

Centre d'Études et de Recherches
sur l'Urbanisation du Monde Arabe

URBAMA

UMR 6592 du CNRS

Université de Tours

Institut Français
de Recherche Scientifique
pour le Développement en Coopération

ORSTOM

Paris

LE DELTA DU NIL

DENSITÉS DE POPULATION ET URBANISATION DES CAMPAGNES



par **Sylvie FANCHETTE**
Préface d'Yves LACOSTE

Fascicule de Recherches n° 32

TOURS

1997

Sylvie FANCHETTE

LE DELTA DU NIL
DENSITÉS DE POPULATION
ET URBANISATION DES CAMPAGNES

Préface d'Yves LACOSTE

Ouvrage publié avec les concours de l'ORSTOM, du CNRS
et de la Formation Doctorale *Géopolitique* de l'Université de Paris VIII

TOURS

1997

Préparation du manuscrit	Pierre SIGNOLES (URBAMA)
Révision du manuscrit	Pierre SIGNOLES et Jean-François TROIN (URBAMA)
Mise en pages	Florence TROIN (URBAMA)
Cartographie • cartes couleurs	ORSTOM Bondy
• cartes noir-et-blanc	ORSTOM Dakar
	Florence TROIN (URBAMA), avec la collaboration de :
	— Stéphane LORET (URBAMA)
	— Jean-François SOUCHARD (URBAMA)

© Tous droits réservés, 1997

“URBAMA”

UMR 6592 du CNRS
et Université François-Rabelais, Tours

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 1997
Imprimé en France/Printed in France

Photos de couverture : Le Batanoun. *Clichés Pierre SIGNOLES, décembre 1990.*
Enfants dans les champs de tournesol. *Cliché Sylvie FANCHETTE, avril 1992.*

PRÉFACE

Tout d'abord, il m'importe de dire que la portée de ce livre remarquable, à bien des égards, dépasse de beaucoup l'Égypte ou le Moyen-Orient. En effet, la méthode mise en œuvre par Sylvie Fanchette pour analyser avec précision les formes et les facteurs de la répartition de la population dans le delta du Nil peut être fort utilement utilisée pour les deltas de l'Asie méridionale et orientale. En effet, ces deltas et basses vallées alluviales dans lesquels vivent, au total, aujourd'hui près d'un milliard d'hommes et de femmes, ont connu dans les trente ou quarante dernières années, comme le delta du Nil, un considérable accroissement démographique : au moins le doublement de densités de population qui étaient déjà extrêmement fortes.

Avant la seconde guerre mondiale, un peuplement, rural pour l'essentiel, de l'ordre de 300 à 400 habitants au km² était déjà considéré par les meilleurs experts comme un record quasi insurmontable ; son dépassement semblait impossible, du fait — disait-on — de l'amenuisement inéluctable des rations alimentaires ou de quelque catastrophe. Or, dans la plupart de ces deltas qui apparaissaient déjà surpeuplés, qu'il s'agisse de celui du Nil ou de ceux de l'Asie des moussons, les densités de peuplement ont doublé, sinon plus, et elles sont en passe de s'accroître encore sensiblement, sans pour autant que se soient déclenchés les désastres que l'on avait plus ou moins imaginés. Certes, la sous-alimentation y sévit toujours et elle se transforme périodiquement en disette, mais depuis quatre ou cinq décennies sont à peu près jugulées les grandes famines d'antan qui se déclenchaient périodiquement, alors que le peuplement était pourtant deux ou trois fois moindre qu'aujourd'hui.

Si les causes de cette croissance démographique sont bien connues, il n'en est pas de même pour l'augmentation des rendements agricoles qui l'ont rendue possible. On ne sait guère comment *sur le terrain* de nouvelles façons culturales ont pu être mises en œuvre, comment a été réalisée une meilleure maîtrise des eaux, et comment ce grand accroissement de population s'est effectivement réparti. De façon uniforme ? De façon inégale selon différents types de terroirs ou de voisinage ? Quelle a été l'importance, selon les endroits, de l'émigration vers les villes ?

Telles sont les questions que s'est posée Sylvie Fanchette pour les divers secteurs du delta du Nil, et la méthode qu'elle a progressivement élaborée et mise en œuvre permet de fournir des réponses précises et même d'envisager différentes stratégies pour l'avenir. Il n'est pas inutile de se demander dans quel champ disciplinaire il faut ranger cette recherche. La mesure de l'accroissement du nombre des hommes et l'évaluation de la croissance des ressources relèvent certes de la démographie et de l'économie, mais cette analyse précise des inégalités de peuplement dans le delta du Nil est œuvre de géographe.

Œuvre de géographe donc, mais pas de n'importe quel géographe ! Son prénom indique qu'il s'agit d'une géographe. Il ne me paraît pas superflu de noter cela, et surtout de dire qu'il s'agit d'une jeune géographe. Durant des siècles (car la géographie en tant que science existe en vérité depuis très longtemps), et jusqu'à une époque récente, la plupart des géographes ont été des hommes. En effet, aux causes multiples qui, de façon générale, réduisaient jadis la

participation des femmes aux activités intellectuelles, s'ajoutaient, dans le cas des géographes, le fait que bon nombre d'entre eux furent autrefois grands voyageurs ou explorateurs. Ceci écartait les femmes de ce genre d'aventures. Les choses ont changé et les femmes ont un rôle croissant dans la corporation des géographes, mais, encore aujourd'hui, il n'est pas si facile pour une jeune femme de "faire du terrain", surtout dans les pays musulmans.

C'est pourtant ce qu'a fait Sylvie Fanchette durant plusieurs années, car contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce n'est pas seulement en traitant dans un bureau des statistiques officielles qu'elle a mené à bien sa recherche sur les densités de population et l'urbanisation des campagnes dans le delta du Nil. Certes, dans cet État aussi anciennement administré qu'est l'Égypte, les résultats des recensements réguliers effectués depuis près d'un siècle sont en principe disponibles pour chaque commune. Mais, en raison même de l'accroissement de la population et de la transformation de nombreux villages en bourgs ou en petites villes, l'administration a dû augmenter le nombre des circonscriptions, mais elle n'a pas enregistré clairement les modifications de leurs limites territoriales. Au premier abord, ceci rendait impossible toute cartographie précise de l'accroissement des densités de population. Pour surmonter cet obstacle, Sylvie Fanchette, après avoir appris l'arabe, a su mener d'innombrables enquêtes sur le terrain, auprès des fonctionnaires, des notables ou des paysans, et elle est ainsi parvenue à reconstituer, peu à peu, l'évolution du maillage administratif du delta du Nil, sur les cartes à grande échelle (au 1/100 000^{ème} et même, dans certains cas, au 1/25 000^{ème}).

C'est grâce à ce travail combien minutieux d'enquêtes cartographiques qu'elle a pu calculer densités de population et autres caractéristiques démographiques ou économiques de quelques 2 600 communes, et ce pour les trois dernières décennies. Le nombre et la précision des cartes qu'a établies Sylvie Fanchette, plus d'une soixantaine et surtout ses dix grandes cartes au 1/500 000^{ème} en couleurs, montrent de façon spectaculaire la qualité de son travail de géographe.

Mais il ne suffit pas d'admirer de telles cartes pour définir le raisonnement géographique dont elles sont l'expression. Il y a en effet géographie et géographie, notamment selon la gamme plus ou moins riche des catégories de phénomènes qui sont prises en compte. Il fut un temps où géographie signifiait essentiellement relief, climat, végétation : c'était encore tout récemment le cas de l'Union Soviétique où la géographie avait été réduite, pour des raisons politiques, à l'analyse des seules conditions naturelles. En France, la conception universitaire classique de la géographie impliquait de combiner peu ou prou, dans l'étude d'une région, géographie physique et géographie humaine, cette dernière privilégiant jadis l'étude des formes de peuplement rural. Depuis une quarantaine d'années, les géographes se sont de plus en plus souciés d'économie et de sociologie, mais cette évolution, tout d'abord heureuse, a été poussée à un point tel que certains d'entre eux, à l'exemple de leurs collègues anglo-saxons, en sont venus à prétendre qu'il fallait exclure la géographie physique du champ de la géographie, soi-disant pour fonder la cohérence épistémologique de cette nouvelle "science sociale". Pourtant, les nécessités de l'action montrent que la géographie doit être aussi "science naturelle".

À l'examen des thèmes que Sylvie Fanchette aborde dès le premier chapitre de son livre, sa conception de la géographie semble au premier abord des plus traditionnelles, puisqu'elle examine d'entrée de jeu "les caractéristiques physiques du delta du Nil" et "la carte des densités de population". Mais l'importance qui est accordée, dès ce premier chapitre, aux fondements historiques d'un "pouvoir fort qui contrôle les atouts du delta" et à la "structuration de l'espace par l'État", puis, au chapitre deux, à "la réponse de l'État nassérien et de ses successeurs au défi démographique" — questions politiques s'il en est — montre clairement que

Sylvie Fanchette va bien au-delà des limites classiques de la géographie universitaire ; limites non-dites mais rigoureuses qui, durant des décennies, ont dissuadé les géographes d'aborder les problèmes de pouvoir et aussi ceux de l'action.

Parmi les géographes, Sylvie Fanchette n'est évidemment pas la seule aujourd'hui à aborder les problèmes politiques. En effet, elle a fait ses premiers pas de géographe jusqu'à la soutenance de cette Thèse de Doctorat à l'Université Paris VIII où, avec la revue *Hérodote*, s'est développée la géopolitique, comme partie intégrante de la géographie. Plusieurs thèses ont été déjà soutenues, qui traitent des problèmes de pouvoirs et de territoires. Celle de Sylvie Fanchette est à ce jour la première qui prenne en compte, pour l'analyse de l'évolution des formes de surpeuplement d'une région naturelle, aussi bien la géomorphologie d'un delta modifiée par les travaux hydrauliques que les projets successifs d'un appareil d'État et les modifications de son maillage territorial. Cette méthode combinée à la cartographie précise des phénomènes économiques et sociaux démontre que la géographie est un efficace moyen d'action.

Puisqu'il s'agit de delta, je dirai pour conclure que l'ouvrage de Sylvie Fanchette est bien dans la lignée des *Paysans du delta tonkinois*, la grande Thèse que Pierre Gourou réalisa il y a largement plus d'un demi-siècle. Ainsi se trouvent aujourd'hui tout à la fois développées et justifiées les caractéristiques de l'École Géographique Française et ses potentialités. Puissent-elles être largement connues et reconnues par la diffusion de ce livre, publié grâce aux soins attentifs des géographes de l'ORSTOM et d'URBAMA.

Yves LACOSTE

Professeur de Géographie
Université de Paris VIII

INTRODUCTION

COMMENT UN ESPACE DENSÉMENT PEUPLÉ PEUT-IL SUPPORTER UN CONTINUEL EXCÉDENT DÉMOGRAPHIQUE ?

Les fortes densités de population ont toujours suscité l'intérêt des voyageurs et des géographes. Dans certaines régions du monde, et dans des conditions différentes de milieu, ils ont pu observer combien de petits espaces surpeuplés pouvaient s'opposer à des étendues beaucoup moins peuplées, sinon désertes. Les fortes densités de population des riches plaines alluviales des deltas et des vallées de l'Asie des moussons contrastent ainsi avec le vide relatif des montagnes qui les surplombent. Mais un contraste plus surprenant encore pour les voyageurs et les savants de l'Antiquité fut celui de l'Égypte : une oasis fluviale verdoyante au milieu du désert ou, ainsi qu'Amrou l'écrivait au calife Omar : «*un aride désert et une campagne magnifique entre deux remparts, voilà l'Égypte*»¹. Dans un espace complètement désertique, une telle abondance de verdure et de richesse agricole ne pouvait que favoriser le développement de la population. «*À la vérité, l'Antiquité parle de l'Égypte comme le pays le plus fertile et le plus peuplé de la terre*»². Les grands historiens et géographes qui ont exploré l'Égypte quelques siècles avant notre ère, que ce soit Hérodote (V^{ème} siècle avant JC), Diodore de Sicile, historien grec (I^{er} siècle avant JC) ou Strabon, géographe grec (début de notre ère), décrivent un pays peuplé, tant la richesse du Nil et des terres qu'il irriguait était grande et ne pouvait que favoriser l'expansion humaine.

Si un géographe comme Pierre Gourou, dans sa Thèse magistrale sur *Les paysans du delta tonkinois*³, a de façon très méticuleuse mis en évidence les rapports entre la fertilité des sols, le niveau des techniques agricoles et hydrauliques et l'importance des densités humaines en Asie des moussons, l'Égypte n'a pas fait l'objet de telles investigations. Pourtant, «*rattachée comme elle l'est au cercle d'attraction de la politique européenne depuis l'Expédition de Bonaparte, l'Égypte est naturellement une des contrées les mieux explorées du continent africain... Mais la plupart des explorateurs de l'Égypte ont plus étudié l'histoire ancienne du peuple que sa vie actuelle et la géographie spéciale de la contrée*»⁴.

Avec les grands travaux hydrauliques qui furent entrepris par Mohamed Ali et ses successeurs au XIX^{ème} siècle, c'est le Nil — et principalement ses sources — et non la société égyptienne qui intéressa les savants. Le Nil, source de toutes les richesses de la vallée, avait déjà posé une énigme à Hérodote vingt siècles plus tôt. C'est lui qui, le premier, se demanda comment, dans une région où les pluies tombaient en hiver, la crue du fleuve pouvait intervenir en été. Il émit l'hypothèse que le Nil prenait sa source dans un pays lointain où il pleuvait en été. De plus, le fait que le fleuve coule du sud vers le nord soulevait de nombreuses interrogations.

1 RECLUS Élisée : *La nouvelle géographie universelle, la Terre et les Hommes. L'Afrique Septentrionale, le bassin du Nil*. Tome X, Hachette, Paris, 1885, p. 472.

2 JOMARD É. : Mémoire sur la population comparée de l'Égypte ancienne et moderne, in *La Description de l'Égypte. Tome IX : Antiquités et Mémoires*. Imprimerie Nationale, Paris, 1800, p. 156.

3 Dans sa Thèse (*Les paysans du delta tonkinois*, Paris, 1936, réédition 1965), Pierre GOUROU a remarquablement montré les contrastes de peuplement entre le delta et les collines. «*Montagnes et collines encadrantes sont faiblement peuplées ; quelques centaines de mètres pour passer des terres basses, alluviales, fortement peuplées, aux solitudes des hauteurs. On passe ainsi de 4 habitants à 430 habitants au km²*».

4 RECLUS Élisée : *op. cit.*, 1885, p. 468.

Le Nil, qui a été à l'origine d'une des plus anciennes et plus riches civilisations au monde, a hanté les rêves des savants et des voyageurs. Ils décrivent en premier la richesse du fleuve et de ses alluvions, ce miracle géographique que constitue cette coulée de verdure en plein désert.

Plus que les grands fleuves d'Asie, excepté le fleuve sacré du Gange, le Nil fut divinisé, car, source de vie, il apporte l'eau et fait fleurir la vie en plein désert. Il n'est donc pas étonnant que géographes et historiens lui aient donné une place aussi grande dans leurs écrits. On ne peut parler de l'Égypte sans commencer par le Nil, qui en est le père fondateur. Ceci explique que Jacques Besançon, dans son ouvrage intitulé *L'homme et le Nil*¹, n'ait commencé à aborder le thème de la population qu'à la moitié de son livre, après avoir accordé au fleuve plus de 160 pages ! Car l'homme, face à ce Dieu, est rabaissé au rang d'esclave, de fellah et même de «rat de vase»². Grâce à la masse des travailleurs réquisitionnés par les autorités chargées de l'hydraulique, le fleuve divin était chaque année dompté et sa crue emprisonnée dans des bassins durant au moins 40 jours. «*La crue annuelle du Nil, qui fait renaître la nature, était célébrée par les Égyptiens comme la résurrection d'un dieu. Ce fleuve, le créateur du blé, le producteur de l'orge, lui sans lequel les dieux tomberaient sur la face et périraient les hommes...*»³.

La richesse agricole et commerciale de l'Égypte, et principalement celle du delta situé "au carrefour" de trois continents (Afrique, Asie, Europe), a toujours été vantée. Même aux époques d'incurie et de mauvaise gestion de l'hydraulique par les gouvernements mamelouks et ottomans, l'importance de la population égyptienne constituait un bienfait et permettait de mieux mettre en valeur la double richesse de l'Égypte, l'eau et le limon apportés par le fleuve. Que l'enrichissement du pays et des gouvernants qui, tour à tour, furent à sa tête, s'effectuât sur le dos du fellah importait peu. Et si le fellah vivait de façon misérable, ce n'était pas parce que les richesses étaient limitées, qu'il y avait surpopulation par rapport aux ressources, mais parce que l'État le taxait durement, lui laissant à peine de quoi vivre et se reproduire. C'est l'homme qui était au service de la nature, qu'il devait dompter pour vivre, et non l'inverse. Il fallait donc beaucoup d'hommes pour maîtriser la crue et l'on pouvait penser que l'Égypte ne serait jamais surpeuplée puisque les richesses apportées par le Nil étaient inépuisables. «*Car c'est le fellah qui a toujours été et reste le principal facteur de prospérité du delta. C'est lui qui a lutté contre le fleuve et qui l'a soumis, c'est lui qui a défriché la terre*»⁴.

Si les pratiques culturelles furent de plus en plus intensives — on introduisit l'irrigation pérenne pour la culture du coton —, ce ne fut pas sous l'effet de la pression démographique (au contraire, on manquait de bras au début du XIX^{ème} siècle), mais pour augmenter les revenus agricoles de l'Égypte et, par là-même, la richesse fiscale de l'État et de ses grands fermiers.

Avec le développement économique du pays, l'amélioration des conditions de vie et de l'hygiène dans les campagnes et, surtout, l'extinction des trois grands fléaux qui ravageaient périodiquement l'Égypte (la peste, le choléra et la variole), les densités de population commencèrent à poser problème dans le delta et remirent en cause l'inégale répartition des terres et des ressources. Dès les années 30, l'idée que le pays était surpeuplé et que sa croissance démographique — qui commençait à s'accélérer (le taux annuel de croissance démographique étant passé de 1,17 % entre 1927 et 1937 à 1,77 % entre 1937 et 1947) — le mettait en péril, était exprimée en Égypte⁵. Les densités moyennes du delta à cette époque atteignaient déjà 300 habitants au km² ⁶.

1 BESANÇON Jacques : *L'Homme et le Nil*. Gallimard, Coll. Géographie Humaine, n° 28, Paris, 1957, 385 p.

2 WALTARI Mika : *Sinouhé l'Égyptien*. Gallimard, Folio, Paris, 1977.

3 RECLUS Élisée : *op. cit.*, 1885, p. 111.

4 LOZACH Jean : *Le delta du Nil. Étude de géographie humaine*. Le Caire, Mémoires de la Société Royale de Géographie d'Égypte, 1935, p. 38.

5 FARGUES Philippe : Un siècle de transition démographique en Afrique méditerranéenne (1885-1985). *Population*, n° 2, 1986, p. 216.

6 LOZACH Jean : *op. cit.*, 1935, p. 37.

À la même époque, Pierre Gourou, dans son travail sur les paysans du delta tonkinois¹, affirmait l'impossibilité pour ce delta de dépasser les densités démographiques, déjà énormes pour l'époque, de 430 habitants ruraux au km² en moyenne. «*Ce chiffre est élevé, si élevé que l'on a parfois cru qu'il était invraisemblable*»². Tellement invraisemblable que, dans certaines communes peuplées uniquement de paysans, les densités pouvaient atteindre 1 500 habitants au km² ! L'auteur estimait que bien des obscurités subsistaient dans les explications (la fertilité des sols, la proximité des villes, l'activité industrielle) que l'on avançait, car on pouvait trouver des villages très peuplés et dont pourtant les habitants ne semblaient pas s'employer à autre chose qu'à cultiver la terre. Il lui paraissait difficilement croyable que la seule exploitation du sol pût assurer la subsistance de plus de 1 500 individus au km²... Que trouver alors comme explication lorsque cette densité s'élevait jusqu'à 3 000³ ?

À partir des années 50, du fait de la modernisation des moyens de transport et du raccourcissement de la durée des déplacements qui augmentaient considérablement les risques de contagion pour les pays développés, des politiques sanitaires furent menées pour éradiquer les maladies épidémiques de la planète. Les taux de mortalité de nombreuses populations du Tiers-Monde ont alors fortement baissé, sans que diminuent pour autant les taux de natalité de ces mêmes populations. Rapidement, la population de ces pays a enregistré des taux de croissance naturelle très élevés — de 2,5 % à 3,5 % par an selon les pays —, ce qui a entraîné un doublement de la population tous les 25 ou 30 ans.

Les régions déjà densément peuplées allaient-elles, du fait d'une telle croissance démographique, atteindre des densités démographiques jusqu'alors inimaginables ? Le delta du Tonkin n'en supporte pas moins aujourd'hui une moyenne de 1 000 habitants au km², voire même de 1 500 habitants au km² dans de vastes zones, tandis que la moyenne des densités rurales du delta du Nil atteint 760 habitants au km², celle calculée en incluant les agglomérations urbaines (sauf Le Caire et Alexandrie) montant à 1 000 habitants au km² en 1986 ; quant aux seules densités rurales du Haut Delta, elles se situent, à la même date, entre 1 000 et 1 500 habitants au km².

Si, en 1935, Pierre Gourou estimait qu'il était impossible, à une époque où le taux de croissance de la population du delta du Tonkin avoisinait 1 % par an (soit un doublement de la population en trois quarts de siècle), que ces régions densément peuplées dépassent un certain plafond de densité, il fut obligé, trente ans plus tard, de proposer quelques pistes d'analyse nouvelles. Ainsi, en 1965, au moment de la seconde édition de sa Thèse (les densités de population ayant augmenté de 30 %), il pensait, une fois le fait accompli (les densités avaient atteint en moyenne 666 habitants au km²), que la révolution vietnamienne pouvait aider, grâce à un développement économique local, à absorber les surplus démographiques. Les améliorations techniques ayant déjà permis aux rendements du riz de doubler entre 1939 et 1959, l'éventualité de l'éradication du paludisme dans les montagnes pouvait laisser penser que les paysans de la plaine rizicole iraient coloniser les hauteurs, tandis que la suppression du joug français serait susceptible de favoriser l'essor d'une industrie nationale et que, enfin, le développement des communications pourrait ouvrir les campagnes sur l'économie urbaine. Sans être en mesure d'aller sur le terrain pour vérifier ses hypothèses, Pierre Gourou ouvrait quelques pistes pour la compréhension de cet extraordinaire processus de densification de la population rurale, processus d'autant plus difficile à expliquer que c'étaient les espaces les plus densément peuplés qui enregistraient l'augmentation la plus rapide des effectifs de population. Il est d'autant plus nécessaire de poursuivre et développer cette réflexion que c'est bien dans ces vallées et deltas irrigués que se regroupent de plus en plus les populations rurales des pays en

1 GOUROU Pierre : *Les paysans du delta tonkinois*. 2^{ème} édition, Paris, 1965, 600 pages.

2 *Ibid.*, p. 144.

3 *Ibid.*, Conclusion.

développement.

Vingt-cinq ans après la seconde édition de la Thèse de Pierre Gourou, soit un doublement de population plus tard, qu'en est-il de la distribution spatiale de la population dans les régions les plus peuplées du Tiers-Monde ?

En vérité, les recherches sur les régions de fortes densités de population rurale n'ont pas mobilisé beaucoup de chercheurs en sciences sociales, ces derniers préférant analyser les causes et conséquences socio-économiques des forts taux de croissance de population et chercher les moyens d'y remédier. Cela s'explique par l'orientation qu'ont donnée à la recherche les grands organismes internationaux chargés d'instaurer des politiques de planning familial dans les pays du Tiers-Monde. D'une part, il s'agissait pour eux de comprendre les fondements sociologiques et économiques du niveau élevé de la fécondité des femmes et, d'autre part, d'étudier les moyens nécessaires à l'amélioration du niveau de vie dans les campagnes, condition jugée essentielle pour que baisse la natalité. On pensait que de meilleures conditions sanitaires, éducatives et économiques pourraient changer le statut des femmes et leur permettre de mieux contrôler leur fécondité. Parallèlement à ces politiques de planning familial, il était proposé d'engager une véritable course contre la montre pour que la production alimentaire puisse suivre le rythme de la croissance démographique.

Durant les années 70, une littérature abondante fut écrite sur ces sujets, développant comme idée que l'amélioration des conditions de vie, grâce à l'augmentation de la production (agricole), aurait une incidence sur la baisse du taux de fécondité. Vus de l'Occident, les problèmes de la surpopulation ne pouvaient être compris d'une façon générale qu'à l'échelle des pays (à petite échelle). Il paraissait nécessaire, en effet, d'ajuster le taux de croissance démographique à celui de la production agricole et industrielle. La tendance à globaliser les problèmes des campagnes du Tiers-Monde a constitué de ce fait une gêne pour une appréhension satisfaisante de la complexité des situations locales par les praticiens du développement. Les études socio-économiques relatives aux pays du Tiers-Monde témoignent ainsi d'une tendance fréquente à généraliser les problèmes : la dépendance alimentaire de certains pays, la destruction des terres sous l'effet de leur surexploitation, l'avancée du désert ou l'urbanisation incontrôlable autour des grandes villes provoquée par un exode rural massif, l'éclatement des structures sociales préexistantes — les communautés n'étant plus capables de gérer sur un territoire limité les énormes surplus démographiques — et, dans le pire des cas, la famine.

Dans les régions décrites par Pierre Gourou durant les années 50 et 60, c'est-à-dire au moment où la population s'est mise à croître très rapidement, les densités rurales pouvaient atteindre, nous l'avons déjà dit, 1 500 habitants au km². La population pratiquait soit la culture du riz, soit celle du manioc. Des pratiques de culture intensives, avec des techniques d'irrigation par terrasses ou en casiers, permettaient de nourrir, mais de façon insuffisante en l'absence d'autres activités qu'agricoles, la population. Dans certaines régions, à Java par exemple, le même auteur décrit une population «*désespérément pauvre*» qui se consacre à 99 % à l'agriculture de subsistance et ne mange que ce qu'elle récolte. Avec une alimentation très déficiente, la carence protéinique était très marquée. L'œdème de la famine frappait 5 % de la population¹.

Par ailleurs, les contradictions sociales et économiques qui émergent avec la forte croissance de la population ne furent pas uniquement provoquées par la pression démographique. La croissance des besoins et l'exigence d'une ouverture accrue du monde rural sur l'extérieur furent exacerbées par les différences de niveau de vie entre les grandes villes et les campagnes.

¹ GOUROU Pierre : *Les pays tropicaux. Principes d'une géographie humaine et économique*. PUF, Paris, 3^{ème} édition, 1969, p. 170.

Que les études aient porté sur des régions très peuplées, comme en Inde, ou faiblement peuplées, comme en Afrique, les méthodes d'analyse et les problématiques ont pourtant été similaires. Elles insistent sur le fait que la trop rapide croissance démographique ne permettait pas un ajustement économique de la production. Le "stress" démographique était difficilement "gérable" dans les sociétés d'économie principalement agricole.

Pourtant, il doit bien exister des processus d'adaptation au niveau local qui permettent aux populations de "tenir le coup", même si, au niveau national, le système économique est en faillite, car les régions densément peuplées parviennent à tout le moins à faire vivre une population que l'on estimait il y a trente ans déjà trop nombreuse. Les conditions de vie dans les campagnes égyptiennes ne se sont-elles pas améliorées depuis la révolution nassérienne, malgré un doublement de la population ? Comment un si grand nombre de villageois arrive-t-il à supporter une telle pression démographique ?

Lorsque l'on parle des grandes villes des pays très peuplés du Tiers-Monde, comme Mexico, Le Caire, Calcutta, ce n'est souvent qu'en termes négatifs. Le développement des bidonvilles, de la pauvreté et de la délinquance serait la preuve du mal-développement et de la croissance démographique incontrôlable. Mais ces villes "tiennent le coup", on ne sait peut-être pas très bien comment, mais elles tiennent, même si une partie de la population s'appauvrit. La complexité des processus d'adaptation de la population, le développement de l'économie informelle et de l'émigration répondent à des stratégies individuelles qu'il est impossible d'analyser à petite ou moyenne échelle¹. Si, à propos de ces grandes villes, de nombreux chercheurs ou développeurs se sont penchés sur la façon dont les gens parviennent à vivre ou à survivre, peu nombreux sont ceux qui ont manifesté des préoccupations similaires pour ce qui se passe en milieu rural. Les monographies, si elles sont nécessaires pour comprendre à un moment «t» comment un village «v» évolue, n'offrent pas le recul nécessaire pour faire la part entre les spécificités du lieu ou des gens et les nouveaux modes d'adaptation à la pression démographique.

Je me suis donc demandée d'abord comment, dans un espace surpeuplé comme le delta du Nil, où l'on pensait avoir atteint un plafond de densité, la population pouvait supporter un doublement de ses effectifs tous les 25 ou 30 ans ; et, ensuite, où se localisaient les excédents démographiques.

En général, les chercheurs qui se sont intéressés à des questions de cet ordre estiment que les ruraux ont trois possibilités : soit coloniser des terres incultes (en Indonésie, les îles inhabitées de Sumatra ou de Bornéo ; en Égypte, les terres des lagunes et des déserts...), soit intensifier l'utilisation des terres agricoles (entreprise très onéreuse et qui demande beaucoup de temps pour la formation des paysans et la vulgarisation des techniques agricoles), soit émigrer en ville ou à l'étranger. Dans le pire des cas, les paysans surexploitent leurs terres et détruisent le potentiel agricole de leur région, ce qui entraîne en général la famine ou l'exode. Ces solutions, si elles font partie des mesures qu'ont édictées de nombreux gouvernements (l'Égypte en est un exemple), n'en sous-entendent pas moins que le milieu rural demeure confiné dans la seule agriculture.

Pour répondre à cette question, j'ai moi-même adopté, au début de mes recherches, ce type d'hypothèse, à savoir que c'est l'intensification des systèmes de cultures qui avait permis de répondre à la pression démographique de plus en plus considérable s'exerçant sur le delta du Nil.

¹ Dans ma Thèse, je considère que l'analyse à petite échelle concerne des ensembles spatiaux de plusieurs milliers de km², un pays par exemple. À moyenne échelle, j'analyserai les différences régionales, l'opposition entre le Haut Delta et le Bas Delta, les régions agricoles. La grande échelle est celle des communes. À chaque échelle correspond un niveau d'analyse spécifique.

PREMIÈRE ÉTAPE DE L'ANALYSE : RÉALISER UNE CARTOGRAPHIE À GRANDE ÉCHELLE

Notre objectif initial a consisté à établir, avec le plus de finesse possible, et à différentes dates, la carte des densités de population dans le delta du Nil, afin de rendre compte du processus de densification de cette population et de ses variations régionales. Mais, afin de pouvoir entreprendre l'analyse de ces cartes, il m'était aussi nécessaire d'une part de reconstituer l'historique du peuplement et, d'autre part, de disposer des informations pouvant expliquer les contrastes de peuplement (topographie, pédologie, etc.). Des contrastes marqués de peuplement peuvent en effet parfois s'expliquer facilement et tenir aux oppositions entre une vallée et un plateau, entre une zone qui peut être irriguée et une zone qui ne peut pas l'être, etc.

Dans le delta, par exemple, chaque dénivelé influe sur la fertilité des sols et sur leur capacité à être drainés. Sur les bourrelets du fleuve et des canaux principaux, les sols bénéficient d'un meilleur drainage et ont toujours permis l'existence d'une agriculture pérenne, car ils étaient protégés de la crue.

Pour essayer de savoir si, effectivement, la population s'entassait le plus là où les sols étaient les plus riches et les mieux drainés, il importait donc de mesurer le plus finement possible les variations spatiales des densités de population.

Dans un second temps, il était nécessaire d'analyser le processus de densification de la population du delta pour expliquer les différences spatiales des dynamiques démographiques entre les zones densément peuplées et celles moins peuplées. Dans le delta, l'échelle spatiale la plus fine pour analyser ces processus est, compte tenu des sources statistiques égyptiennes, celle des communes. Les chiffres du Recensement de la Population de 1986 sont en effet accessibles pour chacune des 2 500 communes du delta. Toutefois, seul le Recensement de l'Agriculture de 1960 fournit leur superficie cadastrée, valable bien entendu dans le découpage administratif de l'époque. Le plus grand obstacle à surmonter pour dresser mes cartes fut donc l'établissement du fond de carte. En effet, depuis 1952, aucune nouvelle carte administrative de l'Égypte n'ayant été dressée, je dus me résoudre à utiliser les cartes au 1/100 000^{ème} de la couverture cartographique de 1952 et à y apporter les multiples corrections nécessitées par la création, entre 1960 et 1986, de nombreuses nouvelles communes et par les modifications de limites en résultant. Ce travail fut particulièrement délicat à réaliser, notamment dans le centre du delta, où, du fait de la pression démographique, les autorités ont scindé de très nombreuses communes. De même, dans les zones bonifiées de la périphérie du delta, plusieurs communes nouvelles ont été créées durant cette période. Ainsi, en une trentaine d'années, un nombre incalculable de changements administratifs est-il intervenu. En outre, non seulement de nouvelles communes ont été créées, mais, suite à la révolution nassérienne, le nom des communes ayant un rapport à la monarchie a été modifié¹.

Les cartes de densités de population (fig. 5, pp. 25-26 et fig. 9, p. 31) montrent bien que la population s'est concentrée dans les zones les plus fertiles et les mieux drainées, ce qui n'est pas étonnant du fait de la formation alluviale du delta. Les fortes densités se trouvent ainsi localisées dans le Haut Delta et le long des branches du Nil et diminuent progressivement vers les zones les plus basses de la périphérie ; mais il suffit de la proximité d'un cours d'eau, d'une ville, de sols de meilleure qualité pour que les densités passent du simple au double, ce qui complique le schéma de répartition simple que nous avons décrit.

L'étude des cartes des taux d'accroissement annuel de la population par commune pour les périodes intercensitaires de 1966-1976 et 1976-1986 (fig. 39, pp. 177-178 et fig. 40, pp. 179-180) me suggéra par ailleurs que si, à certaines époques, l'occupation humaine du delta s'était

¹ Pour le détail de la confection du fond de carte, voir en Annexe 1, pp. 155.

concentrée dans ses zones les plus fertiles, de nouvelles logiques de localisation de la population se manifestaient depuis lors. En effet, durant les années 60, les taux de croissance démographique les plus élevés se trouvaient à la périphérie du delta, dans les zones de colonisation récente, mais aussi près du Caire ainsi qu'en des districts disséminés dans l'espace, excepté dans le Haut Delta surpeuplé. J'en déduisis que les terres riches du centre du delta étaient saturées sur le plan démographique et que les faibles taux de croissance qui y étaient mesurés, compris entre 0,5 et 1,5 %, s'expliquaient par l'exode rural. Pour la seconde période (1976-1986), j'observais que si les taux élevés de croissance se localisaient encore dans certaines zones de colonisation récente, il n'en demeurait pas moins que, dans le centre peuplé du delta, de nombreuses communes enregistraient une sensible reprise démographique, après plusieurs décennies d'exode rural. C'était particulièrement le cas de celles situées à la périphérie septentrionale du Caire ou le long des branches principales du Nil, ainsi que de celles qui ceinturaient la plupart des grandes villes du delta.

Par conséquent, depuis le milieu des années 70, ce ne sont pas les communes rurales dans lesquelles la population s'adonne principalement à l'agriculture qui apparaissent comme les plus dynamiques (démographiquement parlant) et celles où, corrélativement, la densité rurale s'accroît le plus. En effet, la carte figurant la part des paysans parmi la population active (fig. 71, pp. 240-241) est le négatif de celle des densités : plus la population est dense et moins la population s'adonne à l'agriculture. Ce n'est donc plus l'agriculture, qu'elle soit très intensive ou non, qui suffit à expliquer l'existence de densités rurales aussi élevées que celles observées.

DEUXIÈME ÉTAPE : ANALYSE DU RÔLE DE L'ÉTAT DANS L'AMÉNAGEMENT DU DELTA ET DE SES CONSÉQUENCES SUR L'OCCUPATION HUMAINE

Si, dans le delta du Nil, les progrès dans l'agriculture ne permettent plus d'expliquer à eux seuls, depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle, les dynamiques démographiques, il n'en demeure pas moins vrai que c'est la régulière intensification des systèmes de production agricole qui a, jusqu'à cette période, rendu possible — pour l'essentiel — les hauts niveaux de densité de population enregistrés dans cette région. Ces niveaux sont cependant variables selon les sous-régions.

Pour comprendre le fondement de cette répartition spatiale des densités, il importe de prendre en considération le rôle de l'État en matière d'aménagement hydraulique, c'est-à-dire d'analyser sa politique en ce domaine. Malgré la qualité de ses sols et son potentiel hydrologique, jamais le delta n'aurait pu supporter de telles masses de population sans l'intervention d'un pouvoir fort et centralisé.

En effet, bien que le Nil soit un fleuve beaucoup moins destructeur que ceux d'Asie tropicale, qui ont rendu nécessaire l'édification d'ouvrages hydrauliques monumentaux¹, il s'avère néanmoins que l'occupation humaine du delta du Nil aurait été impossible sans l'aménagement des différents bras du fleuve et le contrôle de la crue. Chaque année, les digues devaient être consolidées, les bassins d'irrigation nivelés, les canaux menant à ceux-ci curés, les canaux navigables, seules voies de communication à l'intérieur du delta, entretenus. Il fallait aussi prévoir l'arrivée de la crue et organiser la vie agricole en fonction de celle-ci. Seul un

¹ En Asie tropicale, la crue, lorsqu'elle arrive dans le delta, a un débit très fort et dangereux. De plus, parce qu'ils ont un pouvoir d'alluvionnement élevé, des fleuves comme le Yangzigiang ou le Sông Hồng (Fleuve Rouge) coulent parfois à 10 mètres au-dessus de la plaine, et ont de tout temps nécessité d'être fortement endigués pour que la crue n'inonde pas la plaine deltaïque.

pouvoir fort et centralisé, comme celui des Pharaons, pouvait entreprendre de tels travaux et monopoliser dans ce but une population nombreuse.

Karl Wittfogel, dans son ouvrage sur le despotisme oriental¹, a analysé l'Égypte comme faisant partie des sociétés hydrauliques, c'est-à-dire des sociétés dont le pouvoir d'État repose sur la nécessité de contrôler l'eau. Selon lui, l'histoire de l'Égypte a ainsi montré que, dès que l'autorité des dirigeants faiblissait, que ce soit sous les Pharaons ou les multiples gouvernements qui ont été à la tête du pays, l'infrastructure hydraulique en subissait les conséquences : désorganisation, inondations ou sécheresses, famines qui, en retour, affaiblissaient ces mêmes pouvoirs.

Ce sont des gouvernements très centralisés qui, seuls, ont réussi à reconstruire le pays, que ce soit celui de Mohamed Ali, après des siècles de désorganisation causée par les conquêtes arabe, mamelouk et ottomane, ou celui de Nasser. Car, pour ces hommes d'État, contrôler le pays signifiait tout d'abord maîtriser l'hydraulique et améliorer les conditions de production agricole afin de dégager le maximum de surplus, ceux-ci étant seuls susceptibles de leur permettre de lever une armée nombreuse capable de protéger le pays et/ou d'en repousser les frontières, pour contrôler en amont les eaux du Nil ou annexer les pays du Levant pour se protéger contre les invasions venant de l'Est.

La première partie de cette Thèse sera donc consacrée à l'analyse du pouvoir de l'État en Égypte. Il s'agira, dans le premier chapitre, de montrer comment la structuration de l'espace par l'administration des Pharaons et des différents conquérants a influé sur l'occupation humaine du delta et quelles ont été les conséquences des politiques hydrauliques et agricoles sur le développement économique et démographique.

Dans les second et troisième chapitres, je présenterai les différents moyens utilisés par les gouvernements qui se sont succédés depuis l'arrivée au pouvoir de Nasser pour intensifier l'agriculture, rationaliser l'hydraulique et étendre les superficies cultivées sur les déserts et les marécages. Je me demanderai alors si ces politiques ont permis aux populations des régions surpeuplées de mieux supporter les énormes surplus démographiques accumulés depuis les années 60.

TROISIÈME ÉTAPE : ANALYSER LES STRATÉGIES VILLAGEOISES POUR COMPRENDRE LE PROCESSUS DE DENSIFICATION DE LA POPULATION

Les cartes figurant les taux annuels d'accroissement de la population (fig. 39, pp. 177-178 et fig. 40, pp. 179-180), dressées à l'échelle des communes, nous obligent à constater l'ampleur des changements survenus dans le delta du Nil depuis les années 70. Pour comprendre comment des régions qui paraissaient saturées sur le plan démographique dans les années 60 ont quand même réussi à supporter encore d'énormes surplus de population à partir du milieu des années 70, il est nécessaire d'analyser, à l'échelle des communes, les transformations socio-économiques qui se sont opérées depuis cette époque et de localiser les zones qui ont été le plus sujettes à ces changements.

Contrairement à ce que l'on pouvait supposer, ce sont principalement les communes localisées dans les zones les plus denses et à proximité des grandes villes qui ont vu leur population augmenter le plus.

Ce constat conduit à formuler deux hypothèses :

1 WITTFOGEL Karl : *Le despotisme oriental*. Éd. de Minuit, Paris, 1964 (1^{ère} édition), 1977 (2^{ème} édition), 651 p.

- l'agglomération des populations rurales (sous la forme de grosses bourgades, par exemple) favorise-t-elle la croissance démographique et économique ?
- les grandes villes ont-elles une influence sensible sur les transformations du monde rural ?

Rares sont les études consacrées aux pays du Tiers-Monde qui se sont posées la question des facteurs d'une accumulation régulière de population en milieu rural, pouvant conduire à un surpeuplement relatif. Et plus rares encore celles qui ont formulé l'hypothèse que les explications étaient à rechercher dans le développement des formes non-agricoles de l'activité des habitants. Des théories trop globalisantes ne permettent pas en effet de prendre en compte la façon dont les populations (celles qui s'entassent dans le delta, par exemple) vivent au quotidien, ou de comprendre comment des exploitations minuscules arrivent à capitaliser ; elles n'invitent pas non plus à se poser la question de savoir si, dans un contexte où seulement la moitié de la population rurale travaille dans l'agriculture, il ne faudrait pas reconsidérer la distinction entre l'urbain et le rural.

Il ne s'agit donc pas ici de chercher uniquement à comprendre comment l'État et la population répondent, chacun pour sa part, à la pression démographique, mais aussi comment, dans un espace de plus en plus densément peuplé, arrivent à émerger de nouveaux rapports entre les gens, de nouveaux besoins, de nouveaux comportements, du fait de la plus grande concentration de savoir-faire (notamment par suite de la scolarisation des jeunes ruraux), de capitaux et de l'amélioration des communications. Une forte concentration de population peut en effet stimuler l'économie et accélérer l'intensification de l'agriculture. Elle peut favoriser les économies d'échelle et la croissance du marché de consommation — ce qui peut intensifier le commerce des produits agricoles et industriels dans les campagnes. En Égypte, l'augmentation du nombre de salariés dans les campagnes densément peuplées a permis aux émigrés du Golfe qui ont investi dans l'artisanat et le commerce de trouver un marché local pour leurs productions. La croissance du nombre des jeunes scolarisés est de son côté susceptible de favoriser le développement de la petite entreprise et la diffusion de techniques agricoles modernes. De même, la pression démographique peut pousser à l'intensification de l'agriculture et au développement de technologies modernes pour produire plus et mieux employer la main-d'œuvre.

De fortes densités peuvent aussi rendre plus facile l'encadrement de la population et permettre de rentabiliser plus aisément les équipements sociaux ; il n'est pas indispensable en effet d'augmenter le nombre de ceux qui existent au même rythme que s'accroît la population. En Égypte, en milieu rural, on n'implante en effet un dispensaire ou des écoles primaires qu'à partir d'une concentration minimale de plusieurs milliers d'habitants. Le problème est toutefois que, dans les plus gros villages, quand les services existent, ils ne sont souvent pas à la hauteur des besoins des habitants.

Le développement des transports va de pair avec la croissance de la population dans les régions les plus peuplées. Il est donc plus aisé d'y rentabiliser les autobus ou les trains, ce qui favorise les échanges, la circulation de l'information et des techniques et une meilleure desserte des campagnes par les villes. En revanche, dans les régions d'habitat dispersé et peu denses, du fait de la difficulté à rentabiliser ces moyens de transport, leur nombre est limité et la densité des réseaux est médiocre, ce qui accroît leur isolement.

Cependant, avec la pression démographique et l'ouverture de l'Égypte sur l'extérieur, la complexité des modes d'appropriation des ressources et la multiplication des systèmes de référence des paysans et des ruraux — qui en résultent — rendent très compliquée toute évaluation du potentiel économique des différentes régions du delta.

Chaque villageois, chaque paysan, essaye de s'en sortir à sa manière. D'une région à l'autre, d'un village à l'autre, les possibilités d'accès aux ressources sont différentes et la capacité des

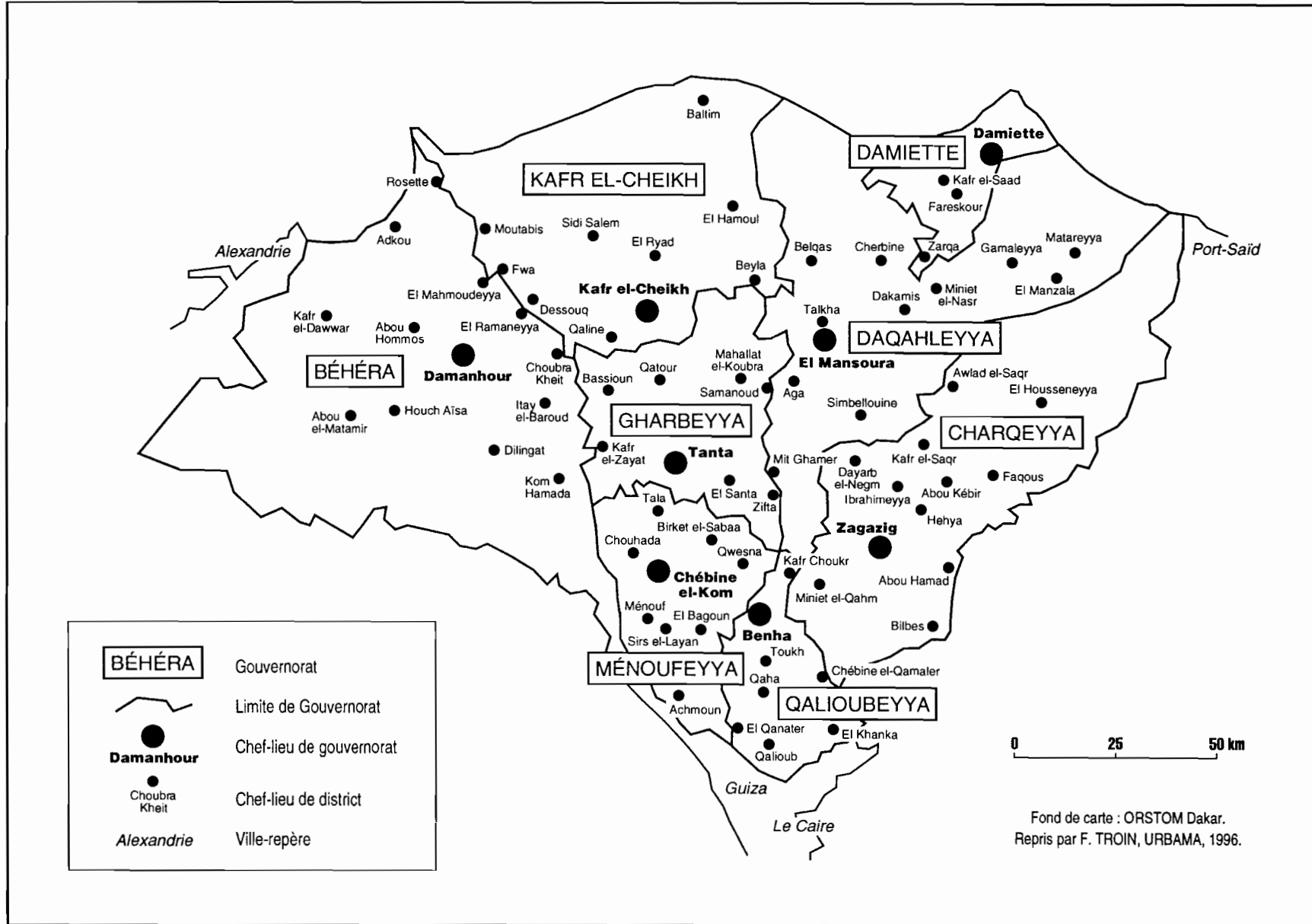
INTRODUCTION.

villageois à se les approprier varie selon qu'ils sont analphabètes, scolarisés ou diplômés. Ces stratégies ne sont identifiables qu'à l'échelle des familles ou des villages. Ce sont elles seules qui peuvent rendre compte de la concentration des effectifs humains dans un espace si limité.

Cependant, les pratiques des ruraux, si elles leur permettent d'assurer leur quotidien, ne sont pas toujours compatibles avec ce que des choix économiques rationnels à l'échelle du pays nécessiteraient. L'utilisation de l'espace agricole égyptien en est un bon exemple. En effet, les stratégies de survie mises en œuvre par les ruraux peuvent avoir des répercussions néfastes (et onéreuses) sur l'économie nationale : destruction des terres agricoles par les constructions, développement excessif du maraîchage et des cultures fourragères au détriment des cultures vivrières, utilisation pas toujours judicieuse de l'eau d'irrigation, etc. Mais ce sont elles, néanmoins, qui leur permettent de supporter des conditions extraordinaires de surpeuplement. À une époque où il semble bien que les politiques menées par l'État en matière de contrôle de la natalité et de colonisation des nouveaux espaces bonifiés ont en partie échoué, les habitants du delta du Nil sont devenus les véritables acteurs de la redistribution spatiale de la population.

Figure 1

Gouvernorats et localisation des chefs-lieux administratifs dans le delta du Nil.





Plaine du delta en hiver dans la Province de la Charqeyya. Cliché Sylvie FANCHETTE, 1992.

PREMIÈRE PARTIE.

**Espace deltaïque
et pouvoir d'État.**

C'est dans les deltas et les vallées irriguées de l'Asie des moussons que l'on trouve les plus fortes concentrations humaines de la planète. L'alluvionnement des basses terres par des fleuves charriant les matériaux d'érosion des grandes chaînes himalayennes enrichit deltas et vallées depuis des siècles. La richesse des terres y a favorisé la concentration des hommes dans des milieux pourtant dangereux du fait des crues, des inondations et des épidémies.

La présence de ces masses d'hommes mobilisables pour de grands travaux a permis à des États forts de construire de monumentaux ouvrages hydrauliques pour endiguer et contrôler le cours de fleuves capricieux et dévastateurs. C'est dans les régions les plus menacées par les inondations que le potentiel agricole est le plus élevé et que les hommes ont généralement cherché à s'implanter en grand nombre.

La richesse des vallées et des deltas irrigués et la nécessité d'un pouvoir organisé pour aménager les fleuves a favorisé l'émergence de grandes civilisations. Que ce soit dans la Vallée de l'Indus, dans le Punjab et le Sind, en Mésopotamie, à l'aval de l'Euphrate et du Tigre, en Chine dans l'immense delta du Huanghe (Fleuve Jaune) ou en Égypte dans la Vallée du Nil, les sociétés qui maîtrisèrent les fleuves possédaient les mêmes caractéristiques : elles étaient dirigées par des États forts et centralisés.

Éloignée des grands centres de concentration humaine de l'Asie des moussons, l'Égypte paraît être une exception sur la carte des densités de l'Afrique ou du pourtour du Bassin de la Méditerranée. Confinée le long de l'étroite bande cultivée du Nil et dans le delta, la population égyptienne connaît des densités du même ordre que celles que l'on rencontre dans les deltas et les vallées fertiles de l'Asie des moussons, à savoir une moyenne de 1 000 habitants au km². Pourtant, en pleine zone aride ou semi-aride, de telles concentrations humaines sont rares. C'est parce que le Nil prend sa source dans les lointains massifs éthiopiens et dans la région équatoriale du lac Victoria que l'Égypte existe. Malgré un débit annuel relativement faible (84 milliards de m³ à Assouan, alors que ceux du Congo et de l'Amazone à l'embouchure sont respectivement de 1 400 et 3 000 milliards de m³), le Nil parvient cependant, parce que son pouvoir d'alluvionnement est assez peu élevé (110 millions de tonnes de sédiments seulement charriés annuellement tandis que le Mississipi, le Mékong, l'Amazone et le Huanghe en charrient respectivement 600, 800, 900 et 2 000 millions), à se frayer un chemin jusqu'à la mer, en traversant plusieurs milliers de kilomètres de désert.

Si, de tout temps, les gouvernements de l'Égypte ont dû affronter les caprices du fleuve, contrôler la crue, la canaliser ou l'étendre jusqu'aux marges du delta en réalisant dans ce but de lourds travaux hydrauliques, le nouveau défi que doivent relever les dirigeants égyptiens du XX^{ème} siècle est la surpopulation. Le fléchissement de la mortalité au cours du siècle dernier, causé par l'amélioration des conditions d'hygiène, et l'intensification de l'agriculture ont en effet rendu possible le rapide essor démographique de l'Égypte contemporaine. Puis, le progrès sanitaire a pris le relais sur la croissance économique pour faire baisser la mortalité. L'équilibre relatif entre la population et les ressources fut rompu, la population, du fait de la politique sanitaire, croissant plus rapidement que les ressources agricoles et industrielles.

Mais sur un espace agricole limité à 4 % de la superficie du pays et totalement dépendant pour son agriculture des eaux du Nil, comment l'Égypte pouvait-elle relever le défi démographique ? Nasser essaya de résoudre ce dilemme, sans pour cela prendre le problème à la racine — à savoir la limitation des naissances —, en poussant à l'extension des superficies cultivées sur les déserts et les marécages, à l'amélioration des rendements agricoles et au développement de l'industrie. Mais ce programme ne pouvait aboutir sans une augmentation des volumes d'eau d'irrigation. La construction d'un immense barrage-réservoir, le Grand Barrage d'Assouan, dota l'Égypte d'un potentiel théorique de 84 milliards de m³ d'eau par an.

CHAPITRE 1

SOCIÉTÉS HYDRAULIQUES ET PEUPLEMENT DES DELTAS

Les deltas constituent un type de milieu naturel qui a toujours opposé de réels obstacles au développement des civilisations : inondations fréquentes, isolement des espaces habités par les bras des rivières, eaux souterraines salées et paludisme dans les régions tropicales. Mais à partir du moment où l'homme a appris et est parvenu à se protéger des flots de haute marée, des crues des rivières et qu'il a su évaluer les inondations annuelles, les deltas offrirent à l'humanité des conditions très favorables à l'épanouissement de nouvelles civilisations.

I - LES DELTAS : DES MILIEUX POTENTIELLEMENT RICHES MAIS DIFFICILES À AMÉNAGER

Un delta est une embouchure où le fleuve dépose les sédiments — limons et sables — qu'il a transportés depuis les montagnes d'où il prend sa source jusqu'à la mer dans laquelle il se jette. La pente qui donnait au courant la force d'entraîner les sédiments s'affaiblit rapidement à l'approche de la région côtière, la vitesse diminue et, pour poursuivre sa course, le fleuve doit se diviser en plusieurs bras. Incapable d'entraîner plus loin sa charge de sédiments, le fleuve se met à façonner de nouvelles terres. Ces terres augmentent de surface en empiétant sur le domaine de la mer. Une partie du sol perdu par érosion est ainsi récupérée¹.

Les sols des deltas sont constitués de limons fertiles souvent très épais. Avec la crue et les alluvions que charrie le fleuve, le renouvellement de la fertilité des sols est assuré chaque année. Le niveau de la nappe souterraine est très élevé, ce qui empêche l'assèchement des sols argileux et permet facilement l'accès à l'eau souterraine pour la consommation humaine et l'irrigation. Les deltas possèdent ainsi de nombreux atouts pour l'irrigation artificielle, notamment dans les régions arides, sous réserve de l'aménagement d'un réseau de canaux alimentant les champs de toute la région. Le contact entre les eaux douces du fleuve, riches en éléments nutritifs, et celles salées de la mer favorise l'abondance des poissons. En Égypte, les zones comprises entre la mer et les lacs bénéficient d'une double rente de localisation pour le développement des activités piscicoles.

Enfin, le grand nombre d'artères fluviales y a favorisé la circulation, les transports et les échanges, ce qui a permis l'émergence de hautes civilisations bien avant le développement des routes et chemins de fer. Les bateaux de petite envergure étaient suffisants et les barques à voile bien utiles sur les bras des fleuves et les canaux traversant ces basses plaines ouvertes aux vents. Cette facilité de circulation a empêché l'isolement des populations. Elle a permis aussi d'apporter en tous les points de la région les matériaux de construction, comme le bois, le charbon, le fer, difficilement transportables à une époque où ni les chemins de fer ni les automobiles n'existaient².

1 VOLKER Adriaan : Les deltas fertiles : un combat sur deux fronts. *Le Courrier de l'UNESCO*, Paris, numéro spécial : "L'Eau et la Vie", juillet-août 1964, p. 44.

2 BUDEL J. : Deltas, a basis of culture and civilization, in Actes du Colloque de Dacca (du 24 février au 2 mars 1964) sur *Les problèmes scientifiques des deltas de la zone tropicale humide et leurs implications*, UNESCO, Paris, 1966, pp. 295-300.

A - Les problèmes hydrauliques des deltas

Les zones potentiellement les plus rentables pour l'agriculture irriguée sont les plaines arides et semi-arides et les régions humides dont l'altitude relative est suffisamment basse pour qu'elles puissent être inondées par les rivières ou fleuves qui les traversent. Ces rivières ou fleuves prennent généralement leur source dans des montagnes éloignées et leur niveau monte considérablement quand le soleil d'été fait fondre la neige qui s'y trouve accumulée. Dans le cours supérieur de ces rivières ou fleuves, des phénomènes de ce genre causent des inondations annuelles : c'est le cas en Égypte, en Mésopotamie, au Turkestan, en Inde et en Chine. Dans les pays de mousson, au fort débit du fleuve s'ajoutent de fortes précipitations qui, localement, créent des dangers supplémentaires lorsqu'elles sont concentrées dans le temps.

1 - Les inondations

a) Les inondations provoquées par la violence de la crue

Le danger qu'occasionnent les crues dépend de plusieurs facteurs :

◆ L'importance du débit et sa violence.

Dans le delta du Sông Hồng (Fleuve Rouge), la montée des eaux est très brutale et dangereuse. Au moment où il "déboule" dans le delta, le fleuve a une pente très abrupte. Des digues ont été construites pour protéger les terres depuis au moins 2 000 ans. Un fleuve "sage" comme celui du Mékong, par exemple, n'a par contre presque pas été aménagé car la montée de ses eaux est régulière et ses crues sont d'ampleur moyenne.

◆ Le pouvoir d'alluvionnement du fleuve.

Cet alluvionnement est plutôt vu dans la plupart des deltas tropicaux à agriculture pluviale comme une calamité que comme un don, à la différence de ce que l'on mentionne souvent pour le Nil. En effet, la surélévation du lit du fleuve, provoquée par le charriage et le dépôt des alluvions, cause de sérieuses difficultés pour l'aménagement de ces deltas, car elle implique un rehaussement permanent des digues, accroît les risques d'inondation et en aggrave les effets. Par exemple, le lit du Huanghe, en certains endroits, surplombe de dix mètres la plaine qu'il traverse et qui est très densément peuplée.

Cet alluvionnement par les fleuves constitue un problème majeur pour les deltas, car au fur et à mesure que le front du delta avance, le lit du fleuve principal s'allonge, sa pente diminue et sa capacité de sédimentation augmente. Cela implique que le lit du fleuve s'élève et que son cours doit s'adapter à cette nouvelle situation. Ce processus peut provoquer de nombreuses inondations susceptibles de générer à leur tour un alluvionnement plus puissant des plaines inondées. À long terme, le lit du fleuve et la plaine intérieure du delta s'élèvent et s'étendent sur la mer. Puis, à l'occasion d'une forte crue, le fleuve trouve un chenal plus court pour atteindre la mer et creuse un nouveau lit.

◆ La saison de la crue.

Il existe différents cas de figures selon les zones climatiques et selon que la basse vallée et la source d'un fleuve se trouvent dans des régions climatiques différentes. Par exemple, dans les régions tropicales humides de l'Asie du Sud-Est, c'est à l'époque de la mousson que survient la crue. En Égypte, en revanche, le Nil, qui traverse principalement des régions arides et semi-arides dans la majeure partie de son cours, n'est alimenté que par les précipitations très irrégulières qui arrosent les plateaux d'Éthiopie et ceux de la région du lac Victoria. La crue survient donc au cœur de la saison chaude (d'août à octobre), au moment où l'évapotranspiration est maximale, ce qui ne fait qu'accentuer la salinité des eaux du fleuve.

Tant que la crue ne peut être maîtrisée par des bassins réservoirs, même l'endiguement le plus perfectionné du lit du fleuve n'est pas en mesure, dans le cas de fleuves particulièrement "rebelles", d'éviter les catastrophes. Toute l'histoire des civilisations deltaïques est parsemée de

ce type de crises, d'autant plus graves que les populations concernées étaient denses. Le Huanghe, considéré comme très meurtrier, en est un exemple significatif. Fleuve à la turbidité particulièrement élevée, il a surhaussé son lit endigué, de telle sorte qu'il coule en certains endroits à 10 mètres au dessus de la plaine. Or, la grande plaine de la Chine du Nord est la plus vaste surface de remblaiement de la Terre et porte plus de 200 millions d'habitants. Par ailleurs, le fleuve a connu de nombreuses défluviations qui ont causé la mort de plusieurs millions d'habitants : ainsi une rupture de digue en 1887 a-t-elle provoqué l'inondation de plus de 15 000 km² (soit les deux tiers de la superficie du delta du Nil) et causé la mort d'un million de personnes¹.

De même, le Sông Hồng est-il brutal ; à la saison des pluies, il grossit très rapidement, son débit pouvant atteindre 30 000 m³/s. Sans un endiguement sérieux de son lit majeur, il pourrait inonder de grandes parties de son delta et détruire par submersion sous ses premières crues la récolte de riz du mois de juin, au moment même de la moisson. D'autre part, les grandes inondations du plein été sont susceptibles de retarder les repiquages préparatoires à la seconde récolte, celle de novembre. Dans un delta "sauvage", les deux récoltes de riz seraient fréquemment compromises.

En Égypte, avant la régularisation du Nil, le niveau de la crue était très aléatoire et dangereux, quoique ne créant pas dans son delta de situations aussi dramatiques que celles auxquelles étaient exposées les populations de certains deltas de l'Asie des moussons. Sur trente ans, W. Willcocks, étudiant les crues de 1870 à 1900, en trouve trois sur dix qu'il qualifie de "bonnes", trois sur dix qu'il juge "trop abondantes", une sur dix "très dangereuse", une sur dix "médiocre" et une sur dix "mauvaise"². Les crues dévastatrices n'étaient donc pas très fréquentes mais, dans l'histoire de l'irrigation égyptienne, certaines dates sont restées gravées dans la mémoire : en 1840 et 1841, par exemple, deux crues consécutives ont provoqué la destruction de 800 villages³.

b) Les inondations provoquées par une remontée des eaux de mer

Ce type d'inondation intervient principalement dans les régions de mousson, là où les marées sont brutales et où les deltas ont rapidement avancé sur les mers. Ces inondations sont beaucoup plus dangereuses que celles provoquées par les crues des fleuves car, lors des tempêtes, la houle peut faire monter le niveau de la mer tellement haut que les digues protectrices cèdent, faisant ainsi disparaître sous l'eau de vastes étendues de terres. Ces débordements sont imprévisibles et toujours dévastateurs. C'est par millions que l'on a compté les victimes de la houle ou des typhons en Asie. Toutefois, tous les deltas de l'Asie des moussons ne sont pas exposés aux invasions de la mer : c'est le cas de ceux de l'Irraouaddi en Birmanie et de la Chao Phraya en Thaïlande⁴.

2 - Les risques de sécheresse

Comme les inondations, les sécheresses sont des calamités qui ont fait à travers l'histoire de nombreuses victimes, et ce d'autant plus que des périodes antérieures de "vaches grasses" avaient favorisé la croissance des populations. Si les risques d'inondations (causées par le fleuve ou la mer) sont moins fréquents dans les régions arides, comme celle que traverse le Nil, la dépendance totale de leur agriculture envers l'eau du fleuve augmente les risques causés par les sécheresses, du fait de l'irrégularité du cours du fleuve. L'Égypte a connu de nombreuses périodes marquées par la sécheresse et la disette.

1 TROLLIER Pierre : *Huanghe*. Encyclopædia Universalis, Paris, p. 713.

2 WILLCOCKS William : *Egyptian irrigation*. EXFN SPOON, London and New-York, 1^{ère} édition, 1889 (2^{ème} édition, 1913, London).

3 RIVLIN Helen : *The agricultural policy of Mohamed Ali in Egypt*. Cambridge, Mass., 1961, 393 p.

4 VOLKER Adriaan : *art. cit.*, 1964, p. 45.

Abdel Latif el-Baghdadi raconte comment fut vécue une année de sécheresse en Égypte au Moyen-Âge : «*L'état des choses, cette année-là, s'annonça comme un monstre dont la fureur devait anéantir toutes les ressources de la vie et tous les moyens de subsistance. On ne conservait plus aucun espoir dans la crue du Nil ; et, en conséquence, déjà le prix des denrées s'était élevé ; les provinces étaient désolées par la sécheresse ; les habitants prévirent une disette inévitable et la crainte de la famine excita parmi eux des mouvements tumultueux... Les pauvres, pressés par la famine qui allait toujours croissant, mangèrent des charognes, des cadavres, des chiens, les excréments et les fientes d'animaux... Il n'était pas rare de surprendre des gens avec des petits enfants rôtis ou bouillis...*»¹.

3 - Le problème de la salinisation des marges

Les deltas sont constitués par des dépôts sédimentaires non consolidés, d'une grande perméabilité, parcourus d'un réseau serré de bras d'eau et de ramifications. De ce fait, les eaux souterraines sont en contact étroit avec les eaux de surface qui s'écoulent dans le fleuve et ses bras. Le niveau de la nappe souterraine dépend donc pour une large part des conditions auxquelles sont soumises les eaux superficielles. Avec l'élévation des températures, l'évapotranspiration se fait aux dépens de la nappe, qui enregistre une concentration accrue en sels dissous. Cette salure des eaux est d'autant plus forte que l'on se rapproche de la mer, même si le paramètre essentiel demeure celui de la profondeur de la nappe.

Par ailleurs, la salinisation provient aussi de l'infiltration des eaux maritimes dans les bras du fleuve et les terres émergées du delta. L'eau de mer pénètre dans les estuaires non fermés et, comme elle est plus dense que l'eau douce, elle progresse lentement vers l'amont au fond du lit du fleuve. Elle se mélange en partie à l'eau douce de la surface, rendant ainsi toutes les eaux du fleuve saumâtres et impropres à la consommation aussi bien qu'à l'irrigation, et ce jusqu'à des distances considérables de l'embouchure.

Ce phénomène est particulièrement marqué pendant la saison sèche, période à laquelle le fleuve offre le moins de résistance à cet envahissement. L'eau salée pénètre également dans le sous-sol et, même à une faible profondeur, les nappes souterraines deviennent saumâtres.

C'est pourquoi l'approvisionnement en eau douce des zones côtières d'un delta constitue l'une des conditions essentielles pour assurer l'alimentation humaine et l'irrigation². Cette menace latente de la mer, si elle est moins spectaculaire en Égypte que dans l'Asie des moussons, est cependant tout aussi dangereuse que l'assaut direct des vagues. Ainsi, dans les nappes côtières souterraines, la couche d'eau douce flotte au-dessus de la couche d'eau salée³.

Les techniques qui permettent de remédier à l'intrusion de la mer dans les deltas sont peu nombreuses. La plus radicale et la plus efficace consiste à fermer par des digues les estuaires et les bras de mer où la marée se fait sentir. Ces digues sont équipées de vannes que l'on ferme lorsque la mer est haute, et que l'on peut ouvrir pour évacuer les eaux du fleuve au moment des crues. De très importants travaux de ce genre ont été effectués au Japon et aux Pays-Bas⁴.

B - Les caractéristiques physiques du delta du Nil : atouts et inconvénients pour un aménagement de l'espace

Bien que le delta du Nil ne soit pas régulièrement soumis, comme la plupart des deltas d'Asie du Sud-Est, au ravage des inondations et des typhons ou au danger d'un fleuve coulant à plusieurs mètres au-dessus de sa plaine, il n'en a pas moins subi, jusqu'au XIX^{ème} siècle, des inondations répétées et des périodes de sécheresse sévère.

1 EL BAGHDADI Abdel Latif : livre II, chapitre 1, 1181, cité in BESANÇON Jacques, 1957.

2 VOLKER Adriaan : *art. cit.*, 1964, pp. 45-46.

3 HUISMAN L. : Ground water in deltas, in Actes du Colloque de Dacca (du 24 février au 2 mars 1964) sur *Les problèmes scientifiques des deltas de la zone tropicale humide et leurs implications*, UNESCO, Paris, 1966, pp. 157-168.

4 VOLKER Adriaan : *art. cit.*, 1964, p. 47.

Plusieurs conditions sont nécessaires pour réaliser une occupation humaine maximale d'un delta dont l'agriculture dépend en totalité des eaux du Nil :

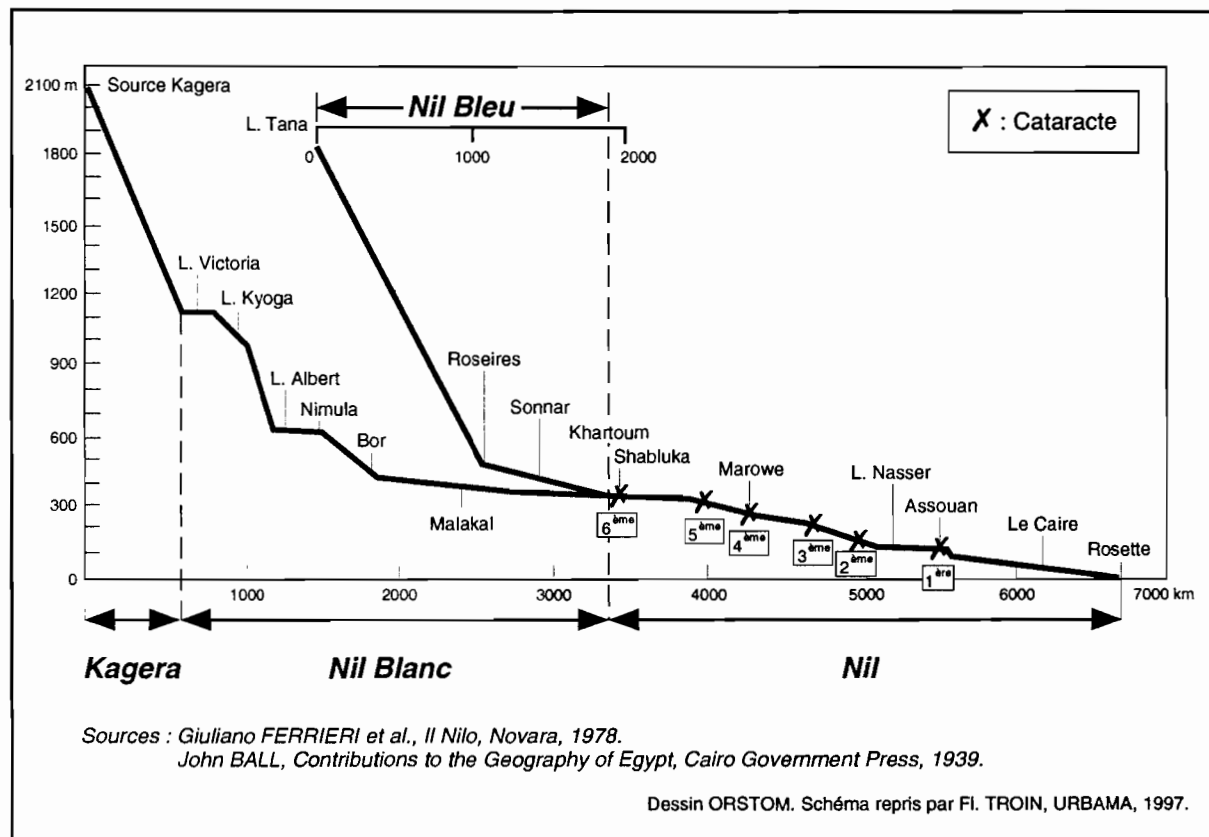
- le contrôle de la crue,
- le contrôle du cours des branches du Nil,
- l'extension des terres cultivables sur les marécages,
- le contrôle des routes commerciales.

1 - Le niveau de la crue et l'irrégularité des eaux

Le delta du Nil est localisé dans une zone climatique semi-aride, mais sa source se trouve dans une région équatoriale. La plus lointaine source du Nil se trouve à 6 825 km de son embouchure, en Tanzanie. Ses deux constituants principaux sont le Nil Bleu qui prend sa source dans le lac Tana à 1 800 mètres d'altitude en Éthiopie, et le Nil Blanc qui prend la sienne dans le lac Victoria au Kenya à 1 135 mètres d'altitude (figure 2).

Figure 2

Profil du Nil Blanc, du Nil Bleu et du Nil principal.



Les eaux du Nil proviennent des eaux de pluies qui tombent sur les plateaux éthiopiens et de celles des lacs équatoriaux Victoria et Moboutou. Les variations saisonnières des pluies sont beaucoup plus marquées dans la région du lac Tana que dans celle des sources du Nil Blanc. De plus si, dans ces deux régions, la moyenne des précipitations annuelles se situe entre 800 et 1 200 mm, du fait de l'évaporation massive des eaux du lac Victoria et de celles des marécages du Sudd (région méridionale du Soudan), les eaux charriées par le Nil Blanc sont minimes : 85 % des apports hydriques du Nil proviennent de ce fait du Nil Bleu. Plus on descend le Nil, plus les précipitations diminuent. Dans la région semi-tropicale du Sud Soudan, les précipitations varient entre 800 et 1 400 mm et s'abaissent très rapidement entre 400 et

800 mm dans le Sudd, puis entre 75 et 400 mm dans les zones sahéliennes du Nord Darfour et Nord Kordofan. Entre le Soudan et le nord du delta du Nil, les précipitations sont rares.

C'est entre les mois d'août et d'octobre que le fleuve gonfle : 80 % du débit annuel du Nil est concentré sur cette période de l'année. C'est ainsi en période de sécheresse que la crue arrive en Égypte¹.

Bien qu'il soit le fleuve le plus long du monde, le Nil a un débit annuel faible, du même ordre que celui du Rhin. Il charrie 84 milliards de m³ d'eau par an, contre 3 000 milliards pour l'Amazone. Ce volume est cependant variable d'une année à l'autre. John Waterbury rappelle ainsi qu'en 1878-1879 le débit annuel du fleuve fut de 150 milliards de m³, tandis qu'en 1913-1914 il ne fut que de 43 milliards de m³ ².

Les variations d'une année à l'autre du débit de la crue du Nil s'expliquent, d'une part, par l'irrégularité de la pluviométrie des régions équatoriales et, d'autre part, par les effets indirects des variations d'intensité des moussons qui touchent l'Afrique Orientale et l'Afrique Occidentale³.

2 - Le limon : une richesse à bien gérer

Le pouvoir de sédimentation du Nil est très faible comparé à celui des grands fleuves tropicaux comme le Huanghe, l'Amazone ou le Mékong qui, respectivement, charrient annuellement 2 000, 900 et 800 millions de tonnes de limons. À Assouan, le Nil n'en transporte que 110 millions⁴. En période de crue, le Nil Bleu charrie entre 4 000 et 7 000 ppm⁵ de matières solides, mais une fois arrivé à Assouan, cette charge ne représentait, avant la mise en eau du barrage, que 1 600 ppm, soit un peu moins de deux kilogrammes par m³. Cette déperdition s'effectue entre Khartoum et la 1^{ère} cataracte, à Assouan, du fait de la faiblesse du débit et du dépôt des alluvions sur les berges. Selon Gamal Hamdan, c'est cette boue qui a, tout au long des millénaires, constitué la plaine alluviale du Nil. Le limon ne serait en définitive qu'un cadeau involontaire des pasteurs de l'Abyssinie dont les nombreux troupeaux ont contribué à accélérer l'érosion des sols des plateaux⁶.

Le limon est plus épais dans le delta que dans la vallée, mais son épaisseur varie aussi en fonction de l'inégalité du fond marin sur lequel repose le delta. Le long des canaux ou des rives du fleuve, l'abondance des sables est parfois très forte et la proportion de limon faible.

Le delta a bénéficié des alluvions apportées par la crue jusqu'à l'avènement de l'irrigation pérenne et ce grâce au système des *hods*⁷ qui avaient pour but d'emprisonner la crue et le limon du fleuve. C'est pourquoi le delta du Nil fut considéré pendant longtemps comme le plus naturel des deltas aménagés, car on avait réussi à y maintenir l'alluvionnement malgré l'endiguement. Par contre, dans les deltas tropicaux, on n'utilise pas en général les eaux fluviales pour l'agriculture, sauf dans certains cas durant la saison sèche, car on y pratique l'irrigation pluviale. Ayant été endigués pour canaliser la crue, les eaux de leurs fleuves sont évacuées dans l'océan. Ainsi ces deltas perdent-ils une part importante de l'apport alluvial des fleuves, bien qu'en ces régions tropicales, où la saison des pluies correspond à la saison chaude, la constitution des sols reste très active. En comparaison, le delta du Nil possédait donc, avant l'instauration de l'irrigation pérenne, le double avantage de bénéficier de l'eau de son fleuve pour l'agriculture et d'un apport annuel de limons.

1 WATERBURY John : *Hydropolitics of the Nile Valley*. New-York, Syracuse University Press, 1979, pp. 19-21.

2 *Ibid.*, p. 22.

3 *Ibid.*, p. 20.

4 *Ibid.*, p. 14.

5 ppm : partie pour million (‰). 1 ppm de matières solides équivaut à 1 t pour 1 million de m³ de débit.

6 HAMDAN Gamal : L'évolution de l'agriculture irriguée en Égypte, in STAMP L.D. (édit.), *An history of land use in the arides regions*, UNESCO, Paris, 1961, p. 136.

7 *Hod* : bassin d'irrigation.

3 - La salinisation des sols

Le delta du Nil, du fait de sa localisation dans un milieu aride, souffre d'une forte évaporation des eaux d'irrigation qui provoque la salinisation des sols. Ce phénomène est d'autant plus intense à la périphérie du delta que la nappe phréatique affleure.

Les deltas, du fait de leur relief très plat, nécessitent des infrastructures de drainage sophistiquées pour évacuer les eaux d'irrigation. À la périphérie du delta du Nil, la nappe phréatique affleure en certains endroits ou bien se trouve à très faible profondeur, et son eau y est souvent saumâtre. Cette nappe gêne la croissance des plantes quand elle atteint leurs racines ; alors les cultures peuvent dépérir ou même mourir. On considère que son niveau doit se trouver au maximum à 1,25 mètre du sol, sous peine de retarder le développement des cultures. C'est en partie l'excès d'irrigation des terres salées qui a favorisé ce phénomène : en effet, *«au début du XIX^{ème} siècle, ce niveau était pendant l'étiage à 6 ou 8 mètres au centre de la Basse Égypte ; en 1886, il se trouvait à 3 ou 4 mètres. En 1908, la nappe se trouvait déjà à un mètre seulement du sol ; la conséquence était une diminution générale des récoltes qui allait de 15 à 30 % dans certaines régions du delta»*¹.

Avec l'instauration de l'irrigation pérenne au siècle dernier, les risques de salinisation des sols dans les zones périphériques se sont accrus du fait du mauvais drainage. Leurs sols argileux, saturés d'eau, ont actuellement des horizons superficiels qui contiennent jusqu'à 30 % de sel. Leur drainage est difficilement réalisable, les secteurs concernés étant situés pratiquement au niveau de la mer, ce qui exclut tout drainage par gravité². Dans ces zones au relief très plat et souffrant de la remontée de la nappe phréatique, le drainage n'est vraiment efficace que s'il est effectué par pompage.

4 - Le travail des mers

Le delta du Nil ne subit pas, comme la plupart des deltas tropicaux, la fureur de la mer et des marées (courants, vagues et tempêtes), ni celle de cyclones, la Mer Méditerranée étant le plus souvent paisible et pratiquement sans marée. Cela explique la forme très régulière du dessin de la côte qui borde le delta du Nil, car celle-ci n'a pas eu à subir une forte érosion marine, du moins tant que les apports du fleuve et les produits de l'érosion marine s'équilibraient.

Mais l'élévation du niveau de la mer, conjuguée au surpoids causé par l'apport d'alluvions, a provoqué un affaissement de la partie septentrionale du delta. En effet, il semble que tout le littoral méditerranéen de l'Égypte ait subi un mouvement d'affaissement depuis l'époque romaine. En 535 environ après JC, la mer submergea le cordon littoral et atteignit le lac Manzala ; l'envahissement progressa chaque année, si bien que les eaux marines finirent par se mêler entièrement à celles du lac. Tous les villages situés dans la partie basse de la région furent submergés, tandis que, de ceux localisés sur les zones élevées, il ne subsista que Tounah, Boura et quelques autres lieux. L'inondation complète de la région fut achevée cent ans avant la conquête arabe³.

Les lacs côtiers existaient dans l'Antiquité, mais ils avaient des limites très fluctuantes selon les variations annuelles de la crue du Nil qui les alimentait en eau. En effet, les lacs recevaient les eaux de drainage de tout le delta, ce qui explique que leur niveau dépendait des variations de la crue. D'autre part, sous l'influence des vents soufflant de la mer, les sables déversés par le fleuve, transportés ensuite par les courants marins dominants — de direction est-ouest, mais qui, à la hauteur de Damiette et de Rosette sont orientés, du fait de la configuration de la côte, du nord-ouest au sud-est — et rejetés enfin sur le littoral, sont venus s'ajouter aux limons déposés par les crues annuelles et ont favorisé par le poids de leur accumulation l'affaissement

1 LOZACH Jean : *op. cit.*, 1935, p. 65 et p. 75.

2 BAKRE M., BÉTHEMONT J., COMMÈRE R. et VANT A. : *L'Égypte et le haut barrage d'Assouan. De l'impact à la valorisation*. Presses de l'Université de Saint-Étienne, 1980, p. 47.

3 MAQRIZI : *La Description de l'Égypte*. Tiré de AUDEBEAU BEY C., 1918-1919, p. 118, voir note suivante.

des marges du delta¹. Ceci a eu pour effet de favoriser l'apparition de nombreux lacs qui rendent particulièrement difficile l'aménagement agricole de ces régions.

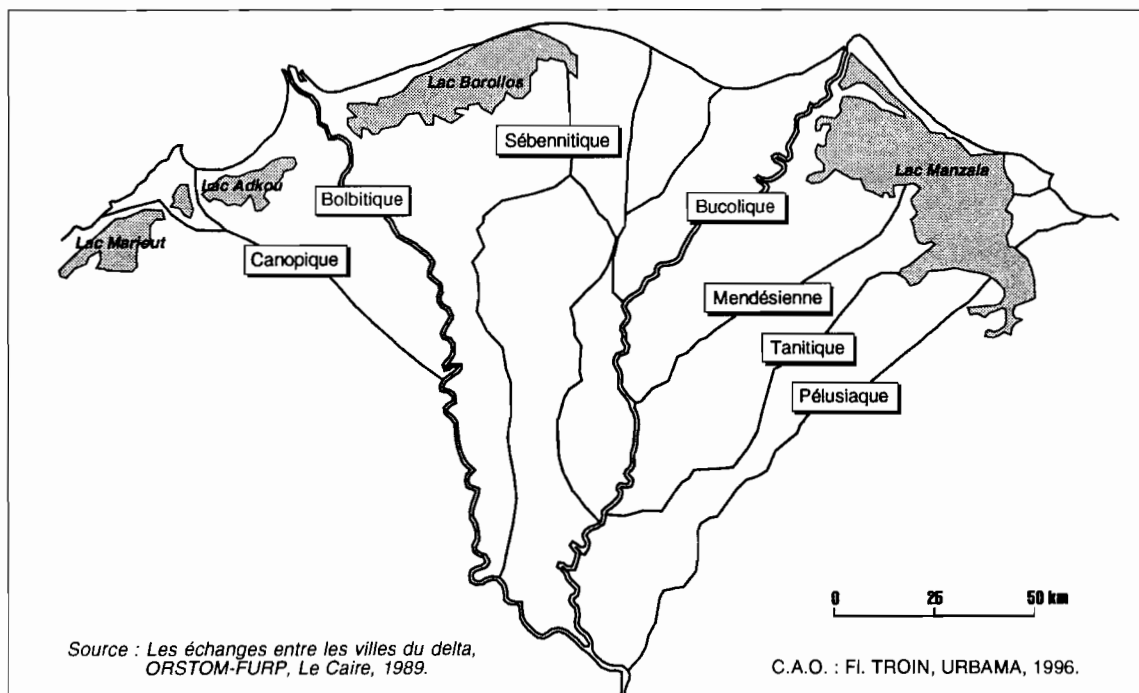
Depuis la construction du barrage d'Assouan et l'arrêt consécutif des apports alluviaux par le Nil, la mer a tendance à reprendre le dessus. À Damiette et à Rosette, ainsi que sur les plages les plus exposées aux courants marins nord-ouest/sud-est, la côte recule.

5 - L'inégale répartition de l'eau entre les deux branches du Nil

Les effets de la crue peuvent être accentués lorsqu'un déséquilibre topographique existe. Dans le delta du Nil, par exemple, la branche de Damiette se situe à une altitude supérieure de 1,50 m à celle de Rosette, ce qui explique que, avant l'installation du barrage Mohamed Ali à l'apex du delta, lorsque la crue arrivait dans la branche de Damiette, une partie de ses eaux avait tendance à s'écouler vers celle de Rosette en empruntant le canal Pharaoneyya qui les relie, offrant ainsi des possibilités accrues d'irrigation aux terres des provinces centrales le jouxtant ; une partie des eaux parvenait même à atteindre le canal de Rosette, puis la mer. *«Que le flot fut plus volumineux encore et les eaux du fleuve s'épandaient dans les bassins avec grande violence, risquant d'en rompre les digues et d'envahir les villages trop faiblement surélevés, entraînant leur destruction et la mort de leurs habitants»*². De ce fait, la branche de Damiette ne conservait qu'une faible partie des eaux de crue, ce qui rendait difficile l'irrigation des terres des provinces orientales du delta. Par ailleurs, pendant la période d'étiage, la branche de Damiette ne recevait que de maigres quantités d'eau, à peine suffisantes pour la consommation des habitants, jadis obligés de compenser le manque en creusant des puits³. La seule solution avait donc consisté, à l'époque où la crue n'avait pas encore été maîtrisée, à installer un ouvrage sur la branche de Damiette au niveau de l'embouchure du canal Pharaoneyya pour empêcher que l'eau ne s'écoule vers celle de Rosette et tenter ainsi de rétablir un meilleur équilibre.

Figure 3

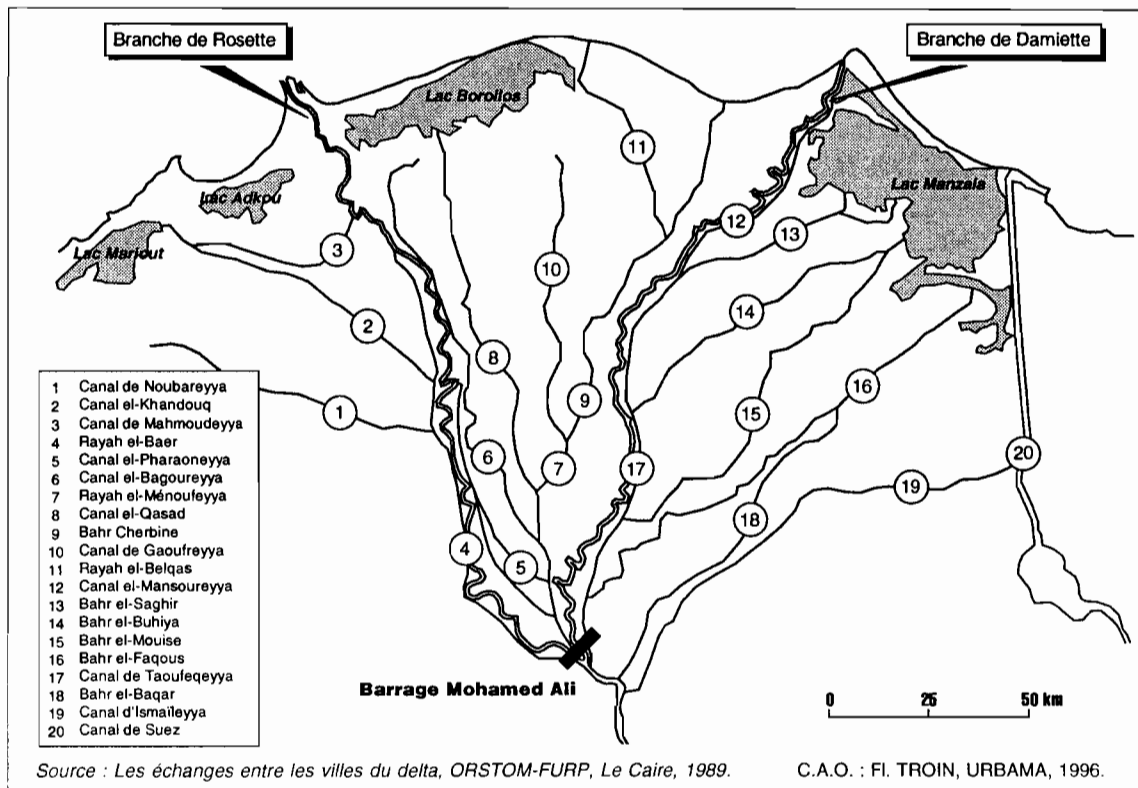
Localisation des anciennes branches du Nil à l'époque pharaonique.



1 AUDEBEAU BEY Charles : Note sur l'affaissement du nord du delta égyptien depuis l'empire romain. *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, Le Caire, 1918-1919, p. 133.

2 LOZACH Jean : *op. cit.*, 1935, p. 70.

3 *Ibid.*, pp. 21-22.

Figure 4 : Principaux canaux du delta du Nil en 1952.

Mais, en cas de forte crue, il était difficile de maintenir cet ouvrage ouvert. « Cela explique l'état de désolation dans lequel se trouvait cette région [la région orientale arrosée par les canaux de la branche de Damiette] au début du XIX^{ème} siècle, notamment dans les basses terres autrefois desservies par les branches Pélusienne, Tanitique et Mendésienne¹ dont l'entretien avait été négligé. Seuls quelques misérables villages subsistaient le long de leurs berges. En fait, la majeure partie de ces terres était inondée durant huit à neuf mois de l'année. Les seules terres cultivées se trouvaient le long du lac Manzala entre Damiette et Matareyya². En outre, le faible débit de l'eau dans le Bahr el-Mouise (nom de l'ancienne branche Tanitique) ne permettait pas de contrer la montée des eaux salées dans le lac Manzala. Jusqu'à une distance de 24 à 27 miles de celui-ci, la terre était transformée en un véritable marécage salé. On dut de ce fait construire un barrage à l'embouchure de cette branche³.

C - La carte des densités de population : du déterminisme géographique à la capacité d'aménagement de l'espace par l'homme

L'inondation des terres agricoles par la crue annuelle et la qualité des sols alluviaux régulièrement renouvelés ont rendu possible, dans le delta du Nil, l'entassement des hommes. Ceux-ci eurent tendance à s'installer là où les terres étaient les plus riches et où la maîtrise de l'hydraulique était la plus facile. Dans un milieu aussi dépendant de l'eau que le delta du Nil, l'occupation humaine a ainsi été déterminée par la capacité des hommes à irriguer et drainer les terres et s'est effectuée depuis les zones les plus élevées jusqu'aux zones basses. « C'est l'eau qui a créé ici les régions géographiques avec leurs caractères particuliers. C'est suivant la

1 Le Nil, selon les historiens de l'Antiquité, se divisait en sept branches en arrivant dans le delta : Canopique, Bolbitique, Sébennitique, Bucolique, Mendésienne, Tanitique, Pélusiaque (ou Pélusienne). De nos jours, il ne subsiste que les 2^{ème} et 4^{ème}, les autres ayant été transformées partiellement en canaux ou ayant disparu. Voir figure 4 ci-dessus.

2 RIVLIN Helen : *op. cit.*, 1961, p. 230.

3 *Ibid.*, p. 230.

facilité plus ou moins grande avec laquelle elle est amenée ou chassée que la contrée est fertile ou pauvre, peuplée ou quasi déserte... La cause essentielle des différences est une question d'irrigation et de drainage, et c'est en définitive le niveau du sol et l'éloignement de la mer qui engendrent la région...»¹.

1 - Les fortes densités démographiques du Haut Delta

Le delta du Nil a été occupé par l'homme bien après la vallée, dans laquelle la civilisation pharaonique est née. Il nécessite en effet un encadrement étatique beaucoup plus fort et efficace que celle-ci, pour organiser les travaux et réaliser des aménagements. C'est sur les plus hautes terres du delta, là où le drainage pouvait s'effectuer par gravité, que la population s'est d'abord concentrée. La carte des densités de population coïncide assez sensiblement avec celle de la fertilité des sols, à quelques exceptions près (figure 5, pp. 25-26 et figure 6, p. 28). Région essentiellement agricole pendant des siècles, le delta a été occupé pour la qualité de ses sols enrichis par le limon légendaire du Nil. La richesse des provinces dépendait de la qualité des sols et de la capacité des pouvoirs en place à maîtriser l'irrigation et le drainage.

Le delta possède une topographie très plate avec une pente très douce en direction de la mer ; la dénivellation est de 17 mètres entre Le Caire et Alexandrie, alors que les deux villes sont distantes d'environ 180 km, soit une pente de 0,09 ‰. Le sol deltaïque a été modelé durant des milliers d'années par les apports continus d'alluvions des différents bras du fleuve. Le limon fertile se déposait au fond des bassins d'irrigation, que l'homme avait construits pour emprisonner la crue, ou sur le bord des sept bras du fleuve.

Dans un paysage aussi plat, la moindre dénivellation modifie les conditions de l'agriculture. La qualité des sols et leur aptitude à être irrigués ou drainés dépendent étroitement de leur niveau par rapport à la mer et à la nappe phréatique. De plus, les hommes ont de tout temps cherché à s'installer sur les zones les plus élevées (les bourrelets du fleuve et des canaux principaux) pour être à l'abri de la crue, mais aussi pour bénéficier des moyens de communication fluviaux.

C'est dans le centre et le sud du delta, régions possédant le triple avantage de la fertilité de leurs sols, d'un bon drainage naturel et de la proximité de la capitale, et accessibles par les multiples canaux qui y confluaient, que les densités ont été de tout temps les plus fortes.

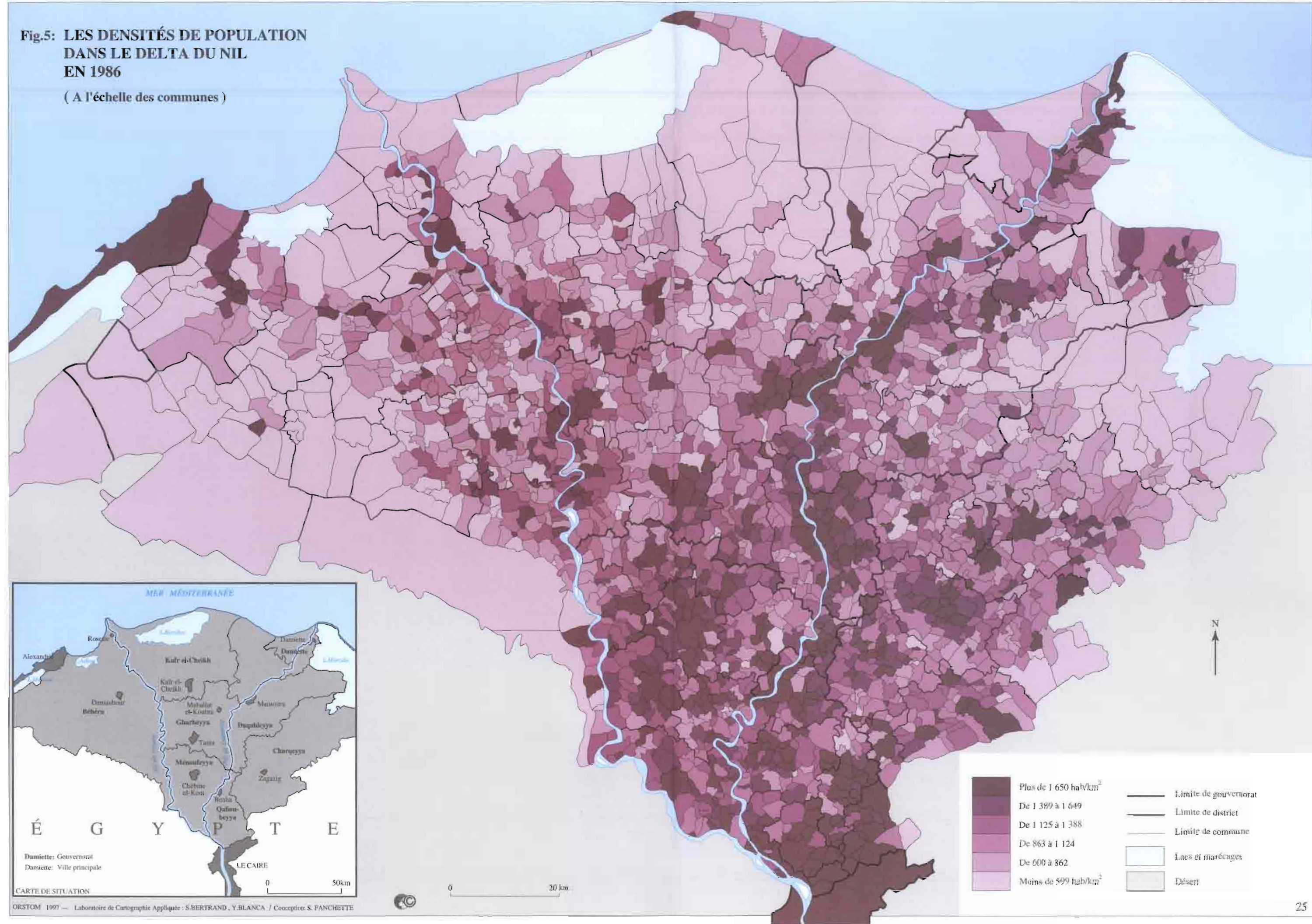
Les sols alluvionnaires les plus riches (de 1^{ère} et 2^{ème} classes) se trouvent au-dessus de la courbe de niveau de 3-4 mètres (figure 7, p. 29). Entre les deux branches du Nil et jusqu'au nord du gouvernorat de Gharbeyya, les sols sont de très bonne qualité, avec cependant des îlots de terres sableuses moins enrichies. En dessous de la courbe de niveau de 3-4 mètres, on trouve des sols de 3^{ème} et 4^{ème} classes, d'origine marécageuse et qui sont difficilement cultivables sans bonification et sans drainage par pompage.

À l'ouest du delta, on ne trouve presque pas de terres de bonne qualité, excepté le long de la branche de Rosette et aux emplacements de l'ancienne branche Canopique et du canal d'Alexandrie. Le faible alluvionnement y est dû, d'une part, au réseau plus lâche des canaux principaux — or, c'est à leur proximité que l'essentiel de l'alluvionnement s'effectue — et, d'autre part, au fait que le débit de la branche de Rosette, située à un mètre et demi en dessous de la branche de Damiette, est très élevé. De ce fait, les dépôts le long des rives de la branche de Rosette sont plus grossiers que le long de celle de Damiette. Cette dernière, en revanche, du fait de son plus faible débit et de sa plus faible pente, a donné naissance à plusieurs défluent qui, incapables d'atteindre la mer, s'écoulaient lentement vers les basses terres orientales de la zone du lac Manzala. La faiblesse du débit de ces défluent a favorisé le dépôt des éléments fins le long de ses berges. Les alluvions de ces différentes branches ont ainsi permis un étalement du delta vers l'est.

¹ LOZACH Jean : *op. cit.*, 1935, p. 169.

**Fig.5: LES DENSITÉS DE POPULATION
DANS LE DELTA DU NIL
EN 1986**

(A l'échelle des communes)



CARTE DE SITUATION
ORSTOM 1997 — Laboratoire de Cartographie Appliquée : S.BERTRAND, Y.BLANCA / Conception: S.FANCHETTE

2 - Les fortes densités de population sur les bourrelets des branches du Nil

Le Nil, à travers son réseau ramifié de branches et de canaux, a drainé de riches alluvions qui se sont déposées sur leurs berges. Sur ces bourrelets exhausés d'environ un mètre par rapport à la plaine (figure 7, p. 29), les sols sont argileux et argilo-sableux (figure 8, p. 30). À l'est du delta, dans l'actuel gouvernorat de la Charqeyya et à l'est de celui de la Daqahleyya, on remarque des avancées de terres de la 2^{ème} classe au milieu d'autres de moindre qualité : c'est le cas des sols longeant le Bahr el-Mouise, principal canal de la région, et correspondant en partie à l'ancienne branche Tanitique, et de ceux situés le long du canal Abou Menegeh, ancienne branche Pélusiaque. Plus au nord, près de la ville de Mansoura, les sols des bourrelets du Bahr el-Saghir, correspondant à l'ancienne branche Mendésienne, constituent une véritable avancée de terres riches dans une région où elles ont plutôt tendance à être marécageuses et de faible qualité, du fait de la proximité du lac Manzala. Le long de la branche de Damiette, on trouve sans discontinuer de très bonnes terres, mais dont l'extension de part et d'autre du fleuve diminue plus on se rapproche de la mer. Les terres localisées sur les bourrelets des anciennes et actuelles branches du Nil possédaient un quadruple avantage :

- Un accès permanent à l'eau d'irrigation, ce qui permettait de cultiver en été le coton, la canne à sucre, l'indigo et même le riz, toutes plantes dont les exigences en eau sont particulièrement élevées au printemps et en été.

- Un bon drainage naturel du fait de leur altitude supérieure aux terres de la plaine intra-deltaïque. À l'aval, le plancher alluvial le long de chacune des deux branches étant nettement plus élevé, par rapport à la plaine, qu'il ne l'est à l'amont — car l'alluvionnement est plus fort à proximité de l'embouchure —, le drainage des terres des bourrelets s'effectue d'autant plus facilement. Par ailleurs, la proximité des lacs et la faible longueur des canaux de drainage qui en découle y facilitent le drainage naturel. Cette infrastructure hydraulique de petite envergure a pu, de tout temps, être entretenue par des organisations villageoises, même au plus fort de la désintégration des États centraux¹.

- La possibilité de construire de façon permanente des habitations sur les bourrelets surélevés ; celles-ci, en période de crue, ne craignaient pas les inondations.

- Une situation facilitant le développement du commerce fluvial avec les villes de l'intérieur ou les ports internationaux comme Alexandrie, Damiette et Rosette.

Le long des axes fluviaux, de très grosses bourgades urbaines et rurales se sont ainsi anciennement constituées et ont réussi à se maintenir tout au long de l'histoire. La carte des densités de population fait donc apparaître, le long des branches du Nil (principalement celle de Damiette) et près des embouchures, de fortes densités. Le long de la branche de Rosette, en dehors de la région fortement peuplée de la Ménoufeyya, les densités ne sont élevées qu'aux abords du Nil, diminuant progressivement de part et d'autre du fleuve.

En dehors des zones qui bordent les branches du Nil, les fortes densités sont plus rares. Elles se trouvent pourtant, mais sous une forme plus ponctuelle, par exemple à la périphérie du delta. Elles s'expliquent alors par la présence de quelques villages de taille plus importante que la moyenne. Situés sur les bourrelets des anciennes branches du Nil et des canaux navigables, ils ont pu se protéger de la crue et profiter de la proximité de ces voies de communication. Ainsi, dans le nord-est du delta, on trouve, entre les villes de Mansoura et de Manzala, un chapelet de grosses agglomérations rurales. Elles sont localisées le long du Bahr el-Saghir, ancienne branche Mendésienne (figure 9, p. 31). Ces gros bourgs ruraux devaient vivre jadis du commerce fluvial et de la pêche, tout comme de l'agriculture pérenne. De même, à l'ouest du delta, dans la Béhéra, une ligne plus foncée (signalant donc des densités élevées) sur la carte des densités de population se suit de Kom Hamada à Damanhour, le long de l'ancienne branche Canopique et, dans une moindre mesure, le long du canal d'Alexandrie.

¹ BESANÇON Jacques : *op. cit.*, 1957, p. 98.

Figure 6

Fertilité des sols du delta du Nil.

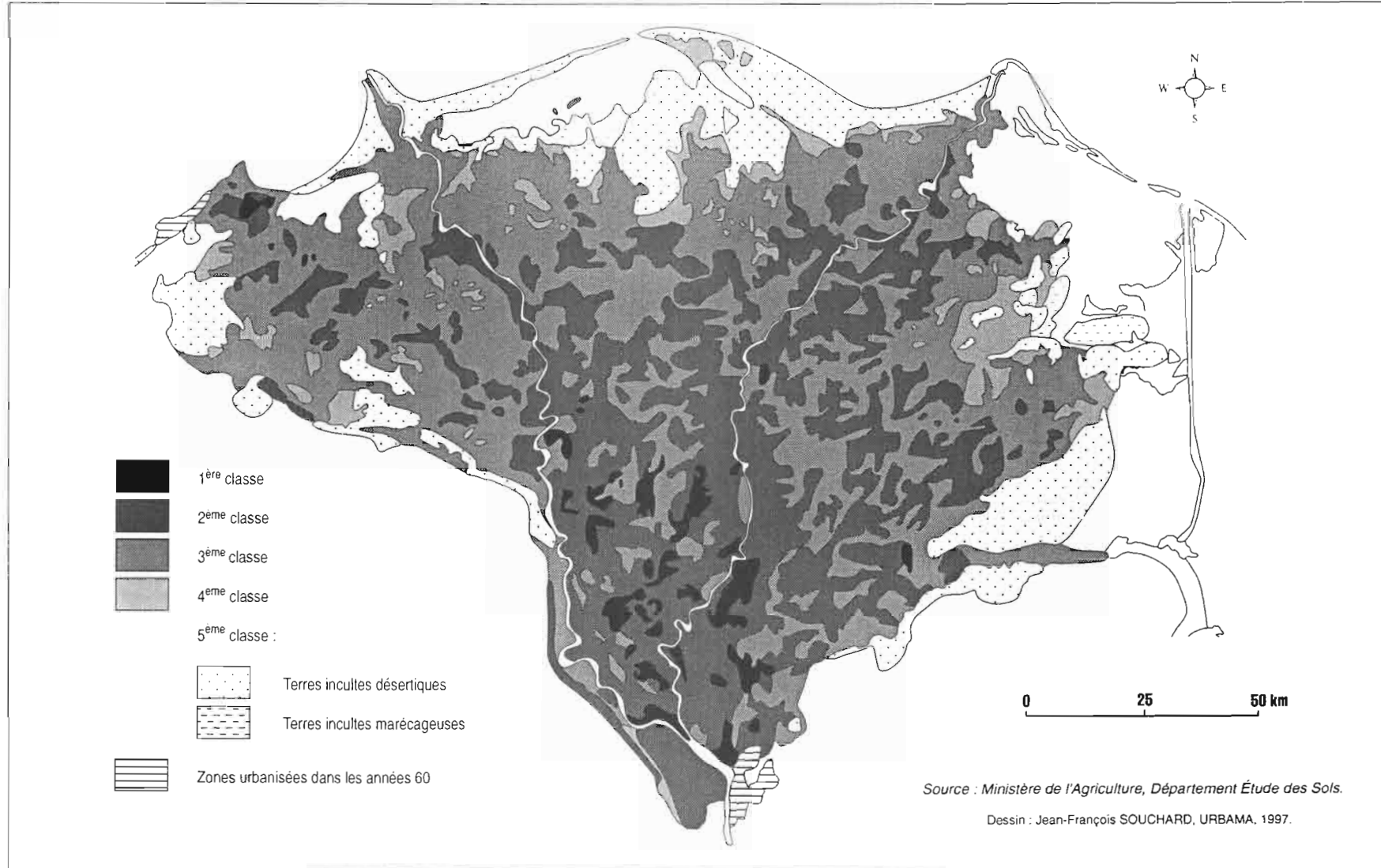


Figure 7
Carte topographique du delta du Nil.

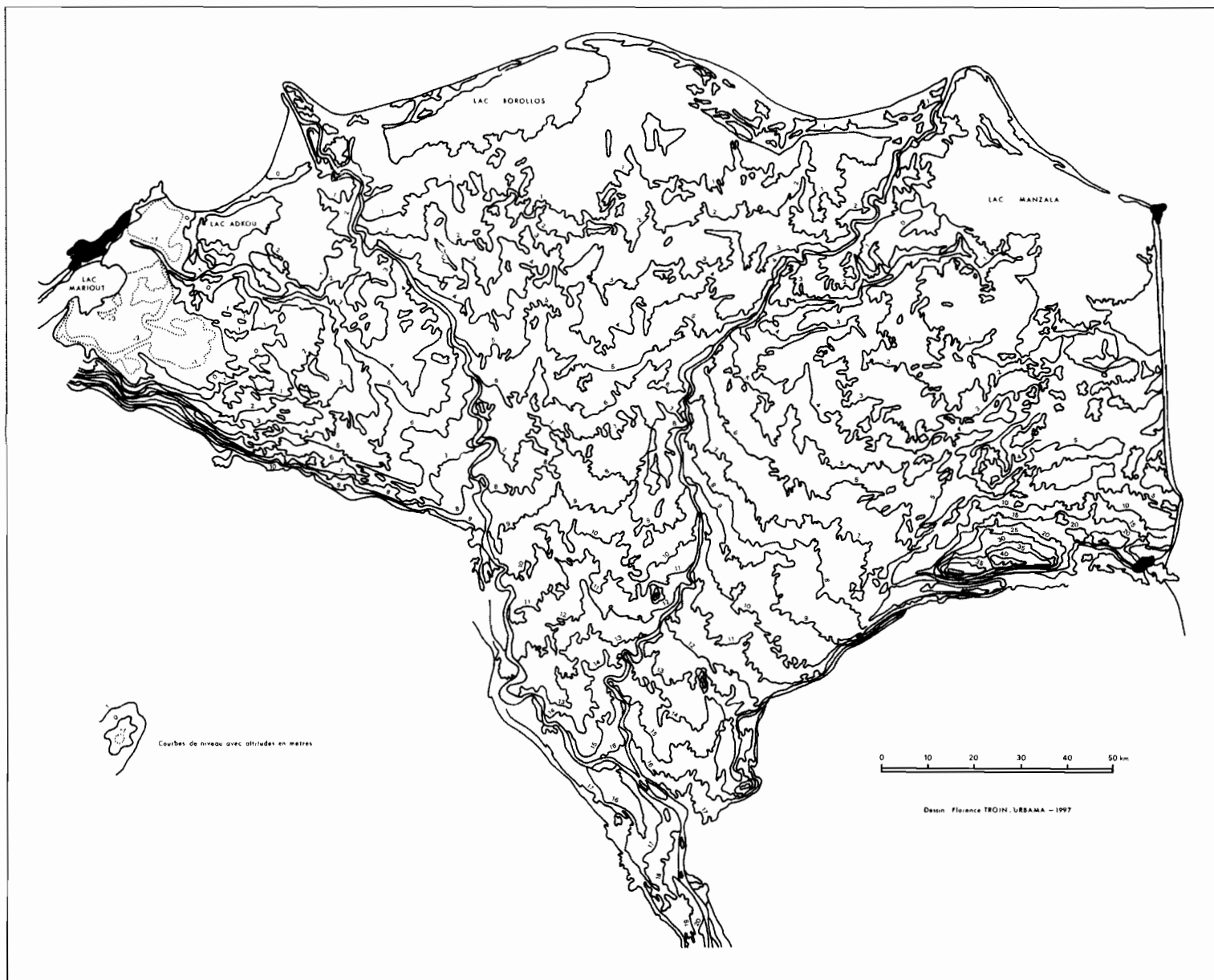
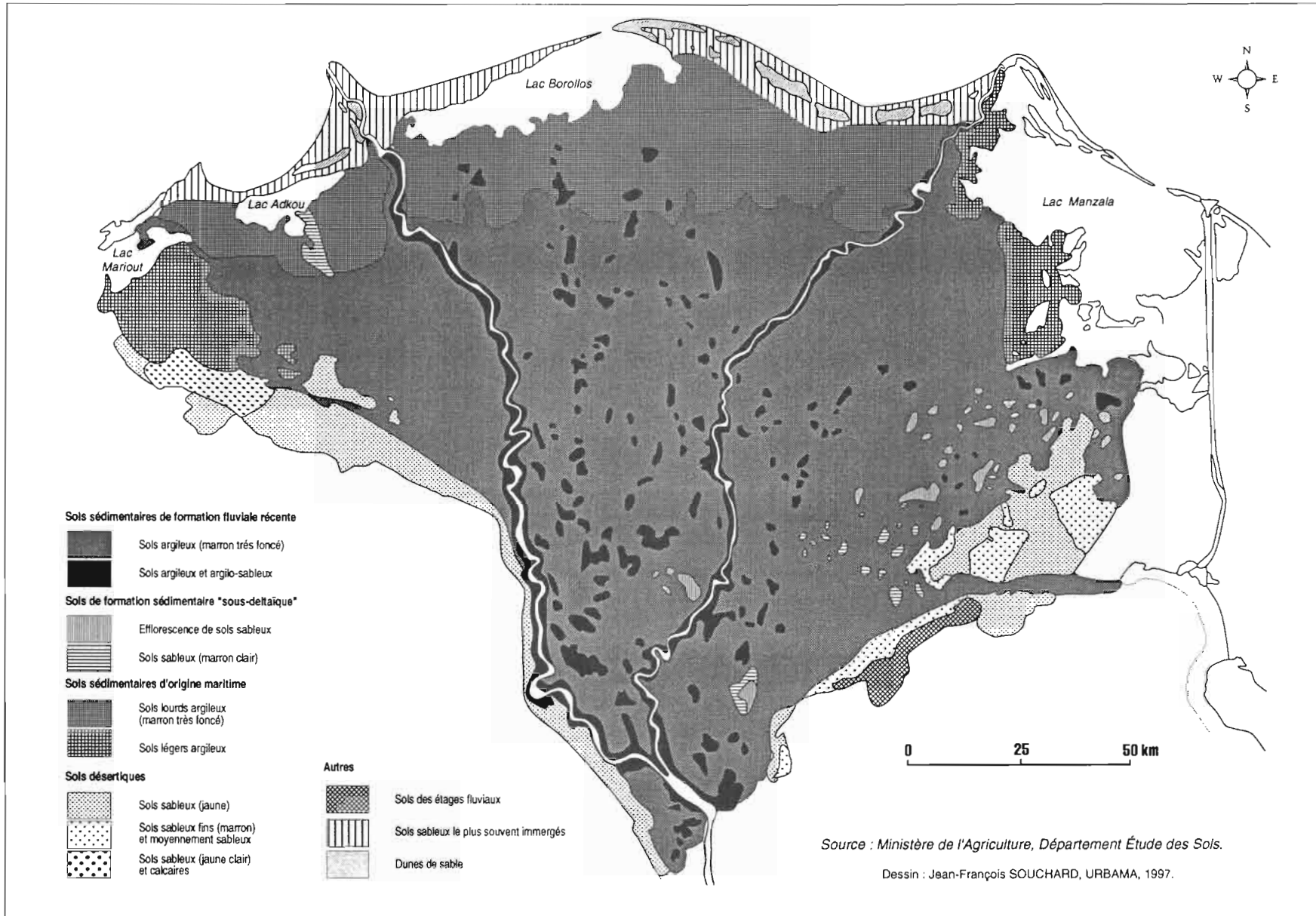


Figure 8

Typologie des sols du delta du Nil.

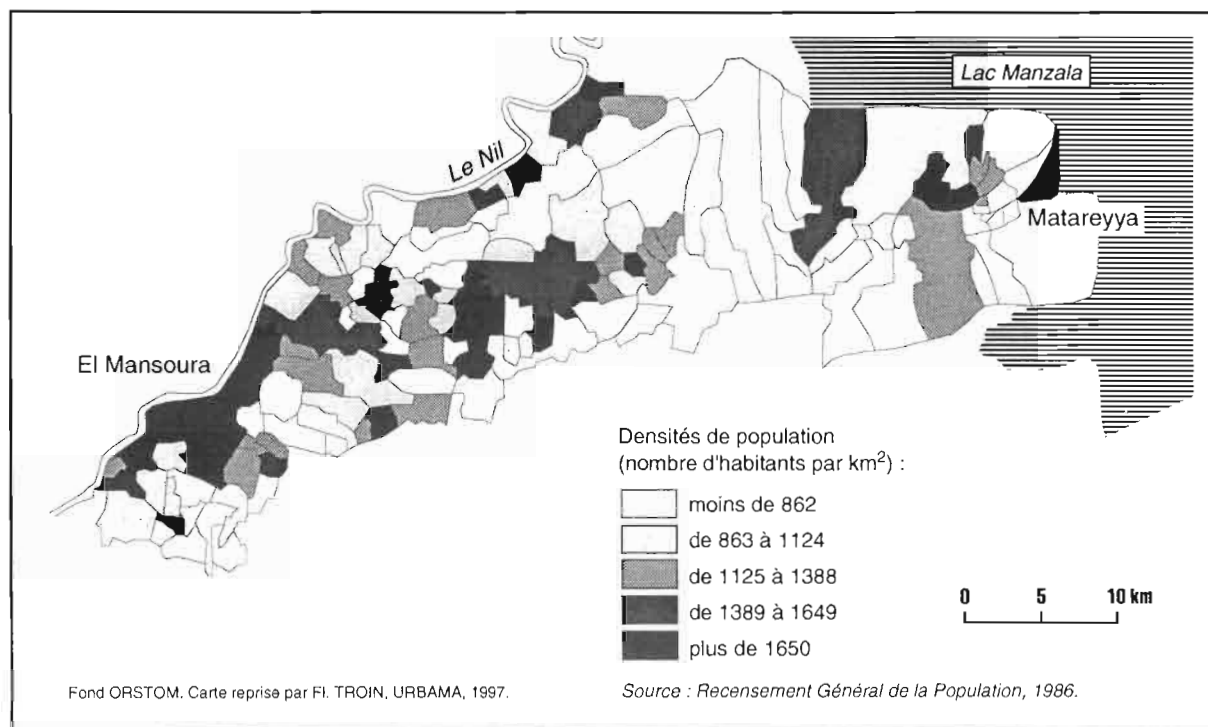


Source : Ministère de l'Agriculture, Département Étude des Sols.

Dessin : Jean-François SOUCHARD, URBAMA, 1997.

Figure 9

Les densités de population le long des bourrelets du Nil et du Bahr el-Saghir en 1986.



3 - Les basses terres marécageuses : des zones peu attractives pour l'homme

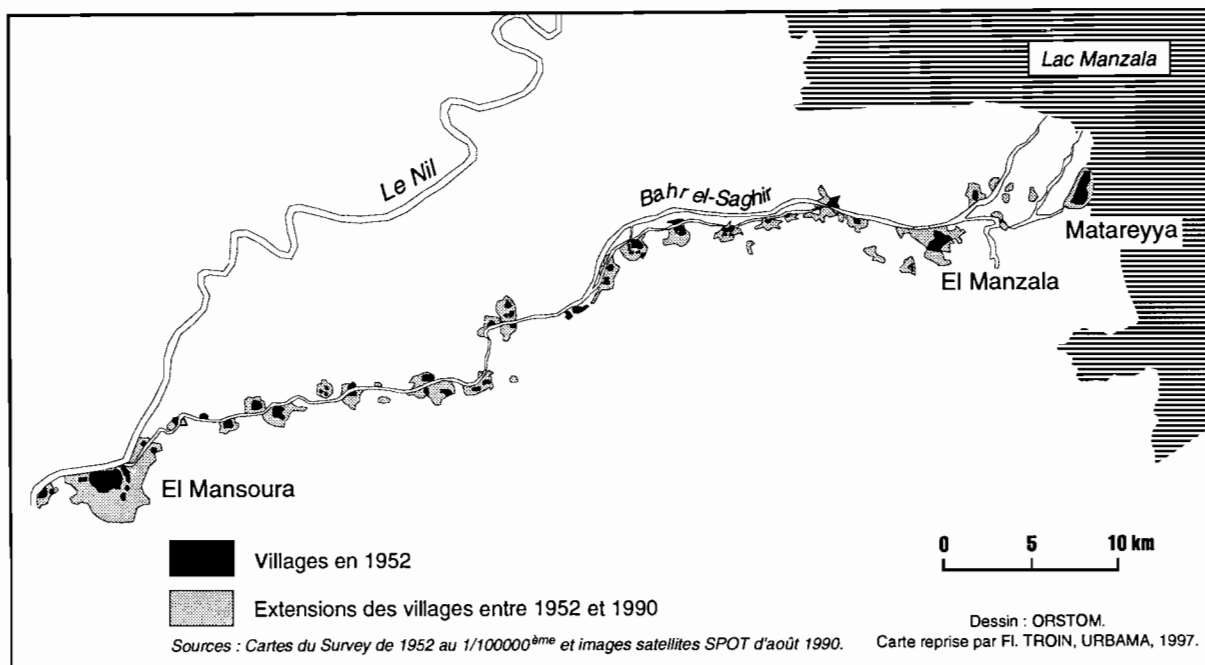
À la périphérie du delta, en dessous de la courbe de niveau de 3 mètres, les sols sont généralement de médiocre qualité et fortement salés. La salinisation des sols n'a fait que s'accroître avec le mauvais drainage et ce d'autant plus que les grands drains qui traversent le delta y débouchent. Les eaux de colature des drains secondaires, dont certains se trouvent à un niveau inférieur à celui de la mer, doivent être soutirées par pompage électrique. À la proximité des grands lacs qui bordent le delta, le drainage peut cependant s'effectuer plus facilement, mais requiert un entretien constant des infrastructures hydrauliques. Cela explique que, durant les époques d'incurie qu'a connues le delta, ces régions soient retournées à leur état naturel. D'une façon plus générale, ces régions n'ont pas bénéficié du même soin que les précédentes de la part des différents pouvoirs qui se sont succédés en Égypte. Or, il suffisait que les canaux d'amenée ne soient plus entretenus et curés pour qu'une région prospère retournât à son état naturel. Ce n'est que depuis le début du siècle dernier que les marges deltaïques ont été réoccupées par l'homme grâce aux programmes de bonification entrepris par Mohamed Ali. La médiocre qualité des sols n'y a toutefois jamais permis une occupation très dense.

Cependant, au bord des lacs, on trouve de grosses bourgades vivant principalement de la pêche et de la vente des poissons ou, comme sur la presqu'île de Matareyya, de la culture du riz. Au bord du lac de Manzala, cette presqu'île fait partie des lieux les plus densément peuplés du delta. «*Les îles de Matareyya sont très peuplées. Les cahutes qui recèlent leurs habitants, bâties en boue, ou partie en brique et partie en boue, couvrent entièrement leur surface. La population de ces îles comprend outre les femmes et les enfants, onze cents hommes occupés à la pêche et à la chasse des oiseaux aquatiques*»¹.

¹ Général ANDREOSSY : Mémoire sur le lac Menzaleh, in *La Description de l'Égypte. Tome IX : Antiquités et Mémoires*. Imprimerie Nationale, Paris, 1800, p. 525.

Figure 10

Les gros villages installés le long du Bahr el-Saghir.



Les grandes variations régionales de la qualité des sols traduisent fréquemment les irrégularités du processus d'alluvionnement causées par les divagations des canaux ainsi que la mort de certains bras ou de certains méandres. Dans ces zones encombrées de matériaux déposés par les eaux, ceux-ci sont d'autant plus sableux et lourds que les boucles ont été allongées. Par ailleurs, les anciens bassins d'inondation n'ont pas été sans jouer un rôle important dans les différences de perméabilité : les dépôts sableux tendaient à se former à proximité des brèches pratiquées dans les digues de ces bassins et les dépôts argileux plus loin. Les terres d'une grande partie de l'Égypte constituent ainsi une immense mosaïque en ce qui concerne leur perméabilité¹.

II - LA NÉCESSAIRE CONSTITUTION D'ÉTATS FORTS ET CENTRALISÉS POUR AMÉNAGER L'ESPACE HYDRAULIQUE DES DELTAS

«L'homme est premièrement un organisateur, membre d'une société plus ou moins capable d'encadrer un nombre plus ou moins grand d'humains, sur un territoire plus ou moins vaste, pour une durée plus ou moins longue. Une forte densité de population sur une grande surface et une longue durée s'explique d'abord par l'ouverture et l'orientation de techniques d'encadrement, ouverture et orientation qui n'ont pas été déterminées par les techniques de production. Une civilisation «supérieure» (la civilisation vietnamienne, par exemple) est très efficace aux points de vue de la densité, de l'espace et de la durée»².

A - Le contrôle des moyens de production agricole par l'État en Égypte

L'histoire de l'Égypte tout entière, et plus particulièrement celle du delta, est fondée sur la maîtrise de trois atouts : l'eau, la fertilité des sols et sa position de carrefour commercial entre

¹ AUDEBEAU BEY Charles : La perméabilité des terres de l'Égypte. *Bulletin de l'Institut Royal de Géographie du Caire*, 1909.

² GOUROU Pierre : *Terres de bonne espérance : le monde tropical*. Plon, Paris, 1982, p. 29.

Photo 1 : Le lac Mariout au nord-ouest du delta.



Photo 2 : Habitations de pêcheurs en bordure de la lagune du lac Mariout.

Photo 3 : Le port de Maadeyya entre le lac Adkou et la Méditerranée.



Photo 4 : Canal principal dans la province de la Charqeyya.

l'Orient, l'Afrique et l'Occident. Ces trois éléments ont constitué à la fois la grandeur de l'Égypte, mais aussi sa perte, car cette richesse fut convoitée depuis le début de l'histoire par de nombreux peuples, entraînant de longues périodes d'instabilité politique et des guerres destructrices. La maîtrise de ces trois atouts a tout au long de l'histoire nécessité la présence d'un État fort, d'un pouvoir centralisé, localisé dans la capitale au carrefour de la vallée et du delta, aménageur de l'hydraulique et drainant la riche production agricole du pays. Les Pharaons, et plus tard Mohamed Ali ou Nasser, se sont plus soucieux d'un développement économique fondé sur une richesse "nationale", afin de financer une armée puissante, que du développement régional ou villageois. Ils confinèrent les campagnes dans la production agricole et délèguèrent aux villes, et principalement à la capitale, la fonction de production industrielle (ou artisanale), ce qui eut pour effet de freiner tout développement régional axé sur une transformation des ressources locales. Le drainage de la majeure partie des "surplus" agricoles par l'État vers les grandes villes et à l'extérieur du pays a handicapé les provinces et limité la possibilité d'une répartition spatiale équilibrée des ressources.

1 - Contenir l'inondation et limiter la sécheresse pour éviter les crises hydrauliques

Les deltas des grands fleuves tropicaux ou des régions arides et semi-arides requièrent, du fait de leurs particularités hydrauliques (crues abondantes ou violentes, risques d'inondations et de sécheresses...), des gouvernements capables d'organiser les aménagements sur de vastes espaces.

Autrefois, faute de pouvoir retenir les crues par des barrages, les moyens disponibles pour protéger les populations des deltas ou des vallées contre les inondations étaient très limités. Tout d'abord, il fallait prévenir la crue, ce qui nécessitait une pratique scientifique très élaborée ; ensuite disposer d'un pouvoir suffisant pour lever des armées d'hommes pour consolider les digues. L'entretien des aménagements hydrauliques exigeait ainsi de grandes opérations de recrutement et un contrôle sévère au niveau local et cette nécessité renforçait l'autorité quasi militaire du gouvernement administratif.

La maîtrise des deltas exigeait de contenir les débordements fluviaux, c'est-à-dire de mettre en place un réseau de digues, de construire de grands réservoirs d'eau pour supporter les années de sécheresse et d'entretenir les infrastructures hydrauliques. *« Cela fut obtenu par l'efficacité des techniques d'encadrement qui surent mobiliser les paysans et soumettre leurs efforts au contrôle des magistrats. L'agriculture hydraulique nécessite des travaux d'irrigation et de régulation des inondations sur une grande échelle et dirigés par l'État, car ce sont les régions potentiellement les plus fertiles qui sont les plus menacées et c'est là que les sociétés ont cherché à s'installer. Une grosse quantité d'eau ne peut être canalisée que par l'emploi d'une main-d'œuvre abondante, et cette main-d'œuvre doit être coordonnée, disciplinée, dirigée »*¹.

Si la nécessité d'aménager les deltas, de contrôler les inondations ou d'emmagasiner les crues n'a pas automatiquement engendré de pouvoirs despotiques et totalitaires (comme le prouvent les cas du delta du Pô en Italie ou celui des Pays-Bas), il s'avère néanmoins que, dans les pays où l'économie de vastes régions dépend fondamentalement de l'agriculture irriguée, de telles institutions ont vu le jour.

Que l'Égypte ait été gouvernée par des Pharaons ou des puissances étrangères, ses gouvernants ont dû remplir des tâches identiques pour organiser la production et contrôler la population. Durant les 2 000 ans qui suivirent la fin de l'empire pharaonique, l'Égypte fut exploitée par de nombreux empires (romain, byzantin, arabe, ottoman...). L'intérêt que ceux-ci lui portaient, et qu'ils manifestaient surtout pour le delta, était grand, car elle contrôlait les routes commerciales, avait un potentiel agricole extraordinaire et que son delta était facilement

¹ WITTFOGEL Karl : *op. cit.*, 1977, pp. 31-32.

pénétrable par les canaux navigables. C'était un pays de paysans non armés où seuls quelques bédouins pouvaient présenter un danger pour l'envahisseur aux époques d'affaiblissement de l'État. La plupart de ces puissances, pour mieux extorquer les richesses de cette vallée exceptionnelle dans cette région aride, ont essayé de développer et de contrôler les moyens de production agricole, à savoir l'infrastructure hydraulique et la terre. Mais les différents envahisseurs qui se sont succédés à la tête du pays n'ont jamais pu atteindre systématiquement les objectifs précédemment cités. Qu'un empereur n'arrivât pas à maîtriser les velléités d'autonomie du "vizir" en place — ce qui survenait systématiquement à chaque fois que l'empire dominateur devenait trop grand et difficile à gérer —, le fragile équilibre sur lequel l'Égypte reposait se brisait et laissait place à des périodes d'incurie au cours desquelles le delta s'affaiblissait.

Chaque défaillance dans l'aménagement du delta entraîna des catastrophes humaines et agricoles : inondations, épidémies, divagation des canaux, salinisation des sols et limitation de la navigation. Ainsi, les divergences et les luttes intestines qui se manifestèrent entre les Mamelouks, "seigneurs féodaux" dépendants du gouverneur en place à la fin de l'époque ottomane, exacerbèrent les risques de guerres et, par là même, les besoins financiers pour que chacune des parties se procure armes et soldats. Cela se traduisit par plus d'impôts et plus de pression sur les campagnes.

Moins le pouvoir de l'État était fort, moins le contrôle de l'eau était assuré, et plus les exactions des percepteurs d'impôts étaient nombreuses. Les populations de villages entiers fuirent leur oppression.

Le passage de la mainmise ottomane sur l'Égypte à celle de Mohamed Ali au début du XIX^{ème} siècle fut favorisé par l'affaiblissement du pouvoir du *Pacha* en place, face à l'accaparement de plus en plus important réalisé par les *moultazims*¹ sur le foncier. Le contrôle de l'hydraulique et du territoire égyptien fut à la mesure du pouvoir centralisé et fort de ce nouveau despote.

Mohamed Ali, lorsqu'il s'installa à la tête de l'Égypte, n'avait d'autres désirs que de libérer ce pays du joug ottoman et de créer un État fort et indépendant. Cela ne pouvait se faire qu'avec l'assurance d'un pouvoir puissant et centralisé et d'une administration obéissante et appliquée, d'où sa lutte contre les pouvoirs des seigneurs et des notables ruraux (mamelouks et *'ulamas*²) d'un côté et, de l'autre, ses efforts pour le renforcement des autorités locales de province (*cheikh* et *omdah*³), la révision du cadastre et la refonte envisagée de l'agriculture en vue de la rationaliser⁴.

2 - Un pouvoir centralisé pour un meilleur aménagement de l'espace hydraulique

Le delta a connu des visages différents au cours de son histoire ; tout dépendait en effet du pouvoir qui le dominait et de la capacité de celui-ci à maîtriser l'eau du Nil, parce que « *c'est dans le delta que se sont posés pour les Égyptiens les grands problèmes sociaux, car c'est ici que le travail collectif a dû être organisé sur une très vaste échelle. Aussi est-il probable que les premiers efforts pour unifier les pouvoirs religieux et politiques ont été réalisés par des chefs du delta* »⁵.

a) Heurs et malheurs de la gestion hydraulique du delta du Nil

Des Pharaons à l'invasion arabe, malgré des périodes d'incurie et de guerres pour repousser les invasions provenant de Syrie et de Libye, le développement des infrastructures

1 Grands fermiers levant l'impôt à l'époque mamelouke et ottomane.

2 *'Ulamas* : hommes de science.

3 *Omdah* : maire de village.

4 DELANOUE Gilbert : Le nationalisme égyptien, in GREPO, *L'Égypte d'aujourd'hui. Permanence et changements (1805-1976)*, Éditions du CNRS, Paris, 1977, p. 148.

5 MORET A. : *Le Nil et la civilisation égyptienne*. Édit. La Renaissance du Livre, Paris, 1926, p. 85.

hydrauliques, l'entretien et l'aménagement des canaux jusqu'aux régions les plus reculées du delta se poursuivirent néanmoins, même si ce ne fut pas toujours avec la même conscience que sous les Pharaons.

Les terres qui nécessitaient le plus un contrôle efficace de l'hydraulique avoisinaient les lacs de la périphérie (les *baharis*). Elles avaient été déjà cultivées pendant les périodes ptolémaïque et romaine et probablement aussi à l'époque pharaonique proprement dite, ainsi qu'en témoigne l'existence d'un nombre considérable de vestiges d'anciennes villes. Pendant l'Antiquité, toute la Basse Égypte était soumise au régime des bassins d'inondation dont l'origine remonte au début des temps. Les terres *baharis* s'étaient peu à peu dessalées sur une certaine profondeur et les cultures de céréales étaient faites dans les *hods*.

De grandes villes et une multitude de villages avaient été établis dans le nord du pays, devenu cultivable. Les terres avoisinant ces villes se trouvaient souvent à des cotes comprises entre 1 et 2 mètres au-dessus du niveau de la mer, quelquefois plus bas encore. Cette région resta prospère tant qu'une administration vigilante veilla à l'entretien des artères d'irrigation et de colature, des digues et de leurs brèches.

Avec l'invasion arabe, le contrôle et l'exploitation de l'Égypte s'effectuèrent depuis Médine, Baghdad ou Damas de la même façon que sous l'Empire Romain. La vallée du Nil apportait les céréales indispensables à l'alimentation du pays conquérant. À l'arrivée des Mamelouks en 1250, le pouvoir était affaibli par les guerres contre les Croisés. Les nouveaux dirigeants du pays se souciaient plus du contrôle des routes commerciales, grâce à leur armée, que de l'entretien des canaux d'irrigation. Les canaux étaient bouchés, l'eau n'atteignait plus les terres et les surfaces cultivées diminuèrent. Non contents de ruiner l'agriculture, ils chargeaient les paysans de lourds impôts. Alexandrie se trouva ainsi privée d'eau et une part importante des régions côtières du delta retourna à sa stérilité originelle. La plupart des Mamelouks qui se succédèrent à la tête du pays s'intéressaient en fait surtout au commerce international qui fleurissait depuis la fin des Croisades et qui constituait leur principale ressource.

Durant l'époque ottomane, le processus de dégradation de l'agriculture s'accrut, au point que les famines et désertions de villages diminuèrent de moitié les superficies habitées et cultivées de cette région. *«C'est sans doute en raison de leurs origines pastorales que les Turcs s'intéressaient moins au développement de l'agriculture qu'aux entreprises militaires. En général, ils ne montrèrent guère de soin pour les travaux hydrauliques. En leurs qualités de despotes orientaux, organisateurs en matière de guerre, de paix et d'exploitation fiscale, ils remportèrent de grands succès»*¹.

b) Les crises hydrauliques et la diminution des surfaces cultivées dans le delta

Dès le début de l'époque arabe, des témoignages montrent que des terres avaient commencé à être abandonnées à la périphérie du delta : *«Depuis l'est de Péluse jusqu'à l'extrémité du pays desservi par le canal d'Alexandrie, il y a un mois de marche ; tout cet espace est resté couvert de cultures jusqu'après l'année 330 de l'Hégire (951 ap. JC) ; mais la plus grande partie en a été détruite»*².

Les marges septentrionales du delta furent ainsi en partie abandonnées (excepté le long des canaux et des branches du fleuve) pour deux types de raisons :

◆ Les causes naturelles

- La trop grande longueur des diverses branches du Nil. Celles-ci se comblèrent graduellement, le fleuve tendant à se frayer le chemin le plus court pour se rendre à la mer.

1 WITTFOGEL Karl : *op. cit.*, 1977, p. 209.

2 ELMAKHZOUMI Abou Hassan cité par AUDEBEAU BEY C. : Les terres du nord du delta égyptien, *Bulletin de l'Institut Royal de Géographie du Caire*, 1928, p. 782.

• L'affaissement des marges septentrionales du delta et l'élévation du niveau de la mer. Ils ont provoqué un envahissement par les mers des terres cultivées. Les villes et les villages localisés sur les îles ou sur les bords des lacs furent rapidement inondés et disparurent.

◆ Les causes artificielles

Il s'agit principalement d'un manque de curage dans les canaux à très faible pente. Ceux du nord du pays, du fait de la négligence dans le maintien en bon état des artères d'évacuation, furent comblés : ainsi les eaux des bassins, au lieu d'être rejetées directement dans les lacs ou dans la mer à la fin du mois d'octobre, restaient en partie sur les terres durant de longs mois ; en avril, lorsque l'évaporation des eaux était très forte, les sels solubles envahissaient progressivement les couches supérieures du sol et les frappaient de stérilité.

La périphérie du delta retourna, à l'exception des quelques zones localisées près des branches de Rosette et de Damiette et le long des canaux importants, à son état naturel, un vaste marécage, et se vida de ses habitants. L'espace irrigué et cultivé ne s'étendait plus guère au-delà de la courbe de niveau des 3-4 mètres. L'eau séjournait sur les terres après les périodes de crues et elle disparaissait par voie d'évaporation au bout de plusieurs mois. Des régions prospères se transformèrent peu à peu en de vastes solitudes. Le delta, qui couvrait 2 331 583 ha à l'époque romaine, ne mesurait plus à l'époque de l'Expédition Française que 1 147 549 ha¹. C'est ainsi que les cartes de l'Expédition de Bonaparte montrent des plaines situées à 60 km de la Méditerranée submergées pendant 8 à 9 mois. Les savants de l'Expédition d'Égypte dirigée par Bonaparte à la fin du XVIII^{ème} siècle furent ainsi les témoins des conséquences d'une période marquée par plusieurs siècles de mauvaise gestion des eaux du Nil.

De nombreux villages avaient disparu, soit à cause des inondations, soit par désertion, soit par suite des famines ou épidémies qui ravagèrent cette région durant le Moyen-Âge. La carte du delta au XIV^{ème} siècle dressée par Omar Toussoum² dans son livre "*La Géographie de l'Égypte à l'époque arabe*" à partir du cadastre qu'avait fait établir le grand administrateur que fut Naçiri, montre le grand nombre de villages de cette époque n'existant plus au début du XX^{ème} siècle (figure 11, p. 39).

c) La reprise de l'aménagement du delta par Mohamed Ali

Avec l'avènement de Mohamed Ali au début du XIX^{ème} siècle, c'est la population entière qui fut mise à contribution pour la recolonisation de l'espace deltaïque. Celle-ci se fit cependant dans un contexte démographique catastrophique : la population égyptienne était descendue à environ 4 millions d'habitants, alors que, à l'époque romaine, elle avoisinait les 12-14 millions d'habitants³. L'État parvint néanmoins à réquisitionner le quart de la population masculine en âge de travailler pour curer et construire les canaux. En 1848, le recensement de la population indiquait que 634 000 hommes étaient corvéables⁴.

Le coût financier de ces opérations était à la hauteur de la puissance que possédait l'État pour lever l'impôt. Le développement de l'agriculture, et notamment l'introduction dans les assolements de la culture du coton pour accroître les revenus de l'État, les nombreuses guerres menées pour contrôler les routes commerciales, furent autant d'opérations de même type que celles que les Pharaons avaient déjà entreprises quelques millénaires plus tôt pour contrôler les richesses du pays.

1 LE PÈRE Gratien : Mémoire sur les lacs et les déserts de la Basse Égypte, in *La Description de l'Égypte. Tome XVI : État moderne*. Paris, Imprimerie Nationale, 1800, p. 226.

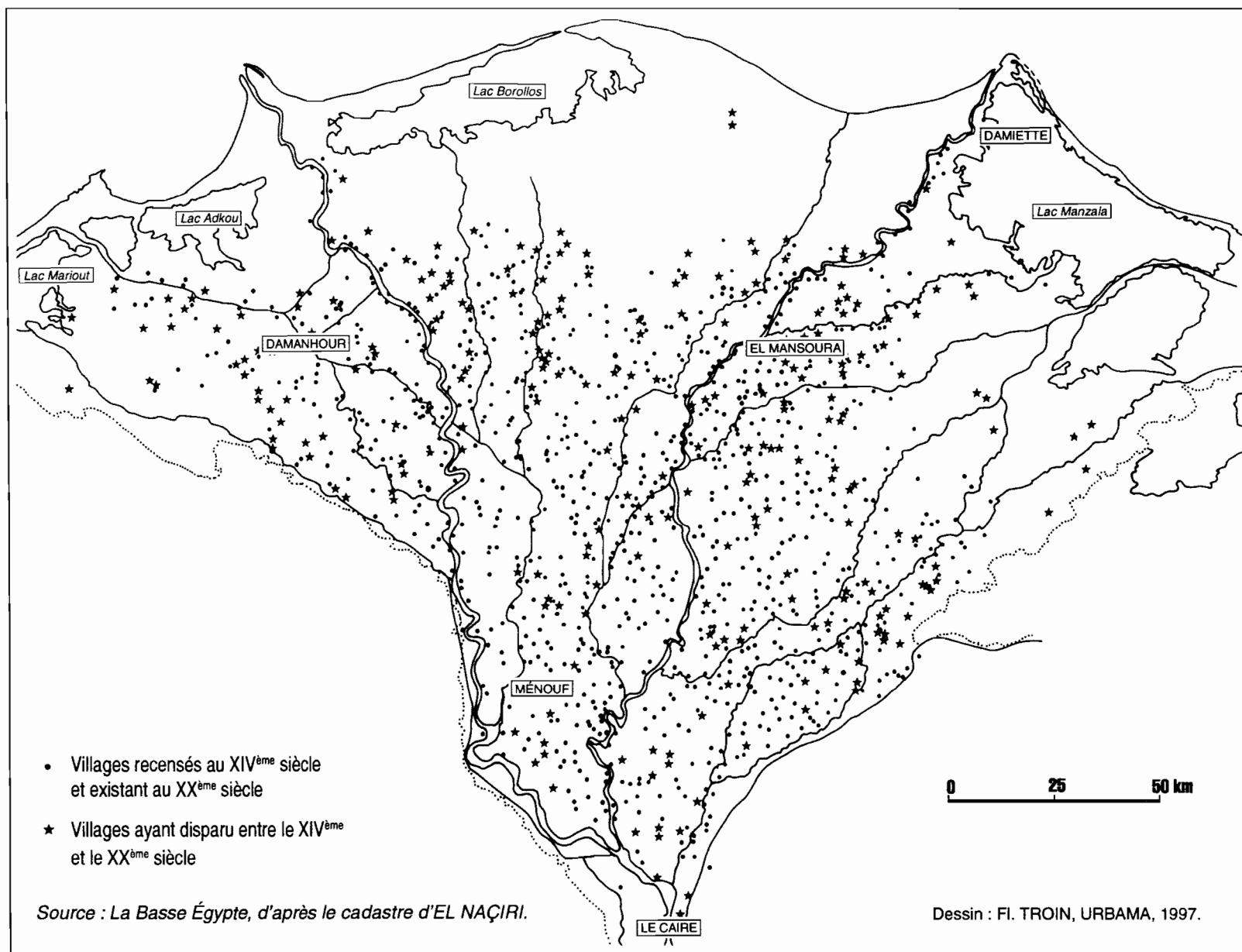
2 TOUSSOUN Prince Omar : *La géographie de l'Égypte à l'époque Arabe : la Basse Égypte*. Mémoire de la Société Royale de Géographie d'Égypte, tome VIII, Imprimerie de l'IFAO, Le Caire, 1926.

3 McCARTHY Justine A. : XIXth century egyptian population, in KEDOURI (édit.), *The Middle Eastern Economy. Studies in Economics and Economic History*, London, 1976, p. 140.

4 BAROIS J. : *L'irrigation en Égypte*. Bulletin du Département, Ministère de l'Agriculture, Fasc. H, Imprimerie Nationale, Paris, 1887.

Figure 11

Les villages du delta du Nil disparus entre le XIV^{ème} et le XIX^{ème} siècle.



3 - Crises politiques et pouvoir foncier

a) Affaiblissement du pouvoir d'État et contrôle du foncier

Jusqu'à l'avènement de Mohamed Ali, la terre égyptienne était détenue par les responsables politiques, représentants de Dieu sur terre. En échange des lourds travaux de corvée et de nombreuses taxes, les paysans avaient le droit de cultiver la terre fertilisée par le Nil. Si, aux périodes où le pouvoir de l'État était fort, la terre était contrôlée par les dirigeants à travers une administration très hiérarchisée, le système "féodal" qu'instaurèrent les Arabes ou les Mamelouks de Médine, Baghdad ou Constantinople s'avéra incapable de contrôler efficacement la richesse foncière du delta.

Les Mamelouks avaient la charge de collecter l'impôt auprès des villageois d'une circonscription et de contrôler l'organisation des travaux hydrauliques et agricoles. Ils devaient reverser à l'État un montant d'impôts défini par lui et avaient le droit, comme rémunération de leurs services, d'en conserver une part par devers eux. Ce système s'appelait l'*iltizam*, ou affermage de l'impôt. Dans chaque village, les *cheikhs* levaient l'impôt auprès des paysans pour le compte des *moultazims*. Le village entier était responsable de l'impôt et de la corvée, et non pas les paysans pris individuellement.

Dans les villages, il existait quatre types de statut foncier des terres agricoles. Une part de celles-ci était concédée aux paysans qui ne possédaient sur elle qu'un droit d'usage, contre lequel ils devaient payer deux impôts : l'un pour le *moultazim* et l'autre pour l'État, ainsi qu'une obligation d'effectuer deux types de corvées, celle d'entretien des canaux et celle sur les terres des *moultazims*. L'autre partie des terres était affectée à ces derniers par l'État en échange de leurs services. Les *moultazims* les faisaient travailler principalement par la corvée, mais, dans certains cas, ils les louaient¹. Les terres attribuées aux *moultazims* se trouvaient en principe dans les zones les mieux desservies et aux sols de la meilleure qualité². Les terres restantes se partageaient entre les terres *waqf* et les terres *otlak*. Les premières étaient consacrées à des fins religieuses et étaient exemptées d'impôts. Les revenus de certaines étaient destinées aux villes pieuses de La Mecque et de Médine. Les terres *otlak* étaient constituées de pâturages destinés aux chevaux des Mamelouks et du gouvernement.

À la fin du XVIII^{ème} siècle, les *moultazims*, devenus de plus en plus puissants, accaparaient la plus grande partie de l'impôt à leur profit et se comportaient comme de véritables propriétaires terriens. Le conflit d'intérêts entre les *moultazims* et l'État se solda par un surcroît d'impôts auquel les paysans n'arrivaient plus à faire face.

b) L'émergence d'un pouvoir moderne et l'instauration de la propriété privée

Au début de son règne, Mohamed Ali abolit le système de l'*iltizam* et lui substitua une nouvelle législation foncière et fiscale fondée sur la perception directe de l'impôt. Il lui était en effet impossible de contrôler les rotations agricoles, les grands travaux et l'irrigation avec un système ne lui octroyant pas tous les pouvoirs. L'État concentra en ses mains le contrôle de la terre et de la commercialisation des produits agricoles et soumit les paysans aux rotations obligatoires. Cependant, la dureté du système ainsi imposé — lourdeur des impôts et obligation des rotations — se traduisit rapidement par la fuite de nombreux paysans de leurs villages et la non-mise en culture de vastes superficies, ce qui affaiblit le pouvoir centralisateur de Mohamed Ali. Sous la pression anglaise, en 1838, il fut obligé de rétrocéder une partie du pouvoir fiscal et commercial aux notables ruraux. Il leur distribua aussi de grandes concessions de terres en affermage. Les meilleures terres à coton passèrent ainsi entre les mains de grands fermiers³.

1 CUNO Kenneth M. : The Origins of Private Ownership of Land in Egypt : a Reappraisal. *International Journal of Middle East Studies*, n° 12, 1980, pp. 245-275.

2 *Ibid.*, pp. 252-253.

3 RICHARDS Alan : *Egypt's Agricultural Development : 1800-1980. Technical and Social Change*. Boulder, Colorado, Westview Press, 1982, p. 25.

Mohamed Ali, voulant par la terreur faire payer aux paysans le prix de ses grands projets hydrauliques, économiques et expansionnistes, échoua. Il laissa un pays endetté à ses successeurs qui durent vendre la terre égyptienne aux grands propriétaires autochtones et étrangers pour payer leurs dettes. Ce fut la fin du monopole de l'État.

Avec l'affaiblissement de l'État, le mouvement en direction de l'établissement de la propriété privée n'allait plus s'arrêter, à partir de 1846, jusqu'à mener à la privatisation totale du sol en 1892, date à laquelle un nouveau cadastre fut établi, comportant le plan de situation des parcelles, les surfaces et les grilles de taxation définitives. Une génération d'intermédiaires et de propriétaires privilégiés tourna les lois foncières à son seul profit. Ainsi émergea une bourgeoisie foncière dans les campagnes.

Mohamed Ali et ses successeurs distribuèrent les terres en propriété ou en usufruit aux grands dignitaires de l'appareil bureaucratique, chefs militaires et membres de la famille régnante — celle-ci fut, jusqu'en 1870, le plus grand propriétaire terrien du pays —, anciens *moultazims*, notables des villages, *ulamas*, chefs bédouins et *cheikhs* devenus la courroie de transmission du système, levant les impôts et contrôlant le travail agricole. De leur côté, les riches marchands se tournèrent aussi vers la terre qui, par suite de l'ouverture à l'économie de marché, devint un investissement intéressant, surtout du fait de la culture du coton¹.

Par ailleurs, l'État octroya de larges concessions situées dans la périphérie marécageuse du delta aux entrepreneurs qu'il estimait aptes à les bonifier, à savoir :

- les dignitaires de province ;
- les chefs bédouins, pour les sédentariser et acquérir leur confiance. Ces terres furent souvent louées en petites parcelles aux paysans, les Bédouins pratiquant peu l'agriculture ; elles ne furent finalement pas bonifiées comme il le fallait² ;
- les étrangers entreprenants : de nombreux grands commerçants grecs ou anglais réussirent à investir, vers les années 1840, de fortes sommes dans la bonification de ces terres, particulièrement dans la province de Béhéra, près d'Alexandrie³.

À la fin du XIX^{ème} siècle, moins de 1 % des exploitants agricoles, soit 12 000 grands propriétaires de plus de 50 feddans, détenaient 40 % des terres. À l'autre extrémité de l'échelle sociale, les minifundistes, composant 80 % de l'ensemble des exploitants agricoles, ne détenaient que 20 % des terres. Entre les deux extrêmes, une classe de riches paysans, les *cheikhs*, possédait, par propriétés de 5 à 50 feddans, 35 % des terres cultivables du pays. La fuite des paysans, sous l'oppression du fisc, et la perte de leurs terres, sous l'effet de l'endettement auprès des usuriers, favorisèrent ainsi l'extension du pouvoir terrien des grands propriétaires.

L'inégalité de la répartition des terres atteignit son apogée au XX^{ème} siècle. Avant la Réforme Agraire décidée par Nasser, 11 000 grands propriétaires terriens possédaient 70 % des terres cultivées de l'Égypte⁴.

4 - Les aléas du monopole de l'État et l'organisation de la production agricole

À l'époque ottomane, les paysans étaient libres de cultiver ce qui leur plaisait, pourvu qu'ils payent les lourds impôts. Ceux-ci variaient en fonction des besoins financiers du Sultan de Constantinople et des Mamelouks qui avaient la charge de les lever. Le blé était toutefois la culture privilégiée pour payer l'impôt. Cependant, dans certaines régions, le système d'avance sur culture était pratiqué par les grands commerçants et les usuriers influant sur les

1 SEURAT Michel : État et Industrialisation dans l'Orient Arabe ; ses fondements socio-historiques. in *Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient arabe*, CERMOC, Beyrouth, 1982, p. 41.

2 RIVLIN Helen : *op. cit.*, 1961, p. 64.

3 BAER Gabriel : *An History of Landownership in Modern Egypt : 1800-1952*. Oxford University Press, 1962, p. 70.

4 ABDEL FADIL Mahmoud : *Al Tahawoulat Al Iktisidyah wal Igtimaïar Fil rif Al Masri (Les transformations socio-économiques de la campagne égyptienne [1952-1970]. Une étude de la question agraire en Égypte)*. Édit. Al Hayaa Al Hamma lil Kitab, Le Caire, 1978, p. 10.

assolements. Dans les régions rizicoles de la périphérie du delta, comme à Mansoura, c'est ce système qui prévalait pour la culture du riz ou du blé.

L'introduction du coton dans les assolements, sous le règne de Mohamed Ali, ne put se faire sans un contrôle total de l'État sur les rotations agricoles. C'était la première fois dans l'histoire de l'Égypte que l'État intervenait aussi directement dans les choix cultureux. Les paysans étaient obligés de planter contre leur gré cette culture qu'ils ne connaissaient pas, qui demandait beaucoup de travail et ne rapportait pas grand chose (les paysans n'étaient pas payés en argent au début de l'ère du coton, mais en bons de crédit) et qui se faisait au détriment des cultures vivrières. Une hiérarchie de contrôleurs, de superviseurs et de responsables des cultures, sensés aller tous les jours aux champs suivre l'avancée des travaux, obligeait les paysans à pratiquer cette culture, sous peine d'amendes, de prison ou de coups de bâton !

B - Le contrôle de la production et du commerce : le maintien de la sécurité aux frontières et à l'intérieur du pays

Parce que l'Égypte était la source de convoitises de la part des grands empires pour ses richesses et sa situation remarquable sur les grandes routes commerciales, les dirigeants successifs qui se sont retrouvés à la tête de ce pays ont toujours dû asseoir leur pouvoir sur une armée nombreuse pour protéger les frontières.

1 - Les rapports avec les États voisins : protéger les sources du Nil et les routes commerciales

Il fallait tout d'abord contrôler l'eau du Nil, en amont. Déjà, depuis les temps les plus anciens, les Pharaons avaient voulu avoir la mainmise sur les peuples installés à l'amont du fleuve, dans le pays de Kous ou Soudan actuel.

Il fallait ensuite contrôler les frontières extérieures, surtout à l'est, route de conquête des envahisseurs. À l'époque pharaonique, plusieurs souverains cherchèrent à annexer la Syrie, zone tampon, pour protéger l'Égypte face aux tentatives de pénétration des peuples de l'Asie, notamment les Hittites et les Perses, qui convoitaient les richesses de ce pays. Il fallait de plus empêcher l'installation d'empires trop forts aux portes du pays.

Mohamed Ali, lorsqu'il se hissa sur le trône, avait pour ambition principale de se constituer une armée forte pour se détacher de la Porte, dont il dépendait. Il dut se battre en outre contre le pouvoir des Mamelouks qui voulaient reprendre le contrôle du foncier. Par ailleurs, il avait une grande ambition : la constitution d'un grand empire dans la Vallée du Nil. En 1820, il organisa une première expédition au Soudan pour écraser les opposants Mamelouks qui s'y étaient réfugiés et rechercher des esclaves dont il avait besoin pour construire une nouvelle armée et entreprendre ses grands travaux hydrauliques. Enfin, la troisième raison qui le poussait à annexer le Soudan était la recherche de l'or et la maîtrise des voies commerciales qui empruntaient la Vallée du Nil¹.

Pour acquérir les ressources financières nécessaires à un tel projet, Mohamed Ali dut se détacher du pouvoir du Sultan afin de contrôler seul le commerce des produits agricoles égyptiens. Il chercha à développer de nouveaux produits destinés aux marchés européens. À cette fin, il introduisit la culture du coton à longue fibre en 1821 en pensant que celle-ci pourrait constituer une source de revenus conséquents pour l'État. L'expansion militaire qu'il avait entreprise jusqu'alors put enfin être accélérée, le pays en ayant désormais les moyens financiers². De plus, l'Égypte, située au carrefour entre trois continents, était, jusqu'au XV^{ème} siècle, le passage obligé des grandes routes commerciales.

1 AYEB Habib : *Géopolitique d'un grand axe fluvial : le Nil*. Géopolitique des grands travaux d'aménagement de la vallée du Nil : Égypte, Soudan. Thèse de Doctorat, Géographie, Université Paris VIII, 1991, pp. 119-120.

2 RIVLIN Helen : *op. cit.*, 1961, p. 64.

Tout d'abord, la route des Indes, avant la découverte de la route du Cap de Bonne Espérance à la fin du XV^{ème} siècle, passait par le delta du Nil. Au début de l'ère chrétienne, le canal appelé Amnis Trajanous faisait communiquer directement la Mer Rouge et le Nil. Grâce à la branche Canopique (la branche la plus occidentale du delta), les marchandises pouvaient être ensuite acheminées jusqu'à Alexandrie. Tant que les canaux navigables furent entretenus, le delta profita de ce fructueux commerce.

La route du Nil était aussi la meilleure voie de communication avec l'Afrique subsaharienne. Le bois, l'ébène et les esclaves descendaient cette route qui mettait en relation la Méditerranée et l'Afrique Tropicale.

Par ailleurs, d'intenses mouvements commerciaux s'effectuaient avec les pays du Levant (par la Mer Méditerranée ou par le désert du Sinaï) ou vers le nord de la Méditerranée où se trouvaient les centres des grands empires colonisateurs, Rome et Constantinople. À l'époque pharaonique, de nombreuses villes fortifiées furent construites à l'est du delta pour protéger cette route commerciale.

Enfin, les relations avec le Golfe Persique s'effectuaient à travers le désert d'Arabie, la Mer Rouge, puis le Nil en transitant par Aden et Djeddah, grands ports du commerce des épices et du café.

Pour bénéficier de ces avantages géostratégiques, les dirigeants en place devaient maintenir la sécurité sur les routes commerciales et entretenir les voies navigables. Le canal de l'Amnis Trajanous, seule voie de liaison entre la Mer Rouge et le Nil, mal entretenu durant la période mamelouk, fut fermé à la navigation au XV^{ème} siècle. Cela obligea à privilégier le commerce par caravanes à travers le désert oriental pour joindre Le Caire, soit un moyen de transport plus lent et plus coûteux.

2 - La sécurité intérieure du pays : la longue lutte contre les Bédouins du désert

Si les richesses de la vallée et du delta attirèrent les convoitises des envahisseurs étrangers, les Bédouins installés sur le territoire égyptien cherchèrent aussi à se les approprier. Les marges désertiques du delta furent de ce fait soumises durant des siècles aux razzias perpétrées par ces derniers. Aux époques où le pouvoir central était faible, des tribus entières essayèrent de contrôler les marges du delta, de piller les villes-entrepôts ou de soutenir les paysans contre les exactions des grands fermiers. Pour calmer les ardeurs des chefs bédouins et les faire entrer dans les mécanismes de l'État, le pouvoir mamelouk, au début du XV^{ème} siècle, leur octroya des *iqta*¹ à contrôler. Ces attributions se justifiaient également parce que les Bédouins assuraient la sécurité des pistes, fournissaient des produits spécifiquement bédouins, tels que chevaux et chameaux, à l'État mamelouk et, enfin, mettaient à la disposition de l'armée des corps auxiliaires de cavalerie en temps de guerre². Mais en période de faiblesse de l'État, du fait de la menace ottomane, ces derniers tentèrent d'étendre leur pouvoir sur le pays. Si donc, dans le centre du delta, environ 9 % des terres étaient contrôlés aux XV^{ème}-XVI^{ème} siècles par les Bédouins, dans les zones correspondant aux actuels gouvernorats périphériques ces taux atteignaient 20 % et même 46 % dans ce qui est devenu la province de la Charqeyya. Dans ces zones périphériques, les Bédouins tenaient aussi les grandes pistes du commerce transsaharien ou levantin, ce qui ne faisait que renforcer le pouvoir spatial des chefs bédouins³.

Les deux chefs d'État les plus centralisateurs, à savoir Mohamed Ali et Nasser, ont tous deux institué des mesures poussant à la sédentarisation des Bédouins. La fixation des nomades faisait ainsi partie intégrante du processus de reconquête du sol. Elle était primordiale dans le cadre de l'extension du contrôle administratif de l'État et constitua l'une des transformations les

1 Concessions agricoles sur lesquelles un dignitaire avait le droit de lever l'impôt.

2 GARCIN J.-C. : Note sur les rapports entre Bédouins et Fellahs à l'époque mamelouk. In *Espaces, pouvoirs et idéologie de l'Égypte médiévale*, Variorum Reprints, London, 1987, p. 161.

3 *Ibid.*, p. 156.

plus radicales de la structure sociale de l'Égypte du XIX^{ème} siècle. Ces mesures ont favorisé la sédentarisation mais aussi la détribalisation et l'assimilation des semi-nomades. Mohamed Ali instaura dans ce but des changements en matière législative et administrative, et initia de nombreux projets régionaux pour favoriser l'intégration de ces populations grâce à la bonification des terres septentrionales du delta. L'octroi de larges concessions de terres à certains chefs bédouins a ainsi favorisé la sédentarisation d'une fraction non négligeable des nomades et semi-nomades qui évoluaient dans ces régions. Cette fixation se fit souvent sous forme collective, sous la conduite et l'encadrement des chefs nomades, en particulier là où des espaces importants d'un seul tenant étaient disponibles à la lisière du désert¹.

La détribalisation et la perte de cohésion au sein de ces sociétés furent accentuées par l'octroi de pouvoirs politiques locaux aux chefs de tribus. Certains, vu leur nouveau statut et leur élévation dans la hiérarchie sociale, s'installèrent dans la capitale ou dans les villes de province ; d'autres se transformèrent en véritables propriétaires terriens.

Encore aujourd'hui, les Bédouins en voie d'assimilation vivent en général sur les marges désertiques du delta, dans de petits villages distincts de ceux des paysans. Leurs habitations sont souvent faites en pierre blanche du désert, installées sur les hauteurs, même si certains vivent encore sous des tentes. Les Bédouins parfaitement sédentarisés sont devenus de vrais paysans et vivent au sein de villages au même titre que les fellahs de "tradition".

III - LA STRUCTURATION DE L'ESPACE AGRICOLE PAR UNE ARMATURE URBAINE FORTEMENT HIÉRARCHISÉE

«Lorsque les Grecs arrivèrent en Égypte, ils furent émerveillés par la densité de la population, le foisonnement des villes et la diversité de leurs fonctions. Villages et villes se comptaient par milliers, dont une centaine de vraies villes réparties sur l'ensemble du territoire de l'Égypte utile, suivant une logique dictée par les déterminants géographiques, politiques, économiques et militaires. Fonctions administratives, politiques, militaires, religieuses ou économiques étaient accaparées par les villes, lesquelles déterminaient le rang et l'importance d'une localité dans le réseau urbain»².

A - Pouvoir politique et armature urbaine

La vie politique s'exerçant principalement à partir des villes, l'armature urbaine égyptienne a enregistré tout au long de l'histoire les contrecoups de l'instabilité politique ou du centralisme exacerbé de certains pouvoirs en place. Le développement de la production agricole et industrielle impulsé par des gouvernements dynamiques, qu'ils soient dirigés par les Pharaons, Mohamed Ali ou Nasser, a toujours été concomitant du renforcement de la hiérarchie urbaine afin d'affermir le monopole de l'État, tandis que les périodes de déclin, qui ont suivi les conquêtes arabe, mamelouk ou ottomane, se sont traduites par une diminution du pouvoir des villes en matière de contrôle du territoire. Ainsi, des Mamelouks à la première guerre mondiale, l'histoire paraît montrer que, durant les périodes de gouvernements forts et centralisés, les relations villes-campagnes étaient particulièrement intenses mais s'exerçaient au détriment des secondes, tandis que la faiblesse des gouvernements tendait à éloigner les villes des campagnes et à donner plus d'autonomie à celles-ci.

Mais la primauté écrasante de la capitale semble être une caractéristique structurelle de l'Égypte, comme l'explique Gamal Hamdam : *«Il est indéniable que l'État central et le centralisme coercitif forment une composante intrinsèque de la personnalité de l'Égypte... La*

1 LOZACH J. et HUG G. : *L'habitat rural en Égypte*. Imprimerie de l'IFAO, Le Caire, 1930, pp. 160-164.

2 EL KADI Galila : *Nouvelles tendances de l'urbanisation en Égypte : ruptures ou continuités ?*, *Égypte/Monde Arabe*, n° 1, 1^{er} trimestre 1990, CEDEJ, Le Caire, p. 26.

puissance du centralisme géographique et de la nature de l'irrigation dans ce milieu assujéti aux crues et ce malgré la configuration linéaire de la vallée, ont favorisé un centralisme politique et administratif, puis civilisateur. Celui-ci s'est imposé sous forme d'un État oppressant, d'une bureaucratie hypertrophiée et d'une grande capitale placée au-dessus de tout le pays»¹.

1 - Le contrôle du territoire par les villes

La création des villes en Égypte, et plus particulièrement dans le delta, a de tout temps reposé sur le contrôle du territoire. Que ce soit à l'époque pharaonique, ottomane ou moderne, ces villes sont nées dans des contextes économiques et démographiques fort différents, mais le caractère permanent qu'elles ont partagé tout au long de l'histoire est essentiellement d'ordre administratif ; ce caractère « *a pénétré le pays comme les canaux d'irrigation ont pénétré les champs* »². La nécessité de contrôler l'hydraulique — élément de toute vie dans cette région aride — et de lever l'impôt — pour payer le tribut à l'Empire — a favorisé le quadrillage du pays par un nombre fluctuant d'unités administratives (*nomes, amal, districts, moudireyyat...*) à la tête desquelles étaient placés une capitale ou un chef-lieu. Ces capitales administratives étaient soit des villes déjà établies, soit de gros bourgs ruraux promus au rang de villes, soit des créations de toutes pièces de l'État. En dehors de ces chefs-lieux, on ne trouvait point de ville. Dans ces agglomérations, siégeaient les grands fonctionnaires du Ministère de l'Irrigation et des Finances. Dans les villes à fonctions essentiellement administratives, vivaient les militaires, les *moultazims* et toute la hiérarchie de la bureaucratie. La caste religieuse était représentée par les *'ulamas*.

Certaines de ces villes cumulaient des fonctions commerciales ou industrielles, selon leur localisation par rapport aux grandes routes commerciales. Les villes administratives et commerçantes étaient principalement localisées le long des sept branches du Nil, unique moyen de communication.

Les villes à fonction administrative subirent tout au long de l'histoire les changements de direction politique. Plus l'État était fort, plus il multipliait sur tout le territoire le nombre des villes lui servant à administrer les provinces. En période de déclin, le nombre de ces villes diminuait. Ainsi les unités administratives et les chefs-lieux voyaient leur nombre diminuer ou augmenter selon les aléas des pouvoirs en place.

De nombreuses agglomérations perdirent ainsi, à telle ou telle époque, leur statut de ville et les attributions qui allaient avec. Certaines même disparurent complètement — seule la présence de ruines prouve leur antique splendeur — ; d'autres devinrent des villages et sont aujourd'hui de gros bourgs ruraux que l'on trouve le long des branches du Nil ou des canaux importants (figure 12, p. 46 et figure 13, p. 46).

2 - La fonction administrative des cités fragilise leur avenir

Il reste peu de villes anciennes du fait de la disparition de nombreux chefs-lieux de *kourah*³ et de la perte de statut de certaines villes. Les grandes villes maritimes, comme Alexandrie, Rosette ou Damiette, datant de la période romaine ou arabe, et les grandes villes, telles Tanta et Damanhour, ont réussi à traverser les périodes de guerres et d'incurie. Neuf autres villes moyennes datant de la conquête arabe ou mamelouk ont subsisté jusqu'à aujourd'hui : c'est parce qu'elles sont localisées le long des branches du Nil ou sur les grandes routes commerciales du désert qu'elles ont pu prolonger leur existence. Bilbeis, Adkou, Faqous, Foua, Qwesna, Qalioub, Choubra Kheit, Ménouf et Samanoud sont ainsi, dans le delta, les

1 HAMDAN Gamal : *La personnalité de l'Égypte*. Citation reproduite de EL KADI Galila, 1990, p. 15.

2 *Ibid.*, p. 15.

3 *Kourah* : unité administrative de l'époque arabe.

derniers vestiges de l'armature urbaine médiévale.

Figure 12 : Les capitales de *kourah* après l'occupation arabe (46 *kourah*).

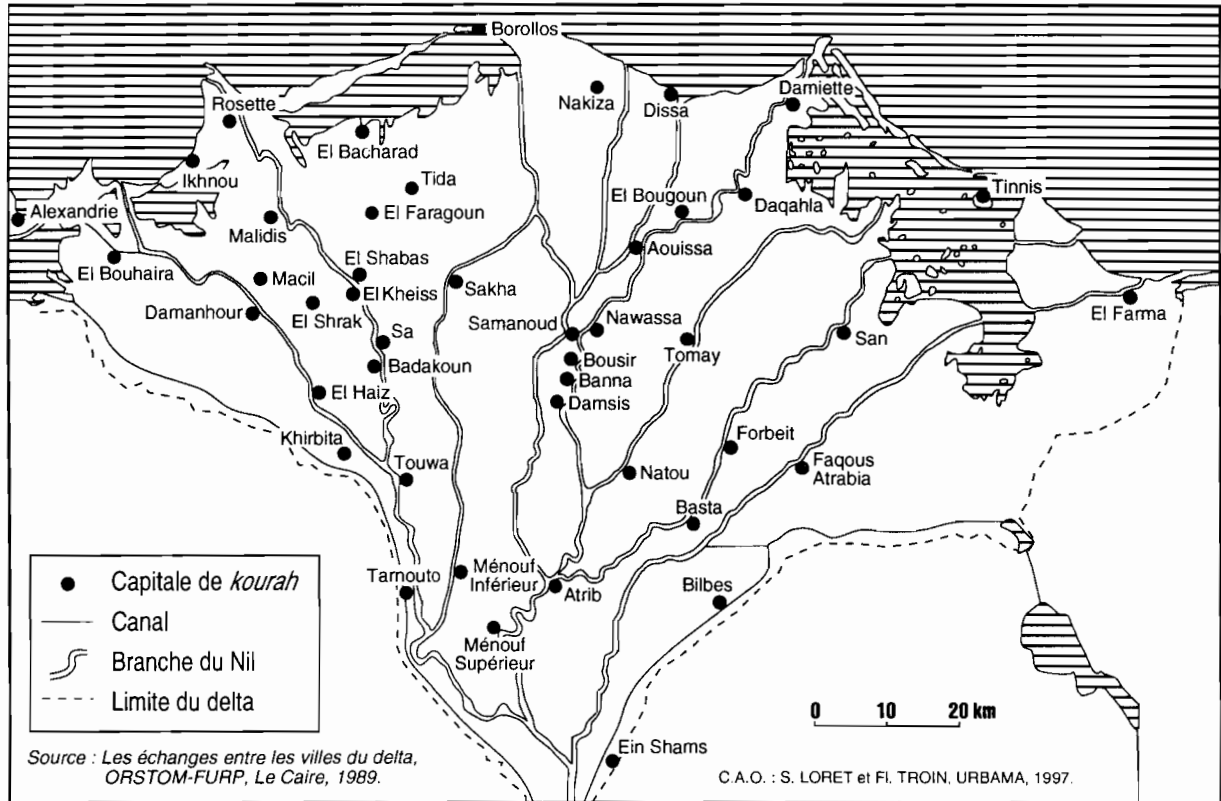
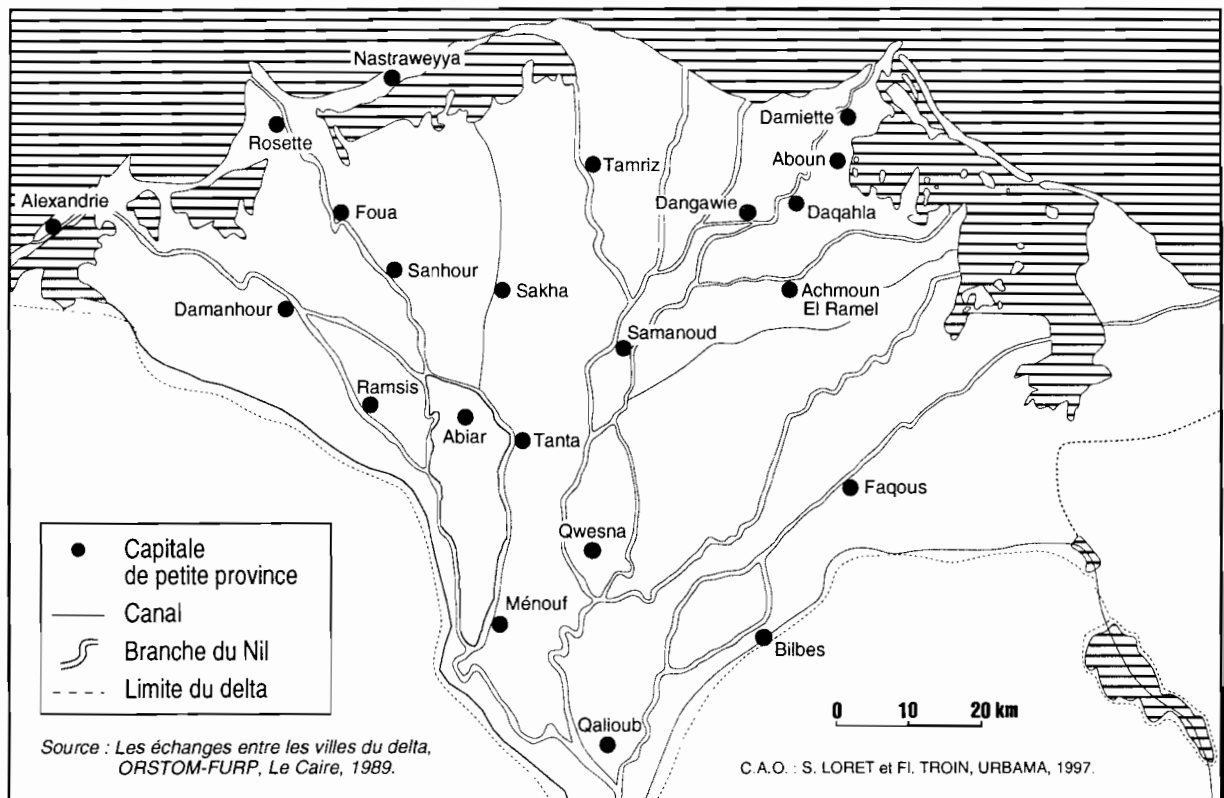


Figure 13 : Les capitales des petites provinces au XI^{ème} siècle (22 provinces).



Sur 55 chefs-lieux de *kourah* ayant existé durant la période arabe ou mamelouk, vingt ont perdu leur statut de ville et sont devenus des villages. Ce sont en général aujourd'hui de grosses bourgades qui, localisées le plus souvent le long des grands axes fluviaux, ont conservé leur activité commerciale. Vingt autres villes ont quant à elles complètement disparu, soit du fait de la perte de leur statut administratif, soit suite aux bouleversements hydrauliques, comme ce fut le cas pour Dissa, Nakiza, El Farma et Borollos, villes situées à l'embouchure des anciennes branches du Nil, ou pour El Bacharad et Nastraweyya qui étaient localisées au bord du lac de Borollos, ou encore pour Tinnis, édifiée sur une île du lac Manzala.

B - Le changement des routes commerciales et l'émergence de villes-entrepôts : l'évolution de la carte des villes de négoce et le rôle de l'État

Dans une région aussi productive sur le plan agricole et bien localisée sur les grandes routes du commerce international que le delta du Nil, les villes commerçantes ne pouvaient que fleurir. Selon les époques, le long des différentes branches du Nil ou sur la côte méditerranéenne, des villes-entrepôts prospérèrent. Par des villes comme Tanis ou Péluse à l'époque pharaonique, ou comme Naucratis ou Alexandrie à l'époque romaine, transitait la majeure partie des produits venus de l'Afrique ou de l'Asie. Par ailleurs, les productions agricoles de toute l'Égypte étaient destinées à alimenter les greniers de l'État ou des pays colonisateurs. L'État taxait lourdement les marchandises qui transitaient sur son territoire ou qu'il exportait. Les multiples démarches administratives et douanières favorisaient l'établissement d'une bureaucratie nombreuse dans les villes-ports et les villes-marchés. Une multitude d'employés vivait de cette riche activité qui stimulait le développement urbain.

Cependant, la prospérité des villes dépendait de nombreux facteurs. Que les moyens de communication, principalement fluviaux, ne soient plus entretenus et que les relations politiques avec les pays voisins se détériorent, et les routes commerciales changeaient de direction. Que le monopole de l'État sur les productions agricoles soit trop lourd et c'étaient les petites villes qui périssaient au profit du Caire et des grandes villes portuaires comme Alexandrie. En définitive, le commerce dépendait, comme l'agriculture, du pouvoir de l'État à maîtriser l'hydraulique et à assurer la sécurité intérieure.

1 - Le commerce intérieur et la mainmise de l'État : les fluctuations de la structuration du territoire agricole par les villes commerciales

a) Affaiblissement du pouvoir d'État et renforcement du rôle des petites villes commerciales et artisanales

Si, tout au long de l'histoire, on a eu tendance à voir l'Égypte comme un pays essentiellement agricole, il ne faut pas oublier qu'elle a connu de tout temps de grandes cités, lesquelles étaient indispensables à la gestion et au contrôle de ce riche pays. La prospérité des milieux urbains était surtout liée aux ressources de l'*iqta* que prélevaient les grands fermiers pour le compte de l'État. Leur puissance et leur efficacité ont varié dans l'espace et dans le temps¹. Cette emprise urbaine a aussi évolué selon la localisation des villes sur les grandes routes commerciales. Mais «*le caractère dominant du système commercial rural a toujours été la subordination des villages aux besoins de l'État, des villes et des marchés extérieurs, au détriment de la population rurale elle-même*»².

Toutefois, lorsque le monopole de l'État sur le commerce était effectif, le développement des villes commerçantes n'avait pas le même dynamisme qu'en période de moins grande maîtrise du territoire par le pouvoir.

1 GARCIN J.-C. : *art. cit.*, 1987, p. 151.

2 LARSON Barbara L. : The rural marketing system of Egypt over the last three hundred years. In *Comparative Studies in Society and History : an International Quarterly*, vol. 27, n° 3, July 1985, Cambridge University Press, p. 495.

Au XVIII^{ème} siècle, par exemple, lorsque le pouvoir ottoman rencontrait des difficultés pour contrôler la totalité du territoire égyptien, du fait du pouvoir de plus en plus affirmé des grands fermiers et des commerçants, les relations politiques et économiques entre Le Caire et la campagne étaient faibles et se limitaient à des flux commerciaux ténus. Certains villages devinrent alors le lieu d'un artisanat florissant. Le mauvais état de l'industrie égyptienne et la faiblesse des contacts entre les villes et les campagnes laissaient en effet une plus grande possibilité à l'artisanat rural pour produire les objets de base dont manquait une population villageoise à très faible niveau de vie (vêtements, ustensiles et autres). Sur les 1 000 villages décrits par l'historien Moubarak¹, 200 d'entre eux comptaient des activités artisanales, dont la plus fréquente était le textile, que ce soit le travail du lin, du coton ou de la laine. Le tissage du lin constituait ainsi l'une des spécialités de la Ménoufeyya.

L'affaiblissement de l'État favorisa le renforcement des strates intermédiaires d'agglomérations, celles dans lesquelles vivait l'élite commerciale et administrative (les grands fermiers notamment), principale bénéficiaire de ce type d'échanges. Les villes secondaires et certains bourgs purent à ces périodes conserver une part notable des surplus agricoles au détriment du Caire. Certains commerçants allaient s'approvisionner directement auprès des paysans, évitant ainsi la taxation des marchés urbains.

b) Le développement de la culture du coton et le renforcement du contrôle de l'État sur la commercialisation des produits agricoles

Au XIX^{ème} siècle, l'augmentation de la production agricole concomitante aux grands travaux hydrauliques, à la pérennisation de l'agriculture et à l'introduction du coton dans les assolements n'a pu se faire sans une mainmise totale de l'État sur la production agricole, sa distribution et sa transformation. La commercialisation des produits agricoles s'effectua au travers du monopole de l'État et il fut désormais interdit de vendre directement à des marchands. Cela se traduisit par la diminution des échanges locaux de produits agricoles ; seuls les produits non contrôlés par l'État, comme les légumes, la viande et les volailles pouvaient être commercialisés sur les marchés locaux. Une partie des produits ayant évité la mainmise de l'État se vendait au marché noir. Ainsi, la majeure partie de la richesse villageoise se dirigeait-elle vers les grandes villes, sans que les agglomérations intermédiaires en profitassent. Toute la strate des marchands intermédiaires et collecteurs de taxes de toutes sortes s'évanouit peu à peu et fit perdre à de nombreuses localités commerciales, rurales et urbaines, leur vitalité².

Même les notables de villages s'installèrent en ville pour des raisons économiques et politiques. Les chefs bédouins, auxquels l'État avait octroyé la pleine propriété des terres périphériques du delta en échange de la paix, suivirent le mouvement. Parallèlement à la spécialisation des campagnes pour la production agricole et le départ des couches sociales les plus hautes, le fossé entre villes et campagnes s'accrut avec l'occidentalisation des villes les plus actives, à savoir celles qui avaient le plus profité de l'industrialisation à partir de la culture du coton³.

Avec l'instauration de l'agriculture pérenne et le boom du coton, devenu culture obligatoire, les paysans négligèrent les cultures vivrières. La monétarisation de l'économie les poussa donc à s'approvisionner sur les marchés locaux pour leur subsistance. Cet extraordinaire développement de l'agriculture ne profita pas aux premiers intéressés, les paysans, et n'entraîna pas non plus un début de développement des campagnes, car le gros des bénéfices quittait le village. Les détenteurs de la rente et du commerce vivaient en effet en ville.

1 MOUBARAK Aly Pacha : *Al Khitat al Tawliqeya al Gadida (Description de l'Égypte sous le règne de Tewfiq)*. Imprimerie Nationale, Le Caire, 1^{ère} édition, H. 1305.

2 LARSON Barbara L. : *art. cit.*, 1985, p. 496.

3 BAER Gabriel : *Village and City in Egypt and in Syria (1500-1914)*. In *Fellah and Townsmen in the Middle East. Studies in Social History*, London, Frank Cass, 1982, pp. 63-64.

Si cela accrut d'une certaine façon encore plus le fossé entre villes et campagnes¹, cela n'en favorisa pas moins l'intensification des relations entre les villages producteurs et les villes marchandes ou celles dont l'industrie reposait sur la filature du coton. Un système administratif ramifié, fondé sur un réseau de villes aux fonctions administratives, marchandes et industrielles et reliées par le chemin de fer, acheva l'intégration des villages du delta à l'espace politique et économique du pays. La suppression de la crue avait en effet permis la construction d'une infrastructure routière et ferroviaire moderne².

Avec les successeurs de Mohamed Ali, renaît une période de plus grande libéralisation de l'économie ; elle favorise principalement les grands marchands provinciaux et caiotes, notamment grâce aux progrès de l'exportation, ceci encore au détriment des producteurs eux-mêmes. Alexandrie devint la grande ville exportatrice du coton. Les marchés locaux resurgirent, mais désormais comme simples maillons dans la chaîne de l'exportation du coton.

2 - L'émergence des villes commerciales avec le boom du coton

«Les villes se sont développées ou sont nées parce que le coton cultivé en grande abondance avait besoin de nombreuses usines d'égrenage, parce que l'administration de la province y avait été transportée ; parfois même, comme pour le village ou les esbahs, elles ont été créées presque arbitrairement, de toutes pièces, en un endroit où rien n'existait auparavant»³.

Le réseau urbain du delta s'est densifié dans un contexte précis d'expansion agricole et commerciale ; il s'est structuré le long des branches du Nil, des grands canaux ou des voies de chemin de fer. L'installation du chemin de fer, rendue possible grâce à la canalisation de la crue, a permis aux villes et usines de ne plus être tributaires de la seule proximité des branches du Nil ou des canaux navigables pour être desservies par les moyens de communication.

Certaines villes commerciales ont une origine fort ancienne, surtout celles situées le long des branches du Nil ou des canaux principaux où, de tout temps, a existé une agriculture pérenne associée au commerce fluvial. C'est également le cas de Rosette et Damiette, importants ports méditerranéens situés aux embouchures du Nil.

Entre 1846 et 1882, les centres de commerce dans les régions rurales en rapide développement se nomment Tanta, Mansoura, Damanhour et Zagazig. Tanta devint le principal marché de la vaste zone cotonnière. Sa position géographique était exceptionnelle, au centre du delta, à mi-distance entre Le Caire et Alexandrie ; la ville était aussi à l'abri des incursions bédouines, car située entre les deux bras du Nil. Siège d'une grande foire commerciale et religieuse, elle connut une expansion commerciale rapide. Sa superficie, qui était de 73 feddans en 1854, en atteignit 180 en 1875. Tanta fut reliée en 1856 au réseau du chemin de fer. Elle prit à Mahallat el-Koubra son statut de capitale de Province, ce qui, du fait du transfert des activités administratives, entraîna la stagnation de cette dernière et même le déclin relatif de son industrie. Mansoura, quant à elle, profita de la connexion ferroviaire et devint un grand centre commercial de produits agricoles. Elle accapara un quart des ventes du coton, du lin, de la laine, du riz et des graines à huile de tout le delta. Damanhour devint le centre commercial de la Béhéra. Zagazig connut une évolution très rapide : fondée en 1832 par Mohamed Ali, elle accéda rapidement au rang de chef-lieu de la province de la Charqeyya.

Entre 1897 et 1907 pourtant, à l'exception d'Alexandrie et du Caire qui connurent une croissance rapide, les grandes villes subirent un ralentissement de leur croissance. Cette évolution fut sans doute causée par le considérable développement de l'agriculture qui, au début

1 BAER Gabriel : *op. cit.*, 1982, pp. 58-59.

2 *Ibid.*, p. 90.

3 LOZACH Jean : *op. cit.*, 1935, p. 208.

du siècle, n'était pas suivi d'un développement industriel parallèle. Les villes dont la population s'accrut le plus vite furent alors les villes commerciales qui profitèrent de leur situation dans des régions particulièrement favorisées par le développement agricole¹.

3 - L'émergence des villes industrielles

a) La politique de Mohamed Ali : la naissance de l'industrie moderne

L'industrie moderne fut introduite en Égypte dès 1814, comme une réponse à l'empressement de Mohamed Ali d'augmenter les revenus de l'État pour payer les dépenses de la guerre contre l'Arabie et compenser le déficit commercial qui s'en était suivi. Le coton ayant été introduit dans les assolements, Mohamed Ali entreprit de faire construire de nombreuses fabriques pour sa transformation. De grandes unités industrielles furent créées, notamment de textile et d'armement : trente filatures de coton en Basse et Haute Égypte, trois fabriques de tissage de la laine à Boulaq, Damanhour et Foua, une fabrique de soie à Kharoufish et de nombreuses fabriques de lin à travers le pays ; trois raffineries de sucre, une fabrique de papier au Caire, deux verreries à Alexandrie, une tannerie à Rosette...

L'industrie textile dominait, avec 67 % de la main-d'œuvre industrielle. Elle produisait des tissus pour la confection d'uniformes destinés à une armée aux effectifs croissants, au marché local et à l'exportation².

La politique industrielle des successeurs de Mohamed Ali et, à leur suite, celle des Britanniques qui occupèrent l'Égypte à partir de 1882, s'opéra dans les grandes villes. L'ouverture du pays et la pénétration du capitalisme privé favorisèrent la concurrence, ce qui se traduisit par la concentration des entreprises urbaines. L'industrie rurale était bien morte.

Dans le centre du delta, cotonnier, de grandes villes textiles émergèrent (figure 14, p. 51). Entre 1937 et 1960, un important développement industriel s'y produisit avec l'installation des filatures de coton, qui provoqua la croissance de villes telles que Kafr el-Dawwar, Mahmoudeyya, Tanta, Chébine el-Kom et Mit Ghamer. Tanta et Kafr el-Zayat, spécialisées dans la transformation des graines du coton (savon, huiles), connurent un rapide accroissement de leur population. Mahallat el-Koubra était déjà le grand centre manufacturier du delta au début du XX^{ème} siècle. À cette époque, l'industrie y était manuelle. Elle occupait plusieurs milliers d'ouvriers dispersés dans plusieurs centaines d'ateliers. La ville ne possédait que très peu d'usines, mais pas moins de 3 400 métiers à tisser manuels répartis dans un vaste quartier spécialisé.

b) Le contrôle de l'industrie traditionnelle

Mohamed Ali entreprit de contrôler l'industrie locale. Il fit fermer les manufactures de coton, supprima les corporations qui contrôlaient sa production et installa des métiers à tisser dans des ateliers gouvernementaux où il obligea les artisans et spécialistes du tissage à se faire embaucher. Les produits fabriqués dans ces ateliers étaient commercialisés par l'État ou vendus à son profit à des marchands. Des agents du gouvernement furent ainsi envoyés dans les provinces pour acheter la production locale à des prix fixés. Les *cheikhs* de villages devaient recenser tous les métiers à tisser et pousser les habitants à produire³.

Mais même si l'État avait laissé les mains libres à l'artisanat villageois, les techniques de production rurale n'auraient pas pu faire face à la concurrence internationale et à la standardisation de la production, les villageois étant jusqu'alors habitués à produire pour un marché à faible revenu. Il était difficile à l'artisanat rural d'améliorer sa productivité...

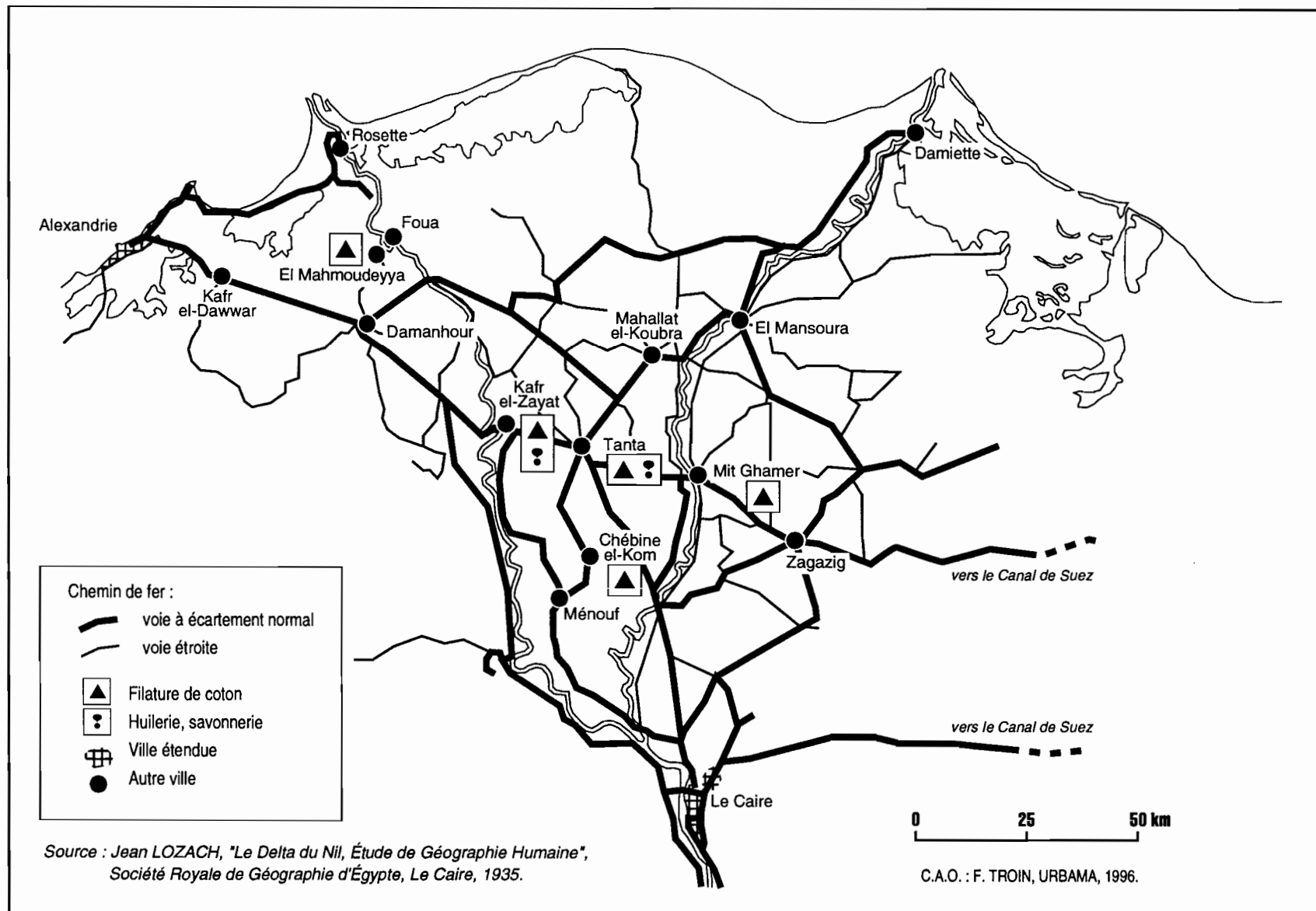
1 KHALIL Rafik : *Trends and prospects of urbanization*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Series, n° 15, 1984, p. 258.

2 SEURAT Michel : *op. cit.*, 1982, pp. 38-39.

3 RIVLIN Helen : *op. cit.*, 1961, p. 193.

Figure 14

L'industrie textile et les villes dans le delta du Nil au début du XX^{ème} siècle.



4 - Les villes et le changement des routes du commerce international

a) Le delta du Nil, une zone de passage privilégiée entre l'Orient, l'Afrique et la Méditerranée

Dès la Haute Antiquité, le delta était une région de passage unissant le monde méditerranéen aux régions lointaines des bords de la Mer Rouge ou de l'Océan Indien. Le commerce international et les taxes qu'il permettait de recueillir jouaient un grand rôle dans l'économie du pays et le budget des empires conquérants. À l'époque pharaonique, le centre de gravité du delta se trouvait à Tanis, au centre d'un Empire dont les frontières orientales s'étendaient jusqu'à la Syrie actuelle. C'est l'est de l'actuel delta qui était alors privilégié et connaissait l'éclosion de nombreuses villes, lieux de rupture de charge des caravanes originaires du Levant, comme Péluse.

La fondation d'Alexandrie, la colonisation grecque puis romaine, favorisèrent le développement de ce transit. L'extension de l'Empire, l'unité donnée aux contrées méditerranéennes, la sécurité imposée sur les routes commerciales menant vers l'Extrême-Orient, incitèrent les marchands à pratiquer le négoce à travers l'isthme égyptien. À l'époque byzantine, avec l'ouverture du canal reliant les lacs Amers au Nil, l'Amnis Trajanous, c'est l'ouest du delta, avec Alexandrie et Naucratis (ville située sur la branche Canopique), qui profita du commerce avec la Méditerranée au détriment de la région orientale¹. Alexandrie devint, à l'époque des Ptolémées, le vaste entrepôt mondial qu'elle restera pendant des siècles. C'est par Alexandrie que l'Égypte exportait vers le Levant et l'Italie non seulement le blé que son arrière-pays produisait abondamment, mais aussi les soies, les épices, les parfums qui provenaient de la Chine et de l'Inde soit au moyen des caravanes qui traversaient l'Arabie, du Golfe Persique au Sinaï, soit, plus tard, par les bateaux qui remontaient la Mer Rouge.

Jusqu'à la fin de la domination arabe, le trafic en provenance des Indes se maintint. Le Caire, centre du pouvoir fatimide, prit la place d'Alexandrie comme plaque tournante du commerce, notamment des épices. La ville possédait de nombreux comptoirs dans la péninsule arabique. Reprenant à leur compte une politique commerciale qui avait déjà fait la prospérité du pays à l'époque gréco-romaine, les Fatimides favorisèrent le passage par la vallée du Nil de la route des épices qui, depuis l'Extrême-Orient et à travers l'Océan Indien, atteignait les côtes de la Mer Rouge, puis gagnait (par caravanes) le Nil qu'elle touchait à Assouan, voire plutôt à Kous, d'où elle se dirigeait vers Alexandrie où attendaient les acheteurs venus d'Europe. En échange de ces épices, dont les Occidentaux étaient si friands, l'Égypte réussissait à se procurer du bois et du fer, matériaux stratégiques qui lui faisaient cruellement défaut, mais qui étaient utilisés pour l'armement des forces qui combattaient l'Occident².

Vers le XV^{ème} siècle, suite à la conquête mamelouk et aux nombreuses guerres et épidémies qui ravagèrent le pays, les conditions de ce trafic de transit devinrent plus défavorables que pendant l'Antiquité ou au début de la conquête arabe. Les marchandises en provenance de la Mer Rouge transitaient alors par caravanes à travers le désert à partir de Suez, et non plus par le Nil via Assouan, cette voie étant devenue de moins en moins sûre. Le canal d'Alexandrie, de faible profondeur, ne laissait plus passer les bateaux entre la branche de Rosette et le grand port. Il en résultait la nécessité de transbordements, de charrois, de caravanes ; mais ces difficultés n'étaient cependant pas suffisantes pour interrompre totalement les échanges empruntant cette route, qui restait encore malgré tout de beaucoup la plus courte, la plus facile et, surtout, pratiquement la seule³. En 1498, l'ouverture de la route du Cap de Bonne Espérance sonna le glas du transit entre la Mer Rouge et la Méditerranée. Les marchands portugais et hollandais détournèrent à leur profit le commerce des épices en provenance des

1 EL KADI Galila et EL SADEQ Taher : *Les échanges entre les villes du Delta*. ORSTOM et FURP (Université du Caire), Éditions de l'Université du Caire, 1989, 145 p. (en arabe).

2 GARCIN J.-C. : De l'Égypte ancienne à l'Égypte moderne, in GREPO, *L'Égypte d'aujourd'hui, Permanence et changements (1805-1976)*, Éditions du CNRS, Paris, 1977, pp. 11-26.

3 LOZACH Jean : *op. cit.*, 1935, pp. 156-158.

Indes et affaiblirent le pouvoir des sultans mamelouks.

Cependant, l'établissement de l'Empire Ottoman eut pour effet de mettre la plupart des pays arabes à l'abri des dangers extérieurs qui avaient jusque-là lourdement pesé sur eux, les invasions mongoles notamment. Cela favorisa le développement des activités économiques. L'énorme marché intérieur qui fut alors constitué assura l'activité et la prospérité de nombreux grands centres commerciaux. Le Caire, comme Alep ou Mossoul, situés aux carrefours névralgiques des routes commerciales, devinrent les principaux pôles commerciaux de ce vaste empire, et ceci malgré le détournement de la route des Indes. Le Caire resta ainsi le centre d'un commerce de redistribution des produits orientaux dans lequel le café prit, dès la fin du XVIII^{ème} siècle, la place des épices, en lent déclin. André Raymond estime que le montant des impôts levés sur le commerce du café correspondait à cette époque à 50 % du total des revenus de l'État. En Égypte, à la fin du XVIII^{ème} siècle, le commerce oriental représentait 36 % des échanges, le commerce méditerranéen avec les diverses provinces de l'empire 50 % et le commerce avec l'Europe seulement 14 %¹.

b) Le delta : un espace du commerce international au réseau de communication instable

Le commerce, jusqu'à l'avènement de l'irrigation pérenne, s'effectuait au travers du delta uniquement par voie fluviale. Les deux branches du Nil et les canaux principaux formaient un réseau en éventail qui favorisait les relations sud-nord et nord-sud, au détriment des relations est-ouest. Mais le creusement de canaux entre la Mer Rouge et le Nil, puis entre la branche de Rosette et Alexandrie, permit de joindre la Méditerranée à la Mer Rouge par le delta. Bien que le débit variât fortement entre la période des crues et l'étiage, les felouques et chalands à fond plat réussissaient à passer. Pour ce faire, les canaux est-ouest de Mahmoudeyya et de Amnis Trajanous nécessitaient un entretien constant (figure 3, p. 22).

Les changements de routes commerciales, à une époque où le mauvais entretien des infrastructures hydrauliques avait ralenti les communications fluviales, ont causé, comme les changements intempêtifs de statut administratif des villes, la décadence de nombreuses cités commerciales. Ainsi, au XIV^{ème} siècle, il ne restait plus que douze cités administratives dans le delta, soit deux fois moins qu'au XI^{ème} siècle et quatre fois moins qu'après l'invasion arabe du VII^{ème} siècle².

Mohamed Ali prit en main la restauration du système hydraulique du delta. Outre l'établissement de l'irrigation pérenne, il fit remettre en état de nombreux canaux navigables.

Avant ces travaux, le passage des marchandises entre Le Caire et Alexandrie était en effet aléatoire, car le canal d'Alexandrie était difficilement navigable, étant pratiquement à sec plusieurs mois par an. Mohamed Ali fit donc rectifier le tracé de ce canal et le fit surcreuser. La branche de Rosette, du fait de la barre maritime, était elle aussi difficilement praticable par les bateaux et, à certaines époques de l'année, ne l'était même plus du tout. Le charroi par caravane était très coûteux et lent. En 1820, le canal de Mahmoudeyya fut construit et permit d'atteindre Alexandrie. Il coûta cependant une fortune à l'État, mais surtout la vie à plusieurs milliers de paysans qui moururent durant les travaux, du fait des mauvais traitements, de la fatigue et de la faim³. Alexandrie retrouva alors son statut d'antan, celui de plus grand port de l'Égypte, mais ces mêmes travaux provoquèrent le déclin de Rosette.

Un autre grand ouvrage hydraulique modifia, avec des conséquences plus graves encore, la direction du trafic commercial : le Canal de Suez. Le Caire et les villes du delta, qui profitaient du commerce est-ouest — même si celui-ci avait fortement décliné depuis l'ouverture de la route du Cap de Bonne Espérance — perdirent les bénéfices de ce trafic ; et, tandis que Port-Saïd et Suez croissaient très rapidement, Damiette et Rosette déclinaient.

1 RAYMOND André : *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*. Éditions Sindbad, Paris, 1985, pp. 43-44.

2 EL KADI Galila et EL SADEQ Taher : *op. cit.*, 1989.

3 RIVLIN Helen : *op. cit.*, 1961, pp. 220-221.

L'État a ainsi joué un très grand rôle dans la création des villes du delta et la structuration de l'espace deltaïque. L'administration de ce territoire potentiellement riche, mais difficile à gérer, se fit à travers une armature urbaine fortement hiérarchisée. Le contrôle du commerce national et international accrut le pouvoir des villes et contribua à l'amélioration des finances de l'État. Au gré des différentes politiques menées par les conquérants installés à la tête de l'Égypte, les villes du delta connurent des périodes d'expansion ou de repli. La richesse des grandes villes commerçantes n'était donc pas permanente. La vie et la mort des villes est d'ailleurs un thème récurrent chez les géographes de l'époque arabe¹.

Après des millénaires d'occupation humaine du delta du Nil, les États qui se sont succédés à la tête de l'Égypte ont réussi à aménager le territoire deltaïque de façon plus ou moins intensive selon la durée et la puissance de leur pouvoir. Le contrôle de l'hydraulique, source de toute vie dans cette région potentiellement riche mais fragile, ne pouvait s'effectuer tant que le gouvernement en place ne détenait pas les pleins pouvoirs sur l'eau, le foncier et les hommes. Les aléas de l'histoire ont montré que, dès que le suzerain en place ne maîtrisait plus l'eau, c'était la débâcle dans toute la région ; les superficies cultivées diminuaient désespérément.

Mohamed Ali, au XIX^{ème} siècle, reprit en main l'aménagement du territoire, entreprit des travaux hydrauliques de grande envergure pour pouvoir utiliser de façon permanente les terres du delta, favorisa le développement de l'industrie et la monoculture du coton, et parvint à étendre les superficies cultivées dans le delta. Un siècle plus tard, dans un contexte de surpeuplement, un nouvel État centralisateur — celui que constitua et dirigea Nasser — entreprit d'augmenter les capacités hydrauliques du pays pour relever le nouveau défi démographique, agricole et industriel.

1 MIQUEL André : «Le bourgeolement de la ville, son impatience et sa fringale peuvent n'être pas toujours le signe d'une santé inaltérable... Le géographe arabe Mouqaddas montrait que, dans telle ville, la mort gagne depuis les ruines de la citadelle, signe visible d'une gloire perdue. Dans une autre ville, ce sont les marges, les marchés, les faubourgs dont le silence trace autour de ce qui reste de la ville l'espace de son avenir incertain. Ibn Hawqal évoque les sources devenues incertaines, la présence du désert et du sable là où s'élevaient les maisons des hommes, ou un fleuve qui rompt ses digues, ailleurs l'oppression du pouvoir qui rase les murailles ou les ports, et la poussée des nomades» in *La géographie humaine du Monde Musulman jusqu'au milieu du XI^{ème} siècle : les travaux et les jours*, EHESS, Paris, 1988, p. 223.

CHAPITRE 2

LA RÉPONSE DE L'ÉTAT NASSÉRIEN ET DE SES SUCESSEURS AU DÉFI DÉMOGRAPHIQUE : L'AUGMENTATION DU POTENTIEL AGRICOLE DE L'ÉGYPTE

Si le défi hydraulique dans le delta fut relevé par Mohamed Ali pour mener à bien sa politique d'expansion économique et territoriale, les dirigeants de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle furent confrontés à un défi bien plus difficile à relever, car il s'agissait du défi démographique. Nasser, par la création du Haut Barrage d'Assouan, promit à la population égyptienne qu'elle ne souffrirait plus des vicissitudes de la crue du Nil ; mais il lui promit aussi qu'elle pourrait cultiver plus intensivement des terres qui, mieux arrosées, pourraient donner deux à trois cultures par an. L'eau, devenant apparemment abondante, devait autoriser enfin la mise en place du projet si cher à Mohamed Ali, à savoir l'extension des terres cultivées sur le désert et les marécages. Mais il fallait aussi supprimer les inégalités criantes existant dans les campagnes pour mieux mettre en valeur ces terres et les distribuer à ceux qui les travaillaient. Déjà appliquée dans de nombreux pays du Tiers-Monde, la Réforme Agraire fut à son tour décidée en Égypte. Le gouvernement nassérien expropria en partie les grands propriétaires terriens et les terres récupérées furent distribuées aux métayers et ouvriers agricoles. Les coopératives agricoles devaient quant à elles convaincre les paysans, considérés jusque-là comme ignares et retardés sur le plan technique, d'utiliser de façon plus rationnelle les techniques de production et les inciter à moderniser l'agriculture. L'expansion verticale (l'intensification de la production) et horizontale (la bonification des terres périphériques) de l'agriculture constitua donc le double volet du projet de Nasser pour compenser la croissance démographique de l'Égypte, ce qui servit de prétexte pour que l'impasse fut faite sur toute politique de réduction de la natalité.

Cependant, quelques années plus tard, dans un contexte de maintien d'une forte croissance démographique (2,8 % par an depuis la fin des années 70) et d'augmentation rapide des consommations agricole et hydraulique par habitant — suite à l'Ouverture Économique et aux transformations des modes de consommation et des systèmes de culture —, on doit se demander encore comment l'Égypte parviendra à relever ce défi démographique.

I - LE LONG PROCESSUS D'AMÉLIORATION DU SYSTÈME HYDRAULIQUE PAR L'ÉTAT

Du fait de ses spécificités hydrauliques, le delta du Nil, pour être cultivé et habité, a toujours nécessité de lourds travaux d'aménagement. Au début de cet ouvrage, j'ai montré les conséquences dramatiques pour l'occupation humaine du manque d'entretien des canaux d'irrigation et de la mauvaise gestion de l'eau. C'est uniquement sous des gouvernements forts et centralisés, comme ceux de Mohamed Ali ou de Nasser, que le système hydraulique du delta a été correctement entretenu, voire modernisé.

A - Les grands travaux hydrauliques : du système d'irrigation de décrue au barrage d'Assouan

1 - Du système des bassins à l'irrigation pérenne

Le delta et la vallée ont subi de nombreuses transformations de leur milieu naturel avec l'aménagement du Nil. Plus difficile à maîtriser, du fait des nombreux marécages qui l'encadrent et des divagations dangereuses des branches du Nil, le delta fut occupé par l'homme plus tard que la vallée. «*Les premières adaptations de l'irrigation par bassins se firent dans la Haute et la Moyenne Égypte. Les bassins gagnèrent ensuite la Basse Égypte pour atteindre enfin les lacs côtiers ou la mer*»¹.

Dans le delta, c'est le système de l'irrigation par bassins qui a prévalu depuis 3200 av. JC jusqu'à l'avènement de l'irrigation pérenne au début du XIX^{ème} siècle.

a) Les caractéristiques de l'irrigation par bassins

Pour valoriser au mieux l'inondation, la vallée et le delta ont été aménagés depuis l'époque pharaonique avec des bassins de réception de la crue installés en chaîne. Ce système consistait à emprisonner la crue à l'intérieur de bassins dont la taille variait entre 500 et 3 000 feddans², à l'intérieur desquels le plancher alluvial était nivelé de façon uniforme et vers lesquels les eaux de la crue étaient amenées grâce à un réseau de canaux dont les prises se situaient à quelques kilomètres en amont. Un même canal d'amenée servait à remplir plusieurs *hods* associés d'amont en aval. Les bassins étaient dépendants les uns des autres pour leur remplissage. Ils étaient limités par des digues parallèles et perpendiculaires au Nil.

La période de submersion durait au minimum 40 jours et au maximum 70 jours, pendant laquelle l'eau séjournait sur les parcelles pour bien imprégner le sol et que s'y déposent les alluvions. Elle commençait après le 10 août et prenait fin entre le 10 et le 30 octobre au plus tard pour permettre les semailles. On obtenait ainsi sur le sol cultivé une lame d'eau de 1 à 2 mètres d'épaisseur³. L'entretien du réseau de canaux et de bassins demandait un travail titanesque qu'une administration locale ne pouvait gérer elle-même. L'ensemble des travaux d'entretien apparaissait à Barois, hydrologue du siècle dernier, comme "considérable" : les remblaiements, les consolidations de berges et de digues, représentaient selon lui un déplacement de 25 m³ de terre sèche par hectare et par an, ce qui correspondait à une mobilisation d'une cinquantaine de journées de travail par actif agricole⁴. En cas de crue trop forte, il fallait mobiliser suffisamment de main-d'œuvre pour renforcer les digues ; en cas de crue trop faible, il fallait percer les digues...

Contrairement aux deltas où se pratique une agriculture pluviale, et qui ne peuvent bénéficier de la majeure partie des alluvions du fait de l'endiguement, le delta du Nil, grâce au système d'irrigation de décrue, profitait au maximum du limon charrié par le Nil. Cependant, l'inconvénient de ce système d'irrigation résidait dans l'impossibilité de pratiquer les cultures estivales en dehors des rives surélevées des canaux et branches du Nil que l'eau de crue n'inondait pas. De plus, cette agriculture était très dépendante des aléas de la crue. Qu'une digue cède et c'étaient des villages entiers et des milliers de feddans qui étaient inondés. Que la crue ne fut pas assez forte, et c'était la disette dans certaines régions.

L'irrigation de décrue par bassins a perduré pendant plus de 4 000 ans en Égypte. Cependant, du fait de l'énormité des travaux que demandaient le creusement des canaux et la consolidation des digues, ce système ne s'est pas maintenu dans toutes les régions du delta. À

1 AUDEBEAU BEY Charles : *art. cit.*, 1928, p. 778.

2 1 feddan = 0,42 ha.

3 BESANÇON Jacques : *op. cit.*, 1957, p. 88.

4 RUF Thierry : *Histoire contemporaine de l'agriculture égyptienne. Essai de synthèse*. Éditions de l'ORSTOM, Paris, 1988, 289 pages.

certaines époques, le manque de contrôle de l'hydraulique par les dirigeants et leur désintérêt pour l'agriculture se soldèrent par l'abandon de régions entières.

b) L'avènement de Mohamed Ali : le passage à l'irrigation pérenne dans le delta et la bonification des marges marécageuses

L'un des principaux buts de la politique de Mohamed Ali fut de développer le pays grâce aux bénéfices tirés des cultures de rente dont les productions étaient exportables, tels le coton et la canne à sucre. Celles-ci, au cycle végétatif très long, ne pouvaient être cultivées que durant la période estivale, période correspondant en partie à celle de la crue¹. De ce fait, on entreprit de nombreuses transformations du système d'irrigation, principalement dans le delta.

Il fallait tout d'abord éviter l'inondation des terres cultivées par la crue d'été grâce à la consolidation et la surélévation des digues et, ensuite, arriver à capter les eaux du fleuve et les apporter aux champs durant l'étiage en surcreusant les canaux *seifi*². Ce travail nécessitait en permanence une armée de 300 000 à 400 000 travailleurs. Les canaux ayant en général un tracé très irrégulier, semblable à celui des chenaux, il fallut creuser des canaux rectilignes dans le delta afin de perdre le moins possible de pente. Environ 240 miles de canaux furent creusés jusqu'en 1833. Des *saqia* et des *chadouf*, instruments élévatoires d'eau pour l'irrigation, furent installés au bord des canaux.

Pour empêcher l'alluvionnement des canaux, il fallait les nettoyer annuellement, ce qui s'avérait être une entreprise ruineuse. Pour éviter cette opération, les dirigeants décidèrent d'élever par un barrage le niveau de l'eau pendant la période d'étiage. Cet ouvrage, le barrage de Mohamed Ali, fut construit à la bifurcation des deux branches de Damiette et Rosette, au "Ventre de la Vache". Pour rehausser encore l'eau plus en aval sur la branche de Damiette, un autre barrage fut construit à Zifta. Assez en amont de ce barrage, se trouvaient les prises de deux canaux : celui d'Ismaïleyya, qui se dirigeait vers la zone du Canal de Suez, et celui de Charqeyya, destiné à l'irrigation de la partie orientale du delta. Du barrage même s'échappaient trois grands canaux : le Taoufiqeyya pour le nord-est, le Ménoufeyya pour le centre et le nord, et le Bahareyya pour l'ouest du delta³.

Le contrôle de la crue ne suffisait cependant pas à remédier au manque d'eau d'irrigation pendant certaines périodes. Que la crue fut mauvaise et c'était l'extension des terres cultivées sur les marges et la culture estivale qui étaient remises en cause. Pendant la période d'étiage, du mois de février au mois d'août, le manque d'eau limitait considérablement l'extension des cultures irriguées. De plus, le passage de l'irrigation par bassins à l'irrigation pérenne affectait l'alluvionnement du delta et détruisait le fragile équilibre qui régnait entre la formation du delta par des alluvions fluviales et l'action érosive de la mer. Du fait du changement du système d'irrigation, le volume des alluvions qui se déposaient autrefois pendant les 40 jours d'inondation dans les bassins diminua fortement et la masse sédimentaire déversée annuellement par le Nil dans la mer augmenta de 10 millions de tonnes⁴.

Mais Mohamed Ali et ses successeurs entreprirent aussi de redonner à l'agriculture les terres abandonnées durant les siècles d'instabilité politique. Les canaux d'amenée et de drainage n'ayant pas été entretenus de façon régulière, les terres situées en dessous de la courbe de niveau de 3-4 mètres s'étaient transformées en de véritables marécages, impropres à toute agriculture et à toute occupation humaine. Jusqu'à l'avènement de Nasser, la bonification des terres concerna uniquement les terres marécageuses et salées du nord et de l'ouest du delta situées en dessous de la courbe de niveau de 3 mètres. Car, limitée par le débit d'étiage du Nil,

1 La période végétative du coton commence en février-mars et se termine en octobre ; elle correspond donc à une partie de l'étiage et à la période de la crue.

2 Canaux *seifi* = canaux d'été.

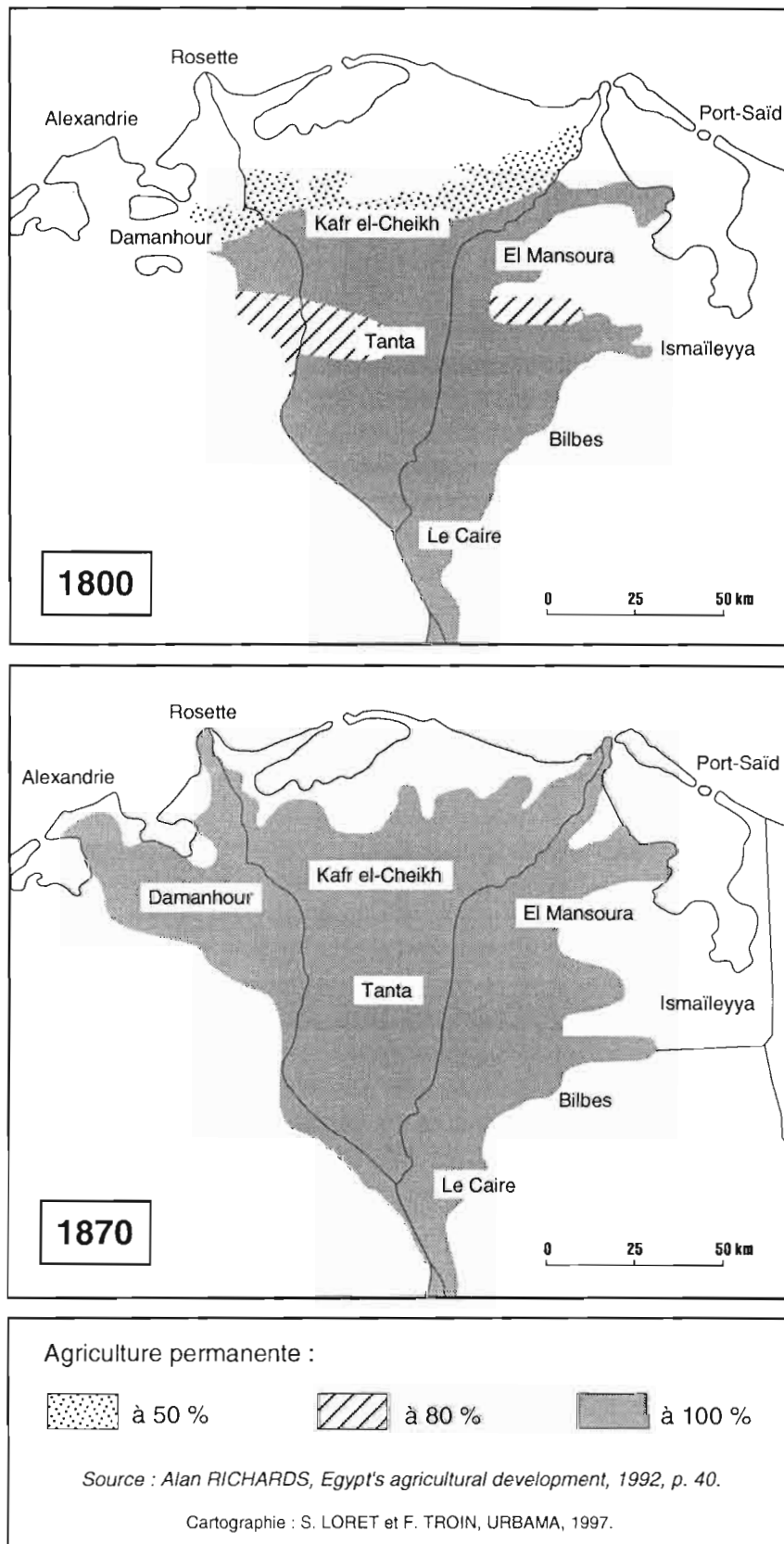
3 BESANÇON Jacques : *op. cit.*, 1957, p. 100.

4 NIELSEN E. : Coastal erosion in the Nile Delta. *Nature and Resources*, vol. 9, UNESCO, Paris, 1973, p. 17.

l'extension des terres cultivées n'avait pu, jusqu'à cette date, être que lente (figure 15).

Figure 15

Extension des terres d'agriculture irriguée dans le delta (1800-1870).



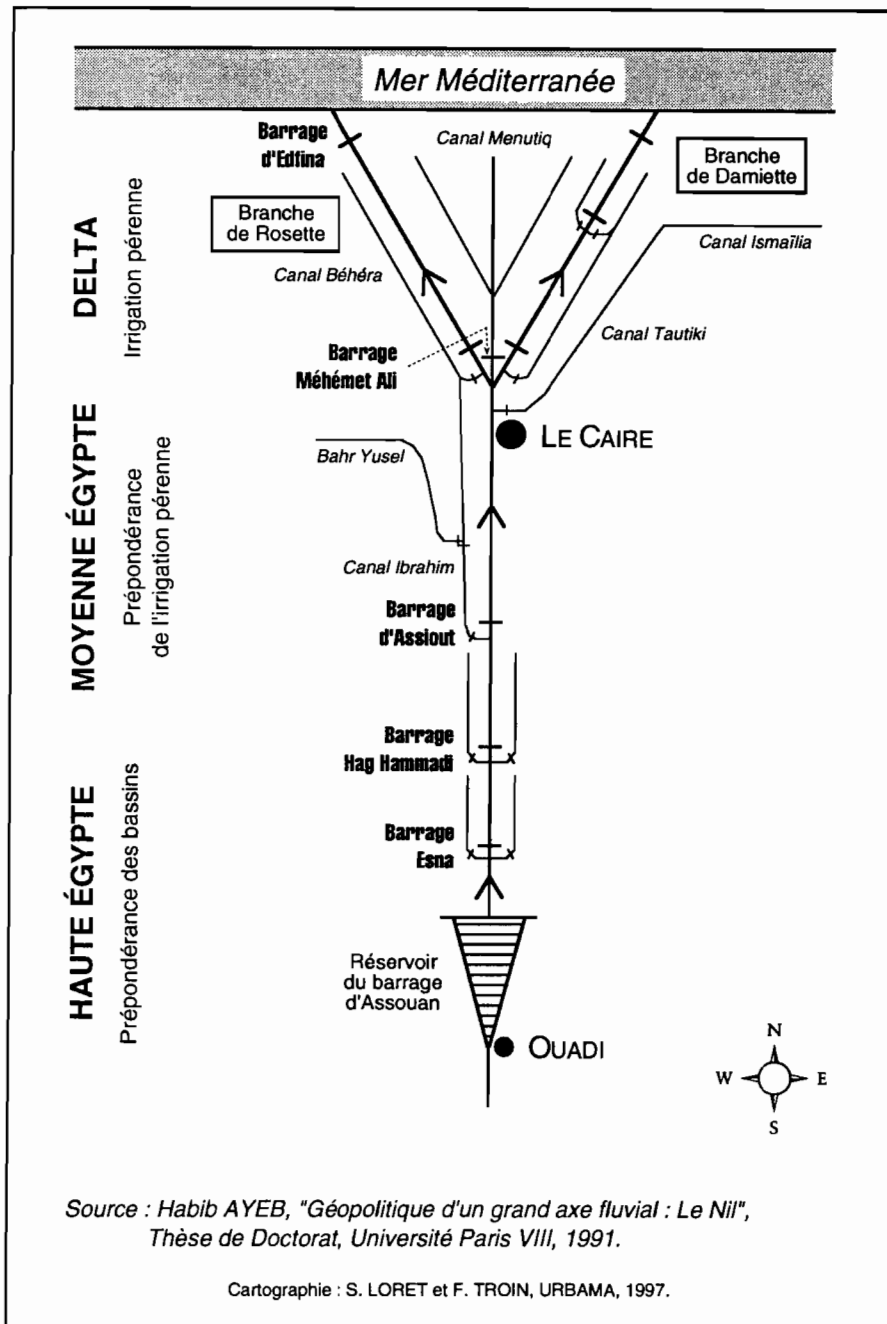
c) La construction du premier barrage d'Assouan

La construction à la tête du delta du barrage Mohamed Ali permettait d'utiliser l'eau en toute saison et d'allonger en conséquence le calendrier agricole, sans modifier pour autant le régime du fleuve ; elle ne résolvait cependant pas le problème de ses variations saisonnières et annuelles. Or, l'instauration de l'irrigation pérenne dans le delta et une partie de la Moyenne Égypte entraînait une plus grande demande en eau d'irrigation, notamment aux périodes de l'étiage et du début de la crue pendant lesquelles le bilan hydrique restait nettement insuffisant. Emmagasiner une partie de la crue devenait indispensable pour que se poursuive l'essor de la production agricole égyptienne.

En 1902, un premier barrage fut construit à Assouan qui, après maints exhaussements, parvint à emmagasiner 5,3 milliards de m³ (figure 16).

Figure 16

Le système d'irrigation dans le delta avant le Haut Barrage d'Assouan.



Pour remarquable qu'elle ait été, cette augmentation de capacité n'était pas en mesure de garantir les 22 milliards de m³ d'eau que nécessitait l'agriculture égyptienne. À cause du caractère très limoneux du Nil et pour ne pas envaser le barrage, cet ouvrage ne pouvait emmagasiner la crue. Les vannes n'étaient fermées qu'à partir d'octobre, juste à la fin de la crue. Parallèlement, des barrages-réservoirs furent construits en amont, au Soudan. Ainsi, entre 1902 et la construction du Haut Barrage d'Assouan, l'Égypte a pu disposer, pour pallier l'insuffisance d'eau durant l'étiage, de 0,90 milliard à 7,1 milliards de m³ d'eau¹. Grâce à ces corrections successives du fleuve, on pouvait cultiver, dans les années 50, en période estivale, environ 2 300 000 feddans sur l'ensemble de l'Égypte, soit un million de feddans de plus qu'au début du siècle.

Durant un siècle et demi d'amélioration du système d'irrigation, la grande erreur des aménageurs fut de ne pas installer parallèlement un système adéquat de drainage. On augmenta les volumes d'eau d'irrigation, on changea les systèmes d'amenée des eaux sans pour autant assurer leur évacuation. Cela se traduisit par de fortes baisses de rendement des cultures, notamment du coton qui craint l'asphyxie par la remontée de la nappe phréatique. Les coûts énormes qu'aurait nécessité l'installation de systèmes de drainage dans toutes les zones dans lesquelles ils s'avéraient indispensables rendaient illusoire toute tentative de rentabilisation de ces investissements pour l'intensification et/ou la diversification des systèmes de cultures.

2 - Le Haut Barrage d'Assouan : la controverse

Les besoins agricoles d'une population en constante augmentation et le désir de l'État nassérien de fonder sa politique économique sur l'agriculture et l'industrie lourde étaient incompatibles avec les dotations en eau dont l'Égypte bénéficiait avec le premier barrage d'Assouan. Seul un barrage-réservoir capable d'emmagasiner la totalité de la crue pouvait offrir à l'Égypte l'immense volume d'eau d'irrigation dont elle avait besoin pour mettre en culture la totalité de ses terres limoneuses.

La conjoncture politique internationale fut favorable à Nasser en ce qu'elle lui permit de trouver les financements nécessaires à la construction du Haut Barrage d'Assouan. Après avoir refusé un financement américain, du fait des conditions politiques et économiques sévères qu'il imposait, Nasser nationalisa le Canal de Suez et repoussa les troupes françaises, anglaises et israéliennes. Cela renforça considérablement son pouvoir et son aura politique.

Les biens franco-anglais nationalisés, l'URSS proposa alors son aide pour la construction du Haut Barrage d'Assouan et pour l'édification des projets industriels de l'État². Nasser profita ainsi de la guerre froide pour mener à bien son grand projet nationaliste.

a) Les buts économiques de la construction du Haut Barrage

Les buts de la construction du Haut Barrage d'Assouan étaient multiples : augmenter le volume d'eau utilisable pour l'irrigation, pour l'hydroélectricité et l'alimentation humaine en régularisant et emmagasinant la crue, pour supprimer les risques de sécheresse et bâtir une grande œuvre, symbole du développement national.

◆ Augmenter la production agricole

L'intérêt principal de la construction du Haut Barrage d'Assouan était agricole. Sur les 55 milliards de m³ disponibles en Égypte grâce à cette retenue, 49,7 milliards devaient servir à l'agriculture. En prévision de cet exceptionnel volume d'eau, les dirigeants de l'époque planifièrent l'augmentation des superficies cultivées, l'amélioration de la distribution saisonnière de l'eau et l'extension de l'irrigation pérenne à toute la vallée. Si la plupart de ces

1 BESANÇON Jacques : *op. cit.*, 1957, p. 106.

2 RUF Thierry : *L'agriculture égyptienne, essai d'analyse du développement depuis la fin du XVIII^{ème} siècle*. Mémoire de DEA "Développement agricole", IEDES, Paris, 1980, p. 110 (ronéo).

objectifs ont été atteints, il n'en demeure pas moins que les initiateurs du projet en avaient surestimé les bénéfices et qu'ils avaient insuffisamment prévu les conséquences écologiquement négatives d'un tel ouvrage.

Par ailleurs, les 55 milliards de m³ stockés devinrent rapidement insuffisants. Très vite, en effet, l'augmentation de la superficie des terres cultivées, l'excès d'irrigation et le mauvais entretien des canaux, les besoins trop élevés en eau des cultures pratiquées (tels le riz et les cultures maraîchères) ainsi que la croissance de la population accrurent les besoins en eau du pays.

- La bonification des terres devait concerner 1,2 million de feddans. Si, en 1986, le programme fixé avait atteint cet objectif, la qualité moyenne, voire médiocre, de la majorité des terres désertiques, jointe aux énormes problèmes d'organisation technique de la production et de l'installation des colons, n'avait toujours pas permis aux terres d'atteindre le seuil minimum de rentabilité. Les rendements sont restés très bas, les coûts de production très élevés et les besoins en eau, dans le cas des terres désertiques, bien supérieurs à ceux des terres "anciennes". Beaucoup de spécialistes se sont ainsi posés la question de savoir s'il n'aurait pas mieux valu améliorer les conditions de production sur les terres anciennes plutôt que de bonifier des terres de mauvaise qualité à un coût hydraulique aussi élevé (en moyenne, les terres bonifiées reçoivent 10 000 m³ par feddan, contre 3 200 m³ dans le delta). Mais, dans l'euphorie de la période nassérienne, on pensait que le Haut Barrage d'Assouan, en supprimant les risques de sécheresse, avait rendu le Nil inépuisable !

- La conversion de 950 000 feddans irrigués par bassins en Haute et Moyenne Égypte à l'irrigation permanente permit de passer d'une seule culture à deux cultures annuelles. Cependant, la surutilisation de ces terres se traduisit rapidement par une très forte baisse des rendements¹.

- Le barrage devait enfin permettre une meilleure distribution saisonnière de l'eau d'irrigation sur l'ensemble du territoire cultivé à l'époque, soit 5,5 millions de feddans. On prévoyait de faire sur cette superficie deux à trois récoltes par an, tout en réduisant les pertes causées par le déversement des eaux en Méditerranée au bénéfice de la consommation agricole. Il devenait possible, dans ces conditions, d'augmenter la superficie cultivée en riz, bien que cette culture soit exigeante en eau. De 300 000 feddans en 1960 on passa ainsi à 1 million de feddans cultivés en riz, localisés principalement à la périphérie marécageuse du delta. Mais s'il advenait plusieurs années sèches, la culture du riz, si importante pour l'autosuffisance alimentaire, serait rapidement compromise. De fait, la sécheresse survint au milieu des années 80 et se maintint, sans pour autant que les superficies en riz ne diminuent. On utilisa en effet les eaux en réserve dans le lac Nasser, mais en hypothéquant de ce fait l'avenir de la centrale hydroélectrique installée sur le barrage, puisque, par suite de la baisse du niveau du lac, une partie des turbines ne pouvait plus tourner à plein régime.

- ◆ Protéger le pays contre les risques de fortes crues et créer une réserve d'eau pour les années de sécheresse

Depuis la mise en eau du Haut Barrage d'Assouan, ce sont les risques de sécheresse que l'Égypte a évité plutôt que ceux d'inondation.

En effet, le lac Nasser a couvert la totalité du déficit enregistré entre 1979 et 1987. Ainsi, sans le barrage, la crue n'aurait permis d'irriguer en 1984, année de faible pluviométrie, que 5,08 millions de feddans sur les 11 millions annuellement récoltés. Durant la période de sécheresse, entre 1979 et 1985, le lac Nasser a ainsi permis à l'Égypte de maintenir sa production annuelle moyenne en compensant la faiblesse des crues successives par un apport

1 WATERBURY John : *op. cit.*, 1979, p. 118.

total de 78,2 milliards de m³ ¹.

Cependant, le barrage ne peut à long terme protéger l'Égypte contre la sécheresse si les conditions climatiques en Éthiopie continuent de se dégrader.

L'utilisation excessive de l'eau en réserve dans le lac Nasser peut aussi devenir dangereuse, car elle fait baisser le niveau du lac. Celui-ci ne doit pas se situer en dessous de la cote de 147 mètres qui correspond aux 30 milliards de m³ de la réserve morte. De plus, le niveau de la réserve utile se situant entre 147 et 175 mètres, si l'on atteint le niveau minimum, c'est le potentiel hydroélectrique du barrage qui est remis en cause. Le niveau ne doit donc pas descendre en dessous de 165 mètres. Or, à la fin de l'année 1987, le niveau du lac était tombé à 158 mètres et la production hydroélectrique avait déjà commencé à diminuer².

Pour Ibrahim Zaki Qinnawi, Ministre de l'Irrigation au moment de la construction du Haut Barrage d'Assouan, l'utilisation excessive des réserves d'eau d'irrigation est inacceptable en période de sécheresse. Selon lui, il faut respecter l'adage "*Garde le barrage fermé tant que l'eau n'est pas arrivée*" et éviter d'utiliser 61,5 milliards de m³ l'année où la crue n'en a apporté que 33 milliards (ce qui fut le cas en 1984)³.

◆ Développer l'industrie lourde grâce au potentiel hydroélectrique

Le Haut Barrage d'Assouan devait par ailleurs favoriser le développement de l'industrie grâce à l'extraordinaire apport énergétique de sa centrale hydroélectrique. On annonçait une production annuelle de 10 milliards de kWh. La centrale installée sur l'ancien barrage d'Assouan produisait à elle seule 2 milliards de kWh et la quasi-totalité de sa production servait à faire tourner l'usine d'engrais chimique de Kima. Mais, très vite, la production des deux centrales est devenue insuffisante du fait d'une part de l'augmentation de la consommation (11,2 % par an entre 1973 et 1984, en partie liée au raccordement de la totalité des villages égyptiens au réseau électrique)⁴, et, d'autre part, de la baisse du niveau de l'eau dans le lac Nasser. Avec 6 milliards de kWh, la centrale hydroélectrique du barrage ne satisfaisait plus, en 1986, la consommation égyptienne qu'à raison de 20 % ⁵.

Le meilleur contrôle des crues du Nil grâce au Haut Barrage d'Assouan devait aussi permettre d'améliorer les conditions de la navigation fluviale. Cependant, comme l'hydroélectricité, la navigation nécessite un débit élevé et régulier de l'eau. De ce fait, on laisse les eaux passer le barrage en hiver, pourtant période traditionnelle d'assèchement des canaux durant laquelle on les cure, et arriver à la mer sans qu'elles aient, pour l'essentiel, d'utilisation agricole. Mais la navigation nécessite à elle seule un apport d'eau quotidien de 100 millions de m³ et son rôle économique est important. Une grande partie de la production de sucre de canne est ainsi transportée sur le fleuve et nombreuses sont les usines qui utilisent cette voie de communication ; de même, le tourisme de croisière est très actif durant la période hivernale. Pourtant, l'écoulement dans la Méditerranée, durant l'hiver, de 3 milliards de m³ d'eau sans qu'ils soient utilisés par l'agriculture peut être considéré comme un énorme gâchis, à une époque où la sécheresse sévit sur les plateaux éthiopiens.

Sacrifier l'hydroélectricité et la navigation en période hivernale entraînerait cependant l'Égypte dans une crise économique beaucoup plus grave que celle qu'elle connaît actuellement.

1 AYEBA Habib : Introduction au chapitre "La gestion de l'eau en Égypte". *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 27, CEDEJ, Le Caire, 2^{ème} trimestre 1987, pp. 103-111.

2 GHALI Muhammad : "Protéger chaque goutte d'eau" in *Al-Musawar* du 18 décembre 1987 (H. n° 3298). *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 29, CEDEJ, Le Caire, 4^{ème} trimestre 1987, p. 203.

3 'ABD AL-HAMID Muhammad : "La sagesse de Joseph" in *Akhir Sa'a* du 9 décembre 1987 (H. n° 2772). *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 29, CEDEJ, Le Caire, 4^{ème} trimestre 1987, p. 214.

4 BANQUE MONDIALE : *Rapport sur le développement dans le monde*. Washington, juillet 1986, p. 212.

5 AYEBA Habib : *art. cit.*, 1987.

b) Les buts politiques de la construction du barrage

«Ici se rejoignent les batailles politiques, sociales, nationales et militaires du peuple égyptien, soudées les unes aux autres comme cette énorme masse de roches qui bloque le cours de l'ancien Nil»¹.

La décision de construire le Haut Barrage d'Assouan fut prise par un régime qui, bien que populaire puisqu'il avait destitué une monarchie corrompue, devait établir sa crédibilité et montrer aux citoyens égyptiens, comme aux nations étrangères, combien il était décidé à entreprendre pour développer le pays. Le développement de l'agriculture et d'une industrie sous contrôle national était le pilier de sa politique. Le projet du barrage fut rapidement accepté par la majeure partie des Officiers Libres qui avaient pris le pouvoir en juillet 1952. Politiquement parlant, il avait l'avantage d'être gigantesque et audacieux, hissant l'Égypte à l'avant-garde de la technique hydraulique moderne². *«Mieux que des mesures réformistes, mêmes profondes, mais dont la perception n'était pas forcément évidente pour la totalité de la population, un immense barrage sur le Nil, même à un millier de kilomètres du Caire, ne pouvait être qu'un grand projet. Du simple citoyen égyptien aux hauts décideurs à l'échelle nationale et internationale, la réalisation d'une telle œuvre était susceptible de provoquer un intérêt qui comblerait les manques et peut-être même les incohérences du discours idéologique du nouveau gouvernement révolutionnaire»³.*

Le barrage devint un symbole de la résistance envers l'impérialisme, à la suite de la nationalisation du Canal de Suez en 1956 et du refus des Occidentaux de financer cet ouvrage, en même temps que la promesse de la prospérité future.

«Nasser, Nasser, nous te saluons ; après le barrage notre terre deviendra un paradis. Nasser, notre bien-aimé ; la prochaine fois conduis-nous à Tel Aviv» chantait la foule à la porte du Parlement égyptien⁴.

De plus, situé à l'aval du Nil, il permettait de mettre l'économie égyptienne à l'abri des vicissitudes des relations politiques que l'Égypte entretenait avec les autres pays riverains dont la plupart (le Soudan, l'Ouganda et le Kenya) étaient à l'époque sous contrôle de son ennemi juré, la Grande-Bretagne.

B - L'artificialisation du milieu et les problèmes écologiques

Les deltas posent sans cesse de nouveaux problèmes à leurs habitants : chaque intervention de l'homme qui modifie le processus naturel d'inondation et de sédimentation tend à avoir des conséquences qui rendent nécessaires de nouvelles interventions.

Les critiques envers le Haut Barrage d'Assouan sont nombreuses et surtout d'ordre écologique. Elles insistent sur le manque d'évaluation technique préalable du projet, la sous-estimation de ses conséquences sur le milieu et l'avenir de l'agriculture égyptienne.

Pourtant, très tôt, les détracteurs du projet exposèrent les risques que pouvait comporter cet immense ouvrage hydraulique. Le sujet était cependant trop politique pour que détracteurs et initiateurs du barrage puissent se concerter. La polémique porta principalement sur les phénomènes d'évaporation des eaux du lac Nasser et sur l'intérêt de créer un lac dans une région désertique. Certains avancèrent que la moitié des bénéfices du barrage serait ainsi perdue⁵. Dans un contexte de guerre avec l'Occident, suite à la nationalisation du Canal de Suez et au refus des Américains de financer le projet, le Haut Barrage d'Assouan fut très rapidement

1 EL NASSER Gamal Abd : Discours prononcé le 14 mai 1964 à l'occasion de la première étape des travaux ayant obturé le Nil à Assouan. In WATERBURY John, *op. cit.*, 1979, p. 98.

2 WATERBURY John : *op. cit.*, 1979, p. 99.

3 AYEBA Habib : *op. cit.*, 1991, p. 228.

4 WATERBURY John : *op. cit.*, 1979, p. 116.

5 *Ibid.*, p. 125.

considéré comme le symbole du nassérisme.

1 - Le coût écologique très élevé du Haut Barrage d'Assouan

a) L'arrêt de l'épandage des alluvions provenant des massifs éthiopiens

Chaque année le Nil charriait depuis les monts volcaniques d'Éthiopie 134 millions de tonnes de sédiments, dont 110 millions parvenaient en Égypte. Ils ont depuis toujours créé la richesse de l'Égypte et sont à l'origine des formations alluviales de la vallée et du delta. Actuellement 1,5 % à 4 % seulement de cette charge passe le barrage. Les effets négatifs de ce "manque à gagner" en fertilité ont été aggravés par la surexploitation des terres, du fait des doubles récoltes annuelles, et par l'utilisation d'engrais chimiques qui a accentué la pollution des nappes phréatiques et des lacs périphériques.

De plus, tous ceux qui sont engagés dans une activité de construction, utilisateurs de briques rouges, et qui, auparavant, bénéficiaient pour cela gratuitement de la terre de curage des canaux, ont commencé à acheter aux paysans, à des prix très élevés, de la terre provenant du grattage de la couche superficielle des sols ; il en est résulté une accélération très nette de la destruction des terres. Bien que cette activité soit actuellement interdite, de nombreuses terres ont vu leur fertilité diminuer entre les années 60 et le début des années 80.

Les alluvions apportées par le Nil, outre leur fonction de fertilisation, permettaient aussi de diminuer la salinisation des sols superficiels. Elles ralentissaient ainsi la désertification sur les marges du delta en empêchant les sables apportés par les vents de recouvrir définitivement les sols.

Enfin, avec l'arrêt de l'épandage des alluvions fluviales aux embouchures du fleuve, un déséquilibre s'est produit entre le milieu marin et le milieu fluvial. En effet, l'apport d'alluvions fluviales aux embouchures du Nil et de ses canaux constituait une défense contre l'érosion marine. La masse annuelle des limons charriés par le fleuve, mesurée à la hauteur du Caire, représentait, avant la construction du Haut Barrage d'Assouan, 57 millions de tonnes par an ; elle n'est plus actuellement que de 2,1 millions de tonnes par an¹. À cause de la rétention de la majeure partie des limons à la hauteur du barrage, le Nil ne charrie plus suffisamment de matières solides pour contrecarrer la force des courants marins. Ainsi, à l'embouchure des deux branches du fleuve, l'érosion n'a fait que s'accélérer depuis la mise en eau du Haut Barrage d'Assouan.

Toutefois, des phénomènes d'érosion avaient déjà été observés au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, à la suite de l'installation de divers ouvrages hydrauliques sur le Nil. Mais ils se sont surtout accentués avec la mise en eau du premier barrage d'Assouan en 1902. En 1898, par exemple, le phare qui, jadis, signalait l'estuaire du bras de Rosette se trouvait à l'intérieur des terres, à 950 mètres de l'extrémité du promontoire occidental ; en 1926, il n'en était plus qu'à quelques mètres ; en 1942, il était isolé du continent ; enfin, en 1954, un nouveau phare fut construit à 2,4 km au sud de l'ancien qui fut démoli. De même, le promontoire ouest du bras de Damiette a-t-il reculé de plus d'un kilomètre entre 1895 et 1935 ; en 1940, un épi fut construit à l'extrémité du promontoire pour protéger la région de Ras el-Bar et ses résidences d'été, ce qui n'empêcha pas, malgré d'autres travaux de protection, un certain nombre de résidences d'être emportées par la mer au cours des années suivantes².

L'érosion marine n'affecte pas la côte de façon uniforme³. Les zones les plus soumises à son action sont les parties avancées de la côte. Dans les zones plus en retrait, les phénomènes

1 BÉTHEMONT Jacques : Les deltas méditerranéens : éléments pour une politique de l'espace, in BÉTHEMONT J. et VILLAIN-GANDOSSI C. (édit.), *Les Deltas Méditerranéens*, Centre Européen de Coordination, de Recherche et de Documentation en Sciences Sociales (CEUCORS), Vienne, 1987, p. 19.

2 NIELSEN E. : *art. cit.*, 1973, pp. 14-18.

3 KHAFAGY F.A. et MANOHAR M. : Protection du littoral du delta du Nil. *Nature and Resources*, vol. 15, n° 1, UNESCO, Paris, 1979, p. 10.

d'érosion sont bien localisés et compensés par un phénomène parallèle d'accumulation des alluvions préalablement mobilisées.

Enfin, du fait de l'érosion des marges, on peut craindre que les lacs côtiers ne soient envahis par les eaux de mer, lesquelles, beaucoup plus salées, pourraient affecter négativement les projets de bonification déjà effectués en salinisant la nappe phréatique.

b) L'élévation de la nappe phréatique et la salinisation des sols : les effets d'une irrigation excessive

La suppression de la crue a favorisé la salinisation des sols périphériques, car ceux-ci ne sont plus lessivés annuellement alors qu'ils sont toujours très mal drainés. Ce phénomène a affecté rapidement la culture du coton, pour laquelle tant d'efforts avaient été consentis. Le coton a besoin de terres bien drainées, sinon il risque l'asphyxie ; il craint aussi l'excès de sel dans les sols.

L'élévation de la nappe phréatique est la plus sensible à proximité des terres nouvelles. Pour les terres désertiques, situées à un niveau plus élevé que la plaine, les dommages ont été nombreux. Leur aménagement n'ayant pas prévu une bonne infrastructure de drainage, les eaux en surplus se sont infiltrées dans les sols en contrebas, élevant ainsi le niveau de la nappe et le taux de salinisation par résurgence. En outre, dans les parties basses du delta, où la nappe phréatique était naturellement proche du niveau de la mer, elle affleure désormais. Les pompes sont devenues indispensables pour drainer ces basses terres.

L'élévation de la nappe phréatique affecte les lacs septentrionaux, exutoires de tous les grands drains du delta. Plusieurs milliards de m³ d'eau de drainage s'y déversent chaque année : 6 milliards de m³ dans le cas du seul lac Manzala. L'excès d'irrigation et l'augmentation des volumes d'eau de drainage risquent d'entraîner une extension de la superficie des lacs au détriment des terres bonifiées sur leurs berges.

Un autre phénomène, lié au Haut Barrage d'Assouan, a encore accentué la salinisation des eaux. L'évaporation intense qui se produit au niveau du lac Nasser a accru le taux de salinité de l'eau de 10 %¹. L'eau d'irrigation, qui possède un degré de salinité d'environ 200 ppm² à Assouan, arrive dans le delta, du fait de l'écoulement des drains principaux de la vallée dans le Nil, avec un degré de salinité de 300 ppm. Parce que le réservoir du barrage est localisé dans une région aride et venteuse, l'ampleur de l'évaporation est telle qu'elle risque de remettre en cause les efforts entrepris pour augmenter le volume d'eau. Les évaluations sont à ce sujet nombreuses et parfois contradictoires, mais il a été établi qu'en année moyenne, lorsque le niveau du lac se situe entre 165 et 175 mètres, le volume d'eau perdu représente entre 9,4 et 13,9 milliards de m³, tandis que les pertes par infiltration sont estimées à environ 2 à 3 milliards de m³³.

c) La difficile gestion de l'eau par les paysans

Si l'amélioration de l'infrastructure de drainage est devenue aussi urgente, c'est parce que l'eau, apparemment abondante depuis la mise en eau du Haut Barrage d'Assouan, est sur-utilisée. La disponibilité quasi permanente de l'eau d'irrigation n'a pas en effet transformé les rapports existant entre les paysans et l'eau du Nil. Son accès gratuit a par contre favorisé la sur-irrigation. Chaque feddan cultivé reçoit en moyenne 7 000 à 8 000 m³ par an, alors que les besoins se situent autour de 4 500 m³ par an. Il s'ensuit une élévation de la nappe phréatique qui désormais affleure et qui, par évaporation, salinise les sols. Cette irrigation entraîne un véritable lessivage et érode de plus la couche superficielle des sols. Ainsi, des dizaines de millions de tonnes de limons se déposent annuellement dans les drains. Rationaliser l'irrigation ne

1 WATERBURY John : *op. cit.*, 1979, p. 143.

2 *Ibid.*, p. 144.

3 *Ibid.*, p. 125.

s'impose donc pas uniquement par la nécessité d'économiser l'eau, mais aussi afin d'éviter la dilapidation des terres agricoles¹.

Les paysans continuent à irriguer le plus possible, l'eau étant distribuée à l'heure et non au volume. L'adage «*Un genou mouillé est un champ bien irrigué*», qui prévalait à l'époque de la crue, continue d'animer les paysans. En outre, le récent abandon des machines élévatrices fonctionnant à l'énergie animale (comme la *saqia*, le *tamboucha*...) pour les pompes à moteur, au débit plus rapide et à l'utilisation plus facile, a augmenté le volume des eaux utilisées. Les fellahs préfèrent irriguer au maximum leur champ durant leur tour bihebdomadaire. «*En irrigation, le temps c'est de l'argent*»². Le débit de la *saqia* permet d'irriguer 5 à 6 feddans en 24 h, alors que celui de la pompe diesel irrigue 15 feddans dans le même temps³.

De peur de ne point disposer de suffisamment d'eau, les fellahs situés à l'aval des canaux utilisent de plus en plus les pompes. Cependant, pour l'irrigation de petites surfaces ou quand ils veulent irriguer pendant une courte durée, ils continuent à utiliser la *saqia*. L'utilisation excessive des pompes à diesel est dommageable pour les terres. La *saqia* est meilleure pour les sols et les plantes, car elle amène doucement l'eau, tandis que l'utilisation des pompes favorise la surirrigation des terres. Les terres situées à côté de la pompe reçoivent ainsi souvent beaucoup trop d'eau, à un débit trop élevé, ce qui entrave le bon développement des plantes.

Si l'eau gratuite est normalement répartie entre tous, les carences des installations hydrauliques à l'échelle des communes entraînent de graves inégalités entre agriculteurs. La pente étant très faible dans le delta, la moindre micro-dénivellation peut entraîner la mauvaise irrigation de certaines parcelles. Les experts de l'*Egyptian Water Use and Management Projects* ont remarqué que les parcelles les plus éloignées de l'embouchure des canaux ne recevaient qu'un quart seulement du volume d'eau dont bénéficiaient celles situées à l'amont, alors que leurs dotations étaient identiques. Les paysans situés à l'amont pratiquent en effet sur leurs parcelles l'irrigation avec excès.

d) Les conséquences de la suppression de la crue

La montée de la crue en été, tout en apportant les eaux et les limons que nécessitait l'agriculture égyptienne, était l'occasion pour le Nil de faire son grand nettoyage annuel. Dans un milieu humide et chaud, comme celui de la vallée en été, la stagnation de l'eau favorisait en effet le développement de toutes sortes de nuisances végétales et animales (rats, plantes diverses, etc.). Avec la construction du Haut Barrage d'Assouan, le Nil a arrêté de faire son "nettoyage annuel".

Par ailleurs, les lagunes, qui ont une importance capitale pour les pêches locales, ont vu leurs accès s'obstruer en raison de l'action des vagues et du déplacement des sédiments le long du littoral. Jusqu'en 1964, la crue annuelle enlevait une grande part des matériaux bloquant ces accès et maintenait ainsi une profondeur d'eau suffisante pendant toute l'année.

La suppression de la crue a par contre favorisé le développement de plantes aquatiques gênantes, et ceci pour deux raisons. D'une part, la plus grande clarté de l'eau, par suite de l'arrêt du transport des alluvions par le fleuve, active le développement des plantes aquatiques. D'autre part, la jachère *charaqi*, qui était suivie par le lessivage des terres lors de la crue, permettait de se débarrasser des graines. Les conséquences du développement d'une plante comme la jacinthe d'eau sont graves, car elle freine le transport de l'eau vers les champs, absorbe un volume important d'eau par évapotranspiration, atrophie la vie aquatique. Par ailleurs, la lutte chimique contre la jacinthe d'eau pollue l'eau.

1 AYEB Habib : La nécessaire révolution hydraulique en Égypte. *Revue Tiers-Monde*, tome XXXI, n° 121, 1990, pp. 73-90.

2 HOPKINS N. et alii : 1983, p. 33.

3 PEUPLE R. et RICHARD G. : *L'agriculture dans la zone rizicole du delta du Nil*. Mémoire de DAA de l'INAPG, Section Développement Agricole, Paris, 1983, p. 74.



Photo 5 :
Installation d'une pompe
au bord d'une *mesqa*.



Photo 6 : La pompe remplace la *tamboucha*.

Photo 7 : Bœuf faisant tourner une *saqia*.

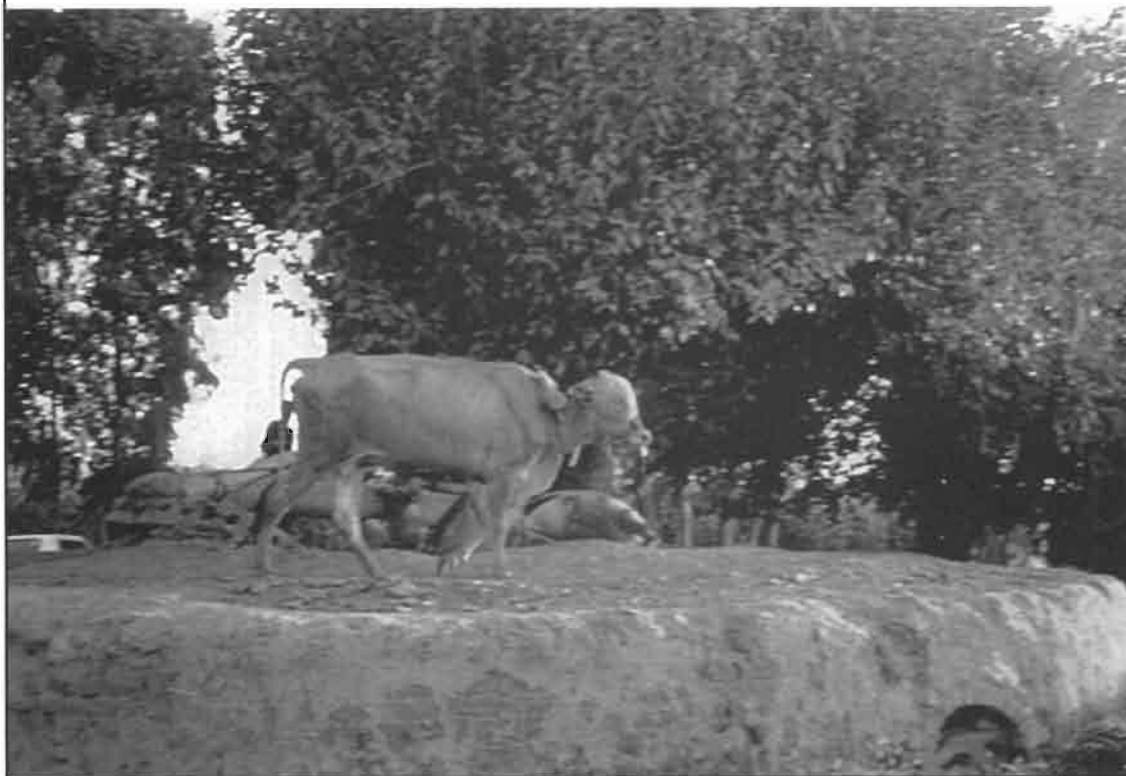


Photo 8 :
Canal infesté
de jacinthes d'eau.



Enfin, la stagnation de l'eau dans les canaux et la suppression du lessivage annuel ont favorisé le développement de graves maladies comme la bilharziose. Celle-ci, qui touche 60 % de la population rurale du delta, a commencé à se généraliser après l'extension de l'irrigation pérenne dans le delta, au siècle dernier. C'est la suppression de la jachère et du lessivage des terres durant la crue qui a favorisé la propagation de la larve infectieuse. On a ainsi remarqué la rapide progression de cette maladie en Haute Égypte, à la suite de la suppression des bassins d'irrigation dans les années 60.

2 - Les mesures prises pour lutter contre les conséquences néfastes du Haut Barrage

a) L'installation d'un système de drainage souterrain dans tout le delta

Le Ministère de l'Irrigation a entrepris une vaste opération pour installer un système de drainage adéquat afin d'évacuer le surplus des eaux utilisées pour l'agriculture. En effet, cet aspect de l'aménagement du delta avait été négligé depuis toujours et, au milieu des années 70, un rapport du Ministère de l'Agriculture estimait que quelque 80 % des terres les plus productives seraient affectées si l'on n'étendait pas à tout le delta le drainage souterrain. Jusqu'à récemment, tout le système de drainage s'effectuait en effet à ciel ouvert, grâce à un réseau lourd et hiérarchisé de drains principaux, secondaires et tertiaires. Mais cette infrastructure occupait une superficie très vaste, réduisant ainsi les surfaces disponibles pour l'agriculture : 12 % des sols étaient perdus à cause du système de drains à ciel ouvert. De plus, l'eau ne s'écoulait que très lentement et sur une épaisseur de 20 à 25 cm à peine. Ces canaux ne permettaient pas vraiment l'abaissement de la nappe ni le dessalement des sols. Ils favorisaient par contre le développement des plantes nuisibles qui essaient dans les champs au détriment des plantes cultivées¹.

Un relevé systématique des sols a montré qu'environ 50 % des superficies avaient été détériorées à un point tel qu'elles étaient désormais classées dans la catégorie des sols de qualité moyenne ou pauvre. En moyenne, on estime aussi que les rendements ont diminué de 20 à 40 % à cause de la déficience du drainage. Dans les années 70, une mission de l'UNESCO a étudié les sols en Égypte ; selon elle, 35 % des surfaces seraient affectées par la salinité et 90 % par la remontée de la nappe phréatique. En 1976, une autre étude, réalisée par l'US-AID, a montré que 4,2 millions de feddans étaient caractérisés par l'inefficacité du drainage².

En 1987, le système de drainage souterrain desservait 3 millions de feddans, ce qui a permis une amélioration des rendements de l'ordre de 20 à 30 %.

b) La mise en place d'un ambitieux dispositif de protection du littoral

De nombreux dispositifs anti-érosion ont été mis en place dans les années 60. Des digues, au voisinage des passes de Borollos, de Damiette et de Maadeyya, ont été réalisées en vue d'améliorer la navigation dans ces passes. Elles furent efficaces aussitôt après leur construction, mais perdirent progressivement cette qualité parce que leur façade était exposée aux courants et à l'érosion et que les chenaux de navigation furent progressivement envahis par les sédiments. Par ailleurs, d'autres dispositifs, tels les murs qui protègent l'autoroute Damiette-Port-Saïd, ont provoqué des dégâts au lieu de stabiliser le littoral.

Pour certains experts, «*la meilleure protection du littoral est réalisée lorsqu'il y a une interférence minimale avec le littoral*»³. C'est pourquoi, dans certains cas, il conviendrait d'abandonner à elles-mêmes certaines zones en vue d'une restauration naturelle de l'équilibre sédiment-énergie, alors que d'autres secteurs exigeraient certaines formes de protection pour

1 BESANÇON Jacques : *op. cit.*, 1957, pp. 293-294.

2 WATERBURY John : *op. cit.*, 1979, p. 133.

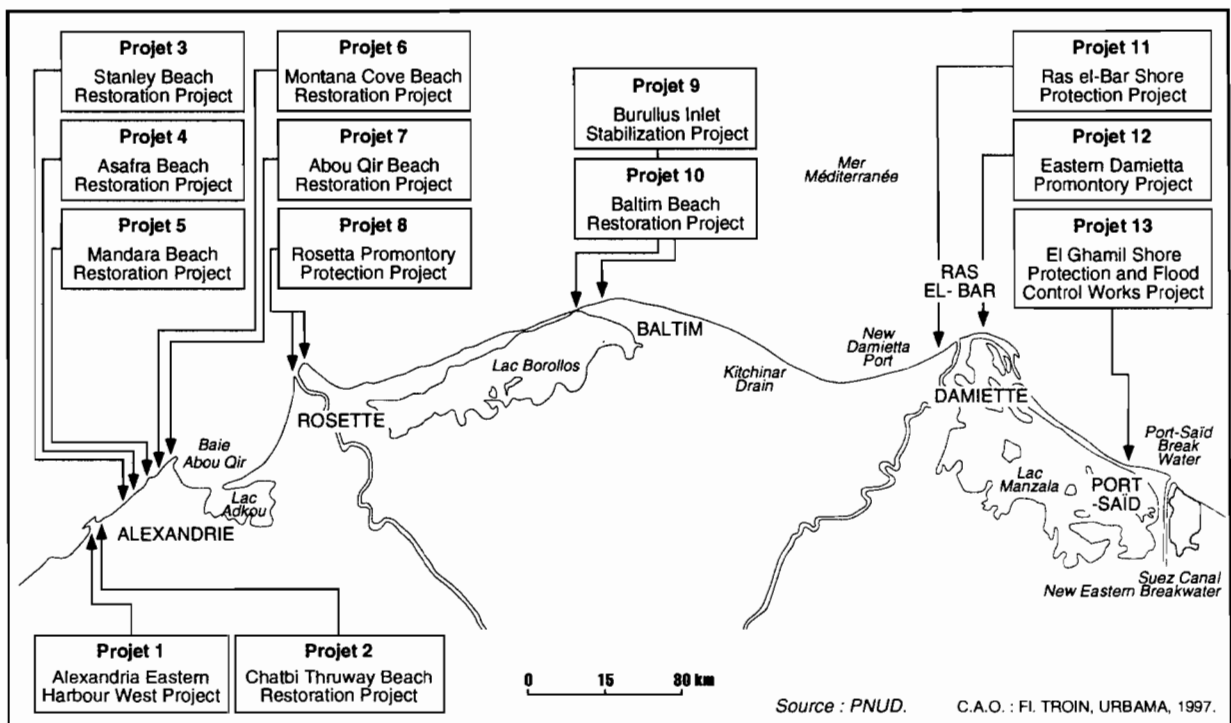
3 KHAFAGY A. et MANOHAR M. : *op. cit.*, 1979, p. 13.

corriger le déséquilibre existant entre l'énergie des vagues et des courants et la faiblesse de l'apport alluvial.

Un programme a été lancé, avec l'aide du PNUD, entre 1971 et 1977, pour améliorer l'efficacité des précédents dispositifs, étudier plus à fond les réactions à l'érosion des différentes parties de la côte et apporter des mesures à court et à long terme. Ainsi, au début des années 80, de nombreux travaux de renforcement du littoral, comme la construction de brises-lames et le revêtement des plages en pente par des blocs de béton armé, ont-ils été entrepris. Des dunes artificielles ont également été édifiées (figure 17, ci-dessous). La protection des côtes battues par les vagues est cependant difficile. Il convient, dans ce cas, de limiter les transformations du milieu et de ne pas bâtir. Dans la zone de Baltim, la construction d'habitations à proximité de la mer a ainsi entraîné une accélération de l'érosion de la côte.

Figure 17

Schéma directeur de la protection des côtes du delta du Nil.



3 - Le défi démographique et l'hydraulique : la gestion de la sécheresse

«En l'an 2000, la population égyptienne avoisinera les 70 millions d'habitants et les besoins hydriques seront de l'ordre de 77 milliards de m³, si l'on maintient l'actuelle consommation par habitant. Si l'on estime que la dotation en eau de l'Égypte ne peut être accrue, soit 55 milliards de m³, l'Égyptien de l'an 2000 ne recevra que 783 m³ par an contre 1 604 m³ pour l'Égyptien de 1972»¹.

Le déficit de 22 milliards de m³ que cela représente ne pourra être comblé que soit par le recyclage ou la rationalisation de la consommation, surtout si l'on tient compte de la répétition des vagues de sécheresse depuis la fin des années 70, soit par une augmentation du potentiel hydraulique de l'Égypte, rendant nécessaire l'installation de réservoirs ou de canaux dans la partie amont du Nil, au Soudan notamment.

1 AYEB Habib : art. cit., 1990, p. 75.

En cas de diminution de la quote-part de l'Égypte, ce serait l'agriculture qui souffrirait le plus du manque d'eau. Il a été estimé qu'un déficit de 5 % (2,8 milliards de m³) entraînerait une diminution des superficies cultivées en riz et en canne à sucre — cultures nécessitant le plus d'eau — de 200 000 et 150 000 feddans respectivement. Si le déficit atteignait 10 %, les conséquences seraient particulièrement graves en ce qui concerne la production hydroélectrique (réduction de 20 %) et tous les autres besoins hydriques (baisse de 4 %)¹.

a) Les projets pour augmenter le volume d'eau d'irrigation de l'Égypte

Le CAPMAS (Central Agency for Public Mobilization and Statistics) prévoit, dans une étude intitulée "*Les ressources hydrauliques et les possibilités d'expansion agricole en Égypte à l'aube du XXI^{ème} siècle*" et publiée en 1987, que 85 milliards de m³ d'eau par an seront utilisés en Égypte à la fin du XX^{ème} siècle, soit 22 milliards de plus que la quantité d'eau actuellement disponible. Ce volume d'eau supplémentaire pourrait être obtenu de différentes façons :

- Le Canal de Jongleï, au Sud Soudan, son creusement une fois achevé, pourrait apporter 2 milliards de m³ d'eau supplémentaires. Cependant, bien que ce projet ait connu un début de réalisation en 1979, il a été interrompu en novembre 1983 par la guerre qui sévit au Sud Soudan et qui oppose l'Armée de Libération du Peuple du Soudan à l'armée régulière du pays. Vu la complexité de cette guerre civile qui déchire le Soudan et compte tenu des relations plutôt difficiles que l'Égypte entretient avec ce pays, l'achèvement de ce projet ne semble pas être pour demain.

- Les nappes phréatiques du delta et de la vallée pourraient fournir 4,9 milliards de m³ d'eau par an. Mais elles en fournissaient déjà 2 milliards à la fin des années 80.

- La réutilisation des eaux de drainage : leur volume potentiel est estimé à 10 milliards de m³, soit une disponibilité de 7,7 milliards compte tenu des 3,3 milliards de m³ déjà réutilisés. Cependant, du fait de la forte pollution, certains spécialistes estiment impossible d'en utiliser plus que 7 milliards.

- La réutilisation des eaux usées (domestiques et industrielles) : elles représentent 2,1 milliards de m³ d'eau par an, pour l'instant inutilisés.

- L'installation de barrages sur le Haut Nil. Leur construction paraît bien utopique vu l'état des relations entre les différents pays riverains de la Vallée du Nil.

- La récupération des eaux actuellement utilisées uniquement pour la navigation et la production électrique, soit 3 milliards de m³. Il existe un projet de transformation des deux lacs du nord du delta, Borollos et Manzala, en réservoirs pour récupérer les eaux douces qui atteignent actuellement la mer sans avoir jamais servi. Mais ce projet rencontre une farouche opposition de la part du Ministère de l'Agriculture qui se justifie en faisant prévaloir les risques d'inondation des terres agricoles².

Pour enrayer les effets néfastes de la sécheresse et pallier les difficultés politiques qui limitent l'augmentation de la dotation en eau de l'Égypte, il paraît bien plus réaliste de reconsidérer les modalités de la gestion de l'eau d'irrigation.

b) L'amélioration du système d'exhaure et la réglementation de l'utilisation de l'eau

Les spécialistes de l'irrigation estiment que le rendement du système de distribution d'eau ne dépasse pas 40 % de son potentiel. Ainsi, près de la moitié de la quote-part en eau de l'Égypte se perdrait sans avoir servi. La responsabilité en incombe à la fois au Ministère de l'Irrigation, qui gère l'entretien des canaux principaux, et aux paysans, qui utilisent l'eau avec excès et nivellent mal leurs champs : lorsque les parcelles ne sont pas bien nivelées et que la pente dans

1 GHALI Mohamed : *art. cit.*, 1987, p. 203.

2 AYEYB Habib : *op. cit.*, 1991, pp. 366-368.

les canaux d'irrigation est insuffisante, la perte en eau peut être, en effet, de l'ordre de 10 à 15 % du débit. Les défaillances du système d'irrigation sont de plusieurs ordres :

- les canaux d'irrigation ne sont pas crépis, d'où d'importantes pertes par infiltration ;
- la largeur des canaux, souvent excessive (25 % sont plus larges que les normes établies), et la perméabilité de leur fond favorisent aussi l'infiltration ainsi que la multiplication des mauvaises herbes, parce que celles-ci ralentissent l'écoulement ;
- la totalité du réseau d'irrigation en Égypte est conçue pour un fonctionnement par roulement, ce qui fait que le tour d'eau de certains paysans s'effectue la nuit. Dans beaucoup de cas, ceux-ci refusent de respecter leur tour et irriguent de jour. Cela accroît l'évaporation, ce qui correspond à une perte d'environ 15 % du potentiel, selon certains experts¹.

c) La limitation de l'irrigation aux cultures les moins exigeantes en eau

La tendance actuelle pour les paysans est de privilégier les cultures les plus rentables, comme le bersim ou le riz, qui nécessitent un maximum d'eau d'irrigation. Le manque d'eau depuis quelques années nécessiterait cependant de revoir les assolements agricoles.

Tableau 1

Les quantités d'eau d'irrigation utilisées par types de cultures, dans le delta, en 1983.

Types de cultures	Superficies cultivées en 1000 feddans	Quantités d'eau requises/feddans en m ³ /feddan	Total eau requise en millions de m ³	% de volume d'eau par culture
HIVER				
blé	757,0	1 100	832,8	3,8
bersim long	1 290,0	2 500	3 225,6	14,6
bersim court	660,0	1 000	660,0	3,0
fèves	161,2	800	128,9	0,6
légumes	187,4	2 500	468,4	3,7
vergers	287,3	2 000	574,6	2,6
TOTAL HIVER	3 478,9	1 750	6 088,0	27,6
ÉTÉ ET NILI*				
coton	717,9	3 000	2 153,6	9,8
riz	1 005,4	7 500	7 540,4	34,2
maïs (été+nili)	1 142,0	2 500	2 855,0	12,9
canne	10,4	10 400	107,8	0,4
vergers	124,9	2 300	287,3	1,3
légumes	130,1	2 700	351,2	1,6
TOTAL ÉTÉ+NILI	3 889,0	4 100	15 944,8	72,4 (dont 6,9 Nili)
TOTAL GÉNÉRAL	7 367,9	2 990	22 033,1	100,0

* Cultures de décrue (en automne).

Source : CAPMAS, *Statistiques sur l'Irrigation en Égypte, 1983*.

L'État cherche, dans ce but, à limiter les superficies cultivées en riz : en 1988, un premier cri d'alarme avait été poussé dans la presse. La baisse du niveau de l'eau dans le lac Nasser compromettait en effet sérieusement les projets agricoles de l'Égypte. La culture du riz, qui exige beaucoup d'eau (34 % de la dotation en eau du delta), est désormais très contrôlée par le

1 Gamal AL CHARQAWI : "Cherté de la goutte d'eau", in *Al Akhbar* du 15 janvier 1987. *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 27, CEDEJ, Le Caire, 2^{ème} trimestre 1987, p. 117.

Ministère de l'Irrigation. Dans certaines régions aux terres non marécageuses, sa culture a été interdite, mais les directives n'ont pas toujours été écoutées, car le riz intéresse beaucoup les exploitants agricoles. Pour les petits exploitants, il permet de nourrir la famille. Les gros exploitants, quant à eux, sont intéressés, car le riz, vendu au marché noir, leur rapporte des revenus très élevés. Cette classe d'agriculteurs parvient en outre facilement à détourner les directives des coopératives agricoles qui obligent le paysan à vendre 1,5 tonne de riz par feddan cultivé à la coopérative à des prix fixés par l'État ; ils récupèrent souvent aussi une fraction de la production des petits fellahs pour la revendre.

Si le Haut Barrage d'Assouan a formidablement augmenté le potentiel agricole et hydroélectrique de l'Égypte et protégé celle-ci contre plusieurs années de sécheresse, les nombreux inconvénients qui ont suivi sa mise en eau et la mauvaise gestion de la richesse hydraulique, si rare dans la région, ont atténué rapidement les bienfaits d'un des plus grands ouvrages hydrauliques de notre siècle. La forte croissance de la population et les sécheresses consécutives qui affectent l'Afrique tropicale ne semblent pas assurer à l'Égypte un avenir radieux. Un nouveau mode de gestion de la richesse hydraulique produite par le barrage et une remise en cause de la politique d'extension des terres devront très rapidement être envisagés, car ils répondent de l'avenir de l'agriculture égyptienne. Dans le long terme, ce n'est que l'amélioration des relations politiques avec les pays riverains du Nil et situés en amont qui permettra à l'Égypte d'accroître sa quote-part d'eau pour faire face à la pression démographique.

II - LE LONG PROCESSUS D'INTENSIFICATION DE L'AGRICULTURE

Mohamed Ali entreprit, au cours du XIX^{ème} siècle, pour développer le pays et l'émanciper de l'Empire Ottoman, un grand programme d'amélioration et de modernisation de l'agriculture. L'introduction de la culture du coton bouleversa le paysage agricole et l'hydraulique et introduisit rapidement le pays dans la sphère de l'agriculture capitaliste. On passa ainsi de l'agriculture annuelle de décrue à l'agriculture permanente irriguée.

La construction du Haut Barrage d'Assouan a constitué la seconde étape d'un grand programme d'amélioration des conditions de la production agricole. Grâce à l'énorme apport en eau d'irrigation, il devint possible de moderniser les techniques de production agricole et de rationaliser leur utilisation. Une fois la classe des grands propriétaires fonciers en partie décapitée par la Réforme Agraire, l'État s'érigea en grand maître de l'organisation de l'agriculture. Par l'intermédiaire des coopératives agricoles installées dans chaque commune, les techniques modernes furent diffusées et l'État put ainsi contrôler les cultures qu'il estimait stratégiques, à savoir le coton (pour l'exportation), le riz et le blé (pour l'approvisionnement des masses urbaines en pleine croissance).

A - Première étape : généralisation de l'irrigation pérenne et intensification progressive de l'agriculture

1 - L'introduction du coton

Mohamed Ali, une fois au pouvoir, décida d'introduire le coton dans les assolements du delta pour financer ses grands projets expansionnistes, développer l'économie et ainsi créer un nouveau royaume indépendant. Jusqu'alors l'Égypte, province ottomane, n'avait pas le droit d'exporter vers l'Occident des produits agricoles sans l'assentiment de son suzerain. Or, le coton était une plante toute nouvelle, non inscrite dans la liste des produits interdits au commerce. Au XVII^{ème} siècle, on connaissait le coton, mais comme une plante pluriannuelle

de jardin fort peu répandue. Ce coton à courte fibre n'avait pas la qualité requise pour l'exportation. Mais Jumel, un industriel genevois, découvrit une variété de coton à longues fibres lors d'un de ses séjours au Soudan.

Une fois les infrastructures d'irrigation installées pour cultiver les terres en été, Mohamed Ali lança le pays dans l'aventure hasardeuse de la culture du coton. Il offrit des prix élevés aux paysans et aida à ce que ces derniers fussent pourvus en moyens de production, semences, animaux et instruments élévatoires. Entre 1830 et 1850, l'État fit installer 38 800 *sagia* pour faciliter l'exhaure en période d'étiage. Ces installations et une paire de boeufs étaient louées aux exploitants contre une sorte de redevance monétaire. Il s'agit donc de la première forme d'association étroite de l'élevage et de la culture, dirigée par l'État et centrée autour de la fonction d'exhaure¹. Pour contraindre les paysans, Mohamed Ali promulgua un Code de Régulation de l'Agriculture Paysanne qui donnait des instructions précises sur les modes de culture de la plante. Toute une hiérarchie de contrôleurs et de superviseurs devait faire appliquer ces directives par les paysans. Ils étaient obligés d'aller tous les jours sur le terrain. En cas de refus de suivre leurs directives, ils administraient aux paysans 25 coups de bâtons à la première offense, 50 à la seconde et 100 à la troisième. Le même traitement était appliqué aux cheikhs de villages s'ils ne surveillaient pas correctement leurs villageois. Cela faisait longtemps que l'État ne s'était pas immiscé aussi directement dans le contrôle de l'agriculture². De plus, la commercialisation du coton et des principales productions agricoles fut monopolisée par l'État qui achetait les produits bien en dessous des cours mondiaux. Il disposait aussi du monopole de l'import-export.

En plus de cette pression sur l'agriculture, l'État imposa de lourdes corvées pour mener à bien les grands travaux hydrauliques qu'il avait programmés dans le but d'améliorer les conditions de production de l'agriculture. Contrairement aux corvées pratiquées sous les régimes précédents, celles-ci ne s'effectuaient pas uniquement dans la région d'origine des travailleurs. Ils pouvaient être envoyés dans des régions éloignées, avec leur famille, et ne recevaient que quelques piastres. Rebellions, mutineries et mutilations corporelles furent les réponses apportées par de nombreux villageois aux exactions du gouvernement. Se crever un œil, se couper un doigt ou se casser les dents de devant devinrent des pratiques courantes pour éviter les corvées. Sur 96 villages de Haute Égypte, on ne trouva, lors d'une tournée, que sept recrues capables. Ces pratiques diminuèrent le jour où Mohamed Ali décida de lever une armée de borgnes³ !

En 1836, 320 000 feddans, soit le quart de la superficie aménagée pour l'irrigation pérenne, étaient cultivés en coton.

Une première crise cotonnière se dessina entre 1840 et 1860, due à la baisse des rendements (du fait des rotations biennales qui épuisaient les terres et du mauvais drainage) et au manque d'engouement des paysans qui ne retiraient pas suffisamment de profits de cette culture entièrement contrôlée par l'État.

Mais, avec la guerre de Sécession américaine, les industriels occidentaux se trouvèrent séparés du plus grand producteur de coton du monde ; ils se tournèrent alors vers l'Égypte. La fin du monopole de l'État sur le commerce permit aux maisons de commerce de négociier directement avec les paysans et les grands exploitants. La libéralisation du commerce, la multiplication par quatre des prix aux producteurs se soldèrent par une extension brutale des superficies cultivées, qui passa à un demi-million de feddans cultivés. Mais, rapidement, cette expansion se trouva freinée du fait du manque d'eau pendant la période estivale.

Si, vue de l'Europe, l'expansion du coton en Égypte fut saluée comme le début d'une ère de

1 RUF Thierry : *op. cit.*, 1988, p. 194.

2 AL HITTA Ahmad A. : *Tarih al-zira'a fi misr fi ahd muhammad ali al-kabir. (L'histoire de l'agriculture égyptienne à l'époque de Mohammed Ali)*. Le Caire, 1950, p. 126.

3 RICHARDS Alan : *op. cit.*, 1982, p. 24.

prospérité, en revanche, dans les campagnes, la situation décrite par certains observateurs avertis de l'époque paraissait plutôt dramatique. John Ninet, un agronome genevois installé en Égypte, présente la situation du pays et du paysan comme catastrophique : «*La production forcée met le pays dans une situation de dépendance envers l'Angleterre dont il risque de ne jamais s'en remettre... Il y a menace de famine, car le gouvernement a dû, pour la première fois, importer des céréales et de la farine pour pallier le manque de superficies emblavées*»¹. Ce même Ninet souligne l'aberration qui consiste à équiper de grands domaines de pompes à vapeur, leur entretien étant impossible faute d'ateliers de réparation et du fait du coût prohibitif de l'importation du charbon de bois. Il note enfin le dépérissement d'animaux que l'on épuise par trop de travail. Ninet écrit encore : «*L'argent trop vite gagné se dissipait aussi promptement. Au lieu d'encourager les investissements en matériels et techniques favorables au développement, la thésaurisation du vice-roi d'une part, l'incursion de pacotilles et la spéculation européenne d'autre part, absorbent le numéraire. Le paysan endetté auprès des commerçants usuriers qui lui font des avances sur récoltes se trouve encore plus pauvre, dans un pays où le prix de toute chose a quadruplé*».

Après des siècles d'exploitation par les conquérants romains, arabes, mamelouks et turcs, l'Égypte "indépendante" mettait son avenir entre les mains de l'Europe et, principalement, de ses grands banquiers. «*Ni la France, ni les États-Unis, ni aucun pays civilisé n'offrent une quote statistique d'impôts semblable à celle de l'Égypte. Cette proportion est monstrueuse, ruineuse, surtout quand on considère que les trois quarts de cet énorme budget quittent le pays en le laissant chaque année appauvri d'autant*»². Ce fut le prix de l'introduction de l'Égypte dans le grand marché mondial des cultures de rente.

Avec la reprise de la production américaine de coton, les cours retrouvèrent leur niveau d'avant-guerre et les conditions de production devinrent moins favorables, d'autant plus que les sols étaient épuisés par la rotation biennale.

2 - L'État, les grands propriétaires et la culture du coton

Une culture devenue aussi lucrative ne pouvait rester le monopole de l'État, notamment après des siècles de domination des grands fermiers féodaux sur les campagnes. Avec le développement de la propriété privée, le vice-roi d'Égypte distribua, sous la pression anglaise, les terres en fermage à de grands exploitants, à charge pour eux de lever les impôts et de faire appliquer les directives de l'État. La classe des *pachas*, d'origine turque, consolida son pouvoir économique. Nombreux étaient les avantages qu'ils détenaient par rapport aux paysans : ils payaient moins de taxes ; ils possédaient les meilleures terres, celles les mieux situées le long des canaux *seifi* et les plus aptes à la culture du coton ; ils bénéficiaient d'une main-d'œuvre gratuite grâce à la corvée ou au travail des métayers enrôlés dans les *esbahs* ; ils avaient accès aux moyens de production hydrauliques et aux bêtes de somme, faisaient plus attention aux semences et maîtrisaient mieux les techniques de production. Ils avaient de plus accès aux crédits pour acquérir des machines et des intrants grâce à la Banque de Crédit ou au Crédit Agricole Égyptien, alors que les paysans ne pouvaient recourir qu'aux usuriers³.

C'est dans ce contexte économique qu'a émergé l'*esbah*. Il s'agit d'une forme de métayage qui permettait aux grands propriétaires de fixer les paysans sur leurs terres. En échange d'une petite parcelle sur laquelle ils pratiquaient des cultures vivrières pour leur consommation, les métayers devaient travailler gratuitement sur les terres du *pacha*.

C'est par eux que s'effectua la modernisation de l'agriculture.

1 LOUCA Anouar : Une vision européenne de l'Égypte agricole au XIX^{ème} siècle : John Ninet (1815-1895), in GREPO, *L'Égypte au XIX^{ème} siècle*, Éditions du CNRS, Paris, 1982, pp. 290-291.

2 *Ibid.*, p. 293.

3 RICHARDS Alan : *op. cit.*, 1982, p. 33.

3 - Le passage de l'agriculture de décrue à l'irrigation pérenne : une œuvre de longue haleine

L'introduction du coton dans les assolements mais surtout l'instauration de l'irrigation pérenne dans le delta impliquèrent de nombreuses transformations des façons culturales. Les deux problèmes principaux à régler furent la reproduction de la fertilité et la lutte contre les parasites.

a) La reproduction de la fertilité

Rapidement, la culture biennale du coton épuisa les terres à cause de la diminution de l'épandage du limon du Nil. Avec l'arrêt du dépôt des alluvions dans les bassins d'irrigation, c'est le mythe de la fertilisation des terres par le Nil qui s'effaça. En 1920, les terres du delta ne recevaient plus qu'un kg de potasse par feddan contre 83 dans les bassins d'irrigation de Haute Égypte — encore soumis à l'agriculture par bassins —, 0,2 d'acide phosphorique contre 19 et 0,1 d'azote contre 10¹.

On importa des nitrates du Chili pour améliorer les terres du delta et on dut épandre de l'engrais organique. Mais il fallut beaucoup de temps pour que ces pratiques se vulgarisent, notamment chez les petits exploitants qui n'avaient qu'un accès précaire à la terre. L'usage des nitrates du Chili se limitait aux propriétaires fonciers "éclairés", aux modernistes des *esbahs* et à une minorité de paysans qui arrivaient à payer ces achats aux grands commerçants. Quant à l'apport en engrais organiques, il était limité par le manque d'animaux. Ce n'est qu'entre les deux guerres que les soins apportés au coton furent renforcés. Mais il fallut attendre les années 60, avec la création des coopératives d'encadrement, pour voir se généraliser l'utilisation des engrais minéraux.

b) L'organisation étatique de la lutte contre les parasites

Avec l'extension de la culture du coton, un parasite, le ver du coton, se développa très rapidement. Pour combattre les parasites du coton, l'État dut remettre en œuvre la pratique de la corvée. En 1905 et 1920, des lois furent édictées pour obliger les exploitants agricoles à détruire les vers du coton. D'autres lois, sévèrement appliquées, permirent la levée d'armées d'enfants. On supprima les fourrages d'été comme la luzerne et le bersim long, car ils abritaient les larves.

La répartition du travail dans l'année fut sérieusement transformée du fait du coton. Il n'était plus possible de continuer à réquisitionner de la main-d'œuvre pour les corvées classiques. Le coton demandait de plus en plus de travail, notamment du fait de la lutte contre les parasites, des nécessités nouvelles de labourer et d'épandre des engrais.

Il fallut trouver de nouvelles techniques pour fertiliser les terres, les irriguer et accélérer les rythmes entre les cultures d'été et celles d'hiver. La mécanisation et la modernisation de l'agriculture ne purent s'effectuer que dans les grandes exploitations capitalistes susceptibles de dégager des surplus pour payer des intrants de plus en plus variés et massivement utilisés. Pour actionner les *saqia*, il fallut augmenter le cheptel de bête. L'artificialisation nouvelle de l'écosystème cultivé impliqua que les individus acquièrent les moyens de production nécessaires : la possession d'animaux de traction devint une condition *sine qua non* de la reproduction sociale². Entre 1885 et 1945, la charge en gros bétail passa de 0,25 tête par feddan à 1,2.

B - Deuxième étape : la politique nassérienne de modernisation de l'agriculture

Le contexte socio-politique de l'Égypte et l'origine sociale des militaires qui prirent le pouvoir en 1952 poussèrent les nouveaux dirigeants à prendre à bras le corps les problèmes

1 RUF Thierry : *op. cit.*, 1988, p. 140.

2 *Ibid.*, p. 195.

agricoles de l'Égypte. En effet, les Officiers Libres, d'origine paysanne aisée, voyaient les problèmes du monde rural sous un angle "développementaliste" qu'aucun gouvernement n'avait eu auparavant. Toutefois, ne bénéficiant d'appuis politiques fermes dans aucune classe sociale, ils durent cibler leur programme politique et économique en vue de se créer une base politique. Ce n'est bien entendu pas auprès des *pachas* qu'ils cherchèrent un appui pour conduire le développement du pays. Par la Réforme Agraire, Nasser entreprit au contraire de débarrasser les campagnes de cette classe sociale en expropriant leurs terres. Une fois l'aristocratie foncière liquidée, le gouvernement nassérien s'appuya sur les paysans aisés et les notables ruraux, principaux bénéficiaires de la distribution des terres expropriées, pour mener à bien sa politique agraire.

1 - Les buts initiaux de la politique économique menée par Nasser

Le gouvernement militaire et nationaliste des Officiers Libres entreprit de développer l'économie de l'Égypte, d'améliorer les conditions de vie de la population et de consolider la puissance militaire de l'Égypte au sein du Monde Arabe. Le développement économique du pays devait reposer sur l'industrie lourde, l'augmentation de la production agricole et l'amélioration des conditions de vie par la généralisation des services d'éducation et de santé aux masses. Il s'agissait d'une part d'augmenter la production pour faire face à une croissance démographique très rapide et, d'autre part, de faire entrer l'Égypte dans l'ère de la modernité après des siècles de spoliation par des dirigeants étrangers que le gouvernement de Mohamed Ali n'était pas parvenu à vaincre.

a) Financer, grâce aux bénéfices tirés de l'agriculture, le développement de l'industrie

Pour pouvoir augmenter les taxes foncières et se procurer des devises grâce aux recettes d'exportation, Nasser entreprit de pousser le développement de la culture du coton ; il octroya à l'État, comme Mohamed Ali l'avait fait avant lui, le contrôle de la production et de la commercialisation. En échange de la vente du coton, l'Égypte obtint des crédits de l'URSS pour ses équipements militaires et industriels. L'URSS accepta d'acheter de grandes quantités de coton à un prix égal à celui du cours mondial et de vendre en contrepartie régulièrement des moyens de production et des armements modernes à des conditions de crédit relativement avantageuses¹. L'État choisit pour le développement agricole de privilégier les cultures exportables à bon prix plutôt que celles qui pouvaient concourir à l'autosuffisance alimentaire. *«La logique des choses nous amène, après une étude minutieuse des propriétés économiques des produits de la terre, à opter toujours pour les produits les plus chers... Il s'en suit que l'agriculture égyptienne est appelée à prendre une décision stratégique importante, à savoir que le but qu'elle recherche n'est pas l'alimentation directe des habitants du pays, mais plutôt la culture des produits les plus chers qui conviennent à notre sol. Avec le prix de ces produits, nous serons à même d'acquérir au comptant, et en devises étrangères, de quoi assouvir nos besoins»*².

Les cultures exportables telles que le coton étaient acquises par l'État à des prix très bas, inférieurs de 20 à 25 % aux prix internationaux³.

Ainsi, grâce au contrôle et à la taxation de l'agriculture, Nasser put approvisionner les industries agro-alimentaires et textiles à partir de la production agricole nationale, ces deux branches dépendant à plus de 50 % de l'agriculture.

1 RUF Thierry : *op. cit.*, 1980, p. 113.

2 HEIKAL Mohamed Hassanein : "La voie égyptienne vers le socialisme", Le Caire, 1961 ; cité par SAINTE-MARIE (de) Christine, *Les transformations du système agraire de la Vallée du Nil dans l'Égypte indépendante*, Thèse de 3^{ème} Cycle, Université Paris I, IEDES, 1987, p. 74.

3 RICHARDS Alan : The Agricultural crisis in Egypt. *The Journal of Development Studies*, vol. 16, n° 3, 1980, p. 307.

b) Alimenter à bas prix une population urbaine en pleine expansion

Le développement industriel et la croissance de la bureaucratie s'effectuèrent principalement dans les villes. Pour maintenir les salaires à un bas niveau, le gouvernement entreprit de contrôler l'achat et la distribution des produits alimentaires de base et de les subventionner. Le riz fut la culture vivrière la plus strictement contrôlée par l'État. Plus d'un million de feddans furent cultivés sur les marges périphériques du delta. La moitié de la production devait être vendue par les paysans aux coopératives, à des prix fixés par l'État. Puis ce riz, une fois subventionné, était vendu aux populations urbaines par l'intermédiaire des coopératives d'approvisionnement.

2 - Les moyens mis en place par l'État pour augmenter la production agricole

Une fois le problème hydraulique apparemment résolu, Nasser dut, pour moderniser l'agriculture et augmenter la production agricole, s'attaquer aux causes de l'arriération des campagnes : l'inégale répartition des terres et la mainmise exercée par une aristocratie féodale.

a) Le démantèlement des grandes exploitations extensives par la Réforme Agraire

Un des buts principaux de la Réforme Agraire était d'ordre politique : supprimer le pouvoir des grands propriétaires qui composaient la base de l'Ancien Régime et représentaient le principal groupe d'opposition à la Révolution. Aucun programme de développement ne pouvait atteindre ses objectifs tant que la moitié des terres demeurait contrôlée par une classe sociale qui accaparait la majorité des bénéfices agricoles. Nasser avait besoin de la plus-value agricole pour mener à bien ses programmes industriel et militaire.

Avant 1952, les propriétaires possédant plus de 50 feddans représentaient 1,5 % des propriétaires et accaparaient 44 % des terres du pays ; à l'autre bout de l'échelle, se trouvaient 1,6 million de paysans sans terres, soit 60 % de la population rurale, parmi les plus démunis. Par ailleurs, 60 % de la terre était travaillée par des locataires, car la rente avait atteint un tel taux qu'il devenait plus intéressant de louer la terre que de la cultiver soi-même. La rente avait été, en effet, multipliée par cinq entre 1938 et 1950.

En trois étapes, les lois de 1952, de 1961 et, enfin, de 1969 abaissèrent le seuil d'expropriation des terres respectivement à 200, 100 puis 50 feddans. Une application excessivement lente de ces mesures permit cependant à de nombreux grands propriétaires de diviser leurs domaines entre leurs héritiers pour éviter l'expropriation. Certains en profitèrent pour vendre par parcelles de 5 feddans leurs terres aux paysans aisés, ce qui renforça le pouvoir de ces derniers ainsi que celui des notables ruraux, cheikhs et maires.

Les terres expropriées furent redistribuées en priorité aux métayers et ouvriers permanents des grandes exploitations sous la forme de parcelles de 2 à 5 feddans, selon la qualité de la terre et la taille des familles, ce qui favorisa le développement de la petite exploitation. Les exploitants travaillant moins de 5 feddans composaient ainsi, en 1965, 95 % de la paysannerie. Les bénéficiaires pouvaient accéder à la propriété de ces terres grâce à un crédit accordé par les autorités de la Réforme Agraire, remboursable en 30 ans et portant un taux d'intérêt annuel de 3 %. Il leur était interdit de vendre la terre acquise ou de la subdiviser par héritage. En plus, les nouveaux acquéreurs devaient rejoindre les coopératives de la Réforme Agraire, instituées pour permettre une meilleure organisation des travaux culturels et de la production (distribution d'intrants, éradication collective des vers du coton, facilités de crédit, location de tracteurs...).

La Réforme Agraire a réussi à abolir la très grande propriété de plus de 200 feddans qui occupait avant 1952 19,7 % des terres, mais elle a en contrepartie consolidé l'assise des grandes exploitations de 50 à 100 feddans. Car ces dernières n'ont pas disparu malgré l'abaissement à 50 feddans, en 1969, du seuil d'expropriation.

Toutefois, la paysannerie sans terre a vu sa part baisser de 10 points entre 1950 et 1972 : elle est passée de 60,6 % à 50 % du total. Mais en son sein les *tarahils*, ouvriers agricoles

temporaires et itinérants, considérés comme de véritables esclaves, ne virent pas leur situation s'améliorer malgré les bonnes intentions des lois formulées par la Réforme Agraire.

La situation des locataires ne s'est pas non plus améliorée autant que certains ont pu le dire. En effet, si les nouvelles lois édictées par la Réforme Agraire obligeaient en principe les propriétaires à fournir des contrats de location aux locataires, à ne pas soutirer plus que la moitié de leur production aux métayers et à ne pas imposer de fermages supérieurs à sept fois le montant des taxes foncières, ces propriétaires trouvèrent de nombreux moyens pour outrepasser les lois.

En résumé, la redistribution des terres à 342 000 familles et la régularisation des relations entre propriétaires et locataires ont amélioré la situation d'une fraction non négligeable de la paysannerie. Cependant, l'augmentation des coûts de production par le biais des nombreux intrants que les coopérateurs devaient acheter à la coopérative et la fixation par l'État à un niveau bas des prix d'achat aux producteurs ont rapidement atténué ces effets positifs. La plupart des bénéficiaires de la Réforme Agraire furent rapidement endettés auprès des coopératives¹.

b) La modernisation des techniques de production

Grâce à l'encadrement technique des coopératives, l'utilisation des engrais a quadruplé en vingt ans, la consommation atteignant en 1980 200 kg par hectare. Cela plaçait l'Égypte juste derrière les pays européens, le Japon et la Corée du Sud². L'État joua un rôle moteur dans la fabrication des engrais et leur distribution grâce à des crédits à court terme, remboursables à la récolte du coton. Il possédait le monopole de leur fabrication, de leur importation et de leur distribution. Les engrais étaient vendus à des prix subventionnés pour inciter les paysans à les utiliser, mais surtout pour justifier le prix très faible auquel l'État achetait les productions agricoles. Chaque paysan avait droit à une certaine quantité distribuée en fonction de la superficie de son exploitation et des cultures qui lui étaient imposées. Les coopératives agricoles furent chargées dès l'origine de leur distribution.

Cependant, très rapidement, les quotas devinrent insuffisants pour ceux qui maîtrisaient la fertilisation, ce qui favorisa l'émergence d'un marché noir. Les engrais achetés à la coopérative étaient revendus par les petits paysans endettés à ceux auprès desquels ils étaient endettés ; d'autre part, des engrais détournés tout au long de la chaîne de distribution alimentaient le marché noir. Des enquêtes ont montré que des paysans riches employaient 30 à 60 % d'engrais de plus que le quota auquel ils avaient en principe droit³.

En dehors des coopératives, les paysans se chargent, aujourd'hui encore, de la fertilisation de leurs terres par l'engrais animal. Avec la croissance du cheptel, les disponibilités en fumier par feddan n'ont fait qu'augmenter. Entre 1960 et 1980, elles sont passées de 7,2 à 12,5 t⁴.

L'État a été aussi l'initiateur de la motorisation dans les coopératives de la Réforme Agraire, puis dans l'ensemble des coopératives d'encadrement. Le gouvernement nationalisa la *Compagnie de Machinerie de la Béhéra*, localisée près d'Alexandrie, et créa celle de *Nasser* à Helwan près du Caire. La mécanisation de l'agriculture n'a fait que remplacer la force de traction animale par des moteurs ou des machines qui n'éliminaient pas pour autant les opérations manuelles. Ainsi, le tracteur et le scarificateur remplacèrent la paire de bovins et l'araire ; le battage des céréales ne fut plus réalisé à l'aide de la *norag* tirée par un animal, mais par une petite batteuse-hacheuse de paille mue par la prise de force d'un tracteur ; enfin, l'exhaure eut tendance à être assurée à l'aide de petites pompes indiennes et non plus par la *saqia*.

1 RADWAN Samir : Agrarian Reform and rural poverty in Egypt (1952-1975). *Mediterranean Studies*, tome VI, vol. I, n° 1, 1978, pp. 71-109.

2 RICHARDS Alan : *op. cit.*, 1980, p. 304.

3 RUF Thierry : *op. cit.*, 1988, p. 143.

4 *Ibid.*, p. 203.

Si la mécanisation ne diminuait pas les besoins en main-d'œuvre de l'agriculture, son principal rôle fut d'accélérer les travaux de préparation des terres, permettant ainsi de passer plus rapidement d'une culture à une autre et, donc, d'intensifier l'utilisation du sol.

c) Les coopératives agricoles de villages et le contrôle de la production

L'État, pour mener à bien son programme de restructuration et de modernisation de l'agriculture, installa dans les campagnes des coopératives agricoles qui devaient encadrer la population paysanne. Leurs fonctions étaient multiples :

- Elles organisaient les rotations triennales autour de la culture du coton pour chaque village, selon les conditions pédologiques et hydrologiques du milieu et selon la pression foncière et, ceci, par constitution de blocs de cultures homogènes. Cela se faisait dans le respect de la propriété existante, c'est-à-dire sans garantir au paysan que ses parcelles, souvent dispersées, seraient dans la même sole de culture et, en tout cas, sans garantir un équilibre entre les différentes productions de son exploitation. Cela causa de nombreux problèmes aux microfundistes qui ne possédaient qu'une parcelle et ne pouvaient diversifier leur production. Certains paysans pauvres furent ainsi conduits à louer à l'année une parcelle dans une autre sole à des prix prohibitifs, tandis que d'autres étaient obligés d'acheter sur le marché libre, dominé par les moyens et gros exploitants, les produits qui leur faisaient défaut.

La rotation obligatoire des cultures sur des soles de 20 à 300 feddans permettait de faire bénéficier les paysans d'une économie d'échelle pour les différents travaux culturaux — les petites exploitations étant peu aptes à une organisation rationnelle et contrôlée de la production — et d'éviter des juxtapositions de cultures sur des surfaces telles qu'elles auraient posé des problèmes d'accès à l'eau ou qu'elles auraient présenté des risques face aux parasites. Techniquement, cela permettait d'uniformiser et même de mécaniser en partie la préparation des sols, l'ensemencement et l'irrigation, le traitement phytosanitaire et les récoltes. Ce système permettait aussi de protéger la fertilité des terres grâce à une rotation triennale des cultures, moins épuisante que la rotation biennale. L'augmentation des rendements atteignit 20 % grâce à ce nouveau régime de rotation triennale.

- Elles fournissaient, par un système d'avances sur culture, les approvisionnements en intrants nécessaires aux paysans, à des prix subventionnés, et remboursables sur la récolte de la culture obligatoire, en l'occurrence le coton. Les engrais et les pesticides étaient attribués aux coopérateurs en priorité pour les cultures obligatoires, à savoir le coton et le riz. Les autres cultures en bénéficiaient, mais en quantité moindre et variable en fonction des variétés (les variétés à haut rendement étant privilégiées). Les quantités supplémentaires d'engrais étaient accessibles sur le marché libre. C'est par le biais de ces coopératives que les semences sélectionnées étaient distribuées.

- Elles collectaient les récoltes des cultures obligatoires livrées par le paysan et les achetaient à des prix fixés par l'État. C'était le cas du coton, du riz et du blé dont tout ou partie de la production était commercialisée par l'État.

- Elles coordonnaient la lutte collective contre les parasites comme le ver du coton. Chaque année, l'État réquisitionnait des enfants pour le ramassage et la destruction de ceux-ci. De plus, des avions étaient utilisés pour épandre des insecticides sur les parcelles.

- Elles louaient des machines agricoles aux paysans¹. Mais l'état très médiocre du parc de machines appartenant aux coopératives, le manque de pièces détachées, l'absence de techniciens et la léthargie des fonctionnaires des coopératives ont rapidement freiné la mécanisation de l'agriculture. Du coup, ce furent les grands et moyens propriétaires, détenteurs de ce type de machines, qui les louèrent le plus souvent aux petits paysans.

1 RUF Thierry : *op. cit.*, 1980, pp. 117-118.

d) L'organisation des rotations agricoles et des dotations en eau

Chaque année, le Ministère de l'Agriculture décidait, en fonction des volumes d'eau que le Ministère de l'Irrigation lui allouait, du volume de production pour chaque culture, calculé à partir des besoins en devises du pays, de la structure des systèmes de cultures et de la demande alimentaire nationale. Pour chaque gouvernorat était ensuite calculée la production prévue, culture par culture, en fonction de sa superficie cultivée, de la qualité des sols (les sols salinisés de la périphérie du delta ayant besoin d'être lessivés, on y privilégiait le riz, gros consommateur d'eau). Ces plans étaient enfin spécifiés pour chaque commune et mis en œuvre par les coopératives de développement agricole qui répartissaient les cultures sur les soles du finage soumises à la rotation triennale. Certaines cultures étaient obligatoires comme le coton, le riz et le blé dont les prix, les superficies et les quotas à vendre à la coopérative étaient fixés par le gouvernement. Cependant, les paysans préféraient privilégier certaines productions en fonction de la localisation de leurs parcelles dans les soles, de leurs besoins alimentaires, financiers, mais surtout fourragers.

C - La libéralisation de l'économie et de l'agriculture : l'*Infitah*

À la mort de Nasser, en 1970, l'agriculture égyptienne était en pleine crise. Alors qu'elle occupait de 45 à 47 % de la population active, elle ne participait qu'à hauteur de 30 % au PNB. La population croissant à un rythme de 2,8 % par an, la production agricole n'arrivait pas à suivre. *«Pour la première fois de son histoire en 1974, l'Égypte est devenue un importateur net de produits agricoles. La productivité a stagné, l'accroissement des rendements pour les céréales, le coton et la canne à sucre a même diminué. Les importations alimentaires ont monté en flèche. L'Égypte importe 70 % du total des denrées agricoles nécessaires, agrandissant ainsi le fossé de la balance commerciale»*¹.

Sadate entreprit de libéraliser l'économie et de faire appel aux capitaux étrangers, arabes et occidentaux, pour relancer l'investissement et la production. En échange de promesses de prêts bancaires de la part des bailleurs, il accepta de signer un traité de paix avec Israël à la fin des années 70.

1 - Les caractéristiques de la politique d'Ouverture Économique

Si, à l'époque de Nasser, l'Égypte avait beaucoup investi dans l'agriculture du fait des grands travaux hydrauliques entrepris (en moyenne 75 % du budget affecté par l'État à l'agriculture était destiné à l'irrigation ; en 1955, 10,9 % des investissements étaient consacrés à celle-ci, ce pourcentage passant à 25 % en 1965, puis à 20,2 % en 1969), la part de l'agriculture dans les investissements étatiques s'est érodée après l'arrivée de Sadate au pouvoir. En 1971, elle n'était déjà plus que de 12 % et ces sommes étaient surtout destinées à la bonification des terres.

a) La diminution progressive de la mainmise de l'État sur l'agriculture

Avec Sadate, l'économie a été partiellement libéralisée, bien que l'État ait continué à concentrer dans ses mains une grande partie du pouvoir économique. En matière agricole, la politique de Sadate fut moins ambitieuse que celle de Nasser et peut se résumer ainsi :

- ◆ Une priorité apportée à l'agriculture capitaliste et aux exploitants les plus aptes au changement

Instrument de mobilisation des surplus, les coopératives ne satisfaisaient plus personne au début des années 70. De plus, il était devenu patent que le système de collecte et de livraison

¹ RICHARDS Alan : *op. cit.*, 1980, p. 303.

obligatoires faisait l'objet de nombreux détournements, de même que les subventions des intrants agricoles.

Bien que l'État ait continué à contrôler, au moins en partie, les assolements et une fraction des surplus agricoles, les paysans riches ont acquis, au cours de cette période, une plus grande marge de manœuvre que les petits et moyens exploitants pour intensifier et développer leur production agricole. Ces paysans riches ont ainsi opté pour une initiative plus grande et une plus grande efficacité technique. Ils ont créé des coopératives spécialisées et diversifié leurs cultures. Ils sont arrivés à détourner à leur profit les crédits au développement agricole pour engager l'agriculture dans une voie capitaliste, mécanisée, utilisant peu de main-d'œuvre et plus rentable. Ils maîtrisent la commercialisation des produits frais, laitiers, fruitiers et maraîchers, et celle des intrants...

Depuis 1976, l'attribution de crédits aux paysans ne relève plus des coopératives agricoles des villages mais des banques agricoles qui dépendent de la Banque Centrale. Celles-ci fonctionnent comme des banques commerciales et non plus comme des banques de crédit pour le développement, organismes généralement en déficit perpétuel car les paysans ne leur remboursent jamais leurs emprunts. Les paysans n'ont de ce fait plus aucun moyen d'échapper au remboursement intégral des dettes accumulées en fin de saison, celui-ci conditionnant l'accès à la ressource financière. Ce ne sont donc que les exploitations rentables qui peuvent bénéficier de ces crédits.

Selon une enquête du BIT/ILO (Bureau International du Travail) réalisée en 1975, la moitié des crédits coopératifs a bénéficié aux seulement 8 % d'exploitants qui possédaient 20 feddans et plus, et qui accaparent déjà les crédits et les produits intermédiaires subventionnés par l'État. Cette couche sociale a pu accumuler et investir dans la création de vergers, dans les ateliers modernes d'élevage ou dans la mécanique et se constituer à terme en groupe d'entrepreneurs capitalistes¹.

Les crédits de culture servent au paiement des intrants et ne sont attribués, pour ce qui concerne les cultures imposées par l'État, qu'aux exploitants ayant respecté les plans de rotation.

L'octroi de crédits pour l'élevage nécessite la possession d'au moins cinq têtes de gros bétail ; ces mêmes éleveurs peuvent simultanément bénéficier d'engrais ou d'aliments pour bétail à des prix subventionnés.

Enfin, l'obtention de crédits à bas taux pour l'achat de machines est conditionnée par la possession de plusieurs feddans de terre (susceptibles de servir d'hypothèque).

◆ Une plus grande liberté dans le choix des cultures

Depuis la libéralisation de l'économie, l'État ne gère plus que les infrastructures agricoles (et donc la capacité des sols à être cultivés), faisant des aspirations individuelles des agriculteurs et de la pression foncière les facteurs essentiels de détermination de la carte agricole du delta. Les agriculteurs, en effet, peuvent désormais cultiver librement les produits qu'ils jugent rentables. Les plans de cultures "obligatoires" sont de moins en moins suivis par les exploitants agricoles, notamment dans les régions où la pression foncière est très forte.

Le contrôle de l'exécution des rotations est désormais faible pour certaines cultures comme le coton dont le plan n'est suivi qu'à 75 % dans certains gouvernorats². Les paysans qui ne suivent pas les rotations — en général, c'est le cas pour le coton — payent une amende de 20 £E par feddan, somme dérisoire comparée aux bénéfices que procurent les cultures non contrôlées par rapport à ceux du coton. Dans les gouvernorats de la périphérie du delta, où les coopératives de la Réforme Agraire continuent à encadrer la plupart des exploitants, le contrôle

1 SAINTE-MARIE (de) Christine : Égypte : une céréaliculture en perte de vitesse. *Bulletin du CEDEJ*, n° 13, CEDEJ, Le Caire, 1981, p. 304.

2 Chiffres non publiés, recueillis par l'Auteur auprès des Directions de l'Agriculture des différents gouvernorats.

des assolements est toutefois plus strict.

- ◆ Une plus grande souplesse de la politique des prix et de la commercialisation des productions

L'État fixe de moins en moins les prix à la production pour les cultures obligatoires. Seuls le riz (pour la moitié de sa production environ) et le coton doivent encore être en principe vendus aux coopératives à des prix fixés bien en dessous des cours mondiaux pour remplir les caisses de l'État. En revanche, depuis 1976, le prix du blé n'est plus fixé par l'État. Devant le refus des exploitants à cultiver le coton, le gouvernement a dû en relever les prix à la production en 1989 ; ceux-ci n'en restent pas moins encore très inférieurs à ceux du marché international.

Cette taxe déguisée (qui correspond à la différence entre le prix mondial et celui fixé par l'État) a fluctué pendant la deuxième moitié des années 60 entre 22,4 % et 47,2 % du prix de vente du coton. Durant les années 70, la taxe équivalut en moyenne à 78 %, jusqu'à atteindre un maximum de 84 %. Cette distorsion importante fut causée principalement par l'élévation des cours mondiaux du coton qui rapporta à l'État 212,2 millions de livres. Vers la fin des années 70, le gouvernement augmenta les prix aux producteurs pour inciter les paysans à accroître leur production¹.

Si les paysans peuvent vendre depuis l'*Infitah* leurs céréales (maïs, riz, blé) sur le marché libre, la libéralisation de la commercialisation de la plupart des produits agricoles ne s'est pas traduite par une augmentation significative de leur prix. En effet, l'État subventionne la majeure partie des produits alimentaires de base qu'il importe pour les rendre accessibles aux populations urbaines. Ces produits concurrencent sérieusement ceux que les paysans égyptiens écoulent sur le marché libre, notamment les céréales, ce qui les oblige à vendre leurs récoltes à bas prix, alors que les coûts de production suivent dans l'agriculture les mouvements inflationnistes des produits importés. Ce mécanisme a poussé les exploitants à favoriser les cultures dont les produits sont les plus réclamés par les consommateurs citadins (maraîchage et vergers). De même, l'essor de la consommation de viande et de produits laitiers a stimulé les cultures fourragères.

Ainsi, « depuis 1976, la politique d'ouverture économique a reformulé le système de la politique des prix agricoles. Celui-ci se fait produit par produit, de façon individuelle, sans prendre en compte le prix des autres productions agricoles. Elle ne réagit qu'aux crises alimentaires urbaines et au grave déficit de la balance des paiements. C'est une politique de réaction plutôt que d'action »².

- ◆ Les améliorations techniques : vers la mécanisation totale de l'agriculture

La politique d'Ouverture Économique de Sadate a opté pour la mécanisation totale de l'agriculture. Cette politique répondait en effet à plusieurs objectifs :

- pallier la soi-disant pénurie de main-d'œuvre consécutive à l'exode rural et à l'émigration. Ces mouvements auraient acquis une telle ampleur que les ouvriers agricoles seraient devenus une denrée rare dans des campagnes où la pression démographique est restée pourtant exceptionnellement élevée ;

- réduire le cheptel de bât et de trait qui mobilise près d'un tiers des superficies arables pour son alimentation (principalement le *bersim* ou trèfle d'Alexandrie) et en profiter pour accroître les superficies consacrées aux cultures vivrières, dont le déficit a atteint une ampleur insoutenable pour la balance des paiements du pays ;

- réduire les temps de travaux et permettre une succession plus rapide des cultures, ce

1 KORAYEM Karima : The agricultural out-put pricing policy and the implicit taxation of agriculture income, in ABDEL KHALEK G. et TIGNOR R. (édit.), *The political economy of income distribution in Egypt*, New-York, Holmes and Meier, 1982, p. 17.

2 NASSAR S., AL AMIR M. et alii : Determinants of agricultural price policy in Egypt. *L'Égypte Contemporaine*, vol. 72, n° 395, Société Égyptienne d'Économie Politique, de Statistiques et de Législation, Le Caire, 1981, pp. 83-84.

qui implique un effort de vulgarisation de nouvelles variétés à cycle végétatif court et à hauts rendements, afin d'augmenter l'intensité d'utilisation des sols. Il s'agissait de passer d'une double à une triple récolte annuelle et, ainsi, d'utiliser au maximum les terres agricoles¹.

b) Les différentes options proposées pour libéraliser l'agriculture égyptienne

Si Nasser entreprit de favoriser les cultures d'exportation au détriment des cultures vivrières, il prit cette décision à une époque où la population était deux fois moins nombreuse qu'à la fin des années 70. En outre, si, au début des années 50, l'Égypte retirait de l'exportation du coton des bénéfices importants, les termes de l'échange ont joué par la suite en sa défaveur. Elle a doublement perdu sur ce terrain, car non seulement sa dépendance s'est accrue, mais le prix de vente de son coton à longues fibres a brusquement chuté sur les marchés internationaux. Alors qu'elle pouvait importer en 1960 21 tonnes de blé en vendant une tonne de coton, elle n'en obtenait plus que 9,4 tonnes 15 ans plus tard².

Face à un tel constat, en 1978, le Ministre du Plan déclara que *«le coton ne devait plus être considéré comme une source de richesse nationale, mais plutôt comme un fardeau pour l'économie égyptienne et que l'Égypte devait s'en débarrasser»*. Cela provoqua de vives réactions chez ceux qui défendaient le développement de la culture du coton comme source de devises. De fait, depuis le début de la politique d'Ouverture Économique, la superficie cultivée en coton a diminué de 600 000 feddans³.

Pour intensifier les systèmes de culture dans un pays où les exploitations sont extrêmement morcelées et pallier le déficit de la balance des paiements, certains experts ont proposé l'option maraîchère : remplacer le coton et les cultures peu rentables par des cultures à haute valeur ajoutée comme les légumes et les fruits. Le marché visé n'était pas l'Europe, déjà saturée par les importations des pays méditerranéens, mais les pays arabes du Golfe et la bourgeoisie égyptienne. Cependant, l'option maraîchère a rencontré de sérieuses difficultés, notamment en matière de commercialisation et de conditionnement.

Une autre option consistait à augmenter la production du coton et du riz pour obtenir des devises, tout en développant l'exportation des fruits et des légumes. Mais cela impliquait d'accepter une réduction des superficies plantées en bersim, donc du cheptel bovin. C'est pour limiter cette contrainte que le V^{ème} Plan a appelé à une mécanisation complète de l'agriculture en 1990⁴. Les causes de tels changements dans la politique agricole de l'Égypte s'expliquent par la place que tient ce pays dans l'échiquier mondial. Depuis les accords de Camp David, l'Égypte s'est tournée vers l'Occident pour mettre en œuvre son grand programme de modernisation de l'économie. Depuis 1975, elle est devenue, après l'Arabie Saoudite, le plus grand marché pour l'écoulement de la production agricole des USA. Les investissements étrangers, dont 42 % proviennent des pays pétroliers, se dirigent à hauteur de 30 % vers l'agriculture. Avec l'*Infitah*, ces investissements se sont surtout portés sur les productions animales (poulaillers industriels, élevages hors-sol...), la conservation des légumes et des fruits, la pêche et la transformation du poisson, la bonification des terres et la mécanisation.

Au début des années 80, le FMI a remis en cause plusieurs des décisions politiques en matière alimentaire et agricole du gouvernement égyptien (les subventions à la consommation des produits alimentaires de base et à celle des intrants agricoles, par exemple), et a insisté pour une plus grande "transparence" des prix. Les pressions extérieures sont favorisées par la dépendance alimentaire de l'Égypte, qui importe 80 % du blé qu'elle consomme, et ceci sans

1 SAINTE MARIE (de) Christine : Modernisation de l'agriculture et reproduction des inégalités de développement en Égypte, in CANNON B. (édit.), *Territoires et sociétés au Maghreb et au Moyen-Orient*, Études sur le Monde Arabe, n° 2, Maison de l'Orient, Lyon (diffusion Sindbad, Paris), 1984, p. 248.

2 MIREL Pierre : *L'Égypte des ruptures*. Sindbad, Paris, 1982, p. 123.

3 ABAZA Mona : *The Changing image of women in rural Egypt*. Cairo Papers in Social Sciences, The American University in Cairo, vol. 10, Monograph 3, automne 1987, p. 36

4 RICHARDS Alan : *op. cit.*, 1980, p. 313.

qu'il soit même besoin d'évoquer son étroite dépendance en matière économique et militaire.

c) Le retour sur les acquis de la Réforme Agraire : les faveurs accordées aux grands et moyens propriétaires

Avec la libéralisation économique, la nouvelle couche sociale possédante (moyens propriétaires, commerçants et notables locaux) a pu investir dans les secteurs les plus rentables et les plus spéculatifs. «*Ils ont aussi investi l'appareil politique, monopolisant la représentation paysanne et la direction des services à tous les niveaux*»¹. Les propriétaires fonciers dont les terres sont louées sous contrat à des paysans revendiquent depuis lors le changement des lois de Réforme Agraire qui règlent les relations entre propriétaires et locataires. Ils demandent que le taux des loyers soit calculé en fonction de l'impôt foncier en cours et que son montant soit évalué à 10 ou 14 fois celui-ci. D'autres propositions tendent vers une simple indexation du loyer de la terre sur l'augmentation de la valeur du revenu net par feddan. Par ailleurs, ils réclament la non-transmissibilité du bail par héritage.

La raison principale de la remise en cause des lois nassériennes (en particulier la loi n° 52 de 1966) qui protégeaient les locataires, réside dans la disparité croissante entre les bénéfices que certains exploitants peuvent retirer de leurs terres et des loyers bloqués à un bas niveau, situation peu favorable aux propriétaires du sol. Par contre, dès le début de l'Ouverture Économique, dans les années 80, le montant des loyers, fixé par l'État, a été établi à sept fois le montant de la taxe foncière qui était prélevée en 1975 ; ce prix demeure cependant très bas, comparativement aux bénéfices que certains exploitants agricoles peuvent désormais obtenir en pratiquant certaines spéculations agricoles, telles que les produits maraîchers, les fruits ou le bersim en irrigué. Cette inflation n'a toutefois touché en réalité que certaines parcelles ou zones de production, celles qui sont louées sans contrat, celles qui sont destinées aux productions maraîchères et fruitières et celles qui ont été construites. Les autres terres, du fait de la faible rentabilité des productions qu'elles portent, telles que le coton ou le blé, n'ont pas connu la même augmentation de leur valeur. En outre, une partie des terres expropriées lors de la Réforme Agraire a été redistribuée à leurs anciens propriétaires. En 1985, l'Organisation de la Réforme Agraire a rendu 140 000 feddans à leurs propriétaires originels, et ce en accord avec la loi de 1983². Enfin, les comités de résolution des problèmes fonciers entre propriétaires et locataires ont été dissous.

2 - Les résultats économiques de la libéralisation de l'agriculture

Malgré la diminution des superficies cultivées en céréales et en coton, la production agricole de l'Égypte a augmenté en moyenne annuelle, entre 1974 et 1984, de 5,2 % pour les céréales et de 6 % pour le coton, grâce essentiellement à une amélioration des rendements³.

a) Des rendements parmi les plus élevés du Tiers-Monde

L'Égypte connaît des rendements agricoles parmi les plus élevés des pays en développement. Pour l'ensemble des céréales, elle se plaçait en 1984 au troisième rang dans le Tiers-Monde, avec un rendement moyen de 4,326 tonnes à l'ha. Parmi ces céréales, l'Égypte vient au 4^{ème} rang des pays du Tiers-Monde pour les rendements en blé, au 3^{ème} pour le riz avec 5,31 tonnes/ha et au 4^{ème} rang pour le maïs avec 4,737 tonnes/ha. Pour le coton, elle occupe le 5^{ème} rang au sein du même ensemble de pays : 2,5 tonnes/ha⁴.

Outre l'amélioration des opérations culturales, l'élaboration ou l'importation de variétés plus

1 RUF Thierry : *op. cit.*, 1980.

2 SPRINGBORG Robert : State-society relations in Egypt : the debate over owner-tenant relations. *The Middle East Journal*, Middle East Institute, vol. 45, n° 2. 1991, p. 234.

3 IRETON François : Introduction au chapitre "L'agriculture, problèmes et réalisations". *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 24-25, CEDEJ, Le Caire, 2^{ème} semestre 1986, pp. 248-249.

4 *Ibid.*, pp. 248-249.

résistantes et plus productives est responsable de l'essentiel des augmentations de rendement constatées en 20 ans. Dans le cas du blé, l'introduction de nouvelles variétés a, à partir de 1950, provoqué une augmentation des rendements de 30 % à 57 %. Cela explique le passage à des rendements de plus de 30 quintaux à l'hectare, soit un doublement en trente ans. Dans les années 70, les rendements du blé égyptien étaient déjà deux fois plus élevés que la moyenne mondiale¹. Les rendements en riz ont cru de 40 % en 20 ans, en partie du fait de l'introduction d'une variété locale, la *nahda*, obtenue à partir d'une semence japonaise, et de l'amélioration des conditions d'irrigation.

Cette augmentation des rendements a aussi été rendue possible par la généralisation de l'emploi des engrais, par l'amélioration des techniques de production, par l'augmentation des volumes d'eau d'irrigation à la suite de la mise en eau du Haut Barrage d'Assouan, et par l'avancement du calendrier agricole pour certaines cultures comme le maïs. Entre 1974 et 1984, les rendements du coton ont augmenté de 28 %, ceux du maïs de 29 %, ceux du riz de 19 %. Le maïs, qui était une culture d'automne ou *nili*², était cultivé le long des grands axes fluviaux. Avec l'augmentation des dotations en eau, on a avancé la date des semis, ce qui a transformé le maïs en une culture estivale et s'est accompagné d'une amélioration rapide des rendements. Les rendements du maïs égyptien sont désormais parmi les plus hauts du Tiers-Monde, même si son double usage (alimentaire et fourrager) semble avoir stoppé leur progression. En effet, du fait du déficit fourrager estival, les paysans ont tendance à récolter les feuilles vertes de la plante pour nourrir leur bétail. Cette défoliation peut réduire de 30 à 35 % les rendements en grains³. De plus, comme pour le blé, les paysans sont peu enclins à utiliser de façon systématique les maïs hybrides dont la valeur fourragère est limitée. Un peu plus du tiers seulement des superficies cultivées en maïs est ainsi réservé aux variétés à haut rendement.

b) Les limites de l'augmentation de la production

Si les rendements agricoles augmentent en Égypte et ont favorisé une extraordinaire croissance de la production, la diminution des terres cultivables et le développement des cultures spéculatives limitent par contre sérieusement l'expansion agricole.

◆ La diminution de la superficie des terres fertiles, conséquence de l'urbanisation et de la stérilisation des terres mal irriguées et mal drainées, a fait perdre plus de 125 000 feddans de terres à l'agriculture entre 1961 et 1981 dans les districts du centre et du sud du delta, soit environ 8 % des surfaces agricoles. C'est surtout dans les zones très urbanisées que les terres agricoles ont le plus diminué, entre 10 et 15 % (figure 18, p. 87).

Et si plus d'un million de feddans ont été bonifiés aux marges du delta, la médiocrité de ces terres ingrates et mal irriguées n'arrive pas à compenser les pertes de terres grasses causées par l'urbanisation.

◆ La préférence donnée aux cultures spéculatives limite, de même, le développement des productions agricoles vivrières. Les paysans ont tendance à mieux cultiver les plantes qui rapportent le plus et à se désintéresser des rendements des céréales — le blé étant surtout cultivé pour la paille, les paysans préfèrent les variétés locales qui donnent plus de paille que de grain — ou du coton — les paysans détournent parfois les engrais et les intrants vendus par la coopérative et qui sont destinés au coton, au profit des légumes ou du bersim.

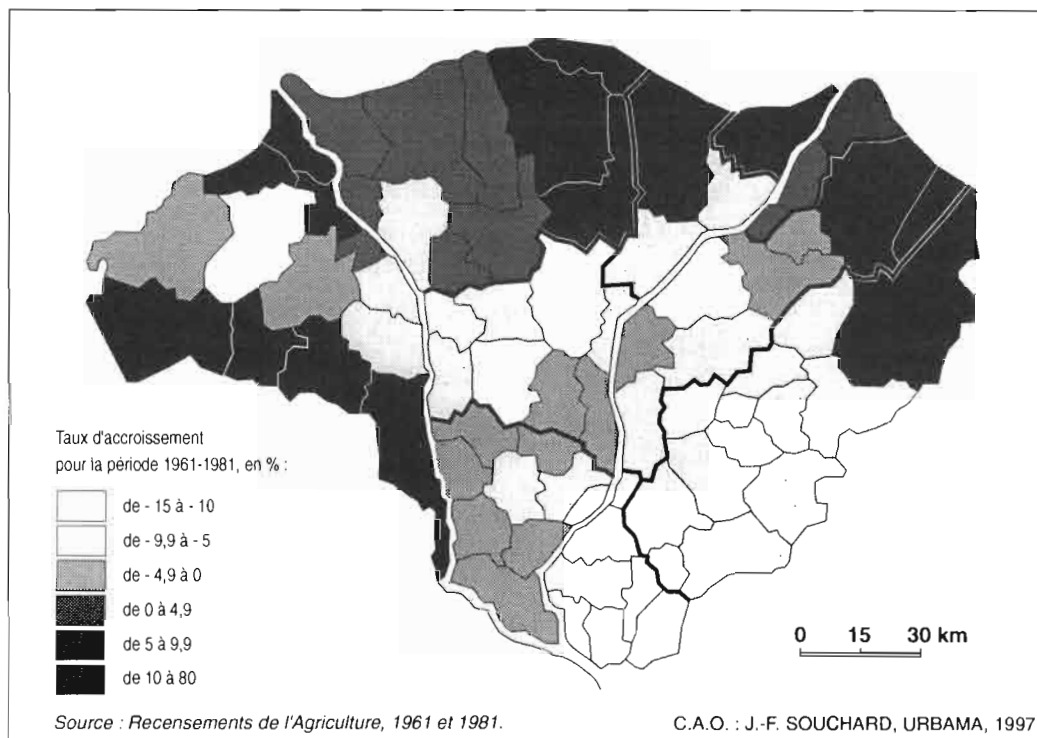
1 TUBIANA Laurence : *Étude des politiques céréalières et des politiques d'approvisionnement en céréales de quatre pays méditerranéens : Maroc, Algérie, Tunisie et Égypte*. INRA, Montpellier, mars 1989, p. 23.

2 Les cultures *nili* sont des cultures d'automne que l'on faisait pendant la période de la crue le long des bourrelets de berge. Avec la pérennisation de l'irrigation, les cultures, dites *nili*, ont commencé à être plantées plus tôt, en été, pour une meilleure maturation des plantes. La crue n'existant plus, il n'y avait plus trop de raison de faire des cultures d'automne. Toutefois, certains exploitants peuvent encore planter tardivement du maïs à la fin de l'été pour des raisons de calendrier agricole.

3 TUBIANA Laurence : *op. cit.*, 1989, p. 27.

Figure 18

Évolution des superficies cultivées entre 1961 et 1981 dans le delta du Nil.



c) L'accentuation de la dépendance alimentaire de l'Égypte

◆ Une augmentation très rapide de la consommation depuis l'*Infitah*

La consommation de produits alimentaires a très fortement augmenté depuis 1975 sous l'effet de la croissance démographique et de l'augmentation de la consommation par individu. Les plus rapides augmentations concernent la consommation de produits non céréaliers et, notamment, celles de viande et de volaille. Parmi les produits céréaliers, ce sont les produits transformés, la farine de blé surtout, dont la consommation s'accroît le plus vite¹.

Ainsi, la consommation totale de blé a-t-elle augmenté de 6 % par an de 1960 à nos jours, soit une progression de 1,9 % par tête sur la période 1960-1986. Malgré l'amélioration progressive des rendements (supérieure à 14 quintaux à l'hectare en un peu plus de 30 ans), la production a beaucoup diminué par suite de la baisse des emblavements².

Par contre, la consommation du maïs tend à décliner nettement : elle diminue d'environ 6 % par an pour la population urbaine et de 3 % pour la population rurale. Toutefois, consommé sous forme de galette, le maïs constitue toujours la base de l'alimentation paysanne. Mais, à l'heure actuelle, la moitié de la production locale de maïs et la totalité du maïs importé sont destinées aux animaux. Depuis 1980, la consommation de maïs par le bétail s'est accrue de 38 % par an³. Malgré le doublement de la production, les importations ont dû être multipliées par 10 ; elles dépassent actuellement 2 millions de tonnes.

◆ Le gouffre céréalier

La structure de la consommation de produits alimentaires montre la place très importante qu'y occupent les céréales. À l'heure actuelle, les Égyptiens consomment près de

1 TUBIANA Laurence : *op. cit.*, 1989, p. 6.

2 *Ibid.*, p. 1.

3 *Ibid.*, p. 11.

348 kg/personne de céréales, dont 216 sous forme directe. Le pain *balady*¹ représente toujours une part importante de la ration urbaine : 58 % de la portion calorique, 73 % des protéines végétales².

Une grande partie de la production de blé et de maïs est autoconsommée : 60 % environ. Plus du tiers est distribué par le biais d'échanges en nature pour la rémunération de divers services que remplissent, dans le cadre d'obligations de clientèle, les paysans pauvres pour les riches. C'est le seul moyen pour les familles les plus pauvres, qui n'ont pas accès à la terre, d'être approvisionnées toute l'année en grains et en paille, en échange de ces services ; elles s'assurent ainsi l'un des deux éléments de base de la ration alimentaire rurale, constituée en effet de pain et de fromage. Une autre partie est vendue directement sur l'aire de battage.

La part des céréales vendue sur le marché libre reste peu élevée et les flux en direction des marchés urbains faibles. L'obligation de livrer une partie de la production de blé aux coopératives a été supprimée en 1976 et a entraîné une chute marquée de la collecte publique. Depuis 1986, les prix officiels sont remontés au-dessus des prix du marché libre et la part de la collecte étatique, qui était tombée en dessous de 9 %, atteint actuellement 18 %³. Les tonnages concernés ne représentent cependant que 3 % des volumes gérés (y compris les blés importés) par le Ministère de l'Approvisionnement.

Par ailleurs, l'augmentation constatée des rendements en céréales n'a pas été suffisante pour compenser la croissance du nombre des ruraux ne travaillant pas dans l'agriculture, ce qui explique que les campagnes soient largement déficitaires en céréales. De ce fait, depuis quelques années, une partie du blé importé est redistribuée par l'intermédiaire des coopératives alimentaires dans les villages et les bourgs. Ces agglomérations rurales et semi-urbaines sont ainsi devenues dépendantes des villes pour leur approvisionnement en produits alimentaires de base. Le fait que le pays dépende de l'extérieur pour les trois quarts de sa consommation de céréales (dont la moitié en provenance des USA) n'est que le résultat combiné de la croissance de la population urbaine, de la baisse de la production de blé — largement concurrencée par les céréales importées à des prix subventionnés à l'achat — et, surtout, de la politique d'aide pratiquée par les prêteurs occidentaux pour la vente de leurs surplus de céréales. C'est l'État égyptien qui en contrôle l'importation et la transformation en farine. C'est aussi lui qui subventionne le pain pour qu'il soit accessible aux couches populaires, ce qui amène certains à dire que : «*La subvention au pain accordée par le Trésor égyptien pour soutenir le prix du blé à la consommation profite en dernière analyse aux agriculteurs américains qui vendent leur production au gouvernement des États-Unis à des prix supérieurs au marché mondial et auquel nous le rachetons aux prix qu'il fixe comme il l'entend. Pour clarifier ce point, il suffit d'imaginer que l'on aurait pu payer le même prix au producteur local, tout en maintenant la subvention au prix du pain pour que celle-ci constitue dans le même temps le moyen d'un développement agricole en Égypte*»⁴. La population ayant crû à un taux de 2,8 % par an entre 1976 et 1986, alors que celui de la production végétale ne dépassait guère 1,5 % par an, il se produit ainsi une lente érosion de la production alimentaire par habitant : si l'indice de la production alimentaire globale en 1984 était de 114 (pour un indice de 100 en 1974), l'indice par habitant en 1984 n'était plus que de 91 (la base 100 étant toujours fixée en 1974).

d) La concurrence entre l'alimentation humaine et l'alimentation animale : le dilemme de l'agriculture égyptienne

Actuellement, la moitié de la production locale de maïs et la totalité du maïs importé sont

1 Pain *balady* = galette de pain traditionnelle.

2 TUBIANA Laurence : *op. cit.*, 1989, p. 7.

3 *Ibid.*, p. 43.

4 Rapport du Parti du Rassemblement, cité par ROUSSILLON Alain, "Développement et justice sociale dans une économie sous perfusion : les enjeux des subventions en Égypte". In *Annuaire de l'Afrique du Nord*, vol. XXIII, IREMAM, Éditions du CNRS, Aix-en-Provence, 1984, p. 608.

destinées aux animaux. Depuis 1980, la consommation animale de maïs s'est accrue de 38 % par an et cette céréale est surtout destinée à l'alimentation des poulets des poulaillers industriels¹. Quant au blé et à ses sous-produits, le bétail en aurait consommé, en 1988-89, environ 2 millions de tonnes — si l'on en croit les estimations de certaines agences internationales —, essentiellement sous forme de pain et de farine². Le fait que le pain subventionné serve en partie à nourrir le bétail a poussé de nombreux experts et politiciens à crier au scandale.

Dans le delta, sur les 3 585 100 feddans cultivés en 1981, 92,6 % étaient consacrés aux cultures temporaires (céréales, coton, légumineuses, légumes...). Sur ces terres portant presque toutes deux cultures annuelles, 28,6 % de la superficie récoltée étaient destinés à la culture du bersim (le bersim court qui reste en terre 3 mois et le bersim long qui donne 6 à 7 coupes et reste en terre presque six mois), 17,1 % au maïs et 11,1 % au blé³. Si l'on prend en compte le fait que la moitié de la production du maïs est destinée à l'alimentation animale et que les rendements en blé souffrent de la faveur donnée à la production de la paille, on peut estimer que, sur les 28,2 % de terres cultivées en maïs et en blé, plus d'un tiers sert à l'alimentation animale. Ce sont donc au total près de 38 % des terres récoltées du delta⁴ qui servent à alimenter le bétail. Si l'exploitation paysanne ne peut vivre sans élevage traditionnel — celui-ci constitue un apport en protéine pour la famille, apporte la fumure nécessaire à la culture, est une source d'énergie et sert de banque aux paysans les plus démunis —, il n'en demeure pas moins que, pour un pays qui importe environ 80 % du blé qu'il consomme, il apparaît inconcevable que plus d'un tiers des superficies récoltées serve à l'alimentation animale⁵.

Certains experts égyptiens et américains en matière agricole ont essayé de mettre en place, à partir de la première moitié des années 70, une politique visant à limiter les superficies en fourrage. Ils ont proposé de confiner les bovins et buffles dans la production laitière et de développer la mécanisation des travaux agricoles. Cette politique n'a pas atteint les buts escomptés, car si la machine remplace de plus en plus l'animal, le cheptel bovin n'en a pas pour autant diminué en nombre. Ainsi, entre 1961 et 1981, le nombre de bovins et de buffles a crû, respectivement, de 25 % et 47 %⁶. Compte tenu des prix très avantageux des produits laitiers et de la viande, il est en effet devenu intéressant pour les fellahs de spécialiser les animaux dans ces productions.

e) La préférence accordée aux productions fruitières et maraîchères pour l'exportation : un marché complètement saturé

Un contrôle moins strict des assolements de la part du Ministère de l'Agriculture et le maintien des prix des céréales payés aux producteurs à des niveaux bas ont poussé les

1 TUBIANA Laurence : *op. cit.*, 1989, p. 11.

2 *Ibid.*, p. 43.

3 Pourcentages calculés à partir des résultats des Recensements de l'Agriculture de 1961 et de 1981.

4 Ces 38 % résultent du calcul suivant :

— 28,6 % de la superficie récoltée totale en bersim ;

— sur les 17,1 % de la superficie récoltée totale qui est cultivée en maïs, environ un tiers sert à la nourriture du bétail, soit 5,7 % ;

— sur les 11,1 % de la superficie récoltée totale qui est cultivée en blé, environ un tiers a cette même utilisation, soit 3,7 %.

5 Superficie cultivée/superficie récoltée : avec l'extension de l'irrigation pérenne à tout le delta à la fin du XIX^{ème} siècle et l'augmentation des volumes d'eau disponibles pour l'irrigation grâce à l'achèvement du Haut Barrage d'Assouan, les exploitants sont passés de une culture par an (en hiver), voire une et demie avec les cultures automnales (ou *nili*) le long du fleuve ou des canaux, à deux ou trois cultures (hiver, été, automne). La superficie cultivée du delta est ainsi bien inférieure à celle récoltée. Le rapport entre les deux (superficie récoltée rapportée à superficie cultivée) atteint en moyenne 2 dans le delta, mais il varie, selon les zones, entre 1 et 3, cette variation dépendant de la part des cultures à cycle long (comme le coton, qui reste huit mois en terre) dans les assolements et de celle des terres qui peuvent être irriguées quotidiennement du fait de leur proximité des canaux permanents et des branches du Nil.

6 Chiffres calculés à partir des résultats des Recensements de l'Agriculture de 1961 et de 1981.

exploitants agricoles à s'orienter vers des productions spéculatives comme le maraîchage et les cultures légumières. Ainsi, entre 1961 et 1981, la superficie cultivée en légumes est-elle passée de 207 354 à 495 986 feddans, tandis que celle occupée par les vergers progressait de 88 655 à 263 191 feddans.

Les détracteurs de cette politique, tel Mustafa al-Gabali, ancien Ministre de l'Agriculture, affirment que «*les priorités de l'agriculture égyptienne sont d'abord les céréales, le sucre et l'huile. Ils passent avant la production de légumes et de fruits, car nous produisons déjà suffisamment de ceux-ci et nous dégageons même un surplus que nous n'arrivons pas à exporter. Il est illogique de réserver des investissements importants pour des productions excédentaires*»¹. En effet, l'Égypte produit, à la fin des années 80, 8,5 millions de tonnes de légumes et le citoyen égyptien en consomme 120 kg par an, ce qui représente l'une des moyennes de consommation les plus fortes du monde (60 kg en moyenne au niveau mondial). Cela signifie aussi que l'Égypte produit un excédent de 4 millions de tonnes, difficiles à exporter.

Malgré tout, l'agriculture demeure le secteur économique essentiel de l'économie égyptienne. En effet, elle occupe à peu près 38,6 % de la population active pour 16,5 % du PNB et plus de 23 % des exportations en 1986². Plus de la moitié de l'industrie égyptienne dépend de la transformation des produits agricoles par les usines textiles et agro-alimentaires. Le dynamisme des services, des transports, des commerces et même des activités gouvernementales est étroitement lié à celui de l'agriculture.

Dans un pays aussi centralisé que l'Égypte, les politiques agricoles ont été menées du haut de la pyramide du pouvoir ; il était donc important pour notre étude d'aborder ce thème sous l'angle macro-économique. Toutefois, du fait de sa configuration spatiale, l'Égypte connaît une grande diversité régionale : entre le delta ramassé sur lui-même et la vallée qui se déroule le long du Nil sur plus de 800 km, les paysages agricoles sont très différents. C'est l'aménagement hydraulique, la qualité des sols cultivés, les formations sociales mais aussi la capacité des gouvernements à faire appliquer leurs directives, qui expliquent ces différenciations. De plus, Le Caire, le plus grand marché de consommation du pays et le lieu de concentration des pouvoirs, polarise plus nettement le delta que la moyenne ou haute vallée.

À l'échelle du delta, on constate, de même, une grande variété des paysages agraires, qui met en relief l'hétérogénéité du peuplement humain et celle des configurations du milieu.

D - Politiques agraires et différenciations régionales : la géographie des systèmes de culture dans le delta du Nil

Depuis l'avènement de Nasser, le delta du Nil a enregistré, sur le plan agricole, de nombreuses transformations : l'amélioration des conditions de production grâce à l'augmentation de la dotation en eau de l'Égypte, la modernisation des pratiques culturales et l'amélioration de la productivité. Cependant, l'Égypte arrive de moins en moins à se nourrir, les paysans préférant s'adonner à des cultures spéculatives ou fourragères. Mais toutes ces transformations ne se sont pas manifestées de la même façon dans les différentes régions du delta et n'ont pas affecté les couches sociales de la même manière. Qui cultive quoi ? Où s'effectuent les cultures les plus rentables ? Quelles sont les conséquences de la pression démographique sur la carte agricole du delta ? Quel est l'effet des différences du milieu sur les choix agricoles ? Autant de questions auxquelles il faut répondre pour comprendre comment, dans les régions les plus densément peuplées, les systèmes de culture ont réagi aux fortes

1 Interview de Mustafa AL-GABALI par Gamal ZAYIDA : "L'auto-suffisance est-elle possible ?", in *Al-Ahram al-Iqtisadi* du 9 février 1987 (H. n° 943), *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 24-25, CEDEJ, Le Caire, 2^{ème} semestre 1986 (paru en 1987), pp. 253-260.

2 Données chiffrées provenant du Ministère de l'Agriculture.

pressions démographiques.

La carte s'impose à nouveau ici comme un outil d'analyse particulièrement efficace.

À cette fin, j'ai entrepris de dresser des cartes ayant pour fond le maillage des districts, maillage suffisamment précis pour enregistrer l'effet éventuel de la proximité des villes et les différences de qualité des sols sur les systèmes de culture. Je me suis servie des données chiffrées des deux Recensements de l'Agriculture de 1961 et de 1981 et des statistiques que j'ai pu obtenir auprès des différentes Directions Régionales de l'Agriculture¹.

Il m'est apparu alors important de croiser deux données : la part de chaque culture dans le total des superficies récoltées dans chaque district et l'accroissement, mesuré entre 1961 et 1981, des superficies cultivées pour chaque plante, ce qui permet de cerner l'évolution de chaque culture². On peut ainsi observer si certains districts sont spécialisés en telle ou telle production agricole — étant entendu que, à l'intérieur du système de culture de chaque district, il s'opère un équilibre entre des cultures complémentaires comme le blé et le bersim, toutes deux nécessaires à l'alimentation du bétail — ou s'il existe une concurrence entre plusieurs cultures.

Ces cartes permettent aussi de cerner les conséquences de la réduction des terres cultivées face aux empiétements de l'urbanisation. Ainsi, dans le Haut Delta, mis à part le maïs, la plupart des cultures ont vu leurs superficies diminuer de façon non négligeable.

Pression démographique et utilisation des sols

Avec l'affaiblissement du contrôle sur les assolements exercé par le Ministère de l'Agriculture, la carte agricole du delta a connu de profondes transformations depuis la fin de l'époque nassérienne. Ce ne sont plus uniquement les critères agronomiques, pédologiques ou hydrauliques qui déterminent les spécificités agricoles régionales, mais la pression démographique sur une terre de plus en plus morcelée, la transformation des calendriers agricoles dans les zones les plus urbanisées et où la pluri-activité paysanne domine, ainsi que, enfin, la proximité de l'immense marché de consommateurs que constitue Le Caire. Avec la libéralisation du commerce des produits agricoles, les productions les plus rentables comme les légumes et les fruits, les viandes et le lait ont pris le pas sur les céréales traditionnelles et le coton.

Toutefois, l'importance accordée par les fellahs à l'élevage a permis à certaines cultures, comme le blé ou le maïs, qui ont une double utilisation — comme fourrages et comme aliments pour l'homme —, de se maintenir dans les assolements, même si elles sont beaucoup moins rentables que les productions spéculatives. En effet, du fait du morcellement des exploitations, les petits paysans, souvent pluri-actifs, pratiquent une agriculture de plus en plus consacrée à l'alimentation familiale.

De ce fait, l'option fourragère de l'agriculture et la place de plus en plus importante accordée au bersim long limitent sérieusement la place du coton dans les assolements. C'est là où les densités démographiques sont les plus élevées que la pression du bétail est la plus forte,

1 À cette fin, je suis allée, munie d'une autorisation du Ministère de l'Agriculture, dans chaque chef-lieu de Gouvernorat, à savoir Chébine el-Kom, Mansoura, Benha, Zagazig, Kafr el-Cheikh, Tanta et Damanhour. J'ai eu accès à des statistiques récentes (c'est-à-dire relatives aux années 1985, 1986 ou 1987, selon les cas) et très intéressantes, à l'échelle des districts et même des communes, telles que les rendements des différentes cultures, les plans de culture, les superficies réellement cultivées (ce qui permet de mesurer les différences avec les plans de culture), la répartition des terres par classe de taille des exploitations, autant d'informations récentes que le Recensement de l'Agriculture de 1981 ne pouvait fournir. Même si, dans certains cas, les données communales relatives aux coopératives ont pu être truquées — c'est souvent le cas pour le riz —, ces statistiques sont une source essentielle pour analyser l'évolution des systèmes de culture.

2 Mesurer des taux d'accroissement entre deux Recensements pose en Égypte de nombreux problèmes car, d'un Recensement à l'autre, les limites des districts changent. Il m'a donc fallu isoler les superficies cultivées des communes qui sont passées entre 1961 et 1981 d'un district à l'autre et redistribuer, sur la base des limites de 1981, les superficies cultivées en 1961. Il m'a été possible de faire ces calculs grâce à la liste des communes constitutives de chaque district ainsi qu'au dénombrement des superficies cultivées en 1961 pour chaque commune.

engendrant une extraordinaire concurrence entre les cultures fourragères (bersim et maïs) et celles d'autoconsommation.

Concurrence saisonnière pour l'utilisation des sols, concurrence entre l'élevage et l'agriculture de rente, concurrence pour l'eau d'irrigation, concurrence entre activité agricole et activité non-agricole orientent de plus en plus les choix cultureux et les pratiques agricoles des fellahs du delta, dans un contexte de forte saturation démographique.

Dotation en eau et assolements

La distribution spatiale de l'eau d'irrigation détermine en partie la géographie des assolements dans le delta. Si, aux époques fastes (en eau), telle celle qui a duré depuis l'achèvement du Haut Barrage d'Assouan jusqu'au début des années 80, ce sont les choix agricoles du Ministère de l'Agriculture qui ont déterminé les dotations en eau, depuis que la sécheresse sévit, c'est plutôt le Ministère de l'Irrigation qui, indirectement, décide des cultures à privilégier. En effet, avec la diminution des dotations en eau, le Ministère de l'Agriculture a dû revoir à la baisse les superficies à consacrer au riz, culture qui nécessite deux fois plus d'eau que les cultures traditionnelles du delta ; il tend au contraire à favoriser les cultures moins exigeantes en eau.

Toutefois, certains exploitants des régions du centre du delta ont creusé des puits, bien que cela soit interdit, pour continuer à cultiver du riz, alors même que cette culture est absente des rotations établies par le Ministère.

De même, le rythme de distribution de l'eau détermine les types de plantes qui peuvent être cultivées. Là où l'eau n'est distribuée qu'une fois tous les dix ou quinze jours, il est par exemple impensable, compte tenu du climat aride, de faire du maraîchage ou de planter des arbres fruitiers. C'est pour cela que l'on rencontre ces types de spéculations uniquement en bordure des branches du Nil ou des canaux permanents ou encore là où la nappe phréatique est suffisamment proche pour assurer une irrigation régulière et fréquente.

Polarisation des grands centres urbains et développement des cultures spéculatives

Avec l'Ouverture Économique et le développement de la consommation de produits à haute valeur ajoutée, comme les produits laitiers, la viande ou les légumes conditionnés, la carte des assolements s'est particulièrement et rapidement transformée à la périphérie des grandes villes. Le Caire draine, dans un rayon de 50 à 100 km, les produits frais, tandis que les grandes villes de province ont favorisé l'installation à leur proximité de projets agro-industriels de petite taille (poulaillers et étables industriels).

1 - Les cultures d'été : la concurrence du coton par les cultures vivrières et semi-fourragères (maïs et riz)

a) Le coton : la culture ayant le plus souffert de la concurrence des autres cultures

Le coton a constitué, depuis Mohamed Ali, le pilier de l'agriculture, voire de l'économie égyptienne ; il est à l'origine de l'émergence de nouvelles classes sociales, notamment celle des grands commerçants, des industriels et des grands exploitants-entrepreneurs. Avec le "boom" du coton, à la suite de la guerre de Sécession, l'Égypte est entrée dans le vaste marché agricole international, mettant en jeu son indépendance alimentaire.

Cependant, le coton est la culture dont l'importance a le plus diminué depuis les années 60. En vingt ans, les superficies cultivées dans le delta ont chuté de 30 %. Ce phénomène a connu une intensité variable selon les régions, le coton subissant inégalement la concurrence de cultures plus rentables pour les exploitants agricoles.

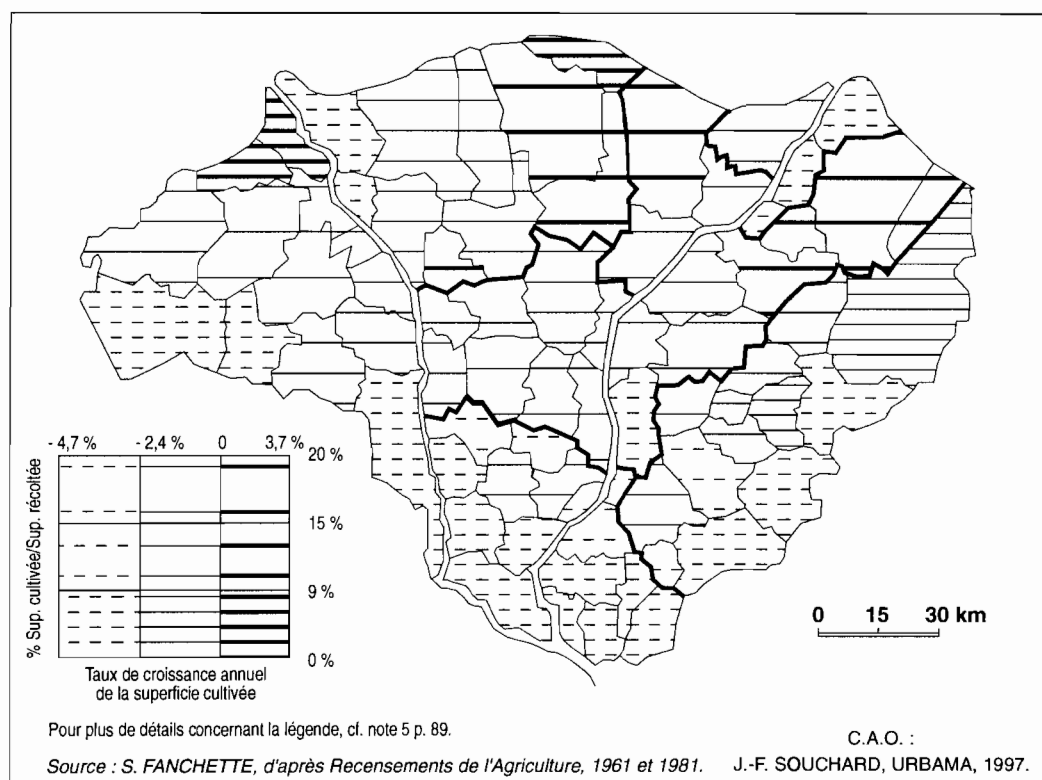
◆ La concurrence du bersim et des céréales

Le coton a migré vers les marges septentrionales du delta, là où la fertilité des terres est

moindre et où les directives ministérielles en matière de rotations culturales demeurent mieux appliquées grâce à l'encadrement encore efficace qu'exercent les coopératives de la Réforme Agraire. Dans ces zones, il occupe de 15 à 20 % des superficies. Ailleurs, les surfaces cultivées en coton ont diminué d'environ 10 à 20 % entre 1961 et 1981 (figure 19).

Figure 19

Évolution des superficies cultivées en coton entre 1961 et 1981.



À mesure que l'on s'approche soit du Caire, soit des franges désertiques orientales et occidentales du delta, la part du coton dans les assolements régresse ; les superficies cultivées y ont diminué de 40 à 60 % durant la période intercensitaire. Le centre et le sud du delta, qui jouissent des sols les plus riches et les mieux drainés, sont des zones privilégiées pour le développement des cultures fourragères et maraîchères. Les exploitants s'y désintéressent du coton, plante estivale qui chevauche une partie de la sole d'hiver, rendant impossible la culture du blé ou celle du bersim long. Seul le bersim à cycle court peut être planté après la récolte du coton, en septembre-octobre. Ainsi, les années pendant lesquelles le coton est planté sur une parcelle, ni le blé, ni le bersim à cycle long ne pourront être cultivés ; ces années-là, les petits exploitants ne détenant qu'une seule parcelle auront bien du mal à alimenter leur bétail.

Les rendements en coton diminuent par manque d'entretien et parce que les paysans, qui cherchent à obtenir une coupe de bersim supplémentaire, retardent sa plantation. Il arrive aussi souvent que les engrais, vendus par les coopératives pour la culture du coton, soient détournés vers d'autres cultures plus rémunératrices. Paradoxalement, les rendements sont moins élevés sur les terres de bonne qualité que sur celles de la périphérie du delta ; ceci s'explique sans doute parce que, à la périphérie, la culture du coton a bénéficié de l'amélioration du système de drainage.

En fait, les régions qui ont connu la plus grande diminution de leurs superficies cultivées en coton sont celles qui, déjà en 1961, en produisaient le moins, c'est-à-dire celles où la densité de la population avait favorisé l'essor du maïs, autre culture estivale et base de l'alimentation paysanne. Même la Gharbeyya, gouvernorat qui, spécialisé anciennement dans la culture du

coton, était le bastion des grandes filatures textiles (Mahallat el-Koubra et Tanta), a enregistré l'amorce du déclin de cette culture dans le courant des années 70, au profit du riz.

◆ Concurrence dans le calendrier agricole

Le coton exige trois à quatre fois plus de travail que les autres cultures, en particulier au moment de la récolte¹. Cette exigence n'incite pas les fellahs à s'adonner à cette culture, surtout lorsque, comme c'est le cas aujourd'hui, plus de 30 % des agriculteurs² travaillent à temps partiel sur leurs exploitations et que la main-d'œuvre salariée coûte très cher.

◆ Une culture au coût de production très élevé

L'État a fixé le prix auquel il achète aux fellahs le coton bien au dessous des cours mondiaux ; un feddan de coton ne rapportait ainsi en 1988³ qu'environ 500 £E, alors qu'il occupe le champ pendant huit mois. Les exploitants vivant près des zones les plus urbanisées — et où, par conséquent, le taux de pluri-activité est le plus élevé — consacrent à la culture du coton deux fois moins de temps et bien moins de main-d'œuvre par feddan (de 33 à 66 % en moins) que ceux habitant dans les campagnes plus reculées⁴.

Les faibles bénéfices que rapporte le coton ont poussé les gros fermiers, exploitants disposant pourtant de meilleurs appuis auprès des dirigeants des coopératives, à éliminer peu à peu cette culture de leurs assolements. Cette évolution s'effectue au détriment des petites exploitations, puisque, dans chaque district, il faut absolument cultiver une certaine superficie en coton⁵. D'après l'enquête de Simon Commander, presque 40 % des exploitants possédant plus de 5 feddans ne pratiquent plus cette culture.

La culture du coton constitue ainsi un excellent révélateur des inégalités sociales caractéristiques des campagnes du delta. Ce sont les petits exploitants, du fait de leur incapacité à négocier avec les coopératives agricoles, qui accordent proportionnellement le plus de place à cette culture peu rentable. Et c'est dans les régions les plus pauvres du delta que cette culture est le plus strictement contrôlée et continue à être le plus cultivée.

b) Le riz

L'Égypte est un pays traditionnellement exportateur de riz, mais la pression croissante de la demande interne a fortement réduit sa capacité exportatrice, aujourd'hui tombée en dessous de 100 000 tonnes.

Le riz est la céréale la plus consommée après le blé et le maïs : 44 kg par an et par personne. La production de paddy oscille entre 2,3 et 2,5 millions de tonnes par an depuis 10 ans⁶.

◆ La culture-type des marges du delta

Le riz est la culture qui connaît le plus grand degré de spécialisation régionale, car elle est par excellence la culture pionnière lors de la bonification des terres marécageuses. Elle est ainsi cantonnée dans les zones périphériques du delta, là où les sols trop salés ont besoin d'être abondamment lessivés. Dans les années 60, elle était interdite dans la région centrale du delta, car elle aurait consommé l'eau réservée au coton⁷.

Le riz a connu un essor extraordinaire dans la partie septentrionale du delta (figure 20, p. 95).

1 COMMANDER Simon : *The State and Agricultural Development in Egypt since 1973*. Ithaca Press, London, 1987, p. 63.

2 D'après les informations du Recensement Agricole de 1981.

3 Enquêtes personnelles (1 £E = environ 2,60 F.F.).

4 COMMANDER Simon : *op. cit.*, 1987, p. 70.

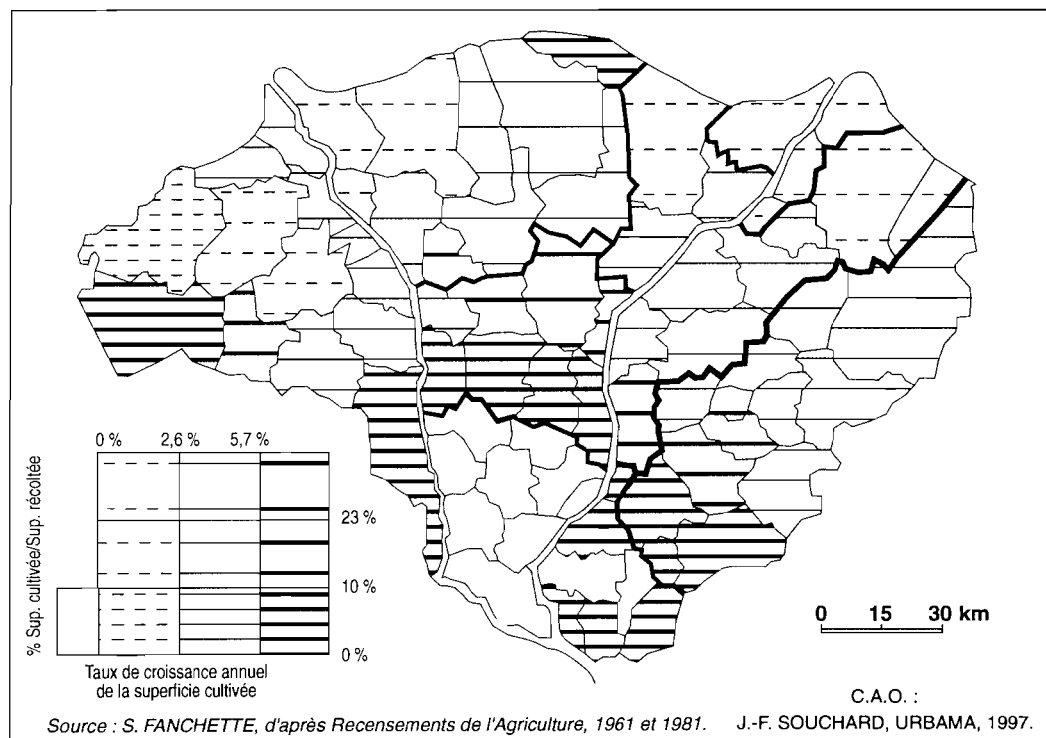
5 Les grands propriétaires parviennent, en faisant jouer la corruption et leurs réseaux de pouvoir, à éviter de cultiver le coton sur les surfaces convenues. Pour que, dans tel ou tel district, les superficies à cultiver en coton le soient bien, les autorités districales augmentent les contributions des petits exploitants.

6 TUBIANA Laurence : *op. cit.*, 1989, pp. 1-2.

7 RUF Thierry : *op. cit.*, 1988, p. 183.

Figure 20

Évolution des superficies cultivées en riz entre 1961 et 1981.



Dans les gouvernorats de Kafr el-Cheikh, dans le nord de la Daqahleyya et de la Béhéra, la part du riz variait entre 23 et 37 % des superficies récoltées en 1981 ; entre 1961 et 1981 son rythme annuel d'accroissement a été de l'ordre de 3 %. La région du riz s'est également étendue vers le centre du delta où sa culture était inexistante en 1960.

◆ Une culture à la fois vivrière et de rente

Le riz intéresse à la fois les exploitants et le gouvernement pour des raisons alimentaires et financières. Les exploitants agricoles valorisent cette plante vivrière, facile à consommer et qui a pris une place de plus en plus grande dans l'alimentation égyptienne. Par contre, pour les gros exploitants, c'est la culture de rente par excellence. Vendu sur le marché libre, le riz procure beaucoup de bénéfices. C'est pour cela que de nombreux exploitants aisés arrivent à détourner les lois sur les quotas obligatoires à leur profit. Le prix du marché libre est deux fois supérieur à celui du marché officiel. L'État, quant à lui, a facilité le développement du riz pour approvisionner à bas prix les couches urbaines les plus défavorisées. Il contrôle plus de la moitié de la commercialisation du riz.

◆ La concurrence pour l'eau d'irrigation

Le facteur limitant l'extension de la superficie cultivée en riz est l'eau, car le volume nécessaire pour l'irrigation d'un feddan peut atteindre 9 000 m³, c'est-à-dire trois fois plus que ce que nécessitent le coton et le maïs, autres cultures d'été. Plus d'un tiers de la dotation en eau du delta lui est affecté. Le Ministère de l'Agriculture essaye cependant de confiner cette plante dans les régions périphériques du delta, depuis que la cote d'alerte (par baisse excessive du niveau de l'eau) a été dépassée dans le lac Nasser et qu'il devient indispensable d'économiser l'eau. En raison du manque d'eau pour la saison 1987-88, le Ministère de l'Agriculture a interdit sa culture dans les districts du centre du delta. Cependant, nombreux sont les propriétaires qui, ayant accès à l'eau souterraine, enfreignent les directives de l'État.

c) Le maïs

◆ Densités de population et culture du maïs

Le maïs est par excellence la culture de subsistance des petites exploitations et son importance évolue inversement proportionnellement à leur taille. Il est essentiellement cultivé dans le centre et le sud du delta, là où les densités de population sont les plus fortes et les exploitations les plus petites, mais aussi où les terres sont les plus riches. Le maïs occupe dans ces régions de 35 à 40 % environ des superficies récoltées ; dans les régions plus périphériques, sa part est plus faible, conséquence de la priorité attribuée au riz .

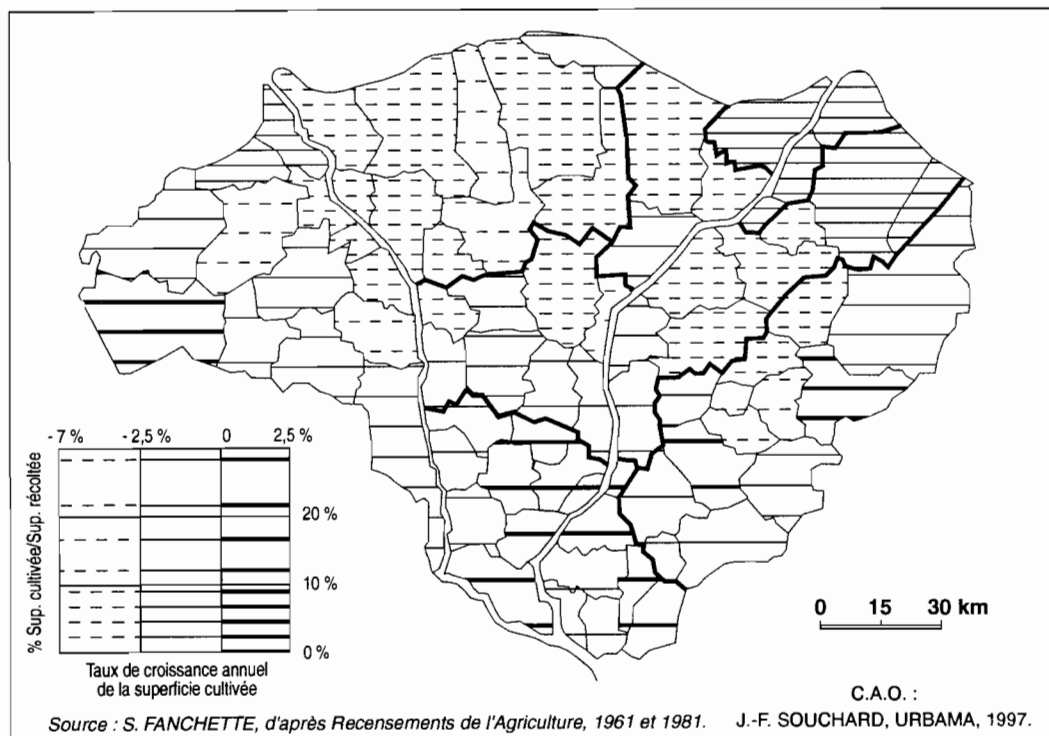
◆ Une culture vivrière traditionnelle devenue fourragère

On peut constater que la carte du riz est le négatif de celle du maïs (figure 20, p. 95 et figure 21, p. 96), car ce dernier ne supporte pas les sols salés, contrairement au premier. Par ailleurs, avec la mise en eau du Haut Barrage d'Assouan, le maïs, autrefois cultivé en automne, est devenu une culture d'été et ses rendements ont augmenté de 20 %, car il est planté deux mois plus tôt. Mais s'il continue aujourd'hui à détenir une place importante dans les assolements, c'est surtout comme fourrage d'été. En Égypte, il existe un déficit fourrager en cette saison. Après avoir nourri leur bétail durant tout l'hiver avec du bersim, les éleveurs utilisent en été de la paille hachée mélangée avec des fèves. C'est pour cela que les agriculteurs se servent de plus en plus du maïs à des fins fourragères. Ils le plantent serré et le récoltent en vert pour pouvoir effectuer deux récoltes estivales ou utilisent les feuilles du maïs.

Il devient difficile, dans ces conditions, de convaincre les paysans de planter des maïs sélectionnés à haut rendement. La superficie occupée par les hybrides durant ces dernières années n'a pas dépassé 15 % du total¹.

Figure 21

Évolution des superficies cultivées en maïs entre 1961 et 1981.



¹ TUBIANA Laurence : *op. cit.*, 1989, p. 28.

2 - Les cultures d'hiver : la concurrence entre les cultures fourragères, le blé et le bersim

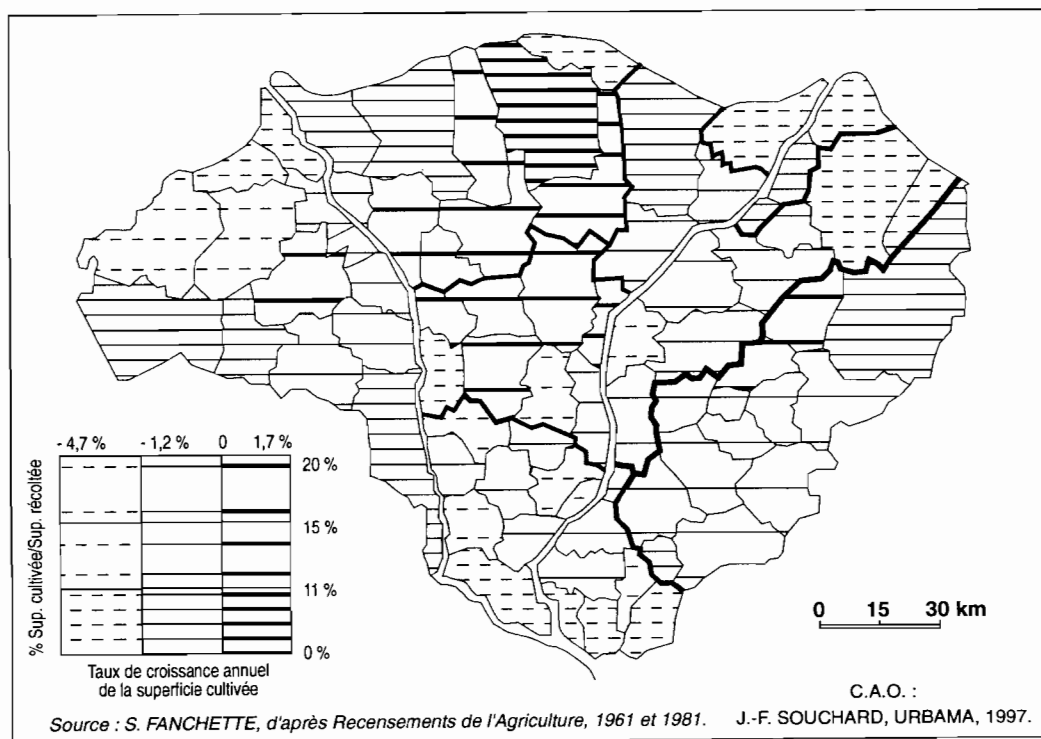
a) Le blé

Autrefois culture servant à payer les fermages et les impôts aux notables citadins et à l'État, le blé produit par le paysan égyptien est parvenu jusqu'en 1950 à couvrir les besoins du pays. Depuis lors, l'Égypte est fortement déficitaire en blé et importe actuellement 80 % de sa consommation ! Le blé, concurrencé par le bersim, autre culture d'hiver, a vu ses superficies cultivées diminuer de 10 % depuis 1960, alors qu'il sert aussi de fourrage d'été. Une fraction sans cesse décroissante des exploitants le pratiquent : 90 % en 1961 contre 70 % en 1981¹. Cependant, des variétés nouvelles ont permis des hausses de rendement, de l'ordre de 16 à 30 % par rapport aux années 50 et 60 ; il s'agit notamment de la variété *Giza 155* qui, créée en 1967, a procuré une hausse de rendement de 57 % en 20 ans.

De nouvelles variétés, mariant blés sélectionnés et blés *balady* à paille longue, ont été introduites pour satisfaire la demande des petits exploitants. Mais certains agriculteurs refusent d'introduire de nouvelles variétés plus productives, car ils préfèrent les variétés à longue paille qu'ils utilisent comme fourrage l'été. Face au développement de la production animale, la paille a enregistré une augmentation de prix extraordinaire, alors que le prix du grain, devenu un simple sous-produit de la culture du blé, reste bien en deçà des prix internationaux.

Figure 22

Évolution des superficies cultivées en blé entre 1961 et 1981.



Malgré l'augmentation des coûts de production, le prix de vente du blé par les paysans reste bas du fait de la concurrence du blé importé subventionné par l'État. C'est pour cela que l'on ne le cultive plus que pour l'alimentation familiale et comme fourrage. Vers la fin des années 80, les coûts de production d'un feddan de blé s'élevaient à 240 £E, alors que, pour un rendement

1 D'après les résultats des Recensements de l'Agriculture de 1961 et de 1981.

de 8 à 10 *ardeb*¹ au feddan, la vente de la production (pailles et grains compris) de ce même feddan rapportait entre 360 et 390 £E². Ainsi la marge brute d'un propriétaire ne dépassait-elle pas 120 à 150 £E par feddan de blé. Une telle culture n'était donc guère rentable pour les paysans.

◆ Une plante surtout cultivée dans le cœur du delta

Le blé supportant mal les sols mal drainés et salés, il est peu cultivé dans les districts de la périphérie (figure 22, p. 97). Sa culture est surtout localisée dans le centre et l'est du delta (le gouvernorat de la Charqeyya concentre 30 % des terres emblavées du delta). Ce sont dans ces mêmes districts du centre que les superficies cultivées en blé augmentent le plus. Il est par contre peu cultivé dans la grande périphérie du Caire où les cultures maraîchères, plus rentables, lui sont préférées.

b) L'expansion du bersim (trèfle d'Alexandrie) et le développement de l'élevage

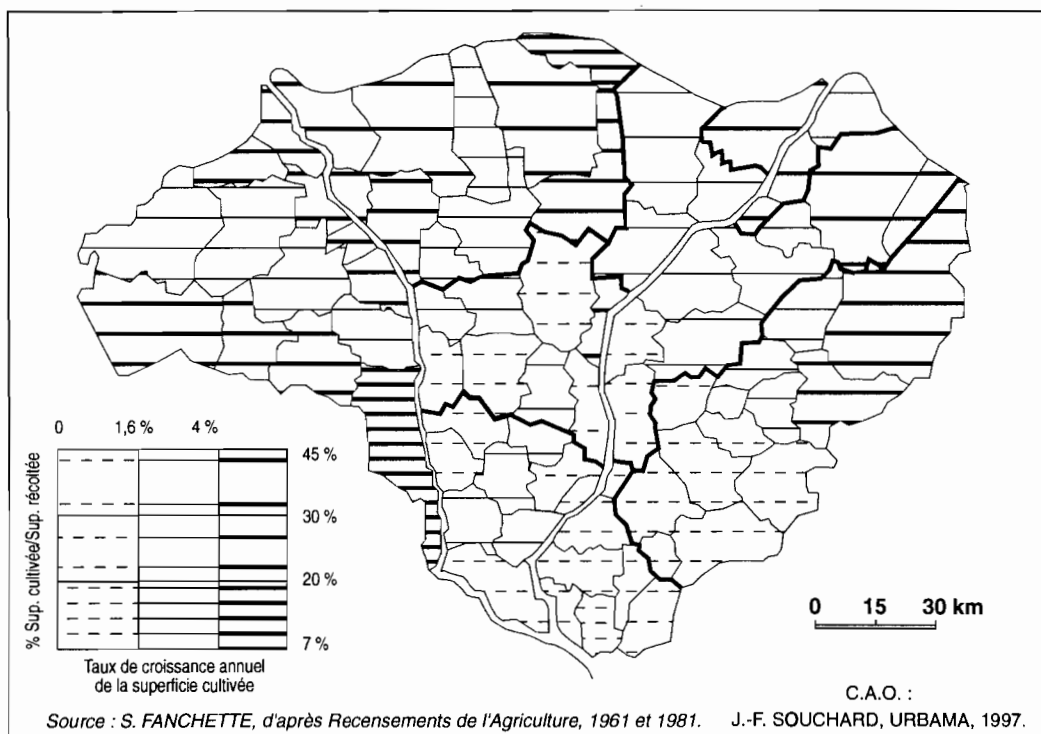
◆ Le bersim

- La culture qui commande les assolements.

On trouve le bersim uniformément dans tout le delta. C'est la culture d'hiver qui a le plus contribué au déclin du coton. En effet, à la suite de l'intensification de l'élevage, le bersim est devenu la culture qui commande les rotations au détriment du coton et du blé.

Figure 23

Évolution des superficies cultivées en bersim entre 1961 et 1981.



Alors qu'auparavant le paysan privilégiait le bersim à cycle court, culture qui, ne restant que trois mois en terre, précédait le coton dans la rotation, depuis les années 70, le bersim à cycle long s'y est substitué (+ 29 % d'augmentation des superficies pour la variété

1 L'*ardeb* de blé vaut environ 150 kg ; l'*ardeb* de maïs 140 kg.

2 D'après nos enquêtes personnelles.

longue et - 7 % pour la variété courte). Or il n'est plus possible de cultiver le coton sur les terres où du bersim long a été semé, car le coton est planté en février alors que le bersim à cycle long reste sur le champ jusqu'en mai. Par ailleurs, outre son intérêt fourrager, le bersim contribue à amender les sols car il fixe l'azote (100 kg d'azote par feddan).

- La culture miracle

Le bersim demande peu de travail (la main-d'œuvre ne représente que 17 % de ses coûts de production) et génère des profits très intéressants en cas de vente. L'essor des cultures fourragères a été déterminé par la rentabilité de cette production dont les prix ont monté en flèche grâce au développement de la consommation urbaine de la viande et des produits laitiers. Entre 1965 et 1978, les prix du bersim ont ainsi augmenté annuellement de 11 %¹. C'est de ce fait la culture qui procure la valeur ajoutée la plus élevée. C'est aussi une culture très avantageuse, car elle permet aux exploitants ayant des surplus de "vendre sur pied", pendant les six mois pendant lesquels on le cultive, la récolte de leurs petites parcelles de trèfle — il y a au moins six coupes pour le trèfle long. Cette vente leur procure de l'argent frais de façon continue et leur permet de satisfaire leurs dépenses quotidiennes.

- Une culture qui accepte les sols pauvres et salés

Le bersim s'est beaucoup développé dans les régions périphériques du delta, surtout aux embouchures du Nil (entre 16 et 40 % d'accroissement entre 1961 et 1981), et il y occupe entre 30 et 40 % des superficies récoltées (figure 23, p. 98). Il supporte facilement les terres salées et mal drainées des régions marécageuses. Mais c'est encore la variété courte qui domine, le coton continuant à occuper dans ces mêmes régions une place notable dans les assolements.

- La concurrence entre les cultures fourragères

En revanche, dans le centre et le sud du delta, là où pourtant la charge animale par feddan est la plus élevée, les superficies en bersim n'ont pu beaucoup augmenter à cause de la concurrence des autres cultures, le blé notamment (lui aussi indispensable pour l'élevage), mais aussi par suite de l'empiètement des constructions immobilières sur les terres agricoles. Pour augmenter la production, le bersim à cycle long a remplacé le bersim à cycle court, ceci au détriment de la culture du coton ; le premier représente maintenant 70 à 80 % du total de la surface plantée de ce fourrage.

- ◆ L'essor de l'élevage bovin et ses effets sur l'évolution des cultures fourragères

L'élevage est la meilleure façon pour les petits exploitants d'intensifier leur production agricole. Il permet d'utiliser au maximum la main-d'œuvre familiale et de mieux rentabiliser la terre. C'est dans les régions les plus densément peuplées, là où la terre est la plus morcelée, que les densités de bovins sont les plus élevées.

Entre 1961 et 1981, le cheptel de bovins et buffles a connu une forte croissance, 25 % et 47 % respectivement². Cependant, face au morcellement aggravé des terres en minuscules exploitations, il devient de plus en plus difficile à chaque paysan de nourrir une vache ou une *gamousse*³, cette dernière symbolisant la ferme égyptienne. On remarque ainsi que le nombre des exploitations pratiquant l'élevage n'a crû que de 44 % entre 1961 et 1981, alors que le nombre des exploitations a progressé de 51 % durant la même période. Pour qu'une UGB (Unité de Gros Bovin) soit convenablement nourrie dans les conditions actuelles de production fourragère, il faut que l'éleveur (s'il cherche à être autosuffisant en fourrage) exploite au moins

1 DE JANVRY Alain et SUBBARAO K. : Wages, prices and farm mechanization in Egypt : the need for an integrated policy, in RICHARDS A. et MARTIN P.L. (édit.), *Migration, mechanization and agriculture labor markets in Egypt*, Boulder Colorado, Westview Press ; The American University in Cairo Press, 1983, p. 239.

2 D'après les données tirées des Recensements de l'Agriculture de 1961 et de 1981.

3 *Gamousse* = bufflone (ou bufflesse).

1,2 feddan, c'est-à-dire qu'il ne peut pas dépasser un chargement de plus de 0,8 UGB par feddan¹.

Le développement de l'élevage s'est effectué à des rythmes différents selon les régions et a été déterminé par la contrainte fourragère et la pression foncière. Ainsi, dans le centre et le sud du delta, où les exploitations sont très petites, le chargement animal est très fort (environ 1,2 UGB par feddan) et peut difficilement s'accroître, alors qu'à la périphérie du delta le cheptel a plus que doublé depuis les années 60 (figure 27, p. 103). La proximité des villes a de son côté dynamisé la production animale, pour le lait ou la viande, et a exacerbé la contrainte fourragère. Dans les villages localisés près de la capitale du gouvernorat de Kafr el-Cheikh, par exemple, les prix de la paille et du bersim atteignaient des prix de 25 à 30 % supérieurs à ceux pratiqués dans le district voisin — mais plus éloigné de cette capitale — de Qaline.

3 - Les cultures ne pouvant se soumettre aux tours d'eau traditionnels d'irrigation

a) Les cultures maraîchères

Entre 1961 et 1981, la superficie cultivée en légumes est passée dans le delta de 207 354 à 495 986 feddans, soit une augmentation de 139 %. Cette production est surtout confinée près des grands centres urbains de consommation, Le Caire et Alexandrie essentiellement ; elle n'est possible que lorsqu'un accès continu à l'eau d'irrigation, facteur limitatif principal, est assuré. Les districts les plus nettement spécialisés dans la production maraîchère se trouvent sur la frange ouest du delta, dans la région de terres nouvelles de Tahrir, c'est-à-dire là où, en l'absence de contrôle des assolements par le gouvernement, les exploitants sont plus libres de produire ces cultures rentables (figure 25, p. 101). Grâce à l'autoroute Le Caire-Alexandrie, les récoltes peuvent être acheminées rapidement vers les lieux de consommation. De même, au nord du Caire, dans le district d'Achmoun (Ménoufeyya) et dans la plupart des districts de la Qalioubeyya, la proximité du plus grand marché de consommation du pays a favorisé l'essor extraordinaire des cultures légumières, et ce d'autant plus que la densité du réseau hydraulique y a permis une plus grande liberté d'irrigation. Ainsi, le district d'Achmoun, situé entre les deux branches du Nil, est-il favorisé par son double accès à l'eau et ses sols plus légers : sa spécialisation s'est précisée au cours des années 70. Les exploitants de ces régions ont creusé des puits, pratique jusqu'alors peu répandue dans le delta, et ont pu ainsi bénéficier d'un apport supplémentaire en eau. On trouve aussi le long des branches du Nil, c'est-à-dire dans une situation privilégiée pour l'irrigation permanente, des villages qui pratiquent le maraîchage pour alimenter de petits marchés urbains. Mais ailleurs dans le delta la culture des légumes est pratiquement absente des assolements, toutes les conditions pour le développement de cette production n'étant pas réunies.

b) Les fruits

Occupant seulement 7,3 % des terres agricoles du delta, la culture fruitière reste une activité marginale et demeure confinée dans certaines zones. La région des vergers correspond à celle des légumes, quoiqu'elle s'étende un peu plus au nord et à l'est sur les terres nouvelles de Salheya. Comme le maraîchage, la production fruitière nécessite des apports d'eau réguliers et ne peut se suffire des tours d'eau imposés par le Ministère de l'Irrigation. C'est donc le long des canaux principaux et des branches du Nil que les vergers se localisent de préférence (figure 24, p. 101). Dans la région des terres nouvelles, où l'organisation de la distribution de l'eau est différente, c'est surtout par le goutte à goutte que l'on irrigue les vergers.

¹ LAPEYRONIE A. : *Les productions fourragères en Égypte*. Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux, Mission "Fourrages, alimentation animale", Maisons-Alfort, juin 1984, p. 44.

Figure 24

Évolution des superficies cultivées pour la production des fruits entre 1961 et 1981.

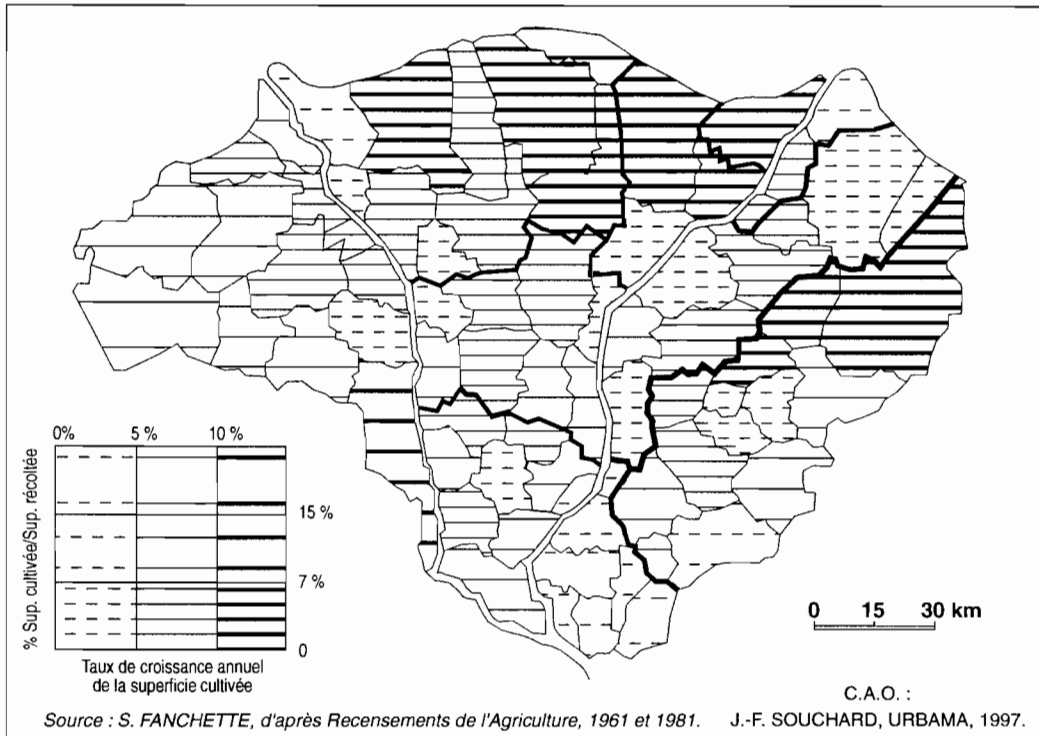
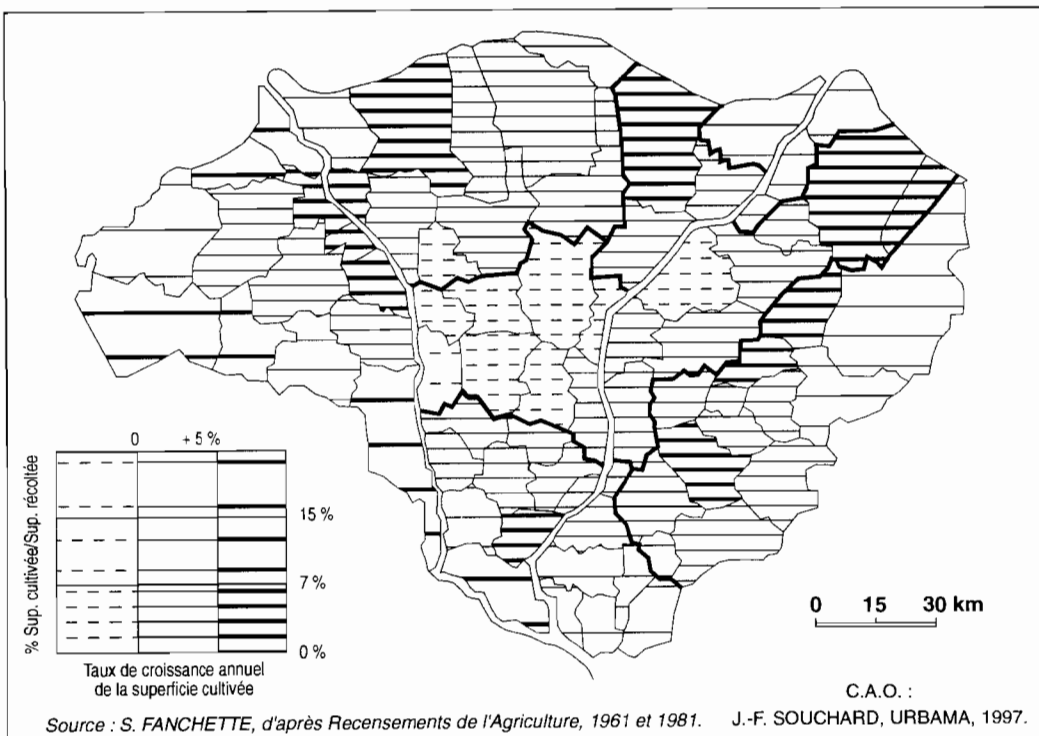


Figure 25

Évolution des superficies cultivées en légumes entre 1961 et 1981.



Les vergers sont cependant moins concentrés spatialement que ne le sont les cultures légumières. Certains d'entre eux ont une origine très ancienne. Des personnages importants,

tels les rois de la période post-ottomane, en avaient plantés dans le delta, notamment dans la région du Grand Caire. Certains d'entre eux ont subsisté jusqu'à nos jours, par exemple dans le gouvernorat de la Charqeyya, à l'est du Caire. D'autres ont des origines moins connues, comme ceux du district d'Aga, situé le long de la branche de Damiette et célèbre pour ses pêches. Cependant, les vergers se sont surtout développés sur les terres sableuses des zones bonifiées. Sur les "vieilles terres", la carte des cultures fruitières n'a pas changé depuis les années 60, c'est-à-dire depuis que l'État a interdit la création de nouveaux vergers.

4 - Densités de population et intensité de l'utilisation de la main-d'œuvre : le rôle déterminant de l'élevage

Les plus petites exploitations ont le chargement animal le plus élevé et occupent le nombre le plus grand de travailleurs au feddan. En effet, d'après le Recensement Agricole de 1981, le nombre de travailleurs au feddan est de l'ordre de 3 à 4 chez les micro-exploitants, de 1,5 à 2 chez ceux qui possèdent entre 1 et 2 feddans, de 1 à 1,4 chez les exploitants de la taille supérieure, etc.

C'est pour mieux utiliser la main-d'œuvre familiale que les petits exploitants pratiquent de plus en plus l'élevage. Le chargement en bétail des plus petites exploitations est ainsi élevé : les exploitations de moins de 1 feddan possèdent un chargement supérieur à 3 UGB au feddan, celles de 1 à 2 feddans un chargement de 1,50 UGB, celles de 2 à 3 feddans un chargement de 1,20 UGB...¹ ; il n'existe pratiquement pas de variations régionales de ces valeurs. Même les paysans sans terre s'adonnent à l'élevage pour la viande ou pour une petite production laitière, familiale. Pour ce faire, ils louent sur le marché libre des terres à des prix prohibitifs, achètent sur champ du fourrage ou utilisent des aliments concentrés.

C'est donc dans le centre et le sud du delta, là où la pression démographique est la plus élevée que le nombre de travailleurs agricoles au feddan est le plus grand (figure 28, p. 104). L'agriculture y nécessite de 1,5 à 2 travailleurs permanents par feddan. La pratique de l'élevage ou du maraîchage explique ces valeurs élevées : l'un comme l'autre demande beaucoup de main-d'œuvre et procure des revenus à l'hectare notables. Cependant, arrivées à un certain niveau d'intensité culturale, les terres du centre et du sud du delta commencent à "saturer", notamment du fait de l'impossibilité d'accroître la charge en bétail et, donc, de poursuivre dans la voie de l'amélioration de la fertilité des terres. C'est pour cela que la part des actifs travaillant dans l'agriculture diminue d'année en année et varie entre 30 et 40 % seulement du total de la population active en 1986. Des opportunités plus fréquentes de travail à l'extérieur de l'exploitation et l'impossibilité pour les petits exploitants d'intensifier encore plus leur production limitent en effet l'augmentation du nombre de travailleurs permanents par feddan (figure 29, p. 104). À la périphérie du delta, en revanche, le nombre de travailleurs permanents travaillant dans l'agriculture a fortement augmenté depuis les années 60. C'est surtout l'extension des superficies cultivées sur les marges désertiques et marécageuses qui en est la cause, les terres, de médiocre qualité, étant encore peu productives.

¹ D'après le Recensement de l'Agriculture de 1981.

Figure 26

Nombre d'Unités de Gros Bétail (UGB) par feddan cultivé, en 1981, dans le delta du Nil.

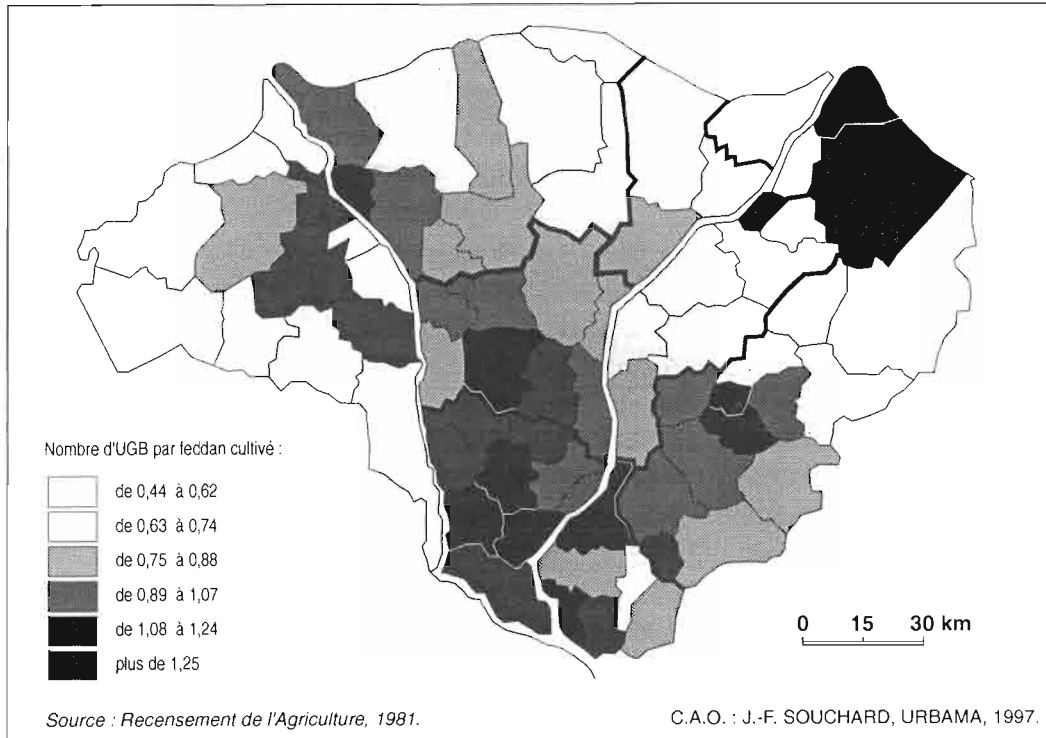


Figure 27

L'évolution du nombre de bovins entre 1961 et 1981.

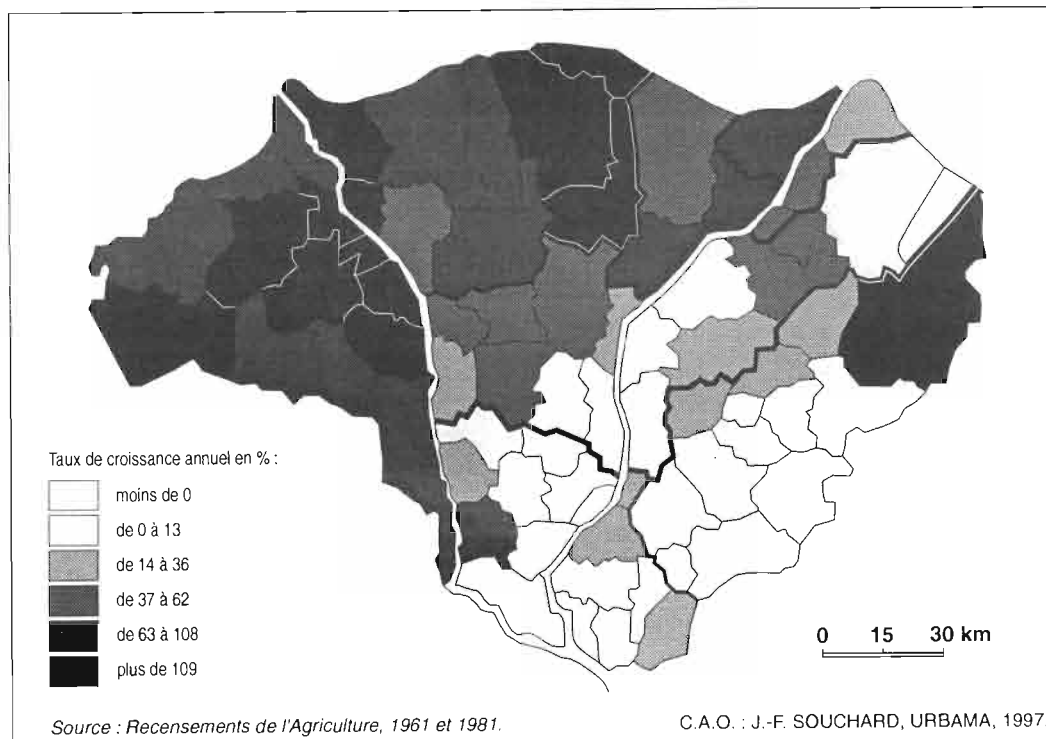


Figure 28

Nombre de travailleurs agricoles permanents (familiaux et non-familiaux) et temporaires (familiaux), par feddan cultivé, en 1981, dans le delta du Nil.

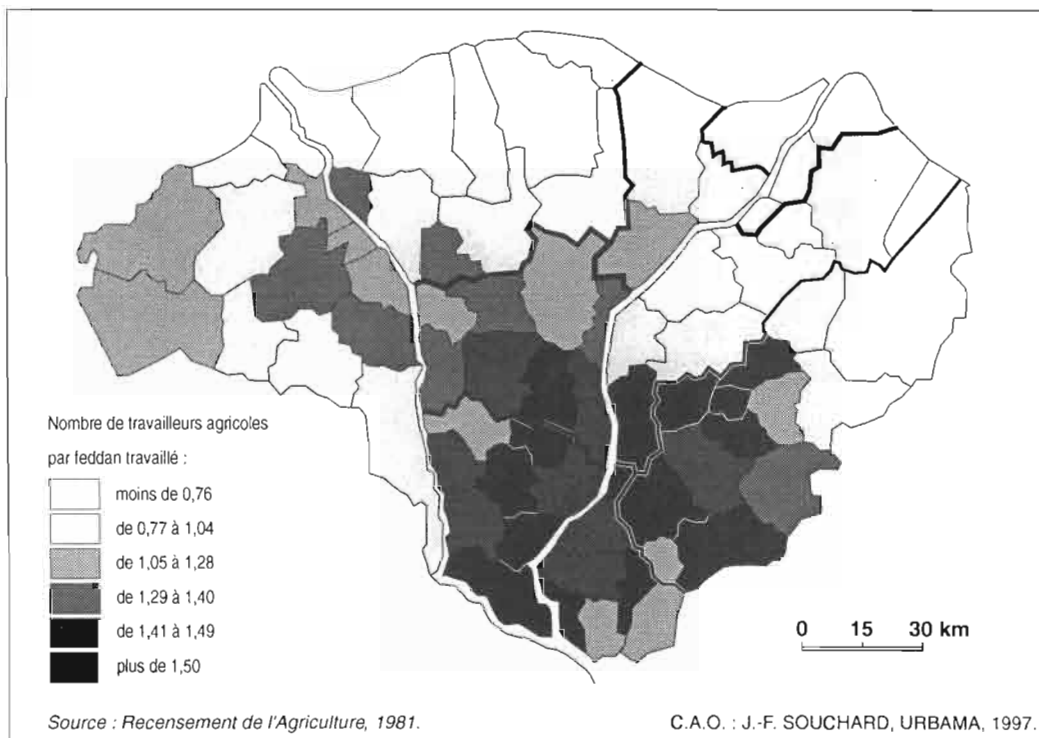
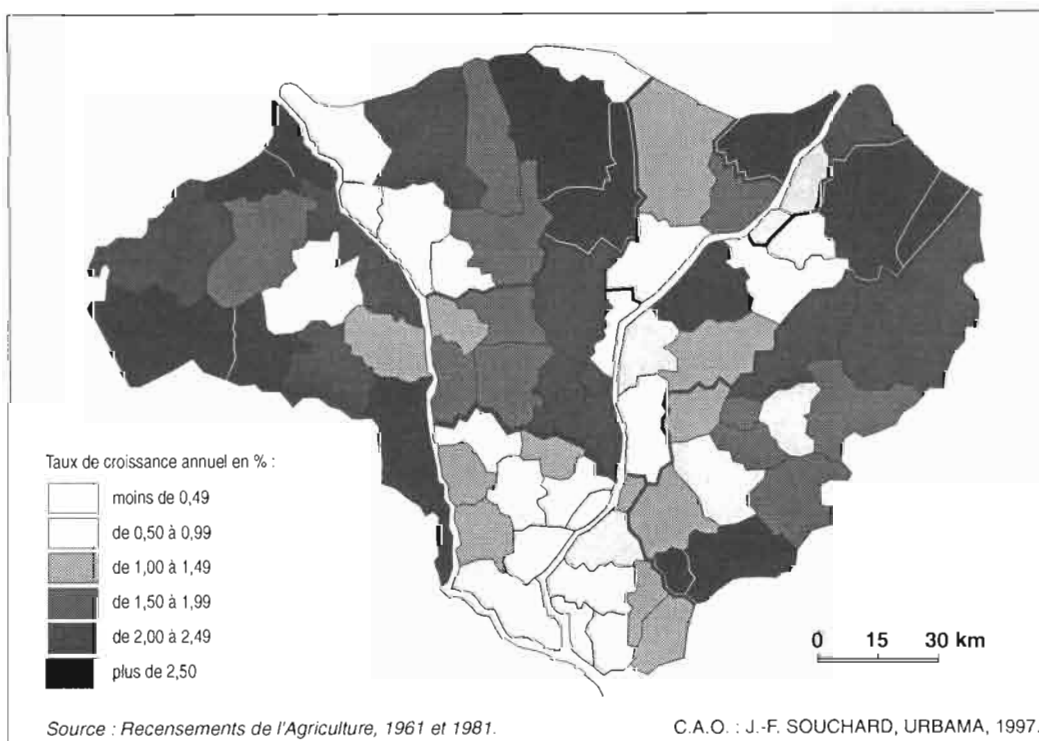


Figure 29

Taux de croissance annuel des effectifs de main-d'œuvre permanente occupée dans l'agriculture, entre 1961 et 1981, dans le delta du Nil.



L'agriculture égyptienne enregistre des rendements parmi les plus élevés du Tiers-Monde. De nombreux efforts ont été engagés par l'État pour améliorer les conditions de production : le barrage d'Assouan a augmenté le volume d'eau d'irrigation, les semences sélectionnées et l'utilisation massive d'engrais ont permis un accroissement rapide des rendements et le nombre de récoltes avoisine désormais deux par an. Cependant, les résultats ont été limités par la pression démographique. Tout d'abord, la production agricole ne croît pas au même rythme que la population, ce qui fait que, depuis le début des années 70, l'Égypte importe de plus en plus de produits alimentaires de base. Le pays n'arrive pas non plus à dégager suffisamment de produits agricoles exportables pour équilibrer sa balance alimentaire. De plus, les paysans, pour survivre sur des exploitations de plus en plus petites, privilégient des productions offrant des marges bénéficiaires élevées, comme l'élevage bovin, le maraîchage ou les fruits. Ces productions sont destinées aux couches sociales aisées des villes dont le pouvoir d'achat a augmenté avec l'Ouverture Économique. Le coton n'intéresse plus les paysans, car son coût de production est beaucoup trop élevé par rapport aux prix auxquels l'État l'achète ; et il demande trop de travail. Dans un contexte où les paysans essaient de diversifier leurs ressources et où la main-d'œuvre salariée coûte de plus en plus cher, les choix cultureux sont paradoxalement déterminés par les disponibilités en main-d'œuvre familiale. Les céréales n'intéressent plus les paysans que pour leurs capacités fourragères ou vivrières et les flux commercialisés sur le marché national sont très faibles.

Dans ce contexte, l'État a essayé de favoriser les exploitants aisés, les plus à même d'investir et de moderniser leurs fermes, en espérant qu'ils pourraient dégager des surplus pour le marché national. En fait, ce sont principalement les productions les plus spéculatives qui ont été favorisées et non les cultures vivrières dont le pays aurait le plus besoin.

On voit ainsi apparaître progressivement un "delta à deux vitesses". Un centre surpeuplé où les paysans arrivent à cultiver assez facilement ce qu'ils souhaitent, à savoir des fourrages et des cultures vivrières pour les petits, des cultures spéculatives pour les plus gros. L'utilisation de la main-d'œuvre y est plus intensive, la charge en bétail plus élevée et les cultures plus rentables. Toutefois, dans plus d'un tiers des cas, l'agriculture n'y constitue qu'une occupation secondaire à côté d'emplois mieux rémunérés. À ce centre s'oppose une périphérie où les paysans doivent suivre de plus près les directives du Ministère de l'Agriculture, à savoir cultiver le coton et le blé, et en tirent peu de bénéfices. Ils sont en outre désavantagés par rapport à leurs homologues du centre et du sud, car leurs terres sont de moins bonne qualité. Éloignés des grands marchés de consommation et de travail, ils n'arrivent pas à développer des cultures spéculatives et à trouver des emplois à temps partiel pour améliorer leur vie quotidienne.

L'agriculture occupe dans le delta, en 1986, la moitié de la population active vivant à la campagne. Même si le nombre d'emplois agricoles à plein temps stagne depuis les années 70, l'agriculture, fut-elle à temps partiel, n'en a pas moins réussi à maintenir dans les campagnes une population nombreuse.

CHAPITRE 3

LA BONIFICATION DES TERRES : L'EXTENSION DE LA CARTE AGRICOLE DU DELTA OU L'ILLUSION SPATIALE

Les différentes politiques menées en matière d'aménagement du territoire par les gouvernements nationalistes qui se sont succédés à la tête de l'Égypte, que ce soit sous Mohamed Ali ou Nasser, ont toujours comporté un volet "extension des terres cultivées". Plus l'État contrôlait le pays et sa population, mais surtout maîtrisait l'hydraulique, plus le territoire habité et cultivé s'étendait.

Sous Mohamed Ali, une partie importante des terres marécageuses perdues pour l'agriculture durant le Moyen-Âge fut recolonisée. Deux obstacles majeurs ralentirent cependant cette entreprise : le manque de capitaux, qui poussa le régime à distribuer de grandes concessions de terres marécageuses à des entrepreneurs égyptiens et occidentaux, et le manque d'eau.

La donnée démographique n'était pas à cette époque essentielle pour la définition des orientations d'aménagement du territoire. Au contraire, on manquait de bras pour bonifier les terres.

Quand Nasser arriva au pouvoir, les données démographiques ne pouvaient plus être sous-estimées : l'exode rural gonflait les grandes villes et le nombre de paysans sans terre augmentait, avivant les risques de troubles sociaux. Le nouveau régime ne pouvait faire l'économie de réformes visant à mieux redistribuer la terre et à étendre les superficies cultivées. Avec la Réforme Agraire et la bonification des marges marécageuses et désertiques du delta, il pensait être enfin en mesure d'assouvir les besoins en terres cultivables d'une population en croissance constante.

En Égypte, la bonification des terres a été l'objet de nombreuses études, notamment de la part de sociologues, d'experts internationaux et de techniciens du Ministère de l'Agriculture. Grâce à l'ampleur et l'ancienneté de ces programmes, l'Égypte fait partie des pays du Tiers-Monde ayant le plus d'expérience dans ce domaine. Les études menées sur la constitution d'une nouvelle société, sur la participation des colons à la démocratie locale ou sur l'aspect technique de la mise en valeur agricole et l'irrigation des terres désertiques, ont confirmé l'ampleur des aménagements entrepris. Le bilan de 40 années de bonification est cependant sévère, que les travaux d'infrastructure et d'aménagement aient été engagés sous le gouvernement de Nasser, de Sadate ou sous celui de Moubarak.

Ce qui m'importe, dans ce chapitre, c'est d'étudier comment les différents projets ont réussi à attirer et sédentariser une partie des surplus de population du delta et de voir dans quelle mesure ils ont créé une dynamique économique et sociale assurant la reproduction de cette nouvelle société.

I - UN PROJET QUE SEUL L'ÉTAT POUVAIT ENTREPRENDRE

Avec 4 à 5 % seulement de son territoire utilisable par l'homme, l'Égypte souffre considérablement dès que la pression démographique s'accroît. Limité par des déserts à l'est et à l'ouest et par des marécages et des lacs au nord, le delta du Nil ne peut s'étendre qu'au prix de

lourds et réguliers efforts. Les terres trop basses sont difficilement cultivables car fréquemment inondées par la remontée de la nappe phréatique. Les terres trop élevées, comme c'est le cas des terres désertiques, n'ayant pas reçu de limons du Nil, nécessitent un enrichissement de leurs sols et des apports en eau très importants.

Nasser continua la tradition des grands travaux pharaoniques : la construction du barrage d'Assouan en fut le symbole et la conquête du désert l'aboutissement. L'Égypte devenait ainsi théoriquement invulnérable : ni l'eau ni la terre ne viendraient plus à y manquer.

A - Un potentiel de terres à bonifier aux marges du delta

La superficie des terres localisées aux marges du delta et de la vallée et susceptibles d'être bonifiées a été largement surestimée par les dirigeants égyptiens.

En 1964, date à laquelle 600 000 feddans avaient déjà été bonifiés, une étude sur le potentiel des sols bonifiables fut entreprise : 2 millions de feddans, sur les 14 étudiés à l'échelle nationale, furent déclarés aptes à être bonifiés.

Sur ce total, seuls 8 328 feddans et 217 000 feddans possédaient des sols reconnus comme respectivement de bonne et de moyenne qualité. Le reste, soit 604 542 feddans et 1 391 682 feddans, était rangé dans les classes III et IV, c'est-à-dire celles des sols ayant peu d'aptitude pour les cultures, notamment ceux de la classe IV qui demandent des soins spéciaux. Ces sols n'autorisent que de faibles rendements — et encore —, et à des coûts très élevés (figure 6, p. 28 et figure 7, p. 29).

Une étude effectuée par l'US-AID à la fin des années 70 a de son côté estimé que, sur les 500 000 feddans déjà bonifiés et en production, environ 70 % appartenaient à la classe IV, 25 % à la classe III et 5 % à la classe II. La pauvre qualité moyenne de ces sols allonge la durée nécessaire pour que les terres atteignent leur niveau marginal de productivité ; il leur faut en effet de 8 à 10 ans pour y parvenir¹.

1 - Les terres marécageuses et les lacs

Ces terres alluviales, constituées d'argiles lourdes, sont les plus faciles à bonifier, les plus rapidement mises en valeur par les colons et peuvent, dans certains cas, ressembler aux "anciennes terres" après seulement quelques années de mise en culture. Mais leur horizon superficiel contient jusqu'à 30 % de sel, car elles subissent les conséquences néfastes de l'affleurement de la nappe phréatique et de la proximité de la mer. Leurs sols doivent donc être lessivés durant plusieurs années, ce qui implique un apport élevé et régulier d'eau d'irrigation, un bon système de drainage et des digues pour empêcher que l'eau des lacs ne les inonde. La réalisation du système de drainage n'est pas pour autant facile à assurer, les secteurs concernés étant pratiquement tous situés au niveau de la mer, voire en dessous, ce qui exclut tout drainage par gravité².

Leur forte teneur en sel limite en outre le choix des cultures. En général, on favorise les cultures pionnières comme le riz et le *bersim* qui, tout en supportant plus facilement le sel, doivent être bien irriguées.

Le potentiel des terres marécageuses à bonifier et des lacs à assécher représente des superficies assez vastes, sous réserve de ne pas mettre en danger le fragile équilibre écologique propre aux deltas et d'installer un bon système de drainage. Dans le nord et l'est du delta, sur les 520 000 feddans que représente la superficie des lacs, 66 700 feddans avaient été asséchés en 1984, soit 13 %. Les autorités estimaient à cette époque que 193 000 feddans

1 US-AID : *Soil Survey Project*. United Arab Republic, General Report, vol. 1, Agricultural Productivity, p. 36.

2 BAKRE M., BÉTHEMONT J., COMMÈRE R. et VANT A. : *op. cit.*, 1980, p. 47.

supplémentaires, soit 37 % de la superficie des lacs, étaient encore susceptibles d'être bonifiés¹.

2 - Les terres désertiques

La bonification des terres désertiques a été entreprise plus tardivement que celle des terres marécageuses, car elles sont moins productives et nécessitent des volumes d'eau encore plus importants pour être mises en culture. Les sols y sont constitués de formations superficielles qui contiennent en surface une forte proportion d'éléments grossiers, mais leur teneur en sable peut aller jusqu'à 100 %. Dans quelques cas, il s'y mêle une faible proportion de limons. *«Arrosées par des eaux limoneuses, ces formations pourraient prendre lentement un horizon superficiel argilo-limoneux, enrichi de matières organiques et somme toute fertile, mais leur valorisation par les eaux claires pose de redoutables problèmes de percolation et d'enracinement»*².

Un des principaux problèmes que pose la bonification des terres désertiques provient de leur altitude relative par rapport aux vieilles terres. Il faut tout d'abord hisser sur plusieurs dizaines de mètres les eaux d'irrigation, ce qui demande des infrastructures supplémentaires et des pompes. Par ailleurs, ces terres nécessitent un bon système de drainage, car les eaux d'irrigation ont tendance à s'infiltrer dans les sables et à couler vers les terres plus basses. Dans la région occidentale du delta, les infrastructures de drainage ont été conçues de façon minimale, car on pensait que les eaux excédentaires s'infiltreraient dans les sols perméables et rejoindraient la mer. En réalité, les eaux de drainage se sont bien infiltrées, mais ont stagné dans un vaste synclinal, à 100 mètres de profondeur. Au début des années 80 et après vingt ans d'irrigation, ces excédents d'eau se trouvaient à deux mètres de la surface ; ils ont même parfois fait résurgence, comme dans le secteur de Nahda. Les eaux s'évaporent alors en surface et les sols se couvrent d'une épaisse couche d'efflorescences salines³.

Malgré tous les problèmes que posent les divers périmètres de bonification sur terres désertiques, le gouvernement envisage de poursuivre son programme.

B - La gestion collectiviste des terres sous Nasser

Le projet de Nasser pour la bonification des terres comportait trois volets :

- économique : il s'agissait d'augmenter la production agricole, grâce à l'énorme potentiel hydraulique offert par le barrage d'Assouan, en étendant les terres cultivées et en rationalisant les méthodes culturales. L'objectif initial du gouvernement nassérien était de mettre en valeur 1,5 million de feddans répartis tout au long de la vallée, principalement à l'ouest du delta ;
- social : il fallait décharger le delta et la vallée des fortes pressions démographiques en distribuant les terres nouvelles aux nombreux paysans sans terre et offrir des conditions de vie acceptables à cette nouvelle paysannerie ;
- politique : créer une société nouvelle, plus apte au changement et à la modernisation des modes de vie, tel était le troisième objectif. Grâce aux coopératives agricoles, les nouvelles communautés de paysans pourraient produire de façon communautaire, ce qui était censé dynamiser le développement agricole et impulser par là même un développement industriel fondé sur la transformation des produits agricoles. Les colons, triés sur le volet, étaient choisis selon des critères sociaux et éducatifs, ce qui devait permettre leur plus facile insertion dans la nouvelle société.

1 IBRAHIM Fouad N. : Recent impact of irrigated cultivation on the Nile delta, in BÉTHEMONT J. et VILLAIN-GANDOSSI C. (édit.), *op. cit.*, 1988, p. 360.

2 BAKRE M., BÉTHEMONT J., COMMÈRE R. et VANT A. : *op. cit.*, 1980, pp. 47-48.

3 *Ibid.*, p. 49.

1 - Une gestion exclusivement étatique

Avec l'avènement de Nasser, c'est l'État, et non plus le secteur privé, qui prit en main la bonification des terres. Les raisons de ce changement d'orientation sont multiples. D'une part, le potentiel offert par le Haut Barrage, l'ampleur des travaux et les difficultés de la coordination des tâches à l'échelle nationale excédaient les possibilités du secteur privé et exigeaient l'intervention de l'État. D'autre part, les investissements ne pouvaient provenir ni d'un capital étranger qui se dérobaient ni de la bourgeoisie nationale en désaccord avec la politique du nouveau régime. Par ailleurs, sur le plan politique, le régime issu de la Révolution de 1952 ambitionnait de donner à la conquête des terres nouvelles un but social et culturel autant qu'économique : créer une société rurale moderne et démocratique ayant, vis-à-vis des campagnes traditionnelles, une valeur d'exemple. Car dans les "terres anciennes", jugées retardatrices et inféodées, des contradictions sociales trop fortes rendaient difficile toute gestion étatique de la production et du foncier. Or, le régime nassérien bureaucratique-militaire, n'était pas prêt à encourager les initiatives individuelles en matière d'aménagement rural. *«Les ingénieurs de cet État allaient bien sûr penser que le problème fondamental de l'agriculture égyptienne était technique. Dans un État centralisé, des solutions étatiques étaient plus attirantes. Les nouvelles terres pouvaient être planifiées du haut de la pyramide du pouvoir. Il ne serait pas nécessaire de composer avec les pouvoirs préexistants. Cette approche centralisatrice des décisions était symbolisée par le barrage d'Assouan qui représentait le nationalisme égyptien et la résistance à la domination étrangère»*¹.

Mais, comme pour la construction du barrage d'Assouan, l'État égyptien ne put se passer de l'aide internationale pour l'élaboration de son programme de bonification, qui apparaissait bien alors comme l'une des plus grandes opérations visant à la création de nouvelles collectivités rurales dans le Tiers-Monde².

2 - La mise en place du projet

On peut distinguer trois phases :

◆ 1952-1959 : "les années d'enthousiasme"

Bien que les autorités eussent espéré qu'un million de feddans de terres bonifiées pourraient être distribués aux paysans, moins de 80 000 feddans seulement étaient réellement entrés en production vers la fin des années 50, les responsables du projet paraissant plus occupés à bonifier les terres qu'à les faire produire ; et, à la fin du premier Plan Quinquennal, en 1965, à peine 47 % des terres bonifiées étaient cultivées. De plus, des problèmes de gestion et de maîtrise de l'entreprise d'abord, les problèmes financiers causés par le conflit de Suez en 1956 ensuite, ralentirent sérieusement l'avancement du projet.

La première expérience a commencé dès 1953 dans le désert occidental, à Tahrir (figure 30, p. 111). Cette province bénéficiait de nombreux avantages : proximité du Caire, rattachement au réseau routier, bonne qualité de ses terres car elles avaient bénéficié des limons du Nil, accès à l'eau du Nil et présence d'une nappe phréatique aisément exploitable. Il était prévu que ce projet devait s'étendre sur 1,2 million de feddans, divisés en 12 districts, chacun comptant 11 villages. La terre devait être cultivée de façon collective en grandes unités mécanisées et un centre industriel avait été prévu pour transformer les productions agricoles.

La seconde expérience, plus modeste, fut lancée à Abis au bord du lac Mariout, au sud d'Alexandrie.

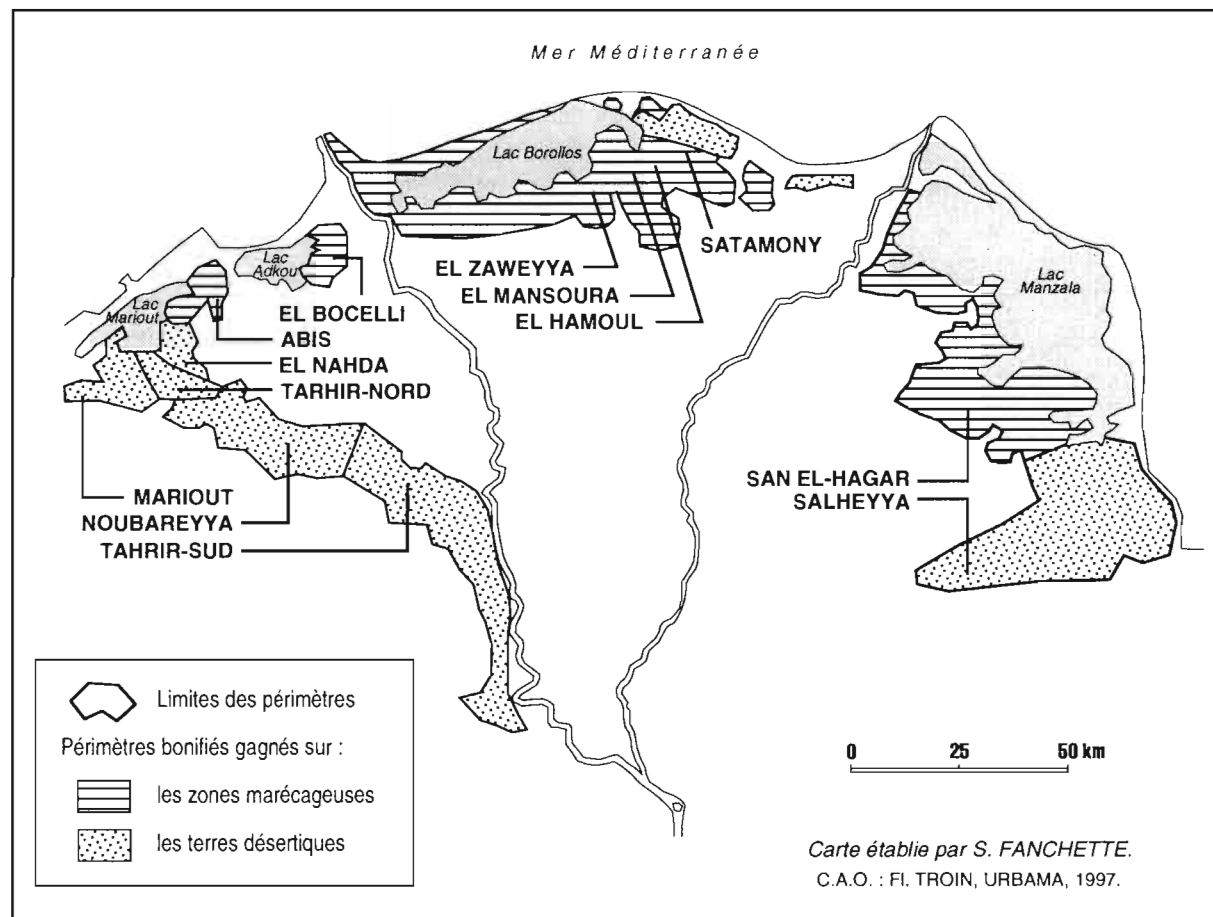
Aux côtés de ces grands projets, un certain nombre d'autres, plus modestes, mais concernant toujours des extensions agricoles sur des terres désertiques et marécageuses, furent entrepris à l'est du delta.

1 RICHARDS Alan : *op. cit.*, 1980, p. 310.

2 BAKRE M., BÉTHEMONT J., COMMÈRE R. et VANT A. : *op. cit.*, 1980, p. 37.

Figure 30

Localisation des différents périmètres bonifiés dans le delta du Nil depuis 1950.



◆ Les années 60 : “les années d’investissement”

L’extension des terres agricoles fut rapide, principalement grâce à l’aide étrangère. Durant le premier Plan Quinquennal (1960-1965), 154 millions de £E furent destinés à la bonification, sur un montant total de crédits affectés à l’agriculture de 208 millions de £E. L’expansion “verticale”, par amélioration du système de drainage, fut laissée de côté, car censée être moins rentable.

Entre 1960 et 1965, 536 400 feddans furent ainsi bonifiés, grâce à une meilleure organisation et à la participation d’experts internationaux. Cela portait le total des terres bonifiées depuis 1953 à 616 400 feddans¹.

◆ 1965-1970 : “les années de réévaluation”

Durant cette période, les dirigeants optèrent pour une amélioration des conditions de mise en valeur des terres déjà bonifiées plutôt que pour de nouvelles extensions. Celles-ci furent limitées à 275 900 feddans, soit deux fois moins que pendant la période précédente. Mais le ralentissement des travaux, à partir de 1965, fut aussi décidé en raison de difficultés financières, de la pénurie de devises nécessaires à l’acquisition de machines et d’outillages et d’insuffisances dans la coordination entre les administrations... De plus, le désordre économique entraîné par la guerre de 1967 freina l’extension des terres cultivées, notamment dans la région d’Ismaïleya.

¹ VOLL Sarah P. : Egyptian land reclamation since the revolution. *The Middle East Journal*, 1980, n° 34 (2), p. 128.

Le seul grand projet qui ait été entrepris après 1967 est celui de Noubareyya, à l'ouest du delta. En 1968, un programme de 300 000 feddans fut lancé à l'ouest du canal de Noubareyya avec l'aide des Soviétiques. Le but initial du projet était la création d'un centre de vulgarisation des techniques agricoles couvrant 15 000 feddans, situé près de la route du désert ; on envisageait d'étendre ce projet modèle à d'autres fermes. Mais le retrait des Soviétiques et les changements d'orientation du projet dont la responsabilité était disputée entre les Ministères de l'Agriculture et de la Bonification, freinèrent sa mise en place. Le mauvais suivi du drainage après le départ des Soviétiques fut un des problèmes majeurs que rencontrèrent les techniciens de l'aménagement.

À la fin des années 60, la politique nassérienne se caractérisait par un démantèlement des fermes d'État et la privatisation des terres, ces nouvelles orientations devant assurer une intensification des cultures autour des unités les plus actives. Une partie des terres fut distribuée à des paysans, à des ouvriers agricoles travaillant dans des fermes d'État ou encore à des diplômés.

3 - Bilan de la politique nassérienne en matière de bonification des terres

Entre 1952 et 1975, les rapports officiels évaluaient à 912 000 feddans les superficies bonifiées en Égypte (y compris dans la Nouvelle Vallée)¹. De ce total, il convient de retirer 139 000 feddans utilisés pour la localisation d'infrastructures. Sur les 773 000 feddans restants, on estimait que 40 % seulement produisaient suffisamment pour que les colons puissent y vivre de leurs exploitations et que 28 % étaient cultivés à perte ; 20 % manquaient des infrastructures nécessaires et 12 % des terres furent abandonnées, les programmes de bonification étant tout simplement arrêtés².

a) Les problèmes politiques et administratifs

Les projets de bonification ont été organisés et gérés par plusieurs Ministères qui se sont relayés dans cette tâche : le Ministère de la Réforme Agraire, celui de l'Agriculture, celui, enfin, de la Bonification des terres. Plusieurs organismes devaient concevoir et mettre en œuvre les projets, à savoir préparer les sols et l'irrigation, tandis que d'autres organismes devaient s'occuper de la sélection et de l'installation des colons. Le manque de liaisons entre les différentes administrations et la lourdeur de ce système centralisé et hiérarchisé ralentirent sérieusement la mise en place du programme d'extension des terres. En 1976, on redistribua les tâches entre différentes compagnies publiques chargées d'administrer les différents périmètres de colonisation, chacune étant responsable devant les Ministères de l'Agriculture et de la Bonification.

Les changements intempestifs d'orientation intervenus dans la politique de bonification, exprimant les hésitations entre le collectivisme et la privatisation des terres, et l'arrêt de sa mise en œuvre en 1973, à cause de la guerre, ont beaucoup ralenti l'extension des superficies cultivées. Des projets ont été arrêtés pendant plusieurs années, ce qui s'est traduit par un immense gâchis financier et humain. Malgré l'intervention de l'assistance internationale au début des années 1970, les réalisations sont restées en deçà des prévisions, *«ce qui fut expliqué par des coûts supérieurs aux prévisions du fait des hausses de salaires et de l'augmentation du prix des machines et des équipements ; en outre les problèmes de salinité freinaient la mise en productivité des terres nouvellement conquises»*³.

1 La Nouvelle Vallée : grand projet nassérien localisé à l'ouest du Nil, dans la dépression parallèle au fleuve et dans laquelle des forages très profonds ont permis d'irriguer les terres de quatre grandes oasis (Kharga, Farafra, Dachla et Bahariya).

2 VOLL Sarah P. : *art. cit.*, 1980, p. 127.

3 BAKRE M., BÉTHEMONT J., COMMÈRE R. et VANT A. : *op. cit.*, 1980, p. 40.

b) L'échec des fermes d'État

Le système de production était surtout dominé, à ses débuts, par la production collective dans le cadre de fermes d'État. Le but de ces fermes était d'organiser la production de façon rationnelle et d'introduire à cet effet la mécanisation et l'irrigation par aspersion. Dans la plupart des zones de bonification, les fermes d'État devaient jouer un rôle expérimental et de démonstration pour les petites exploitations des colons. Les fermes d'État devaient aussi :

- assurer le ravitaillement des agglomérations en produits de première nécessité (blé, viande, lait) à des coûts peu élevés,
- produire, de façon mécanisée, des fruits et légumes de qualité pour l'exportation (exemple des grands vergers d'agrumes à Tahrir),
- fournir les coopératives de production en semences, arbres de pépinières et bétail reproducteur,
- procurer à l'État des revenus.

Une des causes premières de leur échec réside dans leurs coûts excessifs de production, du moins par comparaison avec les autres types d'exploitations.

Tableau 2
Rendements en blé par catégories de producteurs en 1973.

Caractéristiques de la production	Types d'exploitations		
	Fermes d'État	Colons	Propriétaires
Rendement (ardeb/feddan)	3,14	3,41	5,98
Valeur (£E/feddan)	15,51	20,20	34,12
Coût de production (£E/feddan)	48,96	17,90	19,59
Bénéfice final (£E/feddan)	- 33,45	2,12	14,53

Source : BAKRE M., BÉTHEMONT J., COMMÈRE R. et VANT A., *L'Égypte et le Haut Barrage d'Assouan. De l'impact à la valorisation. Presses de l'Université de Saint-Étienne, 1980, p. 112.*

La superficie réellement cultivée par les fermes d'État fut finalement inférieure à celle qui avait été planifiée. En effet, en 1970, sur les 340 000 feddans qui leur avaient été attribués, seuls 9 000 feddans avaient été réellement cultivés à cause des coûts trop élevés de la mise en culture¹.

La modernisation technique de l'agriculture (bétail, semences sélectionnées) devait tout d'abord être expérimentée par les fermes d'État. Celles-ci étaient censées être plus à même, du fait des économies d'échelle et des compétences de leurs ingénieurs qualifiés, d'introduire de nouvelles pratiques agricoles. Mais la mauvaise organisation, les problèmes d'alimentation du bétail et le manque de personnel réellement compétent rendirent rapidement les expériences de modernisation caduques. En outre, l'élevage, pourtant indispensable pour enrichir les terres en engrais organiques, restait insuffisant par rapport aux besoins. On estimait en effet qu'il fallait au minimum une tête de bétail pour garantir la fertilité organique de deux feddans, et les fermes étaient loin du compte ; on ne comptait en moyenne qu'une tête de bétail pour 6 feddans sur les fermes de Mariout ; à Tahrir-Sud, la gestion trop autonome des fermes arboricoles par rapport aux fermes de grande culture posait de graves problèmes. Et pourtant, le maintien de l'élevage, donc du bersim, du maïs et du sorgho-fourrage, était nécessaire à la reproduction de la fertilité

¹ ZAYIDA Gamal : "L'auto-suffisance alimentaire est-elle possible ?" in *Al-Ahram al-Iqtisadi* du 9 février 1987 (H. n° 943). *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 24-25, CEDEJ, Le Caire, 2^{ème} semestre 1986 (paru en 1987), pp. 256-257.

des terres des grandes fermes¹.

Les fermes connurent aussi de nombreuses difficultés pour trouver du personnel non qualifié et semi-qualifié, tout en souffrant du trop grand nombre de fonctionnaires qui leur avaient été attribués. Le poids de ces derniers ne faisait qu'alourdir les frais de fonctionnement, tout en rendant inefficace une gestion devenue de plus en plus bureaucratique. Phénomène aggravant, une partie des cadres, du fait de la faiblesse de leurs salaires, exerçait un second emploi, souvent au Caire, et étaient absents des fermes une partie de la semaine.

Devant la difficulté d'employer de la main-d'œuvre saisonnière, le choix fut fait d'accélérer la mécanisation. Cela engendra d'autres problèmes, du fait du manque de pièces détachées et de la difficulté à trouver des ingénieurs et techniciens.

C - De Sadate à Moubarak, l'option capitaliste

Dans un discours de 1969 prononcé peu avant sa mort, Nasser reconnut la faillite du programme de bonification et fit plusieurs recommandations que Sadate s'empessa de suivre une fois au pouvoir.

1 - La décollectivisation de la majeure partie des terres

Après la mort de Nasser, plusieurs modèles alternatifs pour les terres nouvelles furent envisagés. Ils répondaient à la fois aux pressions des partisans de la petite exploitation, à ceux pour qui la modernisation de l'agriculture n'était possible que par l'affectation aux ingénieurs agronomes des terres nouvelles, mais aussi à ceux qui faisaient pression pour une participation des grandes sociétés à la gestion de ces terres. Plusieurs grandes fermes d'État furent ainsi démantelées, une partie de leurs terres fut affectée à des sociétés publiques, le reste étant partagé entre divers types de bénéficiaires.

Cette période de libéralisation économique fut marquée par la participation de plus en plus grande du capital étranger aux programmes de bonification des terres, ce qui ressemblait étrangement à ce qu'avait fait Mohamed Ali au siècle dernier : devant la faillite financière de l'État, ce dernier avait vendu en grand nombre des concessions de terres aux capitalistes européens. Ce soudain intérêt des grands groupes internationaux — plus soucieux de leur image et du rapatriement de leurs capitaux que du développement agricole de l'Égypte — pour la bonification des terres (entreprise à la rentabilité par définition hautement aléatoire, tout au moins sur le court terme) autorisait à penser que la phase d'extension des terres cultivées dans le désert était terminée.

Une partie des terres a été distribuée par location-vente (remboursements étalés sur 40 ans) sous forme de parcelles de 5 feddans, soit à de petits colons, en général d'anciens ouvriers des fermes d'État, soit à des diplômés de l'agriculture (parcelles de 10 à 20 feddans), soit, enfin, à de grandes sociétés privées étrangères ou égyptiennes.

2 - Le désengagement de l'État de l'organisation de la production

Sous Sadate, l'attribution des terres s'est effectuée en fonction des revenus des colons éventuels, l'État ne pouvant plus financer seul la bonification des terres. Il a ainsi été jugé préférable de favoriser le secteur privé capitaliste pour qu'il prenne en charge une partie des coûts très élevés d'aménagement et de production. Durant cette période, de nombreuses terres ont été vendues à ceux qui avaient de l'argent, à savoir les groupes internationaux, les sociétés égyptiennes et les capitalistes urbains absentéistes.

Avec Sadate, l'extension des terres cultivées fut sérieusement ralentie et l'effort s'est déplacé vers l'amélioration des sols plutôt que vers de nouvelles mises en culture : 20 000 feddans

¹ BAKRE M., BÉTHEMONT J., COMMÈRE R. et VANT A. : *op. cit.*, 1980, p. 123.

furent bonifiés chaque année au lieu de 90 000 feddans en moyenne pendant la période précédente. Les extensions furent concentrées en deux régions principales : Noubareyya avec un projet de 200 000 feddans organisé autour de la Compagnie des Semences de Noubareyya, dont les terres devaient être distribuées à de petits colons paysans et à des diplômés ; et la zone d'Ismaïleyya et de Salheyya, avec un programme de 487 000 feddans à distribuer à de grandes sociétés pour la création de vastes vergers mécanisés.

II - LA LONGUE ET DIFFICILE MISE EN PLACE DES DIFFÉRENTS PROGRAMMES

A - L'extension des terres cultivées

Proposer un chiffre pour mesurer les superficies effectivement bonifiées se révèle une entreprise difficile, car les données statistiques varient beaucoup selon les sources. De nombreuses étendues de terres prêtes à être bonifiées ne sont pas cultivées par manque d'eau, du fait de la déficience des entreprises à les cultiver (quand il s'agit de fermes d'État ou de grandes entreprises capitalistes, par exemple) ou encore du fait de l'absentéisme de certains propriétaires urbains. Enfin, des terres de moins bonne qualité, vendues aux enchères, n'ont pas toujours été réaffectées à l'agriculture.

Les résultats restent fort mitigés. La mauvaise qualité des sols caractérise la plupart des terres récemment bonifiées, et les expériences varient beaucoup selon leur ancienneté — les terres bonifiées au siècle dernier, par exemple, étaient de bien meilleure qualité que celles aménagées récemment —, selon le type de milieu (marécageux ou désertique), selon leur altitude (qui reste un problème majeur à la fois pour l'alluvionnement et pour la surélévation des eaux d'irrigation) et, enfin, selon la période politique à laquelle les travaux ont été entrepris.

Les expériences les plus réussies concernent les terres qui avaient déjà été bonifiées auparavant et dont les sols alluviaux sont de bonne qualité, quoique souvent très salés. C'est le cas, par exemple, du périmètre de Mariout (ancien grenier de Rome), situé au sud du lac de Mariout, au sud-ouest d'Alexandrie et en marge du désert ; de celui d'Abis, situé de l'autre côté du même lac, au sud-est, et de celui de San el-Hagar, ancienne Tanis, localisé à l'est du delta à proximité du lac Manzala (figure 30, p. 111). Dans le nord du delta, où se concentre un tiers des terres marécageuses bonifiées, la qualité des terres a favorisé le développement de la petite exploitation. Dans tous ces cas, le paysage est maintenant humanisé, depuis plus de trente ans que l'expérience dure. Les terres les plus anciennement bonifiées y sont soumises, comme les terres du delta, aux rotations obligatoires imposées par l'État. Les rendements ne sont pas négligeables et l'on cultive à peu de choses près les mêmes productions que dans le delta.

Les terres désertiques, bonifiées plus tardivement, cumulent en revanche de nombreux handicaps.

D'après les mesures que j'ai moi-même effectuées à partir des images du satellite SPOT, prises en août 1991, il s'avère que les surfaces bonifiées depuis 1952 aux marges du delta (date du dernier relevé cartographique de l'Égypte) représentaient environ 1 296 740 feddans, soit 20 % de la superficie totale du delta. Les deux tiers de ces terres étaient d'origine désertique et un tiers d'origine marécageuse. Sur les 878 870 feddans de terres désertiques, 633 970 étaient en 1991 en culture, 112 100 en cours de bonification et 132 800 cultivées de façon extensive (dans la région de Tahrir, il s'agit en général de terres irriguées à partir de forages). Sur les 417 870 feddans de terres marécageuses, 326 180 feddans étaient en culture et 91 690 en cours de bonification.

Tableau 3
Répartition et utilisation des terres bonifiées aux marges du delta en 1991.

Périmètres	Terres marécageuses		Périmètres	Terres désertiques		
	en culture	en cours d'aménagement		en culture	en cours d'aménagement	exploitation extensive
Borollos	146 820	88 690	Abis	17 600	40 000	
Manzala	138 800	3 000	San el-Hagar et Salheyya	107 300		83 800
Adkou (El Bocelli)	25 330		Tahrir-Sud	250 000		49 000
Abis	15 230		Noubareyya	153 140	49 500	
			Tahrir-Nord et Nahda	48 150		
			Mariout	57 780	22 600	
Total par type	326 180	91 690	Total par type	633 970	112 100	132 800
TOTAL	417 870		TOTAL	878 870		

Source : S. FANCHETTE, à partir des images du satellite SPOT de 1991.

Si l'on se réfère aux chiffres donnés dans l'ouvrage *L'Égypte et le Haut Barrage d'Assouan*¹, relatifs à l'année 1976, 834 572 feddans étaient alors bonifiés aux marges du delta, dont la moitié l'avait été avant 1970. Ce sont donc 460 000 feddans supplémentaires qui auraient été aménagés entre 1976 et 1991, soit environ 30 000 feddans par an. Le processus de bonification des terres se serait donc bien ralenti à partir de la deuxième moitié des années 70, puisque, entre 1970 et 1976, le rythme annuel atteignait 80 000 feddans par an.

Tableau 4
Évolution des surfaces bonifiées (en feddans) selon les secteurs et par périodes.

Secteurs (périmètres)	Périodes de l'aménagement		
	surfaces aménagées avant 1970	surfaces aménagées de 1971 à 1975	surfaces aménagées en 1976 (Total)
Tahrir-Sud	59 300	14 000	73 300
Tahrir-Sud-Ouest	37 200	—	37 200
Tahrir-Nord	51 700	12 745	64 445
Mariout	52 100	12 745	68 000
Delta-Nord-Ouest	58 200	47 191	105 391
Delta-Est	44 900	82 728	127 628
Delta médian	122 200	87 704	209 904
Noubareyya	—	148 704	148 704
TOTAL	465 600	405 817	834 572

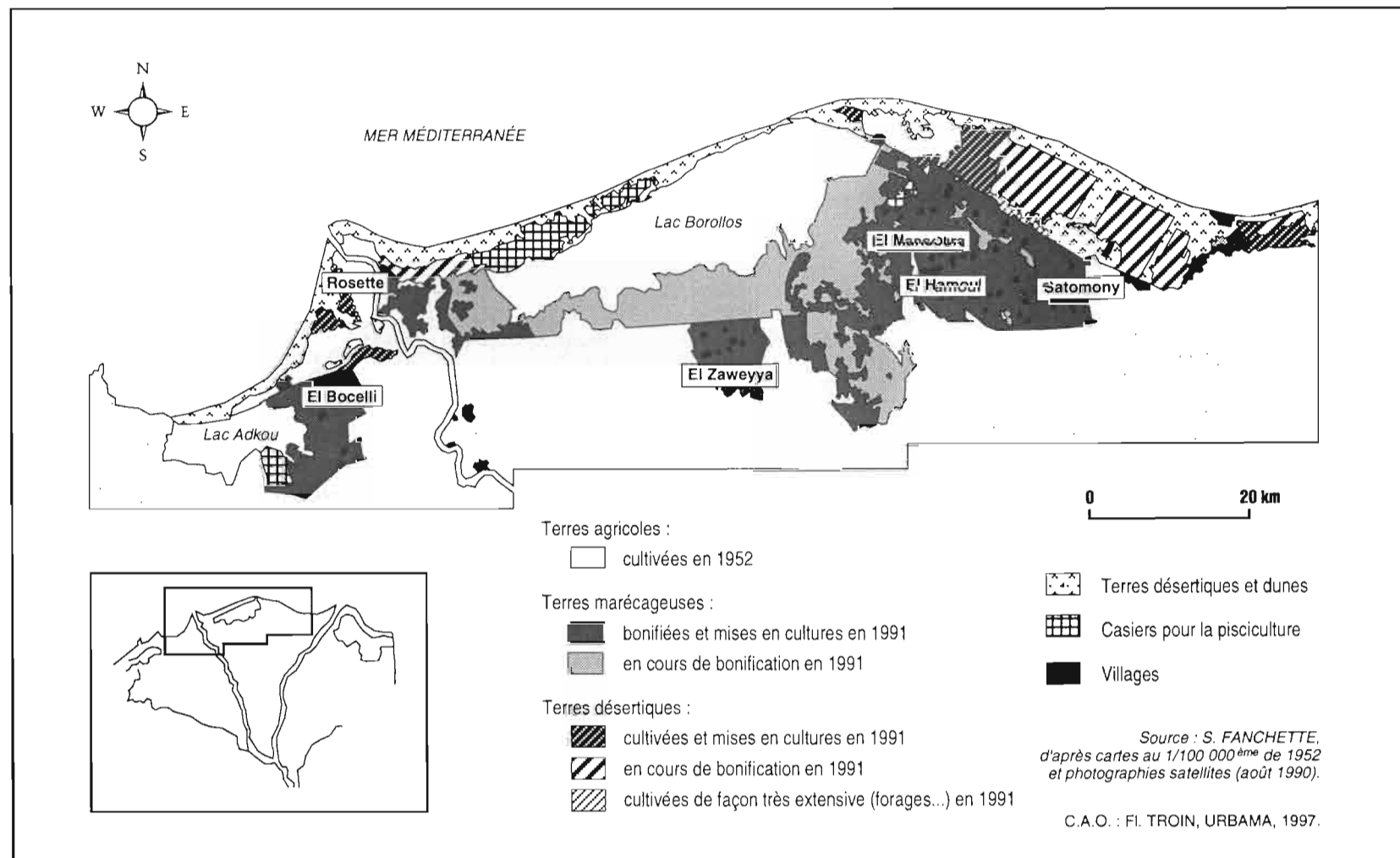
Source : BAKRE M., BÉTHEMONT J., COMMÈRE R. et VANTA., *L'Égypte et le Haut Barrage d'Assouan. De l'impact à la valorisation. Presses de l'Université de Saint-Étienne, 1980, p. 112.*

Les comparaisons entre régions sont difficiles à effectuer, car leurs limites ne sont pas clairement définissables sur les images satellitales. Depuis le milieu des années 70 (figures 31 à 34, pp. 117-120), environ 83 000 feddans ont été bonifiés autour du lac Borollos au nord du

1 BAKRE M., BÉTHEMONT J., COMMÈRE R. et VANTA. : *op. cit.*, 1980, p. 40.

Figure 31

Extension des terres nouvelles à la périphérie du delta : les régions septentrionales.



delta, 54 000 à Noubareyya, 189 000 à Tahrir (dont plus du quart sont cultivés de façon extensive), 12 380 à Mariout et 200 000 feddans dans la partie orientale du delta (auxquels s'ajoutent les terres bonifiées encore plus à l'est du delta, dans la région d'Ismailyya, mais qui ne font pas partie à proprement parler du delta).

Figure 32

Extension des terres nouvelles à la périphérie du delta : les régions occidentales.

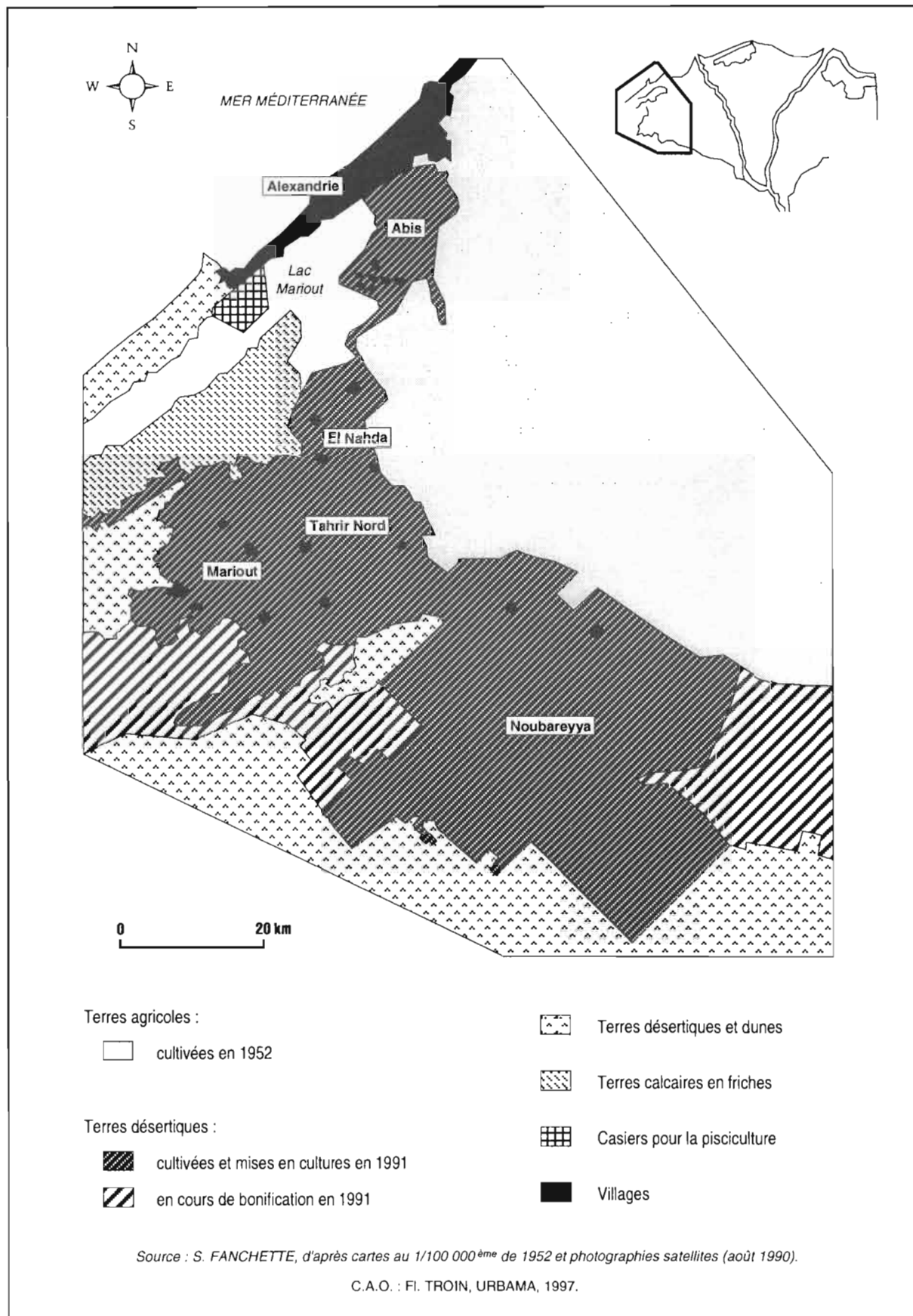


Figure 33

Extension des terres nouvelles à la périphérie du delta : la zone de Tahrir.

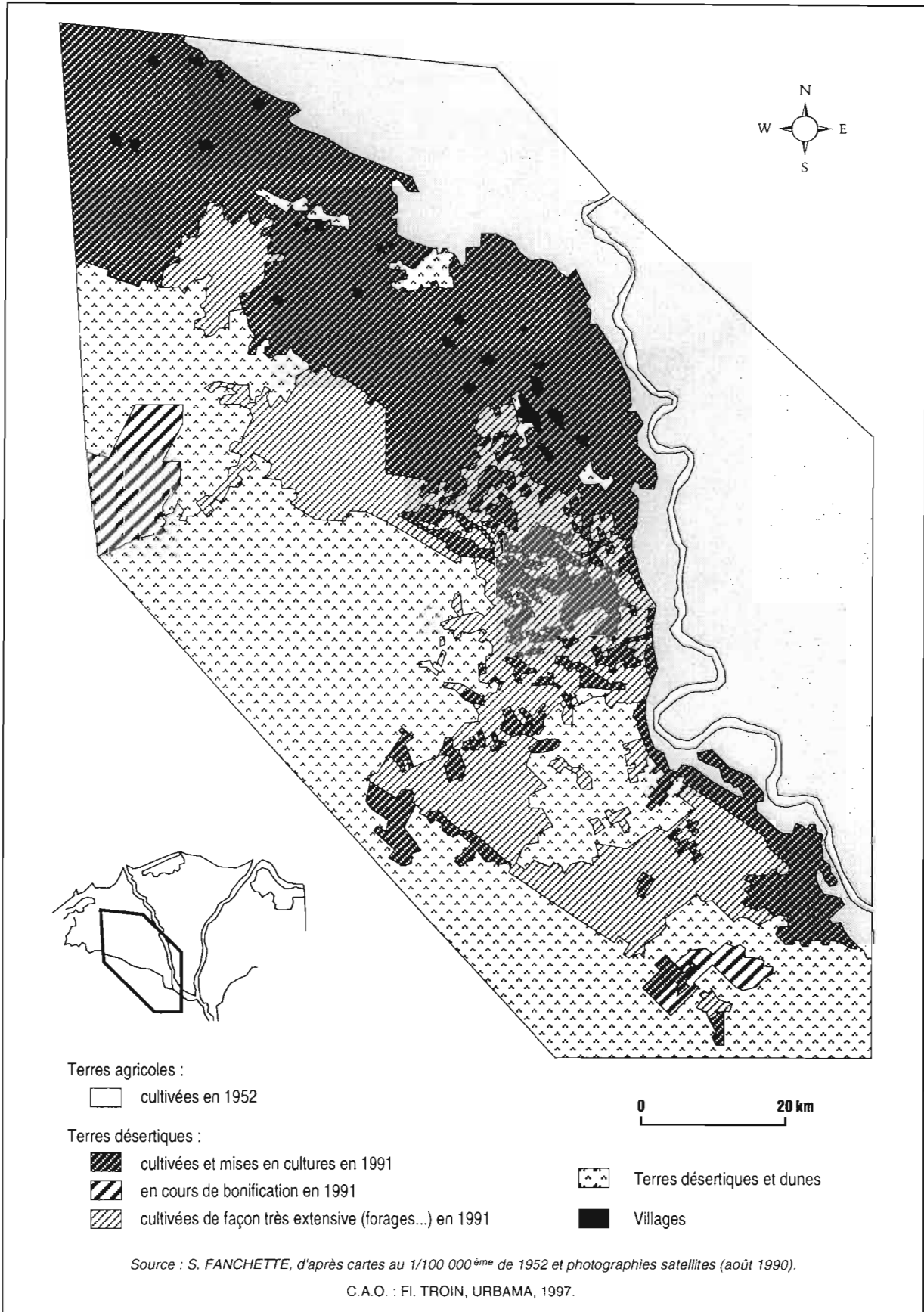
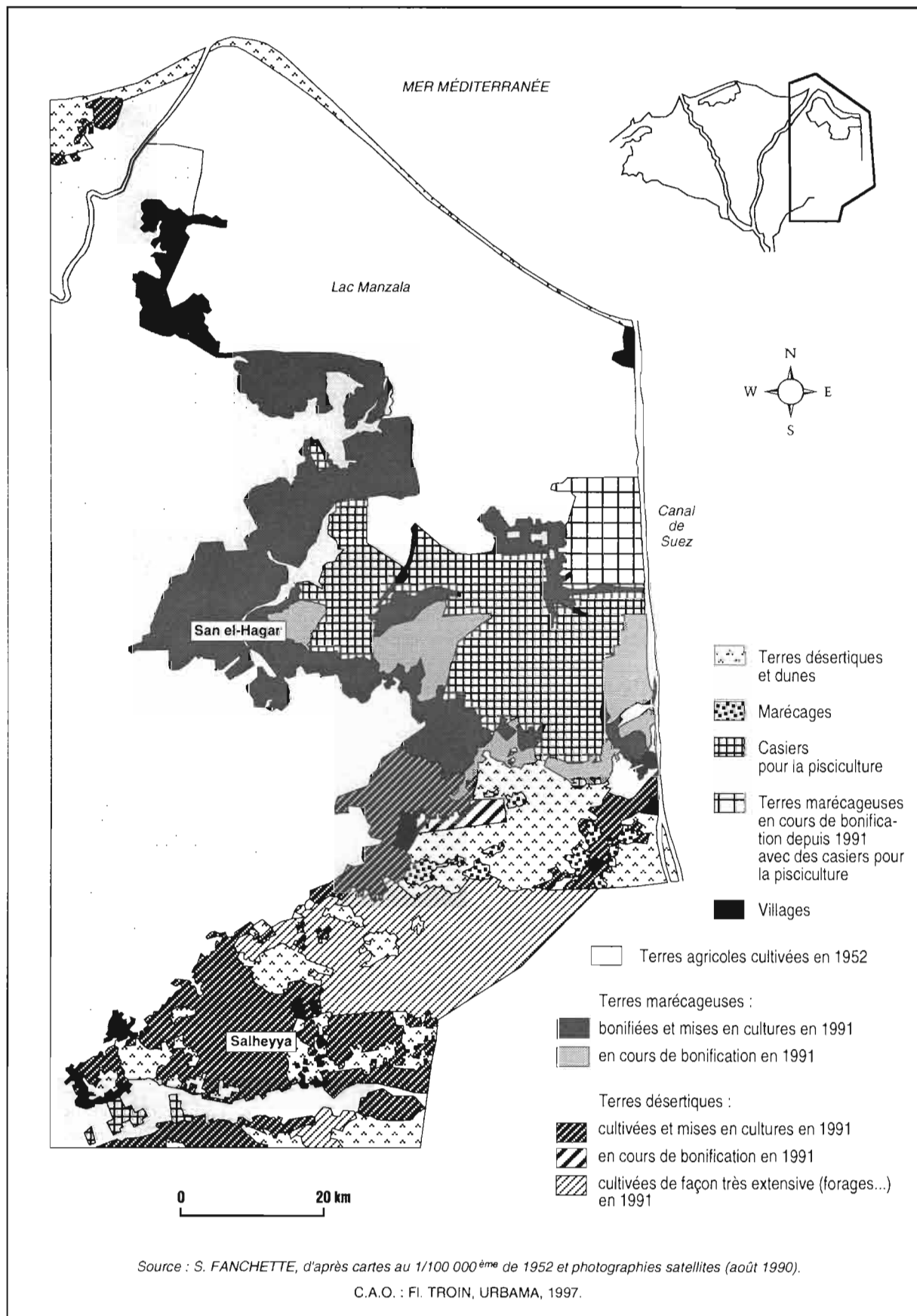


Figure 34

Extension des terres nouvelles à la périphérie du delta : les régions orientales.



B - Les aléas de l'aménagement des terres nouvelles

La réussite de la bonification repose sur la maîtrise de trois facteurs :

- l'irrigation : les terres nouvelles, qu'elles soient d'origine marécageuse ou désertique, nécessitent des soins constants et l'installation de bonnes infrastructures de drainage et d'irrigation ;
- l'encadrement de la production (crédit, commercialisation, aides techniques) : il est indispensable, en attendant que les terres entrent en phase de production, que les nouvelles sociétés arrivent à s'organiser et à créer une dynamique économique leur permettant de devenir indépendantes ;
- l'encadrement des colons et l'installation d'infrastructures sociales pour attirer de nouveaux migrants et empêcher l'abandon des terres.

1 - L'irrigation

Que ce soit sur terre désertique ou marécageuse, l'irrigation constitue le problème majeur à résoudre. Il s'agit d'abord d'amener suffisamment d'eau, d'installer ensuite des infrastructures adéquates pour sa distribution (canaux d'amenée en ciment dans les régions désertiques et canaux de drainage, pompes pour le drainage ou pour élever l'eau d'irrigation) et, enfin, d'assurer un bon encadrement pour former les colons aux nouvelles techniques d'irrigation.

Le volume d'eau nécessaire n'a pas été obtenu dans de nombreux périmètres et la sécheresse des années 80, qui a touché durement tout le pays, n'a fait qu'accentuer le manque d'eau. En outre, on a estimé que ces sols avaient besoin de la même quantité d'eau que ceux des terres anciennes, alors qu'ils en ont besoin de beaucoup plus, qu'ils soient désertiques ou marécageux. Les responsables de la bonification des terres se sont donc trompés.

Les infrastructures d'irrigation laissent dans certains cas à désirer. L'absence de revêtement en ciment pour les canaux creusés à même le sable ou les malfaçons dont souffrent une partie des canaux en ciment entraînent des infiltrations et des pertes nombreuses.

Les terres nouvelles, situées en général en aval des canaux, souffrent du manque d'eau. Si on ne peut pas irriguer suffisamment les terres marécageuses, les récoltes "brûlent" à cause du sel. À San el-Hagar, qui a jadis localisé la capitale d'un grand empire pharaonique, Tanis, les exploitants sont obligés d'irriguer leur riz avec de l'eau de drainage, par manque d'eau d'irrigation. Située en aval d'un canal qui parcourt toute la région de la Charqeyya, cette région récemment "rebonifiée" ne bénéficie en effet que très rarement d'eau d'irrigation en été. La croissance du riz en est affectée et des superficies importantes deviennent impropres à l'agriculture à cause du sel.

Par ailleurs, des infrastructures d'irrigation de pointe (irrigation par aspersion) ont été mises en place sans qu'une gestion adéquate soit prévue. Sur les terres désertiques irriguées par aspersion, le manque d'eau est incontournable. Ce système rend les exploitants complètement dépendants de l'électricité et, quand interviennent des pannes — ce qui se produit souvent vu l'état obsolète de certaines centrales —, les paysans n'ont d'autres ressources que de creuser des puits (lorsque cela est possible, comme à Tahrir, où la nappe n'est pas trop profonde), ou, s'ils ne le peuvent, de regarder leurs plantes brûler au soleil, comme à Noubareyya, où les périmètres sont situés à plus de 50 m d'altitude. Dans ce dernier cas, les sols étant très perméables, il n'est même pas possible d'irriguer par gravité. Déjà, en temps normal, la pression dans les arroseurs est souvent insuffisante pour irriguer ces terres qui ont coûté si cher à bonifier ; à Tahrir-Sud, lorsque les colonnes d'arrosage tombent en panne, les réparations sont à la charge des paysans¹.

1 HOPKINS Nicholas et alii : *Participation and community in the Egyptian new lands : the case of South Tahrir*. Cairo Paper in Social Sciences, vol. 11, monograph 1, The American University in Cairo, 1988, pp. 39-47.

Les pannes dans le secteur hydraulique sont d'autant plus graves et fréquentes que les capacités des stations de pompage ne satisfont généralement pas les besoins. En 1978, le système Nahda (à Tahrir-Nord) a été affecté par une panne de longue durée. Quelques pompes fonctionnaient, mais le débit global était insuffisant pour les besoins du périmètre. Certains colons ont alors creusé des puits et maintenu un minimum d'activité végétative. D'autres colons ont simplement creusé des trous dans les parois des canaux surplombant leurs terres, au grand dam des usagers de l'aval. Dans les secteurs les plus mal situés par rapport aux canaux ou aux nappes, les fermes de la Compagnie de Tahrir ont cessé toute activité. Quant aux colons, nombre d'entre eux n'eurent d'autre ressource que de déguerpir vers le delta et leur village d'origine : ce fut le cas pour 355 des 1 690 colons qui vivaient sur ce périmètre. D'autres, craignant le retour d'une telle situation, n'ont gardé que la propriété fictive de leurs terres, celles-ci étant en réalité cédées à d'autres exploitants. D'autres enfin se sont fait embaucher comme ouvriers agricoles sur les terres des diplômés¹.

L'électrification totale de l'irrigation rend en outre les colons très dépendants des autorités. Les relations entre les diplômés de Noubareyya et les responsables sont de ce fait extrêmement conflictuelles et tournent le plus souvent autour de l'accès à l'eau. Les diplômés accusent l'administration de favoriser les gros investisseurs, à leur détriment. Parfois l'administration coupe l'eau pour faire pression sur les diplômés et les pousser à agir à sa guise. À Tahrir, de tels problèmes ont poussé les colons à manifester et à alerter la presse².

En ce qui concerne le drainage, son infrastructure a été complètement négligée au début des entreprises de bonification. Sur les terres nouvelles, qu'il s'agisse des espaces gagnés sur les déserts ou sur les marécages, les problèmes de drainage sont autrement plus redoutables que sur les vieilles terres. Sur les hautes terres encadrant le delta, les problèmes de drainage étaient à l'origine apparemment secondaires, les conditions de perméabilité primant sur les autres variables. À San el-Hagar, un bon système de drainage (mis en place par une équipe hollandaise) a toutefois suivi l'installation des infrastructures d'irrigation.

2 - Le coût très élevé de la mise en valeur des terres

Contrairement aux terres anciennes, il faut attendre plusieurs années avant que les terres bonifiées puissent assurer la reproduction des familles paysannes. Durant cette période, les charges ne peuvent être supportées par les seuls producteurs si l'on veut qu'ils aient une chance d'améliorer leurs conditions de production. Les autorités n'ont pas été suffisamment conscientes de l'énormité des coûts de la bonification et de la nécessité de maintenir pendant longtemps les aides à la production ; mais, pire encore, elles ont sous-estimé la durée nécessaire pour faire accéder ces terres à un niveau minimal de productivité.

En 1964, le Ministre de l'Irrigation affirmait que le coût de bonification d'un feddan ne devrait pas dépasser 165 £E, mais il était déjà le double durant le premier Plan Quinquennal. Les estimations durant les années 70 s'échelonnaient entre 300 et 900 £E par feddan.

Dans les années 1978-1982, ce coût dépassait 500 £E, non comprises les dépenses de préparation des sols et de mise en culture, laissées à la charge des colons, l'État n'apportant que les infrastructures de drainage et d'irrigation. En 1980, il a atteint 1 000 £E le feddan équipé pour les méthodes traditionnelles d'irrigation, l'irrigation par aspersion coûtant beaucoup plus cher. Vers le milieu des années 80, la bonification d'un feddan de terres désertiques coûtait entre 1 400 et 1 500 £E.

Par ailleurs, alors que les coûts de production sont déjà très élevés (par exemple, la somme

1 BAKRE M., BÉTHEMONT J., COMMÈRE R. et VANT A. : *op. cit.*, 1980, pp. 126-127.

2 MORCOSS Widdad S. : L'émigration vers l'espace désertique : le cas des diplômés de Noubareyya (Égypte), in ESCALLIER R. et SIGNOLES P. (édit.), *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe*, tome II, Fascicule de Recherches, n° 28, co-édition URBAMA-Tours, CEDEJ-Le Caire, CMMC-Nice Sophia-Antipolis, 1995, pp. 325-339.

nécessaire à la création d'une valeur de 800 £E de blé est de 600 £E pour une terre bonifiée au lieu de seulement 220 £E pour une terre de la Vallée¹), une partie des coûts de bonification est mise à la charge des exploitants. Dans le cas des terres désertiques de Noubareyya, les colons sont renvoyés à eux-mêmes pour amender les terres. Il faut en effet épandre beaucoup de fumier sur les terres désertiques pour créer un sol et améliorer leur texture. En l'absence d'élevage, les colons sont obligés de faire venir à grands frais du delta les engrais organiques. Pour le nivellement des terres, un premier travail est effectué par l'État, mais il reste souvent insuffisant. En pratique, les exploitants doivent effectuer à leurs frais un second nivellement de leurs champs, surtout lorsqu'il souhaitent irriguer par gravité.

3 - L'encadrement technique

Dans la société nouvelle créée par Nasser, le personnel d'encadrement technique était sensé apporter aux paysans les rudiments nécessaires à la modernisation agricole et à l'organisation de la production. Cependant, selon Adly Soliman, l'un des responsables de l'installation des colons, alors que les travailleurs sociaux auraient dû écouter et reconnaître les aspirations et les besoins des nouveaux villageois, ils ont imposé les directives gouvernementales, considérant les paysans comme des fellahs et des ignares. Ces cadres manquaient souvent eux-mêmes de compétence, n'avaient pas été bien formés et recevaient des salaires trop bas pour être efficaces sur le terrain. De plus, un trop lourd système bureaucratique est contradictoire avec la philosophie du développement social. Il existe un décalage de mentalités entre les autorités, qui ont souvent des idées utopiques confortées par leur autocratie, et les travailleurs sociaux ou les vulgarisateurs agricoles qui sont sur le terrain. On voit les premiers chercher parfois à imposer aux colons d'insolites techniques de production ou leur faire accomplir des tâches qu'ils ne comprennent pas. Attendant de la gratitude, les administrateurs sont désorientés ou choqués quand les colons réagissent de façon inattendue. Au mieux, le paysan est alors considéré comme un ignorant, au pire comme un être stupide. Toutefois, selon H.R. Tadros², la responsabilité de l'incompréhension incombe aussi aux paysans qui n'ont pas vraiment compris (ou voulu comprendre) la philosophie de la bonification³.

Des coopératives ont été mises en place sur les périmètres les plus anciens. Elles encadrent en moyenne la production de 300 à 500 familles. Les premières expériences ont été favorisées, à leurs débuts, parce qu'elles ont bénéficié de l'aide occidentale. Ces coopératives doivent remplir plusieurs fonctions : offrir des crédits à travers la banque agricole, distribuer des engrais et intrants, commercialiser les cultures obligatoires, contrôler les rotations et les quotas agricoles dans les régions où les terres sont suffisamment productives.

Cependant, comme sur les terres anciennes, leur fonctionnement laisse à désirer pour des raisons de corruption, de manque de moyens, de mauvais encadrement. Et pourtant, leur rôle d'encadrement et de vulgarisation des techniques nouvelles auprès des colons aurait dû être déterminant d'autant plus que les sols de ces régions étaient difficiles à cultiver.

Dans les périmètres récents, les coopératives n'ont qu'un rôle plus limité : la vente des engrais à des prix réduits. Elles ne fournissent pas, comme dans les autres régions, les semences, les insecticides et les machines agricoles.

Certains paysans sont même obligés de louer des camions et d'aller vendre directement leurs productions en ville, ce qui, vu les distances, occasionne des frais élevés.

Toutefois, plus que ceux des terres anciennes, les exploitants des terres bonifiées comptent sur des aides financières pour améliorer leurs conditions de production (fertilisation des sols,

1 DAMES & MOORES : Cairo Metropolitan Area Land Use, in *Infrastructure Development Scheme*, Appendix 3, 1981.

2 TADROS Helmi R. : *Rural settlement in Egypt reclaimed lands*. Cairo Papers in Social Sciences, vol. 1, monograph 4, The American University in Cairo, 1978.

3 BAKRE M., BÉTHEMONT J., COMMÈRE R. et VANT A. : *op. cit.*, 1980, pp. 107-108.

aide à la commercialisation...), et ce d'autant plus que les cultures pratiquées dans les projets les plus récents, comme celui de Noubareyya, subissent de grandes irrégularités de cours et de rendements.

À Noubareyya, il n'existe aucune structure permettant aux colons diplômés d'obtenir des crédits. Les coopératives qui, dans les autres régions, prêtent à crédit (sous la forme d'avances sur les récoltes des cultures obligatoires), ne le font guère ici, sous prétexte que les diplômés ne possèdent pas d'actes de vente définitifs. Tout ce dont ils bénéficient, c'est d'une aide financière de 50 £E par mois durant un an. Ils jouissent aussi pendant trois ans d'une aide alimentaire fournie par les organismes internationaux (PAM).

Pour résoudre ce problème, beaucoup de jeunes diplômés empruntent à leur famille. Certains vendent un petit lopin de terre dont ils étaient propriétaires dans leur village d'origine, tandis que d'autres investissent les économies faites dans les pays du Golfe (lorsqu'ils avaient émigré avant de s'installer).

C - Les difficultés pour créer une société nouvelle dans le désert

1 - Les aspirations socialistes et sociales des premiers initiateurs de la bonification des terres

«*À terre nouvelle, société nouvelle*». «*Les nouvelles collectivités rurales ne sont pas des parties de la société traditionnelle transplantées et dotées de diverses sortes de facilités, mais sont à considérer comme des modèles des méthodes de développement*». Telle était la conception des initiateurs des programmes de bonification.

Adly Soliman précisait, au début des années 70, que les équipements mis à la disposition des nouvelles collectivités constituaient la condition indispensable du développement social et économique. Il s'agissait de faire en sorte que les colons soient placés en dehors des mentalités retardatrices, des pratiques routinières, de la pauvreté culturelle, des inégalités sociales et des fléaux physiologiques qui inhibaient la transformation des campagnes anciennes.

Pour Adly Soliman, le principal objet d'un projet de bonification «*n'est pas le développement de fermes individuelles ; il est de faire naître des collectivités viables, capables et désireuses de se charger le plus tôt possible de l'administration du projet*». On prévoyait que le succès des nouvelles communautés reposerait sur la participation des colons aux affaires économiques et sociales des nouveaux villages.

Cette nouvelle société moderne et démocratique devait avoir valeur d'exemple pour les villages traditionnels. Était ainsi véhiculée une vision de la société idéale, créée dans le désert, où l'on pouvait recommencer sa vie, loin des blocages de la société rurale traditionnelle.

Ainsi, dans les années 50, au début de l'expérience de colonisation des terres désertiques de la Province de Tahrir — ou Province de la Libération —, Magdy Hassanein, directeur de la Société de Tahrir-Sud, a beaucoup compté sur l'esprit communautaire des colons, espérant transformer la culture paysanne. Il favorisa les activités sportives et culturelles de divers groupes, changea la façon de s'habiller des paysans et, surtout, instaura la propriété collective des terres.

Il voulait introduire le socialisme à Tahrir, s'inspirant du modèle soviétique et militaire¹. Les nouveaux colons durent ainsi accepter six mois de formation préalable, pendant lesquels ils furent complètement pris en charge par l'État pour leur habitat, leur alimentation et leur habillement. Les visites de la famille étaient interdites pour éloigner les colons de toute influence extérieure. Ils devaient changer de mentalité, de personnalité et s'adapter aux nouvelles conditions socio-politiques pour construire une société nouvelle².

1 SPRINGBORG Robert : *op. cit.*, 1982, p. 54.

2 SABEA Hanan H. : *Path of rural transformation : stratification and differentiation processes in a new land village*. M.A. Thesis in Socio-Anthropology, The American University in Cairo, 1987, p. 35.

Pour Magdy Hassanein, le plus important, à Tahrir, est «*que les nouvelles terres ont donné naissance à un nouveau paysan. Tahrir ne fait pas que planter, cultiver et récolter, mais a révolutionné les relations sociales. Tahrir a dépassé avec les paysans 5 000 ans d'exploitation et de dégradation pour une nouvelle vie*».

2 - Espace et aménagement des terres nouvelles

a) La structuration de l'espace

L'organisation de l'espace était planifiée d'en haut. La taille et l'espacement des villages devaient répondre à un double objectif, contradictoire en lui-même : disperser les hommes près des champs, pour leur éviter de longs trajets, et les regrouper autour des services dont la fréquentation régulière était jugée nécessaire dans une société moderne. L'importance donnée à l'école, à la santé et aux institutions de la vie collective fit pencher le compromis vers la concentration de la population. En tout cas, il n'était pas question de reproduire la structure de l'habitat des campagnes traditionnelles, parce que plus de la moitié de leur population au cours des années 50 et 60 avait du mal à accéder aux services à cause des distances excessives, mais aussi parce que, sur les nouvelles terres, les densités démographiques restaient encore très faibles. Cette différence imposait, sur les terres nouvelles, d'élever notablement les normes spatiales et démographiques d'équipement, mais aussi de rassembler au maximum les habitants au voisinage des centres¹.

Il fut donc institué une hiérarchie de villages, chaque niveau étant doté de fonctions spécifiques :

- les villages-centres regroupaient les infrastructures sociales (écoles secondaires, hôpitaux, sièges des administrations, commissariat de police et recette postale) ; y résidaient les employés des sociétés et les fonctionnaires ;

- les villages satellites de petite taille étaient peuplés en majorité d'exploitants agricoles ou d'ouvriers travaillant dans les fermes d'État. Un petit centre de santé, une mosquée, une école primaire et une coopérative agricole étaient mis à la disposition des villageois. En cas de besoins particuliers, ceux-ci pouvaient disposer des infrastructures localisées dans les villages-centres. Les villageois résidaient ainsi non loin de leurs champs. Le nombre de villages satellites par village-centre variait entre 5 et 12 selon les périmètres.

À Tahrir-Sud, en 1986, les quelque 75 000 habitants vivaient regroupés dans une quarantaine de villages, dont 11 villages-centres comptant chacun entre 2 000 et 7 000 habitants et concentrant 70 % de la population, et une trentaine de villages satellites qui se partageaient les 30 % restants (20 % de la population vivait dans des villages de 1 000 à 2 000 habitants, et 10 % dans des hameaux et petits villages)². La principale agglomération, El Badr, sans posséder le statut de ville, exerçait la fonction de chef-lieu de la Province de Tahrir et regroupait les écoles, les hôpitaux, la gare centrale, le marché central et les sièges sociaux des compagnies (figure 35, p. 126).

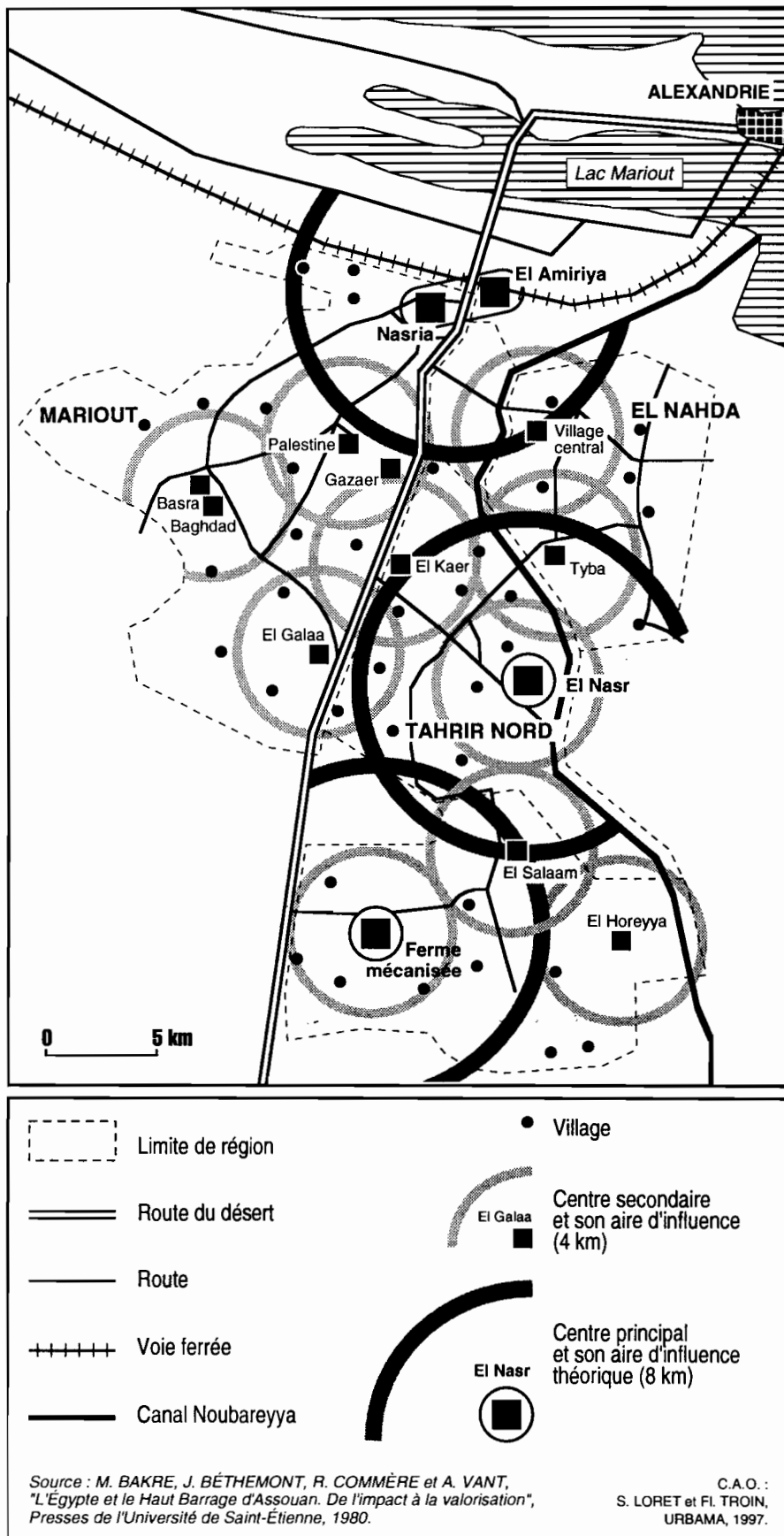
Certains villages satellites ne réunissent que la population travaillant pour des sociétés, tandis que d'autres villages accueillent celle des fermes d'État, comme Baghdad qui, à l'origine, était un lieu de résidence pour les employés de la Compagnie de Tahrir. Ce village avait été construit avec une certaine hiérarchie de quartiers. Cependant, lorsque les terres des fermes d'État furent redistribuées, les ouvriers bénéficiaires préférèrent quitter le village-centre pour résider au milieu des champs.

1 BAKRE M., BÉTHEMONT J., COMMÈRE R. et VANT A. : *op. cit.*, 1980, p. 65.

2 D'après le Recensement Général de la Population de 1986.

Figure 35

Organisation de l'espace de l'ensemble Mariout-Tahrir.



Noubareyya exprime une autre philosophie du développement, caractéristique de l'époque libérale au cours de laquelle l'État a cherché à installer à moindre coût les colons. Il n'a donc pas choisi de poursuivre le système des villages-centres et villages satellites. L'habitat est très dispersé en petits villages de taille voisine. Un village sur cinq concentre toutefois quelques infrastructures sociales minimales. En 1990, environ 30 000 personnes se répartissaient en 54 villages, soit une moyenne de 600 habitants par village.

Dans ce cas, et en l'absence de moyens de transports appropriés, les colons rencontrent de grandes difficultés pour fréquenter les infrastructures sociales (rares) et pour faire leurs achats ou commercialiser leurs produits.

b) Une faible structuration spatiale

Si beaucoup de projets furent conçus par les planificateurs pour repenser l'espace, la structuration administrative propre de l'Égypte ne fut jamais remise en cause. Dans un pays où le statut de l'urbain n'est attribué qu'à des chefs-lieux de district et de gouvernorat, agglomérations dotées d'un pouvoir administratif bien spécifique, aucune ville au sens strict n'a ainsi été créée dans les terres nouvelles.

On a accordé à Tahrir le statut de Province, du fait de l'étendue du périmètre, mais cette qualification ne correspond à aucune réalité administrative. Aucune ville n'y a été créée. Si la bourgade de El Badr possède, comme on l'a vu, des services de type urbain et est le siège des principales sociétés de la région, elle ne possède aucun pouvoir administratif. Le périmètre dépend de la petite ville de Kom Hamada, chef-lieu du district du même nom, situé dans le delta, à une trentaine de kilomètres au nord. Peu concernée par les problèmes spécifiques des nouvelles terres, cette ville gère son district de façon traditionnelle.

Les nouveaux périmètres n'ont ainsi aucune autonomie administrative ou économique. Situés à l'écart des grandes villes et des réseaux commerciaux, ils souffrent d'une très médiocre intégration économique et commerciale, aggravée par l'absence d'un réseau hiérarchisé de villes. Pour la commercialisation de leurs productions agricoles par exemple, les colons éprouvent les pires difficultés à éviter le joug des grands commerçants d'Alexandrie et du Caire, contre lesquels ils n'ont que très peu de moyens de défense.

3 - L'encadrement de la nouvelle société

a) Les infrastructures sociales

Un rôle très important fut accordé à l'éducation des enfants et à la formation des adultes analphabètes. En 1978, on comptait 135 centres d'apprentissage pour les jeunes, dans le but de former une classe de techniciens et d'ouvriers dont la nouvelle société avait besoin. La santé et le planning familial étaient aussi prioritaires. À cette fin, une hiérarchie d'établissements fut installée, avec le centre rural de santé desservant en moyenne 5 000 habitants et, au-dessus, l'hôpital rural rayonnant sur 15 à 20 000 habitants ; enfin, si la taille de la zone rurale à desservir le nécessitait, on trouvait un hôpital central.

Par rapport aux habitants des zones rurales des terres anciennes, où la norme en vigueur était, en 1976, d'un centre de santé pour 9 000 habitants, les habitants des terres nouvelles étaient donc privilégiés.

Aux côtés de ces infrastructures de base, ont été créées des sociétés de développement ayant pour but d'initier des projets socio-culturels et de favoriser la participation de la population aux affaires locales : de la garderie d'enfants aux centres féminins, en passant par des centres d'apprentissage, toutes ces activités étaient censées contribuer à l'émergence d'une nouvelle société. Ces expériences ont connu leurs heures de gloire à une époque où les organismes internationaux de développement, tels l'UNICEF, les ont financées.

Les résultats d'une enquête menée en 1973-74 par le Ministère de l'Agriculture et de la

Bonification auprès de 450 familles vivant dans différentes zones bonifiées du delta montrent que, dans l'ensemble, les colons étaient satisfaits des conditions de vie dans les nouveaux villages. Sur le plan de l'habitat, les conditions sanitaires étaient meilleures que dans les villages traditionnels. Ils possédaient l'eau potable, des latrines privées et des locaux séparés pour leurs animaux.

L'école primaire était toutefois peu fréquentée par les enfants : de 37 à 75 % des garçons et de 6 à 16 % des filles y étaient scolarisés. Un facteur limitant la fréquentation scolaire était la trop grande distance à parcourir, eu égard à l'insuffisance des systèmes de ramassage. Un peu plus d'un quart des colons avait déclaré que leurs enfants avaient dû quitter l'école primaire soit pour aider aux travaux agricoles, soit en raison de la distance. En ce qui concerne les services de santé, 60 % des personnes enquêtées estimaient avoir trouvé une amélioration par rapport à la situation antérieure. Leur hygiène domestique était meilleure et on notait une fréquence moindre qu'ailleurs des maladies de nutrition.

Cependant, les services privés commerciaux et artisanaux étaient insuffisants, aux dires des nouveaux installés¹.

Malgré la mise en place de toutes ces infrastructures, et bien que maintes tentatives pour améliorer les conditions de vie de la population aient été engagées, de grands freins au développement se sont manifestés, tandis que de grandes inégalités subsistent encore aujourd'hui selon les périmètres (certains villages ne disposent pas d'électricité et le manque d'eau potable affecte la majeure partie des colons). Un des problèmes majeurs de ces régions désertiques est le manque d'infrastructures routières et de transport. Que ce soit pour le transport des hommes ou des productions agricoles, la plupart des colons se plaignent. Il s'en suit un isolement difficile à supporter, notamment à Noubareyya où l'habitat est très dispersé et les densités faibles.

À la fin des années 80, dans certains villages de Noubareyya, les écoles et les centres de santé n'étaient pas encore en état de fonctionner. Si les bâtiments étaient construits, le personnel n'avait pas encore été recruté. Dans certains cas, les écoles n'étaient même pas encore construites. Cette situation a obligé certains mères de familles à rester dans leur village d'origine, repoussant ainsi à plus tard le regroupement familial.

b) La nouvelle société et la démocratie locale

La démocratie locale, source d'une meilleure organisation de la nouvelle société, n'a pas réussi à s'épanouir dans une société encore très bureaucratique au sein de laquelle la corruption d'une administration mal payée et surpeuplée favorise le "mal-développement". Par ailleurs, les conseils de coopératives ne représentent que très médiocrement les villageois, car le plus souvent aux mains des fonctionnaires et des personnages influents des villages.

Alors que, dans les villages traditionnels, le statut de maire allait de pair avec un statut social élevé, la richesse ou l'appartenance à de grandes familles, ce type de pouvoir n'a pu émerger dans les nouvelles communautés du désert, puisque, à la base, tous les colons étaient égaux. C'est l'habileté politique et la personnalité de certains qui leur ont permis de s'élever dans la hiérarchie sociale et politique et, pour d'autres, leur position dans l'administration².

À Omar Makram, village de Tahrir-Sud, la plupart des colons trouvent que l'actuel maire n'a pas de pouvoir et qu'il se laisse influencer par les dirigeants de la coopérative. Sa passivité profite à ces derniers qui ont tout loisir de mener à bien leur politique.

Le *Sheikh el-balad* possède toutefois les mêmes caractéristiques que son homologue des campagnes traditionnelles. C'est un homme âgé dont le rôle est de régler les différends qui éclatent à l'occasion entre les villageois.

1 BAKRE M., BÉTHEMONT J., COMMÈRE R. et VANT A. : *op. cit.*, 1980, p. 99.

2 SABEA Hanan H. : *op. cit.*, 1987, p. 141.

De nombreux colons se plaignent de l'absence de véritables leaders capables de revendiquer, d'exprimer les plaintes et d'organiser la communauté. Les maires sont peu nombreux et les notables qui concentrent le pouvoir entre leurs mains (comme les dirigeants des coopératives) agissent souvent à l'encontre des aspirations paysannes.

D - Typologie des périmètres de bonification

1 - Les projets les plus anciens

a) Mariout

Mariout est l'un des projets de bonification qui repose sur des terres parmi les meilleures (figure 30, p. 111). Il est relativement bien situé à proximité d'Alexandrie. L'espace qu'il couvre avait déjà été cultivé à l'époque romaine et jouait alors le rôle d'un véritable grenier à blé.

La bonification de 50 000 feddans (avec un programme d'extension de 90 000 feddans) a été entreprise dès 1963, à partir d'un canal principal branché sur celui de Noubareyya. Grâce à quatre stations de pompage successives, un million de m³ d'eau étaient pompés dans la branche de Rosette chaque jour et exhausés de 30 m. Si l'eau d'irrigation était suffisante pour ces terres légèrement limoneuses, l'infrastructure de drainage n'a pas été installée correctement.

Le système de production dominant est la ferme d'État ; seuls 5 000 feddans étaient en 1980 entre les mains de petits exploitants.

C'est le seul projet qui ait été entrepris par une société égyptienne : la *Compagnie Égyptienne de Bonification*¹.

Habité depuis plus de 30 ans, le périmètre de Mariout ressemble par de nombreux aspects à certaines zones du delta. La plupart des colons (72 %) proviennent d'Alexandrie et se sont installés avant 1967.

Il n'y a pas de cultures obligatoires. On cultive principalement les céréales (maïs et blé), le fourrage (bersim et maïs fourrager) et les cultures de rente (maraîchage, melons et fruits). Les rendements sont bons, presque équivalents à ceux des terres anciennes. L'absence de rotation obligatoire favorise la production maraîchère, mais les coûts de transport pour la commercialisation à Alexandrie, distante d'une quarantaine de kilomètres, fragilisent cette activité.

D'économie strictement agricole, Mariout ne peut offrir d'emplois aux enfants des colons. Beaucoup doivent s'expatrier à Alexandrie ou vers les autres zones de colonisation.

b) Abis

Le périmètre d'Abis (figure 30, p. 111) occupe l'emplacement d'une zone marécageuse située au sud-est d'Alexandrie ; elle s'étend sur 30 000 feddans de lacs et de marécages drainés, comporte 9 villages créés en 1955 pour 6 000 familles. Ce programme, réalisé par l'*Egyptian American Rural Improvement Service*, reposait sur une conception du développement différente des autres expériences menées jusque-là : elle consistait à favoriser la petite entreprise privée². Le projet avait aussi pour but de repenser le type d'habitat à offrir aux colons, en recherchant une distribution de la population permettant un meilleur accès aux services sociaux tout en n'éloignant pas trop les colons de leurs terres.

Ces terres alluviales étant de bonne qualité, elles ont pu être mises en culture rapidement. Chaque exploitant a reçu 5 feddans. Les rotations ne sont pas obligatoires, excepté sur un feddan qui doit être cultivé en riz. Les terres étant très salées, cette culture favorise un lessivage intensif. Les colons doivent vendre 2 tonnes de riz au gouvernement à un prix inférieur de deux fois à celui du marché libre.

1 BAKRE M., BÉTHEMONT J., COMMÈRE R. et VANT A. : *op. cit.*, 1980, pp. 112-113.

2 HOPKINS Nicholas S. : *op. cit.*, 1988, p. 10.

La moitié des colons est originaire de la Béhéra et près d'un tiers des villages surpeuplés de la Ménoufeyya et de la Daqahleyya¹ ; 20 % sont originaires de Suez et se sont installés après la guerre de 1967.

c) San el-Hagar

Situé au sud du lac Manzala, à l'est du delta, San el-Hagar (figure 30, p. 111) est à cheval sur des terres marécageuses (60 % des terres) et sur des terres désertiques (40 %).

La bonification y a été entreprise en 1955 sur 115 000 feddans.

La vie des 50 villages du périmètre s'organise autour des coopératives et du centre technique. C'est la petite propriété privée qui domine : 86 % des terres lui sont affectées ; les fermes d'État n'en cultivent que 14 %. Les exploitants d'origine paysanne ont les exploitations les plus petites (ils ont reçu de 5 à 10 feddans selon la qualité des terres et la taille de leur famille), alors que les diplômés exploitent en moyenne 29 feddans. Les uns et les autres accèdent à la propriété après le paiement de plusieurs annuités sur la base de 400 £E le feddan (en 1975). Le bétail est fourni avec la terre et la maison et est également payé en plusieurs annuités².

L'État contrôle les assolements et achète les récoltes par l'intermédiaire des coopératives à si bas prix que l'équilibre des exploitations n'est pas assuré.

L'irrigation pose de nombreux problèmes. Cette région connaît un sérieux manque d'eau douce. L'afflux d'eau salée, dans cet espace situé à l'aval des grands drains qui desservent tout l'est du delta, affecte négativement les terres. On voit en période estivale les récoltes de riz "brûler" sous le soleil du fait de l'excès de sel et du manque d'eau. Pour pallier ce déficit, les colons persistent à irriguer avec l'eau de drainage. Le Recensement de l'Agriculture de 1981 confirmait ce phénomène : 16 % des terres du district de Housseineyya, où se trouve San el-Hagar, étaient irriguées avec de l'eau de drainage et 11 % avec des eaux souterraines, souvent salées. Certaines terres étaient laissées à l'abandon, par manque d'eau. Quand les terres sont trop salées, les rotations culturales ne sont plus imposées et l'on cultive systématiquement du riz. Dans la partie gagnée sur le désert, il faut beaucoup d'eau pour irriguer les terres sableuses. Le coton et le maïs poussent difficilement. Le manque de limonage des terres par les eaux d'irrigation depuis la mise en eau du Grand Barrage d'Assouan se fait ici sérieusement sentir.

d) Tahrir-Sud

La "Province" de Tahrir-Sud s'étend sur plusieurs dizaines de kilomètres le long de la falaise occidentale qui surplombe le delta. C'est la réalisation la plus ancienne sur terre désertique. Déjà, en 1954, 10 000 feddans avaient été bonifiés ; en 1976, 116 000 étaient mis en culture et 295 000 le sont actuellement (1991), dont 49 000 de façon extensive par forage. L'analyse des images satellite montre l'inégale utilisation de ces terres désertiques. De nombreuses étendues paraissent laissées à l'abandon par manque d'eau.

Tahrir-Sud bénéficie pourtant de plusieurs atouts par rapport aux autres régions bonifiées :

- les terres orientales sont de meilleure qualité, car les sols ont pu bénéficier du limon du Nil lors des hautes crues ou grâce à des apports éoliens,
- le périmètre a profité de la proximité du Caire (30 km) pour se spécialiser dans le maraîchage et la production fruitière,
- la proximité du Nil favorise l'arrosage.

Étant la plus ancienne expérience de colonisation de terres entreprise à l'époque nassérienne, Tahrir-Sud a constitué un laboratoire de la bonification. Depuis 35 ans, cette zone a été le témoin de tous les modes de production. Au départ, et jusqu'en 1975, on y avait privilégié les fermes d'État avec une organisation collective de la production. Leur création paraît avoir répondu à plusieurs motifs. D'abord exploiter les moins bonnes des terres bonifiées : c'est ainsi

¹ HOPKINS Nicholas S. : *op. cit.*, 1988, p. 10.

² BAKRE M., BÉTHEMONT J., COMMÈRE R. et VANT A. : *op. cit.*, 1980, p. 106.

PÉRIMÈTRE DE MARIOUT



Photo 9 :
Un paysage agricole
qui s'est humanisé.



Photo 10 : Un habitat sommaire qui ressemble à celui des régions septentrionales.

Photo 11 : La récolte du riz.



Photo 12 : Efflorescences de sel dans les champs de riz récoltés.

PÉRIMÈTRE DE NOUBAREYYA



Photo 13 :
Bédouins transhumants
sur les anciennes terres
nouvelles.



Photo 14 : Un paysage agricole ouvert et peu humanisé.

PÉRIMÈTRE DE NOUBAREYYA

Photo 15 : Noubareyya — Une ville-fantôme perdue au milieu du désert.



Photo 16 : Noubareyya — Du goudron, des canaux et du sable.

qu'il avait été initialement prévu de ne distribuer aux colons que les terres argileuses, car elles sont plus productives que les sols sableux et calcaires¹. On y avait aussi favorisé la création d'établissements industriels pour transformer les produits agricoles locaux, mais les énormes coûts de production ont limité le développement de ces usines.

En 1978, sur 116 000 feddans, il ne restait plus que 3 500 feddans à être exploités par trois grandes fermes d'État, le reste ayant été redistribué à des colons, paysans, techniciens des fermes d'État, diplômés et à de grandes sociétés égyptiennes ou étrangères.

Le système d'irrigation est mixte : par gravité et par aspersion. L'arrosage par aspersion n'est utilisé que pour les grandes cultures. L'arrosage par gravité pose des problèmes ardu sur ces terres perméables à l'excès. Les pertes sont énormes et on admet communément qu'il se perd 30 % des volumes d'eau entre la pompe sur le Nil et les distributeurs en tête des parcelles².

2 - Un projet récent sur terres désertiques : Noubareyya

Le projet de Noubareyya (engagé en 1968) s'étend sur une superficie de 320 000 feddans, dans le désert à l'ouest du delta, le long de l'axe Alexandrie-Le Caire : 153 000 feddans sont actuellement bonifiés et 49 500 feddans sont en cours de bonification. Les terres sont irriguées grâce au canal Nasr qui est issu du canal de Noubareyya. L'irrigation s'effectue uniquement par aspersion, au moyen d'un système électrifié. Le périmètre se caractérise par :

a) Des terres de mauvaise qualité et mal irriguées qui limitent le choix des assolements

Les terres de Noubareyya ont été bonifiées récemment, car elles sont de moindre qualité que celles de Tahrir ou de Salheyya. Les coûts de production sont très élevés, supérieurs aux revenus de la vente des productions agricoles. Depuis leur installation, la majorité des colons cultive à perte.

L'approvisionnement en eau d'irrigation est insuffisant et irrégulier. De nombreuses pannes ainsi que de fréquentes baisses de tension se produisent sur un réseau complètement électrifié dont les générateurs ne sont pas toujours en très bon état. Il y a des conflits pour l'eau entre les colons qui ont du pouvoir (les gros investisseurs) et les diplômés.

Les cultures pratiquées sont adaptées aux sols fragiles et légers : orge, oléagineux (tournesol, arachides, melons à pépins), mais il est impossible de cultiver du maïs, base de l'alimentation paysanne, car les terres sont encore trop pauvres. Les expériences effectuées se sont soldées par de mauvais résultats ; le problème de l'alimentation de la famille paysanne et de celui de l'élevage ne sont donc pas résolus. Par ailleurs, les cultures intéressant l'État, comme le coton, le blé ou le riz, ne sont pas cultivables, ce qui explique la quasi-absence des coopératives agricoles. Pour le fourrage, on pratique essentiellement la luzerne en été et le bersim en hiver, cultures qui, fixant l'azote de l'air, permettent d'amender les sols. Mais les rendements ne sont pas suffisants pour alimenter normalement le bétail.

Les sols étant strictement sableux, il est nécessaire de les reconstituer. En l'absence de système mixte polyculture-élevage bien rodé, les terres sont peu productives. Pour une exploitation de 5 feddans sans élevage, il fallait acheter en 1988 entre 500 et 1 000 £E de fumier pour amender les terres.

b) Une population jeune et peu expérimentée dans le domaine agricole

Sur ces nouveaux périmètres, l'État a, à partir de 1988, distribué les terres bonifiées uniquement aux diplômés du secondaire et des universités au chômage. Dans la zone de Boustan I, occupée dès le début des années 80, paysans et diplômés vivent ensemble. En

¹ BAKRE M., BÉTHEMONT J., COMMÈRE R. et VANT A. : *op. cit.*, 1980, p. 41.

² *Ibid.*, p. 119.

revanche, à Boustan II, les diplômés forment la majeure partie des colons : 85 % des 13 000 colons¹. Contrairement aux diplômés installés sur les terres nouvelles dans les années 70, qui devaient avoir un minimum de cinq ans d'expérience dans l'agriculture, les nouveaux colons n'ont pour la plupart aucune formation dans ce domaine et, lorsqu'ils en ont — c'est le cas d'environ 35 % d'entre eux —, celle-ci n'est pas adaptée aux terres nouvelles².

Les diplômés sont par ailleurs bien plus difficilement insérables dans ces nouvelles sociétés que ne le sont les paysans.

Les exploitations sont de petite taille (5 feddans), et cela contrairement aux expériences précédentes où l'on distribuait des parcelles de 20 à 30 feddans aux diplômés sortis des universités d'agronomie. Cinq feddans de terres désertiques représentent une superficie trop limitée pour que les colons puissent dégager suffisamment de surplus pour capitaliser.

c) Un habitat dispersé rendant difficile tout développement rural

À Noubareyya, l'habitat est très dispersé, ce qui pose, en l'absence de transports en commun, de nombreux problèmes de communication ; l'isolement qui en découle est peu favorable au développement de cette zone. On y trouve 54 villages, répartis dans trois sous-régions : Bangar el-Suker, Boustan et Noubareyya-Ouest.

d) Un périmètre ayant souffert du désengagement de l'État pour son aménagement

Les périmètres créés à la fin des années 80 n'ont pas reçu la même attention et n'ont pas bénéficié du même encadrement de la part de l'État que ceux lancés dans les années 50 ou 60. À Noubareyya, il n'existe pas de coopérative d'encadrement technique et commercial ; les colons n'y reçoivent aucune aide financière, alors que les coûts de production dans ces nouvelles zones sont beaucoup plus élevés que dans les anciens périmètres. Aucune industrie de transformation des produits agricoles n'y a été installée.

L'encadrement social y fait encore plus défaut que dans les périmètres anciens, ce qui pose d'énormes problèmes d'adaptation pour les jeunes colons, pour moitié d'origine urbaine et habitués à un standard de vie plus élevé. Ce type de colons est beaucoup plus exigeant que les paysans, notamment en matière d'éducation, de santé et de logement.

En 1992, soit six ans après que les premiers diplômés eurent été installés dans les villages de Boustan II, seul le village-centre de El Houssein bénéficiait d'une école, d'un centre de santé et de quelques services. Dans les villages satellites de El Ghazzali, Mohamed Rifat et Ahmed Rami, seuls quelques bâtiments avaient été construits. Or, à El Ghazzali, 17 enfants étaient en âge d'être scolarisés ; certains devaient donc aller quotidiennement à El Houssein pour suivre leurs cours, tandis que d'autres recevaient sur place des cours donnés par des diplômés. Dans ce même village, un centre de santé a été inauguré en 1981, mais il ne fonctionne toujours pas par manque de médecins et de médicaments. Deux infirmiers y résident mais n'ont pas les moyens de travailler et les malades sont donc obligés de se rendre à Dilingat ou à Abou Taleb. Des locaux pour une pharmacie, un café et un centre téléphonique ont été construits au centre du village, mais restent désespérément vides. Le four à pain ne fonctionne pas, par manque de farine.

Face à une telle situation, nombreuses sont les épouses de diplômés qui refusent de vivre à Noubareyya et préfèrent la vie du Caire ou des grandes villes. Tant que rien ne sera fait pour rendre les conditions de vie meilleures, il sera difficile de fixer les colons.

La commercialisation des productions agricoles et leur transformation sont les domaines qui nécessitent le plus d'encadrement financier et technique. En 1992, aucun système de commercialisation adéquat, mis à part la petite coopérative d'El Ghazzali, ne permettait aux

1 MORCOSS Widdad S. : *art. cit.*, 1995, pp. 325-339.

2 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA BONIFICATION : *La nécessité de former les diplômés pour cultiver les nouvelles terres*. Mariout, 1989, p. 9.

diplômés de vendre leurs productions à des prix décents. Ils étaient de ce fait à la merci des gros commerçants du Caire et d'Alexandrie, et ce d'autant plus qu'ils n'avaient aucun moyen pour se tenir informés des cours pratiqués. De plus, l'individualisme qui règne chez les diplômés rend difficile toute organisation communautaire des ventes. Les responsables de la coopérative d'El Ghazzali sont très conscients de l'absence de leader dans cette nouvelle société et du manque d'intégration sociale des diplômés, tous éléments qui rendent difficile une organisation satisfaisante de la production et de la société.

e) Noubareyya : un périmètre "périphérique"

Noubareyya est éloigné des grands centres de consommation (Alexandrie se trouve à plus de 100 km et Le Caire à 160 km), contrairement à des périmètres tels que Tahrir (à moins de 50 km du Caire), Abis ou Mariout (pratiquement aux portes d'Alexandrie). Cependant, une fois que la route entre la zone du Boustan et l'autoroute sera construite, le marché de consommation, en lente formation, de la ville de Medinet Sadate sera accessible aux productions agricoles des diplômés. En effet si, actuellement, Noubareyya constitue un véritable front pionnier sur les marges ouest du delta, d'ici quelques années (si la population arrive à se fixer), le périmètre se trouvera structuré par un réseau de villes constitué de Medinet Sadate au sud, Borg el-Arab au nord et Medinet Noubareyya au centre. Le Boustan aura donc une localisation privilégiée par rapport à ces futurs centres de consommation. L'intégration de cette zone doit se réaliser par le peuplement concomitant des zones rurales et des villes. Mais tant que Noubareyya et Tahrir dépendront sur le plan administratif et économique du gouvernorat de la Béhéra (sous-développé par rapport au reste du delta), ces sous-régions auront bien du mal à s'intégrer au reste du pays.

Contrairement aux villages mixtes du Boustan I, dans lesquels vivent ensemble paysans et diplômés et où il existe un marché de main-d'œuvre agricole, dans la zone de Boustan II, habitée uniquement par des diplômés, les colons sont obligés de faire venir à grands frais des ouvriers agricoles du delta. La plupart des diplômés étant célibataires (ou vivant sans leurs épouses), ils dépendent étroitement de la main-d'œuvre salariée. Il est impossible aux paysans sans terre de s'installer au Boustan, l'État ne leur octroyant pas de logement. Mais, du coup, il n'y a pas de squatters, comme c'est le cas à Tahrir.

3 - Les terres bonifiées autour des lacs

a) Des projets dont la mise en place est complexe, car concernant des zones déjà habitées

Environ 417 870 feddans ont été bonifiés entre 1952 et 1991 autour des lacs du delta. Sur ce total, en 1991, 326 180 feddans étaient mis en culture et 91 690 étaient en cours de bonification. Autour du lac Borollos, dans le nord du delta (figure 31, p. 117), 235 510 feddans étaient bonifiés, dont 88 690 en cours d'aménagement. Autour du lac Manzala (figure 34, p. 120), à l'est du delta, 141 800 feddans étaient mis en culture et une large superficie était aménagée en bassins pour la pisciculture. Enfin, deux programmes de plus petite envergure, Abis et Bocelli, concernaient respectivement 15 230 et 25 330 feddans (figure 31, p. 117).

Si ces terres alluviales sont plus faciles à bonifier et à mettre en culture par les colons que ne le sont les terres désertiques, il n'empêche que, dans ces régions proches de lacs riches en poissons (des récits anciens vantent la richesse des gros villages installés au bord du lac), il existe une concurrence entre l'activité agricole et l'activité piscicole. La politique égyptienne a fait porter ses efforts plutôt en faveur de la première de ces activités ; de ce fait, dans certains cas, la bonification des terres n'a pas été acceptée par les populations de pêcheurs. Or, les deltas sont des milieux fragiles et les lacs périphériques jouent un rôle important ; leur assèchement systématique pourrait rompre l'équilibre écologique du delta du Nil.

La bonification des marges marécageuses, si elle est plus facile à mettre en œuvre sur le plan

technique que celle des terres désertiques, ne s'effectue pas dans les mêmes conditions démographiques, car elle touche des régions déjà habitées, même si faiblement. Du coup, sur plusieurs périmètres, les expériences de bonification se sont traduites par des conflits avec les habitants anciennement installés.

À cause de la médiocre rentabilité de leurs sols salins, les terres de ce type de périmètres ne supportent que de faibles densités de population. Agriculture et pisciculture ne peuvent être menées de pair en un même lieu. La bonification risque de faire perdre aux pêcheurs leur emploi, alors qu'ils ne sont pas très enclins à travailler la terre. Ainsi beaucoup de terres bonifiées ne sont-elles pas cultivées. À Cheikh Hamam, par exemple, au bord du lac de Manzala, seulement 20 % des terres asséchées sont utilisées pour l'agriculture, car les habitants estiment que cette activité n'est pas rentable et l'eau insuffisante. Pour cultiver ces terres salines, il faut en effet un large volume d'eau pour le lessivage. Près de Damiette, 9 000 hectares du lac Manzala avaient été asséchés. Mais, n'étant pas préparés à pratiquer l'agriculture, les pêcheurs ont creusé ces terres pour y aménager des bassins piscicoles¹.

La bonification d'un hectare de lac coûte environ (en 1987) 27 000 £E. Il faut attendre huit ans pour que la terre procure des revenus équivalents à ceux de la pêche (la pisciculture fournit environ 1 400 £E par hectare). Ceci prouve que le projet n'est pas économiquement viable pour les pêcheurs.

b) Quelques expériences

◆ El Bocelli

Ce périmètre de 25 330 feddans a été bonifié après assèchement d'une partie du lac d'Adkou au nord-ouest du delta.

Le programme de bonification a été conduit en plusieurs étapes par l'État. Une partie a été bonifiée par le Ministère de l'Agriculture pour construire une ferme d'État de 500 feddans. Auparavant, le terrain appartenait à l'Armée qui y avait installé un aéroport, non utilisé depuis 20 ans.

La bonification s'effectue tout d'abord par l'aplanissement des terres que l'on lessive ensuite. Puis, durant deux ou trois ans, on plante du bersim pour enrichir la terre. La terre y est limoneuse, contrairement aux zones plus septentrionales où elle est presque totalement sableuse et ne peut porter que des palmiers. Le principal accès à l'eau d'irrigation s'effectue par un canal, le canal El Rachideyya, qui s'embranché sur le Nil à Edfina. À la hauteur de Bocelli, ses eaux sont mélangées avec les eaux de drainage d'un grand canal qui se jette dans le lac d'Adkou, car les eaux d'irrigation sont insuffisantes. À cet endroit, une pompe permet d'exhausser de trois mètres les eaux du drain pour les jeter dans le canal d'irrigation. Des *esbahs* de petite taille abritent les familles des anciens ouvriers qui travaillaient dans le domaine d'Edfina. La plupart des maisons sont construites en briques.

◆ Les programmes de bonification autour du lac Borollos

Ces programmes couvrent 250 000 feddans. En général, les nouvelles terres y ont été distribuées à de petits paysans, comme c'est le cas à Chafir Chehab el-Din, où 16 500 feddans ont été bonifiés. À El Hamoul, en revanche, il a été décidé de développer la culture de la betterave sucrière sur 80 000 feddans, dans le cadre d'un programme de "coopération" franco-égyptien, et d'installer une grande sucrerie.

1 IBRAHIM Fouad N. : *op. cit.*, 1988, pp. 347-363.

III - LES DIFFÉRENTS TYPES DE COLONS ET LEURS CAPACITÉS À S'ADAPTER AUX NOUVELLES TERRES

Dans les périmètres bonifiés depuis vingt ou trente ans, des réseaux de commercialisation, d'échanges ou financiers ont pu parvenir à s'établir et les villages sont parvenus à s'intégrer plus ou moins dans l'économie régionale. Des petites entreprises de transports ou de services ainsi que de commerces se sont développés. Les colons ont acquis une expérience de la vie collective dans les nouvelles communautés ; de nouveaux pouvoirs ont émergé et des associations ont été créées. Dans ces anciens périmètres, la population est en outre nettement diversifiée du fait des vagues successives de colons qui s'y sont installées au gré des changements de politique de l'État : paysans sans terre, ouvriers des grandes fermes, gros propriétaires, ingénieurs agronomes et, enfin, diplômés. Les différences sociales au sein de ces micro-sociétés ont favorisé l'intégration et les échanges de main-d'œuvre, de savoir-faire et de capitaux entre les différents types de colons. Des notables ont émergé au sein des catégories sociales les plus riches ou les plus instruites, gros paysans et fonctionnaires.

Dans la nouvelle société de Noubareyya par contre, personne n'est en mesure de prendre en mains les problèmes de ces nouvelles communautés. Aucune institution n'a été installée par l'État, excepté les coopératives dont le rôle se limite à la vente d'intrants aux prix du marché libre et à servir de relais pour faire appliquer les directives du Ministère de l'Agriculture. De plus, la communauté des diplômés est trop homogène pour qu'il puisse s'opérer un processus d'intégration sociale ou économique au sein des villages. Les diplômés sont en fait très individualistes, ils pratiquent peu l'entraide et entrent plutôt en compétition les uns avec les autres "pour sortir du troupeau" ; il est difficile, dans ces conditions, que des leaders puissent émerger. Les diplômés n'ont pas l'impression de faire partie d'une communauté, comme c'est le cas dans les villages traditionnels. Ils essayent dans la plupart des cas de s'en sortir tout seuls ; au mieux, ils recherchent l'aide de leur famille, car cela est moins risqué que de s'engager avec des gens qu'ils ne connaissent pas ou avec lesquels ils n'ont aucun lien familial ou de voisinage. Il s'est ainsi constitué une société fermée dont les membres ont tendance, en période de crise, à se refermer sur eux-mêmes plutôt qu'à se serrer les coudes¹.

Leur difficulté à s'organiser tient aussi au fait qu'ils ont été habitués à tout attendre de l'État qui les a installés sur ces nouvelles terres ; rares sont ceux qui prennent des initiatives. Toutes les enquêtes effectuées à Noubareyya auprès des diplômés montrent la force des revendications, pour ne pas dire récriminations, envers l'État. Selon eux, le mauvais fonctionnement de ces périmètres lui incombe. Aucun diplômé enquêté ne paraît mettre en cause l'inexpérience ou le manque d'organisation des colons².

A - Les petites et moyennes exploitations

Ce sont les fonctionnaires et les diplômés qui éprouvent le plus de difficultés d'adaptation, car même s'ils ont franchi le pas pour travailler la terre, ils n'ont pas les mêmes valeurs ni la même patience que les paysans pour la faire produire. Leur bagage technique et culturel aurait pu leur permettre d'exercer une autre activité ; ils ne vivent pas très bien le fait de se retrouver au milieu des paysans dans le désert ou les contrées marécageuses.

1 - Les paysans : les colons les plus aptes à produire

Ce sont les paysans qui, comme colons, reçoivent le moins de terre : 5 feddans en moyenne.

1 Entretien (novembre 1992) avec Mohamed MAWAB, responsable de la coopérative de commercialisation du village de El Ghazzali.

2 EL GHANAM Ashraf Ragab Mohamed : *Les moyens de réussite des diplômés sur les terres nouvelles de Noubareyya*. Magister, Université d'Alexandrie, Département des Sciences Agronomiques.

Même si les résultats attendus ne sont pas toujours atteints, ces colons ont toujours l'espoir de faire produire leur terre un jour, fussent-ils attendre de longues années. Ils savent qu'il faut de la patience et le simple fait (surtout pour d'anciens paysans sans terre) de posséder de la terre, même de mauvaise qualité, les réjouit. Par chaque bouche s'exprime le même espoir que ces terres produisent pour les enfants, pour leur assurer un avenir. Ces paysans sont les colons les plus tenaces et les plus courageux, car ils savent qu'en dehors de la terre, ils n'ont point de salut. Quand ils pensent aux ouvriers agricoles ou petits journaliers restés sans terre au village, ils s'estiment favorisés, estimant qu'ils ont, eux, un avenir. Ils rencontrent cependant de nombreux problèmes techniques : ne connaissant pas les terres légères ou salines, ils ont tendance à les cultiver comme celles de leur village.

Les paysans cultivent une part importante de leurs terres pour l'autoconsommation familiale, contrairement aux diplômés ou aux anciens employés des fermes qui cherchent plutôt à développer les cultures de rente.

a) Les petits exploitants de Noubareyya

◆ Dessouki

Originaire de Belqas, district du nord du delta, Dessouki est installé à Taoufik el-Hakim, petit village de 96 familles, depuis mars 1986. Il a 40 ans et une famille de 6 enfants. Son fils aîné, âgé de 21 ans, n'a pas longtemps fréquenté l'école et l'aide sur l'exploitation.

Dans son village, il était épiciier. Il est parti ensuite dans le Golfe, un an et demi en Arabie Saoudite, puis sept mois en Jordanie, comme ouvrier agricole. C'est là-bas qu'il a appris à connaître les plantes fourragères comme la luzerne.

Bien que vivant assez bien de son commerce, il a fait, en 1985, une demande pour acheter de la terre, pensant que la terre était le meilleur investissement pour l'avenir de ses enfants. Étant analphabète, il n'a reçu qu'une parcelle de 5 feddans et une petite habitation de deux pièces.

Les premières années de mise en culture de terres désertiques demandent beaucoup d'investissements. L'État installe les infrastructures d'irrigation et nivelle la terre, tout le reste est à la charge du colon. Pour faire face à ces nombreux frais (renouvellement de la terre, celui-ci ayant été mal fait ; agrandissement de la maison) et comme il n'avait pas eu droit à des crédits de la part de l'État, il a dépensé toutes les économies qu'il avait réalisées dans le Golfe ainsi que l'argent tiré de la vente de sa boutique.

En septembre 1988, il ne cultivait pas encore toutes ses parcelles, car il lui manquait de l'argent pour préparer les sols. Ses deux têtes de bétail sont mal alimentées, du fait des rendements insuffisants de son exploitation. Le lait qu'elles produisent suffit à peine à nourrir la famille. Le bersim monte mal, tandis que la luzerne demande beaucoup d'engrais, ce qui coûte cher. Les cultures pratiquées sont destinées à la fois à l'autoconsommation (blé, orge, légumes et fourrages) et à la vente (graines de pastèques et petits pois). Ces dernières cultures subissent des cours et des rendements très fluctuants, ce qui peut faire varier les bénéfices de Dessouki du simple au triple, accentuant par là-même la fragilité de son exploitation.

Même si l'exploitation de ses terres lui coûte pour l'instant plus qu'elle ne lui rapporte, Dessouki a confiance en l'avenir et pense que s'il cultive bien, son exploitation deviendra bénéficiaire. Selon lui, ce qui fait le plus défaut, c'est un bon encadrement de la production (crédits, aides à la commercialisation, etc.).

◆ Abdel Hamid

Originaire de Abou el-Matamir, district limitrophe de Noubareyya, Abdel Hamid s'est installé sur les terres nouvelles en 1986 avec son épouse et sa petite fille. Ses frères exploitent 4 feddans au village d'origine, ce qui ne suffit pas pour nourrir la famille élargie. Il a donc pris en son nom 5 feddans de terres désertiques qu'il cultive avec l'aide de ses frères quand ceux-ci peuvent se déplacer. Il a aussi pu ramener de son village une bufflesse et son veau.

Son adaptation aux conditions de vie et de production de Noubareyya s'effectue sans problème, du fait de la proximité du village d'origine. Pour couvrir les frais de production des premières années, il utilise les bénéfices de la terre d'Abou el-Matamir.

b) Les exploitants de Mariout

◆ Mohamed

Le père de Mohamed, originaire d'un village du nord du delta, était ouvrier dans une usine textile d'Alexandrie. Il s'est installé à Mariout avec sa famille en 1973 et a bénéficié de 3 feddans qu'il loue pour 30 ans, à l'État, à 40 £E le feddan par an.

Le père, aidé de ses enfants, a construit lui-même leur maison.

Le père étant mort, la famille est composée de la mère et de quatre fils, dont deux sont mariés et ont des enfants. Ces derniers travaillent comme journaliers dans la région, car la terre n'offre pas suffisamment de travail. Le jeune fils de 15 ans (Mohamed) est très peu allé à l'école et travaille à plein temps sur l'exploitation.

Les terres de Mariout sont de bien meilleure qualité que celles des autres zones bonifiées et donnent des rendements satisfaisants pour toutes les cultures traditionnelles.

N'étant pas tenu aux rotations obligatoires, Mohamed pratique le maraîchage (tomates, melons, aubergines et courgettes) sur plus de la moitié de son exploitation, le reste étant cultivé en blé pour l'autoconsommation ou en fourrage pour les trois bovins que la famille élève. Les productions sont vendues à des organismes d'Alexandrie (à 40 km de Mariout). Parallèlement, ils engraisent des veaux.

Les caractéristiques de cette exploitation ressemblent beaucoup à celles que l'on rencontre sur les vieilles terres du nord du delta. À l'écart des villes et éloignée des services, elle reste confinée dans l'agriculture et les enfants ne sont guère scolarisés. Ils n'ont donc d'autre avenir que l'agriculture.

◆ El Charqawi

Originaire de Qena en Haute Égypte, Charqawi, exploitant de 58 ans, vivait près de Suez avant de s'installer à Mariout. Comme de nombreux habitants du Canal, il s'est installé sur les terres nouvelles à la suite de la guerre de 1967. Il était commerçant en fruits et légumes à Suez et gagnait bien sa vie.

Son fils (médecin à Alexandrie) et lui louent 11,5 feddans à l'État. Ses enfants étant tous éduqués, il ne travaille qu'avec l'aide de journaliers. Il s'adonne principalement à l'élevage (14 veaux pour l'embouche et 8 bufflons et vaches pour le lait) et au maraîchage.

Charqawi fait partie des colons qui ont pu agrandir leur exploitation au moment de la décollectivisation des fermes d'État.

c) Un exploitant d'Abis

Le père, arrivé à Abis il y a 25 ans, était originaire de la Ménoufeyya. La famille compte 10 personnes, toutes travaillant sur l'exploitation. Le fils aîné gère l'exploitation, le père étant âgé. Les autres enfants sont scolarisés.

Le gouvernement leur a octroyé 5 feddans qu'ils louent 300 £E par an sur 30 ans ; mais il faut ajouter un feddan, acheté à 15 000 £E.

Comme à Mariout, il n'y a pas de rotations obligatoires, excepté sur un feddan qu'il faut cultiver en riz chaque année et dont il faut vendre la moitié de la production à l'État. L'exploitation produit à la fois des céréales pour la consommation familiale, du fourrage pour les trois bovins et des légumes comme culture de rente. Les rendements ne sont pas très bons, du fait de la forte salinité des terres, mais suffisent à faire vivre toute la famille.

2 - Les techniciens et spécialistes de l'agriculture : les plus aptes à moderniser l'agriculture

L'attribution de terres bonifiées aux ingénieurs agronomes a commencé vers 1939, lorsque le gouvernement décida de leur distribuer des terres du nord du delta. Avec l'avènement de la Révolution, 14 000 feddans furent distribués à 380 diplômés par lots de 30 à 40 feddans chacun.

Après 1970, 100 000 feddans à Tahrir-Sud et à Mariout leur furent encore attribués et, sur les 19 700 feddans redistribués à El Nahda (sur un total de 30 000), 1 200 le furent à des diplômés. Les années 1976-77 correspondirent à la période de déstructuration des fermes d'État : une partie de leurs terres fut attribuée aux ingénieurs agronomes travaillant sur ces

grandes exploitations.

Cette tentative pour augmenter la rentabilité des terres nouvelles en les attribuant à des techniciens correspondait aux objectifs de Nasser de faire émerger une nouvelle société dans le désert en créant des modèles de réussite qui serviraient ensuite d'exemples aux paysans. Ces techniciens-colons étaient triés sur le volet et devaient avoir au mois cinq ans d'expérience professionnelle dans l'agriculture. Avec le ralentissement de l'embauche dans la fonction publique, ce système était susceptible de remporter un grand succès.

À Bagdad (Tahrir-Sud), au moment du démantèlement des fermes d'État en 1984, de nombreux employés de la Compagnie de Tahrir ont reçu des terres, par lots de 8 à 20 feddans.

3 - La nouvelle vague de colons : les diplômés

a) Une expérience pour réduire le chômage des jeunes diplômés

En 1981 commence une seconde vague d'installation des diplômés, mais sur des bases différentes des expériences précédentes. On ne privilégie plus uniquement les diplômés des écoles d'agriculture ; toutes les spécialisations sont retenues, car le chômage touche gravement toutes les catégories d'étudiants. Ainsi, en 1981, sur 505 diplômés immigrés dans la région de Mariout et de Tahrir-Nord, 75 % seulement étaient issus des écoles d'agriculture¹. Pour installer un maximum de demandeurs, on réduisit la superficie allouée à 10 feddans.

À Tahrir-Sud, 28 000 feddans furent distribués en 1985².

En 1987, le problème du chômage des diplômés devenant de plus en plus sérieux, l'État, pour toucher encore plus de jeunes, diminua une nouvelle fois la superficie des terres à attribuer à chacun, la baissant à 6 feddans pour les universitaires et à 5 feddans pour les élèves sortant du secondaire. Les agronomes-colons ne constituent désormais plus que 45 % des effectifs. Ce sont en général les diplômés des Universités qui reçoivent des parcelles de terres, car le gouvernement estime que les diplômés du secondaire sont aptes à s'insérer dans le marché du travail informel. Les universitaires sont en outre beaucoup plus revendicatifs et ils constituent un risque social et politique pour l'État s'ils restent trop longtemps au chômage³.

Le nombre de demandes d'installation provenant des diplômés a atteint 202 000 (total cumulé) entre 1987 et 1990, ce qui correspond approximativement à 17,1 % du total des diplômés au chômage. Parmi ces candidats, seuls 16,6 % ont été retenus, soit 33 687⁴.

Depuis 1988, la distribution de terres nouvelles aux paysans est stoppée pour favoriser les diplômés.

b) Les problèmes d'adaptation

En 1990, seuls 60 % des diplômés qui ont reçu de la terre ont vraiment cultivé leur exploitation. Cela s'explique par des conditions de vie difficiles sur les périmètres, un mauvais encadrement social et technique, le manque d'expérience du travail de la terre, la difficulté à s'organiser pour exploiter des superficies relativement grandes (pour de l'irrigué), l'absence de "foi" en la terre, élément pourtant essentiel — selon Mustafa al-Gabali⁵ — pour pouvoir devenir agriculteur.

Pour réussir à rentabiliser ces terres marginales, des diplômés ont dû créer eux-mêmes les services manquants⁶.

1 BIKRY N. : *Analyse économique comparée des problèmes socio-économiques rencontrés par les diplômés dans les terres bonifiées*. Magistère (non publié), 1988, p. 68. Cité par MORCOSS Widdad S., *art. cit.*, 1995, pp. 325-339.

2 *El Gounhouria*, numéro du 19 septembre 1986 : "La terre agricole est destinée à qui ? Des jeunes désireux ?"

3 MORCOSS Widdad S. : *art. cit.*, 1995, pp. 325-339.

4 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE : données non publiées, tirées de MORCOSS Widdad S., *art. cit.*, 1995, pp. 325-339.

5 AL-GABALI Mustafa : *Les terres nouvelles : objectifs et réalités*. Dossier in *Al Ahram al-Iqtisadi*, n° 860 du 8 juillet 1985, pp. 48-49.

6 *Ibid.*, p. 48.

Les diplômés ont tendance à réclamer à l'État, beaucoup plus fréquemment que les autres colons, des capitaux pour s'installer. Certains, par manque d'argent, refusent même de payer les annuités. «*Ils représentent un élément de troubles sur les terres nouvelles, car ils ont sans cesse des revendications auprès de l'État*»¹.

L'administration estime que la part des diplômés de Noubareyya ayant quitté leurs terres après installation atteint 75 %². Ces défections correspondent à trois types de colons :

- Ceux qui, avant de recevoir leurs terres, avaient un travail en ville dans le secteur privé et ne comptaient pas l'abandonner. Ils cherchent en général à vendre leurs terres à des prix bien plus élevés que ceux d'acquisition ; des terres achetées 1 000 £E le feddan à l'État parviennent à être revendues 15 000 £E.

- Ceux qui ont pris la terre avec l'intention de la cultiver mais ont été effrayés par l'étendue de la tâche à accomplir ou se sont rendus compte qu'ils n'avaient pas assez de capital pour en pratiquer correctement l'exploitation. Certains sont partis dans les pays du Golfe pour amasser les sommes nécessaires pour faire fonctionner leur exploitation, mais ils se sont transformés rapidement en propriétaires absentéistes.

- Ceux qui ont adopté un modèle de migrations saisonnières. Ils passent l'été (période de pointe du travail) sur leur exploitation et regagnent leur lieu de résidence l'hiver ; là, ils essaient de trouver des emplois temporaires.

c) La fragilité financière des exploitations

Il faut plusieurs années avant que les terres désertiques ne parviennent à produire suffisamment pour dégager des bénéfices. En attendant, les diplômés sont obligés de consommer leurs fonds propres (économies, ressources procurées par un emploi secondaire ou aide de la famille) pour se nourrir et pour mettre les terres en culture. Aucune structure bancaire et de crédit n'existe sur les sites. Les diplômés n'étant pas détenteurs de leurs terres, ils n'offrent aucune garantie aux banques pour souscrire des emprunts.

Le problème de Noubareyya est que non seulement les terres ont des rendements très faibles durant les premières années, mais aussi que les diplômés ont du mal à commercialiser leurs récoltes dans de bonnes conditions.

Après des problèmes de mévente des arachides à l'automne 1992, beaucoup de diplômés se sont retrouvés sans ressources et sans fonds pour investir pour la campagne agricole d'hiver. De même, à l'hiver 1990, seuls 15 % des diplômés de El Ghazzali ont continué à résider dans le village suite à la mévente des pastèques à graine. À l'hiver 1991, plus de 28 % de la SAU ne fut pas cultivée. À l'hiver 1992, on peut supposer que le taux de défection a été encore plus élevé et que nombreux ont été les diplômés à passer la mauvaise saison en ville pour gagner de l'argent. La résidence à temps partiel sur l'exploitation rend difficile toute amélioration des rendements. Certains colons viennent de la ville une fois par semaine à Noubareyya pour irriguer ou contrôler le travail effectué par les ouvriers. Les terres ne sont pas bien entretenues ou irriguées et il leur est impossible d'intensifier la production en cultivant sous serre. Ces colons préfèrent faire de la monoculture, plus facile à conduire. C'est un véritable cercle vicieux qui s'instaure : le manque d'argent pour investir dans la terre pousse les diplômés à travailler en ville ; cela empêche les diplômés-colons de travailler leurs terres de façon adéquate. Par ailleurs, une part non négligeable de leurs terres (en 1991, 15 à 20 % des parcelles d'El Ghazzali) est cultivée en fermage au prix de 600 à 1 000 £E l'année³ ce qui est une autre conséquence de la non-résidence fréquente des diplômés sur le périmètre.

1 AL-GABALI Mustafa : Évaluation de l'expérience égyptienne de bonification des terres. *Égypte Contemporaine*, n° 400, Société Égyptienne d'Économie Politique, de Statistiques et de Législation, Le Caire, avril 1985, pp. 41-69 (en arabe). Cité par MORCOSS Widdad S., *art. cit.*, 1995, pp. 325-339.

2 MORCOSS Widdad S. : *art. cit.*, 1995, pp. 325-339.

3 COSTA Pierre : *Boustan II, quels résultats après trois ans de culture dans le désert ?* Rapport AFDI, juin 1991.

Ceux qui résident de façon permanente sur le site ont soit des appuis familiaux, soit des économies et peuvent investir et intensifier leur production. En général, ils sont mariés, ce qui facilite leur fixation.

Par ailleurs, le manque d'argent pousse les colons à privilégier des cultures dont les coûts de production sont modérés, comme le blé en hiver ; mais ce sont aussi celles qui donnent les moins bons rendements et procurent les revenus les plus médiocres.

d) Le manque d'expérience dans la gestion des domaines agricoles

En 1989, une étude effectuée par le Ministère de l'Agriculture et de la Bonification à partir d'enquêtes à Noubareyya (Bangar el-Suker, Boustan, Noubareyya-Ouest, Mariout-Nord) a interrogé 5 % des diplômés installés sur «*les nécessités de formation des diplômés pour cultiver les nouvelles terres*». Elle a confirmé les handicaps en matière agricole des colons du Boustan : les diplômés ont peu de connaissances dans le domaine des cultures non traditionnelles, des nouvelles techniques de cultures, de l'élevage et du traitement des parasites et des mauvaises herbes. Ce sont pourtant les domaines qui nécessitent le plus de connaissances pour cultiver ces terres désertiques.

Malgré leur manque de connaissances en agronomie, les diplômés se sont pris pour des investisseurs capitalistes et non pas pour des paysans, qu'ils estiment retardataires. Plus ouverts aux techniques agricoles modernes que ces derniers, ils ont cru qu'il suffisait de moderniser l'agriculture pour faire produire des terres désertiques. C'est avec cet esprit qu'ils se sont tous lancés dans les cultures de rente, dont la marge bénéficiaire est théoriquement la plus élevée : arachides, pastèques à graine, légumes (petits pois ou oignons) et fruits, pensant qu'ils en tireraient beaucoup de bénéfices.

Ainsi, certains diplômés ont investi dans des projets coûteux sans être en mesure de contrôler la production en amont et en aval. Ceux qui se sont lancés dans l'élevage n'arrivent pas à vendre leur lait, car il n'existe aucune structure de transformation ou de conditionnement, et beaucoup doivent liquider leur bétail. D'autres font des expériences dans le maraîchage ou les vergers sans pour cela obtenir de bons résultats. En cours de route, les diplômés se rendent parfois compte que les investissements nécessaires à l'élevage ou à la culture des fruits sont bien supérieurs à ceux qu'ils avaient prévus et que, de ce fait, ils ne peuvent pas donner à la terre la quantité et la variété d'intrants dont elle aurait besoin. Nombreux sont les vergers dont les arbres poussent mal du fait d'un mauvais arrosage, du manque d'engrais ou du manque d'entretien.

Sans encadrement technique, sans irrigation régulière et sans aide au financement, il semble improbable que les diplômés réussissent à rentabiliser leurs terres.

e) Expérience de deux jeunes diplômés

◆ Saïd

Ingénieur titulaire d'un BTS de mécanique, Saïd est originaire du Caire. Il a reçu 10 feddans ainsi qu'une formation de quelques mois pour se préparer au travail agricole.

Sans son père, il ne pourrait faire face au travail et aux dépenses de l'exploitation ; il devait recevoir de l'État un prêt de 1 000 £E par feddan, mais ne l'a pas reçu. Son père, à la retraite (ancien professeur de mathématiques), vient trois semaines par mois pour travailler avec son fils. Sa famille est restée au Caire.

Le père et le fils arrivent à cultiver les 10 feddans et embauchent de nombreux journaliers qui viennent quotidiennement du delta. Mais, paradoxalement, la superficie dont ils disposent leur crée des difficultés, en particulier pour écouler leur production. En 1988, les autorités les avaient poussés à cultiver 2 feddans de tournesol en leur assurant qu'elles s'occuperaient de la commercialisation, ce qu'elles n'ont pas fait... Ils espèrent cependant acheter du bétail par l'intermédiaire de la coopérative.

◆ Mohamed

Originaire d'une famille de la petite bourgeoisie cairote, Mohamed a préféré quitter la vie trépidante et stressante du Caire pour s'installer sur les nouvelles terres. Son diplôme de comptable n'avait réussi jusqu'alors qu'à lui procurer des emplois temporaires dans des restaurants. Il cherchait plus de stabilité, voulait monter un projet à long terme et fonder une famille. En 1988, il réussit à obtenir 5 feddans dans le village de El Ghazzali. Son frère obtint la même chose, mais il a préféré rester au Caire pour poursuivre ses études et lui a donc laissé ses parcelles en métayage.

Mohamed se marie alors avec une cousine originaire de son village du delta et s'installe sur ses terres, sans avoir aucune expérience en agriculture. Il a tout appris dans les livres. Il a été à l'origine de plusieurs initiatives, notamment d'une coopérative de commercialisation de fruits et légumes. Il a planté la moitié de ses terres et de celles de son frère avec des arbres fruitiers et il cultive l'autre en cultures vivrières et cultures de rente. Il nourrit deux vaches avec un feddan de luzerne et un autre de bersim. Il passe toutefois une grande partie de son temps à s'occuper de la coopérative de commercialisation, à contacter des commerçants ou d'autres diplômés. Il voudrait monter une laiterie pour favoriser le développement de l'élevage dans cette région isolée, mais se heurte à de nombreux problèmes financiers, agronomiques, mais surtout sociaux. En effet, les colons ne sont pas très motivés par les organismes coopératifs.

Après quatre années passées à Noubareyya, Mohamed dépend toujours de sa famille pour financer son exploitation et se nourrir. Il souffre aussi du manque de main-d'œuvre, ses deux enfants étant en bas-âge et donc trop jeunes pour l'aider. Sa femme l'aide toutefois pour l'élevage de ses deux vaches. À la fin de 1992, il a décidé d'abandonner ses activités de président de la coopérative de commercialisation, démoralisé par les faibles retombées de cette structure, le manque d'entraide entre diplômés, le refus de l'État de les aider et surtout par l'investissement en temps qu'il doit lui consacrer au détriment de sa famille et de ses terres.

f) Expérience d'un ancien fonctionnaire : Allam (45 ans)

Originaire de Qwesna (Ménoufeyya), Allam était fonctionnaire à un échelon assez élevé, emploi qu'il cumulait avec sa fonction de *cheikh*. En 1985, il fit une demande pour acheter de la terre à Noubareyya, ce qui fut accepté, mais entre temps il avait changé d'idée. Il n'a pas pu revenir sur sa décision, car on lui avait supprimé son emploi. Il regrette amèrement d'être venu s'installer à Noubareyya, pas tant pour le travail car il est d'origine paysanne, qu'à cause des conditions de vie. Il a l'impression de s'être "fait sérieusement avoir"...

Il est installé depuis 1986 à Noubareyya et vit seul au village, sa famille étant restée à Qwesna, car les écoles ne sont pas encore construites. Par ailleurs, la maison de deux pièces attribuée à chaque colon est trop petite pour loger sa famille. Il a commencé à construire cinq pièces supplémentaires. Son frère, professeur d'anglais, vient l'aider pendant les vacances et sa mère vient s'occuper de lui de temps en temps. Son isolement lui est difficilement supportable.

Les conditions de vie dans le village, très éloignées de ses habitudes urbaines, ne le satisfont pas du tout : aucun commerce, aucun café, aucune infrastructure sociale. Seuls quelques petits commerçants ambulants passent de temps en temps. Par ailleurs, ce village de 600 familles est composé pour moitié de familles bédouines, ce qui rend difficiles les relations entre colons.

Étant fonctionnaire, il a eu droit à 10 feddans de terre qu'il a du mal à cultiver tout seul. Il ne possède pas de bétail, car il ne dispose pas des moyens d'en acheter. Il a essayé, sans résultats, de cultiver du maïs.

B - Les grandes exploitations

1 - Les grandes exploitations capitalistes : des expériences non rentables

Avec l'avènement de Sadate, de nombreuses fermes d'État déficitaires ont été démantelées et leurs terres attribuées à de grandes sociétés étrangères ou égyptiennes qui étaient censées être plus à même d'investir, de bénéficier d'économies d'échelle, de moderniser et de rationaliser

l'agriculture. De plus, ces exploitations pouvaient se spécialiser dans des cultures de rente comme le maraîchage et la production fruitière, cultures qui supportent les sols sableux, peuvent être exportées et apporter des devises au pays.

On concéda à des *joint-ventures* d'agro-alimentaire de grands blocs de terres, tel ce contrat d'association égypto-américain signé en 1977 en vue de la réalisation d'un verger de citronniers couvrant 12 500 feddans à Noubareyya-Ouest ou ce contrat franco-égyptien qui prévoyait la réalisation, près de Mansoura, sur les terres marécageuses du nord du delta, d'un complexe sucrier vaste de 45 000 feddans¹. D'autres projets intéressèrent plus particulièrement les capitalistes saoudiens et koweïtiens.

La liquidation des terres des fermes d'État ne se fit pas au hasard, dans la mesure où les acheteurs eurent la possibilité de choisir les exploitations au vu de leurs résultats comptables, dans la mesure aussi où, optant pour la mécanisation, ils renvoyèrent une partie du personnel en ne gardant que les travailleurs les plus qualifiés. Les terres les mieux dotées en infrastructures (coupe-vent, infrastructures routières et de drainage...) furent vendues à des prix ne couvrant même pas les premiers investissements, évalués à plus de 600 £E par feddan.

Cependant, la faible rentabilité de ces terres, bien qu'achetées à un prix symbolique, n'a pas poussé les entreprises capitalistes à beaucoup y investir et à rationaliser la production. Souvent, elles n'ont même pas exécuté leurs programmes initiaux : à Tahrir, la majeure partie des projets a échoué et la terre est restée en friche.

Certaines sociétés se sont lancées dans l'élevage avec production fourragère. Mais, du fait du manque de terres pour la production fourragère (les étables modernes des fermes d'État ne furent pas vendues, pas plus que les terres sur lesquelles elles appuyaient leur activité), ces grandes fermes d'élevage sont sous-utilisées. On trouve, par exemple à Tahrir-Sud, une ferme d'une capacité de 5 000 têtes qui ne tourne même pas à 30 % de sa capacité (1 700 têtes) et qui exploite seulement 5 000 feddans de terre².

D'autres sociétés pratiquent la corruption et louent à la Compagnie de Tahrir, à des prix modiques (27 £E le feddan), des terres qu'elles relouent ensuite à 350 £E comme pâturages.

Des sociétés déficitaires sont revenues à leurs objectifs premiers, à savoir bonifier la terre avant de la revendre en petits lots à des sociétés privées, autochtones comme étrangères, plus intéressées par une rentabilisation rapide de leurs investissements que par le développement agricole³.

2 - Les grands exploitants absentéistes

Les grands exploitants privés sont en général des propriétaires absentéistes. Ils vivent en ville, à Alexandrie ou au Caire, et font cultiver leurs terres par des ouvriers agricoles. Ils cultivent souvent des arbres fruitiers (pommiers) ou la vigne, car ces cultures demandent peu d'entretien. Certains pratiquent le métayage "par moitié", ce qui ne permet pas aux locataires de dégager suffisamment de surplus sur ces terres peu rentables. Il en résulte une mauvaise gestion des terres et une faible efficacité du travail de la part d'ouvriers agricoles qui arrivent à peine à renouveler leur force de travail.

L'achat de terre par des non-paysans a été souvent perçu par les acquéreurs comme un investissement à long terme, ce qui explique pourquoi beaucoup de propriétaires ne cultivent pas leurs terres et attendent qu'elles prennent de la plus-value. À Tahrir-Nord, on voit beaucoup

1 HOPKINS Nicholas S. : *op. cit.*, 1988, pp. 9-10.

2 *El Goumhouria* : numéro du 16 septembre 1986.

3 Au début des opérations de bonification des terres dans le delta du Nil, les sociétés chargées de les mettre en valeur ne faisaient que les travaux de bonification, puis vendaient les terres par lots à des particuliers : c'est cela que l'on peut appeler leurs objectifs premiers. Mais, par la suite, pendant la période nassérienne, ces sociétés de bonification ont été transformées en sociétés de développement agricole : ceci constitue alors un objectif second.

de parcelles non cultivées. Il existe cependant des propriétaires vivant en ville qui arrivent à exploiter leurs terres directement, tel cet employé d'Alexandrie qui a investi ses économies réalisées en Arabie Saoudite dans l'achat de 20 feddans. Tous les deux jours, il prend le bus pour effectuer les 100 km aller et retour qui séparent son exploitation de son domicile. Il fait cultiver ses terres par des ouvriers agricoles qu'il dit devoir surveiller régulièrement pour que le travail soit bien exécuté.

3 - Les fermes d'État

Les fermes d'État ont en général produit à perte, à cause de leur lourdeur administrative, du désengagement d'ouvriers mal payés ou de la mauvaise gestion, alors qu'elles avaient été créées pour rationaliser la production. Le choix par l'État du modèle de la grande exploitation reposait en partie sur le constat que les terres les moins fertiles seraient difficilement exploitables par les petits exploitants. La ferme d'État était censée devenir un exemple de modernisation de l'agriculture, appelé à servir de référent aux petits exploitants cultivant encore de façon traditionnelle.

Sous la Présidence d'Anouar El Sadate, de nombreuses fermes d'État ont été démantelées, mais toutes n'ont cependant pas disparu. Plusieurs subsistent dans le nord-ouest du delta. Leur survie s'explique par le fait que le Ministère de l'Agriculture veut encore contrôler une partie de la production des terres désertiques.

Une des déficiences de ces exploitations est le manque de main-d'œuvre. Elles sont incapables financièrement d'installer les infrastructures sociales nécessaires pour retenir la main-d'œuvre de façon permanente. La rotation des employés est très importante, ce qui pose des problèmes pour leur gestion. Certaines fermes ont cherché à résoudre cette difficulté par la mécanisation des tâches culturales, mais l'absence de bons techniciens pour entretenir et utiliser les machines crée de nouveaux goulots d'étranglement : la moitié du parc-machines n'est pas utilisée¹. Les coûts très élevés de production, alliés aux prix très bas d'achat des produits agricoles par le gouvernement, ont entraîné la faillite de la plupart de ces exploitations.

IV - L'IMPACT DÉMOGRAPHIQUE DES PROJETS DE BONIFICATION

S'il est possible d'évaluer l'importance des terres mises en culture à l'aide des images satellite, il est difficile de mesurer les mouvements migratoires qui s'effectuent en direction des nouvelles zones de colonisation. Ainsi, la lecture de certains travaux permet de connaître le nombre de colons ayant reçu des terres à une date donnée, mais pas celui des ouvriers ou des journaliers qui y travaillent. Beaucoup d'études ont été menées pendant les années 60 et 70 et donnent des chiffres par région. L'ouvrage *L'Égypte et le Haut Barrage d'Assouan*² avance le chiffre d'un demi-million de colons pour la période 1962-1976, estimation portant sur toute l'Égypte : la colonisation agricole n'aurait, si l'on retient ce chiffre, que faiblement contribué à alléger la pression démographique dans les campagnes égyptiennes surpeuplées, puisque, durant la période de référence (1962-1976), la population rurale du pays s'est accrue de 4 millions de personnes.

On pourrait attendre des résultats plus précis et une analyse affinée de l'exploitation des Recensements de la Population ; mais celle-ci est délicate à effectuer, surtout pour dénombrer la population des nouveaux villages. Il faut tout d'abord localiser les nouvelles communes, ce qui, en l'absence de cartes récentes, est difficile. Puis, la plupart des terres nouvelles n'étant pas regroupées en divisions administratives autonomes, il est parfois impossible de calculer précisément les effectifs de population qui y vivent. Dans le cas des grands projets comme

1 VOLL Sarah P. : *op. cit.*, 1980, p. 143.

2 BAKRE M., BÉTHEMONT J., COMMÈRE R. et VANT A. : *op. cit.*, 1980.

Tahrir, Abis, Noubareyya, dont les communes sont identifiables, on parvient toutefois à comptabiliser la population ; en revanche, dans les zones colonisées sur les terres marécageuses, du fait de la multitude de petits projets disséminés sur les berges des lacs et de l'extension des terres déjà cultivées, il faut une bonne connaissance de ces régions pour comptabiliser les nouveaux arrivants. Enfin, ces régions n'étaient pas complètement inhabitées auparavant : des pêcheurs et des éleveurs y vivaient, parfois assez nombreux ; cela complique encore le recensement des colons.

A - Les types de familles concernées selon les buts initiaux de la colonisation

En théorie comme en pratique, la sélection des colons a varié d'une période à l'autre selon les changements apportés aux objectifs de la bonification. Ces objectifs furent tantôt sociaux (favoriser les plus pauvres et les paysans sans terre), tantôt démographiques (soulager les régions rurales surpeuplées), tantôt économiques (choisir les paysans les plus aptes à une exploitation efficace et rentable des nouvelles terres), soit encore, vers la fin des années 70, financiers (vendre les terres à ceux qui pourraient prendre en charge leur mise en valeur). L'expérience a montré que ces orientations se révélaient peu conciliables, particulièrement en raison de la résistance au changement et de la faible capacité d'adaptation tant sociale qu'économique des paysans les plus pauvres. Une solution intermédiaire a consisté à choisir les colons parmi les ouvriers des chantiers de bonification et d'amélioration des terres, en retenant ceux d'entre eux qui donnaient satisfaction.

Au début, des terres ont été attribuées aux familles censées être les plus aptes au changement, à la modernisation de la société. En effet, pour créer une société nouvelle, comme Nasser le désirait, les colons ont été triés sur le volet : il leur fallait être motivés, avoir une expérience technique, être ouverts aux nouvelles méthodes culturelles et aux nouveaux modes de vie. C'est ainsi qu'ont été favorisés d'abord les jeunes couples avec des familles réduites, ceux qui savaient lire et écrire, les paysans ayant l'expérience de la gestion d'une exploitation agricole, plutôt que les ouvriers agricoles saisonniers.

Les paysans sans terre, pourtant privilégiés dans le discours des dirigeants des années 60, ont reçu peu de terre. N'ayant pas l'habitude de gérer une exploitation, les ouvriers agricoles ne paraissaient pas aptes à participer à la modernisation de l'agriculture.

1 - La priorité aux paysans des zones surpeuplées

Au début des années 70, les deux tiers environ des familles installées dans les nouveaux villages du nord-ouest du delta provenaient des gouvernorats ou des districts adjacents. D'après une enquête menée fin 1970, 72 % des colons de Mariout provenaient d'Alexandrie, 53 % des colons de Tahrir-Nord venaient de la Ménoufeyya, 52 % des colons de la partie nord-ouest venaient de la Béhéra ; à El Hamoul, 82 % des colons étaient originaires de la Daqahleyya et 76 % des colons du delta oriental provenaient de la Charqeyya¹.

Ainsi, la politique des années 60 a favorisé les districts surpeuplés du delta, notamment ceux de la Ménoufeyya et le district de Mit Ghamer dans la Daqahleyya. Mais il était précisé, dans les textes, que les deux tiers des espaces bonifiés leur étaient réservés. C'est ainsi qu'à Tahrir-Sud, la plupart des colons était originaires de ces gouvernorats.

2 - Les populations réfugiées à la suite des guerres de 1967 et 1973 dans la région du Canal de Suez

Après la guerre de 1967, arriva un flot notable de réfugiés de la région du Canal, qui s'installèrent dans le village de Baghdad (Tahrir-Sud) ; le gouvernement les a favorisés en leur

1 BAKRE M., BÉTHEMONT J., COMMÈRE R. et VANT A. : *op. cit.*, 1980, p. 96.

donnant de nombreux privilèges financiers et sociaux. À la fin des hostilités, la plupart des réfugiés sont retournés chez eux, mais les plus pauvres — c'est-à-dire ceux qui n'avaient pas de biens dans la région du Canal — sont restés à Baghdad¹.

À Abis, d'après une enquête par échantillon effectuée auprès des colons, 19,7 % provenaient de la zone du Canal. Chaque famille avait reçu un lot de 4 feddans en location ainsi qu'une maison².

B - Les types de colons concernés

À la fin des années 70, on estimait que 107 000 familles étaient installées dans les 631 nouveaux villages créés. À ces colons, il convient d'ajouter les travailleurs saisonniers, le personnel des fermes d'État et les cadres administratifs.

Le plus grand nombre de colons se trouve dans les périmètres gagnés sur les terres marécageuses, car elles étaient plus faciles à mettre en culture que les terres désertiques.

Par exemple, à El Hamoul et Mansoura, sur un périmètre de 209 000 feddans, 63 % de la superficie fut destinée aux petits colons. De même, dans le delta oriental, sur 127 700 feddans, 46 % de la superficie fut attribuée aux colons. À San el-Hagar la répartition était la suivante en 1974 :

Tableau 5
Répartition des terres selon les types de colons dans le périmètre de San el-Hagar.

Types de colons dévolutaires	Superficie (en feddans)	Nombre d'attributaires	Superficie moyenne par colon (en feddans)
paysans	34 329	5 762	6
diplômés	2 000	70	29
anciens combattants	5 000	560	9
propriétaires privés (achats de terres aux enchères)	3 800	130	valeur sans signification*
fermes d'État	7 000	5	1 400

* Les lots vendus aux enchères ont une superficie extrêmement variable.

Source : BAKRE M., BÉTHEMONT J., COMMÈRE R. et VANT A., *L'Égypte et le Haut Barrage d'Assouan. De l'impact à la valorisation. Presses de l'Université de Saint-Étienne, 1980, p. 112.*

Au nord-ouest du delta, à Abis et El Nahda, 68 % des 105 000 feddans bonifiés furent réservés aux colons.

En revanche, sur les périmètres localisés sur les terres désertiques, la terre était plutôt attribuée à de grands exploitants. À Mariout, sur 50 000 feddans bonifiés, seuls 5 270 ont été distribués aux colons, tandis que les 45 000 feddans restants étaient gérés par la *Compagnie Égyptienne de Bonification* et divisés en onze fermes d'État. Sur chaque ferme de 1 700 feddans, on comptait, jusque vers la fin des années 70, 187 travailleurs, soit un travailleur pour 6 feddans. S'y ajoutaient des saisonniers en nombre variable : 30 en mars, contre 80 en octobre.

C - Estimation de la population vivant sur les terres nouvelles

1 - La population des terres marécageuses

L'étude des balances migratoires montre combien les périmètres bonifiés ont été rapidement saturés par la population. En effet, si les districts dans lesquels sont localisées les expériences

¹ HOPKINS Nicholas S. : *op. cit.*, 1988, p. 75.

² TADROS Helmi R. : *art. cit.*, 1978, p. 16.

les plus anciennes, comme Kom Hamada dans le cas de Tahrir ou Belqas dans celui de El Hamoul, ont connu des balances migratoires positives durant les années 60 (+ 0,76 % par an), en revanche, depuis la fin des années 70, celles-ci sont devenues négatives (- 0,42 % et - 0,11 %). On peut émettre l'hypothèse qu'une partie de la deuxième génération de colons a choisi de quitter Tahrir ou El Hamoul.

À l'inverse, dans certaines régions bonifiées, la population continue de croître rapidement, comme à Abis ou Tahrir-Nord.

Au total, sur les nouvelles terres localisées dans les régions marécageuses vivent 174 000 colons environ (auxquels il faut ajouter ceux de la zone nord du lac Manzala, pour laquelle nous n'avons aucune d'information)¹.

2 - La population vivant sur les périmètres gagnés sur les terres désertiques

Sans compter la population du périmètre de Salheyya, ce sont 230 000 colons environ qui vivaient en 1986 sur les périmètres bonifiés gagnés sur le désert ou, à la fois, sur le désert et sur les marécages, comme à San el-Hagar².

1 Ces programmes sont les suivants :

- Un projet autour du lac Mariout : Abis. Entre 1976 et 1986, la population du périmètre a augmenté de 11 787 personnes (+ 3,1 % par an).

- Les projets de bonification autour du lac Borollos :

- Dans la partie attenante au gouvernorat de Kafr el-Cheikh, plusieurs villages ont été construits entre 1960 et 1976. Rapidement, ils ont enregistré une stagnation économique et démographique. Entre 1976 et 1986, leur taux d'accroissement démographique ne dépassait pas 1,68 % par an. En 1986, 6 500 personnes vivaient dans ces villages établis depuis les années 60.

- La commune de Minchat Abbas, dans le district de Sidi Sallem, a vu sa population passer de 6 610 habitants en 1960 à 17 300 en 1976 ; le taux d'accroissement annuel élevé (+ 6,2 %) reflète l'ampleur des flux migratoires, surtout pendant les années 60. Durant les années 70, cette commune a continué de croître rapidement (+ 3,5 %) ; elle comptait 24 440 habitants en 1986.

- Le projet El Hamoul et Mansour, dans le gouvernorat de Daqahleyya, est le plus grand projet du nord du delta (plus de 80 000 feddans). La population est regroupée en 75 hameaux de tailles diverses, allant d'une moyenne de 163 habitants dans le secteur El Zawouiya à 800 habitants dans le secteur de El Hamoul. L'occupation humaine s'est effectuée en plusieurs tranches et a débuté, selon les secteurs, dans le courant des années 60 et 70. 38 000 personnes y résidaient en 1976 et 54 000 en 1986. Entre ces deux dates, le taux d'accroissement de la population a donc été très élevé (+ 3,57 %). On peut en déduire que l'immigration vers ces terres nouvelles s'est poursuivie jusqu'à la deuxième moitié des années 80.

- Le projet Hafir Chehab el-Din date des années 70. Au recensement de 1976, on y comptabilisait 7 000 personnes, tandis qu'en 1986 26 800 personnes y vivaient. La population a ainsi crû à un rythme de 14,4 % par an. La population était dispersée en 1976 dans 7 villages dont la taille variait entre 600 et 1 300 habitants, ce qui est assez élevé pour des terres nouvelles.

- Satamony est une extension de 3 200 feddans datant des années 50. Deux petits villages de cette commune sont peuplés de colons et comptaient en 1976 1 700 habitants chacun (en 1986, on ne peut avoir le détail de la composition de la population de cette commune).

- Un projet autour du lac d'Adkou : le périmètre de Bocelli.

La commune de Minchat Dabouno, qui fait partie du district d'Adkou, a connu un taux de croissance annuel de sa population de 20 % entre 1976 et 1986. La population est ainsi passée de 2 349 à 14 556 habitants.

2 Les périmètres gagnés sur le désert (ou à cheval désert-marécages) sont les suivants :

- Tahrir-Sud : ce périmètre a été colonisé durant les décennies 60 et 70 : 10 119 colons y résidaient en 1960 et 60 452 en 1976 ; la population a donc crû à un rythme de 11,8 % par an. Depuis lors, le taux de croissance démographique s'est sérieusement ralenti (1,83 % par an) et 72 452 habitants seulement y vivaient en 1986. Cela signifie que cette zone de colonisation a rapidement été saturée et même qu'elle perd aujourd'hui une partie de ses excédents de population. En effet, le district où se trouvent les communes de ce périmètre avait un bilan migratoire négatif (- 0,46 %) durant la période 1976-1986.

- Tahrir-Nord : 12 534 habitants y vivaient en 1976 et 26 556 en 1986. La population a ainsi crû très rapidement durant cette période (+ 7,8 % par an), grâce à l'installation de plusieurs milliers de colons.

- Noubareyya : c'est au début des années 70 que la population a commencé à s'installer sur ce périmètre. 3 818 habitants y vivaient en 1976 et 25 694 en 1986, à la suite de l'installation de près de 20 000 colons.

- Mariout : en 1976, 14 000 personnes vivaient à Mariout et 29 230 en 1986 ; la population a donc crû à un taux de 7,6 % par an. On peut estimer à 10 000 environ le nombre de colons installés dans ce périmètre après 1976.

- El Nahda : en 1976, 13 000 personnes vivaient à El Nahda. En 1986, elles étaient 30 800 ; la population a crû à un taux de 9,05 % par an. Ce sont donc environ 12 800 personnes (y compris les enfants de ces colons nés sur place) qui se sont installées dans ce périmètre depuis 1976.

Au total, le nombre de personnes vivant sur les marges désertiques et marécageuses du delta et récemment bonifiées n'est pas très élevé : entre 400 000 et 500 000 personnes. Cela représente 3,5 % de la population rurale du delta, alors que les périmètres bonifiés occupent 20 % de sa superficie totale.

• Salheyya est un périmètre qui a été bonifié par les grandes sociétés étrangères à l'époque du Président Sadate. Il s'étend sur plusieurs communes du district de Faqous, du gouvernorat de la Charqyya, dans le désert oriental. La population est regroupée principalement autour de fermes portant des numéros, en petits hameaux de 400 habitants en moyenne. Il est cependant difficile d'évaluer le nombre de colons venus s'installer à Salheyya, car la population est répartie sur plusieurs communes qui, précédemment, étaient déjà habitées.

• San el-Hagar : cette zone était faiblement habitée avant son aménagement ; elle a commencé à être bonifiée en 1955. Sur la carte de 1952, dressée au 1/100 000^{ème}, on remarque que de nombreux hameaux sont localisés le long du grand drain el-Bahr el-Saft qui se jette dans le lac Manzala. Cette zone constituait une véritable langue de verdure au milieu des sables. En 1960, 9 000 personnes se répartissaient entre le nord et le sud de la commune de San el-Hagar dans 37 et 1 947 hameaux respectivement. La partie sud de San el-Hagar, San el-Hagar el-Qibli, a été bonifiée et peuplée en premier. Une quarantaine de hameaux et villages y ont été construits entre 1960 et 1976 et ont reçu les quelque 17 000 nouveaux arrivants. En tout 23 673 habitants vivaient à San el-Hagar el-Qibli en 1976. Entre 1976 et 1986, la population a faiblement augmenté (+ 0,72 % par an) ; elle n'atteint que 25 441 personnes en 1986, ce qui peut s'expliquer par un changement de limites administratives entre le sud et le nord, ou par un abandon des terres par les colons ou encore par l'installation dans la partie nord du périmètre des colons de San el-Hagar el-Qibli.

San el-Hagar el-Bahari a été colonisé surtout à partir de 1976, date à laquelle seulement 6 246 habitants y résidaient. En 1986, la population avait déjà atteint 19 988 habitants (soit un taux de croissance annuel de 12,3 % entre 1976 et 1986), ce qui s'explique par l'installation de plusieurs milliers de colons.

CONCLUSION

BILAN DE 40 ANS DE BONIFICATION DES TERRES DANS LE DELTA DU NIL ET SUR SES MARGES

1 - Un bilan très négatif

Le bilan démographique de la colonisation des terres autour du delta est peu encourageant. Alors que, depuis la mise en place de ces programmes, la population du delta a plus que doublé, 500 000 Égyptiens à peine vivent dans ces nouveaux espaces.

Les causes de cet échec sont nombreuses. L'organisation sociale et technique laisse à désirer et, surtout, les problèmes hydrauliques et de mise en valeur de ces terres souvent ingrates ont rendu très coûteuses ces expériences de bonification.

En outre, la production des périmètres bonifiés ne contribue qu'à la marge (1 %) à la production nationale¹, alors que l'investissement public qui s'y est déversé a absorbé en moyenne 40 à 60 % du total des investissements publics consacrés à l'agriculture ! L'extension des zones agricoles du delta n'a donc guère aidé à résoudre le problème de la dépendance alimentaire de l'Égypte, les nouvelles terres étant surtout confinées dans la production maraîchère et fruitière. Cela s'explique par le fait que les exploitants, du fait des coûts de production élevés, ont favorisé les cultures les plus rentables, c'est-à-dire celles qui sont principalement destinées à l'exportation ou à la consommation des populations aisées des villes.

De plus, les rendements sont restés bien en deçà des prévisions (surtout dans les zones désertiques), notamment pour les céréales : ils sont deux fois moins élevés que sur les terres anciennes. Les causes en sont nombreuses : faible qualité des terres, absence ou insuffisance d'infrastructures de drainage, manque d'encadrement, mauvais approvisionnement en eau d'irrigation, etc. Tout cela explique pourquoi il faut attendre plus de dix ans pour que les terres bonifiées arrivent à produire.

Enfin, si les superficies cultivées ont augmenté du fait de la bonification des terres, cette augmentation ne compense que médiocrement les pertes de terres de bonne qualité utilisées pour les constructions urbaines et villageoises.

2 - L'avenir de la colonisation des terres en Égypte

Les spécialistes de la colonisation des terres nouvelles estiment qu'il convient de distinguer quatre phases dans toute expérience de bonification. Les deux premières sont de courte durée, à savoir la phase technique de préparation physique des sols, d'installation des infrastructures, d'amélioration et de mise en production des terres et la phase sociale, qui consiste à installer les colons et à leur donner les moyens de produire. Cette période, dite de transition par Thayer Scudder², est une période d'adaptation pour les migrants, qui peut durer deux ans ou plus si le projet est mal conçu.

1 VOLL Sarah P. : *op. cit.*, 1980, p. 148.

2 SCUDDER Thayer : A sociological framework for the analysis of new settlements, in CERNEA M.M. (édit.), *Putting People at first : sociological variables in rural development*, New-York et Oxford, Oxford University Press for the World Bank, 1985, pp. 148-149.

Pendant la troisième phase, dite de développement économique et social, les migrants commencent à investir en dehors de l'agriculture et les activités se diversifient à l'intérieur de la région. Si le projet réussit, il attire des colons qui viennent s'installer spontanément et pratiquent d'autres métiers que l'agriculture.

La dernière phase, agro-industrielle, est la plus longue ; elle concerne l'avenir des enfants des colons. Il s'agit d'éviter les risques de morcellement des terres, le développement de la pauvreté ou l'émigration vers les villes, en installant des industries locales pour la transformation des produits agricoles, des formes modernes d'élevage, etc. En résumé, il s'agit d'éviter que les problèmes socio-économiques que rencontrent les paysans sur les terres anciennes ne se renouvellent dans ces nouvelles régions.

La description des quelques expériences de bonification menées en Égypte montre combien nous sommes loin des phases 3 et 4 prévues par ce processus théorique qu'a construit Thayer Scudder. Sur quelques périmètres comme San el-Hagar, Mariout ou Tahrir, des projets intéressants ont pu être menés, à une époque où les organismes internationaux étaient très présents (financièrement et humainement) pour aider l'Égypte dans la conquête des terres nouvelles. Toutefois, l'État a partout minimisé le rôle de l'industrie et des autres secteurs économiques comme facteurs susceptibles de dynamiser le développement de ces régions. Il a continué à aménager l'espace rural de façon traditionnelle, c'est-à-dire en le confinant dans la production agricole.

Que ce soit dans l'aménagement du territoire, dans la construction d'ouvrages d'irrigation ou l'intensification de l'agriculture, l'État, en Égypte, est omniprésent. Si, à quelques époques tumultueuses, les dirigeants se sont davantage souciés d'exploiter à court terme les richesses du pays, les grands chefs d'État nationalistes ont toujours pris en compte la spécificité du delta, celle d'un espace potentiellement riche, mais fragile.

Ils ont su mobiliser d'énormes effectifs de population pour construire et entretenir les nombreux ouvrages hydrauliques nécessaires à la bonne gestion des eaux du Nil. Ils ont réussi à transformer l'écosystème du delta et à lui faire porter plusieurs récoltes par an. Jusqu'aux années 80, tout ceci s'est fait à des époques où la population, peu nombreuse et peu organisée, ne pouvait se défendre devant les armées de mercenaires ou de soldats du gouvernement. Le développement économique de l'Égypte se fit sur le dos de paysans que l'on a décrit dans les livres d'histoire comme asservis, appauvris et ignares.

À partir des années 50, une croissance démographique accélérée a poussé l'État à intensifier la production agricole et à développer l'industrie. Pour relever le défi démographique, l'État a choisi de concentrer ses investissements dans l'industrie urbaine et la bonification des terres nouvelles. Une fois encore, la modernisation de l'économie se fit sur le dos de paysans de plus en plus taxés, au détriment du développement des campagnes. Les habitants des zones rurales ont été ainsi renvoyés à eux-mêmes pour investir et développer les productions agricoles et industrielles.

Sous l'effet de la pression démographique, l'État égyptien perd cependant de plus en plus son pouvoir de contrôle de l'agriculture. Mais il reste, et restera toujours, le seul capable de contrôler et de maîtriser les eaux du Nil.

ANNEXE 1

MODE D'ÉLABORATION DE LA CARTE DU DELTA DU NIL, FIGURANT LE DÉCOUPAGE EN COMMUNES (1986).

Ce fond de carte a été établi à partir des cartes aux 1/100 000^{ème} du *Survey* de l'Égypte de 1952 concernant la région du delta. Il a ensuite été réduit au 1/500 000^{ème}. Dans ce *Survey*, le delta est couvert par 11 cartes différentes :

- région du Caire, dressée en 1949 ;
- région d'Alexandrie, dressée en 1949 ;
- région d'Abou el-Matamir, dressée en 1949 ;
- région de Baltim, dressée en 1949 ;
- région de Damanhour, dressée en 1950 ;
- région de Ménouf, dressée en 1950 ;
- région de Tanta-Ouest, dressée en 1951 ;
- région de Tanta-Est, dressée en 1951 ;
- région de Port-Saïd, dressée en 1952 ;
- région d'Ismaïleyya, dressée en 1953 ;
- région de Mansoura, dressée en 1953.

La première étape de mon travail fut de décalquer les limites des communes, représentées sur ces cartes par des pointillés, graphisme souvent peu apparent compte tenu de la masse des informations toponymiques qui y sont inscrites (en arabe).

Dans un second temps, j'ai entrepris de localiser et délimiter les communes créées à partir de 1952. Après cette date, en effet, de nombreuses communes ont été créées soit dans les zones de colonisation, soit dans les zones les plus peuplées ; d'autres ont changé de nom, ou de limites. Par exemple, les communes dont le nom rappelait la monarchie ont reçu après la Révolution de 1952 des noms politiquement plus acceptables, comme Victoire, Renaissance, etc.

Je me suis basée sur la liste des communes du Recensement Général de la Population de 1976 (celui de 1986 n'étant pas encore paru au début de mes recherches). Pour chaque district, j'ai établi la liste des communes — dont le nombre varie de 10 à 100 unités — et je leur ai attribué un numéro. En 1976, le nombre de communes s'élevait à 2 450. J'ai cherché sur la carte (à l'aide d'une loupe !) la localisation de ces communes. Lorsque je ne les trouvais pas, soit je les recherchais dans l'*Index des Noms Apparents sur les cartes au 1/100 000^{ème}*, ouvrage élaboré par le Cadastre et dans lequel chaque nom de commune est suivi d'une indication de repère cartographique ; soit je regardais la liste des communes dont les noms avaient changé depuis la Révolution ; soit, enfin, je me servais des cartes au 1/25 000^{ème} que j'avais achetées pour certaines régions du delta et sur lesquelles certains noms étaient écrits de façon plus lisible.

J'ai ensuite constitué la liste des communes créées après 1952 ; leur nom est normalement inscrit sur les premières pages des recensements de 1960 et de 1976. Cependant, toutes les nouvelles communes n'y sont pas mentionnées. Pour retrouver ces communes, je me suis servie du Recensement de la Population Rurale de 1976, qui fournit la composition en villages et en hameaux de chaque commune. En effet, dans les régions fortement peuplées, chaque

nouvelle commune procède de la scission d'une commune antérieure jugée trop vaste ; le nom de la nouvelle division administrative reprend généralement le nom du village le plus gros. J'ai donc cherché dans les listes de hameaux pour retrouver les noms des communes manquantes. J'ai, par ce long et fastidieux travail, réussi à localiser de nombreuses communes récentes. Malgré tout, il est resté une trentaine de communes que je n'ai pas réussi à localiser, surtout à la périphérie du delta.

J'ai ensuite reporté sur ma carte les limites de ces nouvelles communes, me servant de la localisation des hameaux qui appartiennent à chacune et en formulant l'hypothèse — crédible — que canaux et routes leur servent de limites administratives.

Dans une seconde étape, engagée après la parution du Recensement Général de la Population de 1986, j'ai réactualisé le fond de carte. Plusieurs districts supplémentaires avaient en effet été créés par scission de districts trop peuplés ; des communes rurales étaient devenues des villes ou des *qism* et 48 communes totalement nouvelles avaient été créées. Il m'a fallu à nouveau me servir du Recensement de la Population Rurale et des informations concernant les changements de limites administratives opérées entre 1976 et 1986 fournies par le Recensement de la Population de 1986.

Le fond de carte que j'ai établi ne prétend pas à une exactitude totale, ne serait-ce que parce que les documents cartographiques de base (*Survey*) sont très anciens. Je tiens cependant à faire remarquer que, dans le centre et le sud du delta (Gharbeyya, Ménoufeyya et Qalioubeyya), les erreurs sont minimales, vu le nombre limité de changements de limites administratives dans cette région la plus anciennement occupée du delta.

Les zones qui m'ont posé le plus de problèmes sont celles de la périphérie du delta, c'est-à-dire celles où, depuis une trentaine d'années, des périmètres de colonisation ont été installés. Cependant, grâce aux photographies du satellite SPOT, j'ai pu retracer les limites exactes des terres gagnées sur le désert et sur les marécages.

Je n'ai cessé d'actualiser et d'améliorer ce fond de cartes au fur et à mesure de l'avancement de ma recherche.



Le Batanoun. Cliché Pierre SIGNOLES, 1990.

DEUXIÈME PARTIE.

**L'urbanisation des campagnes :
une réponse à la pression démographique.**

CHAPITRE 1

LA REDISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION : LA RÉACTIVATION DU RÔLE DES CAMPAGNES

«Nos densités de population sont notre destinée»¹

Les fortes densités de population en Égypte, et plus particulièrement dans le delta du Nil, conditionnent toute la vie politique, économique et sociale de ses habitants. Ensermée entre le désert et la mer, dans un espace difficilement extensible, la population du delta doit faire face chaque année à un excédent de 800 000 personnes. Avec des densités de 1 000 habitants au km² en 1986 et deux métropoles complètement saturées qui contiennent chacune plusieurs millions d'habitants, la gestion du croît démographique devient de plus en plus compliquée. Si, à partir des années 20, l'exode rural a été un moyen de réponse à de trop fortes densités et à de dures conditions de vie dans les campagnes, depuis la fin des années 70, le différentiel économique entre ville et campagne s'étant amenuisé, les villes n'exercent plus la même attraction sur les ruraux.

Pour comprendre comment un espace aussi densément peuplé parvient à supporter régulièrement un excédent naturel de population aussi élevé, il est nécessaire d'étudier les différents rythmes de la croissance démographique en fonction des densités. Il s'agit ainsi de savoir si c'est dans les zones faiblement peuplées que la population croît le plus vite ou dans celles qui sont les plus densément peuplées. Y a-t-il des régions plus dynamiques que d'autres ? Des zones à forte croissance bien localisées ?

L'échelle des communes² est la plus adéquate pour ce type d'analyse. À cette échelle, on peut en effet vérifier de nombreuses hypothèses quant aux fortes croissances démographiques : la localisation par rapport aux villes, aux grands axes fluviaux ou routiers, la relation à la qualité des sols...

Pour ce faire, j'ai cartographié pour les 2 500 communes du delta plusieurs données démographiques et socio-économiques issues des trois derniers Recensements décennaux de la population égyptienne. C'est à partir de six cartes, dressées au 1/500 000^{ème}, que j'ai pu tenter d'expliquer les facteurs de la densification récente de la population du delta du Nil. Ces cartes sont :

- la carte des densités de population en 1986 (figure 5, pp. 25-26),
- la carte de la dispersion de la population en 1976 (figure 38, pp. 167-168),
- la carte des taux annuels d'accroissement de la population entre 1960 et 1976 (figure 39, pp. 177-178),
- la carte des taux annuels d'accroissement de la population entre 1976 et 1986 (figure 40, pp. 179-180),
- la carte de la part de la population économiquement active employée dans l'agriculture en 1986 (figure 71, pp. 240-241),
- la carte du taux d'analphabétisme de la population en 1976 (figure 78, pp. 289-290).

1 HAMDAN Gamal : *Chakhsseyet Masr, Dirasat fi'abqaréyét al-makan* (La personnalité de l'Égypte. Une étude du génie du site). Le Caire, 'Alam Al Kutub édit., 4 volumes, 1980-1984.

2 La commune est la plus petite unité administrative de statut **rural**. La plus petite unité administrative **urbaine** est le *qism*.

Le dynamisme démographique d'une commune peut dépendre pour partie — nous en avons déjà fait l'hypothèse — de sa position par rapport aux villes ou par rapport aux réseaux de communication. Mais il convient de se demander s'il existe un rapport entre le volume de population de ces communes et les rythmes de croissance observés : en clair, les communes les plus peuplées — celles qui, par exemple, comptent souvent une "bourgade"¹ en leur sein — croissent-elles plus rapidement que des plus petites communes, généralement constituées seulement de hameaux et de villages ?

Il est nécessaire en effet de vérifier si la taille des villes et des bourgs ruraux agit sur leur capacité à attirer des migrants ou à gérer leurs excédents démographiques, ainsi que de voir s'il existe des seuils au-delà ou en deçà desquels ces agglomérations ont du mal à se développer.

I - DENSITÉS DE POPULATION ET STRUCTURE PAR TAILLE DES AGGLOMÉRATIONS : UNE TENDANCE À LA CONCENTRATION DE L'HABITAT

A - La concentration de la population en des agglomérations de taille élevée

Confiné dans un espace limité d'environ 22 000 km², le delta du Nil supporte des densités de population très élevées. En incluant les villes, qui concentrent la moitié de la population², les densités atteignent en 1986 plus de 1 400 habitants au km². Le poids démographique du Caire et d'Alexandrie, qui regroupent le tiers de la population du delta, contribue fortement à ces niveaux élevés. Si l'on exclut ces deux métropoles, la densité est de l'ordre de 980 habitants au km² ; quant à la densité strictement rurale (administrativement parlant), elle atteint 760 habitants au km².

C'est autour des agglomérations urbaines, en particulier les plus grandes, que l'on mesure les plus fortes densités de population (figure 5, pp. 25-26).

1 - L'armature urbaine

Avec la moitié de sa population vivant dans les villes, le delta ne peut être considéré comme une région d'excessive urbanisation. Mais son armature urbaine est très déséquilibrée (figure 36, p. 161) ; au sommet de sa hiérarchie, Le Caire³ et Alexandrie concentrent à elles deux 67 % des citoyens. Le tiers restant est réparti entre des villes moyennes (10 villes comprises entre 100 et 500 000 habitants, regroupant 2,08 millions d'habitants, soit 14,4 % de la population urbaine régionale) et 70 villes secondaires.

1 Bourgade : agglomération de plusieurs milliers d'habitants n'ayant pas le statut urbain (administrativement parlant). Leur population est donc comptabilisée comme population rurale.

2 Sur 29,23 millions d'habitants, 14,4 vivaient dans des villes en 1986.

3 Le Grand Caire se développant à la fois sur la Vallée et le Delta, nous ne prenons ici en compte pour le calcul de la population (totale urbaine) et des densités du delta, à propos de cette agglomération urbaine, que la population incluse dans les limites du gouvernorat du Caire, à laquelle nous ajoutons celle de sa grande ville de la banlieue nord, Choubra el-Kheima qui appartient au gouvernorat de Qalioubeyya ; au total, la population du Grand Caire — qui concerne le delta — atteint 6 761 050 habitants en 1986. En effet, les populations du gouvernorat de Guiza, sur lequel s'effectue l'extension des périphéries sud du Grand Caire, doivent être affectées à la Haute Égypte.

Figure 36

L'armature urbaine (officielle) du delta en 1986.

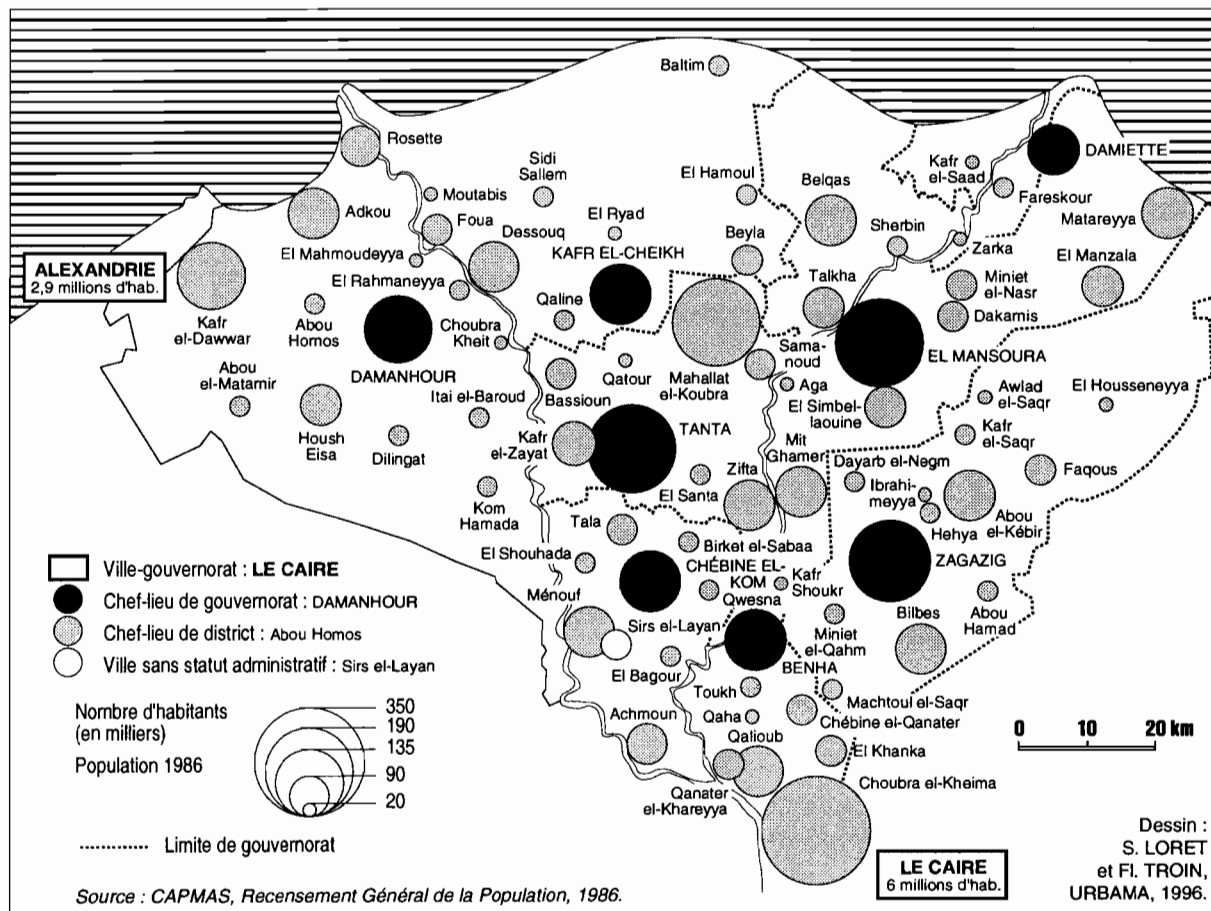


Tableau 6
Structure par taille de la population urbaine du delta en 1986.

Classes des villes	Nombre de villes par classes	Population totale de la classe	en % de la population urbaine totale
Le Caire (gouvernorat)	1 ville	6 050 000	41,80
Alexandrie	1 ville	2 900 000	20,03
Choubra el-Kheima	1 ville	711 050	4,91
plus de 100 000 hab.	10 villes	2 080 000	14,37
entre 50 et 100 000 hab.	17 villes	1 170 759	8,09
entre 20 et 50 000 hab.	41 villes	1 365 754	9,44
moins de 20 000 hab.	12 villes	196 801	1,36
TOTAL	83 villes	14 474 364	100,00

Source : CAPMAS, Recensement Général de la Population, 1986.

Le statut de ville n'est attribué en Égypte qu'à des agglomérations dotées d'un pouvoir administratif et politique, ce qui explique que de nombreuses agglomérations peuplées de plus de 10 000 habitants, voire 20 000 habitants, n'y ont pas droit.

En Égypte, et plus précisément dans le delta, on rencontre quatre types de villes :

- Les villes-gouvernorat qui n'administrent que leur population urbaine, comme

Alexandrie, ou qui administrent le territoire national, comme Le Caire.

- Les villes chefs-lieux de gouvernorat. Ce sont des agglomérations dont la population dépasse en général 100 000 habitants. On en compte huit dans le delta¹. Elles sont localisées au centre des gouvernorats et sont disposées de façon assez régulière dans le delta, distantes de 20 à 40 km environ les unes des autres. La population des territoires qu'elles administrent varie entre 2,5 et 3,5 millions de personnes, réparties entre des districts dont le nombre est compris entre 6 et 14. Les onze Ministères présents au Caire sont représentés dans chaque chef-lieu de gouvernorat. Ces villes ont donc surtout une fonction administrative et la fonction publique y occupe de 40 à 45 % de la population active. Les activités industrielles, commerciales et de services y connaissent une importance variable selon la place de ces villes au sein du réseau urbain et leur proximité du Caire. Ces villes sont en général, mise à part Damiette, faiblement industrialisées. Alors que 20 % en moyenne nationale de la population active urbaine travaille dans l'industrie, les chefs-lieux de gouvernorat ne comptent que de 10 à 14 % de leurs actifs travaillant dans ce secteur.

- Les chefs-lieux de district : ils sont au nombre de 66. À la tête de chaque district se trouve une ville secondaire. Ces villes administrent un territoire dont la population varie entre 100 000 et 350 000 personnes. Leur taille est variable d'une région à l'autre. Entre Mahallat el-Koubra, la plus grande ville de ce type dans le delta avec 358 844 habitants, et El Ryad qui ne compte que 10 696 habitants, se trouvent de nombreuses villes de taille intermédiaire, ayant en moyenne 40 000 habitants. L'administration y occupe une part d'actifs beaucoup moins grande (entre 20 et 35 %) que dans les chefs-lieux de gouvernorat, car une partie seulement des Ministères est représentée à cet échelon (8 Ministères sur 11). C'est l'activité industrielle et la taille qui différencient le plus ces villes entre elles. Les villes très industrielles (c'est-à-dire celles dans lesquelles plus de 25 % des actifs sont employés dans ce secteur) sont en général de grandes villes, comme Mahallat el-Koubra, Choubra el-Kheima, Kafr el-Dawwar² qui comptent respectivement 36 %, 35 % et 44 % d'actifs employés dans l'industrie.

- Le quatrième type de villes est celui des villes sans statut administratif, mais qui ont accédé au statut de ville sans doute pour des raisons politiques. C'est le cas de Qaha, dans le gouvernorat de la Qalioubeyya ou de Sirs el-Layan dans celui de la Ménoufeyya. Ces villes sont trop proches des chefs-lieux de district pour obtenir un statut administratif urbain de même niveau. Quant à Ras el-Bar, dans la Province de Damiette, elle a été promue ville pour des raisons touristiques, car elle est une station balnéaire attractive.

Cette armature urbaine se caractérise par le très faible poids démographique qu'y représentent les petites villes de moins de 20 000 habitants : 1,36 % de la population urbaine du delta en 1986 (tableau 6, p. 161). Cela s'explique par la définition restrictive que l'Administration égyptienne a donné à l'urbain. Il serait toutefois difficile de qualifier d'urbaines les quelque 200 bourgades du delta sous prétexte que leur population dépasse 10 000 habitants. Si un tiers de ces agglomérations enregistre des taux de croissance démographique plus élevés que la moyenne du delta (2,8 % entre 1976 et 1986), compte une population active faiblement employée dans le secteur agricole (moins de 30 %) et mieux scolarisée que la moyenne et se trouve localisé dans la sphère d'influence des grandes agglomérations — tous caractères qui peuvent concourir à les faire considérer comme des centres urbains ou semi-urbains —, la plupart des autres possèdent des caractéristiques encore

1 Ces huit villes sont : Tanta (334 505 habitants), Mansoura (316 870 habitants), Zagazig (245 496 habitants), Damanhour (190 840 habitants), Chébine el-Kom (132 751 habitants), Benha (115 571 habitants), Kafr el-Cheikh (102 910 habitants) et Damiette (89 695 habitants).

2 Mahallat el-Koubra (358 000 habitants), Choubra el-Kheima (700 000 habitants), Kafr el-Dawwar (195 000 habitants).

fortement rurales et ne sont en fait que de gros villages.

Toutefois, en l'absence de statistiques sur l'emploi relatives aux gros villages et aux bourgades, tout comme sur les investissements publics et privés, sur l'habitat, etc., il ne m'a été possible d'entreprendre qu'une typologie très approximative de ces agglomérations. Seule une étude approfondie des bourgs les plus urbanisés du delta permettrait de les insérer dans l'analyse du réseau urbain, à la suite de quoi une étude comparative de ces bourgs et des villes (officielles) de moins de 20 000 habitants permettrait de vérifier si l'attribution d'un statut urbain aux petites villes a véritablement un impact sur leurs dynamiques démographique et économique. On peut toutefois se référer à la figure 54 (p. 210 : *Le degré d'urbanisation des bourgades du delta du Nil en 1986*) pour mieux appréhender les transformations socio-démographiques que les plus grosses agglomérations officiellement classées comme rurales ont connues depuis les années 60.

2 - La concentration de la population rurale en de grosses bourgades

Les fortes densités de population dans les communes non-urbaines s'expliquent par le fait qu'une part importante de la population rurale vit dans de gros bourgs, localisés principalement dans le centre et le sud du delta. Le plus important de ces bourgs est Le Batanoun, peuplé de 30 000 habitants en 1986. Au total, la population de ces localités s'élève en 1986 à 2 805 400 habitants, soit près de 19 % des 15 millions de "ruraux". Ainsi, en 1986, sur les 29,2 millions d'habitants du delta, 17,2 millions vivaient dans des agglomérations de plus de 10 000 habitants, soit 58,81 % de la population, quel que soit le statut (urbain ou rural) de ces agglomérations.

En dehors de ces grosses agglomérations, la population rurale se distribue de façon très inégale entre des villages, des petits villages et des hameaux. Il n'est cependant pas possible de connaître la répartition par taille de ces localités en 1986, car le Recensement de la Population réalisé cette année-là ne dénombre la population, contrairement à celui de 1976, que par communes.

En 1976, les 17 693 localités semi-urbaines et rurales (bourgs, villages et hameaux) se répartissaient ainsi¹ :

Tableau 7

Structure par taille des agglomérations (officiellement) rurales dans le delta du Nil en 1976.

Classes de taille des localités rurales et semi-urbaines	Nombre de localités (en % du total)
moins de 100 habitants	37,0
de 100 à 500 habitants	41,0
de 500 à 1 000 habitants	8,9
de 1 000 à 3 000 habitants	7,5
de 3 000 à 5 000 habitants	2,8
de 5 000 à 10 000 habitants	2,3
plus de 10 000 habitants	0,5

Source : CAPMAS, Recensement Général de la Population, 1976.

Dans les plus petits villages, ceux de moins de 500 habitants, vivaient en 1976 environ 3 à 5 % de la population rurale. Le nombre élevé de ces localités atteste le caractère encore très rural de nombreuses communes.

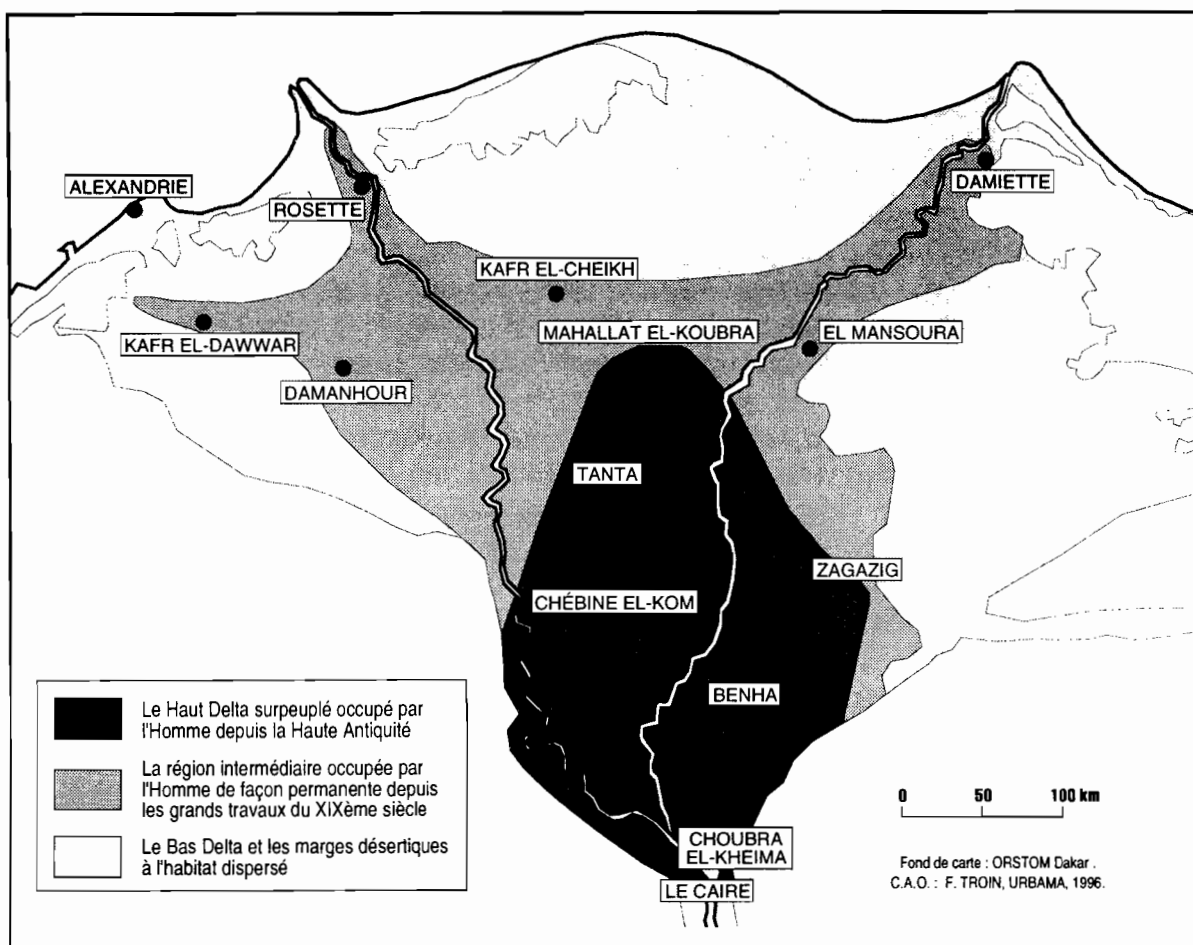
¹ Il aurait été fastidieux de calculer le nombre total d'habitants pour chaque classe de taille des localités. Je n'ai effectué ce calcul que pour les classes de tailles extrêmes, celle des localités de moins de 500 habitants et celle des bourgades de plus de 10 000 habitants.

B - Des densités de population inégalement réparties sur le territoire

Les densités démographiques dans le delta diminuent progressivement du sud vers la périphérie, des grandes villes et des branches du Nil vers la plaine (figure 5, pp. 25-26). On peut donc diviser le delta en trois parties selon les densités de population : le sud, densément peuplé, avec à l'apex Le Caire : il couvre 1/5^{ème} de la superficie du delta, mais regroupe 49,7 % de sa population totale ; les vastes plaines de la périphérie, localisées autour des lacs et en bordure du désert ; les zones relativement densément peuplées localisées à l'aval des branches du Nil et des canaux principaux (figure 37).

Figure 37

Les trois grandes régions géographiques du delta, en fonction des densités de population.



1 - Le sud et le centre : les régions denses du delta

a) Densités et types d'agglomérations

Les fortes densités sont localisées dans un losange d'axe principal nord-sud, limité par Le Caire au sud, Mahallat el-Koubra (la plus grande ville industrielle du delta avec 355 000 habitants) à environ 100 km au nord, Tanta à l'ouest et Zagazig (capitale du gouvernorat de la Charqeyya) à l'est. Au centre de ce losange, on trouve la branche de Damiette du Nil. Les gouvernorats principalement concernés sont :

◆ Au sud : la Qalioubeyya

Cette province est habitée depuis les origines de l'occupation humaine du delta. La qualité de ses sols (du fait de l'altitude, les courbes de niveau se situant entre 11 et 16 m) est très bonne ; ceux-ci sont bien drainés et la proximité du Caire a mis jadis à l'abri les habitants de cette région

des razzias effectuées par les tribus arabes, tout en permettant aujourd'hui un bon écoulement des produits agricoles (notamment légumes et fruits). Ce gouvernorat fait partie du Grand Caire et est limité au sud par une ville industrielle, Choubra el-Kheima, grosse banlieue de la capitale, avec un peu plus de 700 000 habitants.

Ce gouvernorat n'est pas très urbanisé, du moins "administrativement" parlant : 44 % de sa population seulement vit dans des villes. Les densités rurales sont de ce fait très élevées, d'autant que 29 % de la population dite "rurale" se concentre en de grosses bourgades de plus de 10 000 habitants. Ainsi, 60 % du total de la population de cette province vit dans des agglomérations de taille supérieure à 10 000 habitants. La densité moyenne (urbain et rural confondus) est de 2 500 habitants au km², et celle des zones "rurales" de 1 518 habitants au km². Les densités les plus fortes se trouvent au sud et à l'est du gouvernorat, autour des villes industrielles, c'est-à-dire dans une zone qui constitue en fait aujourd'hui une véritable banlieue du Caire.

◆ À l'ouest : la majeure partie du gouvernorat de la Ménoufeyya

Cette province, localisée à l'apex du delta entre les deux branches du Nil, possède quelques-unes des meilleures terres alluvionnaires de la région. Les villages, protégés par les deux branches du fleuve, ont moins subi les invasions bédouines que d'autres zones du delta et ont pu croître à des rythmes plus élevés. Bien que densément peuplé (la densité moyenne est de 1 350 habitants au km²), ce gouvernorat a un taux d'urbanisation faible : 22 % de la population seulement vit dans des villes. Toutefois, ce taux est à prendre avec précaution, car 32 % de la population rurale vit dans des bourgs de plus de 10 000 habitants. Ainsi, 46,3 % de la population vivent dans des agglomérations de plus de 10 000 habitants.

Au sein même du gouvernorat de la Ménoufeyya, il existe de fortes différences de densités. C'est autour de Chébine el-Kom, le chef-lieu de Province, que celles-ci sont les plus élevées (1 500 habitants au km²).

◆ Au nord : la partie orientale du gouvernorat industriel de la Gharbeyya

Les deux plus grandes villes provinciales du delta y sont localisées : Tanta et Mahallat el-Koubra comptent respectivement 335 000 et 360 000 habitants. Si l'on ajoute la population de trois autres villes industrielles secondaires, ce sont 825 445 personnes qui résident dans les villes du gouvernorat. Par ailleurs, 347 439 habitants (37 % de la population rurale) vivent dans 24 bourgades de plus de 10 000 habitants.

◆ À l'est : la partie sud du gouvernorat de la Daqahleyya et l'ouest de la Charqeyya

Ici, les fortes densités sont localisées autour de la grande ville de Zagazig et des 9 villes secondaires qui regroupent plus de 630 000 habitants. Les grosses bourgades se concentrent surtout au bord du Nil ; on en compte plus de 30 dans cette partie du delta.

En définitive, dans cette région densément peuplée, regroupant 15,2 millions d'habitants, la densité rurale moyenne atteint 1 400 habitants au km². Le taux d'urbanisation est relativement élevé (59,6 %). Sur 6,2 millions de ruraux, 28 % vivent dans les 113 gros bourgs. Au total, 70 % de la population régionale habitent dans des agglomérations de plus de 10 000 âmes.

b) Concentration et dispersion de la population rurale

Le Recensement de la Population de 1976 dénombrait, en milieu rural, la population des hameaux et villages répartis à l'intérieur des communes. Il m'a été ainsi possible de mesurer la dispersion de la population et de la cartographier. À cette fin, j'ai utilisé l'indice de dispersion de A. Demangeon qui mesure le poids respectif des villages-centres et de leurs écarts à l'intérieur des communes.

La formule permettant de calculer cet indice est la suivante :

$$i = \frac{P_e \times e}{P_t}$$

où i est l'indice de dispersion,
 e est le nombre d'écarts,
 P_e est la population vivant dans les écarts,
 P_t est la population totale de la commune.

On remarque (figure 38, pp. 167-168) qu'il existe deux grands types de distribution de la population dans cette région surpeuplée :

- un habitat très concentré dans des bourgades grosses et moyennes, ne laissant que peu de places aux dépendances de type hameau. L'indice de dispersion de la population à l'intérieur des communes de cette zone est de zéro lorsque la commune ne comporte qu'une seule localité ; il atteint 0,20 voire 0,30 dans les communes constituées d'un gros village et de quelques hameaux de culture ;

- un habitat réparti à la fois entre de grosses bourgades et une multitude de petits villages ou hameaux. Bien que la part de la population concentrée dans le bourg, le gros village ou les villages puisse être ici élevée, le nombre des écarts est tel que l'indice de dispersion peut atteindre 6 ou 7.

◆ Le premier type de distribution de la population "rurale" se trouve surtout dans la Ménoufeyya et le long des branches du Nil sur une largeur d'environ 20 km de chaque côté du fleuve. Les villages-centres ont en général une taille supérieure à 5 000 habitants et entre le tiers et la moitié d'entre eux dépasse les 10 000 habitants : on peut donc les considérer comme des bourgades.

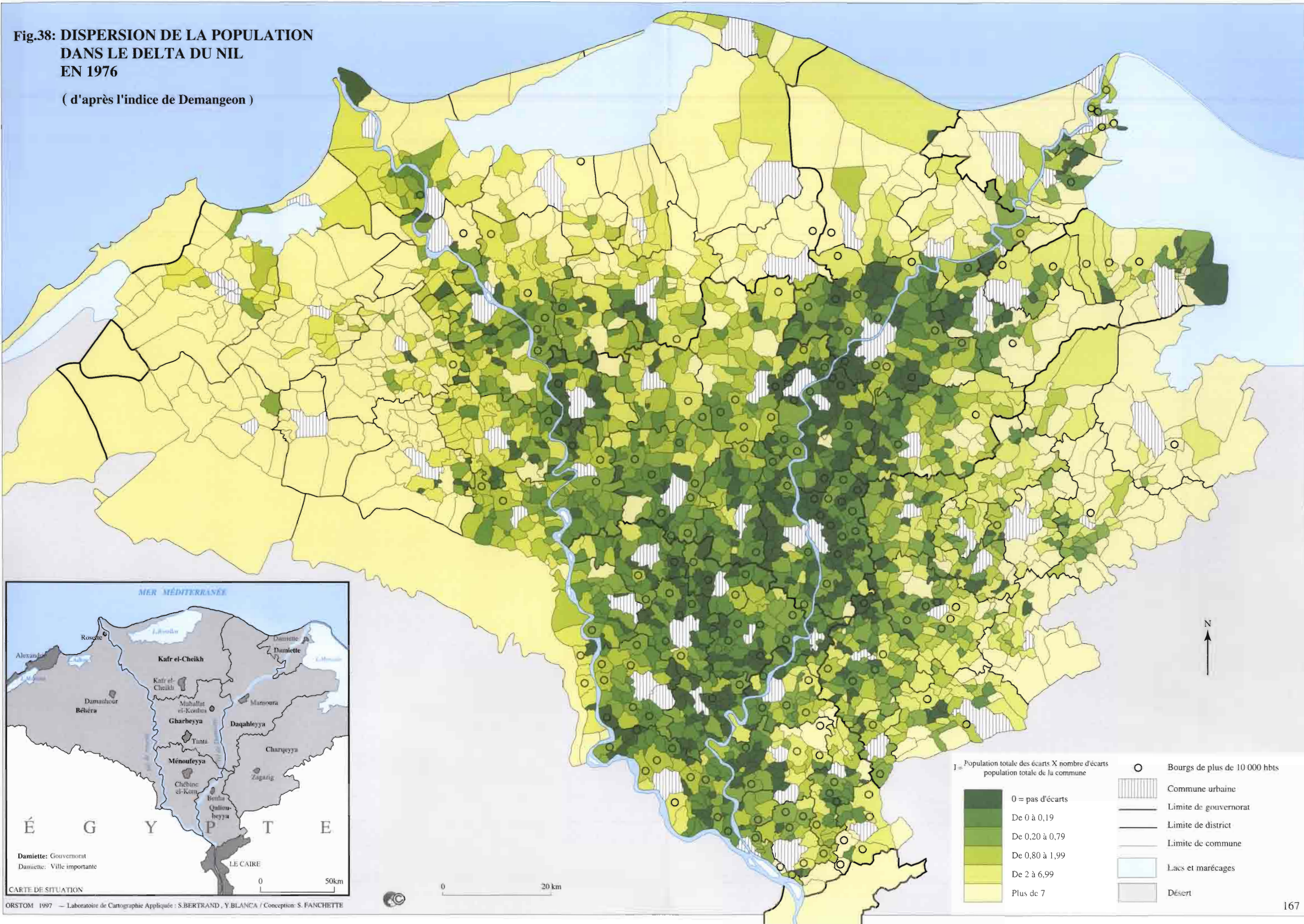
Ce type de distribution de la population a une origine fort ancienne. C'est pour se protéger de la crue que les populations de cette région construisaient leurs habitations sur les bourrelets du fleuve ou sur des tumulus érigés grâce à la terre de curage des canaux. Il était donc difficile, dans ces conditions, de disperser l'habitat dans la plaine, d'autant plus que les fréquentes razzias des Bédouins poussaient les paysans à se regrouper. De plus, l'administration fiscale favorisait la concentration de la population pour mieux la contrôler.

À la suite des travaux qui permirent d'instaurer l'irrigation pérenne, commencés vers 1820 et poursuivis jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, certains villages ont pu cependant se dédoubler. Les regroupements temporaires, les *kafr*, que construisaient les paysans pour se rapprocher de leurs champs durant la période de décrue, se consolidèrent. Partout dans le centre du delta, on rencontre des villages portant le toponyme de "Kafr" et localisés à un ou deux kilomètres du village-mère dont ils portent le nom. Certains ont connu un développement tel qu'ils ont supplanté leur village d'origine.

Le long du fleuve, principale voie de communication avant le XIX^{ème} siècle, c'est le développement d'activités commerciales et l'accès permanent à l'eau d'irrigation qui ont favorisé l'émergence de grosses bourgades. Certaines ont une origine urbaine fort ancienne. Elles ont pu être chefs-lieux de *kourah* à l'époque pharaonique, ou villes commerciales prospères à l'époque où la Route des Indes passait par le delta.

**Fig.38: DISPERSION DE LA POPULATION
DANS LE DELTA DU NIL
EN 1976**

(d'après l'indice de Demangeon)



- $I = \frac{\text{Population totale des écarts} \times \text{nombre d'écarts}}{\text{population totale de la commune}}$
- 0 = pas d'écarts
 - De 0 à 0,19
 - De 0,20 à 0,79
 - De 0,80 à 1,99
 - De 2 à 6,99
 - Plus de 7
- Bourgs de plus de 10 000 hpts
 - ▨ Commune urbaine
 - Limite de gouvernorat
 - Limite de district
 - Limite de commune
 - Lacs et marécages
 - Désert

◆ Le deuxième type de distribution de l'habitat rural se trouve surtout aux abords du Caire, dans la Qalioubeyya et à l'ouest de la Charqeyya (voir photographie 17, page 171 et figure 38, pp. 167-168) ainsi que, dans une moindre mesure, le long de la branche du Nil de Rosette. Si le regroupement en de grosses bourgades répond aux mêmes exigences que celles évoquées pour la zone précédente, il n'empêche que le dédoublement des localités rurales et la création de nombreux hameaux y fut beaucoup plus fréquente que dans le centre du delta. En effet, dans cette région où domine la production maraîchère et fruitière, les paysans devaient surveiller et entretenir de façon permanente leurs champs. De plus, à proximité de la capitale, la surveillance policière permettait une plus grande sécurité et limitait les exactions bédouines.

Pour créer de nouvelles localités, il fallait cependant que les villageois surmontent les difficultés administratives à une époque où la terre appartenait majoritairement à de grands propriétaires peu enclins à vendre leurs riches terres pour la construction.

L'indice de Demangeon combine deux types de données :

- la part de la population vivant dans les écarts par rapport à la population totale,
- le nombre des écarts.

C'est pour cela que, dans le cas de la Qalioubeyya, où une multitude de hameaux de cultures côtoie des bourgs et des gros villages, l'indice de dispersion est élevé (6 ou 7), bien que 45 % de la population non recensée comme urbaine vive dans ces grosses bourgades. La variable "nombre d'écarts" influe en effet ici beaucoup sur l'indice de dispersion, ce qui pose problème : en effet, dans les zones périphériques où la population est disséminée en une multitude de hameaux sans que les communes comptent un village-centre, ce qui correspond à une situation très différente de celle de la Qalioubeyya, on obtient des indices comparables. Toutefois, j'ai préféré cet indice au calcul simple de la part de la population vivant dans les écarts, car il me paraissait malgré tout plus expressif de la distribution de la population dans le delta.

2 - Les marges du delta : un habitat dispersé

On a souvent tendance à croire qu'en Égypte, du fait des très fortes densités de population, la population rurale se concentre uniquement en de gros villages. Or, à la périphérie du delta, par exemple, une part non négligeable de la population vit dans de petits villages ou des hameaux (figure 37, p. 164). On a vu aussi que, même dans le delta central densément peuplé, le hameau n'était pas absent du paysage.

Beaucoup de recherches reproduisent pourtant l'idée fautive selon laquelle les formes de peuplement rural en Égypte seraient d'une grande homogénéité. Cela s'explique par la confusion souvent faite, dans le Recensement de la Population, entre ce qui est appelé *qaria* et qui signifie village, et l'unité statistique communale, la *nahiya*, à l'intérieur de laquelle il peut exister une multitude de hameaux.

Déjà, au moment de l'Expédition d'Égypte de Bonaparte, les études relatives à la population et aux types de localités insistaient sur le fait qu'il n'existait pas d'habitat dispersé. *«Il faut savoir qu'en Égypte il n'y a point, comme dans les pays civilisés d'Europe, de maisons isolées dans la campagne, de fermes habitées par une famille et ses domestiques, ou du moins les exemples en sont particulièrement rares. Toutes les habitations sont regroupées et serrées ; la plupart des lieux sont fermés d'une enceinte : c'est en effet nécessaire contre l'incursion des Arabes et la facilité qu'ils trouvent pour piller la campagne»*¹.

Ce constat renvoie d'une part aux modes d'investigation de l'époque — les chercheurs voyageaient en felouque le long des branches du Nil, là où la population se regroupe en général en de gros villages — et, d'autre part, oblige à rappeler qu'il est antérieur aux transformations

¹ JOMARD É. : Mémoire sur la population comparée de l'Égypte ancienne et moderne, pp. 116-117 in *La Description de l'Égypte. Tome IX : Antiquités et Mémoires*, Paris, Imprimerie Nationale, 1800.

de l'occupation de l'espace qu'a connues le delta à la suite de la pérennisation de l'irrigation.

a) Une région où domine l'habitat dispersé

La carte des types d'habitat rural montre nettement la prédominance de l'habitat dispersé à la périphérie du delta, région correspondant aux courbes de niveau inférieures à 2 ou 3 mètres¹. Cette situation renvoie à l'histoire récente de cette région, du moins à celle qui fait suite à la suppression de la crue. Cependant, si les habitations y sont fortement dispersées, la taille des localités varie d'une région à l'autre. Dans les zones bonifiées au cours du XIX^{ème} siècle, comme celle du Kafr el-Cheikh, les villages ont eu le temps de s'étendre et se consolider. En revanche, à l'ouest du delta, l'installation humaine très récente et la faible qualité des sols ont imposé une utilisation très extensive des terres et une dispersion extrême de l'habitat.

◆ À l'ouest du delta, dans le gouvernorat de la Béhéra, le petit village domine et les densités sont très faibles. En 1976, dans les districts éloignés du Nil, plus de la moitié de la population vivait dans des hameaux et des villages de moins de 500 habitants. Néanmoins, plus l'on se rapproche du fleuve, plus la taille des villages augmente.

◆ Dans le Kafr el-Cheikh, au nord du delta, le hameau est une forme cependant moins dominante qu'à l'ouest de la région. Dans les districts les plus septentrionaux et situés au bord du lac Borollos, la moitié de la population se répartit entre hameaux et petits villages ; la taille moyenne des villages est d'environ 500 habitants.

◆ À l'est du delta, l'habitat est très dispersé, mais la population plus dense. Dans les districts les plus orientaux d'El Housseineyya, de Kafr el-Saqr et de Faqous, la moitié de la population vit dans des villages de moins de 800 ou 900 habitants.

b) Des types de hameaux et petits villages aux origines fort différentes

On rencontre deux types de hameaux et petits villages dans le delta :

◆ Les hameaux de colonisation ancienne et spontanée ont pour origine soit la sédentarisation des Bédouins, soit un changement d'activité des pêcheurs des lagunes, devenus cultivateurs. Ces hameaux revêtent une apparence très désordonnée et pauvre, et les habitations y sont construites en terre, avec de faibles moyens.

◆ Les hameaux construits au début du siècle dans les grands périmètres de colonisation. Dans les régions récemment mises en valeur à la périphérie du delta, c'est-à-dire là où les traditions exercent une moindre influence et où l'adaptation aux conditions locales est moins contrariée par des raisons psychologiques ou sociales, la commune est souvent formée par un nombre considérable de petits hameaux, parfois séparés les uns des autres par plusieurs kilomètres. Certaines communes comprennent de 20 à 40 hameaux, voire plus, disséminés sur de larges surfaces. Dans ces conditions, les communes constituent de simples unités administratives, et chacun de leurs éléments jouit de sa vie propre².

Cet habitat dispersé s'explique par le mode de colonisation des terres. La conquête du sol fut effectuée par de grands propriétaires et des sociétés. Pour loger leur main-d'œuvre agricole ou leurs métayers, certains propriétaires créèrent de toutes pièces des groupes d'habitations situés à proximité des champs. Ces hameaux de colonisation, appelés *esbahs*, ont été construits selon un plan géométrique (rues en damiers, alignement des maisons) et ont été dispersés pour être au plus près des cultures³.

1 Ces zones les plus basses du delta, situées en dessous de 3 mètres d'altitude, n'ont été habitées au cours de l'histoire que de façon sporadique. En effet, lorsque les systèmes d'irrigation (et/ou de drainage) n'étaient plus régulièrement entretenues, elles étaient inondées ou affectées par les remontées de sel. C'est pour cela que ces zones n'ont été occupées d'une façon plus dense que récemment et que l'habitat rural y est, en règle générale, dispersé.

2 LOZACH Jean : *op. cit.*, 1935, p. 250.

3 *Ibid.*, p. 205.

Ces vastes domaines de défrichement comptaient jusqu'à des dizaines de milliers de feddans ; mis en valeur par des ouvriers, puis par des locataires, ils furent enfin vendus, après morcellement, à de petits propriétaires. C'est selon un calcul proportionnel (tant d'ouvriers pour tant de feddans) que le nombre d'habitations fut rigoureusement fixé : tous les 300 ou 400 feddans, un groupe de maisonnettes était édifié, dans lesquelles étaient logés, suivant la nature du terrain et l'état d'avancement des défrichements, ouvriers, locataires ou acheteurs du sol¹. Les conditions ayant favorisé l'agglomération de la population en de grosses unités villageoises dans le delta n'ayant plus de raison d'être à la fin du XIX^{ème} siècle, le peuplement des zones de colonisation s'est effectué à partir de cette période de façon dispersée. En effet, la crue une fois canalisée, la population a pu résider de façon permanente dans les plaines autrefois envahies par l'eau durant de longs mois. Par ailleurs, les rebellions bédouines ayant été matées et les nomades en partie sédentarisés sous Mohamed Ali, le calme a été ramené dans les campagnes de la périphérie désertique du delta. Les nouveaux colons n'ont ainsi plus eu besoin d'organiser leur défense en se regroupant. Enfin, la pression sociale exercée par les autorités villageoises traditionnelles qui, pour contrôler une main-d'œuvre de métayers et de petits fermiers, avait favorisé le regroupement de la population, s'est atténuée. Les nouveaux maîtres de périmètres bonifiés, grands propriétaires urbains ou dirigeants de sociétés étrangères, ont organisé l'exploitation de la terre de façon plus rationnelle dans ces régions ingrates en rapprochant les cultivateurs des champs.

c) Les agglomérations urbaines : les têtes de pont de la colonisation des marges deltaïques

Les agglomérations urbaines des zones de colonisation situées aux marges du delta ont été édifiées au fur et à mesure de la bonification des terres. Elles ont souvent pour origine un village-centre qui abritait l'administration des grands domaines. Ce sont aujourd'hui encore le lieu de concentration de la bureaucratie du district, même si elles paraissent encore profondément rurales. Autour de ces agglomérations, les densités de population sont très faibles et l'habitat dispersé. C'est seulement autour des grandes villes comme Kafr el-Dawwar, Damanhour ou Kafr el-Cheikh qu'il existe une certaine concentration de la population rurale.

3 - Les régions intermédiaires : concentration et dispersion de la population

Ce que nous dénommons "régions intermédiaires" — du point de vue des densités et des formes d'habitat — se situe à la périphérie du delta, près des grands axes du Nil et des anciennes branches du fleuve transformées en canaux principaux.

Entre le centre et le sud du delta densément peuplés et les marges deltaïques à l'habitat dispersé en petits villages, on remarque, sur la carte des densités, toute une zone intermédiaire caractérisée par des densités de 600 à 850 habitants au km². Elle correspond à la limite des terres cultivées à la fin de l'époque ottomane², telle que décrite par les savants de l'Expédition de Bonaparte. Dans ces zones peu urbanisées et aux terres moyennement fertiles, il était difficile que la population se densifie rapidement.

Toutefois, il y existe de façon ponctuelle des zones de fortes densités. Cela s'explique par la présence de quelques villages de taille plus importante que la moyenne. Les raisons de leur localisation sont multiples, mais on peut supposer que la présence de canaux navigables et, donc, d'un faible exhaussement par rapport à la plaine, aient pu jouer un rôle notable.

Les voies d'eau comme le Nil ou les canaux offraient en effet autrefois le privilège de permettre à leurs riverains l'arrosage en toute saison et c'est seulement sur leurs bords que certaines cultures étaient possibles (riz et coton notamment). Les villageois y pratiquaient déjà l'irrigation "pérenne", alors que tout le reste de la plaine se trouvait encore soumis au régime de

¹ LOZACH Jean : *op. cit.*, 1935, p. 254.

² *Ibid.* : on se reportera à la planche IV, hors-texte, *Répartition des habitations dans le delta du Nil*.

l'inondation annuelle.

Ainsi, dans le nord-est du delta, on trouve, entre les villes de Mansoura et de Manzala, un chapelet de grosses agglomérations rurales. Elles sont localisées le long du Bahr el-Saghir, ancienne branche Mendésienne (figure 9, p. 31). Sur la carte figurant dans *La Description de l'Égypte*, on remarque que ce canal avait été tracé entre deux lacs, celui de Manzala et un autre qui n'existe plus, ce qui explique la forme des agglomérations villageoises actuelles. Ces gros bourgs ruraux devaient vivre du commerce fluvial et de la pêche, les superficies cultivables étant trop faibles.

Dans la Béhéra, les densités sont maximales entre Kom Hamada et Damanhour. Elles correspondent au cours du canal El Béhéra et, dans une moindre mesure, à celui d'Alexandrie.

Un exemple-type des régions présentant les avantages ci-dessus décrits (altitude, proximité du Nil ou des canaux, etc.) est celui que l'on observe près des embouchures du Nil à Damiette et Rosette, avec de grosses agglomérations bâties sur les bourrelets du fleuve à l'abri de la crue. En effet, l'altitude relative du plancher alluvial des deux branches, exhaussées entre un double bourrelet, y mettait le niveau d'étiage à une altitude sensiblement voisine à celle de la plaine intra-deltaïque. En outre, la faible longueur des canaux de prise, faciles à curer par une simple organisation villageoise, et le drainage naturel dû à l'appel des lacs Manzala et Borollos, ont de tout temps favorisé l'instauration d'une agriculture pérenne, même aux époques où l'État entretenait peu le réseau d'irrigation. Ces régions étaient ainsi consacrées, outre les plantes vivrières, aux cultures industrielles : coton, canne à sucre, indigo et même riz, toutes plantes dont les exigences en eau sont particulièrement élevées au printemps et en été¹.

Les villes des régions intermédiaires sont souvent localisées le long du Nil. En général, deux villes se font face de part et d'autre du fleuve et leur fonction commerciale est inséparable de leur ancienneté. Qu'elles soient situées le long de la branche de Damiette ou de celle de Rosette, ces agglomérations ont résisté aux crises politiques et hydrauliques qui ont, depuis le Moyen-Âge, affecté ces régions.

Cette rapide description de la répartition géographique des densités de population du delta et des formes de l'habitat montre l'ampleur de la concentration de la population en villes, bourgades et villages, mais aussi l'hétérogénéité de sa distribution.

Cependant, une lecture plus attentive de la carte des densités de population en 1986 révèle qu'à proximité des grandes villes les densités sont très élevées. Les communes de la première couronne ont, en général, des densités qui dépassent 1 650 habitants au km². À proximité du Caire, ce sont les communes des première et deuxième couronnes qui connaissent des densités de cet ordre.

Cela suggère que les densités de population ne sont plus fondées uniquement sur la qualité des sols et leur aptitude à supporter une agriculture intensive. Les rapports que les villes entretiennent avec les communes rurales périphériques sont parfois devenus plus déterminants encore.

La carte des densités s'est transformée sous l'influence de nombreux processus récents (postérieurs aux années 60) ayant perturbé les rapports du paysan à la terre. Les rapports de travail entre les villes et les campagnes, l'ouverture du monde rural (resté pendant des siècles refermé sur lui-même) vers les villes et les pays du Golfe, l'ampleur des migrations pendulaires de travail, l'installation de villes industrielles dans un pays profondément rural, la présence d'une capitale de 12 millions d'habitants à la tête du delta, les transformations des modes de consommation et d'habitat, et, enfin, la politique d'aménagement du territoire qui se désintéresse du développement des régions "anciennes" au profit de celui des zones

1 BESANÇON Jacques : *op. cit.*, 1957, p. 98.

désertiques, ont changé — pour ne pas dire bouleversé — les déterminants de l'installation des hommes dans l'espace. Cependant, quel que soit le rôle de tous ces nouveaux phénomènes socio-économiques, une constante demeure : la maîtrise de l'hydraulique, sans laquelle la vie humaine serait impossible dans cette région entièrement mise en valeur par l'homme.

II - LE REGAIN DÉMOGRAPHIQUE DES AGGLOMÉRATIONS URBAINES ET RURALES POLARISÉES PAR LES GRANDES VILLES DU DELTA

Pour mieux comprendre les causes de la densification de la population dans les zones surpeuplées de la périphérie des grandes villes du delta, il est nécessaire d'analyser les mouvements naturels et migratoires qui s'y produisirent et de situer dans le temps la reprise démographique des communes aujourd'hui les plus dynamiques.

A - Les nouvelles tendances régionales de la croissance démographique

1 - L'accélération du rythme de la croissance des campagnes et des villes secondaires

La population du delta (Le Caire et Alexandrie exclus) croît à un rythme de plus en plus rapide depuis les années 60. Si, entre 1960 et 1976, le taux d'accroissement annuel était de 2,02 %, il a atteint, entre 1976 et 1986, 2,46 %, et ceci malgré le démarrage d'une politique de contrôle des naissances et le départ de plusieurs centaines de milliers de travailleurs dans les pays du Golfe. Durant la première période, la croissance démographique fut plus élevée dans les villes que dans les zones rurales (2,20 % contre 1,97 %), alors qu'entre 1976 et 1986 les taux de croissance des villes et des districts ruraux furent identiques (2,46 %). Cependant, il existe des différences entre les petites et les moyennes villes. Les capitales de gouvernorat et les deux grandes villes industrielles de plus de 100 000 habitants, qui avaient connu entre 1960 et 1976 un accroissement rapide (2,68 % par an), ont enregistré une baisse de leur taux entre 1976 et 1986 (1,95 %), ceci malgré l'élévation générale du taux de croissance dans le delta. Quant au gouvernorat du Caire — qui correspond à la zone centrale du Grand Caire —, il a connu, durant ces deux périodes, le même type d'évolution, son taux de croissance annuel étant passé de 2,61 % durant la première période à 1,78 % durant la seconde, ce qui s'explique par la redistribution du surplus démographique du centre à la périphérie du Grand Caire¹.

Les villes moyennes et petites, quant à elles, ont crû à un rythme plus élevé et ont connu un net regain démographique à partir de la fin des années 70. En effet, les villes de 50 000 à 100 000 habitants, dont le taux de croissance était inférieur à celui des grandes villes au cours des années 60, ont vu celui-ci passer à 2,86 % par an entre 1976 et 1986. Les villes de la strate inférieure sont celles qui ont crû le plus rapidement, leur taux annuel passant de 2,25 % à 2,92 %. Enfin, les petites villes de moins de 20 000 habitants se développent à un rythme constant depuis le début des années 60, à savoir 2,45 % par an.

2 - La reprise démographique des régions surpeuplées du sud du delta

De 1960 à 1976, les districts du delta situés dans les zones densément peuplées du centre et le long de la branche de Damiette ont connu un très faible accroissement de leur population (taux moyen annuel compris entre 1,42 % et 1,60 %), bien inférieur à la moyenne régionale rurale (1,97 %). Ces taux faibles s'expliquent principalement par l'ampleur de l'exode rural et le vieillissement concomitant de la population. Si la politique nassérienne, par le truchement de la Réforme Agraire, a en effet réussi à stabiliser une partie des agriculteurs sur de petites

¹ En ce qui concerne le Grand Caire, son taux annuel moyen de croissance est passé de 2,4 % entre 1960 et 1976 à 3,32 % entre 1976 et 1986.

exploitations, elle a aussi favorisé le départ vers les villes des nombreux paysans sans terre, ouvriers agricoles temporaires et itinérants. Les régions périphériques du delta et, dans une moindre mesure, la grande banlieue du Caire ont en conséquence enregistré une croissance démographique très forte (figure 39, pp. 177-178). Mais cette vague de départs a marqué la fin de l'exode rural proprement dit.

Entre 1976 et 1986, dans ces mêmes régions rurales à fortes densités, une sensible reprise démographique a en effet été enregistrée. En effet, on remarque que dans les gouvernorats du sud, aux densités démographiques comprises entre 1 000 et 1 500 habitants au km², les communes rurales croissent à des taux annuels variant entre 2,8 % et 4 % (figure 40, pp. 179-180). Le long de la branche de Rosette, les communes dont la croissance tournait autour de 1 à 1,5 % par an durant les années 60, dépassent désormais les 2,8 %, voire les 4 % par an. De même, dans la grande banlieue du Caire qui était pourtant déjà dynamique dans les années 60, le rythme de croissance s'est accéléré. Durant les années 60, il existait ainsi de véritables "poches" de dépression démographique, que ce soit dans la Ménoufeyya, à l'ouest de la Charqeyya ou au sud de la Gharbeyya (figure 39, pp. 177-178), tandis que, entre 1976 et 1986, s'il subsiste de façon très localisée des communes à faible croissance, la tendance est plutôt à une reprise démographique généralisée (figure 40, pp. 179-180). Ce processus est surtout remarquable à la périphérie des grandes villes comme Chébine el-Kom ou Tanta, ou encore le long des branches du Nil.

B - Mouvements migratoires et mouvement naturel

Cette soudaine reprise de la croissance démographique dans les zones rurales nous conduit à reconsidérer les rapports villes-campagnes préexistants. Si les villes croissent au même rythme que les campagnes, c'est que soit elles sont en même temps qu'un lieu d'accueil de ruraux un lieu de départ d'urbains, soit qu'elles enregistrent un taux de croissance naturelle moins élevé que les campagnes, mais un solde migratoire supérieur à celles-ci.

Il est possible de choisir entre ces deux hypothèses grâce à l'étude des taux d'accroissement naturel et des balances migratoires par commune et par milieu (rural et urbain). J'ai, à cette fin, calculé les bilans migratoires et les taux de croissance naturelle en compilant les données sur les naissances et les décès pour chaque ville et chaque district rural pour les périodes intercensitaires 1966¹-1976 et 1976-1986.

1 - L'accélération régionalement inégale des rythmes de l'accroissement naturel

Entre les deux périodes qui nous intéressent, le taux moyen annuel d'accroissement naturel de la population du delta du Nil (excepté Le Caire et Alexandrie) est passé de 2,44 % à 3,01 % par an. Cette forte progression s'explique à la fois par l'augmentation relative du nombre de femmes en âge de procréer² et par les difficultés rencontrées pour mettre en place et imposer les programmes de Planning Familial. Le rythme de la croissance naturelle de la population égyptienne n'est pas prêt de faiblir, même si l'indice synthétique de fécondité est passé de 6,71 à 5,23 enfants par femme entre 1960 et 1980-1985³.

Il existe cependant des variations régionales de l'indice de fécondité ainsi que des écarts significatifs entre villes et campagnes. La valeur de cet indice dépend en effet principalement du

1 Tous les calculs concernant la croissance démographique pour la période 1960-1976 prennent appui sur les résultats du Recensement de la Population de 1960. En ce qui concerne, par contre, le calcul des soldes migratoires, nous avons pris pour point de départ l'année 1966 (données issues d'un recensement par échantillon), de telle sorte que les données établies correspondent à une période (1966-1976) de même durée que celle, ultérieure, pour laquelle nous disposons d'informations, à savoir 1976-1986.

2 En 1976, les femmes de la classe d'âge 20-40 ans composaient 28,8% de la population urbaine et 25,5 % de la population rurale, tandis que, en 1986, elles en représentaient respectivement 31,2% et 26,9 % (Recensements Généraux de la Population, 1976 et 1986).

3 FARGUES Philippe : La baisse de la fécondité arabe. *Population*, n° 6, novembre-décembre 1988, pp. 980-981.

statut des femmes au sein de leur foyer, de leur niveau de scolarisation et de leur participation au marché du travail. Ces deux dernières variables agissent de façon positive sur l'élévation de l'âge au mariage. À classe d'âge et niveau d'instruction identiques, c'est le lieu de résidence (urbain ou rural) qui fait la différence.

À la campagne, les femmes qui savent lire et écrire ont une fécondité semblable à celle des analphabètes, alors qu'en milieu urbain il s'opère un changement net chez les femmes ayant fréquenté l'école, même si cette fréquentation fut brève. En milieu rural, le niveau de scolarisation primaire n'influe que légèrement sur les pratiques natalistes des femmes. Mais c'est surtout à partir du niveau du secondaire que l'instruction agit sur l'indice de fécondité et que les femmes procréent moins, même si les rurales ont un taux de fécondité supérieur à celui des femmes de la même classe d'âge et du même niveau scolaire qui vivent en milieu urbain.

a) Un taux d'accroissement naturel plus faible dans les villes que dans les campagnes

La population des villes présente, en général, un taux d'accroissement naturel moins élevé que celle des campagnes (excepté dans la banlieue du Caire), l'écart étant de l'ordre de 10 à 15 %. Par exemple, dans les villes de la Gharbeyya, la population croît à un taux (naturel) de 2,34 % entre 1976 et 1986, tandis que, dans les villages du même gouvernorat, ce taux atteignait 2,76 %. Pour les villes de la Ménoufeyya, ce taux est de 2,56 % contre 2,91 % pour les villages.

Dans les grandes villes, chefs-lieux de province, l'accroissement naturel est encore plus bas que dans les autres catégories de villes : 2,11 % pour Tanta et 2,49 % pour Chébine el-Kom, par exemple, contre une moyenne de 2,89 % pour l'ensemble du delta (excepté Choubra el-Kheima). Ces taux inférieurs à la moyenne s'expliquent par un indice de fécondité bien inférieur des femmes vivant dans ce type de villes — elles sont plus scolarisées et plus actives — à celui de celles des autres groupes de villes.

L'indice de fécondité a baissé en ville, ce qui résulte de l'élévation progressive de l'âge moyen au mariage et, donc, du rétrécissement corrélatif de la période durant laquelle les femmes peuvent procréer. L'âge moyen des femmes à la naissance du premier enfant s'est élevé : en 1960-1965, en zone urbaine, il se situait à 20,61 ans au Caire et à 20,88 ans dans les villes du delta, tandis qu'il était de 19,77 ans dans les zones rurales. En 1975-1980, ces valeurs atteignaient respectivement 23,25 ans, 22,73 ans et 21,47 ans. Simultanément, l'âge des femmes lors de leur dernière grossesse a fortement baissé : pour les femmes urbaines, il est tombé de 36,97 à 34,60 ans et, pour les rurales, de 38,27 à 37,40 ans¹.

Les villes secondaires enregistrent, quant à elles, des taux de croissance naturelle très variables selon les régions. C'est surtout à la périphérie du delta que l'on rencontre des taux supérieurs à 3 % par an, ce que le peuplement de ces villes par des vagues d'immigrants jeunes suffit à expliquer (figures 41 et 42, p. 182 et 43 et 44, p. 183).

Mais, comme on ne dispose pas des pyramides des âges des femmes habitant ces villes, il est difficile d'émettre des hypothèses en ce qui concerne leur fécondité.

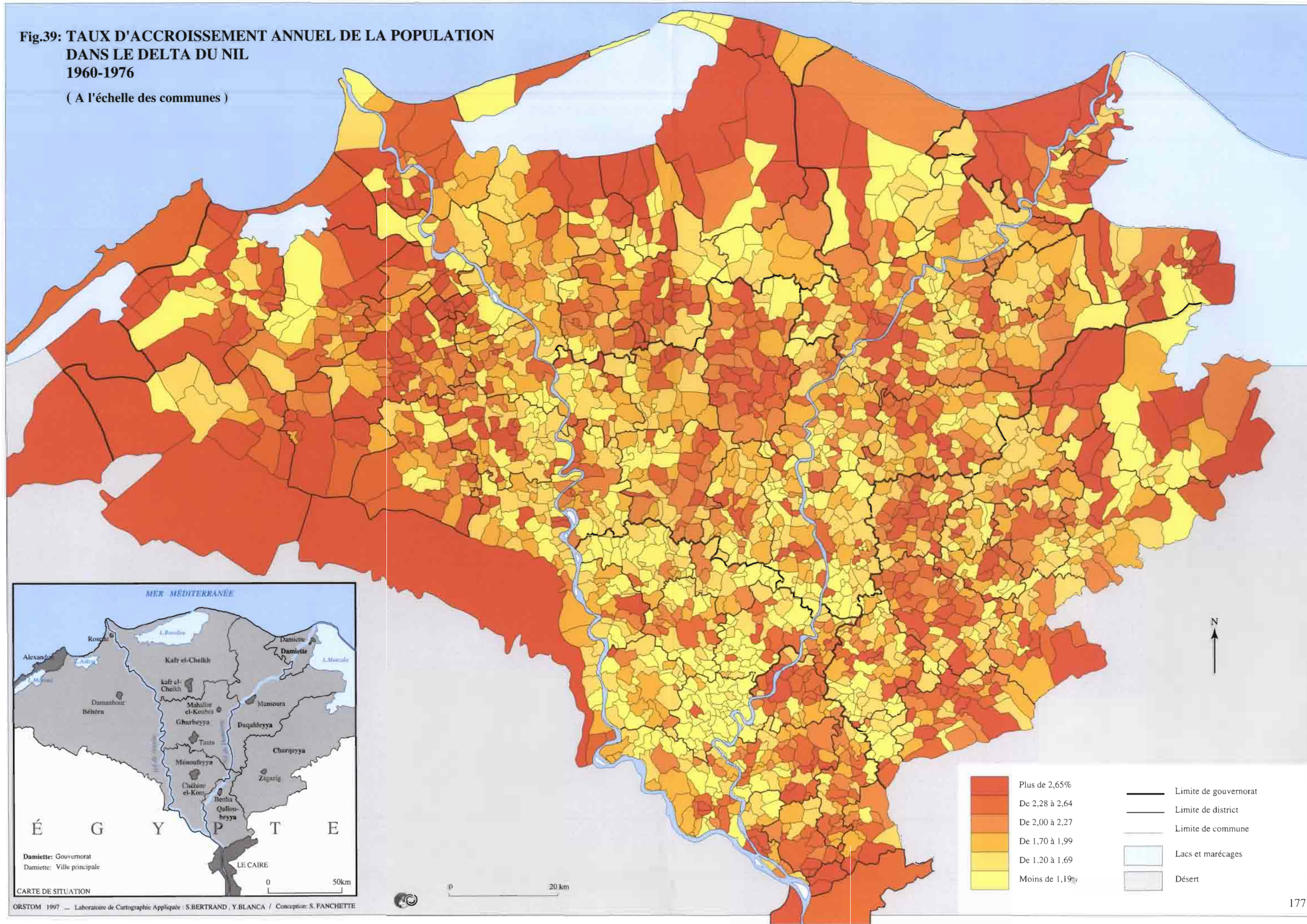
b) De fortes variations régionales du taux d'accroissement naturel entre districts ruraux

Dans les gouvernorats périphériques, de colonisation relativement récente, le rythme d'accroissement est un peu plus élevé au cours de la période 1976-1986 (3,23 % pour la Béhéra et 3,03 % pour le Kafr el-Cheikh) que dans les gouvernorats du centre (2,76 % pour la Gharbeyya et 2,91 % pour la Ménoufeyya). On remarque en effet que les villes et les districts ruraux de la Béhéra ont un taux de croissance naturelle supérieur à 3 %, avec des pointes à 4 % ou 4,5 % pour les districts les plus récemment peuplés, tandis qu'au centre du delta la plupart des districts de la Ménoufeyya et ceux du sud de la Gharbeyya ne dépassent pas les 2 à 2,5 %.

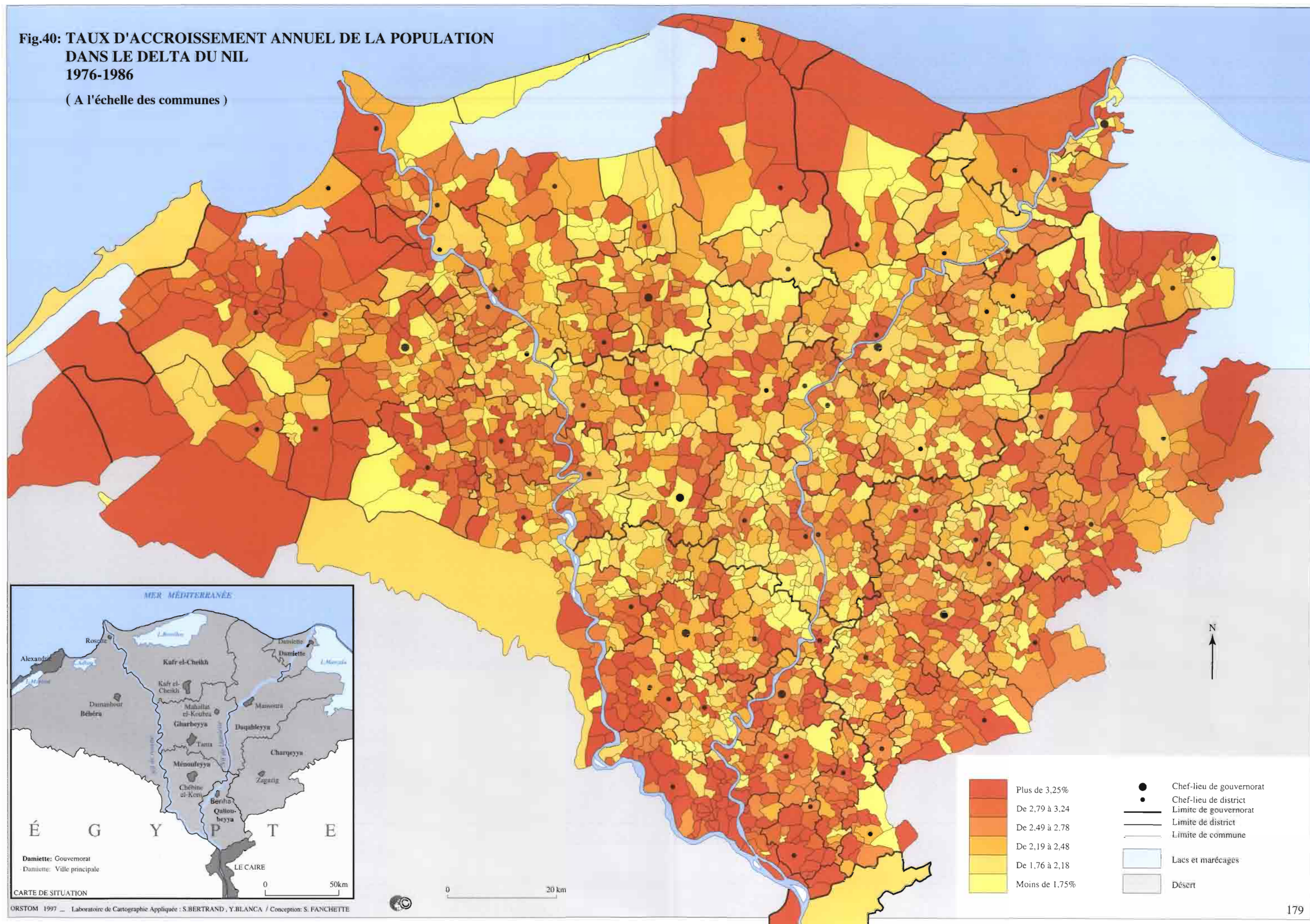
¹ DAL HORNE A. et EL KHORAZATY M. Nabil : *Trends and regional differential in the completion of childbearing in Egypt : 1930-1980*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monograph Serie, n° 15, 1985, p. 116.

**Fig.39: TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL DE LA POPULATION
DANS LE DELTA DU NIL
1960-1976**

(A l'échelle des communes)



**Fig.40: TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL DE LA POPULATION
DANS LE DELTA DU NIL
1976-1986**
(A l'échelle des communes)



En revanche, dans le gouvernorat de la Qalioubeyya, au nord du Caire, le taux d'accroissement naturel de la population rurale dépassait 3,25 % entre 1976 et 1986.

Les deux types de données à prendre en compte pour expliquer les variations régionales dans les taux de croissance naturelle sont l'indice de fécondité des femmes et la part des femmes en âge de procréer. En l'absence de telles données à l'échelle des districts, on peut légitimement penser que, dans les zones d'immigration, la part des femmes en âge de procréer est plus élevée qu'ailleurs, car ce sont en général les jeunes couples qui migrent.

Les districts dans lesquels les taux de croissance naturelle sont maxima et les balances migratoires positives sont localisés dans le Grand Caire et à la périphérie du delta, dans les zones de colonisation récente (figures 41 et 42, p. 182).

Dans les districts qui ont des balances migratoires positives (c'est-à-dire où les femmes en âge de procréer sont proportionnellement plus nombreuses que dans les zones d'émigration) mais des taux de croissance naturelle peu élevés — c'est par exemple le cas de deux districts de la Ménoufeyya et de celui de Qalioub, au nord du Caire —, on peut suggérer que c'est un plus faible indice de fécondité des femmes qui compense le nombre relativement plus élevé de femmes en âge de procréer.

Quand on s'éloigne du centre du delta, les taux de croissance naturelle s'élèvent. Dans les districts non centraux où les balances migratoires sont négatives, c'est-à-dire là où il n'y a donc pas d'apport extérieur de femmes en âge de procréer, c'est un indice de fécondité plus élevé des femmes qui peut expliquer ce phénomène. En effet, à la périphérie du delta, les taux d'analphabétisme féminin étant particulièrement hauts (figures 45 et 46, p. 184), les femmes ont un nombre très élevé d'enfants.

2 - Le ralentissement de l'exode rural et l'attraction accrue des zones péri-urbaines

Si le bilan migratoire des zones rurales du delta reste globalement négatif entre 1976 et 1986 (- 0,21 % par an), il l'est moins que celui de la période précédente (- 0,51 % entre 1966 et 1976), ce qui suggère que l'exode rural s'est ralenti et/ou que l'immigration (en provenance d'autres régions) s'est renforcée. Il existe cependant en ce domaine de grandes différences régionales au sein du delta.

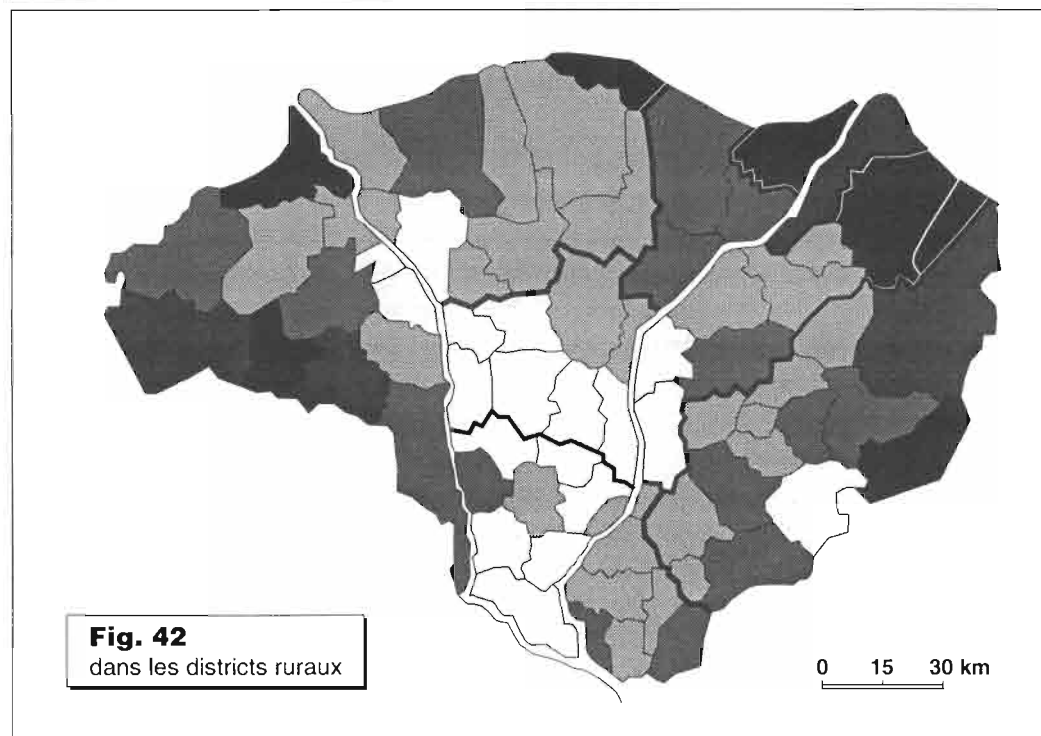
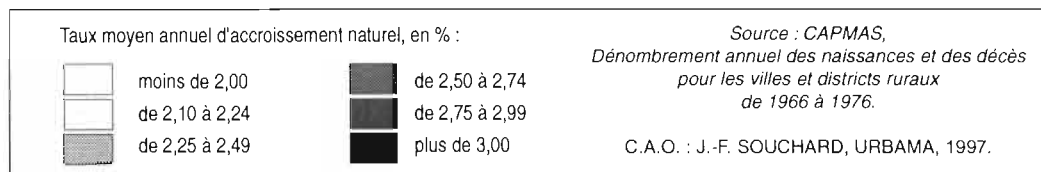
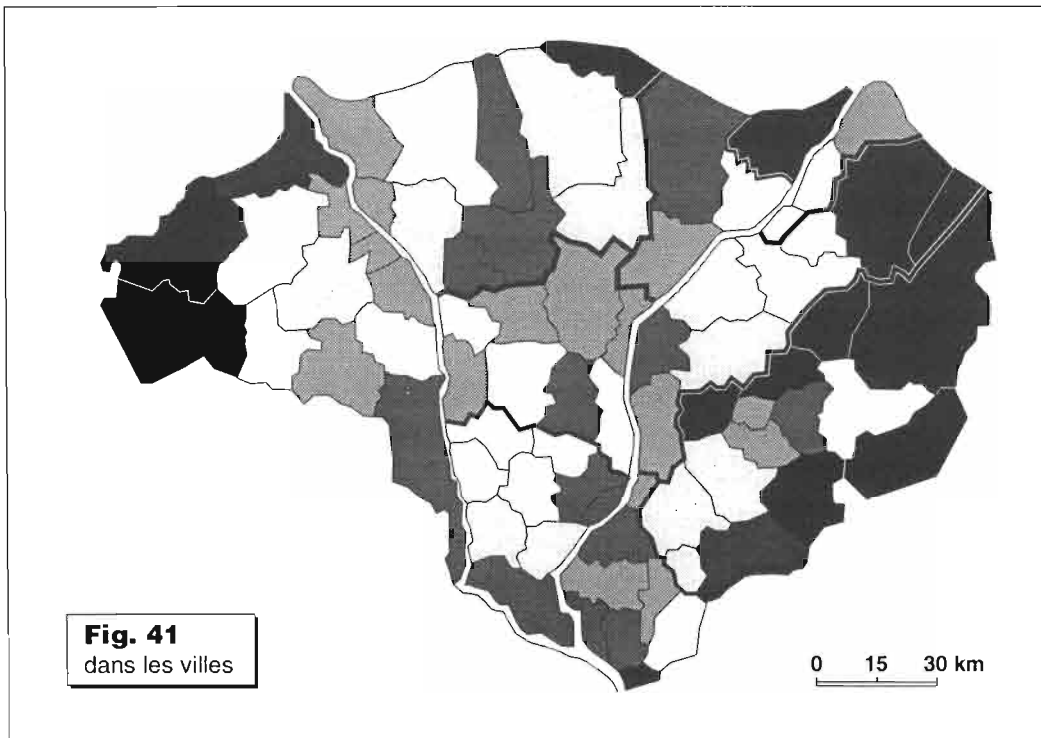
a) Les districts polarisés par Le Caire et les grandes villes sont devenus des lieux d'immigration

Ce sont les zones les plus densément peuplées et localisées dans un rayon de 100 km au nord du Caire qui enregistrent les soldes migratoires les plus nettement positifs. Quatre districts du sud de la Ménoufeyya et trois du sud de la Qalioubeyya ont ainsi réussi à attirer plus d'immigrés qu'ils n'ont perdu d'émigrés. Autour de certains chefs-lieux de gouvernorat, des bourgades sont devenues le lieu d'élection des populations urbaines. Poussés par la crise du logement, de jeunes couples originaires des grandes villes cherchent dans les communes périphériques de celles-ci des appartements à louer. C'est l'une des raisons pour lesquelles, dans beaucoup de communes rurales des alentours des grandes villes, les bilans migratoires sont devenus positifs, alors que les villes-centres sont devenues des lieux d'émigration¹ (figures 49 et 50, p. 187).

1 C'est le cas du district de Zagazig, siège du chef-lieu de la Province de la Charqeyya ; son bilan migratoire était légèrement positif (+ 0,01 %) entre 1976 et 1986, alors que celui de la ville de Zagazig était fortement déficitaire, à savoir - 0,41 % par an. Dans les villages du district de Damiette, le solde migratoire atteint + 0,97 % par an durant la même période, alors que la ville elle-même perd 3,20 % de sa population par an. Dans le district de Chébine el-Kom, siège de la capitale de la Ménoufeyya, le solde migratoire était largement positif (+ 0,11 %). Dans les villages du district de Tanta, il était faiblement négatif (- 0,04 %), alors que Tanta connaissait un solde migratoire nettement négatif (- 0,43 % par an).

Figures 41 et 42

Taux annuel moyen d'accroissement naturel de la population des villes et des districts ruraux du delta du Nil entre 1966* et 1976.



* Si la date de 1966 a été retenue ici comme base (et non celle de 1960), c'est pour faciliter les comparaisons, entre les figures 41 et 42 d'une part et les figures 47 et 48 (p. 186) d'autre part.

Figures 43 et 44

Taux annuel moyen d'accroissement naturel de la population des villes et des districts ruraux du delta du Nil entre 1976 et 1986.

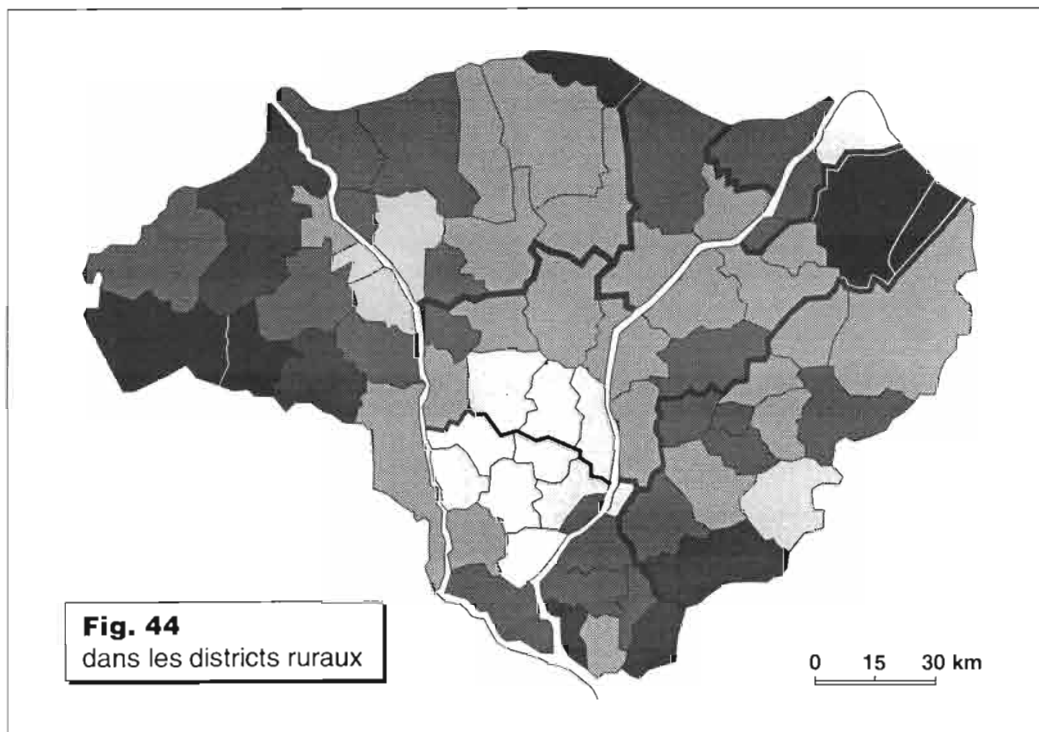
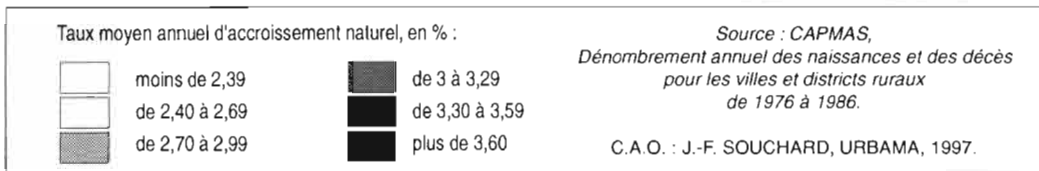
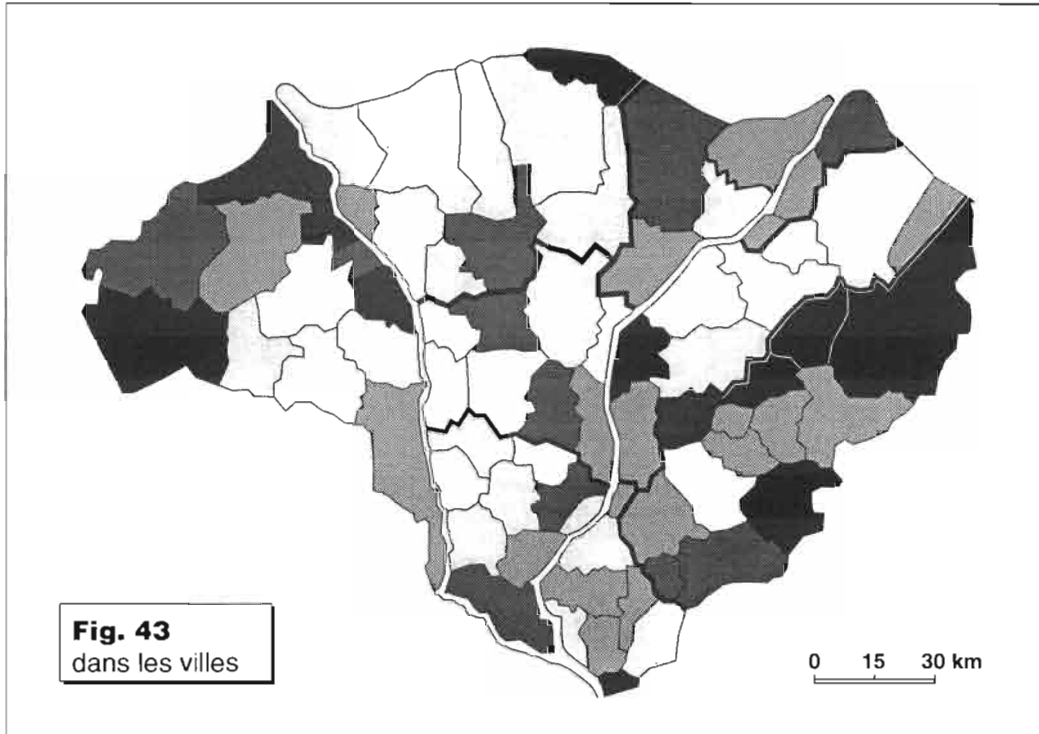


Figure 45

Taux d'analphabétisme féminin dans les villes du delta du Nil en 1986.

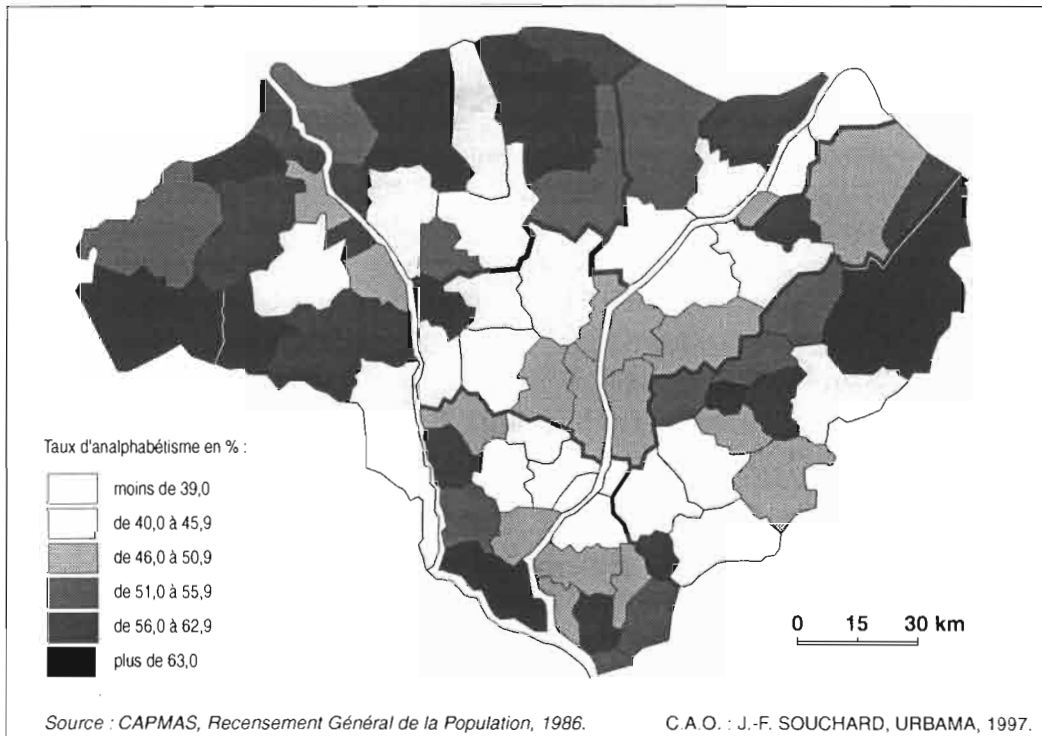
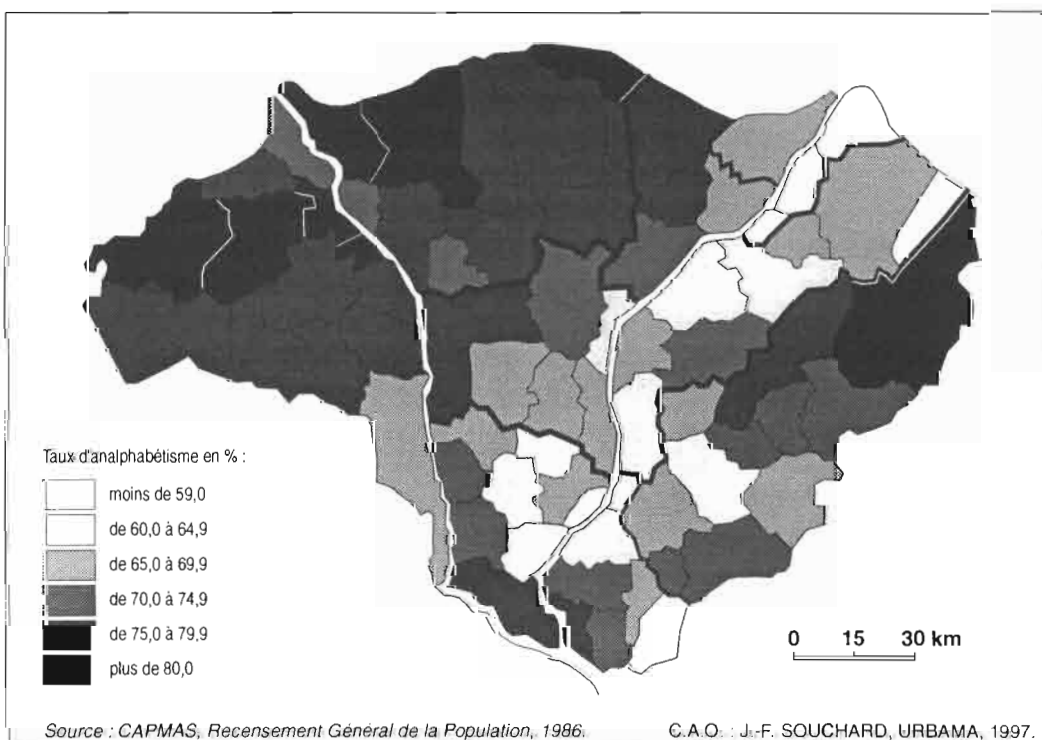


Figure 46

Taux d'analphabétisme féminin dans les districts ruraux du delta du Nil en 1986.



b) Les terres nouvelles de la périphérie du delta : des zones de colonisation saturées en une génération

Les terres aménagées le plus récemment ont attiré de nombreux immigrés, alors que les plus anciennes (aménagées au début de l'ère nassérienne, dans les années 50) ont perdu de leur pouvoir d'attraction. La seconde génération de colons a eu en effet du mal à obtenir des parcelles, dans ces régions aux terres ingrates et aux superficies cultivables réduites. Les colons ont alors eu tendance soit à partir vers d'autres régions de colonisation (par exemple, ceux d'Abis près d'Alexandrie émigrent vers Noubareyya), soit à retourner dans leur village ou leur ville d'origine.

Durant les années 60, le district de Kom Hamada, à l'ouest du delta, où se trouve la Province de Tahrir, bonifiée à partir des années 1950, ainsi que le district de El Hamoul dans le nord, présentaient des balances migratoires positives (+ 0,76 % par an). En revanche, durant la période 1976-1986, leurs soldes sont devenus négatifs (- 0,42 % et - 0,11 % respectivement).

À l'est du delta, le programme de bonification des terres de San el-Hagar, dans le district de El Housseineyya, continue d'attirer des immigrants, mais le rythme d'arrivée s'est ralenti — les soldes sont passés de + 0,91 % par an entre 1966 et 1976 à + 0,20 % entre 1976 et 1986.

c) Les zones rurales non polarisées par les villes : de faibles taux de croissance

En dehors de la région polarisée par le Grand Caire et des terres récemment bonifiées, les balances migratoires des districts ruraux sont toutes négatives. Elles le sont cependant moins depuis la fin des années 70 que durant les années 60 (figures 47 et 48, p. 186 et 49-50, p. 187).

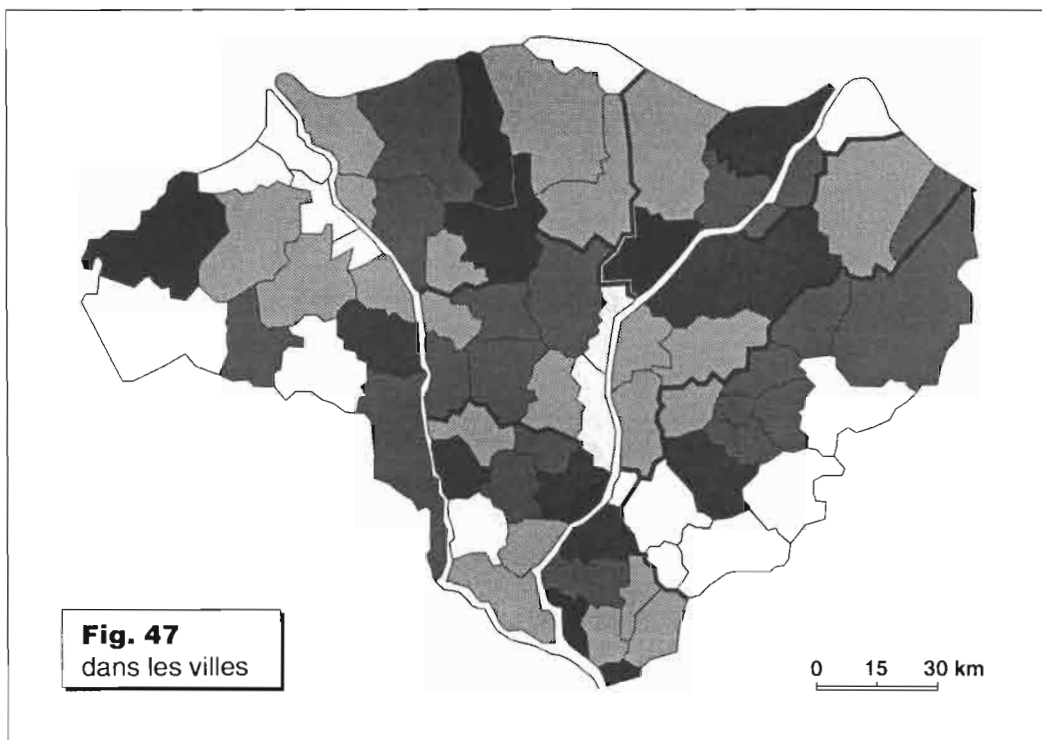
Ces balances négatives à l'échelle des districts n'impliquent pas cependant que toutes ces zones rurales ne soient devenues que des lieux de départ ; les campagnes du delta ont en effet connu d'importants mouvements migratoires "locaux" à partir des années 70, entendons par là des mouvements qui, au sein d'un même district, sur des distances de quelques kilomètres, portent des habitants des villages (ou hameaux) vers les bourgs plus urbanisés (ou vice-versa). La carte des taux annuels moyens d'accroissement de la population à l'échelle des communes montre ainsi qu'il existe localement de fortes variations des soldes migratoires d'une commune à l'autre au sein d'un même district. À proximité des grandes villes, les taux d'accroissement démographiques des campagnes sont assez élevés, tandis que le long des branches du Nil, en dehors des zones urbanisées et là où les densités de population sont très fortes, les taux d'accroissement sont faibles (figure 40, pp. 179-180). Durant les années 70, les communes rurales situées à proximité des grandes villes de province et autour des villes industrielles du centre du delta ont enregistré des taux de croissance de leur population très élevés ; en dehors de ces zones et le long des branches du Nil, leur croissance était plus lente. Toutefois, contrairement à la période précédente durant laquelle les zones les plus dynamiques sur le plan démographique correspondaient aux communes les plus densément peuplées — c'était le cas de la plupart des communes de la Province de la Ménoufeyya, localisée entre les deux branches du Nil à l'apex du delta —, on constate que les communes qui enregistrent, entre 1976 et 1986, une faible croissance de leur population sont très dispersées à travers le delta.

d) Les districts périphériques n'ayant pas bénéficié de programmes de bonification







Plusieurs districts du nord-ouest du gouvernorat de Kafr el-Cheikh et du sud-ouest de la Béhéra sont affectés par un fort exode rural. Districts exclusivement agricoles et à l'habitat dispersé, ils ont du mal à retenir leur population en l'absence d'activités économiques dynamiques. Les terres agricoles y sont de mauvaise qualité, ce qui rend difficile toute intensification des systèmes cultivés. Situés en outre à l'écart des grandes villes et des mouvements de capitaux, ces districts apparaissent comme les grands perdants de l'Ouverture Économique.

Figures 47 et 48

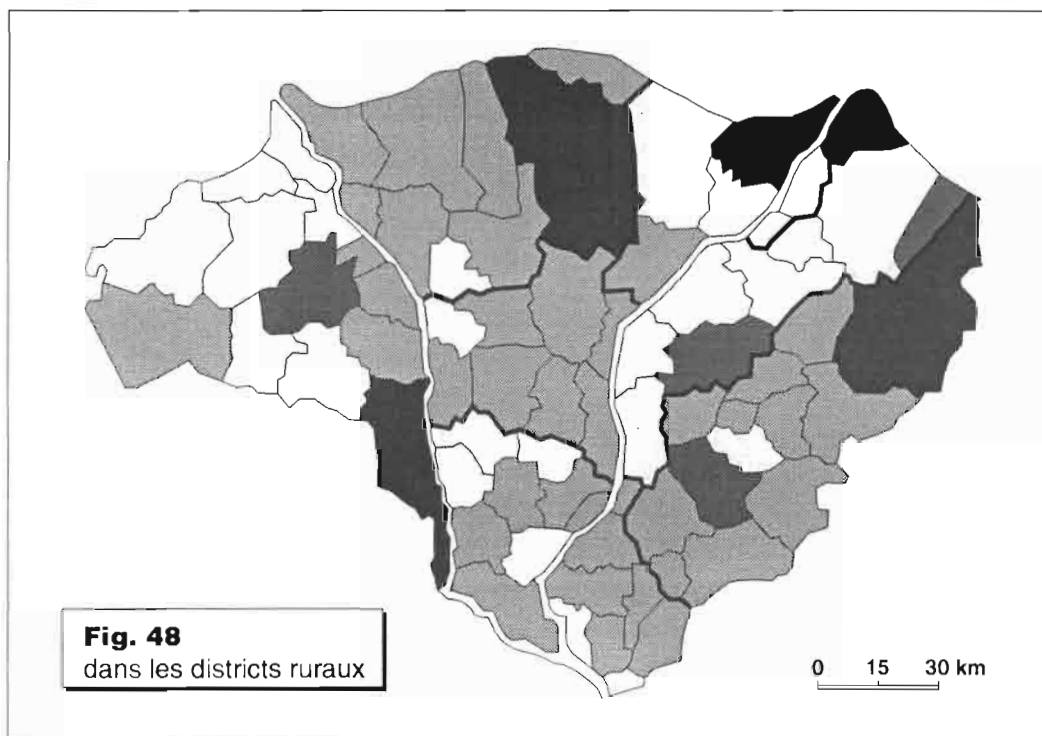
Soldes migratoires (rapportés à la population) des villes et des districts ruraux du delta du Nil entre 1966 et 1976.



Bilans migratoires = $\frac{\text{soldes migratoires 1966-1976}}{\text{population 1976}}$ (en %) :

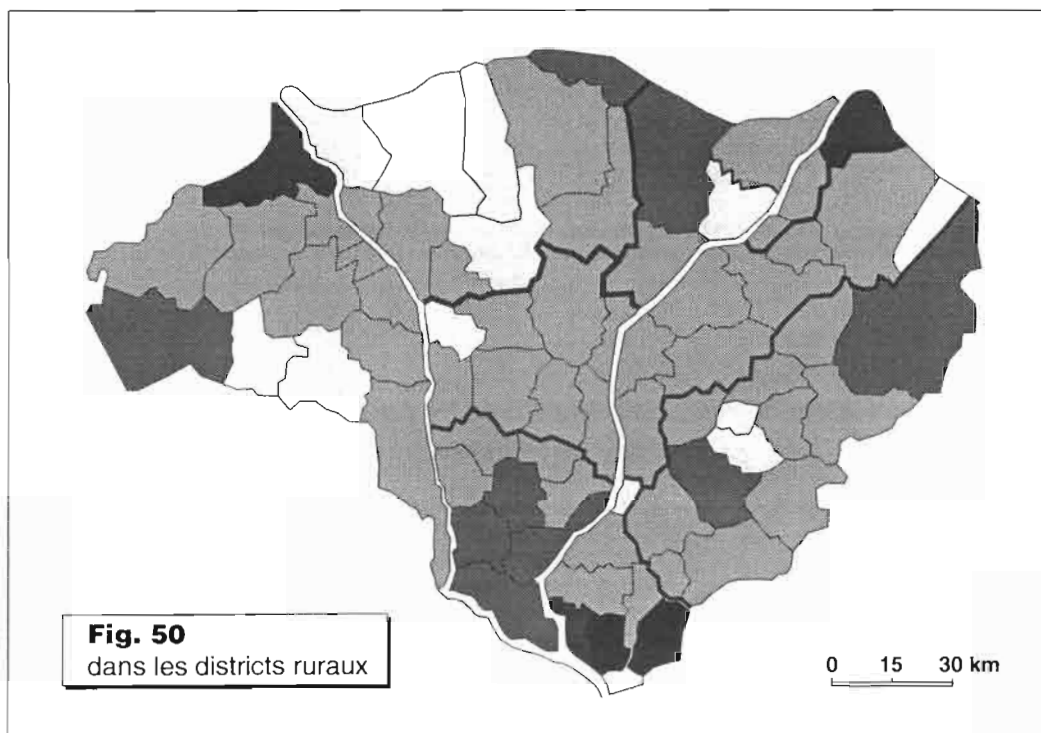
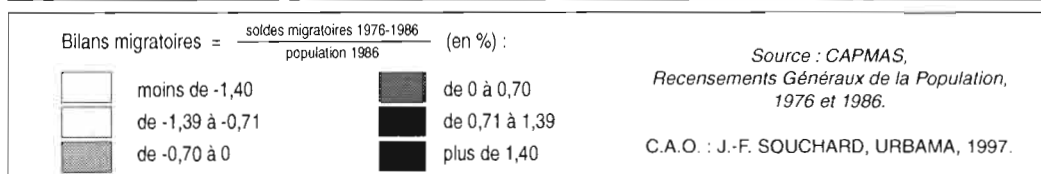
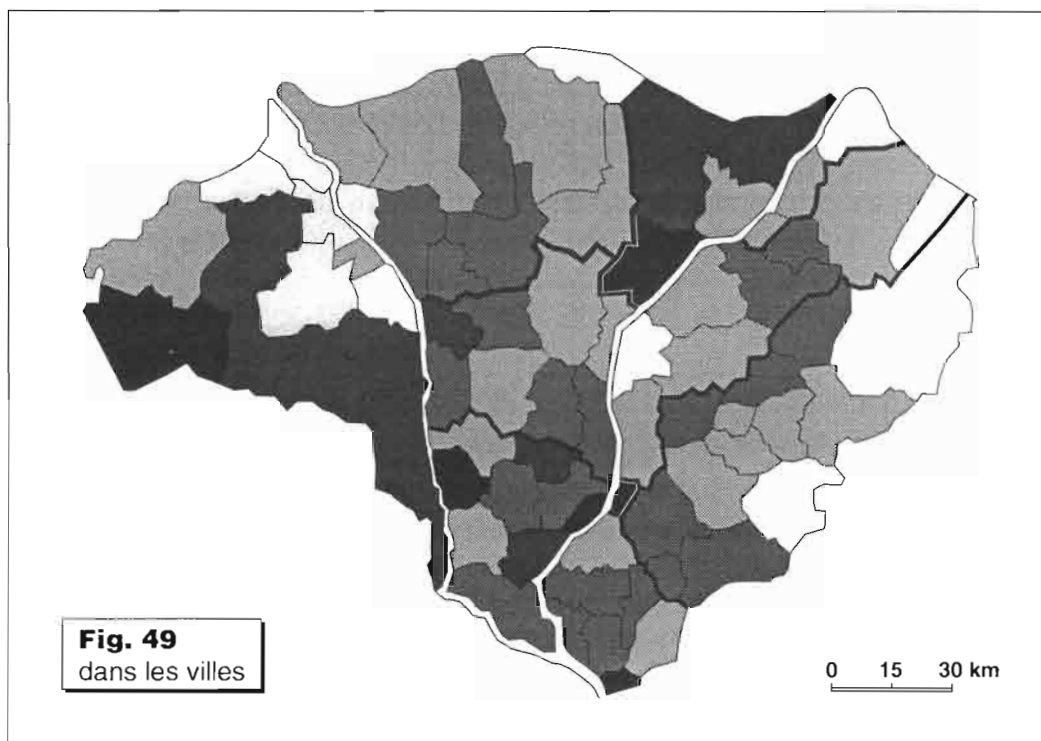
	moins de -1,40		de 0 à 0,70
	de -1,39 à -0,71		de 0,71 à 1,39
	de -0,70 à 0		plus de 1,40

Source : CAPMAS, Recensements Généraux de la Population, 1966 et 1976.
C.A.O. : J.-F. SOUCHARD, URBAMA, 1997.



Figures 49 et 50

Soldes migratoires (rapportés à la population) des villes et des districts ruraux du delta du Nil entre 1976 et 1986.



C - Les nouvelles orientations des mouvements migratoires

L'étude des balances migratoires a montré que certaines campagnes du delta ont enregistré, à partir de la fin des années 70, une véritable reprise de leur dynamisme, résultat d'un double processus : le ralentissement de l'exode rural d'un côté, l'accentuation des flux migratoires des villes vers les campagnes dans les périphéries des agglomérations urbaines de l'autre. L'analyse de ces mouvements migratoires est indispensable pour comprendre les nouvelles logiques de déplacement des populations. Les Recensements de Population offrent des informations très riches à ce sujet, mais malheureusement à la seule échelle des gouvernorats¹.

1 - Un ralentissement des migrations en direction des villes, variable selon les agglomérations

a) La baisse globale de l'intensité migratoire vers les villes

Le volume des migrations en direction des villes du delta a fortement baissé entre 1966-1976 et 1976-1986. C'est ce qui ressort d'une comparaison entre le nombre de migrants installés depuis moins de 10 ans dans chaque "secteur urbain" des gouvernorats du delta (on appelle "secteur urbain" l'ensemble des villes d'un même gouvernorat) en 1976 et en 1986. En effet, le volume des migrants (survivants) installés depuis au plus 10 ans dans les villes du delta en 1976 était de 1 032 543 contre 793 741 en 1986, soit une baisse de la part des immigrants résidant depuis moins de 10 ans dans les villes de - 23,2 % entre 1976 et 1986. Toutefois, les grandes villes industrielles de la Gharbeyya et, dans une moindre mesure, celles du secteur nord du Grand Caire, correspondant au gouvernorat de la Qalioubeyya, ont continué à accueillir de nombreux migrants. En 1986, près de 10 % de la population des villes de la Gharbeyya est en

1 La principale source d'informations concernant les migrations internes en Égypte provient des Recensements décennaux. Tous les tableaux disponibles fournissent des statistiques à l'échelle des gouvernorats, avec, dans certains cas, une décomposition par milieu (urbain/rural).

- Le Recensement Général de la Population de 1976 : il offre plusieurs types d'informations qui permettent de calculer des flux migratoires entre gouvernorats. D'une part un tableau croisant le lieu de résidence à la date du recensement avec le lieu de résidence à une date donnée (le 5 juin 1967, date de déclaration de la guerre à Israël). Ces informations, bien que ne prenant pas en compte la division ville/campagne, permettent de calculer des flux entre les gouvernorats, et notamment en direction du Caire. D'autre part, un second tableau croisant le lieu de résidence actuelle et la résidence précédente, et indiquant en outre la durée de résidence dans l'actuel lieu de résidence. Ce tableau retient la distinction ville/campagne pour la résidence antérieure, mais pas pour la résidence actuelle ! Ces tableaux, bien que ne fournissant pas de mesure des flux, sont cependant intéressants car ils donnent la division ville/campagne, ce qui permet de mesurer les migrations "locales" à l'intérieur d'un même gouvernorat.

- Le Recensement Général de la Population de 1986 : contrairement au précédent, il ne fournit aucun tableau statistique permettant de calculer des flux, ce qui interdit les comparaisons avec 1976. Les tableaux intéressants pour l'étude des itinéraires migratoires, comme celui qui croise le lieu de résidence actuelle/le lieu de naissance/le lieu de résidence précédente, avec distinction ville/campagne, demandent des traitements extrêmement longs pour être exploitables. Le seul tableau qui donne des informations sur la durée de résidence croise le lieu de résidence actuelle avec la durée de résidence et le lieu de naissance. Il aurait pourtant été plus profitable de connaître le lieu de dernière résidence plutôt que le lieu de naissance. Ce tableau est ainsi difficilement utilisable. Pour plus de détails, voir, à la fin du présent Chapitre, l'Annexe 2, p. 197.

- Les carences de ces informations et les difficultés d'exploitation.

- Il est impossible de mesurer des flux entre ville et campagne à partir des différents recensements que nous offre le CAPMAS. Seuls les recensements de 1966 et 1976 offriraient des informations sur la résidence antérieure à une date donnée.

- Il est difficile de comparer les données d'un recensement à l'autre, car les tableaux ne se correspondent pas toujours.

- Certains éléments illogiques sont aussi apparus dans la comparaison entre les deux recensements étudiés. En 1986, le nombre de résidents ruraux à l'échelle de l'Égypte ayant changé de résidence au moins une fois dans leur vie s'élevait à 5,4 millions, soit 20 % de la population rurale. En 1976, en revanche, ce chiffre atteignait à peine 961 000 personnes. Cette différence de plusieurs millions de migrants entre ces deux périodes ne peut s'expliquer uniquement par une accélération des mouvements migratoires. De plus, on remarque que le nombre de migrants survivants ayant changé de résidence entre 1976 et 1986 s'élevait à 1,5 million de personnes, soit un chiffre bien plus faible que la différence entre 5,4 millions et 961 000. C'est un changement de définition de la notion de résidence qui explique cette énorme différence. En effet, en 1986, on dénombrait les personnes ayant changé de résidence alors qu'en 1976 on dénombrait les migrants.

- L'échelle du gouvernorat est trop petite pour analyser précisément les rapports ville-campagne.

effet constituée par des migrants installés depuis moins de 10 ans, alors qu'ils n'étaient que 7,1 % 10 ans plus tôt. Les villes de la partie nord du Grand Caire commencent à saturer et c'est sans doute la redistribution de la population migrante dans les secteurs dits "ruraux" du Grand Caire qui explique le faible taux de croissance de la part des immigrés récents dans la population urbaine de la Qalioubeyya. Quant à la ville du Caire *stricto sensu*, elle a perdu son rôle de principal pôle migratoire des populations rurales et urbaines et la part de sa population immigrée installée depuis moins de 10 ans a baissé de 29 % entre 1976 et 1986.

Tableau 8
Part des immigrants installés en ville en 1976 ou 1986
et venus s'installer après 1966 pour 1976 ou après 1976 pour 1986.

Secteur urbain des gouvernorats (1)	Population totale 1976	dont population installée depuis moins de 10 ans		Population totale 1986	dont population installée depuis moins de 10 ans		Taux de croissance de la population totale pour la période décennale 1976-1986
		nombre	%		nombre	%	
Le Caire (2)	5 074 016	476 799	9,4	5 938 372	338 669	5,7	- 29,0
Alexandrie	2 317 705	151 266	6,5	2 875 983	96 005	3,3	- 36,5
Qalioubeyya	685 238	148 179	21,6	1 088 327	150 201	13,8	+ 1,4
Daqahleyya	656 840	63 388	9,7	903 696	30 587	3,4	- 51,7
Ménoufeyya	336 623	19 753	5,9	441 184	15 465	3,5	- 21,7
Gharbeyya	764 307	54 239	7,1	927 753	88 955	9,6	+ 64,0
Charqeyya	530 051	55 706	10,5	708 226	37 023	5,2	- 33,5
Kafr el-Cheikh	291 614	21 328	7,3	405 022	13 241	3,2	- 37,9
Béhéra	595 100	32 687	5,5	758 161	19 231	2,5	- 41,2
Damiette	143 718	9 198	6,4	184 802	4 064	2,2	- 55,8
Total Delta	11 395 212	1 032 543	9,6	14 231 526	793 441	5,6	- 23,2

(1) Secteur urbain : ensembles des villes du gouvernorat.

(2) Pour la définition du Caire prise en compte ici, voir note 3 p. 160.

Source : CAPMAS, Recensement Général de la Population, 1976 et 1986.

Alexandrie, deuxième métropole du pays avec 2,9 millions d'habitants, a également perdu son rôle attractif : la population qui s'y était installée entre 1966 et 1976 représentait 6,5 % des habitants de 1976, alors que celle arrivée entre 1976 et 1986 ne comptait plus que pour 3,3 % des habitants de 1986. Ces derniers venus ont par ailleurs tendance à provenir davantage des villes que ceux arrivés durant la première période : respectivement 83 % et 69 %¹. On peut affirmer que c'est la baisse de l'exode rural qui a été la raison principale de la réduction de l'émigration en direction des villes durant les années 70-80. En effet, à l'échelle du pays, la population qui s'installe en ville est de plus en plus d'origine urbaine : 63,8 % en 1976, mais 80 % en 1986. Ce sont surtout des migrations dirigées vers le Caire (81 % des flux sont dirigés vers la capitale)².

1 DEBOULET Agnès et FANCHETTE Sylvie : *Les migrations en Égypte : étude statistique*, Actes du Colloque "Changements économiques et sociaux et modification des champs migratoires dans le Monde Arabe", URBAMA-CEDEJ-CMMC, Tours, 1992, pp. 433-462, rapport ronéo non diffusé (à paraître, 1998, Fascicule de Recherches, n° 27, URBAMA, Tours).

2 Rappelons que les déplacements entre villages et bourgs (administrativement non-urbains) appartenant aux mêmes unités administratives ne sont pas comptabilisés, par le Recensement, comme exode rural. Cette sous-estimation affecte évidemment en premier lieu les déplacements entre les zones rurales et les zones en voie d'urbanisation, elles aussi "rurales", situées à la périphérie des villes principales.

De plus, si 8,2 % de la population urbaine en 1976 provenait des zones administrativement "rurales", cette part était tombée à 3,8 % en 1986. Ces données attestent d'un affaiblissement des mouvements campagnes-villes, même s'il faut nuancer du fait de la définition strictement administrative de l'urbain. Si les villes reçoivent donc globalement de moins en moins d'immigrés¹, leur pouvoir d'attraction n'en est pas moins variable selon la taille des agglomérations et leur localisation géographique.

b) Les petites et moyennes villes : une croissance plus rapide au cours de la dernière période intercensitaire, mais des dynamiques régionales inégales

Contrairement à la période intercensitaire 1966-1976, au cours de laquelle les petites et moyennes villes enregistraient un taux d'accroissement démographique beaucoup plus faible que celui des grandes villes, on assiste, depuis la fin des années 70, à une accélération de leur croissance. Les dynamiques différentielles de ces villes secondaires s'expliquent cependant à la fois par leur taille, leur position dans le réseau urbain et les rapports qu'elles entretiennent avec leur espace rural.

◆ La taille

Les villes secondaires avaient, pendant la période intercensitaire 1966-1976, un taux d'accroissement démographique beaucoup plus faible que celui des grandes villes². C'est parce que ces dernières étaient le lieu privilégié d'accueil des migrants qu'elles ont connu un taux de croissance aussi rapide. En moyenne, le solde migratoire des villes (solde rapporté à leur population)³ de 50 000 à 100 000 habitants était de - 0,11 % par an et celui des villes de 20 000 à 50 000 habitants de - 0,22 %, tandis que celui des grandes villes atteignait + 0,45 %. En revanche, depuis la fin des années 70, les villes secondaires, contrairement aux grandes villes, ont enregistré une reprise démographique, favorisée à la fois par un ralentissement de l'émigration vers les villes les plus grandes, l'arrivée de populations rurales plus nombreuses qu'antérieurement et par un taux d'accroissement naturel plus élevé que celui des grandes villes.

Tableau 9

Composantes du taux annuel de croissance de la population des villes du delta entre 1976 et 1986.

Classes de taille des villes	Taux d'accroissement naturel (en %)	Solde migratoire (en %)	Taux d'accroissement (en %)
Le Caire	2,62	- 1,00	+ 1,62
plus de 100 000 hab.	2,49	- 0,54	+ 1,95
de 50 à 100 000 hab.	2,61	+ 0,25	+ 2,86
de 20 à 50 000 hab.	2,67	+ 0,17	+ 2,84

Source : Calculs de l'auteur à partir des Recensements et du dépouillement des registres de l'État-Civil pour les naissances et les décès (par ville et par district rural).

Le bilan migratoire fortement négatif des villes de plus de 100 000 habitants entre 1976 et 1986 s'explique en partie par les mouvements migratoires à l'œuvre depuis les années 70 qui aboutissent dans le péri-urbain. Les balances migratoires de cette classe de villes, qui étaient

1 Cette affirmation doit être nuancée, compte tenu des difficultés d'utilisation des informations sur les migrations fournies par les recensements égyptiens et de leur comparaison. Mais si l'on retient les migrations vers les principaux chefs-lieux administratifs, on peut effectivement affirmer que les mouvements migratoires qui y aboutissent ont diminué entre les périodes 1966-1976 et 1976-1986. Par contre, si l'on considère les migrations vers les grandes banlieues du Caire et des villes de province — banlieues qui, pour les recensements, appartiennent au secteur rural —, on peut penser que les flux vers ces périphéries urbaines auraient plutôt augmenté.

2 + 2,27 % pour les villes de 50 000 à 100 000 habitants et + 1,99 % pour celles de 20 000 à 50 000 habitants, contre + 2,66 % par an pour les villes de plus de 100 000 habitants.

3 Le solde migratoire par ville (ou par district rural) est établi en calculant d'abord les taux d'accroissement naturel entre 1966-1976 et 1976-1986 à partir des données sur les naissances et les décès. En soustrayant de ce taux celui de l'accroissement de la population mesuré à partir des recensements, on obtient le solde migratoire.

positives durant les années 60 (+ 0,45 % par an), sont devenues négatives depuis la fin des années 70 (- 0,54 %).

◆ L'influence du Caire qui était plutôt "négative" dans les années 60, dans la mesure où elle avait tendance à "aspirer" la population tant urbaine que rurale, est devenue plutôt "positive". En effet, alors que, durant les années 60, les communes rurales et les villes localisées dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres au nord du Caire enregistraient des taux faibles de croissance de leur population, on observe en revanche que, depuis le milieu des années 70, la proximité du Caire apparaît plus favorable à la reprise démographique, dans les villes et les campagnes de la grande périphérie de la capitale ; le rythme de la croissance de la population s'y est en effet sensiblement accéléré.

◆ Les villes situées dans les zones de colonisation agricole présentent toutes un solde positif entre 1976 et 1986, contrairement à la période précédente. On peut émettre l'hypothèse que la volonté d'amélioration de l'encadrement de ces nouveaux espaces par l'administration, d'une part a entraîné la création d'emplois dans la fonction publique et, d'autre part, a stimulé le développement des secteurs directement liés à l'agriculture ou induits par elle (commerces, services techniques, etc.) (figures 51 et 52, p. 192).

2 - L'extension de l'aire métropolitaine des grandes villes

La crise économique et sociale que subissent la plupart des grandes villes égyptiennes a rendu de plus en plus complexes les mouvements migratoires. Si l'exode rural de type classique a fortement diminué, de nouveaux types de déplacements affectent les villes : migrations péri-urbaines au détriment des centres-villes, migrations des campagnes vers les communes urbanisées de la périphérie des grandes villes, migrations des villages vers les grosses bourgades en voie d'urbanisation. Mais tous ces phénomènes plus ou moins récents sont très difficilement mesurables avec les statistiques fournies par les recensements.

a) Le développement des "banlieues" autour du Caire : le redéploiement des surplus démographiques du centre-ville vers les périphéries de la capitale

◆ La réduction du pouvoir d'attraction du Caire

Tout en gardant son rôle de principal pôle migratoire du pays, Le Caire a perdu de son pouvoir d'attraction. Depuis 1976, le nombre d'immigrés a diminué dans le secteur urbain du Grand Caire¹ : il est passé de 1,27 million de personnes ayant migré entre 1966 et 1976 et survivant à cette date à 1,13 million entre 1976-1986, tandis que le nombre d'immigrés survivants dans le seul gouvernorat du Caire est passé de 476 799 à 338 669 entre 1966-1976 et 1976-1986.

Rapportée à la population totale de chaque gouvernorat constitutif du Grand Caire, la part des immigrés survivants évolue à la baisse d'une période intercensitaire à l'autre : au Caire, elle passe de 27,62 % à 20,29 % ; à Guiza (banlieue sud) de 43,05 % à 31,15 % et à Qalioubeya (banlieue nord) de 34,67 % à 32,24 %. Le Caire (gouvernorat du Caire seul) accapare donc, en définitive, de moins en moins de migrants en provenance des autres gouvernorats du pays au profit de ses banlieues nord et sud.

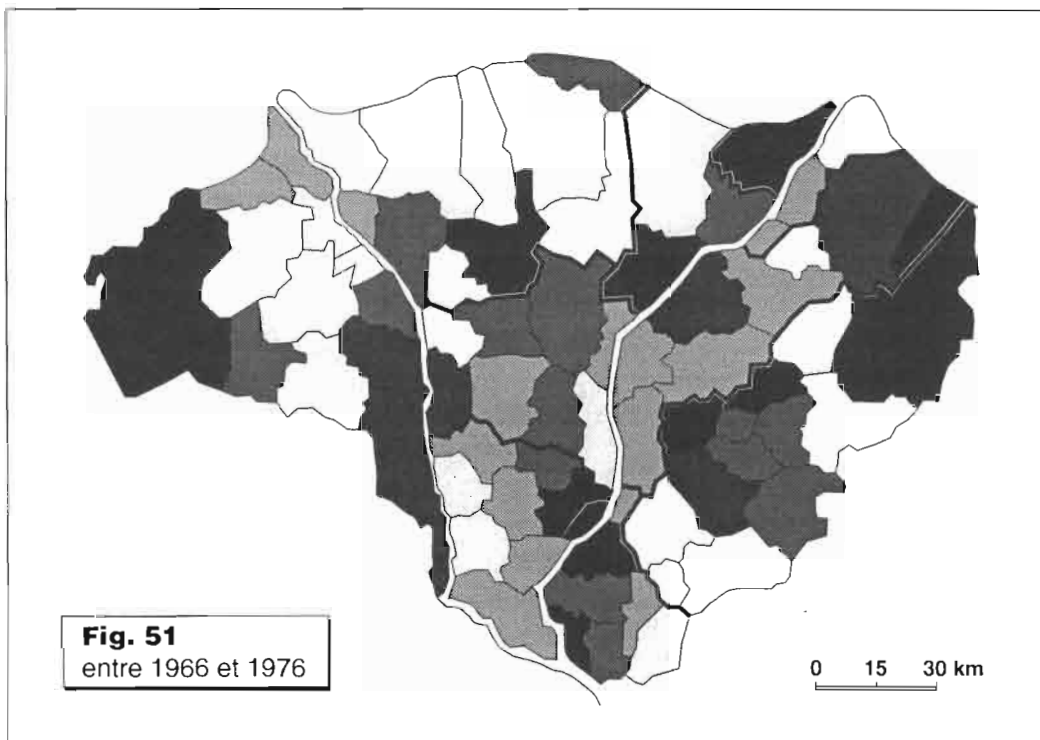
Le taux d'accroissement annuel de la région urbaine du Grand Caire², égal à 3,9 % entre 1947 et 1960, a commencé à amorcer une forte baisse à partir de 1966.

1 La population du secteur urbain du Grand Caire correspond au total de celle du gouvernorat du Caire et des populations des villes de Choubra el-Kheima, Qalioub et Khanka. Rappelons que le Grand Caire comporte aussi des bourgades qui ne sont pas considérées comme urbaines et appartiennent donc au secteur rural du Grand Caire.

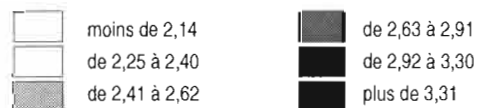
2 Les limites de la région urbaine du Grand Caire diffèrent d'une source à l'autre ; le CAPMAS, par exemple, ne retient pas la même définition que l'IAURIF (et le GOPP). Pour le CAPMAS, cette région réunit le gouvernorat du Caire, les villes de Choubra el-Kheima, Guiza, Qalioub et Khanka, ainsi qu'un certain nombre de grosses bourgades des gouvernorats de la Qalioubeya et de Guiza.

Figures 51 et 52

Taux annuel moyen d'accroissement de la population urbaine, par districts, du delta du Nil, entre 1966 et 1976 et entre 1976 et 1986.

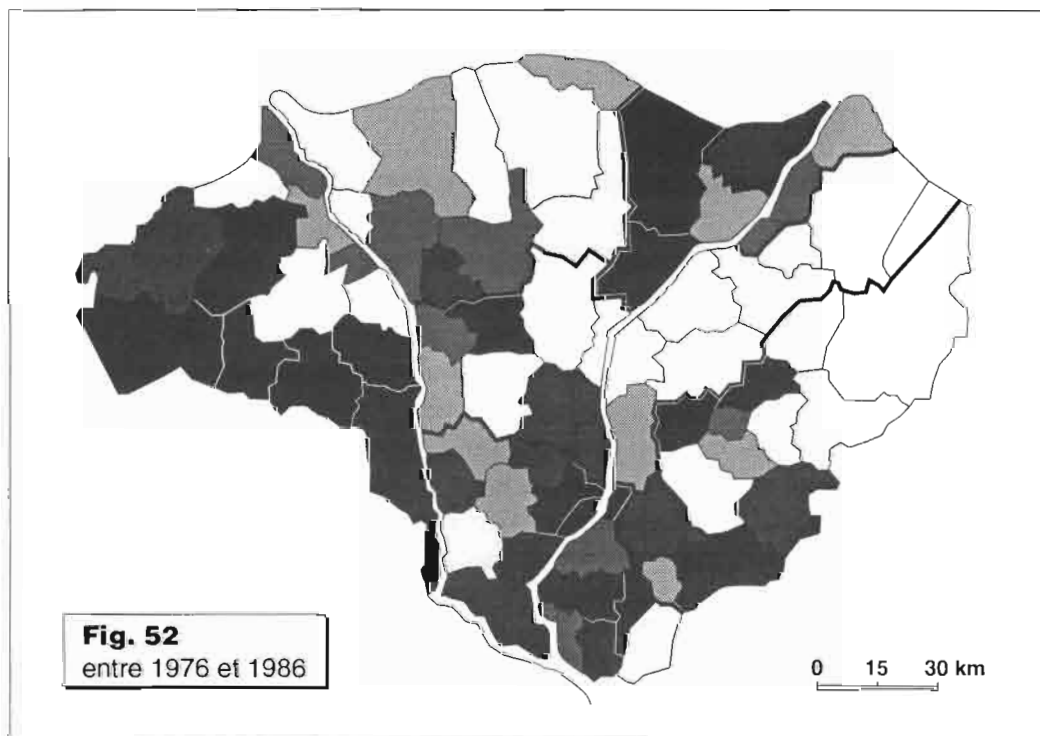


Taux moyen annuel d'accroissement naturel, en % :



Source : CAPMAS,
Recensements Généraux de la Population,
1966, 1976 et 1986.

C.A.O. : J.-F. SOUCHARD, URBAMA, 1997.



Il est tombé à 2,4 % entre 1966 et 1976, puis à 2,32 % entre 1976 et 1986. C'est le faible taux d'accroissement du seul gouvernorat du Caire qui en est la cause. Celui-ci atteignait 1,8 % entre 1966 et 1976, puis 1,62 % entre 1976 et 1986, avec un bilan migratoire négatif : - 1 % durant la dernière période¹. Ce solde migratoire négatif exprime l'intensification des déplacements depuis les parties centrales du Caire vers ses banlieues et ses zones péri-urbaines : ainsi, Choubra el-Kheima enregistre un taux moyen d'accroissement annuel de 5,5 %, Guiza (ville) de 5,5 % également, tandis que les villages de la région augmentent au rythme de 3,7 % par an. Par ailleurs, l'intégration à la ville du Caire de gros villages satellites comme Imbaba, dont la dynamique a permis d'attirer les ruraux de leur district, a contribué également au gonflement de ces quartiers périphériques de la capitale.

◆ Une redistribution de la population cairote vers la grande périphérie

Le taux d'immigration élevé des deux gouvernorats périphériques du Grand Caire (Qalioubeyya au nord et Guiza au sud) s'explique en partie par l'installation de Cairotes issus des quartiers centraux à la périphérie de l'agglomération. En 1986, 44,7 % des nouveaux arrivés à Guiza provenaient du Caire, tandis qu'ils étaient 37,8 % de même origine dans la Qalioubeyya. La crise du logement au Caire pousse les jeunes couples à s'installer à la périphérie du Grand Caire, en zone rurale comme en zone urbaine.

Ces banlieues ont accueilli en dix ans plus de 3 millions d'habitants, en partie au détriment du centre-ville. C'est la seconde couronne qui a connu le taux d'accroissement le plus rapide, (5,03 % par an depuis la fin des années 70). Par ailleurs, les villages et les bourgs satellites de ces banlieues croissent plus rapidement que les secteurs urbains de ces dernières.

Sur les 84 780 Cairotes ayant émigré en 1986 vers les zones rurales de l'Égypte, 52 % sont allés s'installer dans le gouvernorat de Guiza et 21,2 % dans celui de la Qalioubeyya, soit 73 % du total pour ces deux entités. Ces nouveaux habitants, tout en ayant changé de gouvernorat de résidence, continuent pour la plupart à travailler au Caire, contribuant d'autant à l'amplification des migrations pendulaires de travail.

◆ L'exode rural vers la périphérie du Caire

Les deux gouvernorats périphériques du Grand Caire ont capté la population des régions dont ils constituent l'aboutissement "naturel", du fait de leur contiguïté géographique : la Vallée pour Guiza et le Delta pour la Qalioubeyya. Dans ce dernier cas, les immigrés proviennent surtout des zones rurales de la Ménoufeyya surpeuplée et de la Charqeyya².

b) L'extension des zones métropolitaines des chefs-lieux de province comme conséquence des migrations résidentielles des populations originaires de leurs quartiers centraux

Dans le cas des chefs-lieux de province, il est impossible, vu les données offertes par les recensements, de mesurer les flux en direction de leur seule périphérie. Les enquêtes que j'ai menées ont cependant montré que non seulement ce phénomène existait, mais qu'il était loin d'être négligeable. La mesure statistique de la croissance de la population — ou, mieux, celle des soldes migratoires — à l'échelle des districts ou des communes, mesure qui, elle, est possible grâce aux recensements, permet de confirmer ce que ces enquêtes suggèrent.

Toutes les villes du delta peuplées de plus de 100 000 habitants présentent un taux d'accroissement en baisse entre 1966-1976 et 1976-1986, à l'exception de Chébine el-Kom dans la Ménoufeyya : ces taux sont tombés de 2,66 % par an en moyenne à 1,95 %, et ceci malgré une hausse de leur taux d'accroissement naturel qui est passé de 2,21 % à 2,49 % par an (figures 51 et 52, p. 192).

1 VOLAIT Mercedes : Le Caire : les problèmes de croissance à la lumière du Recensement de la Population de 1986. *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2, 1988, p. 217.

2 DEBOULET Agnès et FANCHETTE Sylvie : *art. cit.*, 1992, pp. 433-462.

Les grandes villes du delta ont ainsi perdu une bonne part de leur capacité attractive. Durant la première période, leur solde migratoire (+ 0,46 % par an) était, en moyenne, positif, alors que, durant la seconde, il est devenu négatif (- 0,54 % par an).

C'est cependant le développement de banlieues ou de zones périurbaines autour des chefs-lieux de province qui constitue le phénomène le plus neuf et qui explique ces faibles taux de croissance à l'intérieur des limites des villes. Ainsi, la comparaison des données fournies par les deux derniers recensements montre l'accentuation des flux d'urbains vers les périphéries rurales de ces chefs-lieux. En effet, en 1976, 0,42 % à peine des ruraux de ces zones avaient pour résidence précédente les villes de leur gouvernorat, alors qu'en 1986 ce taux atteignait 5,29 % ; ce dernier taux signifie que 26 % de l'ensemble des immigrés installés en 1986 dans les zones rurales avaient eu une ville pour résidence antérieure.

C'est évidemment parce que les gros bourgs satellites des grandes villes ne sont pas intégrés dans les limites administratives urbaines que les taux de croissance des grandes villes sont faibles. Avec des banlieues rurales très dynamiques sur le plan démographique — les bourgs et les villages situés dans les périphéries urbaines ont enregistré depuis la fin des années 70 des taux de croissance très élevés (4 à 5 % annuels dans certains cas) —, il n'est plus légitime, en principe, de mesurer la croissance des villes en les restreignant à leurs seules limites administratives. Les grandes villes s'étant étendues sur leurs périphéries rurales de façon spontanée, les autorités ne reconnaissent pourtant pas ces extensions comme parties intégrantes des organismes urbains. Ce décalage entre le fait administratif — seul connu du CAPMAS — et la réalité géographique et sociale de l'urbanisation constitue aujourd'hui le handicap majeur pour tout chercheur travaillant sur le fait urbain en Égypte.

3 - Une intense mobilité locale au sein des zones dites "rurales" : le nouveau dynamisme des bourgs semi-urbains

Au cours des deux dernières périodes intercensitaires, les migrations à destination des campagnes — ou à l'intérieur des campagnes — ont pris le pas sur celles à destination des villes. Sur 1,27 million d'immigrés survivants ayant changé de résidence dans le delta (Le Caire et Alexandrie y compris) entre 1966 et 1976, 236 400 (urbains comme ruraux), soit 18,6 %, s'étaient installés en milieu rural. En revanche, entre 1976 et 1986, sur 1,68 million d'habitants ayant changé de résidence dans le delta, 812 000 s'étaient installés en zone rurale, soit 48,3 %.

Ces premiers résultats expliquent en grande partie la reprise démographique apparente des campagnes.

a) Une forte mobilité dans les campagnes : des migrations de plus en plus locales et à courte distance

3,1 millions de ruraux, soit 21 % de la population rurale du delta, avaient en 1986 changé au moins une fois de résidence dans leur vie. Entre 1976 et 1986, 812 000 personnes se sont installées dans les villages et les bourgs de la région.

Pour 94,5 % d'entre eux, les immigrés qui s'installent (ou se sont installés) en milieu rural n'ont pas changé de gouvernorat de résidence.

Les migrations en direction des villages et des bourgs se sont donc effectuées, entre 1976 et 1986, principalement à l'intérieur des gouvernorats (89,9 %), mais surtout au sein même des campagnes. Elles touchent, en 1986, 12,4 % des ruraux du delta.

Ces résultats sont cependant délicats à interpréter, car ils amalgament des flux dont la signification peut être différente. Ainsi, des mouvements migratoires portant sur les populations des villages et des bourgs d'un même gouvernorat, qui pourraient être interprétés comme des migrations de la campagne vers de petites villes (compte tenu de la polarisation que ces dernières exercent sur leur arrière-pays rural), sont comptabilisés par les recensements comme des migrations à l'intérieur du secteur rural. De même, la migration de ruraux qui viennent

s'installer à la périphérie (administrativement rurale) des villes est, statistiquement, une migration de campagne à campagne, alors qu'elle signifie fréquemment aujourd'hui un exode rural vers des banlieues, puisque les espaces urbanisés des grandes villes n'ont plus désormais de limites bien précises.

b) Les bourgs semi-urbains : de nouveaux pôles migratoires

La carte visualisant la typologie des bourgs et des gros villages (figure 54, p. 210) montre que c'est à la périphérie des grandes villes que ceux-ci sont les plus dynamiques sur le plan démographique, à la différence de ce que l'on observait dans les années 60, période au cours de laquelle seuls les plus gros bourgs attiraient des migrants, indépendamment de leur localisation géographique. Les bourgs ont donc profité du desserrement des grandes villes et réussi à capter une partie des ruraux et des urbains à la recherche de logements bon marché.

Ainsi, les cinq bourgs localisés à la périphérie de Benha, chef-lieu de la Qalioubeyya, ont crû à un taux moyen de 3,4 % par an entre 1976 et 1986, ceux situés au nord du Caire à 3,37 % par an, les trois bourgs semi-urbains polarisés par Chébine el-Kom dans la Ménoufeyya au rythme annuel de 3,2 %, ceux de Damiette à celui de 4,2 %... L'afflux d'urbains à la périphérie rurale des grandes villes a enclenché un processus d'urbanisation qui, à moyen ou long terme, sera en mesure d'attirer par lui-même la population rurale vivant à proximité.

4 - Les migrations en direction des terres nouvelles

À l'échelle des gouvernorats, il est difficile de distinguer la part des immigrés installés dans les terres nouvelles, car les périmètres de bonification ne concernent souvent qu'une partie de certains districts. Les données statistiques qui sont disponibles ne correspondent que très rarement à ces périmètres. On peut cependant identifier plusieurs types de migrations :

◆ Les migrations de paysans originaires des gouvernorats surpeuplés.

On constate alors deux types de parcours migratoires :

- Les migrations de proximité : par exemple, dans les gouvernorats où les projets de bonification des terres ne sont pas de grande envergure (comme à Damiette, dans la Daqahleyya, la Charqeyya ou à Ismaïleyya, à l'est du delta), les colons se recrutent principalement dans les districts adjacents.

- Les migrations de longue distance : les programmes les plus importants, localisés à l'ouest et au nord du delta, dans la Béhéra et le Kafr el-Cheikh, recrutent des colons dans l'ensemble de l'Égypte, même si une majorité d'entre eux provient du gouvernorat surpeuplé de la Ménoufeyya et des districts méridionaux de la Daqahleyya.

◆ L'émigration des populations urbaines originaires des gouvernorats de la périphérie vers les terres nouvelles.

Les urbains des gouvernorats dans lesquels sont localisés des périmètres de bonification de terres émigrent désormais principalement vers ces zones aménagées de leur propre gouvernorat, et non plus principalement vers les villes des autres gouvernorats, comme c'était le cas durant les années 60 et encore au début des années 70. Dans le gouvernorat de Kafr el-Cheikh, par exemple, 58 % des urbains qui avaient quitté les villes de ce gouvernorat en 1986 s'y sont installés. Dans la Béhéra, à l'ouest du delta, c'était aussi le cas de 46 % des émigrés urbains.

*
* *

Tout au long de notre analyse, nous avons pu repérer les nouvelles orientations des mouvements migratoires, apparues à partir de la fin des années 70. Tout d'abord, la population

du delta croît à un rythme de plus en plus rapide, ce qui, dans une région connaissant de très fortes densités de population, crée des situations de surpopulation rarement rencontrées dans d'autres régions du globe, avec des densités de population rurale de 1 000, voire 1 500 habitants au km². Le paradoxe apparent réside en ce que ce sont désormais les régions les plus peuplées, celles du centre et du sud du delta, qui enregistrent les accroissements les plus forts de la population. Ce constat va à l'encontre des théories sur le gonflement des villes par l'exode rural dans le Tiers-Monde. Car si celui-ci perdure, il a fortement diminué et ne concerne plus les mêmes régions et les mêmes populations. C'est aux abords des grandes villes, et surtout du Caire, ainsi que dans les régions de colonisation récente de la périphérie du delta, que les taux d'accroissement de la population sont les plus élevés. Cependant, nous avons remarqué que, dès les années 60, mais de façon alors beaucoup plus localisée qu'aujourd'hui, des bourgades et des villages s'étaient déjà mis à croître très rapidement.

Par ailleurs, si l'on ne se base plus sur les définitions officielles de l'urbain et sur les limites administratives des grandes villes — qui ne prennent pas en compte les extensions périphériques des villes sur les zones agricoles — et que l'on recompose l'armature urbaine en y intégrant les bourgades les plus urbanisées et les communes de banlieue, on constate que :

- depuis les années 70, ce ne sont plus uniquement les grandes villes qui accueillent la majeure partie des migrants ruraux, mais aussi les villes secondaires et certaines bourgades ;
- ce processus s'opère surtout dans la sphère d'influence des grandes villes et principalement celle du Caire.

De tels changements d'orientation des mouvements migratoires et de telles transformations des dynamiques suggèrent que les logiques de peuplement ont changé. Le réseau des petites villes et des bourgades s'est étoffé et les plus gros villages ont enregistré des taux de croissance très élevés, contrairement à ce qui se passait durant les années 60.

Ainsi, les villes stimulent la croissance démographique des campagnes. L'étude des relations villes-campagnes et des modalités de l'émergence des bourgades devient alors nécessaire pour comprendre les nouvelles logiques de peuplement et les nouvelles dynamiques démographiques des régions les plus denses du delta du Nil.

ANNEXE 2

RECENSEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POPULATION (1976 ET 1986) ET ANALYSE DES MIGRATIONS INTERNES EN ÉGYPTÉ.

La note 1 de la page 188 présente les éléments que les Recensements Généraux de la Population de 1976 et de 1986 offrent aux chercheurs lorsque ceux-ci veulent étudier les flux migratoires en Égypte. Elle insiste, surtout, sur la difficulté que pose l'utilisation des statistiques de population, telles que présentées dans les différents tableaux élaborés par le CAPMAS, en particulier lorsque l'on se propose de les comparer à deux dates distinctes.

L'annexe 2 se contente de fournir la liste de ces tableaux, tels que publiés, pour que les problèmes posés par leur comparaison ressortent de façon plus explicite.

• Pour le Recensement de 1976, les principaux tableaux exploitables pour l'étude des migrations internes pour chaque gouvernorat sont les suivants :

- Population totale par lieu de résidence/Lieu de naissance/Groupe d'âge et sexe (sans distinction urbain/rural)
- Population totale par lieu de résidence/Lieu de naissance/Sexe (avec distinction urbain/rural)
- Population totale par lieu de résidence/Lieu de dernière résidence/Sexe (avec distinction urbain/rural)
- Population totale par lieu de résidence/Durée de résidence dans l'actuel lieu de résidence/Sexe (sans distinction urbain/rural)
- Population totale par lieu de résidence au moment du Recensement/Lieu de résidence au 5 juin 1967/Sexe (sans distinction urbain/rural)
- Population migrante par lieu de résidence/Durée de résidence dans l'actuel lieu de résidence/Âge au moment de la migration/Sexe (avec distinction urbain/rural)

• Pour le Recensement de 1986, les principaux tableaux exploitables pour l'étude des migrations internes pour chaque gouvernorat sont les suivants :

- Population totale par lieu de résidence/Lieu de naissance/Groupe d'âge et sexe (avec distinction urbain/rural)
- Population totale par lieu de résidence/Lieu de dernière résidence/Lieu de naissance/Sexe (avec distinction urbain/rural)
- Population totale par lieu de résidence/Lieu de naissance/Durée de résidence dans l'actuel lieu de résidence/Sexe (avec distinction urbain/rural)
- Population migrante par lieu de résidence/Lieu de dernière résidence/Classe d'âge (avec distinction urbain/rural).

CHAPITRE 2

AGGLOMÉRATION DES POPULATIONS, EXTENSION DES ZONES MÉTROPOLITAINES : UN DOUBLE PROCESSUS DE DIFFUSION DE L'URBANISATION

L'étude des mouvements migratoires a montré le rôle nouveau que jouaient les zones rurales sises à la périphérie des grandes villes et les mouvements locaux entre villages et bourgs. Que les grandes villes n'exercent plus d'attraction prépondérante, comme elles le faisaient depuis le début du siècle, en particulier sur les masses rurales originaires des zones surpeuplées du delta, suggère soit que leur marché du travail n'arrive plus à absorber les surplus démographiques, soit que les campagnes ont trouvé des réponses à la crise de l'économie rurale. Les flux de populations urbaines à destination des zones rurales périphériques et, plus particulièrement, à destination des bourgs semi-urbanisés, traduisent surtout l'extension des zones métropolitaines. Par ailleurs, le dynamisme des bourgs semi-urbains contredit l'idée selon laquelle les agglomérations "rurales" seraient apathiques et confinées dans les seules activités agricoles.

La redéfinition en Égypte du milieu rural constitue alors une étape nécessaire pour une meilleure compréhension de la répartition géographique de la population du pays et de celle du delta. La recherche d'une dénomination adaptée pour qualifier les bourgades en voie d'urbanisation et les bourgs et les villages polarisés par les grandes villes est nécessaire. Les données officielles ne permettent pas en effet de prendre en considération les réalités du monde rural égyptien. Que ce soit dans l'analyse statistique ou géographique, on ne peut plus donc utiliser uniquement les appellations d'urbain ou de rural dans ces régions densément peuplées.

L'ANALYSE DES NOUVEAUX PROCESSUS D'URBANISATION DANS LES ZONES RURALES ET LES ZONES PÉRI-URBAINES

La définition restrictive de l'urbain en Égypte rend nécessaire de ne pas s'en tenir à la dichotomie ville-campagne pour analyser les causes de la rapide poussée démographique qui s'est opérée à la périphérie des grandes villes et dans les bourgades depuis les années 70. Il faudrait trouver une nouvelle grille d'analyse pour appréhender les espaces péri-urbains, les bourgs satellites des grandes villes et les bourgs ayant tissé des relations socio-économiques et administratives (offre d'emplois aux villageois, location d'appartements, services) avec les villages limitrophes. Dans une région dans laquelle les densités atteignent 1 000 à 1 500 habitants au km² et dont les agglomérations comptent une population qui dépasse fréquemment les 10 000 voire les 20 000 habitants et travaille principalement dans les activités non agricoles, les rapports villes-campagnes se sont transformés.

Toutefois, le nombre d'habitants des gros villages et des bourgs d'un côté et la baisse du rôle de l'activité agricole dans l'économie rurale d'un autre côté ne sont pas des critères suffisants pour mesurer le processus de transformation que les bourgades ont connu depuis les années 70. Avec l'urbanisation des modes de vie de la population des bourgades et d'une partie des plus gros villages et l'intensification des relations que celles-ci ont tissées avec les villes, il devient nécessaire d'effectuer une étude approfondie des nouvelles logiques de la distribution de la population à travers l'espace du delta.

Pour Jean Rémy, il importe plus d'essayer de définir le processus de transformation des villes et des campagnes que de dresser une typologie qui permettrait de différencier l'urbain du rural. Il distingue les villes urbanisées des villes non urbanisées et les campagnes en voie d'urbanisation des campagnes non urbanisées. Pour lui, cette double définition de la ville et de la campagne renvoie à un mode donné de territorialité, « *c'est-à-dire un mode donné de relation entre lieu d'habitat et vie sociale* » ; et ce sont les évolutions de ce mode de relation qui expriment les modifications du processus d'urbanisation¹.

C'est ainsi qu'urbanisation n'est pas synonyme d'extension spatiale des villes. La ville s'étend spatialement sur son environnement rural en intégrant dans le tissu urbain villages et bourgs, mais elle polarise aussi des agglomérations rurales satellites. Toutefois, ce n'est plus tant la ville qui s'étend que les populations, ayant de plus en plus à faire à la ville, qui activent le processus d'urbanisation des agglomérations dans lesquelles elles vivent et/ou travaillent. Pour Jean Rémy, l'urbanisation se définit en tant que « *processus où la mobilité spatiale organise la vie quotidienne* », ce qui suppose la possibilité et la capacité d'être mobile ainsi qu'une valorisation de la mobilité. Ce processus affecte aussi bien la ville que la campagne, même si elle touche l'une et l'autre avec des décalages chronologiques et des intensités variables². C'est la capacité de mobilité qui est la condition de participation au milieu urbain. Cette conception de l'urbanisation permet d'analyser le processus de transformation des campagnes en se basant sur les pratiques sociales et spatiales des villageois et non plus uniquement sur l'évolution des agglomérations rurales et de leurs fonctions socio-économiques.

Pour Marivonne Bodiguel, il s'agit de définir les liens qui unissent une agglomération à son environnement pour déceler des réseaux constituant des espaces intégrés. « *À côté de l'agglomération ayant pour unique fonction la liaison avec l'espace rural, c'est-à-dire la ville rurale, doivent apparaître des villes à dominance rurale ; leur rôle sur l'espace environnant reste décisif, mais elles abritent d'autres activités qui, sans compromettre leur fonction rurale, modifient leur taille, leur structure et leur croissance* ».

Villes et campagnes ne seraient donc pas deux entités séparées, mais un ensemble indissociable en termes de solidarité et de complémentarité.

Dans le delta du Nil, certaines bourgades tissent avec les villages environnants des relations de type urbain et sont pourvoyeuses de services. Ainsi, les Unités Locales de Développement sont des bourgades qui, dotées d'infrastructures socio-éducatives et sanitaires, polarisent les populations rurales dans un rayon de quelques kilomètres. En plus des services qu'elles offrent, elles permettent à des villageois diplômés d'accéder à des emplois dans la fonction publique.

Si, dans les pays occidentaux, la recherche en sciences sociales s'est récemment intéressée aux petites villes et bourgades en voie d'urbanisation, il n'en est pas toujours de même dans les pays du Tiers-Monde où l'on continue souvent à analyser l'espace avec les méthodes classiques de la recherche européenne. Dans les pays du Maghreb (tout au moins le Maroc et la Tunisie), dans lesquels la qualification de l'urbain utilise certes des critères administratifs, mais en acceptant un seuil de taille (2 000 habitants généralement) bien inférieur à celui retenu en Égypte, et où l'État a été très actif pour promouvoir en villes des agglomérations rurales et les doter de fonctions urbaines, il n'en demeure pas moins que l'on est confronté au même type de problèmes qu'en Égypte. En effet, la qualification d'urbain ou de rural paraît correspondre à des entités fort variées. En Égypte, on utilise à l'excès la notion de rural (on l'attribue à des bourgs de plus de 10 000 habitants), tandis qu'en Tunisie et en Algérie est ville pratiquement toute localité de plus de 2 000 habitants. Dans un cas comme dans l'autre, c'est le processus de transformation qu'ont connu des agglomérations dépourvues de pouvoir économique qu'il faut

1 RÉMY Jean et VOYÉ Liliane : *La Ville : vers une nouvelle définition ?* Paris, L'Harmattan, Coll. Villes et Entreprises, 1992, p. 9.

2 *Ibid.*, p. 63.

analyser¹.

L'analyse du processus d'urbanisation est complexe, que ce soit dans les pays occidentaux ou dans les pays du Tiers-Monde. Dans les premiers, l'extension des banlieues autour des grandes villes, l'installation de néo-ruraux dans les campagnes et la transformation des modes de vie ont remis en cause les notions de rural et d'urbain. Dans les pays du Tiers-Monde, la pression démographique dans les zones rurales et la saturation des grandes villes sont telles qu'il faut trouver de nouvelles méthodes pour analyser les mouvements de population et les transformations concomitantes des modes de vie des couches sociales qui ne vivent plus de l'agriculture.

Ce qui nous intéressera ici sera, dans un premier temps, l'étude des agglomérations péri-urbaines, des bourgs satellites des grandes villes et des bourgades localisées dans les zones rurales. Dans un second temps, nous aborderons le processus d'extension des villes sur leurs marges rurales et leur pouvoir d'attraction.

C'est donc l'étude des modalités de la croissance de la population dans les zones non urbaines qu'il convient d'entreprendre. Nous utiliserons trois approches pour analyser ces modalités :

- une étude des bourgades de plus de 10 000 habitants (que j'appellerai bourgs), afin de déterminer si, de l'agglomération de la population, sont susceptibles d'émerger des dynamiques économiques et sociales favorisant l'enracinement de cette population sur son lieu de naissance ;

- une étude des rapports villes-campagnes en terme d'échanges de population, de services, de savoir-faire et de capitaux ;

- une étude de l'extension des villes au-delà de limites administratives trop étroites pour la contenir.

C'est donc en définitive trois modes de diffusion du processus d'urbanisation que l'on étudiera sous l'angle spatial, économique et social.

[I] — L'AGGLOMÉRATION DE LA POPULATION RURALE EN DE GROSSES BOURGADES : UN PREMIER PAS VERS LA DIFFUSION DE L'URBANISATION

La concentration régulière de la population, quand elle signifie l'accentuation de son degré d'agglomération, constitue une des premières étapes vers l'urbanisation, car elle implique généralement une certaine hétérogénéité sociale — l'agriculture ne peut plus subvenir aux besoins de la population au-delà d'un certain seuil de densité —, qui favorise à son tour la mobilité professionnelle, une amélioration des techniques — les fortes densités poussent à l'intensification des systèmes de culture — et des moyens de production.

Il devient de ce fait nécessaire de dresser une typologie des localités en fonction de leur taille — pour vérifier si celle-ci agit sur la propension (ou non) des agglomérations rurales à s'urbaniser —, des rapports qu'elles entretiennent avec les grandes villes, des caractéristiques socio-économiques de leur population (types d'emplois, niveau d'éducation) et de l'état du bâti. Ainsi pourront, pensons-nous, être identifiées les conséquences nouvelles de leur croissance démographique.

1 SIGNOLES Pierre (coord.): *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*. Fascicules de Recherches, n° 16-17, URBAMA, Tours, 1986, 820 p.

I - LE BOURG ET LE GROS VILLAGE : DES TYPES D'AGGLOMÉRATIONS CARACTÉRISTIQUES DES ZONES RURALES DU CENTRE ET DU SUD DU DELTA

Une fraction importante de la population rurale vit dans des bourgs et des gros villages de plus de 10 000 habitants, principalement dans le centre et le sud du delta. La population de ce type de localités s'élève en 1986 à 2 805 400 habitants, soit près de 19 % des 15 millions de ruraux qui peuplent le delta. Dans le centre et le sud du delta, ce taux monte à 28 %. Nous précisons que nous appelons "bourg" une agglomération de population peuplée de plus de 10 000 habitants et qui n'est pas considérée par l'administration égyptienne — et par les autorités chargées du recensement de la population — comme urbaine ; moins de la moitié de la population de ces agglomérations travaille dans l'agriculture. Et nous appelons "gros villages" des agglomérations peuplées de plus de 10 000 habitants, non administrativement urbaines bien sûr, dont plus de la moitié de la population est occupée dans l'agriculture.

Si les villes se sont toujours distinguées des villages par leurs infrastructures économiques, religieuses et culturelles, les localités rurales en Égypte ne sont pas aussi homogènes qu'on le pense souvent, et elles se différencient les unes des autres par de nombreux éléments. La situation par rapport aux axes fluviaux paraît en être un déterminant. Dans son livre *Fellah and Townsman in the Middle East*, Gabriel Baer, historien spécialiste de l'époque mamelouk, classe les localités rurales en deux catégories : les *bilad el Bahr*, à savoir les bourgs installés le long du fleuve, et les *kafr*, villages secondaires installés dans la plaine. Les habitants des premiers passent pour être plus raffinés et leurs moyens de production sont moins primitifs ; ils ont une mosquée pour la prière du Vendredi, tandis que les *kafr* n'en ont pas. Selon le même auteur, la population du delta pouvait être divisée en trois catégories quant à leurs modes de vie : les habitants des petits villages *ahl el rif*, les habitants des *bilad el Bahr* et les citadins¹.

A - Les bourgs et les gros villages installés le long des grands axes fluviaux

Les bourgs et les gros villages se trouvent assez fréquemment situés (dans 20 % des cas) sur les bourrelets des branches (du Nil) de Damiette et de Rosette. Alors que, pour éviter les inondations en période de crue, les villageois de la plaine construisaient leurs habitations sur des tertres, les bords du Nil possédaient le privilège d'être naturellement à l'abri de la crue. Cette position le long des principaux axes fluviaux offrait à ces bourgades, entre autres avantages, de pouvoir profiter des échanges commerciaux et d'avoir un accès permanent à l'eau d'irrigation, ce qui leur permit d'engager l'intensification de l'agriculture plus précocement que les autres.

Le long des anciennes branches du Nil, de grosses bourgades se sont également développées et certaines ont une origine fort ancienne. Là aussi, l'exhaussement des berges permettait de se protéger des crues. Dans le delta, on compte environ 40 bourgs localisés le long des canaux principaux, qui étaient autrefois les cinq autres branches du Nil.

B - La spécificité économique des bourgades

La position des bourgades le long des axes commerciaux a favorisé, aux époques arabe puis mamelouk, le développement d'un artisanat destiné aux paysans et dont les produits étaient échangés sur les marchés ruraux. C'est surtout durant l'époque ottomane, lorsque les rapports économiques entre villes et campagnes étaient réduits à leur plus simple expression, que certains villages ont connu un certain essor économique (commercial et artisanal) et ont pu se comporter avec leur environnement rural comme de véritables petites villes. Seule la fonction administrative leur faisait défaut. Ainsi, l'historien du XVIII^{ème} siècle Moubarak a montré à

1 BAER Gabriel : *Fellah and Townsman in the Middle East. Studies in Social History*. London, Frank Cass, 1982, p. 8.

quel point l'économie villageoise a pu s'épanouir jusqu'à l'avènement de Mohamed Ali¹. Sur les 1 000 villages égyptiens mentionnés par Moubarak, 200 comprenaient une petite manufacture ou pratiquaient l'artisanat. Les activités les plus communes étaient la filature et le tissage du coton, du lin ou de la laine. Le tissage du lin était une activité très pratiquée dans la Ménoufeyya. Dans ce type de villages, à côté de l'activité agricole, le commerce et l'artisanat s'étaient développés. *«Ainsi le gros village du haut delta revêt-il assez fréquemment un certain caractère urbain : il se présente souvent comme un véritable bourg, presque une petite ville qui, avec le progrès des communications, paraît avoir plutôt développé l'activité économique»*².

C - Les bourgs et les gros villages, des agglomérations dont la vitalité a toujours dépendu des rapports qu'elles entretenaient avec les villes

Alors que les activités commerciales et artisanales ont pu, au cours de l'histoire, consolider l'assise économique des bourgades, l'activité administrative n'a pas été capable à elle seule de garantir aux villes "administratives" la pérennité de leur statut durant les périodes de crise politique.

Certaines de ces agglomérations ont perdu leur statut de ville et sont retournées à leur état ancien de bourgade. C'est par exemple ce qui s'est produit durant les périodes mamelouke et ottomane, pendant lesquelles l'affaiblissement du contrôle de l'État sur le territoire s'est traduit par la diminution du nombre des villes.

Par exemple, sur les 46 chefs-lieux de *kourah*³ existant après la conquête arabe (figures 12 et 13, p. 46), 20 ont perdu leur statut de ville et, déclassées, sont devenues des villages ou des bourgs. Huit de ces 20 anciens chefs-lieux avaient en 1986 une population supérieure à 10 000 habitants ; et quatre autres une population comprise entre 8 000 et 10 000 habitants. Les deux tiers de ces villes anciennes redevenues des villages n'en sont pas moins aujourd'hui des bourgades de plus de 8 000 habitants, dont certaines possèdent même la taille de villes secondaires (figure 53, p. 204).

Les raisons qui peuvent expliquer comment, à la disparition des avantages liés à la fonction administrative, ces villages ont pu maintenir leurs autres activités sont complexes. Leur localisation le long du Nil ou des grands canaux a permis à la population de certains d'entre ces bourgs de continuer à pratiquer le commerce, l'agriculture pérenne et, parfois, l'artisanat. Cependant, les nombreux travaux de réaligement des canaux d'irrigation effectués sous Mohamed Ali ont transformé le cours de certaines voies fluviales, les éloignant ainsi de certaines bourgades ; celles-ci sont entrées en déclin et certaines sont devenues des villages.

Si leur localisation le long des axes fluviaux, principales voies de communication jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, a pu favoriser l'émergence de grosses bourgades dans le delta, on constate qu'il existe aujourd'hui un second type de bourgs, ceux qui se trouvent à la périphérie des grandes villes. Ces derniers sont en fait des villages de taille moyenne qui ont connu, depuis les années 60, un boom démographique du fait de leur insertion dans la zone polarisée par ces grandes villes. Leurs caractéristiques (socio-économiques, architecturales) sont de ce fait souvent fort différentes de celles de ces bourgades ramassées, à la longue histoire, que l'on rencontre le long des axes fluviaux.

Dans les bourgades anciennes, la concentration d'une population nombreuse paraît avoir favorisé le développement économique, l'artisanat et le commerce et, dans celles localisées le long du Nil, l'irrigation pérenne. Cet héritage a cependant pu, avec les politiques économiques

1 MOUBARAK A.P. : *op. cit.*, 1305H/1875.

2 LOZACH Jean : *op. cit.*, 1935, p. 186.

3 Le *kourah* est une unité administrative de l'époque arabe (équivalente au district).

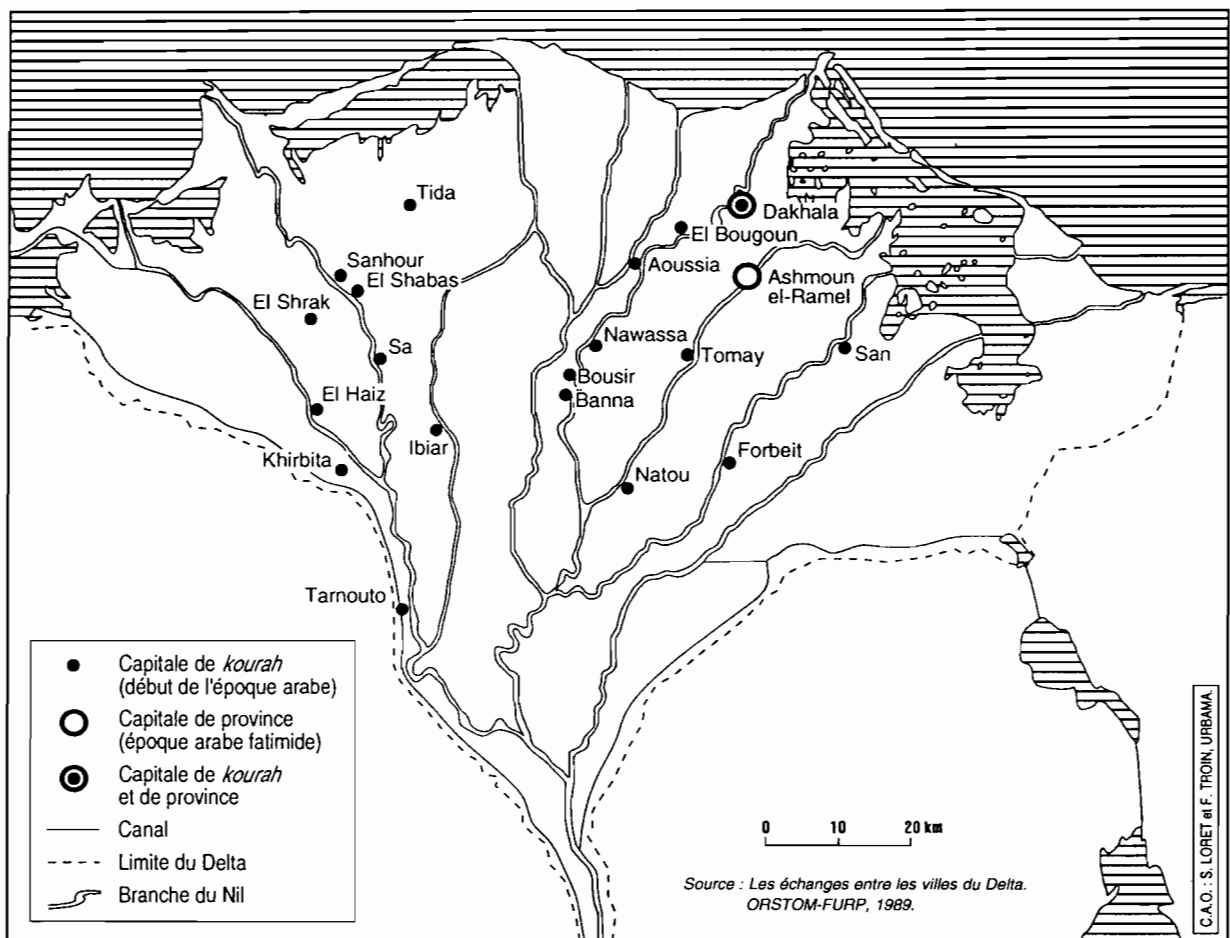
des gouvernements bureaucratiques et centralisateurs comme ceux de Mohamed Ali ou Nasser, être détruit, ces agglomérations étant alors contraintes de se limiter à leurs activités agricoles.

L'Ouverture Économique et les migrations en direction des pays du Golfe ont cependant introduit dans les campagnes de nombreux capitaux et activé le développement des secteurs d'activités non agricoles.

Il est donc intéressant de savoir si, dans ce contexte économique, l'ampleur du développement économique et démographique des villages et des bourgades découle en partie de leur taille initiale. D'une province à l'autre, il importera par ailleurs d'établir ou non la spécificité des bourgades par rapport aux villages.

Figure 53

Les capitales de *kourah* et de provinces devenues des villages à la fin de la période mamelouke.



II - AGGLOMÉRATION DE POPULATION ET URBANISATION

L'impact démographique et économique des bourgades sur leur environnement rural dépend du degré d'agglomération de la population d'un district à l'autre, d'une région à l'autre. Toutefois, de façon générale, les bourgs et les gros villages enregistrent des taux de croissance démographique supérieurs à ceux des petits villages et hameaux. Ils ont mieux réussi que ces derniers à fixer leur population et à attirer des migrants. De plus, leur population s'adonne moins à l'agriculture et est mieux scolarisée.

A - Dans la région fortement peuplée de la Ménoufeyya, Le Caire polarise bourgades et villages à des degrés différents selon leur localisation

La proximité du Caire ou des grands axes routiers, comme l'autoroute Le Caire-Alexandrie, atténue les différences de dynamisme démographique existant entre les bourgades et les villages. Toutefois, la population vivant de l'agriculture a diminué bien plus nettement dans les bourgades polarisées par les villes que dans les villages.

La proximité des villes moyennes a favorisé le regain démographique des bourgades satellites. Ces agglomérations se sont étendues sur leurs marges rurales, transformant en de véritables banlieues les noyaux les plus dynamiques et les mieux placés sur les axes de communication. Le cas de Chébine el-Kom est caractéristique d'une telle situation. Mais, d'une façon plus générale, les taux de croissance démographique des bourgades sont deux fois plus élevés depuis la fin des années 70 que ceux des villages.

B - Une région très industrialisée et fortement polarisée par Le Caire : la Qalioubeyya

Dans la Qalioubeyya, région industrielle anciennement urbanisée, les bourgs et les gros villages étaient depuis les années 60 plus dynamiques sur le plan démographique que les villages. Ainsi, dans le district de Benha, le taux d'accroissement de la population des bourgs avait déjà atteint à cette époque 2,7 % au lieu de 1,9 % pour les villages ; dans celui de Khanka, 4,9 % pour les bourgs et 1,5 % pour les villages ; dans celui de Qanater, respectivement 1,4 % et 0,9 % ; et 2,5 % et 1,8 % dans celui de Chébine el-Qanater. Toutefois, depuis la fin des années 70, les villages les plus intégrés à l'agglomération cairote ou aux villes industrielles ont atteint des taux de croissance démographique équivalents à ceux des bourgades. C'est donc, désormais, l'intensité de la polarisation exercée par les villes qui détermine les variations du rythme de croissance — et du rythme d'urbanisation — des bourgs et villages.

Dans la périphérie de Benha, le chef-lieu de Province, le processus d'urbanisation des villages est toutefois plus lent que celui des bourgades, la moitié de la population s'adonnant encore à l'agriculture.

Par contre, un peu plus au sud, le tissu industriel étant beaucoup plus dense que dans les autres régions du delta, bourgades et villages ont été confrontés de plein fouet au développement des banlieues du Caire et à la délocalisation des industries. Dans certains cas, et ce déjà depuis les années 60, des industries ont été installées à la périphérie du Caire et ont contribué à donner une certaine spécificité économique à quelques bourgades (dans le district de Khanka ou celui de Chébine el-Qanater, par exemple). Depuis les années 70, c'est au tour des villages de s'urbaniser, ce qui supprime progressivement l'originalité démographique et économique des bourgades urbanisées. En effet, si la population des villages est certes moins nombreuse, elle croît au même rythme que celle des bourgs, tout en s'adonnant dans la même proportion aux activités non agricoles.

On assiste au même phénomène dans le district de Toukh : la population des bourgades et des villages s'y adonne de façon similaire à l'activité maraîchère et fruitière dont les productions sont expédiées vers Le Caire.

C - Le cœur de la région textile : la Gharbeyya

Dans la région industrielle de la Gharbeyya, les bourgades se sont distinguées des villages, sur le plan économique, dès le début du processus d'industrialisation qui s'est opéré au siècle dernier. Depuis fort longtemps, le tissage du coton y constitue donc l'activité de nombreux villageois travaillant à domicile ou se déplaçant quotidiennement vers les bourgs. Si l'industrie à domicile a fait place aux grandes usines urbaines, il reste cependant des ateliers dans les bourgs. Du fait du savoir-faire des ouvriers de ces agglomérations, beaucoup ont été recrutés dans les

usines urbaines. C'est pour cela que l'activité industrielle occupe plus les habitants des bourgs que ceux des villages : 21 % contre 11 %.

Globalement, bourgades et villages enregistrent des taux de croissance démographique similaires, avec toutefois une légère supériorité des bourgades situées autour de la capitale régionale, ces dernières localisant nombre de migrants pendulaires.

D - Une région moyennement urbanisée : la Charqeyya et le sud de la Daqahleyya

Dans cette région, ce sont les bourgades sises aux alentours de Zagazig et de Mansoura, les deux capitales régionales, et le long des grands axes routiers, qui se distinguent le plus des villages. Elles se sont "gonflées" rapidement en réponse à l'extension de ces villes et sont devenues de véritables banlieues. Les gros villages sont quant à eux restés fortement empreints des caractéristiques rurales qui sont traditionnellement celles des villages ; ils sont aussi en perte de vitesse.

Ainsi, toutes régions confondues, les bourgs et les gros villages connaissent une croissance démographique plus élevée que les villages des districts dans lesquels ils sont localisés : 2,80 % contre 2,68 % entre 1976 et 1986. Il existe cependant des situations très contrastées selon les régions et en fonction de la proximité des grandes villes. Les bourgs ont de plus tendance à être moins agricoles que les autres agglomérations rurales. Ainsi s'exprime le processus d'urbanisation des bourgs, soit anciens villages en pleine transformation, soit anciennes villes déclassées mais récemment revivifiées par la dynamique démographique.

III - LES DIFFÉRENTS TYPES DE BOURGS EN FONCTION DE LEUR DEGRÉ D'URBANISATION

Si les bourgs et les gros villages d'un district donné ont en général une croissance démographique plus rapide que celle des villages situés dans le même district, cela signifie que la taille influe sur la croissance démographique, à quelques exceptions près. Il est impossible cependant de savoir si, dans ces agglomérations, les taux de croissance naturelle de la population sont différents de ceux des villages, en l'absence de données démographiques satisfaisantes. Dans les bourgs les plus urbanisés¹, on peut toutefois supposer que l'indice de fécondité est inférieur à celui mesuré dans les autres catégories, du fait de la plus grande participation des femmes à l'emploi non agricole et du meilleur encadrement scolaire. Les enquêtes que j'ai menées ont montré que, dans les foyers ruraux dont le chef de famille travaille en ville, la taille des familles est moins grande que dans les autres. Cependant l'installation de jeunes couples urbains dans les bourgs est susceptible d'avoir transformé la pyramide des âges et de se traduire par une élévation — éventuellement momentanée — du taux de croissance naturelle.

¹ Le degré d'urbanisation des bourgs est très difficile à évaluer statistiquement. Nous avons retenu comme critère le pourcentage de la population occupée dans l'agriculture, émettant l'hypothèse que plus il était éloigné de la moyenne régionale (40 %), plus le bourg était urbanisé. Un second critère possible est celui du pourcentage d'analphabètes dans la population âgée de plus de 6 ans : la moyenne régionale est de 63 %. On peut estimer que les bourgs sont d'autant plus urbanisés qu'ils offrent des taux inférieurs à cette moyenne. Ces deux critères peuvent être combinés à un fort taux annuel d'accroissement démographique (supérieur à 2,8 % entre 1976 et 1986). Ces indicateurs sont les seuls que nous puissions utiliser. Nous rappelons que notre hypothèse est la suivante : les localités non urbaines de plus de 10 000 habitants, non dotées d'infrastructures de type urbain par l'État (lycées, hôpitaux, administrations diverses, etc.), ne peuvent enregistrer des taux de croissance élevés que si elles manifestent une certaine capacité à maintenir leur population sur place et/ou à attirer des immigrants, en développant des activités productives non agricoles ou en augmentant leur parc de logements, etc. Au total, une partie au moins de la population de ces bourgs présente des caractéristiques démographiques, économiques, sociales ou culturelles différentes de celles de la population rurale.

De l'étude des caractéristiques démographiques et économiques des bourgs et des gros villages d'une part et des villages d'autre part, on peut déduire que ce qui distingue ces deux types d'agglomérations est la plus grande capacité des premiers à s'urbaniser lorsqu'ils sont localisés dans l'aire d'influence des villes. Autour des grandes villes industrielles, ce sont principalement les bourgs qui constituent des réserves de main-d'œuvre pour les usines. Cependant, dans la zone d'influence du Caire, contrairement à ce qui se passe autour des grandes villes de Province, la proximité de la capitale agit à la fois sur les bourgs et les villages et favorise un processus général d'urbanisation. Cela s'explique à la fois par l'ampleur du marché du travail de la capitale mais aussi par son pouvoir d'entraînement sur les économies locales.

Par contre, dans les régions hydrauliquement privilégiées de l'apex du delta et des bords du Nil, situées à l'écart des grands axes de circulation et de l'aire d'influence des grandes villes, seule l'intensification de l'agriculture par le maraîchage est parvenue à fixer la population rurale dans les bourgs et les villages. C'est ici la présence du marché de consommation du Grand Caire qui explique ce regain de l'agriculture. Les bourgs et villages ne se distinguent alors que par leur taille.

Il s'avère ainsi que c'est en fonction des rapports que la population des bourgs entretient avec les villes limitrophes que ces agglomérations s'urbanisent ou pas.

Si certaines bourgades ont pu perdre leur dynamisme commercial et artisanal, leurs campagnes ayant été cantonnées à la production agricole, d'autres bourgs ont connu en revanche, à l'avènement de Mohamed Ali, puis à l'époque nassérienne, un regain démographique ou économique. Avec le développement des grandes villes, ils jouent le rôle de banlieues-dortoirs ou de réservoirs de main-d'œuvre pour les industries ou la fonction publique...

Il devient maintenant nécessaire, dans le contexte de cette étude, de dresser une typologie des bourgs et des gros villages pour mieux comprendre leurs aptitudes ou non à s'urbaniser, à créer une dynamique économique et à se transformer sous l'effet de la pression démographique. La diversification des emplois occupés par la main-d'œuvre et la densification du tissu "urbain" sont deux des marques principales de la pénétration des modes de vie "urbains".

L'étude de quelque 200 bourgs et gros villages du delta est rendue très difficile par l'absence de monographies et d'informations sur leurs activités économiques et sociales. Ne formant pas une catégorie statistique ou administrative à part, il n'est pas possible d'obtenir, comme pour les villes par exemple, des informations sur le nombre de leurs établissements économiques, les caractéristiques de l'habitat ou encore sur les naissances et les décès. Les seules statistiques accessibles sont recueillies par les Recensements généraux qui offrent, à l'échelon de la commune entière, le nombre des habitants, celui de la population active par types d'activité et le niveau d'éducation de la population. Pour certains districts, j'ai obtenu des Directions Agricoles Régionales les plans de cultures à l'échelle des communes, ce qui m'a permis de mieux comprendre le dynamisme des bourgs maraîchers ou fruitiers de la grande périphérie du Caire.

Pour appréhender les modalités de la croissance démographique des bourgs et des gros villages, il m'a paru nécessaire d'analyser leur évolution sous deux angles. Tout d'abord faire la cartographie des différentes données statistiques fournies par les Recensements de la Population, pour vérifier si la localisation des bourgades sur les bourrelets du fleuve, le long des grands axes routiers ou à proximité des grandes villes pouvait effectivement influencer sur leur degré d'urbanisation. Puis, en second lieu, analyser les dynamiques sociales et économiques internes de ces grosses bourgades. Celles-ci peuvent en effet jouer un rôle décisif : par exemple, dans les bourgs, le cadre de vie s'est amélioré, bien qu'il reste de moindre qualité que celui des villes ; et, par ailleurs, les conditions de vie en ville ne satisfont pas de nombreux villageois ; si

l'on ajoute les difficultés pour trouver un logement décent à un prix abordable, on peut comprendre que la plupart des employés qui travaillent en ville préfèrent continuer à habiter un bourg.

C'est dans l'évolution des rapports villes-campagnes que l'on pourra peut-être déceler les modalités de l'accès à l'emploi non agricole, car si la proximité des villes se traduit, pour les bourgs et les gros villages, par de fortes croissances démographiques, c'est qu'elle favorise l'accès à l'emploi non agricole des habitants de ces agglomérations. Deux phénomènes peuvent influencer sur l'évolution des activités économiques exercées par les travailleurs vivant dans les bourgs et les gros villages :

- l'attraction de la main-d'œuvre par le marché du travail des villes,
- l'effet d'entraînement exercé par les villes sur le développement économique des bourgades avoisinantes, soit par la délocalisation des usines des centres-villes vers les périphéries rurales, soit par les investissements effectués par les émigrés (utilisation de leurs remises) ou par les propriétaires terriens.

La carte de la typologie des bourgs et des gros villages (figure 53, p. 204) révèle plusieurs types de situations : selon leur dynamisme démographique, le type d'activité pratiquée par les habitants, le niveau d'instruction de ces derniers et, enfin, la localisation des agglomérations par rapport aux grandes villes. Ces critères sont toutefois insuffisants pour estimer les différents degrés d'urbanisation de ces bourgades. Il ne m'a pas cependant été possible d'étoffer cette typologie avec des informations sur l'emploi ou sur l'habitat, car le Recensement des Établissements et celui de la Population ne donnent aucune statistique de ce type à l'échelle des communes. Les seules divisions administratives prises en compte par le Recensement sont en effet les villes administratives et les districts ruraux.

On peut néanmoins distinguer trois grands types de bourgades et de gros villages :

- Les bourgs dont l'activité de la population est de moins en moins orientée vers l'agriculture (moins de 30 % des actifs employés dans l'agriculture en 1986). Dans ces bourgades, un certain nombre d'entreprises artisanales ou commerciales ainsi que des services ont pu être créés ; et/ou leur population travaille dans les grandes villes (chefs-lieux de province ou villes industrielles). La population est moins analphabète que dans les autres zones rurales (taux inférieur à 63 % en 1976). Au sein de cette catégorie de bourgs, on distingue quatre sous-types :

- les bourgs urbanisés dynamiques sur le plan démographique (taux de croissance moyen annuel supérieur à 2,8 % entre 1976 et 1986) ;
- les bourgs industriels dynamiques sur le plan démographique (taux de croissance moyen annuel supérieur à 2,8 % entre 1976 et 1986) ;
- les bourgs urbanisés en perte de vitesse sur le plan démographique (taux de croissance moyen annuel inférieur à 2,8 % entre 1976 et 1986) ;
- les bourgs industriels en perte de vitesse sur le plan démographique (taux de croissance moyen annuel inférieur à 2,8 % entre 1976 et 1986).

- Les bourgs restés encore agricoles, mais ayant développé de nouvelles activités économiques et profité de la proximité des villes secondaires. Ils sont dans une situation intermédiaire entre celle des bourgs urbanisés ou industriels et les gros villages agricoles. Selon leur localisation par rapport aux villes et au réseau routier, ils enregistrent des taux de croissance démographique variables, élevés ou faibles, et une fraction de leur population peut avoir accès à des emplois non agricoles.

- Les gros villages à économie agricole : la part de la population active travaillant dans l'agriculture y est élevée (de 70 à 78 % du total des actifs) et la population de plus de 6 ans est

en grande majorité analphabète. Toutefois, les exploitants agricoles de certains de ces villages ont réussi à profiter de la proximité du marché du Caire pour écouler leurs produits. Ces villages, dynamiques sur le plan démographique, sont en général localisés sur les bourrelets des branches du Nil et ont accès à l'eau d'irrigation de façon permanente, ce qui leur permet de cultiver des produits maraîchers. D'autres gros villages, trop isolés des marchés et à l'agriculture restée traditionnelle, végètent sur le plan démographique et économique.

A - Les bourgs très urbanisés

Ces bourgs ne comptent en 1986 qu'une très faible part (entre 20 et 35 %) de leurs actifs occupés dans l'agriculture et leur population présente un taux d'analphabétisme moyen (entre 40 et 60 % en 1976, soit un taux inférieur au taux moyen des zones rurales du delta : 63 % à cette date). Leur population active exerce des activités économiques fortement diversifiées — caractéristique spécifique aux villes —, notamment dans les transports, le commerce et la construction, secteurs qui se sont développés depuis l'Ouverture Économique. Ces bourgs se trouvent principalement à la périphérie des grandes villes, autour du Caire dans un rayon de 30 km, autour des chefs-lieux de gouvernorat dans un rayon de 10 km, et dans la zone très industrielle de Mahallat el-Koubra dans le centre du delta. La spécificité de ces bourgs est de combiner également les emplois dans les services (entre 25 et 35 % des actifs), l'industrie (15 à 30 % des actifs) et le tertiaire privé (commerces, transports et construction), ce qui donne à leur population active un profil semblable à celui de certaines villes secondaires.

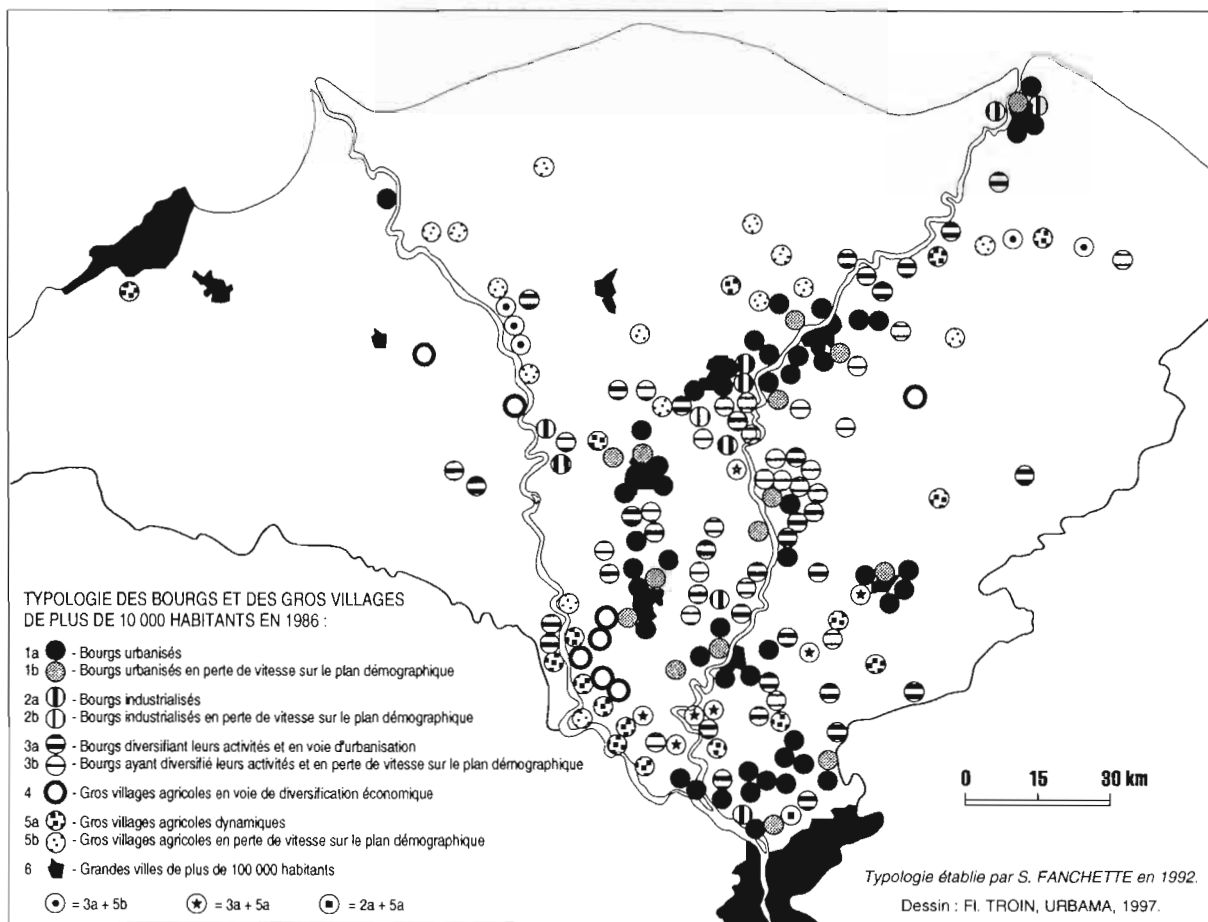
Certains bourgs ont connu depuis les années 70 une forte reprise de la croissance démographique (avec doublement, voire triplement, du taux d'accroissement mesuré dans les années 60) — 3 à 5 % par an — et ceci parallèlement à une forte baisse de la part de l'agriculture dans l'activité locale. Ils ont profité d'une plus faible pression foncière que celle observée au centre des grandes villes et ils ont attiré ainsi de nombreux urbains qui se sont installés dans les immeubles construits à des fins locatives depuis le début des années 80. Les entreprises industrielles ont elles aussi recherché des terrains à des prix abordables, qu'elles ont trouvé à la périphérie des grandes villes, et elles s'y sont installées. À la proximité du Caire et dans les districts ruraux des chefs-lieux de gouvernorat, le nombre d'établissements créés depuis 1976 a été particulièrement élevé. Dans les districts de Qalioub et de Qanater el-Khareyya, dans la banlieue nord du Caire, le nombre d'emplois s'est accru pendant cette période (1976-1986) de, respectivement, 13,7 % et 15 % par an, principalement du fait de la politique de délocalisation menée par l'État pour décongestionner Le Caire. De même, dans les districts ruraux de Tanta, de Zagazig et de Benha, le nombre d'emplois a crû respectivement de 8,43 %, 6,78 % et 8,76 %.

D'autres bourgades, en revanche, avaient déjà amorcé pendant les années 60 un processus de transformation de leurs activités économiques et une croissance démographique concomitante, premier pas vers l'urbanisation des modes de vie et de production. Elles sont situées principalement à la périphérie des grandes villes et ont commencé à jouer un rôle de banlieue dès les années 60. Il s'agit en fait de bourgs des premières couronnes de banlieue ou de ceux qui, situés le long des axes principaux, ont capté le plus tôt les excédents démographiques des grandes villes. Mais, assez vite, ces bourgs ont commencé à voir leur croissance se ralentir du fait de l'augmentation du coût des terres constructibles et de leur trop grande dépendance envers les secteurs économiques urbains en stagnation ou en crise, comme l'industrie ou la fonction publique. Le délaissement de l'agriculture a rendu encore plus fragile le développement économique artificiel de ces bourgs, souvent véritables banlieues-dortoirs, et ce à la différence des agglomérations qui ont profité de la proximité des marchés de consommation urbains pour intensifier le système agricole de leur environnement rural.

1 - Exemples de communes urbanisées en perte de vitesse

Figure 54

Le degré d'urbanisation des bourgades du delta du Nil en 1986.



a) Dans le district de Chébine el-Kom, chef-lieu de province de la Ménoufeyya

◆ MALIG est un gros bourg de 22 000 habitants dont l'origine est fort ancienne, localisé le long du grand Canal Chébine, ancienne branche du Nil Sébennitique. Cette bourgade autrefois commerciale a commencé à stagner quand Mohamed Ali, au XIX^{ème} siècle, a donné tout pouvoir aux villes administratives pour contrôler le commerce des produits agricoles dans le delta. Le taux d'analphabétisme de sa population est cependant moindre que celui mesuré dans son district et très peu de ses actifs (27 %) travaillent dans l'agriculture. Toutefois, malgré la proximité de la capitale, les trois quarts des actifs qui ne sont pas employés dans l'agriculture ont du mal à trouver du travail. Le bourg n'est pas arrivé à diversifier ses activités économiques et à développer les emplois dans le commerce, les transports ou la construction, secteurs qui, avec l'Ouverture Économique des années 70, ont contribué à la diversification économique de certaines petites villes. Au cours des années 60, Malig avait réussi à fixer sa population et connaissait un taux d'accroissement supérieur à la moyenne du district. Mais ce n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade sans dynamisme économique et en perte de vitesse.

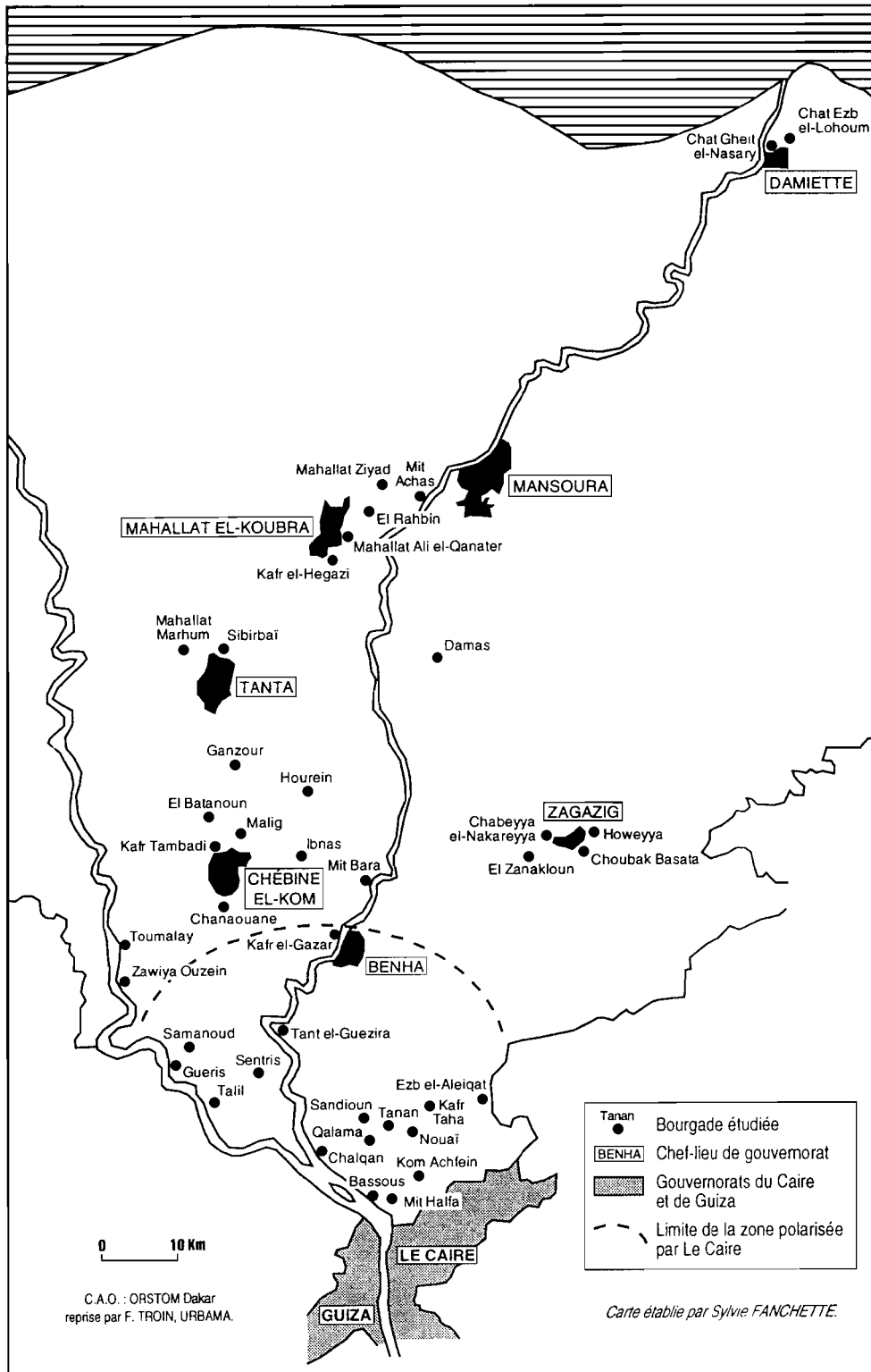
b) Dans le district de Damiette

◆ CHAT GHEIT EL-NASARY est une bourgade comptant 12 000 habitants. Après avoir connu une très forte croissance de population (5,3 % par an au cours des années 60), elle stagne actuellement. Son taux de croissance annuel est tombé à 2,26 %. L'artisanat du bois occupe la

majeure partie des actifs (55 %) qui travaillent en partie sur place, car de nombreux ateliers ont été installés à Chat Gheit el-Nasary pour décharger Damiette. Cette activité étant actuellement peu dynamique, le développement de cette bourgade, située dans la banlieue de Damiette, en est ralenti.

Figure 55

Carte de localisation des bourgades étudiées.



c) Dans le district de Tanta, chef-lieu de province de la Gharbeyya

◆ SIBIRBAÏ, bourgade de 15 600 habitants, qui avait connu une forte croissance dans les années 60 (3 % par an), a vu celle-ci se réduire. Avec seulement 19 % d'actifs qui travaillent dans l'agriculture, la survie économique de cette agglomération, dont 40 % des actifs travaillaient dans les services administratifs et sociaux en 1986, est remise en cause. Bien que l'État freine la titularisation des jeunes diplômés dans l'administration, il pense cependant installer la future université de Tanta dans cette bourgade, car la pression foncière y est moindre qu'au chef-lieu.

◆ MAHALLAT MARHUM, avec 26 500 habitants, constitue quant à elle une véritable banlieue de Tanta, située sur la route de Kafr el-Zayat, notamment à la suite de l'installation d'infrastructures industrielles le long de l'autoroute. Toutefois, la population croît à un rythme de plus en plus faible depuis les années 60. Seuls 25 % des actifs travaillaient dans l'agriculture en 1986, tandis que l'industrie est de moins en moins employante (la part des actifs dans l'industrie est tombée de 31 à 20 % du total).

d) Dans le district de Benha, chef-lieu de province de la Qalioubeyya

◆ KAFR EL-GAZAR constitue une véritable extension de la ville de Benha, mais sur la rive opposée (gauche) du Nil. Pendant les années 60, sa population croissait à un rythme annuel de 3,6 %, mais celui-ci s'est abaissé à 3 % vers la fin des années 70. Dans ce bourg non agricole — seuls 12 % des actifs travaillent dans l'agriculture —, la population occupe des emplois typiquement urbains : 45 % de la population travaille dans les services et 18 % dans les transports.

e) Dans les districts très industriels du Grand Caire

◆ EZB EL-ALEIQAT, dans le district de Khanka, a connu une très forte croissance démographique dans les années 60 (7 % par an) ; son taux d'accroissement est ensuite tombé à 1,46 % entre 1976 et 1986. Seuls 20 % de ses actifs sont employés dans l'agriculture. L'industrie occupe un quart des actifs, les services administratifs et sociaux 20 % et les transports 15 %.

◆ MIT HALFA, à la sortie nord du Caire, est situé dans le district de Qalioub ; sa croissance démographique a été très forte pendant les années 60 (2,96 % par an), mais, dès la fin des années 70, elle n'atteignait plus que 1,8 %. L'agriculture (surtout maraîchage), qui occupait 45 % des actifs en 1976, s'est effondrée et n'en emploie plus que 25 %. Cela s'explique à la fois par la diminution de la surface des terres agricoles par suite d'une urbanisation accélérée, mais aussi par la proximité du marché du travail du Caire.

2 - Les bourgs ayant profité de la proximité des grandes villes pour s'urbaniser durant les années 1970-1980

Les bourgs situés à la périphérie des chefs-lieux de gouvernorat profitent principalement du marché de main-d'œuvre que constituent ces villes à fonction administrative : entre 25 à 40 % des actifs de ces bourgs sont en effet employés dans ce secteur. Ainsi, une part non négligeable de leurs habitants travaille dans les villes, tandis qu'une autre partie est occupée dans les différents services administratifs et sociaux que l'État a installés dans ces bourgs, et ceci principalement lorsqu'ils sont le siège de la *wahda mahaleyya*.

Toutefois, une part croissante de leur population a été embauchée par les petites entreprises rurales qui s'y sont développées depuis la fin des années 70.

a) Les bourgs du district de Chébine el-Kom, chef-lieu de gouvernorat de la Ménoufeyya

◆ EL BATANOUN est le bourg le plus peuplé du delta. Avec plus de 30 000 habitants, il se

comporte comme une véritable banlieue de la seconde couronne de Chébine el-Kom, tout en exerçant un certain pouvoir d'attraction sur les villages environnants. Il se trouve sur la route menant à la ville de Chouhada et est donc bien desservi par les transports en commun. Si, durant les années 60, son taux d'accroissement démographique annuel était très faible (0,9 %), il a en revanche connu au cours des années 70-80 une extraordinaire reprise pour atteindre 3,05 % par an. Ses actifs travaillent pour 38,8 % d'entre eux dans l'agriculture et pour 29 % dans les services administratifs et sociaux. Les migrations pendulaires en direction de Chébine el-Kom concernent de nombreux employés de la fonction publique ou des entreprises industrielles et commerciales ainsi que des étudiants. Environ 2 200 personnes utilisaient les minibus et taxis collectifs pour se rendre chaque jour au chef-lieu de province, distant de 10 km¹.

◆ CHANAOUANE est un bourg de 18 000 habitants qui se trouve à la sortie sud de la ville de Chébine el-Kom, sur la route qui mène au Caire. Sa très forte reprise démographique — son taux d'accroissement annuel est passé de 0,65 % entre 1960 et 1976 à 3,40 % entre 1976 et 1986 — s'explique par l'installation de nombreux urbains originaires de Chébine el-Kom. Le boom de la construction en hauteur a transformé le paysage de cette bourgade et absorbé une part très importante de la population active : 7 % des actifs en 1976 et 11,6 % en 1986 travaillaient dans la construction. L'agriculture a perdu beaucoup de travailleurs en valeur relative — leur part est passée de 48 % à 35 % — au profit de l'industrie qui occupe 14 % des actifs. Les émigrés de retour des pays du Golfe ont beaucoup investi dans le petit artisanat local, notamment pour les besoins du secteur de la construction. Les ateliers de menuiserie, les petites usines de fabrication de tuiles et de briques emploient ainsi de plus en plus d'ouvriers. Par ailleurs, ce bourg est spécialisé dans la construction de cageots en palme destinés au conditionnement des fruits et légumes.

◆ KAHR TAMBADI, bourg de 11 000 habitants, jouxte au nord la capitale de province. Son taux de croissance démographique s'est élevé de 2 % à 3,1 % depuis la fin des années 70. Le changement le plus marquant a été la très forte baisse de l'activité agricole qui, à la différence des années 70 au cours desquelles elle occupait 47 % des actifs, n'emploie plus que 28 % de ceux-ci. Les services occupent par contre aujourd'hui 24 % des actifs contre 15 % en 1976.

b) Les bourgs de la périphérie de Zagazig, chef-lieu de province de la Charqeyya

◆ Véritables excroissances de la capitale de la province, les bourgs de CHOUBAK BASATA, CHABEYYA EL-NAKAREYYA et HOWEYYA possèdent des caractéristiques fortement urbaines. Avec des taux de croissance variant de 3,2 à 7,3 % depuis la fin des années 70, la part de la population active dans l'agriculture y a chuté d'environ 35 % du total à 16 %. Les actifs travaillent maintenant surtout dans les services (de 33 % à 48 %), dans l'industrie (de 9 % à 19 %), mais surtout dans les activités de commerce, de transport et de construction (20 à 25 %). Ils sont aussi employés dans les administrations et les entreprises de Zagazig (on dénombre environ 1 000 à 2 000 personnes qui utilisent quotidiennement les transports privés pour aller à la ville²) ou dans les petites entreprises qui ont été créées dans ces bourgades depuis la fin des années 70. Un quatrième bourg, EL ZANAKLOUN, situé à la sortie de la capitale provinciale, a connu une forte croissance mais reste encore principalement agricole³. C'est cependant vers une agriculture intensive, notamment l'élevage de poulets dans des poulaillers industriels pour l'approvisionnement des marchés urbains du Caire et de Zagazig, que s'orientent de plus en plus de nombreux paysans.

1 D'après nos enquêtes personnelles (1987).

2 *Ibid.*

3 Le cas de El Zanakloun est traité en *infra*, pp. 217-218.

3 - Les bourgs polarisés par Le Caire

La polarisation du Caire s'opère dans un rayon très large, de près de 50 km, qui dépasse de ce fait la limite des districts de Qalioub, Chébine el-Qanater, Qanater el-Khareyya, Khanka — districts faisant partie du Grand Caire — et celle du district d'Achmoun (Ménoufeyya).

a) Les bourgs du district de Qalioub

◆ Quatre bourgs situés à une vingtaine de kilomètres du centre-ville du Caire, QALAMA, TANAN, SANDIOUN et KOM ACHFEIN, ont enregistré une accélération de leur rythme d'accroissement démographique, qui est passé d'un taux annuel de 1,8 % à 3,5 % d'une période intercensitaire à l'autre. L'agriculture n'y occupe pas plus d'un tiers des actifs, tandis que les services (20 % des actifs environ), l'industrie (20 %), le commerce (9 et 10 % des actifs pour Qalama et Tanan) et les transports (7 % environ) sont en rapide essor. Le nombre d'emplois dans les établissements situés en milieu rural s'est élevé très rapidement et occupe une part de plus en plus importante de la population des bourgs. À Qalama, il existe quelques petites entreprises artisanales qui ont été créées par des personnes résidant au Caire et qui viennent travailler quotidiennement au bourg. Les migrations pendulaires en direction du Caire touchent une part très élevée des résidents employés de l'administration, des services, des banques ou des commerces.

Ces bourgs se caractérisent par ailleurs par l'intensification de l'agriculture de leur zone environnante, principalement sous la forme d'une extension du maraîchage ; entre 40 et 50 % des superficies cultivées en été sont affectées à cette spéculation et quelque 10 % à la production fruitière.

b) Les bourgs du district de Qanater el-Khareyya

◆ Le bourg de BASSOUS, jouxtant la ville industrielle de Choubra el-Kheima à la sortie du Caire, a connu une accélération fulgurante de sa croissance démographique : le taux qui la mesure est passé de 2,2 % à 8 % par an. L'agriculture s'est effondrée (de 34 % à 19 % de la population active) au profit de l'industrie (40 %), du commerce (8 %) et des services (13 %).

◆ Le bourg de CHALQAN, situé près de Qanater, a enregistré lui aussi un accroissement de sa population à un rythme élevé depuis les années 60 (2,8 % par an). Ce bourg offre la particularité d'avoir une répartition équilibrée des secteurs économiques (20 % des actifs dans l'agriculture, 23 % dans l'industrie, 24 % dans les services et 15 % dans les transports).

c) Les bourgs du district de Chébine el-Qanater

◆ Les bourgs de ce district arborent un profil similaire. Regroupant chacun entre 13 et 17 000 habitants, ils connaissent depuis les années 60 un taux d'accroissement démographique qui s'accélère (de 2,5 % à 3,12 % par an pour chacune des deux dernières périodes intercensitaires). L'agriculture qui, dans les années 70 déjà, n'occupait que 33 % des actifs, a encore perdu de son importance et n'offre plus que 22 % des emplois. Le district de Chébine el-Qanater profite à la fois de la présence d'industries locales et de celles de Choubra el-Kheima (entre 14 et 19 % des actifs des bourgs y travaillent), ainsi que du fait que de nombreux emplois dans les services sont offerts par Le Caire (ils occupent entre 20 et 35 % des actifs). Le secteur des transports joue enfin un rôle très important dans l'économie, principalement dans celle de KAHR TAHA et de NOUAÏ ; il y emploie respectivement 16 % et 17 % des actifs.

4 - Les bourgs polarisés par les grandes villes industrielles

Ces bourgs servent soit de réserve de main-d'œuvre pour les usines des grandes villes, soit ont bénéficié, avec la délocalisation des grandes entreprises urbaines, de l'installation d'ateliers de filature ou d'ébénisterie.

C'est dans les provinces de la Gharbeyya et de Damiette que l'on rencontre ces deux types de bourgs. Près de Mahallat el-Koubra et de Samanoud, le secteur textile domine, tandis que Damiette est spécialisée dans la fabrication de meubles.

Dans le district de Damiette, en 1976, le tiers des 17 500 emplois de l'industrie du bois était offert par des ateliers installés dans les zones administrativement "rurales" (dans les bourgs vivent 40 % des "ruraux"). Depuis cette date, il apparaît que la tendance est encore plus nettement à la déconcentration de cette activité qui nécessite beaucoup d'espace. Dans le district rural de Damiette, plus de 10 000 emplois ont été créés depuis 1976. La population ouvrière se concentre ainsi plus dans les grosses bourgades que dans les villages. La situation est différente autour de Mahallat el-Koubra, ville qui regroupait en 1976 95 % des entreprises de l'ensemble de son district ; la ville polarise de ce fait la population ouvrière des bourgades périphériques. Le rythme de création d'emplois dans le district rural de cette grande ville a été beaucoup plus lent entre 1976 et 1986 que celui (moyen) des autres districts ruraux du delta, à savoir 3,45 % contre 6,27 % par an. Il n'y a donc pas encore eu ici de véritable délocalisation d'entreprises en périphérie rurale, retard qu'explique sans doute la très petite taille moyenne (1,49 employé par établissement) des établissements sis dans le milieu rural de ce district.

a) Les bourgs industriels du district de Damiette

Avec une moyenne de 54 % d'actifs dans l'industrie, les bourgs du district de Damiette doivent incontestablement leur urbanisation à cette activité, la population ayant largement délaissé l'agriculture. Le dynamisme industriel a favorisé la croissance démographique qui était en moyenne de 4,2 % par an à la fin des années 70. Mais le processus d'urbanisation était déjà amorcé durant les années 60 ; les bourgs croissaient alors à un taux très élevé de 5,4 % par an, le débordement de la ville de Damiette sur sa périphérie en étant la cause principale. On peut remarquer aussi qu'au sein de ses limites administratives, Damiette a perdu depuis 1976 de la population au profit des communes rurales de la périphérie. Certains des bourgs limitrophes concentrent ainsi une population importante, notamment CHAT EZS EL-LOHOU qui, avec 29 000 habitants, un taux d'accroissement de 5,5 % par an et 55 % de ses actifs dans l'industrie, possède toutes les caractéristiques pour être considéré comme une ville. Les quatre autres bourgs du district, s'ils sont de taille inférieure, n'en possèdent pas moins des caractéristiques semblables, même si certains ne regroupent qu'une part assez faible d'employés dans les services.

b) Les bourgs de la région textile de la Gharbeyya

Les bourgs de la région de Mahallat el-Koubra et de Samanoud ne sont pas aussi particuliers que ceux du district de Damiette. En effet, 20 % seulement en moyenne de leurs habitants y travaillent dans l'industrie (mais, dans quelques cas, cette part peut monter jusqu'à 37 %), ce qui signifie que, pour la plupart d'entre eux, la diversification de leurs activités — les services y occupent entre 15 et 25 % des actifs — y est mieux assurée que dans les bourgs du district de Damiette.

◆ Les bourgs à prédominance industrielle

Ces bourgs se trouvent enserrés entre les deux villes industrielles de Mahallat el-Koubra et de Samanoud. Si la population active employée dans l'industrie y atteint en moyenne 36 % du total des actifs, sa part diminue depuis 1976 devant la montée en force des activités de services et de commerce, à quoi s'ajoute la crise qui touche les grandes entreprises du secteur industriel. On remarque aussi que la ville de Mahallat el-Koubra a perdu de sa vitalité économique : en effet, le nombre d'employés occupés dans ses établissements privés et publics a diminué entre 1976 et 1986 (6 000 emplois ont été perdus pendant cette période, soit 8 % du total des emplois de 1976).

- Les bourgs de la périphérie de Mahallat el-Koubra

- KAHR EL-HEGAZI et MAHALLAT ALI EL-QANATER, peuplés respectivement de 11 000 et de 24 000 habitants, forment de véritables banlieues de Mahallat el-Koubra, qui enregistrent une accélération de leur croissance démographique (de 2,5 % à 3,4 %). Et, s'ils diffèrent par la taille, ils offrent un profil socio-économique semblable : l'agriculture n'y occupe plus que 20 % des actifs ; la part de l'industrie a baissé de 51 à 36 % pour Mahallat Ali et de 42 à 37 % pour Kafr el-Hegazi ; la part des services les différencie toutefois quelque peu : elle représente 24 % des actifs à Mahallat Ali, mais seulement 14 % à Kafr el-Hegazi, tandis que, dans ce dernier bourg, les travailleurs du bâtiment comptent aussi pour 14 % des actifs.

- Un bourg de la périphérie de Samanoud

- Le bourg le plus industrialisé, EL RAHBIN, a enregistré une chute de la part de ses actifs employés dans l'industrie (de 43 % à 35 % entre 1976 et 1986). Le reste de sa population active est employé dans des secteurs économiques différenciés, à savoir 22 % dans l'agriculture, 18 % dans les services et 10 % dans la construction. Le taux d'accroissement de la population, très élevé durant les années 60 (2,97 %), a légèrement baissé (2,84 %) entre 1976 et 1986.

- ◆ Les bourgs moins industriels

Ces bourgs se situent à une distance un peu plus grande des deux villes de Mahallat el-Koubra et de Samanoud, à savoir dans leur deuxième couronne. Leur croissance démographique s'est accélérée depuis les années 70 : avec des taux supérieurs à 3 % par an, ces bourgs aux activités bien diversifiées montrent qu'ils souffrent moins de la crise industrielle que ceux du type précédent, car la population agricole y occupe une place encore importante (35 % des actifs environ) et celle travaillant dans les services y représente de 15 à 20 % des actifs. Le district de Samanoud a certes perdu un peu de son importance industrielle, par suite du développement d'autres secteurs plus fortement créateurs d'emplois : alors que l'industrie occupait 32,2 % et 19,2 % des actifs urbains et ruraux de ce district en 1976, elle n'en occupe plus que 26,7 % et 18,3 %. Cependant, le nombre d'établissements commerciaux, de services et de confection artisanale a augmenté à un rythme annuel de 3,4 % en ville et de 8,3 % en zone rurale, et ceci a compensé cela : ainsi, dans la partie rurale du district, la croissance du nombre d'emplois s'est effectuée au rythme annuel de 9,5 %.

- MIT ACHAS est un bourg de 12 000 habitants localisé le long du Nil et bien desservi par une route nationale. Déjà, pendant les années 60, son taux d'accroissement démographique était élevé (2,5 %), mais il a atteint 3 % entre 1976 et 1986. La population active dans l'agriculture a fortement baissé en valeur relative depuis 1976 (de 33 % à 22 %). L'industrie occupe le quart de la population active, les services un autre quart. Mais c'est le secteur de la construction qui a le plus profité de la baisse du secteur agricole : il emploie actuellement 13 % des actifs.

- MAHALLAT ZIYAD est un gros bourg de plus de 20 000 habitants dont le taux de croissance démographique a doublé pendant les deux périodes intercensitaires : de 1,6 %, il est passé à 3,1 %. Bien situé le long du canal Bahr Chébine, ancienne branche du Nil, ce bourg a une origine commerciale très ancienne. Il est par ailleurs traversé par la route nationale qui mène dans la région septentrionale du delta. L'industrie a quelque peu perdu de son importance : elle est passée de 24 à 20 % du total des actifs, mais, en contrepartie, la population travaillant dans les services a enregistré un rapide développement.

B - Les gros villages de plus de 10 000 habitants bénéficiant de la proximité des villes

Si les villes secondaires polarisent beaucoup moins la population rurale que ne le font les

grandes villes, elles favorisent toutefois la scolarisation des jeunes (les collèges et les lycées y sont tous concentrés) et, par là-même, influent sur le marché de la main-d'œuvre des bourgs. Il existe par ailleurs des migrations pendulaires de travail entre les villages localisés dans le voisinage de ces villes et celles-ci — comme il en existait entre bourgs et villes —, d'intensité variable selon l'importance de leurs activités industrielles.

La population de ces gros villages occupe divers types d'emplois en plus de ceux dans l'agriculture. Les opportunités offertes par les villes proches peuvent expliquer en partie le dynamisme démographique de ces agglomérations : elles enregistrent des taux d'accroissement annuels supérieurs à la moyenne, à savoir 2,8 % entre 1976 et 1986.

L'agriculture, dans le haut delta densément peuplé, région bien insérée dans le réseau urbain, a pu s'intensifier et occupe toujours une population agricole nombreuse.

On rencontre plusieurs types de situations selon le degré d'intensité de l'agriculture.

1 - Les gros villages dont la population pratique une agriculture intensive tout en ayant accès aux emplois urbains

a) Les gros villages du district de Toukh

◆ Localisés à mi-chemin entre Le Caire et la ville de Benha (dans le gouvernorat de Qalioubeyya), les gros villages du district sont spécialisés dans la production fruitière au même titre que les villages de moindre importance de ce même district. Entre 20 et 60 % des terres sont réservées aux vergers, ce qui explique l'importance de la part des actifs agricoles — en moyenne 50 % — dans cette région fortement polarisée par Le Caire. Avec des taux d'accroissement démographique de 3 à 3,5 % par an, ces gros villages profitent des multiples effets de la diversification économique (il existe de nombreuses entreprises agro-alimentaires pour le conditionnement et la transformation des fruits et des produits maraîchers), de la rentabilité de la production fruitière (qui nécessite beaucoup de main-d'œuvre) et de leur localisation privilégiée au sein du réseau urbain et routier polarisé par Le Caire.

◆ La population de TANT EL-GUEZIRA, gros village situé au bord du Nil, avait augmenté très lentement pendant les années 60 à cause de l'exode rural, mais elle a connu une reprise étonnante au cours des années 70 : de 0,23 %, son taux de croissance est passé à 3,32 % par an. Les deux tiers de ses terres cultivées sont affectés aux cultures fruitières, principalement la banane (qui prospère sur les terres sablonneuses bien irriguées des berges du Nil). En outre, la proximité de la route El Qanater-Benha active les migrations pendulaires de travail vers les villes : ainsi, 21 % de la population travaille dans les services et le commerce et 8 % dans l'industrie.

b) Un gros village du district d'Achmoun, à l'apex du delta

◆ SENTRIS est situé au carrefour des routes d'Achmoun et du Caire. Ce gros village de 12 000 habitants a connu une très forte reprise de sa croissance démographique, son taux passant de 1 % à 3,8 % entre les deux dernières périodes intercensitaires. Favorisé par sa localisation le long du Canal de Ménoufeyya, il s'adonne principalement à l'agriculture intensive. Avec 27 % de ses terres agricoles consacrées à la production maraîchère et 25 % à la production fruitière, il est logique que la moitié de sa population active soit employée dans l'agriculture. Sa position de carrefour favorise le développement du commerce et des services : plus de 20 % des actifs travaillent dans ces secteurs d'activité et nombreux sont ceux qui travaillent au Caire.

c) Dans le district de Zagazig

◆ Le gros village de EL ZANAKLOUN, avec un taux d'accroissement démographique avoisinant 3 % par an depuis la fin des années 70, a su profiter de la proximité de la capitale de

la Charqeyya pour intensifier sa production agricole. Il bénéficie par ailleurs de la proximité du marché de main-d'œuvre de la grande ville (2 500 personnes environ utilisaient quotidiennement, à la fin des années 80, les minibuses et taxis collectifs pour se rendre à Zagazig). Contrairement aux agglomérations situées dans les zones bien quadrillées par les canaux d'irrigation, ce gros village doit son dynamisme au développement de l'élevage avicole industriel. Le secteur de la construction emploie 7 % environ des actifs et celui des services et commerces 17 %.

2 - Les gros villages spécialisés dans l'agriculture intensive et dont les productions sont destinées aux marchés urbains

Il peut paraître étonnant que des agglomérations rurales à économie principalement agricole connaissent, dans un contexte de très fortes densités de population, des taux de croissance du même ordre de grandeur que les bourgs les plus urbanisés et polarisés par les villes. Forts taux de croissance et économie principalement agricole pourraient, dans un contexte géographique de fort isolement, se traduire par une paupérisation de la population. On trouve effectivement ce type de caractéristiques démographiques, économiques et sociales dans les zones de nouvelles terres où de nombreux paysans sont venus coloniser les terres. Dans le haut delta densément peuplé, l'intensification de l'agriculture peut expliquer, dans certains cas, cette reprise de croissance de la population, alors que, au cours des années 60, la population n'augmentait que très lentement.

a) Les gros villages du district d'Achmoun

◆ Le district d'Achmoun se trouve à l'apex du delta et profite des meilleures terres de tout celui-ci. Grâce à un double accès à l'eau (celle du Nil et celle d'une nappe phréatique aisément accessible), la production maraîchère, nécessitant une irrigation régulière et permanente, n'y rencontre aucune limite hydrique. Sur les berges du Nil, aux terres très sableuses, dominent les cultures de la banane et des pommes de terre. En moyenne, les finages des bourgs étudiés consacrent entre un tiers et la moitié des superficies cultivées au maraîchage et aux vergers. La proximité du Caire et leur localisation le long de la route Achmoun-Le Caire favorisent par ailleurs un bon écoulement des récoltes.

◆ Plus des deux tiers des actifs de GUERIS, SAMANOUD et TALIL étaient, en 1986 encore, employés dans l'agriculture, alors que la population de ces agglomérations a connu un taux d'accroissement supérieur à 3,5 % par an entre 1976 et 1986. Ces gros villages de respectivement 12 000, 23 000 et 16 000 habitants possèdent des caractéristiques très rurales, tant en ce qui concerne leur habitat (maisons de terre crue) que le profil de leurs habitants (en grande partie analphabètes : en 1976, respectivement 72, 64 et 82 % de la population âgée de plus de 10 ans). Le voisinage d'Achmoun, ville de plus de 50 000 habitants, permet l'emploi d'une partie des actifs dans les services et les commerces, soit respectivement 18 %, 17 % et 6 %.

b) Les gros villages du district de Ménouf

◆ Dans le district de Ménouf, situé au nord de celui d'Achmoun le long de la branche de Rosette, on rencontre de gros villages du même type que ceux étudiés ci-dessus. La population de ZAWIYA OUZEIN et TOUMALAY, villages situés au bord du Nil, s'est accrue entre 1976 et 1986 à un rythme de 3,6 % et 2,9 % par an. Elle s'adonne principalement à l'agriculture (84 % et 82 % d'actifs). Ces bourgs sont complètement enclavés du fait de leur éloignement des grands axes routiers, ce qui explique qu'en dehors de l'agriculture ils n'offrent pas beaucoup d'opportunités d'emplois. Si le maraîchage et la culture des fruits y est présente, c'est aussi la proximité de la Province de Tahrir, sur l'autre rive du Nil, qui explique l'importance du nombre des actifs dans l'agriculture. En effet, des ouvriers agricoles vont quotidiennement se faire

embaucher dans les grandes fermes d'État ou dans les grandes sociétés agricoles qui y sont installées.

3 - Les gros villages faiblement agricoles mais qui profitent de la proximité des villes secondaires

Les agglomérations classées dans cette catégorie ont en général un taux moyen de croissance inférieur à celui des bourgs très urbanisés, bien qu'elles aient commencé elles aussi à diversifier la structure des emplois offerts à leur population.

a) La zone très urbanisée de la Ménoufeyya, le long de l'autoroute Le Caire-Alexandrie

◆ Les gros villages du district de Birket el-Sabaa

La part de la population analphabète y est beaucoup plus faible (48 % en 1976) que dans les autres villages du même type. 42 % environ des actifs travaillent dans l'agriculture ; ceux employés dans les services et les commerces sont nombreux : 35 % dans le cas de HOUREIN et 27 % à GANZOUR — ce qui atteste l'importance des migrations pendulaires en direction de Chébine el-Kom. Peu de travailleurs sont employés cependant dans l'industrie, dans le secteur de la construction ou des transports. Cependant, malgré ces transformations socio-économiques liées à l'emploi de certains actifs dans les services administratifs urbains, la population ne croît pas très vite (2,35 % par an entre 1976 et 1986).

◆ Les gros villages du district de Qwesna

IBNAS et MIT BARA présentent un profil voisin de celui des deux gros villages précédents. Ils sont localisés le long des grands axes routiers de la Ménoufeyya. À Mit Bara, la part relativement élevée des actifs dans le secteur secondaire suggère soit qu'il existe un petit artisanat local dynamique (dans le district rural de Qwesna, le nombre d'emplois créés par les petites entreprises atteint 2 500 entre 1976 et 1986), soit que les travailleurs ont su profiter de la proximité de la ville de Benha, de l'autre côté du Nil, pour aller s'y faire embaucher.

b) Les gros villages polarisés par des villes secondaires économiquement actives : le cas du district de Mit Ghamer dans la Daqahleyya

Dans le district très densément peuplé de Mit Ghamer, certains gros villages ont connu un regain démographique à partir des années 70. Leurs taux de croissance ont plus que doublé et, dans le cas de DAMAS, il est passé de 0,39 % à 4,14 % par an. Ces gros villages comptent en général moins de la moitié de leur population active travaillant dans l'agriculture. Cependant, leur regain démographique ne s'est pas effectué parallèlement à une modification de leurs activités économiques. Le profil des activités exercées par leur population active a peu changé en dix ans, et seule la part des actifs employés dans les services et les commerces a quelque peu augmenté.

Ce sont en fait de gros villages dans lesquels l'activité industrielle a traditionnellement occupé une part non négligeable de la population active, à savoir au moins 10 % ; et si cette activité s'est maintenue ou renforcée, c'est grâce au développement économique généré par les investissements des émigrés du Golfe. Entre 1976 et 1986, le nombre d'emplois créés par les entreprises des secteurs privé et public a crû de 8,4 % par an, soit 7 000 emplois supplémentaires en dix ans. Les ouvriers sont employés dans de petites filatures villageoises ou dans les usines de Mit Ghamer, ville semi-industrielle.

C - Les gros villages en perte de vitesse

Les gros villages de cette catégorie connaissent en général des taux d'accroissement assez faibles ou moyens (inférieurs à 2,3 % par an). Certains sont à économie majoritairement agricole et n'ont pas réussi à intensifier leur agriculture, tandis que d'autres, s'ils ont eu des

vellités de changements, n'ont pas réussi à se développer et stagnent.

1 - Le cas des bourgades agricoles

On trouve les bourgades agricoles de ce type dans les zones les plus rurales polarisées par les villes, soit à l'aval des branches du Nil, soit en marge du centre peuplé du delta. À l'ouest de la Ménoufeyya, le long de la branche de Rosette et à l'écart des voies de communication, se trouvent deux gros villages de ce type. Plus des deux tiers des actifs y travaillent dans l'agriculture, mais, contrairement à ce qui s'est produit autour des agglomérations de ce type du sud de la Ménoufeyya, il ne leur a pas été possible ici d'intensifier la production. L'éloignement des marchés de consommation, la faiblesse des capitaux à investir et, dans le cas des bourgades périphériques, la difficulté d'accès de façon permanente à l'eau d'irrigation en sont les causes. Seulement 10 à 15 % des actifs travaillent dans les services et commerces et la part des employés dans l'industrie est très faible, entre 2 et 5 %. Plus des trois quarts de la population est analphabète, ce qui explique le faible nombre (et la faible part) des salariés dans la fonction publique. Ces gros villages possèdent des caractéristiques très semblables à celles des villages de moindre taille de leurs districts.

2 - Les gros villages dont les activités commencent à se diversifier

Ces bourgades sont disséminées dans le centre du delta, sans localisation bien précise par rapport aux villes et aux branches du Nil. Elles s'intercalent entre les bourgs plus dynamiques et polarisés par les villes secondaires. Dans un rayon de 5 à 10 km autour des villes secondaires, on rencontre autant de bourgs dynamiques que de bourgades qui stagnent.

Elles comptent en général de 50 à 65 % de leurs actifs qui travaillent dans l'agriculture et de 15 à 20 % d'actifs dans les services et commerces. La faible part des salariés dans l'industrie les différencie des bourgs les plus dynamiques.

À l'échelle du delta, et en l'absence de statistiques sur les établissements qui y sont localisés, il peut paraître difficile d'expliquer pourquoi deux bourgades voisines connaissent des évolutions inverses. La localisation par rapport aux villes secondaires ne paraît pas ici jouer un rôle déterminant, car certaines bourgades peuvent stagner tout en étant au voisinage immédiat d'une agglomération urbaine, tandis que d'autres manifestent un réel dynamisme alors qu'elles sont plus éloignées des villes principales.

*
* *

Cet essai de typologie des bourgs et gros villages du delta aurait nécessité, pour être assis sur une base solide, que je dispose d'informations précises sur les activités économiques au lieu de résidence et au lieu de travail. J'ai déjà expliqué que ces données n'existaient pas à l'échelle à laquelle je me suis placée ; il m'était en outre bien entendu impossible d'effectuer par moi-même des relevés exhaustifs, n'aurait-ce été que dans un petit nombre de bourgs. J'ai donc entrepris cette classification en croisant les données dont je disposais et qui sont imparfaites pour le but fixé : taux d'accroissement démographique, répartition sectorielle des actifs au lieu de résidence, part des analphabètes dans la population totale. J'ai complété avec ce que je savais des migrations pendulaires. Ces indicateurs, croisés, permettent tout de même de distinguer les différents degrés d'urbanisation qui caractérisent les bourgs et gros villages du delta.

En effet, si la population des bourgs croît plus rapidement que celle des villages, cela signifie qu'ils fixent mieux leurs habitants et que, dans certains cas, ils en attirent d'autres. La diversification des activités exercées par ceux-ci prouve une grande capacité des habitants à s'ouvrir sur des formes urbaines d'économie, à être mobiles, notamment en allant chercher du travail en ville ou à l'étranger. La concentration de la population peut d'ailleurs favoriser un

meilleur encadrement scolaire des jeunes, ce qui leur assure de plus grandes chances de travailler dans les secteurs économiques tertiaire ou secondaire.

Plus l'agglomération "rurale" est peuplée, plus la part des ressources extérieures à l'économie paysanne doit être importante, car l'économie agricole seule, en l'absence de moyens techniques adéquats, ne peut autoriser qu'un certain seuil de densité (mesurée en travailleurs agricoles à l'hectare cultivé) soit dépassé. Croissance démographique et hétérogénéité accrue des sociétés vont donc, plus ou moins, de pair.

L'agglomération de population permet aussi le développement d'un marché de consommateurs. Elle justifie l'instauration de certains services publics (écoles, dispensaires) et la création d'ateliers artisanaux, l'ouverture d'établissements commerciaux qui nécessitent un certain volume de population (ou un certain seuil de densité) pour fonctionner. Il est donc des cas où les bourgades, qui disposaient d'activités commerciales et artisanales héritées, ont pu renforcer et dynamiser celles-ci.

Cependant, dans deux cas de figures, les bourgs ne se distinguent pas vraiment des gros villages : d'une part, à la proximité immédiate du Caire, car la polarisation des bourgs et gros villages s'effectue ici avec la même intensité et sous des formes voisines, ce qui concourt à leurs similitudes ; et, d'autre part, dans les zones restées très agricoles, car la diversification des emplois y est très limitée, qu'il s'agisse des bourgades, des gros ou des petits villages.

C'est donc l'effet combiné de la taille plus ou moins grande des agglomérations "rurales", de leur dynamisme démographique plus ou moins affirmé, ainsi que de leur proximité variable des grandes et moyennes villes qui détermine l'intensité du processus d'urbanisation qui les affecte.

[II] — L'URBANISATION DES CAMPAGNES : UN PROCESSUS IMPULSÉ PAR LES VILLES

Depuis l'Ouverture Économique des années 70, le développement des migrations vers les pays du Golfe et l'augmentation des densités de population dans le delta, les rapports entre les villes, les bourgs et les villages ont changé. À la domination politique et économique des villes sur les campagnes pour le contrôle de l'espace, des hommes et de la production agricole (levée de lourds impôts, travaux forcés et cultures obligatoires) s'est substitué un système de contrôle différent de la main-d'œuvre rurale, des productions agricoles et du foncier.

La pression sur la terre est telle que l'État ne peut plus exiger des exploitants agricoles qu'ils nourrissent les villes et financent le développement industriel du pays, comme c'était le cas à l'époque de Nasser. Il a peu à peu lâché du lest et donné plus de liberté aux paysans du haut delta pour produire et aux commerçants pour acheter les productions agricoles. Mais on assiste à un nouveau phénomène : les campagnes ne peuvent plus se nourrir elles-mêmes et dépendent en partie des produits alimentaires importés de l'Occident et qui sont redistribués par les villes et les magasins d'État.

Par ailleurs, les habitants des bourgs et des villages sont de plus en plus dépendants des emplois localisés hors des campagnes. Dans le delta, des milliers de ruraux travaillent en ville ou ont séjourné dans les pays du Golfe. Ils ont pu ainsi éviter l'exode rural vers les grandes villes et ont réussi, à leur retour, à monter de petites entreprises au village ou au bourg avec leurs économies. Les capitaux circulent plus facilement et ne sont plus uniquement entre les mains des urbains ou des grands propriétaires fonciers.

Enfin, avec la Réforme Agraire, le marché du foncier s'est détendu. Jusqu'alors, la terre était

concentrée entre les mains des grands propriétaires fonciers ou des dignitaires du gouvernement et les villageois avaient peu accès aux terres de culture et de construction. Il était difficile aux métayers et aux ouvriers agricoles de se bâtir une maison sur les terres agricoles ou dans les villages. Avec l'introduction, dans l'économie rurale, des capitaux des émigrés et des actifs allant travailler en ville, le secteur de la construction a connu une croissance sans précédent. Construire au village ou au bourg est maintenant un moyen pour éviter l'exode rural.

Toutefois, ces différents processus ont varié en intensité et dépendu en général de la polarisation que les grandes villes, et surtout Le Caire, ont exercée sur les zones rurales. Si, jusque dans les années 60, l'exode rural touchait durement les zones les plus densément peuplées localisées dans un rayon de 100 km autour du Caire, depuis les années 70 ce sont au contraire ces zones qui enregistrent les taux de croissance démographique les plus forts.

Dans la zone d'influence des grandes villes, les travailleurs pendulaires sont très nombreux, le boom de la construction a transformé le paysage des villages et des bourgs et l'agriculture s'est de plus en plus intensifiée et spécialisée dans les productions agricoles les plus rémunératrices comme les fruits et légumes, le lait et les viandes, destinées aux marchés urbains.

Maintenant, c'est au contraire la proximité des villes qui favorise la croissance des campagnes : accès plus aisé des ruraux au marché urbain de travail, avec, même, apparition de mouvements inverses, à savoir l'installation d'urbains dans les périphéries rurales. Un double processus a donc vu le jour : une extension physique de la ville au détriment de la campagne (par l'urbanisation des terres agricoles et l'installation des industries à la périphérie rurale, là où le terrain coûte moins cher) et une extension du bassin d'emploi des villes en zone rurale.

Si l'urbanisation d'un espace sous-entend la pénétration des modes de vie "urbains" au sein d'une société, l'installation d'un certain nombre d'infrastructures socio-éducatives et urbaines (voirie, transports ou logements) ainsi que l'application de lois et règlements en matière de construction, c'est cependant le dynamisme économique de ces espaces qui constitue le principal facteur de leur transformation. Le maintien du pouvoir économique des villes réside dans leurs activités productives et dans leur capacité à développer les fonctions de services, à dynamiser le commerce et la construction.

L'étude de l'urbanisation des campagnes et des bourgades consistera dans un premier temps à analyser les rapports que les grandes villes ont tissés avec leurs périphéries rurales et les bourgades. Si la ville est le lieu le plus actif des transformations socio-économiques (elle absorbe continuellement de nouvelles populations en son sein), elle impulse dans son environnement immédiat les ferments de la transformation économique (par la délocalisation des entreprises) et sociale (par l'émigration en périphérie rurale de jeunes couples urbains ou en offrant aux ruraux des emplois dans ses administrations ou commerces). Elle offre par ailleurs de nombreux services sociaux et éducatifs aux villageois.

Par ailleurs, la ville élargit rapidement son territoire d'action au fur et à mesure que la révolution des transports la rend plus accessible aux villageois.

Les rapports villes-campagnes peuvent se traduire ainsi :

- soit les zones rurales périphériques sont transformées en banlieues-dortoirs, sans économie propre, et ont sacrifié en grande partie leur agriculture, ce qui les soumet aux crises urbaines et les empêche d'y réagir en l'absence d'activités économiques de substitution ;

- soit la délocalisation d'entreprises en milieu rural, du fait des salaires et des impôts qu'elle apporte, crée une amorce de développement économique et favorise l'émergence de commerces et de services ;

- soit la proximité des villes fait avorter tout projet de développement, car ces villes, tout en ayant favorisé l'élévation des densités de population, donc la création d'un marché de consommation plus actif, concurrencent l'économie rurale du fait de leur plus grand dynamisme ;

- soit les zones rurales périphériques arrivent à développer leurs activités économiques, en profitant de la proximité de la ville par le biais des salaires urbains, tout en faisant évoluer leur production (intensification des systèmes agricoles, développement du petit artisanat à destination des marchés urbains ou du marché local).

Ces processus de pénétration de l'économie et des modes de vie urbains dans les campagnes s'effectuent de façon différente et avec des intensités variées selon les régions, la proximité des villes et la taille de celles-ci.

I - L'EXTENSION DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE DU CAIRE ET DES PÉRIPHÉRIES DES GRANDES VILLES DU DELTA

A - L'urbanisation de l'espace rural par l'étalement de l'espace occupé par les villes et les gros bourgs

1 - La destruction des terres agricoles sous l'emprise de l'urbanisation

Si l'agriculture égyptienne a connu au cours des années récentes une nette intensification et a bénéficié de l'extension des terres cultivables, elle souffre de la destruction de terres agricoles par suite du développement des constructions. Ce phénomène est d'autant plus grave qu'il concerne plutôt les terres de bonne qualité du centre et du sud du delta, notamment celles qui ont toujours été les mieux cultivées en périphérie des grandes villes. Les lois sévères imposées par les pouvoirs publics pour limiter le grignotage des terres agricoles sont rarement appliquées, du fait de la corruption des fonctionnaires¹. En 1985, l'État a fait dresser un *Survey* de toute l'Égypte par photographies aériennes afin de délimiter, autour de chaque ville et village, un cordon à l'extérieur duquel toute construction serait interdite. En 1988, ce projet n'en était qu'à ses débuts et seules quelques coopératives agricoles détenaient la précieuse planche du cadastre au 1/2 500^{ème} de leur village. Ces mesures n'ont guère été suivies d'effet et seule la très forte

1 Politique de l'État en matière d'interdiction de la construction sur terres agricoles : depuis 1983, une série de lois ont été votées pour interdire les pratiques visant à détruire les terres agricoles (décapage des terres agricoles ou *tagrif*, mise en friche des terres, construction des terres agricoles et installation de briqueteries). La loi sur "L'inviolabilité des terres cultivables", n° 116, a été promulguée en 1983, puis modifiée en 1985. Elle identifie plusieurs cas de délits :

- Le décapage des terres : l'article 104 de la loi n° 116 de 1983 prévoit des peines de prison et des amendes variant entre 10 000 et 50 000 £E par feddan. Si c'est le propriétaire qui s'est rendu coupable du décapage, il sera puni d'au moins six mois de prison. Si c'est le locataire, il sera mis fin à son contrat et l'argile extraite sera confisquée.

- Les mises en friche des terres agricoles : elles ont en général pour but de rendre une terre impropre à l'agriculture pour ensuite pratiquer le décapage ou la vendre comme terrain à bâtir. L'article 151 de la loi n° 116 interdit la mise en friche d'une terre agricole pendant un an à partir de la date de la dernière culture. Le délit d'abandon de terre est sanctionné par des amendes variant de 500 à 1 000 £E par feddan. Si le contrevenant est le propriétaire, sa terre sera confisquée et louée pendant deux ans à un paysan, qui la cultivera pour le compte du premier.

- La construction des terres agricoles : elle est interdite et est punie de prison et d'une amende comprise entre 10 000 et 50 000 £E et les travaux doivent être suspendus. Toutefois, de nombreuses exceptions subsistent qui permettent de détourner la loi. Il est ainsi permis de construire au sein du périmètre villageois, mais comme il n'existe pas de tracé de celui-ci, le jugement peut être suspendu jusqu'à définition dudit tracé. Pendant ce temps-là, la construction sur terres agricoles se poursuit. Par ailleurs, par décret du Ministre de l'Agriculture, les terres sur lesquelles sont prévues des équipements destinés à la production agricole ou animale sont constructibles. «*On voit actuellement des étendues immenses attribuées à des usines de volailles désertées en raison du déficit en grain et des difficultés de financement*» (Dr Hazim Hassan GOMAA, "Étude critique du dispositif mis en place pour la protection des terres agricoles", *Bulletin du CEDEJ*, n° 26, 2^{ème} semestre 1989, pp. 61-62). De plus, des autorisations peuvent être obtenues de la part des autorités lorsque, dans certains cas, elles se sont laissées corrompre.

- La construction des fours à briques : elle est interdite sur les terres agricoles et punie d'une peine d'emprisonnement de six mois minimum et d'amendes comprises entre 10 000 et 50 000 £E. Les sanctions sont censées être accompagnées de la démolition de l'usine ou de la briqueterie aux frais du propriétaire. Toutefois, si le propriétaire utilise d'autres matériaux que la terre arable, la destruction de l'usine peut être reportée à deux ans.

Comme toutes les lois concernant la destruction des terres agricoles, les articles sont flous et donnent une certaine marge de manœuvre aux contrevenants. De plus, il n'y a pas véritablement de définition de la terre agricole faisant l'objet de la protection légale. En ce qui concerne la mise en friche et l'arasement des terres agricoles, les procédures se heurtent à mille difficultés pour dresser les constats.

baisse des revenus des émigrés, intervenue à la suite de la guerre du Golfe, semble avoir joué un rôle important dans le ralentissement de la construction.

À partir des données tirées des Recensements Généraux de l'Agriculture de 1961 et 1981, j'ai mesuré, pour les districts les plus urbanisés et les plus densément peuplés, la diminution des superficies cultivées¹. Les superficies en friche étant peu étendues du fait de la pression foncière, les pertes de terres agricoles correspondent principalement à l'extension du bâti. Les gouvernorats de la Qalioubeyya, de la Gharbeyya et de la Ménoufeyya, ainsi que le district de Mit Ghamer, regroupent environ un quart des terres cultivées du delta, à savoir près de 400 000 hectares. En 20 ans, **29 372 hectares de terres cultivées ont été convertis en terrains constructibles, ce qui représente 7,3 % des terres de cette région densément peuplée**. C'est à la proximité du Grand Caire que le processus a été le plus dévastateur : 8,9 % des terres de la Qalioubeyya, avec des maxima de 16 % et de 13 % pour les districts de Qalioub et de El Khanka, adjacents à la capitale. Dans la région très urbanisée et industrielle de la Gharbeyya, dans le centre du delta, l'expansion du bâti a aussi été très rapide et a produit une diminution de 7,4 % des terres agricoles. C'est surtout à la périphérie de Tanta et de Mahallat el-Koubra, les deux plus grandes villes provinciales du delta, que cette "consommation" a été la plus forte : respectivement 10,3 % et 10 % des terres en vingt ans (figure 56, p. 229). Dans les autres districts, la perte des terres agricoles ne dépasse pas 4 à 6 % de la superficie cultivée.

Dans le district de Mit Ghamer, situé le long de la branche de Damiette, 8 % des terres cultivées ont été accaparées en 20 ans pour la construction. Les chiffres communiqués par la coopérative agricole de Kom el-Nour, bourgade de 25 000 habitants, fournissent la mesure de l'ampleur du processus : en l'espace de 26 ans, la superficie cultivée de cette commune est passée de 1 113 hectares à 911 hectares, soit une diminution de 18 % des terres cultivées, alors que, durant la même période, la population s'est accrue de 62 %, accentuant d'autant plus la pression foncière.

Dans le gouvernorat de la Ménoufeyya, resté encore très rural et moins développé économiquement que les deux provinces précédentes (Qalioubeyya et Gharbeyya), la diminution des terres cultivées a été moins rapide : 6 828 hectares en 20 ans, soit 4,9 % seulement des terres agricoles. Ce sont évidemment les districts les mieux placés par rapport au réseau routier et les plus proches des grandes villes qui ont le plus souffert. Le district de Qwesna, à l'est du gouvernorat et traversé par l'autoroute Le Caire-Alexandrie, a connu une baisse de 10 % de ses terres agricoles.

2 - Les villes : des agglomérations destructrices de terres agricoles

L'expansion urbaine se traduit tout d'abord par l'extension de la zone physiquement urbanisée par les villes, qui englobe progressivement hameaux et villages dans le tissu urbain. Les villes sont en général plus consommatrices de terres agricoles que les agglomérations rurales, car elles nécessitent l'installation d'infrastructures industrielles, administratives et socio-éducatives (hôpitaux, lycées, université...) qui utilisent beaucoup d'espace, même si le bâti tend à s'élever. La zone urbanisée autour des villes des trois gouvernorats qui sont sus-cités (auxquels nous avons adjoint le district de Mit Ghamer, dans la Daqahleyya), — gouvernorats qui sont les plus densément peuplés au cours de la période s'étalant de 1952 (date du dernier *Survey* de l'Égypte) à 1991 (date des images satellitales les plus récentes que j'ai pu me procurer) —, s'étale à un rythme bien plus élevé que celui des bourgs des mêmes gouvernorats. En effet, dans l'échantillon de districts que j'ai choisi, les superficies urbanisées se sont étendues à un rythme annuel de 3,52 % durant la période pré-citée, alors que les bourgs ne l'ont fait qu'à un rythme de 2,63 %. Y compris les extensions nord du Caire dans le gouvernorat de la Qalioubeyya, qui se chiffrent à 3 133 hectares, les villes ont "consommé" plus de

¹ Cf. figure 18, p. 87.

9 000 hectares en 40 ans, tandis que les bourgs se sont étendus sur 4 354 hectares de terres agricoles. La superficie des villes du centre et du sud du delta (non compris Le Caire) a été multipliée par quatre durant cette période.

a) Le débordement de la capitale sur sa périphérie rurale

La région du Grand Caire couvre environ 25 400 ha en 1982, dont une moitié s'est construite sur des terres désertiques et l'autre moitié sur des terres agricoles.

Tableau 10
Évolution de la surface bâtie sur les terres agricoles et désertiques
de la Région du Grand Caire de 1945 à 1982.

	1945		1968		1977		1982	
	nb. d'ha	soit en %	nb. d'ha	soit en %	nb. d'ha	soit en %	nb. d'ha	soit en %
Terres désertiques	3 000	37	5 600	39	8 700	41	11 500	45
Terres agricoles	5 000	63	10 500	61	12 200	59	13 900	55
TOTAL	8 000	100	16 100	100	20 900	100	25 400	100

Source : Greater Cairo Region, in EL KADI Galila, 1987, p. 126.

En 1945, Le Caire s'était plutôt construit et étendu sur les zones agricoles. C'est le Schéma Directeur de 1953 qui a réorienté cette tendance en favorisant la création de deux villes nouvelles situées à l'est de la ville dans le désert arabe : la cité satellite de Medinet Nasr et la cité du Moqattam. Cette tendance a été confirmée par les Schémas Directeurs ultérieurs, mais elle n'a guère été suivie d'effets. Le développement planifié et public des terres désertiques n'a en effet concerné que les catégories aisées et moyennes de la population. De ce fait, l'urbanisation du Grand Caire, si elle s'opère aujourd'hui de plus en plus sur les terres désertiques, demeure tout de même fortement consommatrice de terres agricoles, du fait de la prolifération des lotissements spontanés.

L'expansion urbaine du Caire s'est en effet surtout effectuée sous forme d'habitat spontané et de façon non réglementée. Les nouveaux quartiers se sont développés principalement à partir de villages péri-urbains existants, avec des taux exceptionnels de croissance démographique. Ainsi, entre 1968 et 1976, la surface urbanisée de Boulaq Dakrou (gouvernorat de Guiza) s'est accrue de 7,3 % par an, tandis que d'autres quartiers s'étendaient à un rythme de 5 ou 6 %¹. Le caractère dramatique de ce phénomène réside aussi dans le choix des terres construites : celles se trouvant à la périphérie des villages et des villes sont beaucoup plus fertiles que les autres du fait de leur enrichissement ancien en engrais organiques. Le taux de matière organique peut y atteindre 3 %, alors que, à une plus grande distance des lieux habités, il ne dépasse pas 1 %².

b) Les grandes villes et leur environnement rural

De grandes villes industrielles ou administratives, comme Mahallat el-Koubra, Benha ou Zagazig ont, elles aussi, enregistré des extensions de leur superficie bâtie à un rythme de 6 à 7 % par an ! D'autres villes de plus petite taille ont crû au même rythme : Kafr el-Zayat, ville de 60 000 habitants, s'est étendue à un rythme annuel de 5,7 % et, en 40 ans, sa superficie a été multipliée par 9 ; celle de Chébine el-Qanater l'a été de plus de 10 fois. Les exemples sont

1 EL KADI Galila : *op. cit.*, 1987, p. 30.

2 PEUPLE R. et RICHARD G. : *op. cit.*, 1983, p. 135.

nombreux et l'on peut détecter plusieurs raisons à ce phénomène :

- la présence d'industries ;
- la spéculation immobilière qui s'est traduite par un nombre important de logements vides, les propriétaires attendant que les prix montent pour les mettre en vente (il n'est pas question de louer de tels logements, la législation rendant quasi impossible la récupération par le propriétaire d'un logement loué) ;
- l'importance des superficies destinées aux infrastructures sociales et administratives.

Contrairement à ce que l'on pourrait attendre dans un pays où la terre constructible est rare et très chère et où la population croît rapidement, l'expansion des villes sur les terres agricoles s'est effectuée à un rythme plus rapide que ne l'a été celui de la croissance de la population urbaine : ainsi, si la croissance de la population entre 1960 et 1986 a été de 2,43 % par an dans les villes étudiées, l'extension des superficies bâties s'est effectuée au rythme moyen de 3,52 %.

De plus, de nombreuses bourgades péri-urbaines ont connu une forte croissance de leur bâti du fait de la crise du logement dans les grandes villes. Celles-ci, en effet, à l'étroit à l'intérieur de leurs limites administratives, se sont étendues sur leurs périphéries rurales, provoquant une forte croissance des zones urbanisées. Certains chefs-lieux de gouvernorat, comme Chébine el-Kom, Kafr el-Cheikh ou Mansoura, ont été autorisés, durant les années 60-70, à englober pour leur être rattachés plusieurs communes rurales, ce qui y a entraîné l'installation d'infrastructures urbaines (voirie, égout, eau courante) ainsi que socio-éducatives. En revanche, une ville comme Tanta, qui compte 335 000 habitants, tout en étant cernée par plusieurs grosses bourgades semi-urbanisées, est restée confinée dans des limites administratives inchangées.

3 - L'industrie, une grande consommatrice d'espace

a) L'extension des villes industrielles

Les villes industrielles ont, en général, enregistré les plus rapides extensions des surfaces bâties :

- à la périphérie du Caire, dans le gouvernorat de la Qalioubeyya, leurs surfaces se sont accrues au rythme moyen de 3,95 % par an ;
- dans le gouvernorat de la Gharbeyya, ce rythme était de 3,52 %, surtout du fait de la croissance de Mahallat el-Koubra et de Kafr el-Zayat, tandis que, dans le gouvernorat encore très rural de la Ménoufeyya, les villes ne se sont étendues en superficie qu'à un rythme de 2,88 % par an. On peut aussi citer en exemple le cas de Choubra el-Kheima, dans la banlieue nord du Caire, sur le territoire communal duquel se trouvaient plusieurs petits villages : sa population ne dépassait pas en 1927 5 000 âmes ; elle a atteint 23 000 habitants en 1937. Cette croissance remarquable a été provoquée par l'installation d'établissements industriels textiles appartenant au groupe Misr. Au milieu des années 50, Choubra el-Kheima fut choisie pour accueillir l'une des plus grandes zones industrielles du pays. En 1960, on y a construit des HLM et quelques équipements publics destinés aux travailleurs. Entre 1960 et 1976, le taux d'accroissement annuel de la population de Choubra a atteint 8,9 %. Avec 350 entreprises privées et publiques de textile, de travail des métaux, d'agro-alimentaire, de chimie et de pétrochimie, on y comptait 76 500 employés en 1976¹.

b) La délocalisation des usines en milieu rural

La spéculation foncière a rendu très onéreuse toute installation industrielle en ville. À la périphérie des grandes agglomérations, usines ou même universités ont donc été construites. Ces marges urbaines, pourtant administrativement rurales, constituent de véritables banlieues, mais possèdent un atout de taille : les lois en matière fiscale et les règles d'aménagement y sont

1 CAPMAS : *Recensement des Établissements*, Le Caire, 1976.

beaucoup plus souples que dans les villes. Les effets de cette situation sont malheureusement difficiles à mesurer. En effet, le Recensement des Établissements de 1986 ne donne pas d'informations, contrairement à celui de 1976, sur le type d'activité des établissements recensés. On ne peut donc pas établir de comparaison entre les deux Recensements et mesurer exactement le processus de délocalisation. Il existe cependant certains cas précoces de délocalisation industrielle que l'étude du Recensement de 1976 a pu faire apparaître :

◆ Le cas des ateliers de fabrication du meuble à Damiette

En 1976, sur 17 500 emplois dans l'industrie du bois existant à Damiette-ville et dans son district rural, le tiers était proposé par des ateliers installés en zone "rurale", c'est-à-dire principalement dans des bourgs, puisque ceux-ci concentrent ici 40 % de la population statistiquement rurale. Depuis lors, il apparaît que la tendance est encore plus à la déconcentration de cette activité qui nécessite beaucoup d'espace. Dans le district rural de Damiette, de nombreuses entreprises ont été créées depuis 1976 : le nombre d'établissements est passé de 6 549 en 1976 à 17 865 en 1986, ce qui s'est accompagné d'une forte progression du nombre d'emplois (+ 8,60 % par an).

◆ Le cas des usines localisées autour de Tanta, dans les communes de Mahallat Marhum et Sibirbaï.

◆ Le cas des usines de El Khanka, dans la banlieue nord du Caire.

Les 9/10^{èmes} des emplois industriels y étaient proposés par des entreprises localisées dans les communes périphériques de la ville de Khanka, dont certaines comptaient plus de 1 000 salariés.

Ces délocalisations liées au prix du foncier dans les grandes villes ne favorisent cependant pas une véritable déconcentration industrielle, car elles s'opèrent à proximité immédiate des grands centres industriels du delta.

4 - Les bourgs et les gros villages : une croissance des surfaces bâties en moyenne plus rapide que celle de la population, mais avec des différences sensibles selon les régions

Les bourgs et les gros villages du delta, bien que s'étant étendus à un rythme plus faible que les villes, ont néanmoins "consommé", en moyenne, chacun 38 ha en 40 ans¹. Leur surface bâtie a eu tendance à croître plus rapidement que leur population, bien que de façon moins marquée que ce que nous avons constaté pour les villes. En effet, les 115 bourgs et gros villages étudiés se sont étendus en moyenne à un rythme annuel de 2,63 % entre 1952 (date du *Survey* de l'Égypte) et 1985 (date des photographies satellitales que nous avons utilisées), tandis que leur population augmentait à un rythme de 2,20 % entre 1960 et 1980.

L'écart entre les deux taux fluctue cependant d'une région à une autre. Dans le gouvernorat de la Qalioubeyya, où la pression foncière est la plus forte, la population et la superficie construite ont crû à peu près au même rythme, à savoir respectivement 2,77 % et 2,73 %. Près de Benha, la population s'est accrue depuis les années 60 à un rythme très élevé, ce qui s'est traduit par de très fortes densités au sein des bourgades : entre 300 et 500 habitants à l'hectare. Les immeubles de plusieurs étages ont eu tendance à remplacer les maisons rurales. Les familles élargies, devant les coûts du foncier, ont construit des immeubles à plusieurs appartements pour loger chaque famille nucléaire. Dans la périphérie proche du Caire,

¹ Cette moyenne recouvre, bien sûr, des dynamismes très disparates. Certaines bourgades ont, en effet, enregistré en 40 ou 50 ans des extensions considérables de leur surface bâtie : ainsi celle de Mahallat Ziyad est passée de 20,3 ha en 1933 à 101,4 ha en 1986, celle de Sibirbaï de 16,6 à 61 ha, celle de Mahallat Ménouf de 20,1 à 63,8 ha, etc.

l'extension des bourgs s'est opérée à un rythme très rapide — environ 3 % par an —, supérieur à la croissance démographique, pourtant très élevée. Le dynamisme de la construction dans les zones péri-urbaines s'explique tout d'abord par l'importance des capitaux qui y circulent. Que ce soit dans le commerce, l'émigration ou la spéculation, l'Ouverture Économique a été mise à profit. Si les densités de population au sein des bourgades ne suivent pas le rythme de la croissance démographique, c'est justement en partie à cause de la spéculation foncière et de la non-occupation de nombreux appartements.

Dans la région de la Gharbeyya, les bourgs se sont étendus à un rythme identique à celui de la moyenne des villes, à savoir 3,35 % par an (figure 56, p. 229). Cette région très urbanisée — 32 % de la population y vit, en 1986, dans les villes et 27,5 % dans des bourgs —, a enregistré les bénéfices du développement industriel. Certains bourgs se sont développés à des rythmes très rapides et ont vu leur superficie multipliée par 8 ou par 10, par suite soit de l'implantation de nouvelles installations industrielles, soit de l'extension des zones construites destinées aux immigrés urbains. Les bourgs peuvent s'étaler sur des surfaces de 150 à 250 hectares (figures 59 à 62, p. 233 ; 63 à 66, p. 234 ; 67 à 69, p. 235).

Dans les bourgs du centre du delta, l'extension du bâti a été moins rapide que dans les autres gouvernorats : elle s'effectue ainsi seulement au rythme de 1,73 % par an en moyenne dans la Ménoufeyya (figure 58, p. 231). Cela s'est traduit par une densification très rapide au sein même des bourgades. Par contre, à l'ouest de ce gouvernorat, dans les districts de Ménouf et de Achmoun, la population a augmenté beaucoup plus rapidement que la superficie construite. Dans les bourgs, des densités de 300 à 500 habitants/ha sont courantes. La superficie moyenne de ces bourgs est de 52 hectares, soit une valeur bien inférieure à celle des bourgades de même population dans la Gharbeyya, dont la taille moyenne est de 82 hectares. Dans la Ménoufeyya, région encore très agricole, la population a réussi à croître rapidement du fait de l'intensification agricole (grâce au maraîchage et à la production fruitière principalement) ; mais la circulation des capitaux y est assez faible, ce qui a ralenti le mouvement de la construction ; les habitations y sont donc encore de type traditionnel, en terre crue, et souvent surpeuplées.

Dans les districts plus urbanisés de la Ménoufeyya, les bourgs ont connu un grand essor de la construction, mais la densification des zones bâties y demeure assez lente.

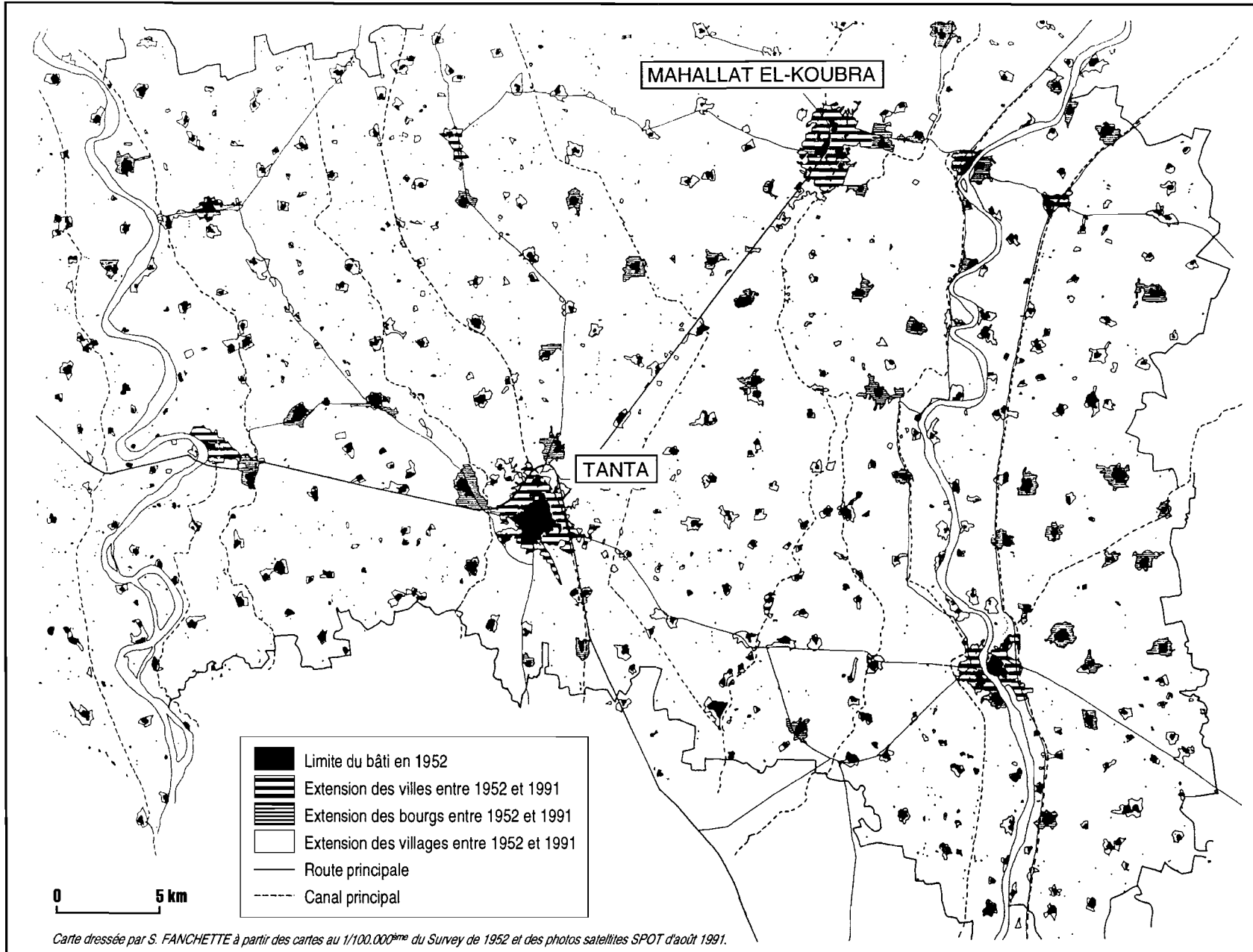
5 - Le développement des activités de construction et la spéculation foncière

Le rapide étalement des villes s'est surtout opéré au cours des années 70-80, avec l'Ouverture Économique et le développement des mouvements migratoires vers les pays du Golfe qui se sont traduits par un boom des investissements dans le secteur de la construction : 25,9 % des habitations urbaines du delta ont été construites depuis le début des années 80, mais 9,5 % d'entre elles n'étaient toujours pas terminées au moment du recensement de 1986. Cependant, cette rapide expansion n'a pas résolu les problèmes de logement d'une population en pleine croissance. Elle a en effet surtout profité à l'habitat de haut standing, qui n'intéresse qu'une très petite minorité de la population urbaine. Bien que le Ministère de l'Habitat s'enorgueillisse de ce que le parc de logements ait augmenté de 400 % en 20 ans, il faut savoir que la crise du logement s'est accentuée pendant ce temps. En réalité, il n'y a pas tant un déficit d'habitations qu'une mauvaise utilisation du parc immobilier. Le mythe de la crise du logement s'est traduit par la mise en réserve d'appartements inoccupés en attendant qu'ils servent aux jeunes générations (dans les villes nouvelles, notamment)¹.

¹ HANNA Milad, cité par CHUKRI Charif : "Les résultats du Recensement de 1986", in *Rose al-Yusuf* du 16 novembre 1987 (H. n° 3101). *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 29, CEDEJ, Le Caire, 4^{ème} trimestre 1987, pp. 91-93.

Figure 56

Extension des surfaces bâties autour des villes, bourgs et villages des provinces de la Gharbeyya et de la Daqahleyya.



Carte dressée par S. FANCHETTE à partir des cartes au 1/100.000^{ème} du Survey de 1952 et des photos satellites SPOT d'août 1991.

Figure 57

Extension des surfaces bâties autour des villes, bourgs et villages de la province de la Qalioubeyya.

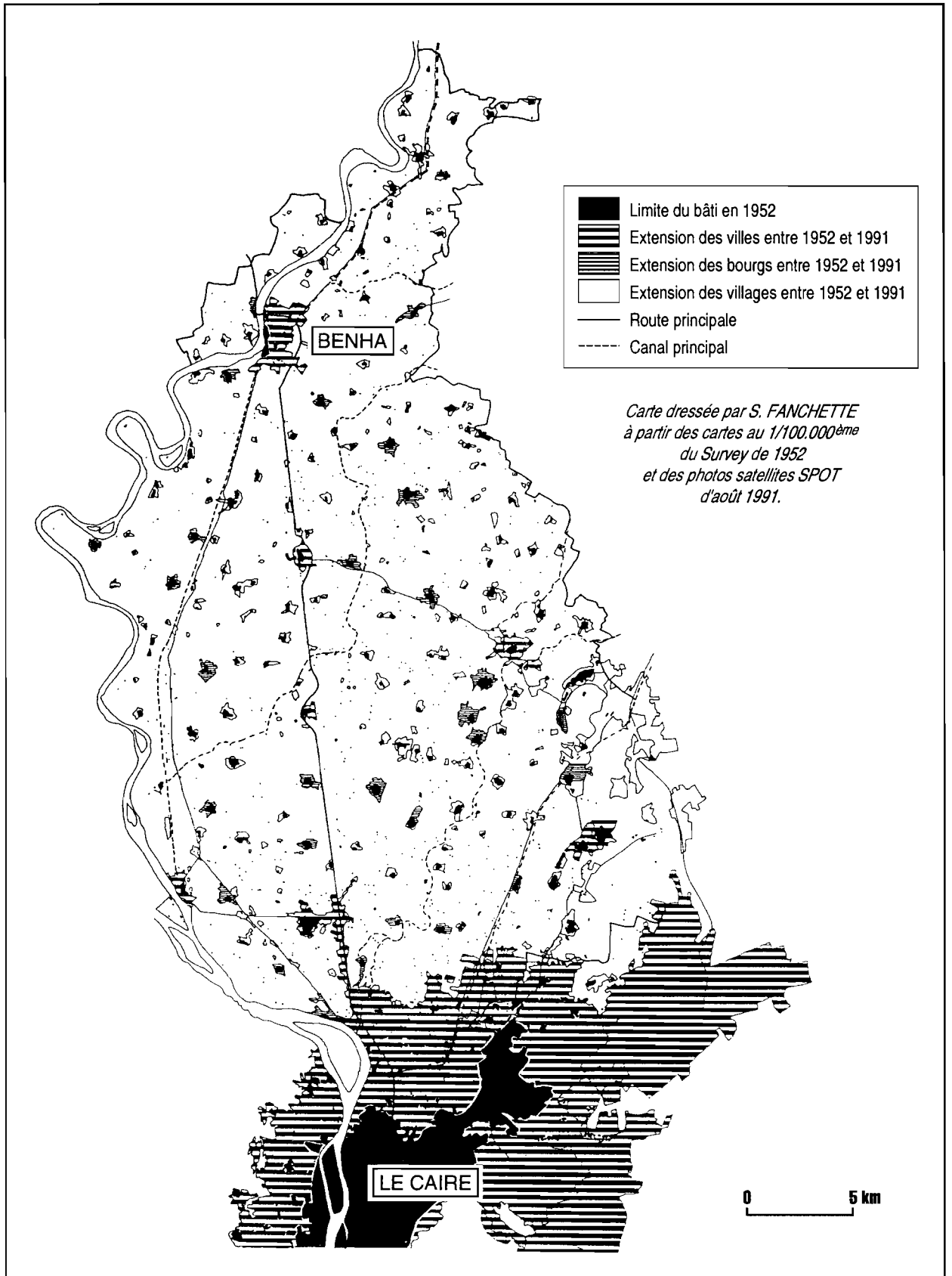
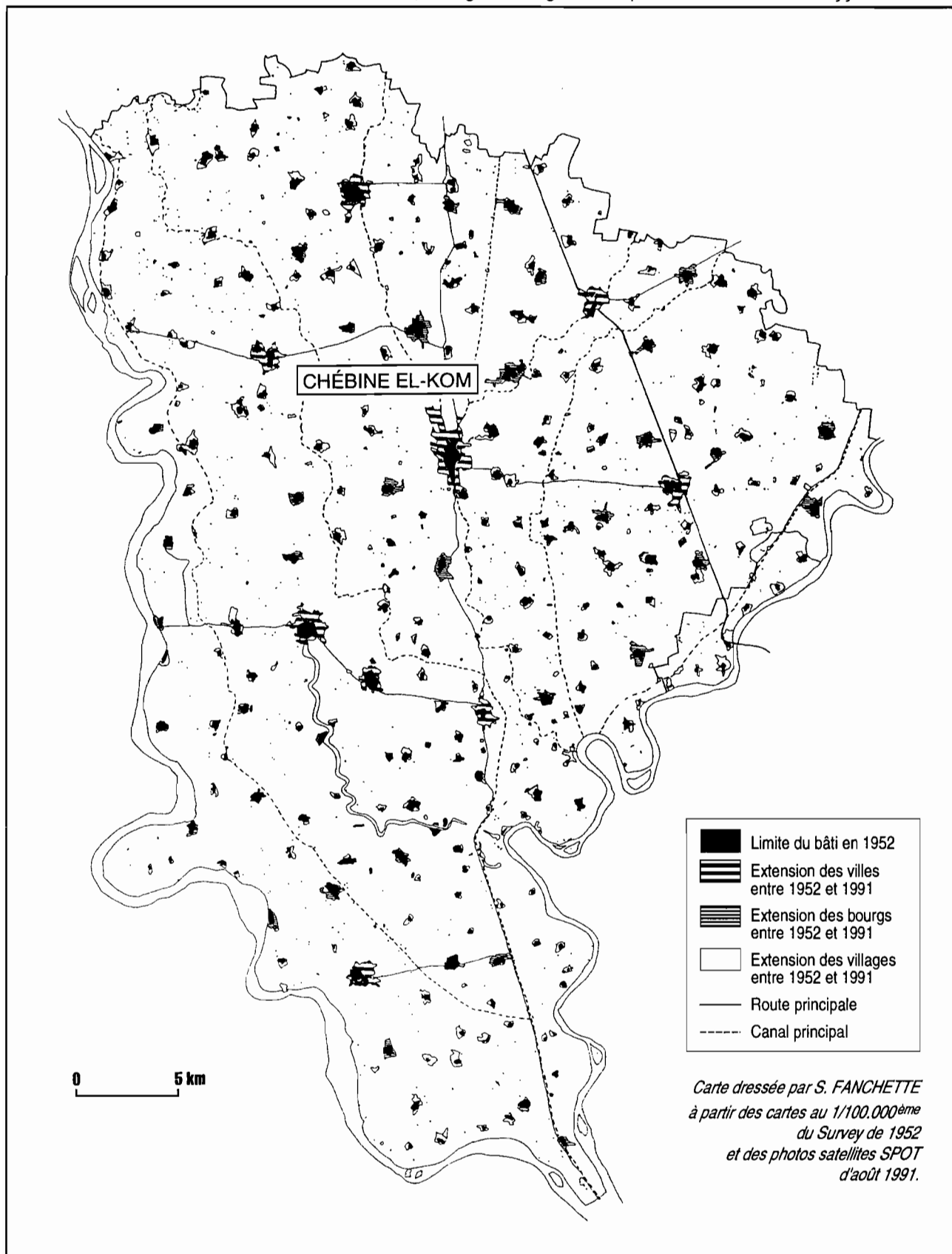


Figure 58

Extension des surfaces bâties autour des villes, bourgs et villages de la province de la Ménoufeyya.



Ainsi, dans les villes du delta, 16 % des habitations sont-elles inoccupées en 1986 (19,7 % dans les villes de province et 14,6 % au Caire et à Alexandrie) du fait de la spéculation et du manque d'engouement des propriétaires pour louer leurs appartements. Les lois relatives à la location, qui rendent pratiquement les locataires bailleurs à vie, freinent en effet le marché de la location. Ainsi les petits épargnants qui ont pu construire pour leurs enfants préfèrent-ils attendre l'émancipation de ceux-ci pour qu'ils occupent les nouveaux logements plutôt que de les louer. Le Caire et Alexandrie accaparent de ce fait la moitié des logements urbains vacants de toute l'Égypte.

Cette crise du logement a pour effet d'accroître le nombre de logements précaires dans la capitale et les grandes villes, nombre qui est passé de 40 000 à 144 000 entre 1976 et 1986. Par ailleurs, 670 000 familles, soit 2,5 millions de personnes environ, vivaient en 1986 dans la promiscuité de logements d'une seule pièce¹.

B - Une attribution très limitée du statut urbain aux communes périurbaines et aux bourgs

1 - L'augmentation du nombre de villes : une décision étatique

Depuis toujours les villes d'Égypte exercent un rôle administratif. Elles encadrent la population rurale et contrôlent le territoire. Elles regroupent toutes les structures administratives et commerciales qui desservent cette population et ce territoire. Actuellement, en Égypte, une ville est, à quelques exceptions près dans le delta (Qaha dans le gouvernorat de la Qalioubeyya et Sirs el-Layan dans la Ménoufeyya), une capitale de gouvernorat ou un chef-lieu de district. Nombreuses sont donc les agglomérations de type urbain et les grosses bourgades à ne pas avoir obtenu de l'Administration le statut de ville.

En effet, dans ce pays très densément peuplé, où la population rurale peut se concentrer dans des villages de taille très importante — dans plusieurs districts du centre du delta la moitié de la population "rurale" vivait en 1986 dans des villages de plus de 10 000 habitants —, le gouvernement a refusé d'attribuer à des agglomérations le statut urbain en deçà d'une certaine taille.

Cependant, à différentes époques, le Ministère de l'Intérieur en charge de l'Administration territoriale s'est efforcé de trouver une définition de l'urbain qui corresponde mieux aux réalités morphologiques et sociologiques des différentes agglomérations². Ainsi, en 1907, l'Administration a-t-elle tenté de donner une définition de l'urbain qui combine un seuil quantitatif (statistique) et une forme "urbaine" : «*Une ville est une agglomération de plus de 10 000 habitants possédant des caractéristiques urbaines et se distinguant des gros bourgs ruraux surpeuplés*»³.

En 1960, cette définition a été abandonnée pour une autre plus réductrice, fondée exclusivement sur des critères administratifs. En 1974, une circulaire a spécifié les critères de sélection des localités pouvant accéder au statut de "ville" et souligné la nécessité de l'établissement d'un plan décennal permettant de sélectionner cinq villages par an pour les promouvoir. Ces critères sont les suivants :

- l'existence d'une activité économique urbaine capable d'attirer et de sédentariser la population ;
- un seuil minimum indispensable de 15 000 habitants ;
- une activité touristique ou une localisation stratégique.

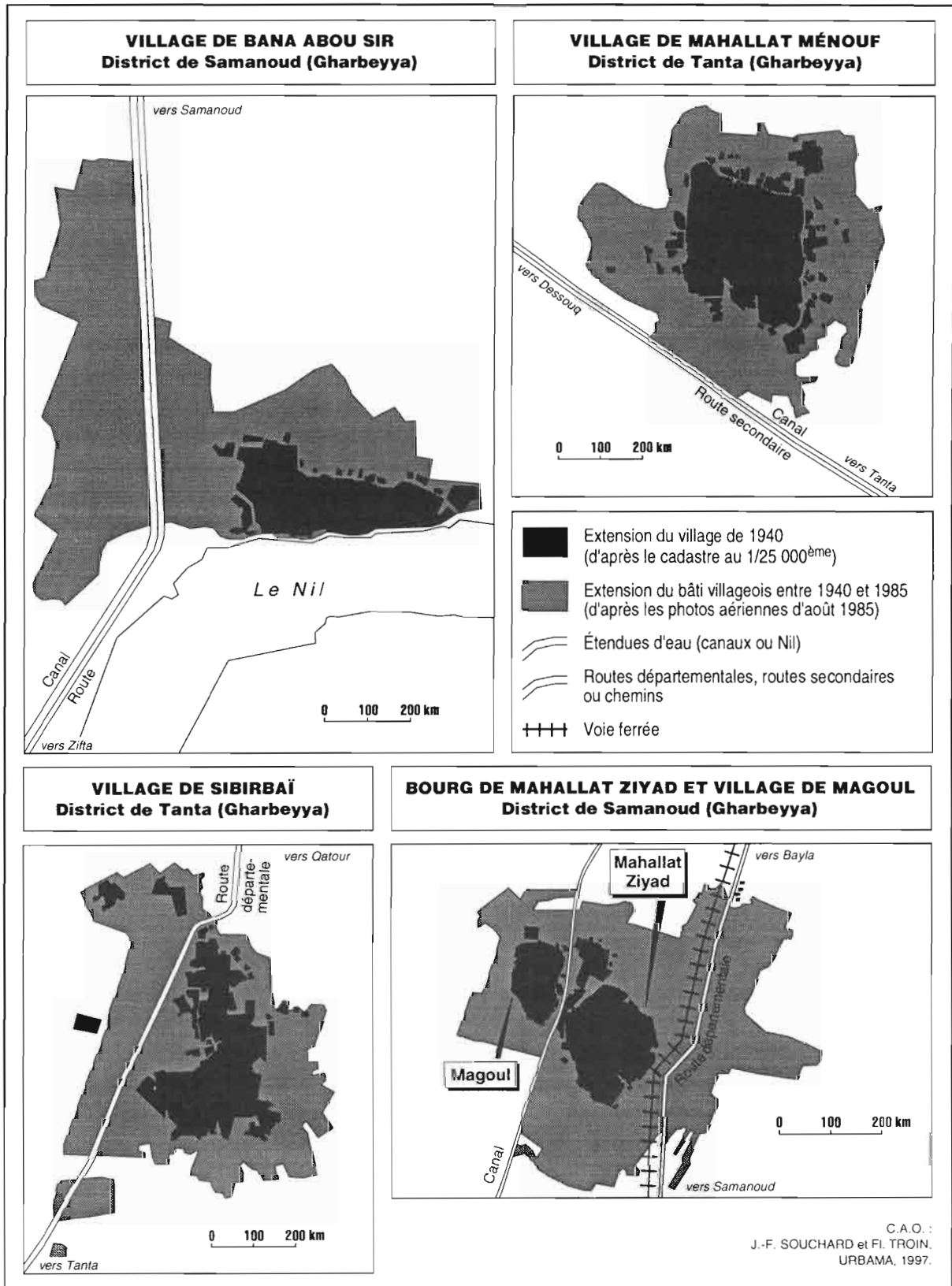
1 HANNA Milad : "Les sans-abri" in *Al-Akhbar* du 29 août 1987. *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 29, CEDEJ, Le Caire, 4^{ème} trimestre 1987, pp. 94-97.

2 EL KADI Galila : Nouvelles tendances de l'urbanisation en Égypte : ruptures ou continuités ? *Égypte/Monde Arabe*, n° 1, 1^{er} trimestre, CEDEJ, Le Caire, 1990, pp. 29-30.

3 *Ibid.*

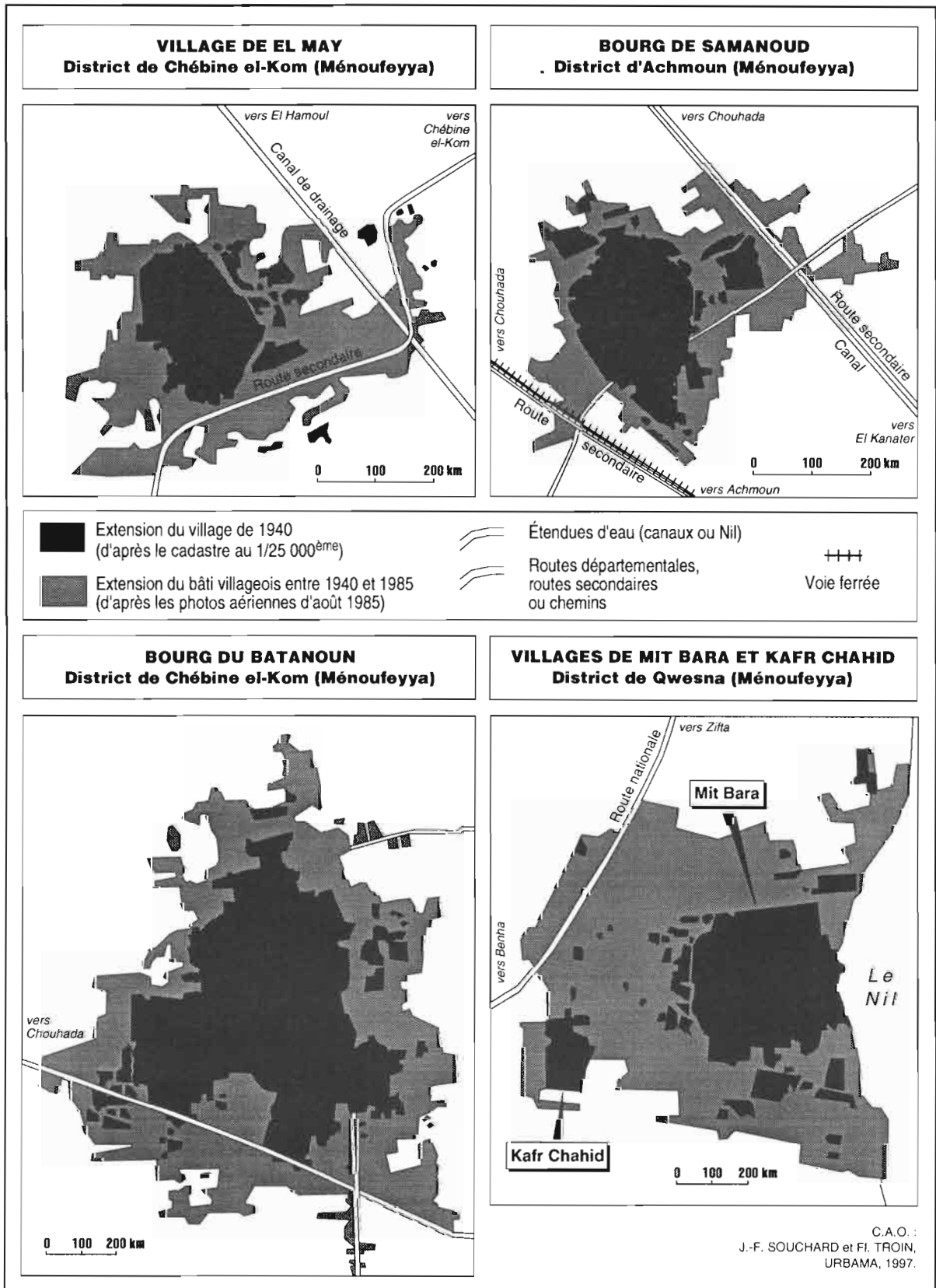
Figures 59, 60, 61 et 62

Extension spatiale (1940-1985) de quelques bourgades de la province de la Gharbeyya.



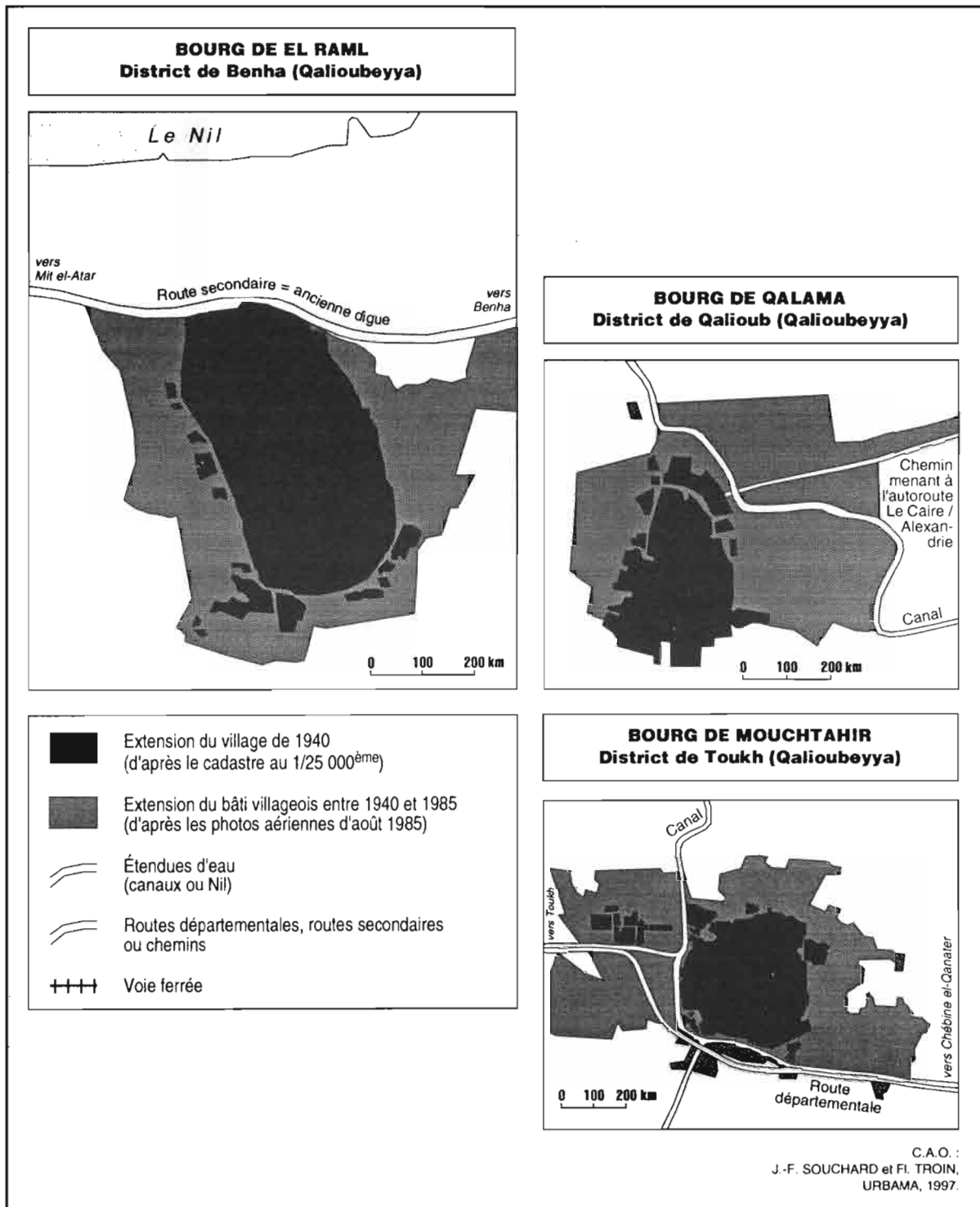
Figures 63, 64, 65 et 66

Extension spatiale (1940-1985) de quelques bourgades de la province de la Ménoufeyya.



Figures 67, 68 et 69

Extension spatiale (1940-1985) de quelques bourgades de la province de la Qalioubeyya.



Toutefois, malgré la recherche par l'Administration de nouveaux critères pour définir l'urbain, des lois votées et édictées dans les années 70 ont freiné la promotion comme villes de communes rurales, du fait des problèmes politiques que cela soulevait. Ainsi, au cours de l'année 1974, la loi n° 52 a-t-elle stipulé la formation de conseils locaux, élus au suffrage universel, dans toutes les communes. Les élus locaux des conseils de villages ont acquis de la sorte des prérogatives qu'ils risquaient de perdre avec le changement de statut de leur localité, car celui-ci impliquait la dissolution de l'ancien conseil et l'organisation de nouvelles élections. En assurant le maintien des conseils élus jusqu'à l'expiration de leur mandat sans tenir compte du changement de statut de la localité, l'amendement de la loi de 1974 est venu mettre fin, en 1981, aux conflits suscités par la situation antérieure. Par ailleurs, en 1974, un comité interministériel avait fixé à 15 000 habitants le nombre maximum d'habitants d'un village, et ce chiffre fut considéré dès lors comme le seuil minimum de taille d'une ville¹.

Malgré ces tentatives politiques pour réguler la promotion des communes rurales en villes, des hommes politiques ou des promoteurs fonciers parviennent, avec des objectifs purement individuels, à enfreindre les lois et à faire attribuer le statut d'urbain à certaines communes.

Par exemple, des membres de l'Assemblée du Peuple² obtiennent parfois la transformation de leurs villages en villes, sans tenir compte des critères définis, ce qui compromet la sélection établie par les Gouvernorats et approuvée par le Conseil des Collectivités Locales.

Il arrive aussi que des notables cherchent à faire accéder leur village au statut de ville. Souvent les pressions qu'ils exercent, principalement d'ordre politique, peuvent favoriser certains villages au détriment d'autres. Par exemple, le village de Kom el-Nour, situé dans le district densément peuplé de Mit Ghamer (Daqahleyya), qui abritait plus de 25 000 habitants en 1986, avait, avant la Révolution de 1952, acquis le statut de *bandar*³, dernière étape avant l'urbain, grâce à la pression politique de grands propriétaires bien vus du gouvernement. Pourtant, cette agglomération a été ramenée au statut de village, l'argument avancé par les autorités étant sa trop grande proximité de la capitale du district, Mit Ghamer, qui ne justifierait pas la création d'une autre ville.

Dans le même ordre d'idées, il est des cas où certains promoteurs fonciers, désireux d'intégrer leurs lotissements illégaux dans un périmètre urbain, exercent des pressions sur les conseils locaux pour accélérer le changement de statut des villages dans lesquels ils effectuent leurs transactions — le changement de statut induisant rapidement une hausse des valeurs foncières.

Enfin, le Ministère de l'Intérieur, sans consulter les autorités compétentes, implante parfois des postes de police dans certaines localités rurales, ce qui a pour effet de leur donner automatiquement accès au rang de villes.

Toutefois, les intérêts divergents des notables et des hommes politiques locaux ont plutôt eu pour effet de freiner la promotion des communes rurales⁴. L'exemple déjà signalé de Kom el-Nour démontre que, parfois, les autorités locales parviennent à obtenir ce qu'elles désirent, mais que le gouvernement peut leur faire faire marche arrière à des périodes moins favorables pour elles.

La difficile promotion par l'Administration des bourgades en villes n'a fait que limiter la croissance urbaine officielle entre 1976 et 1986. En 1976, 43,8 % de la population du delta vivaient dans les villes "administratives", et ceci alors que 19 % de la population dite rurale du delta vivaient dans des bourgs ou des gros villages de plus de 10 000 habitants.

1 PROUZET Michel : "L'expérience égyptienne d'aménagement urbain" in *Le Mois en Afrique*, n° 198-199, 1982, p. 47.

2 L'Assemblée du Peuple est l'équivalent de la Chambre des Députés en France.

3 *Bandar* : statut intermédiaire entre le rural et l'urbain attribué par l'Administration à des bourgs très urbanisés en attendant leur promotion urbaine définitive.

4 EL KADI Galila : *op. cit.*, 1990, pp. 29-30.

2 - L'attribution du statut de l'urbain dans les districts très densément peuplés

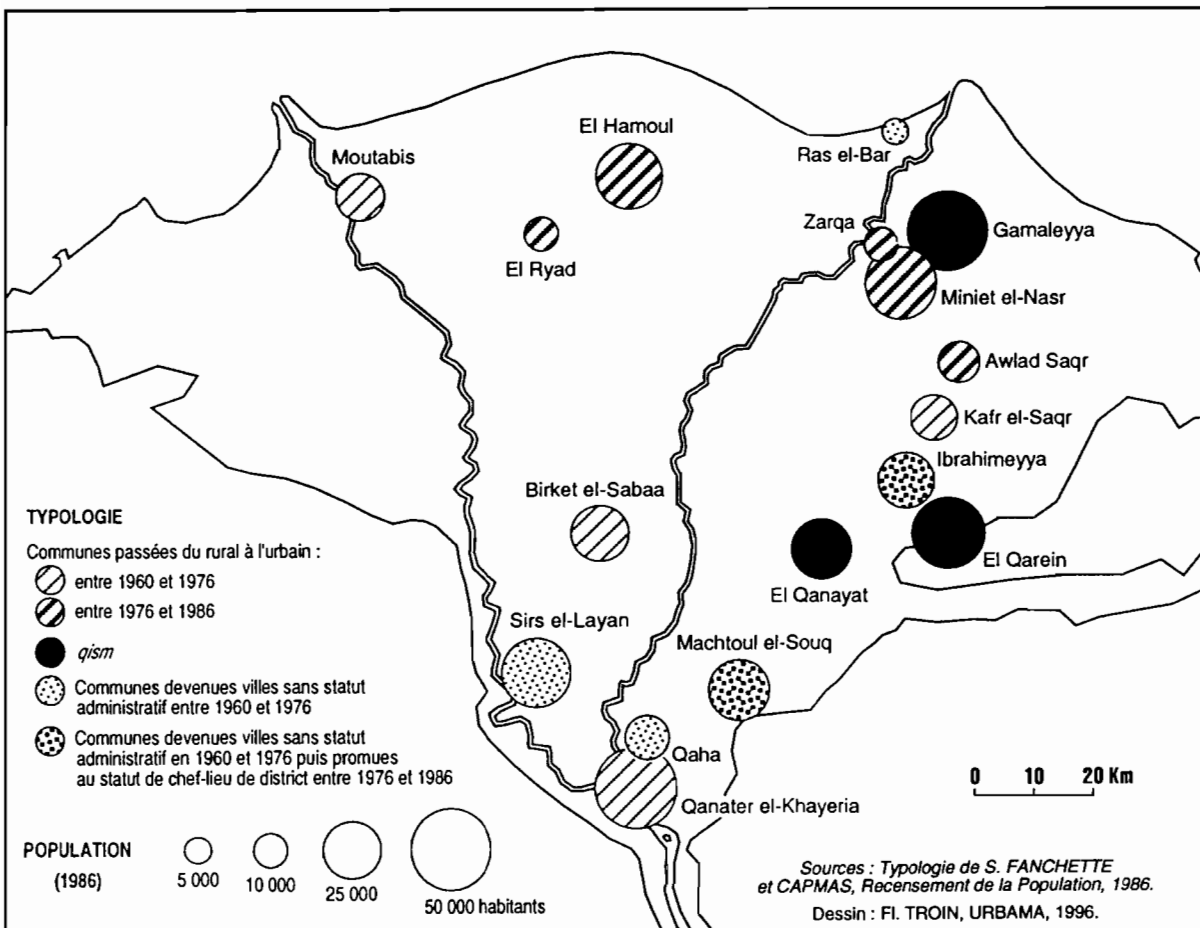
Malgré l'existence de ces freins à la promotion de bourgs en villes, certaines bourgades très peuplées parviennent toutefois à obtenir un statut urbain. Cela peut advenir lorsque la population rurale devient trop nombreuse pour être contrôlée par une seule ville ; le gouvernement peut alors décider de créer par décret un nouveau district, avec à sa tête un nouveau chef-lieu. Les plus gros villages, peuplés de 15 à 20 000 habitants, sont alors rebaptisés villes. Par ailleurs, pour les besoins du contrôle du territoire et de la population, des *qism*, divisions administratives relevant du pouvoir de la police, ont été établis dans les grosses bourgades pour seconder les commissariats des chefs-lieux de districts. Ce statut particulier peut éventuellement favoriser leur promotion en ville.

Entre 1960 et 1976 d'une part, puis entre 1976 et 1986, plusieurs gros bourgs ruraux sont ainsi devenus des villes (figure 70) :

- durant la première période, Kafr el-Saqr (Charqeyya), Qanater el-Khareyya (Qalioubeyya), Moutabis (Kafr el-Cheikh) et Birket el-Sabaa (Ménoufeyya) sont devenus des capitales de district ; Qaha (Qalioubeyya), Sirs el-Layan (Ménoufeyya) et Ras el-Bar (station balnéaire de Damiette) ont acquis le statut urbain sans pour cela devenir capitales de district ;
- durant la seconde période, cinq bourgs sont devenus villes à la suite de la formation de nouveaux districts : Miniét el-Nasr (composée de quatre villages voisins dans la Daqahleyya), Awlad Saqr (Charqeyya), Zarqa (Damiette), ainsi que El Hamoul et Ryadh (Kafr el-Cheikh) ; deux autres le sont devenus sans avoir obtenu la fonction de chef-lieu de district : il s'agit de Ibrahimeyya et de Machtoul el-Souq (Charqeyya) ; et trois villages ont été baptisés *qism* : El Gamaleyya (Daqahleyya), El Qanayat et El Qarein (Charqeyya).

Figure 70

Les villes créées par l'Administration dans le delta du Nil depuis 1960.



C - L'installation de citadins à la périphérie des grandes villes : une réponse à la crise du logement urbain

1 - La crise du logement urbain

Avec la crise du logement urbain qui s'est aggravée au cours des années 1970-1980, les mouvements migratoires prenant leur source dans les villes, et principalement au Caire, et à destination des communes péri-urbaines, se sont intensifiés.

La redistribution de la population cairote à la périphérie de la capitale constitue un mouvement lourd. En 1986, 37,8 % des nouveaux venus dans le gouvernorat de Qalioubeyya avaient Le Caire pour résidence antérieure. Dans le cas des communes périphériques des chefs lieux de gouvernorat, il n'est malheureusement pas possible de déterminer l'origine des flux ; mais nous avons montré que les taux de croissance démographique y étaient élevés, ce qui ne peut s'expliquer que par un apport de population extérieure — phénomène confirmé par les enquêtes que nous avons menées localement.

2 - Qalama, un bourg ayant accueilli de nombreux Cairotes

Qalama, bourgade de 12 744 habitants en 1986, est localisée à 15 km du Caire. Elle a enregistré autour des années 80 de nombreux changements sociaux et économiques, avec l'afflux de nombreux couples cairotes à la recherche d'un logement. Cette immigration a débuté précisément en 1985, après que les localités situées plus près du Caire eurent commencé à se densifier et à ce que les loyers pratiqués eurent atteint des niveaux excessifs. Actuellement, les loyers s'élèvent dans ces localités à 150 £E environ par mois, soit trois fois plus qu'à Qalama, avec des pas-de-porte de 7 000 à 10 000 £E et les finitions à la charge des locataires pour des appartements beaucoup plus petits que ceux que l'on trouve à Qalama.

Le bourg a connu un boom de la construction du fait de cette immigration. Tout un quartier a surgi au sud — notamment sur les 12 feddans qui appartenaient au maire, homme politique du Caire et grand propriétaire —, avec des immeubles de plusieurs étages dont certains ne sont habités que par des gens du Caire. Ce quartier se distingue du reste du bourg par sa population (Cairotes, jeunes couples de Qalama, "étrangers") qui a des modes de vie de type urbain. Les maisons y sont bien entretenues, les finitions terminées (peintures, carrelages...), les rues larges. La pratique de la construction à but locatif n'est cependant pas courante dans tous les villages, les gens construisant plutôt pour leurs enfants et louant uniquement les appartements dont ils n'auront pas l'utilité. Les loyers oscillent en général autour de 60 à 75 £E par mois, souvent sans pas-de-porte. Le bourg a ainsi connu une élévation du bâti avec une forte augmentation des logements de type urbain, à savoir des appartements. Dans le district rural de Qalioub, où se situe Qalama, 46 % des logements sont de ce type.

3 - Les citadins déracinés : une population dont l'intégration aux bourgs est difficile

La population d'origine cairote est estimée à environ 300 familles à Qalama. Elle vient principalement de Choubra (un des quartiers du Caire les plus densément peuplés) et de Choubra el-Kheima, ville industrielle de plus de 700 000 habitants, dans la banlieue septentrionale du Caire. Ce sont de jeunes couples avec peu d'enfants, venus s'installer à Qalama à partir de 1985, car ils ne trouvent pas de logement dans la capitale et ne peuvent continuer à vivre sous le toit paternel. Certains sont venus chercher refuge à la périphérie du Caire après l'écroulement de leur logement dans les quartiers populeux du Caire. Ils sont chauffeurs, professeurs, employés ou commerçants et vivent uniquement de leur salaire (entre 300 à 400 £E par mois, ce qui est bien supérieur aux salaires des ruraux fonctionnaires). Ce sont des gens qui ont l'habitude de bouger, certains sont partis dans le Golfe, d'autres sont

chauffeurs à longue distance. Les femmes ne travaillent pas, même si elles sont diplômées. Leurs intérieurs possèdent les mêmes caractéristiques que ceux des appartements caiotes. La seule famille que nous ayons rencontrée et qui était bien intégrée au bourg était constituée d'immigrés d'origine rurale ayant dû quitter Le Caire car le mari s'était remarié. Cette famille vit au centre du village dans une maison rurale très mal entretenue et ses caractéristiques (forte natalité, niveau de vie médiocre, bas niveau d'éducation des enfants, habillement) révèlent ses fortes attaches au monde rural.

Ces employés qui résident à Qalama vont tous les jours au Caire ou à Choubra el-Kheima, et emmènent avec eux leurs enfants qui y sont scolarisés. L'offre scolaire du bourg est trop médiocre pour satisfaire ces citadins et cela les oblige à des coûts de transport élevés.

Ces familles se sentent mal dans leur nouveau lieu de résidence et n'ont qu'une idée en tête : repartir vivre dans leur quartier d'origine. Elles rencontrent des difficultés d'insertion sociale, n'ont pas de rapports avec les voisins, même s'ils sont eux aussi originaires du Caire, et trouvent que les services commerciaux et sociaux de Qalama sont insuffisants. Tous leurs membres font leurs courses alimentaires au Caire, à la sortie du travail. Ils passent leur week-end dans leurs familles à Choubra et ne cherchent pas à vivre au bourg. L'achat du pain leur pose un véritable problème, car la majeure partie des villageois font le leur eux-mêmes.

II - L'EXTENSION DE LA ZONE DE RECRUTEMENT DES VILLES : LE DÉVELOPPEMENT DES MIGRATIONS PENDULAIRES DE TRAVAIL

Si, à la périphérie des grandes villes, la population "rurale" (ou semi-urbaine) se densifie très rapidement, c'est d'une part du fait de l'extension "physique" de ces agglomérations et d'autre part grâce à l'installation de nouveaux habitants profitant de la proximité des marchés du travail urbains.

L'analyse de la carte de la population active employée dans le secteur primaire, carte établie à l'échelle des communes (figure 71, pp. 240-241), montre qu'à proximité des villes la part de la population active travaillant dans l'agriculture est plus faible qu'ailleurs.

En outre, l'analyse des données statistiques montre que cette population active employée dans l'agriculture diminue rapidement entre les recensements dans les zones rurales voisines des grandes villes. Les communes rurales peu agricoles (c'est-à-dire dont moins de 35 % des actifs travaillent dans l'agriculture) se localisent dans un rayon de 20 km au nord du Caire, dans la première couronne de communes autour des chefs-lieux de province et, de façon très ponctuelle, autour de quelques villes moyennes à fonctions industrielles. La ville de Tanta semble ainsi avoir une capacité d'attraction bien plus grande que les autres villes, tandis que Kafr el-Cheikh et Damanhour, localisées dans des gouvernorats de la périphérie du delta, ont un impact très modéré sur la baisse des actifs dans l'agriculture. Ensuite, et de façon concentrique, la part des actifs employés dans l'agriculture augmente régulièrement, pour atteindre des pourcentages supérieurs à 80 % aux marges du delta.

Cependant l'analyse des conséquences de la plus ou moins grande proximité des villes sur l'emploi en milieu rural est difficile à mener en Égypte, car les statistiques accessibles à grande échelle ne recensent la population que sur son lieu de résidence. On ne peut donc pas parvenir à savoir avec un minimum de certitude si certaines régions rurales peuvent constituer des bassins de main-d'œuvre pour les industries et les administrations installées en ville ou si la proximité des villes peut engendrer, au sein des villages et des bourgs, un éventuel développement économique. L'étude des migrations pendulaires en direction des villes montre toutefois que si certaines bourgades ont pu connaître un éventuel regain économique et créer des emplois, il s'avère qu'une part non négligeable de la population des agglomérations rurales travaille en ville.

A - Le rapprochement des villes et des campagnes : le développement des migrations pendulaires

1 - Des flux très importants

Le Recensement de la Population de 1976 — en 1986, le Recensement de la Population ne fournissait pas d'informations sur les migrations pendulaires — montrait la part très élevée des actifs quittant chaque jour leur district pour aller travailler ailleurs : entre 8,6 % et 20 % selon les gouvernorats¹.

Ces chiffres déjà très élevés laissent supposer qu'en 1986, date à laquelle les rapports villes-campagnes se sont resserrés et alors que le nombre d'emplois dans la fonction publique avait crû annuellement de 4,5 % depuis 1976 (moyenne nationale de la période), les migrations pendulaires touchaient une part encore plus importante de la population active qu'en 1976.

Tableau 11

Les migrations pendulaires des actifs selon leur destination (en 1976).

Gouvernorats	Migrations pendulaires inter-districts du même gouvernorat en % du total des actifs résidents	Migrations pendulaires hors gouvernorat en % du total des actifs résidents
Qalioubeyya	20,0	10,0
Ménoufeyya	8,6	3,8
Daqahleyya	17,5	2,5
Gharbeyya	10,0	3,0
Kafr el-Cheikh	7,8	1,6
Béhéra	5,4	1,3

Source : CAPMAS, Recensement Général de la Population, 1976.

Si l'on compare les données concernant les gouvernorats du haut delta à celles des gouvernorats du bas delta, on remarque que la part des actifs effectuant des migrations pendulaires est plus élevée dans les premiers. Ainsi, plus le gouvernorat est peuplé et forte l'imbrication entre villes et campagnes proches, plus la proportion de migrants pendulaires dans le total des actifs résidents est élevée.

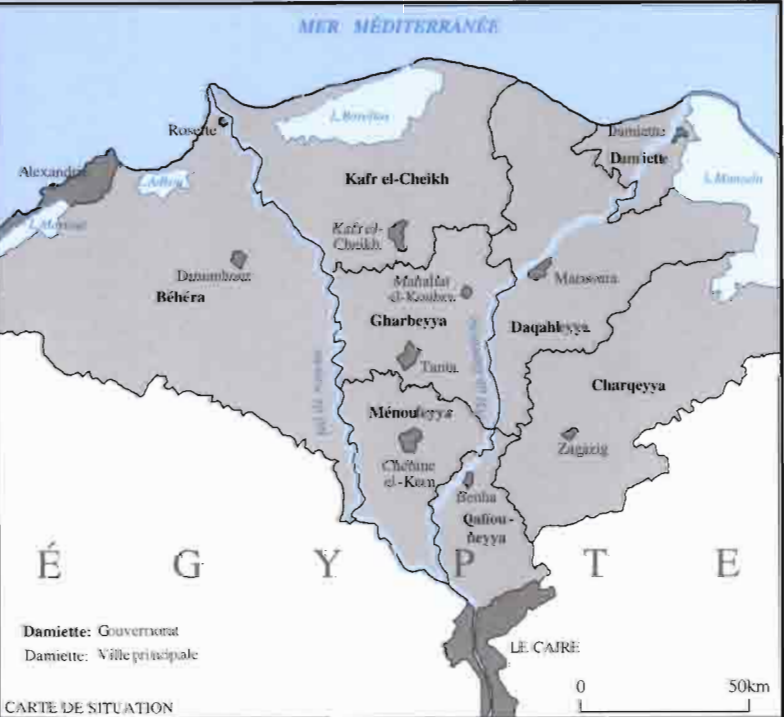
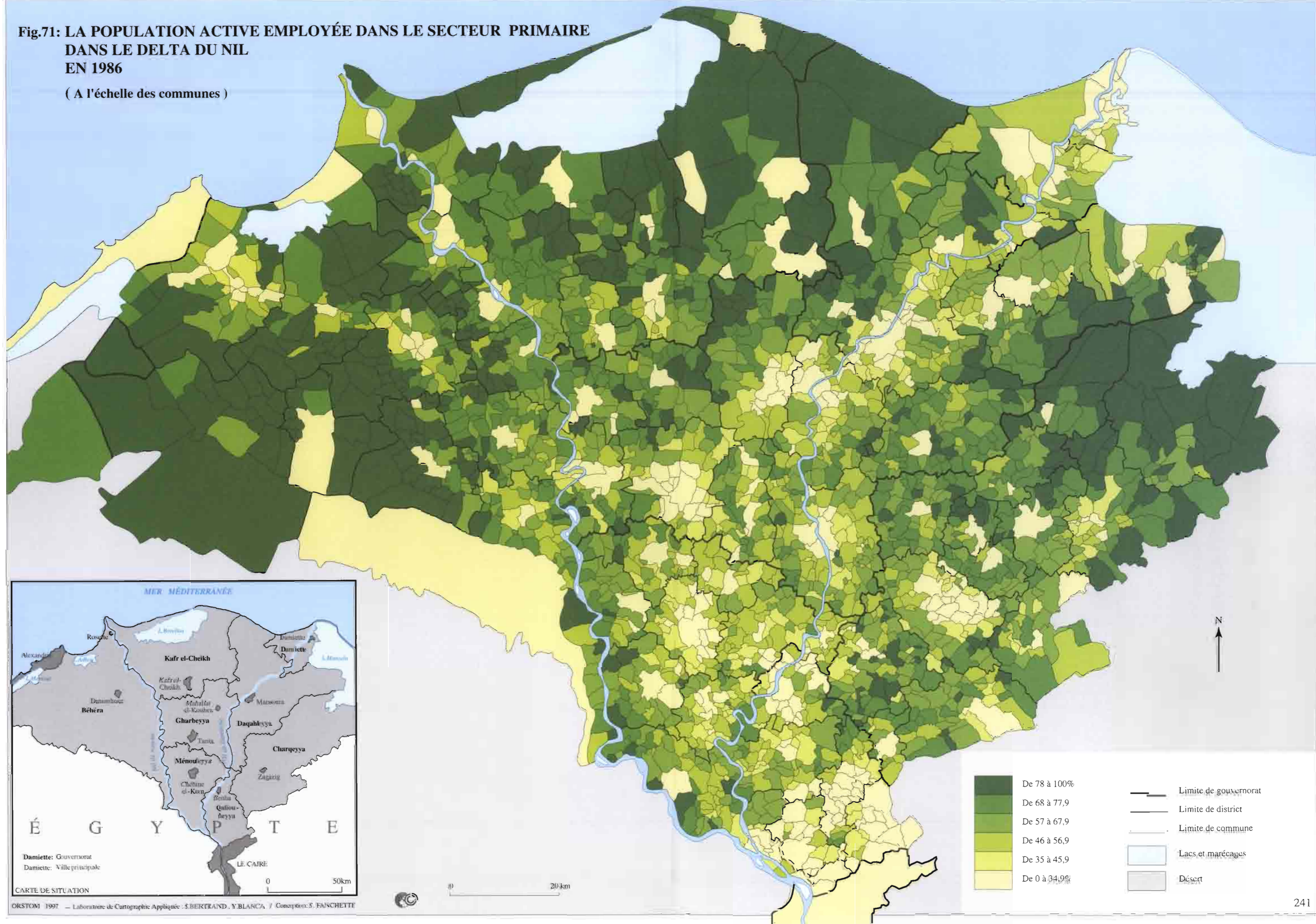
Depuis les années 70, la population active résidant dans les communes localisées dans l'aire d'attraction des chefs-lieux de province et des grandes villes industrielles a commencé à délaisser l'activité agricole pour les services et l'industrie. Selon les zones, cette influence est plus ou moins marquée. Autour des villes chefs-lieux de province mais peu industrialisées, dans un rayon d'une dizaine de kilomètres, l'agriculture occupe à peu près la même part de la population active que les services sociaux et administratifs, soit environ 30 %. Ces actifs travaillent surtout dans les villes. Toutefois, dans certaines bourgades, notamment dans les communes sièges des Unités Locales de Développement, de nombreux emplois ont été créés dans l'administration et les services sociaux (écoles, dispensaires, coopératives) et occupent donc sur place une part non négligeable des actifs résidents.

Les entreprises industrielles de Mahallat el-Koubra ou de Kafr el-Dawwar polarisent aussi les populations des communes rurales périphériques. Ces villes n'offrent toutefois pas beaucoup d'emplois administratifs, en comparaison des villes chefs-lieux de gouvernorat.

¹ Pour les aspects méthodologiques et une analyse plus détaillée sur cette question, voir FANCHETTE S. : Les migrations pendulaires dans le centre et le sud du delta du Nil, in ESCALLIER R. et SIGNOLES P. (édit.), *Les nouvelles formes de la mobilité dans le Monde Arabe*, tome II, Fascicule de Recherches, n° 28, co-édition URBAMA-Tours, CEDEJ-Le Caire, CMMC Nice Sophia-Antipolis, 1995, pp. 353-379.

**Fig.71: LA POPULATION ACTIVE EMPLOYÉE DANS LE SECTEUR PRIMAIRE
DANS LE DELTA DU NIL
EN 1986**

(A l'échelle des communes)



- De 78 à 100%
 - De 68 à 77,9
 - De 57 à 67,9
 - De 46 à 56,9
 - De 35 à 45,9
 - De 0 à 34,9%
- Limite de gouvernorat
 - Limite de district
 - Limite de commune
 - Lacs et marécages
 - Désert

Dans le cas de Damiette, la ville du meuble, les communes périphériques ont bénéficié de la délocalisation des entreprises urbaines. Les ateliers de confection de meubles occupent ainsi une part très élevée de la population active résidant dans les grosses bourgades, véritables petites villes industrielles non dotées de prérogatives administratives. En moyenne, près de 50 % des actifs des communes péri-urbaines de Damiette travaillent dans l'industrie. Parmi ceux-ci, on trouve des ouvriers qui effectuent des migrations pendulaires quotidiennes vers la ville.

Tableau 12

Structure de la population active des communes rurales polarisées* par les grandes villes du delta, en 1986 (en % du nombre total d'actifs résidents).

Chefs-lieux	Secteurs d'activité		
	Agriculture	Industrie	Services sociaux
Benha	30,9	10,5	33,2
Zagazig	28,4	12,9	33,6
Chébine el-Kom	34,0	13,0	31,9
Mahallat el-Koubra	26,1	34,7	18,8
Tanta	23,8	18,7	30,4
Damiette	15,2	49,3	15,2
Mansoura	29,1	13,4	30,4
Kafr el-Dawwar	32,0	39,6	7,7

* Nous appelons communes "polarisées" les communes localisées dans un rayon d'une dizaine de kilomètres des grandes villes et dont moins de 40 % de la population active travaille dans l'agriculture.

Source : CAPMAS, Recensement Général de la Population, 1986, maillage des communes.

2 - La forte attraction des chefs-lieux de gouvernorat sur leur district rural

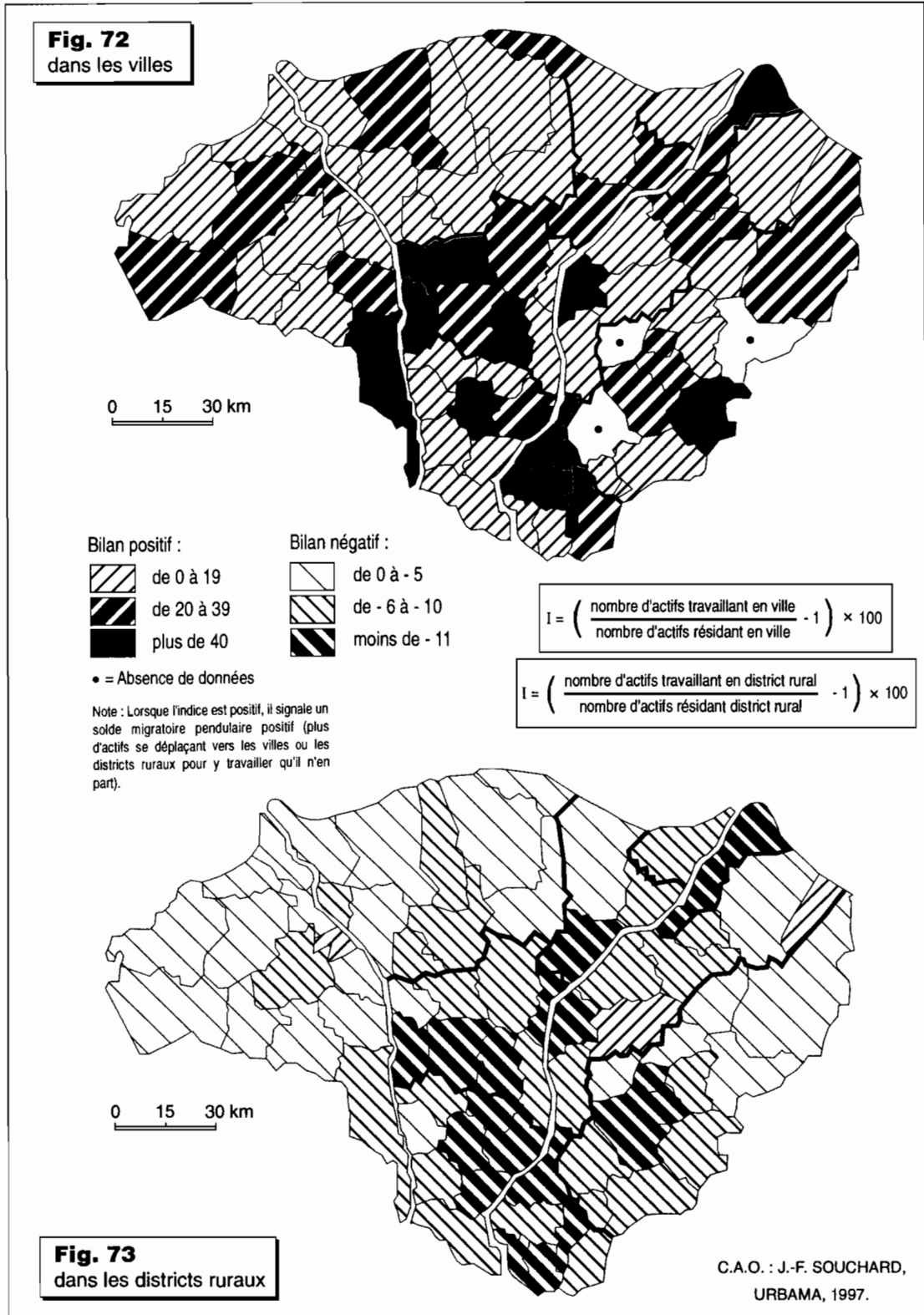
Les grandes villes du centre et du sud du delta possèdent un pouvoir d'attraction très fort sur les campagnes environnantes : Benha, Chébine el-Kom et Zagazig comptent respectivement 42 %, 39 % et 32 % de leurs travailleurs qui habitent en dehors de la ville, avec 12 %, 22 % et 20 % d'entre eux qui proviennent de leur district rural. Ces pourcentages représentent des volumes de migrants pendulaires de l'ordre de 12 à 13 000 personnes (figures 72 et 73, p. 244).

Les grandes villes situées plus au nord du delta ont un pouvoir d'attraction un peu plus faible — excepté Damiette. Ainsi Tanta, Mahallat el-Koubra et Kafr el-Dawwar, pourtant grandes villes industrielles, n'attirent respectivement que 23 %, 23 % et 15 % de travailleurs extérieurs à la ville, avec 13 %, 8 % et 5 % provenant de leur district rural. Les autres grandes villes, telles Mansoura, Kafr el-Cheikh et Damanhour attirent 24 %, 29 % et 18 % de travailleurs de l'extérieur, dont 9 %, 17 % et 8 % originaires de leur propre district.

En plus des travailleurs, un nombre élevé d'étudiants vivant à l'extérieur du chef-lieu migrent chaque jour ou chaque semaine vers ces villes. La présence d'Universités renommées dans certaines de ces agglomérations (comme Zagazig, Tanta, Mansoura) accentue le drainage des campagnes par les villes. Ces trois dernières villes accueillaient en 1976 respectivement 13 500, 18 300 et 16 000 étudiants non résidents, dont plus de la moitié habitait dans des villages attenants à ces chefs-lieux. Dans le cas des villes dont la réputation universitaire est moindre, comme Damanhour, Chébine el-Kom ou Kafr el-Cheikh, seuls 5 à 9 000 étudiants non résidents y étudiaient. Ainsi, entre les travailleurs et les étudiants, ce sont de 15 à 35 000 personnes qui, sans résider dans les chefs-lieux de province, exerçaient dans chacun d'eux leurs activités ou y étudiaient en 1976.

Figures 72 et 73

Relations entre actifs travaillant et actifs résidents dans les villes et les districts ruraux du delta du Nil en 1976.



En 1989, 20 000 voyageurs environ arrivaient quotidiennement à Chébine el-Kom par les taxis collectifs ; un tiers provenait des villes secondaires du gouvernorat et de Tanta et deux tiers des villages du district de Chébine. Les flux s'effectuaient à la fois à partir des "petits" villages de quelques milliers d'habitants et des gros bourgs. Dans le cas des villages adjacents au chef-lieu, la part des passagers (migrants pendulaires) rapportée à la population des localités oscille entre 10 et 23 %. Dans les villages des deuxième et troisième couronnes, cette part ne dépasse pas 5 %¹.

De Benha, chef-lieu de la Qalioubeyya, 2 500 passagers environ se rendent chaque jour au Caire en taxis collectifs et plus de 8 000 vers les villes secondaires du secteur, les bourgs et les villages limitrophes. Dans ce dernier cas, le nombre de voyageurs représente entre 3 et 8 % de la population des villages. Ces pourcentages sont cependant faibles, sans doute à cause de la concurrence des autres moyens de transport, comme le train, dont le réseau est très dense du fait de la situation de carrefour de Benha, mais aussi des side-cars transformés en taxis qui drainent une part très importante des voyageurs sur de courtes distances.

Dans le cas de Zagazig, chef-lieu de la Charqeyya, seuls les passagers originaires des villages ont été recensés. Nous en avons dénombré 20 000 — en nous limitant toujours à ceux qui utilisent les taxis collectifs — en provenance d'une quarantaine de villages du district et des districts limitrophes. Sept de ces villages sont en fait de gros bourgs de plus de 10 000 habitants. Si l'on rapporte le nombre de voyageurs à la population des villages drainés, ce sont de 3 à 15 % des habitants qui sont concernés par ces déplacements, avec, dans le cas des communes adjacentes à la ville, des pourcentages oscillant entre 7 et 15 %. Pour ce qui est de la plus grande ville industrielle du delta, Mahallat el-Koubra, située à 120 km au nord du Caire environ, le nombre de voyageurs quotidiens dépasse 15 000. Seuls quelques villages spécifiques semblent entretenir des relations étroites de travail avec cette ville. Ce sont des villages-dortoirs où se concentrent de nombreux ouvriers ; entre 5 et 9 % de leur population utilisent des taxis collectifs pour aller travailler chaque jour, ce qui laisse supposer des volumes de migrants pendulaires beaucoup plus importants transportés par les véhicules des grandes sociétés industrielles d'État. Les villages localisés en dehors de la région industrielle entretiennent peu de rapports avec Mahallat el-Koubra, car cette ville offre peu d'emplois administratifs.

Les villes situées à la périphérie du delta exercent une attraction beaucoup plus faible sur les villages de leur district que celles sises dans les zones centrales de ce delta. Vers Mansoura, par exemple, située sur la branche de Damiette, à 120 km environ du Caire, le nombre de voyageurs quotidiens résidant à l'intérieur des limites du district ne dépasse pas 5 000 personnes. La plupart des taxis effectuent néanmoins des trajets beaucoup plus longs que dans le centre du delta, et relient à Mansoura plutôt les chefs-lieux de district que les villages.

L'essor de cette forme de relations villes-campagnes a été favorisé par la multiplication des sociétés de transport "informel", activité dans laquelle de nombreux émigrés ont investi. Les recensements des actifs donnent une image très nette de la forte croissance de cette activité. En effet, entre 1976 et 1986, le nombre d'actifs ruraux travaillant dans ce secteur a doublé, passant de 70 000 à 126 000. La proximité des grandes villes n'influe cependant pas sur la croissance du nombre de ces emplois. Le nombre d'actifs de ce type résidant dans les districts ruraux où se trouve le chef-lieu de gouvernorat a en effet crû beaucoup moins rapidement que dans les autres districts : 3,8 % par an contre 6,7 %.

¹ En l'absence d'informations statistiques qu'aurait pu fournir le Recensement de 1986 sur les migrants pendulaires, j'ai entrepris, en juin 1989, avec l'aide d'un étudiant de l'Institut d'Urbanisme du Caire, de faire des comptages auprès des chauffeurs de taxis collectifs qui véhiculent la population des villages vers les chefs-lieux de gouvernorat. Une part importante des voyageurs est composée de lycéens et d'étudiants, une autre de travailleurs d'entreprises et, enfin, une part non négligeable par des villageois ou citoyens allant faire leurs emplettes ou des démarches administratives à la ville. Cependant, les chiffres auxquels je suis parvenue sont sous-estimés du fait des nombreux travailleurs qui sont transportés par les véhicules propres des sociétés ou par le train.

3 - L'attraction du Caire

Le Caire attirait, en 1976, 175 000 actifs de l'extérieur de son gouvernorat, soit 12 % de sa population active ; pour 21 %, ces migrants provenaient du gouvernorat de Qalioubeyya et pour 69 % de celui de Guiza. Cela montre que, à cette date, moins de 10 % des migrants pendulaires du Caire provenaient de villes ou villages éloignés de la capitale de plus de 50 km.

Mais, en 1989, une enquête que nous avons effectuée auprès des conducteurs de cars et de taxis collectifs dans la ville d'Achmoun, située à environ une cinquantaine de kilomètres du Caire, au sud de la Ménoufeyya, a prouvé l'ampleur nouvelle de la polarisation du marché du travail cairote. Plus de cent autocars et autant de taxis de type Peugeot faisaient alors l'aller et retour, véhiculant quotidiennement plus de 6 800 personnes à partir d'une ville dont la population n'était que de 55 000 habitants !

À l'inverse, il existe des migrations pendulaires descendantes de Cairotes vers les villes secondaires, les bourgs ou les villages limitrophes. Sur les 122 600 Cairotes qui travaillaient en 1976 en dehors de la capitale, la majeure partie se dirigeait vers la banlieue du Caire ou vers les quartiers de Guiza (41 % vers Guiza et 28 % vers Qalioubeyya), tandis qu'un tiers se déplaçait sur des distances bien plus longues.

4 - Les migrations quotidiennes en direction des villes secondaires

Toutes les villes secondaires ont une balance migratoire pendulaire positive¹, quoique inférieure à celle des grandes villes. Les villes situées dans les districts très agricoles de l'ouest de la Ménoufeyya ont des balances ne dépassant pas 20 %², tandis que celles du centre du delta mais situées sur l'axe autoroutier Le Caire-Alexandrie paraissent plus attractives. Les villes situées dans la zone d'influence du Caire sont défavorisées, en ce sens qu'elles perdent une partie de leurs propres actifs au bénéfice de la capitale.

Il est malheureusement impossible, vu les caractéristiques du Recensement, de savoir d'où proviennent les migrants pendulaires venant travailler dans ces villes. Leurs caractéristiques fonctionnelles font que de 25 à 30 % de leurs actifs travaillent dans les services, contre 35 % pour les chefs-lieux de gouvernorat ; il est donc à présumer que l'attraction de ce type de villes ne dépasse pas le cadre des districts ruraux qui les environnent, exception faite des villes secondaires industrielles qui rayonnent bien au-delà.

B - L'inégale répartition des activités non-agricoles entre villes et agglomérations rurales : le moteur des mouvements migratoires pendulaires de travail

L'ampleur des mouvements de travail des villages et des bourgs vers les villes exprime le déséquilibre économique existant entre villes et campagnes périurbaines.

Avec l'avènement de Nasser, le développement économique fut pris en charge par l'État, ce qui eut pour effet de concentrer l'investissement productif, administratif et socio-culturel dans les villes au détriment du développement économique des campagnes. Avec la libéralisation de l'économie et les tentatives de décentralisation administrative, les investissements publics ne se sont pas pour autant dirigés vers les villes secondaires et les villages. L'État centralisateur a continué de gérer le pays au profit des grandes villes et des zones périurbaines. L'Ouverture Économique a cependant créé un climat favorable au développement de secteurs non productifs et d'établissements de petite taille dans les campagnes. En outre, avec l'ouverture des frontières, de nombreux travailleurs, attirés par les salaires offerts dans les pays du Golfe, ont réussi à faire des économies et à réinvestir celles-ci dans leurs villages d'origine.

1 En fait de "balance migratoire", il s'agit du rapport entre le nombre d'actifs travaillant dans une ville donnée (résidents travaillant sur place + migrants pendulaires — résidents travaillant ailleurs) et le nombre d'actifs résidents, duquel est déduit 1.

2 C'est-à-dire qu'il y a 20 % d'actifs travaillant dans les villes de plus que de résidents actifs.

Les établissements des secteurs secondaire et tertiaire sont toujours, en 1986, principalement concentrés dans les villes (76,5 %) qui regroupent 86,4 % des emplois, alors que ces villes ne concentrent que 49,5 % de la population du delta.

Plusieurs études ont cependant montré que l'Ouverture Économique et les investissements effectués par les émigrés du Golfe avaient néanmoins permis la création de nombreuses entreprises dans les villages, et plutôt dans le commerce et l'artisanat que dans le secteur social. Les services sociaux et administratifs ainsi que l'industrie, qui sont les activités dont l'effet d'entraînement sur l'économie locale est la plus forte, demeurent en revanche très concentrés en ville. Toutefois, depuis 1976, on assiste à une croissance légèrement plus rapide de l'offre d'emploi par les entreprises localisées en zones rurales que par celles situées en ville : en 1976, seuls 9,3 % des emplois se trouvaient dans des établissements ruraux, alors qu'en 1986 cette part s'élevait à 13,6 % des emplois du delta.

1 - Le rôle décisif de la fonction publique dans la création d'emplois

L'extraordinaire croissance, durant l'époque nassérienne, du nombre d'emplois dans la fonction publique a renforcé le pouvoir politique et bureaucratique du Caire. En 1969, avec 20 % de la population de l'Égypte, le Grand Caire accaparait 57,7 % des fonctionnaires du pays. Le mouvement de création d'emplois non productifs dans l'administration publique a toutefois perduré après la mort de Nasser, traduisant la forte participation de l'État à la direction économique du pays, et ceci malgré l'*Infitah*.

Pour pourvoir ces nouveaux emplois, l'État ne s'est pas contenté d'embaucher des diplômés ; il a fait appel à une partie des conscrits de la guerre de 1973. Les conscrits non qualifiés et analphabètes, qui étaient surtout de jeunes ruraux, furent embauchés dans les administrations comme hommes à tout faire, messagers ou gardiens...¹.

La fonction publique est le secteur qui a créé le plus d'emplois ; elle occupe le quart des actifs du pays, soit un peu plus de 3 millions de personnes. C'est aussi le secteur qui a connu la plus forte expansion — 4,4 % de croissance annuelle entre 1982 et 1987 pour l'ensemble de l'Égypte —, alors que la population économiquement active ne croissait dans le delta qu'à un rythme de 1,93 % par an. Le secteur public a ainsi contribué entre 1970 et 1984 pour moitié à l'augmentation de l'emploi en zone urbaine et pour 18 % en zone rurale.

Entre 1973 et 1980, un million de fonctionnaires (civils et militaires) ont été embauchés dans toute l'Égypte et un million supplémentaire entre 1980 et 1984 pour enrayer le chômage des diplômés.

Cependant, le niveau très bas des salaires oblige 70 à 80 % des fonctionnaires à exercer un second emploi. Le niveau de vie des fonctionnaires ne fait que s'éroder, du fait de la forte inflation qui a marqué les années 80. Les sureffectifs ont cependant contraint l'État à ralentir les recrutements et les titularisations : il faut désormais attendre 7 à 8 ans pour être fonctionnaire. Le résultat ne s'est pas fait attendre et le chômage a fortement augmenté, particulièrement celui des jeunes diplômés : en 1986, 82,1 % des chômeurs possèdent un diplôme d'au moins le niveau de l'enseignement secondaire².

Cependant, beaucoup de diplômés qui se considèrent sans emploi souffrent en réalité de sous-emploi et non de véritable chômage. L'enquête réalisée par Nader Fergany³ semble confirmer ce fait, puisqu'elle a montré que 32 % des diplômés universitaires enquêtés étaient en état de sous-emploi. Cette proportion s'élève à 50 % dans le cas des diplômés du secondaire. Le

1 HANSEN Bent et RADWAN Samir : *Employment opportunities and equity in Egypt*, International Labour Office, Genève, 1982, p. 5.

2 CAPMAS : *Enquête par échantillon sur la main-d'œuvre*, Le Caire, 1987.

3 FERGANY Nader : *Employment and non-employment in a domestic economy*, CAPMAS, Le Caire, 1990, Table A-26, p. 3.

sous-emploi tel que défini dans cette enquête est considéré comme chômage par le Recensement.

2 - La concentration de l'industrie dans le Grand Caire et à Alexandrie

Dans le delta, en 1976, 89 % des 890 000 emplois industriels¹ étaient concentrés dans les villes et principalement dans le gouvernorat du Caire et sa banlieue nord, ainsi qu'à Alexandrie ; ces deux agglomérations réunissaient respectivement 42 %² et 22,5 % des emplois. Ainsi, 64,5 % des emplois industriels du delta étaient localisés dans les deux plus grandes agglomérations urbaines d'Égypte.

Cette concentration des entreprises industrielles dans les plus grandes villes n'est que l'un des résultats de la politique centralisatrice de Nasser, politique qui avait fondé le développement économique de l'Égypte sur l'industrie lourde et le textile, deux secteurs largement contrôlés par les très grandes entreprises. L'industrie a accaparé 23,8 % des investissements publics entre 1952 et 1957, puis 35,9 % au cours de la période 1974-1977 ; sa part dans le PIB passa de ce fait de 15,3 % à 23,8 % entre 1952 et 1971.

En 1971, l'industrie manufacturière moderne (établissements employant 10 salariés et plus) était très largement aux mains du secteur public, celui-ci concentrant 80 % des travailleurs et produisant 90 % de la valeur ajoutée des entreprises de cette taille. À ses côtés, le secteur privé était presque résiduel et se limitait aux entreprises artisanales, ainsi qu'à la petite et moyenne industrie, non touchées par les nationalisations. Il se maintenait dans les branches traditionnelles telles que l'imprimerie, la confection, le bois, le meuble, le cuir... Les entreprises de production de moins de 10 salariés, presque exclusivement privées, n'en produisaient pas moins en 1971 environ 33 % de la valeur ajoutée et occupaient 44 % des travailleurs du secteur secondaire.

Le poids démographique du Grand Caire dans le pays, environ 20 % de la population, a permis l'éclosion d'un immense marché de consommateurs qui absorbe en 1981 32 % de la production nationale du fait de revenus moyens beaucoup plus élevés que ceux du reste de l'Égypte. Ce revenu moyen y atteint 113 £E en 1981 contre 55 £E pour l'Égypte entière.

Les entreprises caiotes ont ainsi accès à un marché de main-d'œuvre plus diversifié et qualifié que partout ailleurs dans le pays et sont favorisées par la proximité des services bancaires et administratifs.

Du fait de sa position de carrefour entre le delta et la vallée et de la proximité des principaux ports (Alexandrie, Port-Saïd, Suez et Damiette), Le Caire bénéficie en outre d'une infrastructure routière de qualité et de moyens de transport variés et nombreux. Par ailleurs, l'absence de centres secondaires proches et bien équipés a focalisé l'attention des investisseurs privés sur Le Caire. La capitale monopolise de ce fait une part importante des investissements destinés aux infrastructures urbaines, aux services, etc., au détriment des villes secondaires. Cela n'a fait que renforcer le pouvoir économique de la capitale égyptienne.

Après Le Caire et Alexandrie, la province de la Gharbeyya arrive en troisième position des gouvernorats les plus industrialisés du delta grâce aux grandes villes industrielles de Mahallat el-Koubra et de Tanta. Cette province, localisée en plein centre de la région cotonnière, est spécialisée dans la production textile qui emploie 9,5 % de la main-d'œuvre industrielle du delta et produit 11 % de la valeur ajoutée du pays grâce à 35 grosses sociétés³.

Le reste des emplois industriels se répartit de façon très inégale à travers le delta, exception faite des petites concentrations de Damiette (2,4 %), centre de la fabrication du meuble, et de Kafr el-Dawwar (2,4 %) à proximité d'Alexandrie.

1 CAPMAS : *Recensement Général des Établissements de l'Égypte*, Le Caire, 1976.

2 Pour le gouvernorat du Caire, y compris sa banlieue nord, mais le gouvernorat de Guiza exclu.

3 Ces 35 unités se répartissent entre 19 usines de tissage de coton (45 000 ouvriers), 3 usines chimiques (60 000 ouvriers) qui produisent une plus-value de 130 millions de £E par an, 3 minoteries, une usine de boissons gazeuses et une usine de papier.

À Damiette et dans son district, il existe 15 000 ateliers de meubles qui produisent 70 % du mobilier national. En plus de cette activité, le développement de Damiette a été fondé sur l'extension du port de commerce et sur la création, rendue possible par l'*Infitah*, d'une zone franche. La capacité d'emplois de la zone portuaire peut atteindre 74 000 postes de travail, d'ailleurs pas tous créés en 1987, loin s'en faut, ce qui témoigne néanmoins de l'ampleur des investissements projetés pour seconder le port d'Alexandrie. Ce sont, dans le tiers des cas, des gens des villages des alentours qui y ont été embauchés¹.

Au total, en 1976, seuls 11 % des emplois industriels du delta sont localisés en zone rurale. On les trouve cependant principalement à la périphérie rurale des grands centres industriels. Cela s'explique surtout par la délocalisation de quelques usines dans les zones rurales voisines. Ainsi, 14 % de ces emplois en zone rurale sont-ils localisés dans les villages situés autour de Kafr el-Dawwar, 9 % autour de Damiette, 14 % autour des villes industrielles de la Gharbeyya et 11 % à Khanka, dans la grande banlieue nord du Caire.

3 - Les nouvelles tendances de la création d'emplois dans les villes et à leurs périphéries

Le nombre d'emplois dans les villes a crû entre 1976 et 1986 à un rythme beaucoup plus lent que dans les campagnes, à savoir 1,85 % contre 6,57 % par an ; ce taux est également inférieur à celui de la croissance de la population urbaine (2,46 %) pendant la même période. Cependant, si la création d'emplois dans les établissements publics et privés en milieu urbain a été faible, le nombre d'emplois, dans la fonction publique, a augmenté, en Égypte, de plus de 50 % entre 1978 et 1984.

C'est principalement dans les grandes villes, là où se concentre la majeure partie des établissements urbains, que le rythme des créations d'emplois s'est le plus ralenti.

Ainsi, Le Caire (et sa banlieue nord) et Alexandrie, qui accaparent 71 % de l'emploi urbain, ont vu le nombre de leurs emplois croître seulement à un rythme annuel de 1,85 %. Ce phénomène s'explique en partie par les effets de la politique de délocalisation des entreprises artisanales et des entrepôts menée par l'État pour décongestionner Le Caire. Ainsi, tandis que Le Caire (ville) voyait ses emplois ne croître qu'à un taux annuel de 1,66 %, ceux de Choubra el-Kheima progressaient à un taux de 3,03 %. Certains districts ruraux adjacents au Caire, comme Qanater el-Khareyya et Qalioub, ont eux aussi connu un rapide essor de leur nombre d'emplois, de respectivement 15 % et 13,7 % par an, entre 1976 et 1986. On peut supposer que de nombreuses entreprises sont allées s'y installer, attirées par des loyers et des taxes moins élevées qu'en ville.

C'est dans les villes de plus de 100 000 habitants que la crise de l'emploi a été la plus durement ressentie. Entre 1976 et 1986, le nombre d'emplois y a diminué à un rythme annuel de - 0,25 %. C'est surtout dans les villes industrielles de Kafr el-Dawwar, Mahallat el-Koubra, Damiette et Chébine el-Kom que le nombre d'emplois a le plus diminué. La délocalisation des entreprises explique pour partie ce phénomène, comme à Damiette — dans le district rural de cette ville, le taux de croissance des emplois a été très élevé entre 1976 et 1986, à savoir 8,60 % par an —, mais il convient aussi de tenir compte de la fermeture de certaines grandes usines. Kafr el-Dawwar est un bon exemple de cette crise.

À Kafr el-Dawwar, en effet, le nombre d'emplois a diminué de moitié en 10 ans. Alors que les établissements comptaient en moyenne 8,48 employés en 1976, ils n'en ont plus que 1,69 en 1986. Dans cette grande ville textile, c'est la grande entreprise publique qui dominait. En 1976, 93 % des emplois se concentraient dans trois établissements de plus de 1 000 employés chacun. Cependant, depuis les années 70, une grave crise, qui a nom libéralisation économique, privatisation et rentabilité, touche le textile et s'est traduite par la fermeture de certaines usines

¹ *El Shaab* du 1^{er} septembre 1987.

— principalement les grandes unités étatiques — et la mise au chômage de nombreux ouvriers. À Chébine el-Kom, 58 % des emplois des établissements se concentrent dans une entreprise de 9 600 employés. C'est parce que plusieurs grandes usines textiles du secteur public ont fermé entre 1976 et 1986 que Kafr el-Dawwar et Chébine el-Kom ont perdu respectivement 15 800 et 8 000 emplois.

Dans les autres grandes villes, si le nombre d'emplois n'a pas diminué en valeur absolue, la délocalisation des entreprises en zone rurale a freiné leur développement économique. On remarque ainsi que, dans les districts ruraux de Tanta, de Zagazig et de Benha, l'emploi a fortement crû depuis 1976, respectivement de 8,43 %, 6,78 % et 8,76 %.

Dans les villes secondaires, le rythme de croissance des emplois a en revanche été plus rapide, et c'est dans les villes les plus petites que l'emploi a augmenté le plus vite.

Tableau 13

Évolution du nombre des établissements et des emplois dans les villes du delta, selon leur taille, entre 1976 et 1986.

Catégories des villes (par taille)	Taux d'accroissement annuel (en %)		Taille moyenne des établissements en 1986
	établissements	emplois	
GRANDES VILLES			
Le Caire	3,42	1,66	3,56
Choubra el-Kheima	9,20	3,03	5,69
Alexandrie	3,98	1,88	4,45
TOTAL GRANDES VILLES	3,86	1,85	3,94
AUTRES VILLES			
villes de plus de 100 000 hab.	3,96	- 0,25	2,61
villes de 50 à 100 000 hab.	5,43	3,88	2,23
villes de 20 à 50 000 hab.	5,52	4,72	1,89
villes de moins de 20 000 hab.	5,63	5,80	1,86
TOTAL URBAIN	4,28	1,85	3,16

Source : CAPMAS, Recensement Général des Établissements, 1976 et 1986.

L'industrie est restée en grande partie aux mains de l'État¹ ; elle est concentrée en de grandes entreprises surtout localisées dans les grandes villes. Dans les villes secondaires et, dans une moindre mesure, en zone rurale, c'est surtout la petite entreprise qui domine.

La majorité des entreprises privées est constituée par de petites unités employant moins de 10 employés. Leur nombre s'est fortement accru avec l'*Infitah*, grâce au climat économique qui a libéré les échanges, notamment avec l'étranger, supprimé le contrôle des changes et favorisé les activités d'import-export. L'émigration dans les pays du Golfe et l'investissement de la rente dans des activités lucratives, ainsi que la présence d'une zone franche à Port-Saïd, expliquent aussi le foisonnement des petites entreprises.

Mais si le gros des investissements s'est dirigé vers le secteur industriel moderne, peu créateur d'emplois, le secteur privé de la petite entreprise a contribué pour 24 % aux créations d'emplois (plus de 900 000 postes de travail créés entre 1976 et 1986)².

1 BOUCHEZ Denis : Le choix libéral égyptien bloqué par des traditions nassériennes. *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, n° 2314, 16 mars 1990, p. 763.

2 BOUCHEZ Denis : Les tendances du chômage en Égypte : croissance du sous-emploi ? *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, n° 2306, 17 novembre 1989, pp. 3305-3307.

Il apparaît ainsi, en définitive, que :

- la politique centralisatrice du gouvernement nassérien s'est traduite par une concentration des investissements dans les villes et une tendance forte à réduire l'économie rurale à une économie agricole, ce qui a accentué l'écart économique entre, d'une part, les grandes villes et, d'autre part, les campagnes et les bourgs ;

- la politique de l'*Infitah* a favorisé à son tour la concentration des investissements et des emplois dans les grandes villes, bien que les échanges aient été libérés et que les acteurs privés participent de plus en plus nombreux au développement du commerce et de l'industrie ;

- la politique de délocalisation industrielle mise en œuvre par l'État n'a guère eu d'effet spatial très lisible, car elle ne s'accompagne d'aucune tentative de déconcentrer les pouvoirs de décision ; en outre, alors qu'il constitue le plus grand actionnaire de l'industrie, l'État n'a guère consenti beaucoup d'efforts pour délocaliser ses propres entreprises.

4 - Une politique d'aménagement qui accentue le déséquilibre économique du pays

Les responsables du pays, du fait de leurs préoccupations macro-économiques — la croissance à tout prix — et sectorielles — priorité au secteur industriel —, ont pris le parti de faire l'impasse sur la dimension spatiale de la croissance économique. Pour des raisons d'économies d'échelle et parce que cela leur était plus facile, ils ont choisi d'aider à l'installation des entreprises là où les infrastructures étaient déjà installées, à savoir dans les deux plus grandes villes du pays.

Par ailleurs, l'importance des prérogatives de l'État en matière de localisation des industries rend difficile la décentralisation administrative et la délocalisation industrielle.

«Si, en l'occurrence, la politique de contrôle de la localisation des industries a été largement déconcentrée au profit des gouvernorats, c'est néanmoins à l'échelon ministériel que bon nombre d'autorisations industrielles sont toujours délivrées»¹.

Le secteur agricole a, quant à lui, été systématiquement négligé — 9 % des investissements pour la période 1978-1982, contre 21 % pour l'industrie, alors que le premier produit 17 % du PIB et le second 14 % —, ce qui a freiné le développement des campagnes et la diversification de leur économie en limitant les opportunités de création de petites industries de transformation².

Cependant, du fait des conséquences dramatiques de l'installation des entreprises industrielles sur les terres cultivées, les plans quinquennaux des années 80 ont cherché à favoriser l'implantation des usines dans le désert.

Il apparaît ainsi, en analysant le Plan Quinquennal, que la majeure partie des nouveaux investissements devrait bénéficier aux principaux centres urbains existants : le Grand Caire et Alexandrie, les villes nouvelles de Dix de Ramadan pour l'industrie du verre, de Sadate City pour la sidérurgie et la métallurgie. Quelques autres centres dans le delta et en Haute Égypte devraient se partager le reste des projets d'investissement. Quant aux zones rurales, elles ne devraient bénéficier que d'une toute petite part de la manne. Cependant, la politique visant à détourner une partie des capitaux vers les villes du désert ou les zones franches devrait se traduire par une réduction de la part du Caire dans l'ensemble des salariés de l'industrie : après avoir concentré 50,7 % de ceux-ci en 1975, puis 45,5 % en 1980, la région du Grand Caire n'en localise plus que 31,2 % en 1984.

Cependant, si la décentralisation a pu donner quelques résultats positifs, notamment du fait de la priorité accordée aux villes nouvelles, il n'empêche que cette politique étant plus facile à mettre en œuvre dans le secteur public que dans le secteur privé, il est fort peu probable que les investisseurs privés ne continuent pas à focaliser leur attention sur Le Caire. En effet, les

1 PROUZET Michel : *art. cit.*, 1982, p. 56.

2 FAWZY Samiha : Analytical study of the industrial localization in Greater Cairo. *L'Égypte Contemporaine*, n° 4, juin-octobre 1989, Société Égyptienne d'Économie Politique, de Statistiques et de Législation, Le Caire, p. 113.

capitiaux ont naturellement tendance à s'investir dans les zones de moindre coût et là où la plus forte rentabilité leur est assurée. L'implantation de nouvelles industries dans des zones qui déjà industrialisées offre l'avantage de réaliser des économies appréciables en termes de transport, d'entretien, de maintenance et de disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée¹.

Pour lutter contre ces tendances "spontanées", les autorités ont pris, depuis le début des années 70, une série de dispositions juridiques visant à empêcher l'urbanisation des terres agricoles ; elles ont également prôné la décentralisation industrielle vers les villes du Canal, les zones franches et sur les terres désertiques. Trois villes nouvelles, Sadate City, Dix de Ramadan et Six Octobre, ont enfin été programmées pour accueillir chacune entre 350 000 et 500 000 habitants et offrir environ 80 000 emplois dans l'industrie.

L'État a favorisé l'installation des nouvelles entreprises dans ces lieux sélectionnés en les exemptant d'impôts durant les dix premières années et en proposant des prix intéressants (cinq fois inférieurs à ceux de la banlieue du Caire) pour l'achat de terrains industriels. Très rapidement, ces terrains ont trouvé preneurs dans les trois villes nouvelles. Très capitalistiques, de taille importante (la moitié des emplois sont le fait d'usines occupant plus de 200 salariés), ces nouvelles entreprises ont dirigé leur production surtout vers le marché intérieur.

Cependant, si cette politique a favorisé un développement industriel notable et a réussi à sauvegarder les terres agricoles, l'aménagement social n'a pas été à la hauteur. Si la décentralisation des industries paraît être un projet louable en soi, elle nécessite l'installation de travailleurs sur le site, le but de la décentralisation étant aussi de décongestionner les grandes villes de l'Égypte. Malheureusement, les villes nouvelles n'ont pas atteint les buts que l'État leur avait fixés. En 1986, seuls 7 % des 17 000 travailleurs programmés y étaient installés, tandis que de nombreux travailleurs vivaient de façon temporaire dans des appartements loués par les sociétés. De plus, environ 48 % de ces travailleurs réalisaient des déplacements quotidiens depuis Le Caire où ils résidaient jusqu'aux usines des villes nouvelles. Ainsi, dans la ville nouvelle de Six Octobre, presque tous les travailleurs habitent au Caire, tandis que dans celle de Dix de Ramadan, ce sont 42 % des salariés qui se trouvent dans ce cas et que, à Sadate City, localisée à 100 km de la capitale, ils ne sont plus que 15 %. En conséquence, un contingent non négligeable de travailleurs résidant dans le delta se déplace chaque jour vers ces villes².

C - Les activités urbaines et leur attraction sur les travailleurs ruraux

1 - Les chefs-lieux de province : emplois administratifs et migrations pendulaires

Avec une moyenne de 40 % d'actifs employés dans la fonction publique, les chefs-lieux de gouvernorat du delta drainent une part importante des actifs qui résident dans les bourgs et les villages de leur voisinage. Il est toutefois impossible de connaître le nombre d'emplois réellement créés entre deux dates quelconques dans ces villes, en l'absence d'informations chiffrées sur le secteur gouvernemental (administration publique) dans le Recensement des Établissements. On peut cependant mesurer l'évolution des actifs qui vivent en ville ou à la campagne et qui travaillent dans ce secteur³.

Il m'est apparu important d'étudier la croissance de la population active travaillant dans ce secteur entre 1976 et 1986, en ville et à la campagne, et à l'échelle des districts, pour faire ressortir la dichotomie entre lieu de résidence et lieu de travail des employés du secteur tertiaire. En effet, si le nombre de ces employés a augmenté très rapidement en zone rurale, en moyenne

1 PROUZET Michel : Stratégies de localisation des industries dans le Grand Caire. *Hommes et Terres du Nord*, n° 1, 1983, p. 28.

2 MEYER Günter : Problems of Industrial Development in the New Desert Cities of Egypt. *Applied Geography and Development*, vol. 34, Institut für Wissenschaftliche Zusammenarbeit, 1989, pp. 96-99.

3 Il convient en effet de ne pas confondre emplois au lieu de travail et actifs résidents.

de 77 % en dix ans, ce n'est pas tant sous l'effet de la création d'emplois administratifs que par suite de l'élargissement de la zone de recrutement des employés à la grande périphérie des villes de province, où un nombre croissant d'entre eux réside. L'État n'a participé qu'à hauteur de 18 % à la création d'emplois tertiaires localisés en zone rurale, alors qu'il a créé 50 % des nouveaux emplois en zone urbaine entre 1978 et 1984. Cela démontre bien que l'augmentation de la population active dans le secteur des services en zone rurale ne correspond pas directement à une augmentation des emplois localisés en zone rurale, même si, avec la croissance de la population, le nombre d'emplois dans les services sociaux y a augmenté sensiblement, notamment dans le domaine de l'éducation. Et c'est bien cette différence entre le nombre d'actifs travaillant dans le secteur tertiaire et vivant en zone rurale ou périurbaine et la création d'emplois tertiaires dans ces mêmes zones qui alimente les migrations quotidiennes de travailleurs du secteur tertiaire vers les villes.

On remarque ainsi que dans les zones densément peuplées du centre et du sud du delta, plus de 20 % des actifs ruraux (mis à part les districts très industriels) sont employés dans le secteur des services, alors que dans les districts moins denses la proportion de ces actifs baisse jusqu'à 8 %. Si l'on calcule le rapport entre le nombre de fonctionnaires dans les services pour cent habitants, on remarque que les populations de la périphérie du delta sont bien moins encadrées que celles du centre (2,3 % dans la Béhéra et le Kafr el-Cheikh ; de 3,5 à 3,9 % dans les gouvernorats centraux).

Par ailleurs, la part des actifs employés dans les services et résidant dans les districts ruraux des chefs lieux de gouvernorat est très élevée. En effet, ces grandes villes de 100 000 à 350 000 habitants concentrent une part très importante des emplois dans l'Administration, leur rôle étant de contrôler et d'encadrer un espace comprenant de 2,5 à 3,5 millions d'habitants. Si 45 % en moyenne des actifs de ces villes travaillent dans le secteur des services sociaux, la part des actifs employés dans ce secteur et résidant dans les districts ruraux limitrophes oscille entre 22 et 29 %, alors que la moyenne au niveau des zones rurales du delta n'est que de 15,9 %.

Cela atteste l'attraction qu'exercent ces villes chefs-lieux de province sur les campagnes attenantes à travers leur marché de l'emploi. Mais elles ne sont pas les seules à jouer ce rôle. En effet, autour des grandes villes industrielles telles que Tanta et Mahallat el-Koubra, on peut aussi remarquer que la part de la population active employée dans le secteur secondaire est élevée : 14 % dans le district de Tanta, un pourcentage identique dans celui de Mahallat et 20 % dans celui de Kafr el-Dawwar.

2 - L'attraction des villes industrielles sur leur environnement rural : le cas des villes de la Gharbeyya et de la Qalioubeyya

Un autre moyen d'appréhender l'ampleur des mouvements quotidiens de travail consiste à comparer les données du Recensement de la Population — qui comptabilise les actifs sur leur lieu de résidence par secteur d'activité — et celles fournies par le Recensement des Établissements qui comptabilise les travailleurs sur leur lieu de travail. La différence entre le nombre d'actifs travaillant en ville et celui des résidents actifs implique, si elle est positive, un solde positif d'actifs migrants pendulaires. Nous avons entrepris ces calculs pour 1976, année pour laquelle le Recensement des Établissements donnait le détail par activité économique des établissements.

Compte tenu de l'ampleur des dépouillements nécessaires pour ce travail, nous n'avons effectué les calculs que pour les deux gouvernorats les plus industriels du delta, à savoir ceux de la Gharbeyya dans le centre et de la Qalioubeyya au nord du Caire.

En moyenne, les établissements industriels des villes de la Gharbeyya offrent un nombre d'emplois supérieur de 20 % au nombre d'employés dans l'industrie résidant dans ces mêmes villes. Dans le cas du district de Tanta, 65 % des actifs dans l'industrie habitent en ville, alors

que 77 % des emplois du district dans l'industrie sont offerts par cette même ville. Pour Mahallat el-Koubra, grande ville industrielle offrant plus de 60 000 emplois dans ce secteur, 77 % des actifs du secondaire vivaient dans la ville alors que 96 % des emplois du district y étaient concentrés. Dans le cas de Kafr el-Zayat, ville secondaire industrielle, 40 % seulement des actifs industriels du district vivaient en ville alors que 80 % des emplois s'y trouvaient localisés.

Du fait de la proximité du marché du travail du Caire, on assiste, dans le gouvernorat de la Qalioubeyya, à des mouvements pendulaires plus complexes. Il existe d'une part de nombreux mouvements entre Le Caire et le sud de la Qalioubeyya, où est localisé le grand complexe industriel de Choubra el-Kheima — qui concentre 84 % du total des emplois industriels du gouvernorat — et, d'autre part, des mouvements inter-districts entre villes et campagnes autour des nombreuses implantations industrielles dans les petites villes.

Tout d'abord, on remarque que le nombre d'emplois dans les établissements du gouvernorat est supérieur à celui des actifs qui y résident. Cela s'explique par l'afflux quotidien de travailleurs cairotes, dont le nombre était estimé à 45 000 par le Recensement de 1976. Les districts de Toukh et Khanka attirent aussi de nombreux travailleurs de l'extérieur. Les mouvements pendulaires villes-campagnes sont également très intenses au sein même de ces deux districts. À Toukh, par exemple, si 16 % des ouvriers du district résident en ville, 72 % des emplois industriels du même district y sont concentrés. À Khanka, par contre, on assiste au phénomène inverse, à savoir que la quasi-totalité des industries est localisée en zone rurale, ainsi que la majorité des travailleurs, ce qui aboutit à ce que l'on ne trouve que 18 % des actifs et 2 % des emplois en ville. Par ailleurs, ce district offre 38 % d'emplois de plus qu'il n'y a de travailleurs qui y résident, ce qui implique au moins la venue quotidienne de l'extérieur (du district) de 4 000 actifs supplémentaires.

À Qalioub, ville la plus proche du Caire, on assiste, en revanche, à de nombreux départs quotidiens hors du district, bien que de nombreux flux se dirigent simultanément vers cette ville moyenne. Plus de 11 000 actifs habitant dans son district étaient recensés dans l'industrie en 1986, alors que seulement 3 000 emplois industriels y étaient offerts. On peut supposer que la majeure partie de ces actifs résidents était embauchée dans les industries de Choubra el-Kheima.

Si la population vivant dans les bourgs et les villages des régions les plus urbanisées du delta travaille en grand nombre en ville, l'ouverture, depuis le milieu des années 70, des marchés de main-d'œuvre que représentent les pays du Golfe, a permis à de nombreux Égyptiens d'y trouver des emplois mieux rémunérés. Que ces emplois soient qualifiés ou peu qualifiés, qu'ils se trouvent dans l'agriculture, dans le secteur industriel ou dans les services, ils ont transformé les rapports des villageois à la ville et favorisé l'urbanisation rapide des modes de vie.

III - L'OUVERTURE DES MARCHÉS DE MAIN-D'ŒUVRE DANS LES PAYS DU GOLFE : L'EXTENSION D'UN MARCHÉ DE TRAVAIL EXTRA-URBAIN

A - Un marché en pleine évolution

À la suite du boom pétrolier de 1973, mais surtout après 1980, les migrations en direction des pays du Golfe ont commencé à prendre en Égypte une grande ampleur. Le Président Sadate a en effet encouragé l'exode de milliers de travailleurs vers les pays pétroliers, dans le cadre de la politique de libéralisation de l'économie. La prépondérance de l'Égypte dans ces flux migratoires tient à deux raisons principales :

- l'Égypte détient sur les autres pays arabes un avantage comparatif incontestable, tant sur le plan quantitatif (ses 45 millions d'habitants de l'époque constituent une réserve de main-d'œuvre qui n'existe pas ailleurs au Proche-Orient) que qualitatif (en 1981, 558 527 étudiants

sont inscrits dans les Universités égyptiennes) ;

- la rémunération du travail dans le Golfe exerce sur les Égyptiens un effet nettement plus attractif que sur les autres Arabes, car leurs salaires sont les plus bas du Monde Arabe¹.

L'évaluation numérique, en l'absence d'un recensement de ces travailleurs — dont une part notable est partie sans contrat (notamment vers l'Irak et la Jordanie) — reste bien souvent fantaisiste. Seules quatre enquêtes d'envergure nationale ont essayé d'établir des chiffres réalistes :

- l'enquête menée en 1985 par le Conseil National de la Population (CNP) sur un échantillon de 12 000 familles réparties dans tout le pays² ;

- l'enquête menée par le CAPMAS auprès de 7 000 familles en 1987 ;

- deux enquêtes sur échantillons conduites l'une par le CAPMAS (fin août 1990) et l'autre par le Ministère de la Main-d'Œuvre (24 et 30 octobre 1990 et 15 janvier 1991)³ pour comptabiliser les émigrés de retour du Golfe et principalement ceux en provenance du Koweït et de l'Irak.

D'après l'enquête du CNP, on estime que, de 1974 à 1984, 2 730 000 Égyptiens auraient migré vers les pays pétroliers, pour une durée moyenne assez courte de 1,3 an ; 1,6 million seraient rentrés au pays, tandis que 1,2 seraient encore à l'étranger à la date de l'enquête. Cela implique que le quart environ de la population égyptienne aurait été touché directement ou indirectement par ces migrations⁴.

En 1990, juste avant la Guerre du Golfe, on estimait à 2 millions, dont 44 % en Irak, le nombre d'émigrés égyptiens.

B - Le marché du travail dans les pays du Golfe et l'offre de main-d'œuvre dans les zones rurales

1 - Les besoins en main-d'œuvre des pays d'accueil et les fluctuations de la demande

L'Irak et l'Arabie Saoudite étaient jusqu'aux années 90 les principaux pays d'accueil pour les travailleurs égyptiens. Entre 1974 et 1984, 36 % et 32 % des émigrés y travaillaient respectivement⁵. En 1990, le Ministère de la Main-d'Œuvre donnait des chiffres un peu plus élevés pour l'Irak : sur 1,9 million d'Égyptiens dans le Golfe, 44 % seraient installés en Irak, 29,2 % en Arabie Saoudite, le reste se répartissant entre le Koweït (9,3 %), la Jordanie (6,5 %), les Émirats Arabes Unis, le Yémen et la Libye...

Les migrants égyptiens appartiennent à deux catégories bien distinctes au regard des besoins des marchés de l'emploi des pays pétroliers : une main-d'œuvre qualifiée, en nombre variable selon les destinations, et une main-d'œuvre non qualifiée, la plus abondante, notamment en Irak durant la guerre Iran-Irak. On trouve ainsi des diplômés et techniciens, des membres des professions libérales, surtout en Arabie Saoudite et au Koweït, qui sont entrés dans ces pays avec un contrat. Ces émigrants sont plutôt d'origine urbaine et proviennent pour 40 % d'entre eux des villes du Canal, du Caire ou d'Alexandrie. Il existe aussi une main-d'œuvre clandestine

1 FARGUES Philippe : Du Nil au Golfe : problèmes de l'émigration égyptienne. *Population*, tome 40, n° 1, p. 77.

2 FERGANY Nader : *Differentials in Labour Migration in Egypt, 1974-1984*. Cairo Demographic Center, Occasional Paper, n° IV, 1987.

3 ZIBANI Nadia : Migrations internationales de la main-d'œuvre et crises : le cas de l'Égypte, in ESCALLIER R. et SIGNOLES P. (édit.), *Les nouvelles formes de la mobilité dans le Monde Arabe*, tome II, Fascicule de Recherches, n° 28, co-édition URBAMA-Tours, CEDEJ-Le Caire, CMMC Nice Sophia-Antipolis, 1995, pp. 187-195.

4 ZIBANI Nadia et BOUCHEZ Denis : Les migrations égyptiennes de main-d'œuvre et leurs enjeux du point de vue de l'*Infitah* : bilan de deux enquêtes nationales. *Tiers-Monde*, tome XXXI, n° 121, janvier-mars 1990, pp. 119-143.

5 D'après les enquêtes du CNP de 1985 et du CAPMAS de 1987.

employée dans l'agriculture. La majorité des manœuvres et des travailleurs agricoles est employée en Irak et en Jordanie, où elle a servi à remplacer la main-d'œuvre locale manquante (dans le premier cas du fait de la guerre, et dans le second du fait de l'émigration de nombreux Jordaniens en Arabie Saoudite). Cette émigration est facilitée par l'absence de contrôle à l'entrée des différents pays arabes, malgré quelques problèmes en Jordanie du fait du rétrécissement du marché de l'emploi. En Irak, 53,5 % des immigrés égyptiens seraient d'origine rurale, d'après l'enquête du CAPMAS.

Si, parmi ces émigrés, les travailleurs non qualifiés sont largement majoritaires, il ne faut pas oublier que les marchés de l'emploi des pays d'immigration sont très fluctuants et sensibles du fait des transformations de leurs besoins en main-d'œuvre (par exemple, ralentissement, en Arabie Saoudite, de l'embauche de travailleurs qualifiés à la suite de la crise pétrolière), mais aussi des problèmes politiques inter-arabes qui se sont par exemple traduits par la fermeture aux Égyptiens de certaines frontières (ce fut le cas de la Libye en 1976, de l'Irak et du Koweït en 1991).

2 - Les caractéristiques des marchés villageois de la main-d'œuvre : des situations contrastées d'accès à l'emploi à l'étranger

De nombreuses monographies ont établi que les conditions d'accès à l'emploi à l'étranger variaient selon la structure sociale du village d'origine, ainsi que selon la connaissance des filières de travail. Elizabeth Taylor a ainsi montré que, dans certains villages, plus de 5 % des ménages ont été touchés par l'émigration, tandis que, dans d'autres, même proches des précédents, peu de personnes étaient parties. Une grande variété de facteurs intervient : la structure des exploitations agricoles, l'accessibilité au marché du travail extérieur, les rotations culturales. Les migrations n'ont ainsi pas eu des effets uniformes sur le milieu rural et elles ont plutôt accentué l'hétérogénéité de l'Égypte rurale¹.

Dans deux villages enquêtés au sud du Caire, dans le gouvernorat de Guiza, E. Taylor a montré que le village le plus touché par les migrations — la moitié des foyers — a été celui dans lequel la répartition des terres était la plus inégalitaire, l'agriculture y étant sous la coupe de deux grands propriétaires qui embauchaient de nombreux journaliers. Le village voisin, proche du Nil et beaucoup plus prospère, bénéficiant d'une répartition des terres agricoles beaucoup plus équitable, a été bien moins affecté par l'émigration internationale (11 % des familles).

Le rôle relatif de ces facteurs varie cependant beaucoup selon les régions et la localisation géographique des villages. Dans les villages éloignés des centres urbains et dont la population est, en moyenne, peu scolarisée, en Haute et Moyenne Égypte notamment, l'émigration semble être la seule alternative pour les paysans à l'étroit sur leurs micro-exploitations, tandis que les jeunes scolarisés ont plutôt tendance à opter pour le travail en ville, plus valorisant : c'est en tout cas le constat établi par Mohamed Mohieddin². En effet, cet auteur montre que les diplômés issus de familles aisées auraient plutôt tendance à refuser d'émigrer dans le Golfe, car l'accès à des emplois qualifiés y est limité. Leur condition sociale primant, certains d'entre eux préfèrent donc chercher des emplois qualifiés en ville, plutôt que d'accepter des emplois subalternes dans le Golfe, fussent-ils mieux payés. Car il convient de ne pas apporter la "honte" dans la famille !

Dans les régions très urbanisées du centre du delta, les paysans ne représentent que 30 à 40 % des actifs. Mais les employés du tertiaire travaillant dans les villes ou les bourgs, au pouvoir d'achat érodé par l'inflation, les diplômés au chômage de plus en plus nombreux, sont autant de candidats au départ vers le Golfe, et ceci malgré la dégradation des conditions de travail dans les pays qui offrent le plus d'emplois.

1 TAYLOR Elizabeth : *Egyptian migration and peasant wives*. Merip Report, vol. 14, n° 5, juin 1984, p. 4.

2 MOHIEDDIN Mohamed : *Peasant migration from an Egyptian village to the oil producing countries : its cause and consequences*. Ph. D., Chapel Hill, University of North Carolina, 1987.

Ajoutons à ceci que l'urbanisation des modes de vie, la nucléarisation des familles, la scolarisation coûteuse des enfants ont accentué le processus de monétarisation de l'économie des villages et des bourgs, ce qui crée un besoin sans cesse croissant de liquidités et accentue la tendance à émigrer à l'étranger.

C - Les caractéristiques des migrants égyptiens à l'étranger

1 - Une émigration dont l'origine géographique est diffuse

Contrairement aux migrations alternantes de travail qui s'exercent surtout à l'intérieur de la zone d'influence des grandes villes, les migrations internationales ne semblent pas suivre une logique spatiale bien définie. Aucune statistique ne donne cependant d'informations précises sur l'origine géographique des migrants. Seule l'enquête du Conseil National de la Population avance que la moitié des émigrés sont originaires des zones rurales. La lecture de nombreuses monographies sur le sujet donne toutefois à penser que le fonctionnement de filières de travail ou de réseaux de connaissance semblent agir plus sur la propension à migrer que la localisation géographique du village d'origine. Ainsi, pour déterminer dans quelles régions ou types de villages les migrations internationales semblent avoir le plus concerné la population, il paraît important de prendre en compte autant les conditions d'embauche dans les pays pétroliers que les caractéristiques socio-économiques des villages de départ.

2 - Les stratégies familiales et les différentes motivations des migrants

Les migrants qui partent dans les pays du Golfe cherchent généralement à amasser de l'argent pendant un temps déterminé pour améliorer leurs conditions de vie, construire une maison, se marier ou réaliser un projet. Partir n'est pas une décision que l'on prend seul ; il s'agit d'un projet familial précis qui dépend de la structure familiale. Dans les familles élargies dont plusieurs membres sont majeurs et de sexe masculin, l'émigration sera plus facilement vécue que dans les familles nucléaires ne comportant que des enfants en bas âge. Un paysan qui aura engendré huit filles sera sûr de ne pas pouvoir partir... Au sein des familles élargies, lorsque le chef de famille est encore assez vaillant, il peut partir seul ou avec son fils aîné, en laissant sa famille sous le contrôle d'un frère ou du grand-père.

Les revenus de l'émigration servent à construire en dur la maison familiale, à acheter une petite parcelle de terre ou, en cas de migration de longue durée, à capitaliser. Les jeunes qui partent seuls essayent en général de s'émanciper de la tutelle paternelle ; se marier et construire une habitation séparée des parents constituent les buts principaux de leur émigration. Cependant, dans le cas où les parents sont âgés ou vivent dans des conditions difficiles, les économies réalisées dans le Golfe serviront tout d'abord à entretenir les parents, parfois à payer la scolarisation des frères les plus jeunes et, dans le meilleur des cas, à reconstruire la demeure familiale. Il est difficile, pour les jeunes gens, dans de telles conditions, de s'émanciper, sauf à rester dans le pays d'accueil.

Les migrations dans le Golfe sont en moyenne de courte durée. D'après l'échantillon de 16 218 personnes enquêtées par le CAPMAS en 1991 lors de leur rapatriement durant la guerre du Golfe, on constate que la moitié des émigrés déclarent être partis pour moins de deux ans. L'enquête du CNP estimait en 1984 que la durée moyenne des migrations était d'un an et trois mois. Selon cette même enquête, la répartition des remises des émigrés était la suivante : épargne : 26 % ; logement : 21,4 % ; mariage : 10,2 % ; achat d'un véhicule : 8 %. Peu d'émigrés ont investi dans des activités économiques : 3,5 %.

Contrairement aux migrations vers les pays européens, dont le marché du travail arrive [arrivait] à absorber beaucoup de travailleurs non qualifiés, les migrations de longue durée vers

les pays du Golfe ont concerné principalement des techniciens, ingénieurs et diplômés de haut niveau.

Seuls 366 000 émigrés partis entre 1974 et 1984, soit à peine un dixième environ des migrants, se seraient installés hors d'Égypte pour une longue période. Ce sont principalement des travailleurs qualifiés, d'origine urbaine, qui, pour certains, vivent avec leur famille dans le pays d'accueil.

L'émigration à l'étranger constitue en définitive une alternative temporaire au manque de ressources dans les villages, les bourgs ou les villes et, dans ce cas, elle n'intervient que de façon ponctuelle dans l'amélioration des conditions de vie des familles.

3 - Les migrations à l'étranger ont activé les migrations de travail entre villes et campagnes

L'expérience de l'émigration dans le Golfe favorise la mobilité des travailleurs à leur retour en Égypte. Les actifs qui ont déjà migré à l'étranger ont tendance à travailler en ville à leur retour : c'est du moins ce qu'affirme Mohamed Mohieddin à travers ses enquêtes effectuées dans un village de la Moyenne Égypte. En effet, parmi ceux qui avaient émigré, 93 % des travailleurs effectuaient à leur retour des migrations alternantes — contre 42 % pour ceux qui n'étaient jamais partis à l'étranger. Cela s'explique en partie par leur plus grande expérience du travail urbain.

On remarque aussi que les citadins installés à la périphérie rurale des grandes villes ont une plus grande facilité à se déplacer : ils sont chauffeurs à longue distance ou ont déjà émigré à l'étranger. D'une manière générale, ceux qui sont plus ouverts sur le monde extérieur bougent plus facilement. Ainsi, les diplômés ayant émigré à l'étranger, une fois revenus au pays, auront toutes les chances d'aller grossir le flot des migrants pendulaires vers les villes, tandis que les émigrés analphabètes qui, auparavant, étaient ouvriers agricoles, une fois revenus au village, pourront aller effectuer de petits travaux en ville. Selon l'enquête du CNP, une part non négligeable des paysans sans terre, à savoir 8 %, a changé de métier à son retour du Golfe. Leur expérience de l'étranger leur a permis d'avoir une meilleure pratique de la ville, certains ayant appris à conduire et à travailler dans le bâtiment.

L'ascension sociale par l'émigration à l'étranger est cependant difficile à mesurer, car ces migrations sont majoritairement de courte durée. On peut toutefois émettre l'hypothèse que la pratique du travail à l'étranger par les paysans a pu influencer sur leurs manières de concevoir l'avenir de leurs enfants : on remarque ainsi que, dans les familles paysannes dont le père est parti plusieurs années à l'étranger, la scolarisation des filles est beaucoup plus poussée que dans les autres familles.

*
* *

La concentration de la population en de grosses bourgades et la polarisation exercée par Le Caire et les grandes villes chefs-lieux de province ont, depuis les années 70, activé le processus d'urbanisation des modes de vie et de l'économie rurale. Dans les grosses bourgades, de nombreux emplois ont été créés dans la fonction publique et dans le secteur informel, lui-même activé par la libéralisation de l'économie. Les conditions de vie dans ces bourgades, notamment dans celles situées à proximité des villes, ne sont plus comparables avec celles de l'Égypte rurale pré-nassérienne. Dans un contexte de libéralisation économique, de détente du marché du travail national et international et de développement des moyens de communication, les populations rurales en voie d'urbanisation ont pu multiplier les possibilités d'accès aux ressources. **Pour survivre dans les campagnes surpeuplées du delta, partir vers la ville ne constitue plus l'unique opportunité pour des ruraux de plus en plus scolarisés et de plus**

en plus mobiles.

Les relations villes-campagnes se sont ainsi transformées. Si les villes, du fait de leur potentiel économique et de leurs besoins en terrains constructibles, ont favorisé l'urbanisation des villages et des bourgs et contribué à accroître les échanges économiques et sociaux avec les populations rurales, c'est tout de même bien la population du delta qui, en adaptant ses pratiques économiques, agraires ou sociales, a été l'agent le plus actif de l'urbanisation des campagnes.

CHAPITRE 3

L'ÉVOLUTION DU MONDE RURAL FACE À LA PRESSION DÉMOGRAPHIQUE : L'URBANISATION DES MODES DE VIE ET LES TRANSFORMATIONS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

[I] — L'URBANISATION DES VILLAGES ET DES BOURGS ET LA TRANSFORMATION DES MODES DE VIE VILLAGEOIS

La représentation que se font de l'espace rural les habitants des villages et des bourgs les plus urbanisés a profondément changé au cours des dernières décennies, ce qui a entraîné une certaine démystification de la vie en ville.

L'exode rural, durant la première moitié du XX^{ème} siècle, s'était inscrit dans un contexte de grand déséquilibre socio-économique entre les villes et les campagnes. On a longtemps affirmé que le manque de travail, les conditions de vie difficiles (absence d'électricité et d'eau courante), l'insuffisance des services sociaux, scolaires et sanitaires, avaient constitué les facteurs répulsifs ayant favorisé les départs des villages. Toutes les études ayant abordé la migration sous cet angle ont insisté sur l'isolement et le repli sur lui-même du monde rural et l'attrait exercé par des villes dans lesquelles l'ascension sociale paraissait possible, même aux plus démunis. Si la politique rurale du régime de Nasser eut pour but d'améliorer les conditions de vie dans les campagnes afin de freiner l'exode rural vers les villes grâce à une meilleure affectation des terres (permise en principe par les lois de Réforme Agraire), à l'installation d'infrastructures sociales (écoles et dispensaires), à l'extension du réseau électrique, il n'empêche que le confinement des villages dans la production agricole en même temps que s'effectuait la forte croissance démographique continua à pousser vers les villes les surplus démographiques. Par ailleurs, la concentration des ressources financières dans les mains d'une minorité de propriétaires non touchés par la Réforme Agraire, la faiblesse des investissements productifs dans l'agriculture, mais aussi la politique nassérienne qui visait à faire payer aux paysans le développement industriel du pays, bloquèrent tout réel développement économique villageois.

Avec l'Ouverture Économique décidée par Sadate en 1973 et l'émigration vers le Golfe à partir du début des années 70, les logiques de distribution du capital se sont transformées, même si elles continuent de profiter aux plus riches. Une part notable des villageois, toutes classes sociales confondues (à l'exception, toutefois, des plus pauvres), a pu introduire dans l'économie rurale des capitaux provenant de l'extérieur du secteur agricole. Il est difficile de mesurer le montant de ces investissements, mais les simples transformations du paysage villageois, ne serait-ce qu'en matière de cadre bâti, suffisent à en évaluer l'ampleur.

Les transformations socio-économiques des villages n'ont pas été sans influence sur les conditions de vie des ruraux, sur leurs aspirations et, à une époque où les conditions de vie dans les grandes villes vont se dégradant (coût de la vie élevé, pollution, détérioration des rapports sociaux et surpopulation), elles ont poussé les classes les moins démunies, souvent scolarisées, à résider plutôt dans un gros village ou au bourg qu'à la ville. Les migrants de retour dans ces

bourgades après un séjour en ville puis dans les pays du Golfe¹ sont la preuve des difficultés de vie dans les villes et du regain de l'attrait exercé par certaines agglomérations "rurales".

En Syrie, Jean et Françoise Métral ont analysé un processus similaire de transformation du monde rural et ont mis en évidence l'émergence spontanée des modes de vie urbains au sein de grosses bourgades. Ils ont montré qu'«une urbanisation diffuse se distribue de manière étalée en de multiples localités de 5 à 20 000 habitants... Pour la plupart, bourgs et villages s'urbanisent sans apport de population étrangère, parce qu'ils ont su capter leurs jeunes générations scolarisées, drainer et réinvestir sur place les ressources de leurs membres. Les pouvoirs publics, par la création d'un réseau routier dense, par l'organisation de transports, la décentralisation des activités de services, notamment des établissements scolaires, et l'implantation des grosses unités industrielles à la campagne ont fortement encouragé cette urbanisation diffuse»².

Les efforts des couches scolarisées vivant dans les grosses bourgades pour transformer leurs conditions de vie grâce aux apports de capitaux extérieurs et à l'expérience professionnelle qu'elles ont pu acquérir à l'étranger sont l'un des facteurs principaux des profondes mutations de la société "rurale" du delta.

I - LA CONSTRUCTION : LE PRINCIPAL SYMBOLE DE L'OUVERTURE DES AGGLOMÉRATIONS RURALES SUR LE MONDE EXTÉRIEUR

A - L'expansion généralisée de la construction dans les campagnes

1 - Croissance démographique et boom de la construction

On aurait pu imaginer que le boom de la construction qui s'est déclenché depuis la fin des années 70 a été provoqué avant tout par la pression démographique. Cependant, cette hypothèse s'avère fautive à la lecture des statistiques produites par le Recensement de 1986. En effet, il n'y a aucune correspondance entre la répartition des zones où les constructions récentes (postérieures à 1975) représentent une part élevée (plus de 35 %) du total (des constructions) et celles des forts taux d'accroissement de la population rurale (tels que calculés entre 1976 et 1986) (figures 74 et 75, p. 263). C'est uniquement dans les quatre districts limitrophes du Caire et autour de Damiette que l'on rencontre une correspondance entre pression démographique et dynamisme récent de la construction.

Ainsi, les districts où plus de 35 % des habitations sont postérieures à 1975 se trouvent à l'aval de la branche de Damiette, dans la banlieue nord du Caire et dans la région des terres bonifiées septentrionales. Dans le sud et le sud-est du delta, à savoir la Ménoufeyya et la Charqeyya, c'est la maison en terre qui domine toujours : 73 % environ des habitations recensées en 1986 sont encore de ce type. Plus à l'est ou à l'ouest, ce sont 80 % des habitations qui sont en pisé et peu de nouvelles constructions ont été édifiées. Ainsi s'explique que dans les bourgs des trois districts excentrés de la Ménoufeyya, à savoir Ménouf, Achmoun et Chouhada, les grosses bourgades ne se soient pas beaucoup étendues en superficie et supportent des densités de 500 habitants à l'hectare ; de 9 à 14 % des habitations seulement y ont été construites depuis 1975.

Plusieurs éléments doivent être pris en compte pour comprendre ces différences régionales.

1 L'enquête effectuée auprès des familles de migrants et de non-migrants par le Conseil National de la Population a montré l'ampleur des migrations de retour de villageois partis dans les pays du Golfe après un séjour en ville.

2 MÉTRAL Françoise et MÉTRAL Jean : Du village à la ville, urbanisation et citoyenneté en Syrie centrale. Une étude de cas, Meharde, in SIGNOLES P. (édit.), *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*, Fascicule de Recherches, n° 17, URBAMA, Tours, 1986, p. 452.

Figure 74

Part des habitations rurales construites après 1975, par districts, dans le delta du Nil.

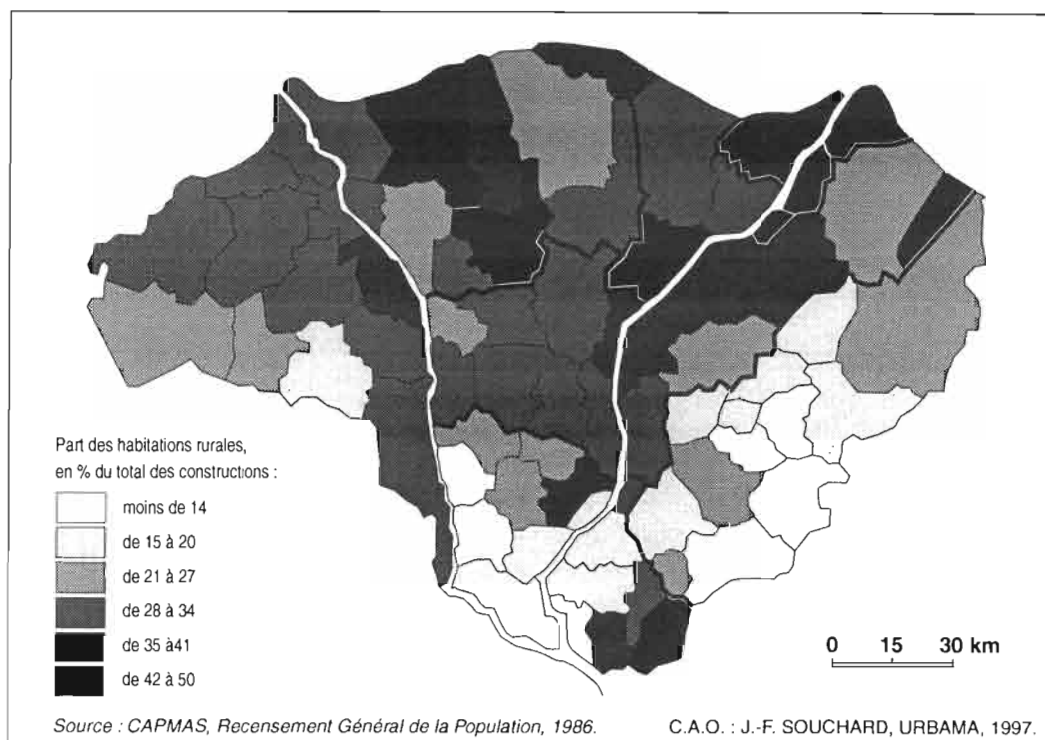
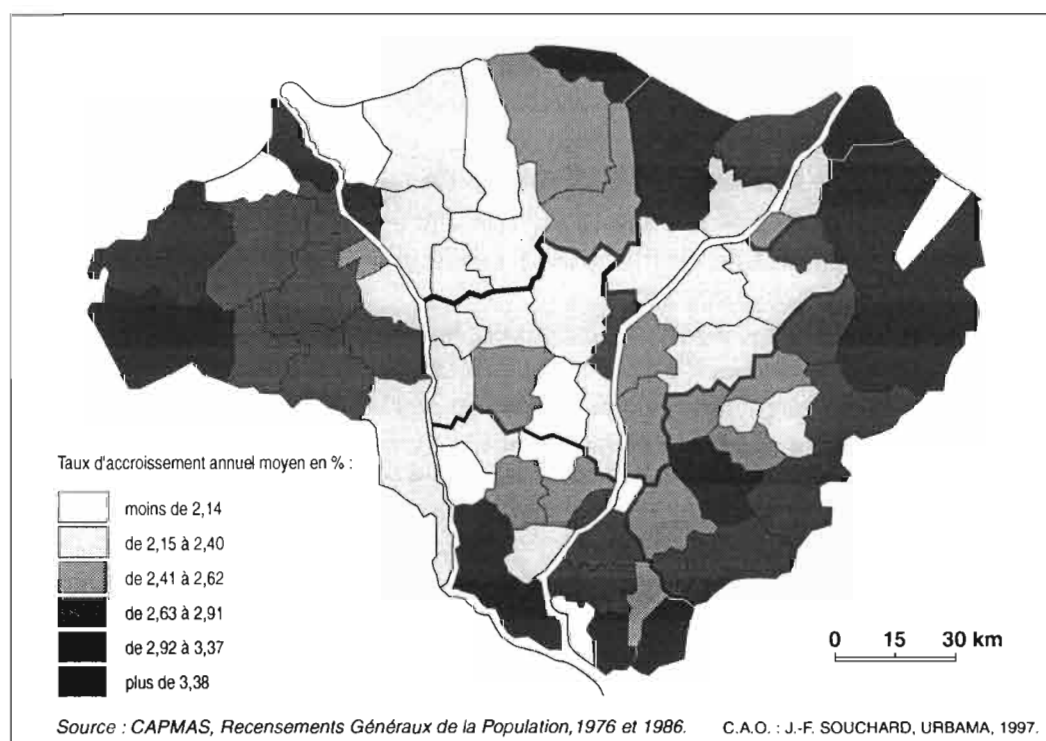


Figure 75

Taux d'accroissement annuel de la population rurale, par districts, dans le delta du Nil, de 1976 à 1986.



2 - Le coût du foncier

Dans les districts du centre et du sud du delta, le boom de la construction s'est traduit dès le début des années 80 par un envol spectaculaire des coûts du foncier. Dans la Ménoufeyya, le m² de terre constructible coûtait 34 £E le long des axes de circulation, soit environ 70 FF, ce qui représente le double des prix pratiqués dans les régions périphériques. En 1987, dans le bourg de Chanaouane, situé à 6 km au sud de Chébine el-Kom, le m² se vendait à 57 £E. À Qalama, bourg localisé à quelques kilomètres au nord du Caire, le *qirat* à construire coûtait en 1990 20 à 30 000 £E, soit 200 à 300 FF le m². Dans les régions plus septentrionales, les coûts moindres du terrain ont pu jouer en faveur de l'extension du bâti. Par ailleurs, la politique de l'État interdisant en principe la construction sur les terres agricoles a pu influencer sur le ralentissement de cette activité. Qu'un gouverneur soit particulièrement enclin à faire réellement appliquer la loi, et les permis de construire ne sont pas délivrés, les maisons illégalement construites sont détruites. Dans le district de Bilbes, dans la Charqeyya, de nombreux cas de litiges entre le Ministère de l'Agriculture et les particuliers ont été enregistrés, avec à la clef de très lourdes amendes pour ces derniers.

L'inflation des prix du foncier a cependant poussé de nombreux exploitants agricoles à vendre leur terre et ceci malgré l'importance symbolique qu'elle représente pour eux. *«Ce qui surprend au premier abord, c'est la facilité avec laquelle les propriétaires se dessaisissent de leur unique moyen de production et de reproduction, la parcelle de terre, abandonnant ainsi le sol pour l'appropriation duquel leurs ancêtres ont sacrifié leur vie et eux-mêmes mené des luttes acharnées»*¹.

À la périphérie du Caire, les acheteurs qui sont des lotisseurs ou des sociétés de lotissement ne rencontrent aucune résistance de la part des propriétaires. Ces derniers vont proposer eux-mêmes leurs terres aux acheteurs. Cette pratique, naguère considérée comme un grave déshonneur, est révélatrice d'un bouleversement profond dans les fondements idéologiques, économiques et sociaux de la propriété foncière.

Le difficile accès aux terrains à bâtir a toutefois poussé de nombreux villageois à détruire leurs anciennes habitations en pisé pour reconstruire en dur. À Kom el-Nour, par exemple, gros bourg de 25 000 habitants du district densément peuplé de Mit Ghamer, 550 nouvelles maisons ont été construites entre 1983 et 1986, dont 330 à l'emplacement d'anciennes habitations et 220 sur les terres agricoles².

3 - L'état précaire³ de l'habitat et les conditions du milieu écologique

On peut émettre l'hypothèse que le boom de la construction s'est plutôt effectué dans les districts où le besoin d'amélioration de l'habitat se faisait le plus sentir et où les émigrés du Golfe ont pu le plus investir dans la construction.

Dans les zones périphériques du delta, en hiver, les maisons en pisé supportent mal l'humidité causée par l'affleurement de la nappe phréatique et les pluies. Par ailleurs, les habitations de ces régions récemment bonifiées (la plupart des villages et hameaux de la Béhéra et de Kafr el-Cheikh ont moins de cent ans) ont souvent été construites avec de faibles moyens, soit en pisé, soit en briques (dans le Kafr el-Cheikh, 30 % des habitations antérieures à 1975 ont été construites en briques et 30 % en pisé) (figure 76, p. 265).

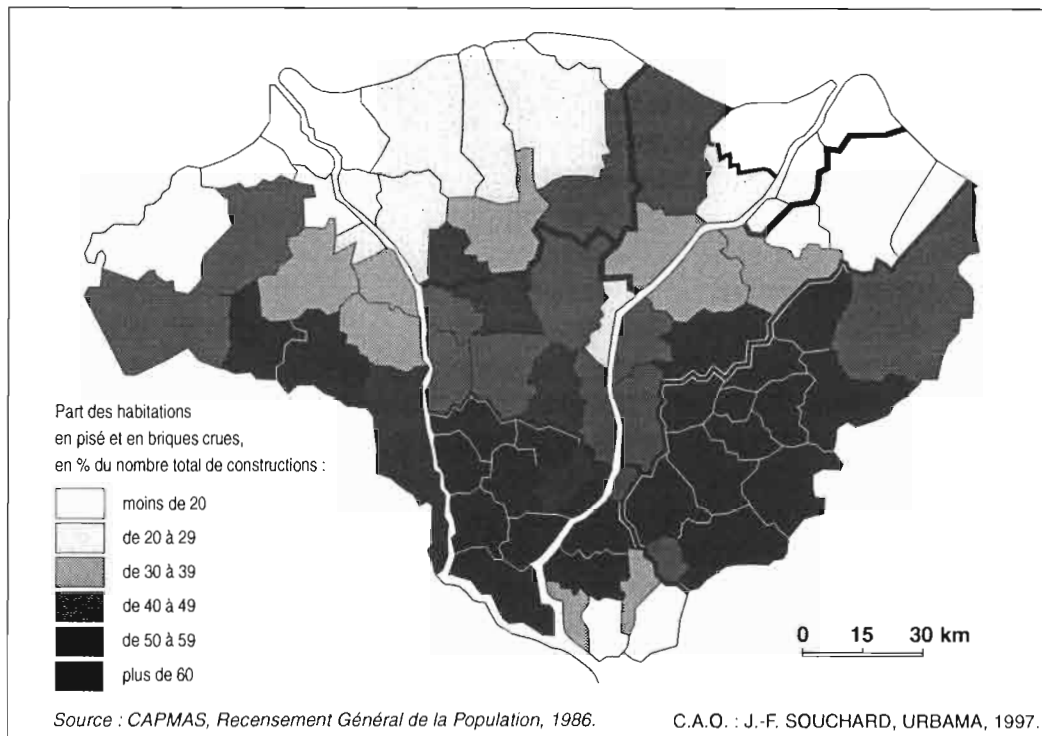
1 BAER Gabriel : *op. cit.*, 1987, p. 165.

2 Enquêtes personnelles auprès des responsables du bourg.

3 Le terme "précaire" renvoie ici à la faible capacité de résistance des matériaux de construction (briques crues) aux effets des précipitations. Il convient de noter cependant que les habitations des notables, aux murs épais et construites par des professionnels, sont beaucoup plus résistantes que celles des paysans, élevées par eux-mêmes avec des briques crues de très médiocre qualité.

Figure 76

Part des habitations en pisé et en briques crues, en milieu rural, par districts, dans le delta du Nil, en 1986.



À propos de ces habitations, Jean Lozach écrivait au milieu des années 30 : «*Dans ces hameaux, les habitations sont plus petites qu'ailleurs et semblent à peine s'élever au-dessus du sol. Construites en briques crues trop friables, ou même en terre battue, elles affectent des formes irrégulières qui tiennent du cercle autant que du carré. Leurs murs qui s'élèvent difficilement à 2,50 ou 3 mètres au plus, supportent un toit auquel, faute de bois trop rare sur les lieux, trop coûteux aussi pour qu'il soit possible de l'acheter, on donne souvent la forme de coupole. Les pièces de ces maisons sont de dimensions exiguës, atteignant 2,5 à 3 mètres de long sur 2,5 mètres de large ; le nombre en est réduit à deux ou trois généralement. On y pénètre par une porte basse et des trous de quelques centimètres carrés tiennent lieu de fenêtres*»¹.

Dans les zones bonifiées par de grandes sociétés, l'habitat des nouveaux colons laissait moins à désirer et était mieux adapté au climat humide. Les maisons étaient toutes identiques et alignées et suffisamment espacées pour permettre une circulation aisée des hommes et des charrettes. Elles étaient construites en briques avec un toit en ciment et possédaient une courette séparée de l'habitation pour les animaux. Pour les habitants de Baharis (région des marécages), construire une nouvelle habitation mieux adaptée à la taille des familles et du climat a paru indispensable. Même si, dans ces régions, les nouvelles maisons n'ont pas la même élégance et le même confort que les villas des régions les plus urbanisées, et si elles sont plutôt de type paysan (c'est le cas de 71 % et 80 % des habitations de la Béhéra et du Kafr el-Cheikh²), les moyens nouveaux dont disposaient les habitants (migrations, travail en ville) ont changé le paysage de ces terres plates et désolées en y faisant pousser des maisons en dur. Pour cette population d'anciens ouvriers agricoles et métayers des grandes exploitations, construire une habitation, même avec de faibles moyens, a constitué une priorité.

¹ LOZACH Jean : *op. cit.*, 1935, p. 252.

² CAPMAS : *Recensement Général de la Population 1986, résultats préliminaires*, Le Caire, juin 1987.

En revanche, dans le centre et le sud du delta, là où le climat est plus sec et la nappe phréatique à une dizaine de mètres de profondeur, les habitations en terre sont mieux adaptées aux conditions du milieu. Par ailleurs, ces habitations ont été construites avec des techniques transmises de génération en génération, souvent avec l'aide de professionnels. Entre les vilaines maisons à un étage en pisé des hameaux de la périphérie du delta et les demeures à deux étages bien consolidées et bien finies des gros bourgs de la Ménoufeyya, il y a de grandes différences. Bien entendu, dans cette dernière région, les maisons des petits paysans et des ouvriers sont faites avec des techniques moins élaborées, mais elles ont en général un toit solidement construit et sont de taille plus grande que leurs équivalents dans le Nord. Ainsi, dans le centre peuplé du delta, l'urgence de la construction répond plus à un besoin d'amélioration des conditions de vie et de décohabitation des générations qu'à la nécessité d'adapter l'habitat aux conditions climatiques.

B - Les nouveaux besoins en logement

1 - Les transformations des modes de vie des familles rurales et semi-urbaines

Dans ce pays densément peuplé qu'est l'Égypte, les problèmes de logement sont devenus, depuis les années 70, difficiles à résoudre pour une part très importante de la population. Que l'on vive en ville ou à la campagne, il est devenu de plus en plus compliqué pour les jeunes couples de vivre de façon définitive sous le toit paternel. Or la génération des 20-30 ans constitue une part très élevée de la population et est en général beaucoup plus diplômée que la génération précédente, ce qui pose de nombreux problèmes de cohabitation.

Les jeunes villageois se trouvent ainsi confrontés à trois alternatives qui, de toutes les façons, les empêchent de partir en ville :

- soit partir au moins trois ans dans le Golfe pour gagner de quoi se construire un logement ;
- soit rester sous le toit paternel. C'est le cas de la majeure partie des paysans ou fils de paysans non scolarisés. Des maisonnées de plus de 20 personnes ne sont pas rares à la campagne, notamment dans les habitations paysannes en terre. Dans le cas des jeunes diplômés, la cohabitation est possible si la maison est assez grande et s'ils y trouvent des conditions de vie adaptées à leur désirs. Il est en effet difficilement concevable pour une femme diplômée et qui travaille de vivre dans une maison en terre surpeuplée, sans intimité et en subissant la loi dictée par la belle-mère !
- soit louer un appartement dans un bourg, la location d'un logement en ville n'étant pas à la portée des bourses des petits fonctionnaires. De nombreux ruraux, travaillant dans le secteur tertiaire en ville ou dans les bourgs, cherchent à louer des appartements dans leur village ou dans les bourgs voisins. De même, les jeunes couples urbains se voient obligés de déménager à la périphérie rurale des grandes villes où les conditions d'accès au logement sont plus favorables.

Si les jeunes couples cherchent à s'émanciper de leur famille, ils préfèrent aussi quitter le centre surpeuplé où la pression sociale est forte, pour s'installer à la périphérie des villages. L'amélioration du niveau de vie, notamment par l'émigration dans le Golfe, passe ainsi par un changement de quartier. Aux quartiers surpeuplés du centre, avec leurs rues étroites et leur population surtout paysanne, ils préfèrent la relative tranquillité des quartiers récents.

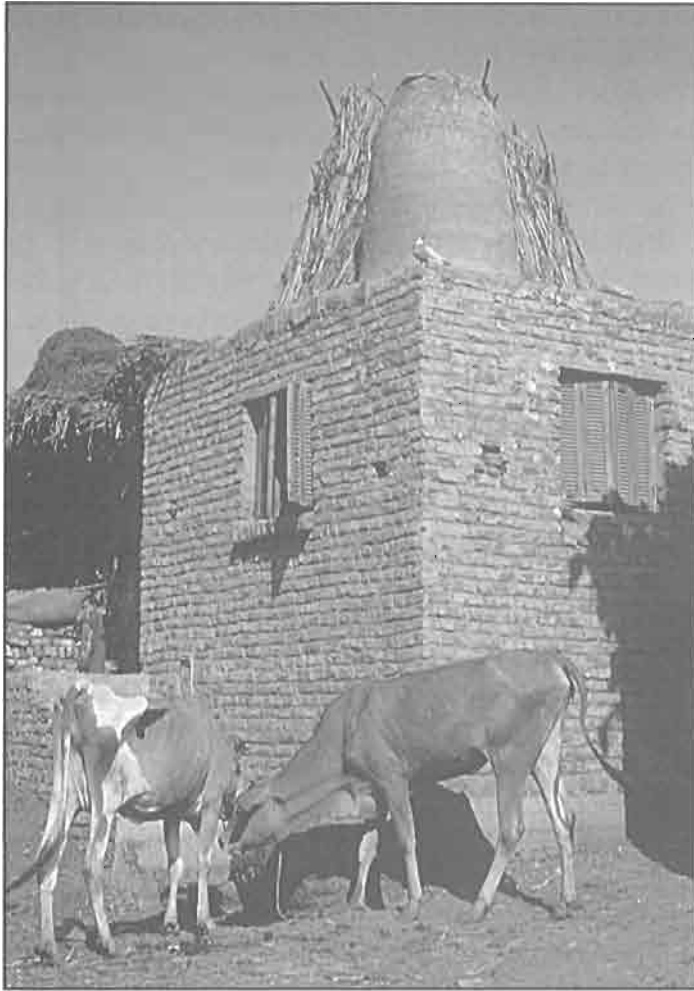


Photo 18 :
Maisons paysannes
en briques
dans le Kafr el-Cheikh.

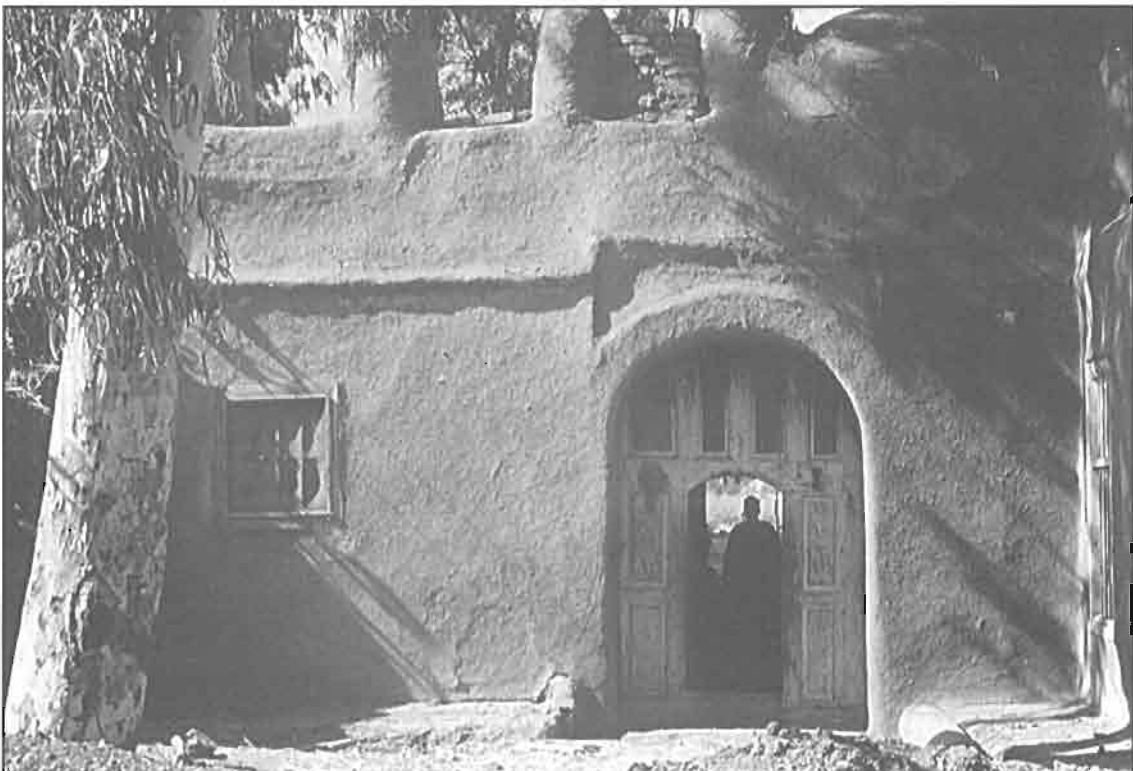


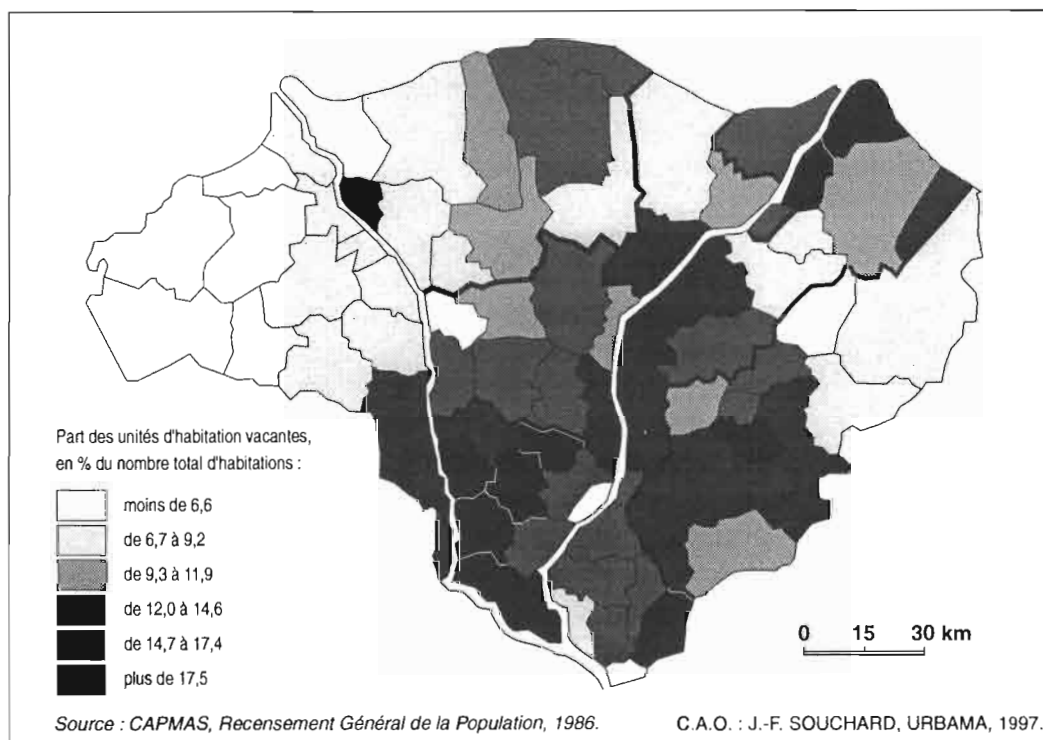
Photo 19 : Ancienne maison en pisé dans le Kafr el-Cheikh.

2 - Les nouveaux types de logements

Si la maison rurale en terre symbolise toujours l'habitat deltaïque traditionnel, l'aspect des grosses bourgades et des villages de certaines régions n'en a pas moins fortement changé : des immeubles de plusieurs étages ont été édifiés le long des axes routiers, des centres surpeuplés comportent de-ci de-là de nouveaux édifices de plusieurs étages plantés en leur cœur, de nouveaux quartiers périphériques avec des villas-jardins ont été créés ; tous ces éléments suggèrent une pénétration des modes de vie urbains dans les campagnes. Le travail en ville, la nucléarisation des familles, le travail des femmes, le déclin de l'emploi agricole, mais surtout les coûts très élevés du foncier sont autant de facteurs qui ont favorisé l'extension en hauteur du bâti : 29 % des unités d'habitation du delta étaient en 1986 des appartements, ce qui ne manque pas de surprendre pour des agglomérations "rurales"¹ ; et entre 30 et 40 % des habitations situées dans la grande périphérie des chefs-lieux de gouvernorat étaient de ce type. Dans le gouvernorat de Damiette, 80 % des logements des villages et des bourgs sont des appartements. Près du Caire, dans les districts de Qalioub et de Khanka, ces taux atteignent respectivement 45 % et 70 % des logements. Une partie de ces appartements est à louer. Même si le marché du logement locatif n'est pas encore très étendu dans les zones rurales du delta — il ne concerne que 4,5 % des logements² —, on remarque que, dans les districts les plus urbanisés, la part de ce type de logements peut être élevée : par exemple, dans le gouvernorat de Qalioubeya, 8,9 % des logements sont de ce type, avec une augmentation très nette de leur part quand on se rapproche du Caire — 23 % à Khanka et 11,9 % dans le district de Qalioub —, tandis que, dans le district de Damiette, cette part s'élevait à 22,4 %, et à 9 % à Tanta. Cependant, le boom de la construction et le développement de l'habitat de type urbain sont allés de pair avec la spéculation foncière, ce qui explique que 13 % des habitations rurales du delta soient, en 1986, vacantes (figure 77).

Figure 77

Part des unités d'habitation vacantes en 1986, en milieu rural, par districts, dans le delta du Nil, en 1986.



1 CAPMAS : *Recensement Général de la Population 1986, résultats préliminaires*, Le Caire, juin 1987.

2 *Ibid.*

Ce phénomène s'explique, d'une part, par les lois qui concernent la location — lois qui interdisent l'expulsion des locataires, ce qui pousse les propriétaires à ne pas louer leurs habitations dans l'attente que leurs enfants se marient pour les occuper — et, d'autre part, par le fait que de nombreuses maisons en terre ont été abandonnées sans que leurs propriétaires se préoccupent de vendre le terrain.

À la périphérie du delta, ce phénomène est moins développé. Il ne concerne que 8,3 % des habitations dans la Béhéra et 9 % dans le Kafr el-Cheikh, tandis que, dans le centre peuplé, et notamment dans la Ménoufeyya, ce sont en moyenne 18 % des logements qui sont inoccupés. Ce grand nombre de logements vacants signifie sans doute une destruction inutile de nombreux hectares de terres cultivées, mais il traduit également le développement de nouvelles mentalités au sein des populations villageoises ; celles-ci, en effet, du fait de l'Ouverture Économique et de l'émigration dans le Golfe, sont devenues de plus en plus soucieuses d'investir dans l'immobilier.

C - Le nouveau visage des grosses bourgades

Si l'on étudie l'évolution de l'habitat dans les gros villages dont la densité moyenne se situait en 1985-86 entre 250 et 500 habitants à l'hectare¹, on remarque une évolution inégale des rythmes de densification de la population selon les quartiers. On constate en effet une élévation rapide des constructions dans les vieux centres, où les villageois ont décidé de construire des bâtiments de deux à trois étages à la place de leur ancienne demeure en pisé. De même, le long des axes routiers, à la périphérie des bourgades, de véritables immeubles de 3, 4 ou 5 étages destinés principalement aux employés travaillant en ville ont été érigés. En revanche, à la périphérie des villages et des bourgs, du côté des terres agricoles, des maisons de type villa avec jardin ont été construites sur les terres cultivées, de façon plutôt disséminée et souvent en dehors du cordon constructible².

1 - Des centres surpeuplés aux habitations traditionnelles

Dans les grosses bourgades du centre et du sud du delta, la maison en pisé caractérise les vieux centres, leur conservant l'aspect d'agglomérations rurales. Habitations assez sobres correspondant aux faibles moyens des paysans, elles ont pu être adaptées à l'augmentation régulière de la population. Principalement habitées par des paysans et des ouvriers, elles n'offrent pas de bonnes conditions d'hygiène. Avec des sols en terre battue, de petites ouvertures pour la lumière, elles ont rarement l'eau courante. De plus, les animaux, en général une paire de bovins, vivent dans une étable à peine séparée de l'espace d'habitation, ce qui a des effets négatifs sur l'hygiène (puces, saletés, mauvaises odeurs...).

Dans ces quartiers centraux, les ruelles sont très étroites et les maisons ne dépassent pas deux étages, excepté dans le cas d'habitations neuves construites à la place d'anciennes maisons en terre. Les rues ne sont guère entretenues et sont jonchées de débris agricoles. Mosquées, écoles et moulins à blé sont disséminés de-ci de-là. Sur la place centrale se tient chaque semaine le marché.

Les maisons des notables et des couches moyennes traditionnelles possèdent par contre deux étages et sont bien finies ; leurs façades sont peintes, parfois décorées de peintures de pèlerinage. L'épaisseur des murs et la hauteur de plafond les rendent très agréables en été, lors

1 Calculs effectués à partir des cartes établies, pour toutes les villes, les bourgs et les villages les plus importants, par le Ministère de l'Agriculture (par utilisation de photographies aériennes) et, pour la population, avec les données du Recensement de 1986.

2 Sur les cartes établies par le Ministère de l'Agriculture a été figurée la limite de la zone constructible (ou cordon). D'un gouvernorat à l'autre, les critères pour délimiter cette limite variaient. Dans certains cas, elle se situait à 25 m de la zone construite en 1985 ; dans d'autres, notamment là où l'on trouvait beaucoup de maisons dispersées autour du village-centre, la limite pouvait être reportée bien au-delà de ces 25 m.

des grandes chaleurs, et tièdes en hiver. Elles possèdent souvent un perron et de nombreuses pièces.

2 - La naissance de nouveaux quartiers périphériques aux habitations de type urbain

À la périphérie des bourgs et des villages dont les populations sont drainées par les marchés d'emplois des grandes villes, se développent de nouveaux quartiers où les constructions gagnent de plus en plus en hauteur et les rues en largeur. Y résident principalement des employés travaillant en ville ou dans l'administration locale, ceux que les paysans appellent les *bandareyyin*, terme construit à partir du mot *bandar* (qui signifie bourg). Ces quartiers ont accentué l'hétérogénéité morphologique de ces agglomérations et constituent de véritables poches d'"urbanisation", première phase exprimant l'évolution des modes de vie et de consommation ainsi que des rapports au sein de familles désormais majoritairement nucléaires. Au Batanoun, bourg de plus de 30 000 habitants, un quartier d'émigrés a été baptisé le quartier des Libyens, en référence aux émigrés qui ont passé de longues années en Libye pour acquérir de quoi se construire une nouvelle demeure ; le long de l'artère asphaltée s'élèvent des immeubles qui comportent souvent plus de 3 étages. À Qalama, à 15 km du Caire, cinq hectares de terres agricoles appartenant au maire du bourg ont été lotis après 1985, et sont habités par bon nombre de couples caiotes.

Les nouveaux logements possèdent de nombreuses caractéristiques urbaines. Ils opèrent tout d'abord une rupture architecturale avec l'habitat paysan ancien. Les aspects fonctionnels (accès à la route et aux services, utilisation commerciale des rez-de-chaussée) sont particulièrement recherchés et la progressive dé-spécialisation de ces constructions — par rapport au modèle rural — manifeste clairement une évolution vers des modes de vie urbains.

Les intérieurs ont été transformés et sont plus modernes que ceux de l'habitat traditionnel. Le nombre de pièces et de fenêtres a augmenté, un mobilier de type citadin (canapé, cuisinière, réfrigérateur, mais surtout télévision) a été installé et les premiers éléments de confort (douche, toilettes à l'intérieur de l'habitation, chez certains même téléphone) sont apparus. Le sol est carrelé et en général bien entretenu. Chaque pièce possède une fonction précise : chambre à coucher, salle à manger et de réception ; elles ont perdu le caractère polyvalent qui était le leur dans les maisons paysannes, où il suffisait d'étaler une tresse en paille et une couverture pour transformer une pièce en chambre à coucher. C'est dans la pièce réservée aux invités que les transformations ont été les plus nettes, avec une concentration de tous les symboles de la modernité. Au lieu du canapé traditionnel fait en bois et recouvert de tissu à fleurs — les *mastabas* —, les jeunes mariés — principalement ceux qui ont pu émigrer — préfèrent le canapé urbain. À ses pieds, un tapis en fausse laine représente La Mecque. Dans la chambre du couple, un lit à deux places avec repose-têtes et tables de chevet incorporées et une armoire en bois ornée de grands miroirs.

Chez les paysans ayant émigré dans le Golfe, l'évolution de l'habitat est encore plus nette. C'est la qualité des finitions, de la peinture, du mobilier, des salles d'eau qui fait la différence. Dans les familles dont les filles sont scolarisées, on remarque aussi l'introduction de meilleures notions d'hygiène. Il faut noter, enfin, que, désormais, les étables sont séparées des habitations.

3 - L'émigration dans le Golfe et le boom de la construction : le cas de Chanaouane

a) Les conditions socio-économiques

Gros bourg situé à cinq kilomètres au sud de Chébine el-Kom dans la Ménoufeyya, Chanaouane a été concerné par toutes les mutations que l'Égypte a récemment connues : pression démographique, boom de la construction, hétérogénéité de la population villageoise,



Photo 20 :
Habitation de notables en pisé
à Tabloa (Ménoufeyya).



Photo 21 :
Petite rue bordée d'habitations
modestes en pisé dans le centre
de Tabloa (Ménoufeyya).

Photo 22 : Rue principale bordée d'immeubles au Batanoun (Ménoufeyya).



Photo 23 :
Vue d'ensemble de
Kom el-Nour (Daqahleyya) :
des constructions à plusieurs
étages en pleine palmeraie.



importance des mouvements villes-campagnes, introduction de capitaux extérieurs du fait de l'émigration dans le Golfe et de l'Ouverture Économique.

Ce bourg possède de nombreuses caractéristiques urbaines, tant sur le plan des infrastructures (9 écoles, une poste, un centre social, plusieurs ateliers textiles, de nombreux commerces et ateliers d'artisans, des briqueteries et tuileries...) que du profil de la population qui y réside (seulement 36 % des actifs travaillent dans l'agriculture, et les techniciens, cadres, employés et semi-professionnels composent environ un quart de la population¹ ; le niveau d'instruction de celle-ci est assez élevé : 20 % des actifs sont diplômés du secondaire ou de l'Université). Or, en 1969, lors d'un premier passage dans ce bourg, des chercheurs du Centre de Recherche de l'Université Américaine du Caire avaient établi que plus de 50 % des actifs travaillaient dans l'agriculture et que 6 % seulement de la population était diplômée du secondaire.

L'émigration vers les pays du Golfe semble avoir profondément transformé les conditions de vie dans ce bourg. On estimait à la fin des années 80 que plus de 20 % des familles qui y résidaient avaient envoyé un de leurs membres à l'étranger². Les émigrés ont ensuite investi leurs économies dans la construction et l'achat de produits de consommation courante : 37 % et 57 % respectivement. Pour les deux tiers des personnes enquêtées par Christoph Reichert en 1989 (sur un échantillon d'environ 300 personnes), le principal impact de l'émigration sur le bourg a été le boom de la construction. Celui-ci a dynamisé le secteur de la petite entreprise artisanale liée au bâtiment. Chanaouane compte cinq usines de fabrication de briques et de tuiles, dont au moins deux créées par d'anciens émigrés, l'un parti en 1984 et l'autre en 1986 ; un atelier de soudure, un commerce de fournitures en bois, une boutique d'articles sanitaires — mentionnée par les villageois comme une catégorie de commerce totalement nouvelle dans le village. Toutes ces entreprises ont été fondées par les émigrés à leur retour. Les ateliers de menuiserie sont en plein développement, que ce soit ceux qui travaillent pour le bâtiment ou ceux pour l'ameublement.

Le secteur de la construction a cependant été très affecté par le départ à l'étranger de nombreux ouvriers qualifiés, alors qu'il exprimait un besoin accru de main-d'œuvre. Ce manque de personnel qualifié s'est traduit par une inflation spectaculaire des salaires. On signale à Chanaouane des salaires à la journée de 10 à 12 £E. Parallèlement, le coût du foncier s'est envolé pour atteindre, au plus fort du boom de la construction, des prix de 10 000 £E le *qirat* (175 m²)³.

C'est donc dans ce contexte d'inflation foncière et de mobilité des capitaux que les habitations ont eu tendance à s'élever en hauteur (pour atteindre 4 à 5 étages) et à être construites avec des matériaux plus "modernes" (béton armé avec poutre-bloc). Dans certains cas, les émigrés ont cherché à investir dans l'immobilier à des fins locatives, ce qui a été rendu possible par la demande croissante en logements de jeunes ménages originaires de Chanaouane et de Chébine el-Kom.

b) Caractéristiques des différents quartiers

◆ Les quartiers neufs de la périphérie

À l'origine, le bourg de Chanaouane avait été construit à l'écart du canal principal (pour protéger la population de la crue). La route nationale qui relie Qanater el-Khareyya à Chébine el-Kom a pendant longtemps constitué une limite à l'extension des constructions. Cependant, quelques maisons isolées avaient été construites le long de cette artère dès avant le boom de la construction. Mais c'est au cours des années 80 que l'espace bâti s'est étendu spectaculairement

1 REICHERT Christoph : Migrations de main-d'œuvre et diversification institutionnelle dans deux villages égyptiens, in BEAUGÉ G. et BUTTNER F. (édit.), *Les Migrations dans le Monde Arabe*, Éditions du CNRS, Paris, 1991, p. 250.

2 *Ibid.*, p. 252.

3 *Ibid.*, p. 262.

au-delà de la route. On note différents types de quartiers récents selon leur localisation par rapport au grand axe qui borde l'agglomération : au nord du bourg, des maisons en briques rouges de deux ou trois étages côtoient une vingtaine d'immeubles de 4, 5 ou 6 étages. Seules quelques maisons traditionnelles en pisé, datant de la première moitié du XX^{ème} siècle et situées le long de la route, se mêlent à ces nouvelles constructions.

Une première transversale pénètre dans un quartier récent, bâti il y a une dizaine d'années environ sur la terre agricole. Au milieu de parcelles encore cultivées, se dressent des logements en construction, appartenant à des couches moyennes ou à des émigrés dans le Golfe. Là encore, l'habitation de 2 à 3 étages domine.

Plus au sud, le long de la route principale, tout un autre quartier s'est édifié depuis une trentaine d'années sur les terres agricoles, le long de la route. Les quelques habitations anciennes qui s'y trouvaient, construites en pisé et appartenant à des paysans, ont été englobées dans ce nouveau tissu urbain. Deux types d'habitation caractérisent ce quartier : les constructions nouvelles ayant moins de dix ans qui appartiennent à des émigrés et celles, antérieures, datant des années 60 ou 70 et édifiées avec moins de moyens. À cette époque, les gens finançaient leurs habitations sans émigrer, sans autres ressources donc que ce que leur procurait leur métier ; ils construisaient à faible coût avec des briques qu'ils fabriquaient eux-mêmes. Actuellement, l'interdiction de la fabrication de briques avec le limon a freiné ce mouvement de construction (auto-construction) par les petites gens.

La plupart des personnes qui habitent ce quartier méridional travaillent à Chébine ou au Caire, situé à 60 km. On y trouve peu de paysans, mais de petits commerçants en tissus ou des menuisiers. Les maisons très hautes n'appartiennent pas spécialement à des riches, mais à des familles élargies, composées de plusieurs frères et/ou cousins qui ont construit en mettant en commun leurs moyens financiers pour offrir à chaque couple un appartement. Certaines maisons paraissent ne pas être habitées.

Certains propriétaires ont investi dans la construction à but locatif. Un propriétaire d'une maison de 5 étages est parti en Arabie Saoudite. Il a laissé sa famille dans une première maison isolée en plein champ, et loue celle du village par appartements à 50 ou 60 £E par mois à des gens de Chébine el-Kom, à des fonctionnaires ou des chauffeurs non originaires du village.

D'autres villageois ont cherché à construire pour la famille élargie. Près de la route, se trouvent deux immeubles de six étages chacun, construits il y a à peu près cinq ans sur une parcelle cultivée qui appartenait au maire. L'un de ces immeubles appartient à un ancien menuisier installé en Arabie Saoudite depuis quinze ans. Sa famille vit au premier étage, personne ne vit dans les autres étages, car la construction n'est pas terminée. L'autre immeuble appartient à une famille de six frères qui ont chacun construit un étage. L'un d'entre eux, qui était maçon, est parti en Arabie Saoudite. Il a monté maintenant un commerce de jus de fruits au rez-de-chaussée. Un autre frère est également parti en Arabie Saoudite, tandis qu'un troisième est employé en ville.

Les rues en terre battue, défoncées, sont encadrées par des immeubles de 3 à 4 étages. Un projet pour faire passer l'égout et pour goudronner les rues est à l'étude, mais, pour l'instant, la surpopulation du lieu pose des problèmes d'hygiène. Le bourg dispose cependant de l'eau courante.

◆ Le vieux centre

Tous les types d'habitations sont représentés dans le vieux centre, des plus neuves aux plus anciennes.

Les maisons en terre sont à moitié en ruine et beaucoup de maisons en briques sont mal finies et ne dépassent pas 1 ou 2 étages, contrairement aux hautes maisons localisées à la limite du village. Ces maisons basses appartiennent à des paysans ou des ouvriers. Elles sont anciennes et ne sont pas recouvertes de chaux ou de peinture. Près de la mosquée, on rencontre

de vieilles maisons en terre de 2 étages. Les rues se terminent en cul-de-sac. Le quartier possède une population très mélangée. Certains habitants ont détruit leurs maisons en terre et ont reconstruit à leur place, mais avec peu de moyens.

Les maisons en brique rouge ont 20 à 30 ans d'âge et comptent généralement 2 étages. Les plus récentes sont plus hautes, 3 à 4 étages, et ont été construites sur les décombres des vieilles maisons rurales en pisé. Y résident des professeurs ou des émigrés. Un médecin, émigré, loue sa maison à des employés qui travaillent à Chanaouane ou à Chébine.

Près du deuxième canal qui traverse Chanaouane, on remarque de nombreuses maisons en briques crues de un à deux étages, dont certaines sont complètement détruites. Même les belles maisons de notables, construites en briques, se sont écroulées. Elles appartenaient à des familles parties au Caire depuis plus de quinze ans.

En retrait du canal se trouve un quartier un peu plus homogène que le précédent, où domine la population paysanne. Les rues sont étroites, les maisons de 1 à 2 étages en briques dominant et sont mal construites, sans revêtement. Les toits sont recouverts de palmes et de chaumes de maïs et les animaux divaguent dans les rues. Au milieu de la place, se trouve une grande aire de battage où les enfants jouent. Il reste toutefois quelques belles maisons paysannes en briques rouges avec des portes sculptées.

II - MUTATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DANS LES CAMPAGNES : UN GRAND PAS VERS L'URBANISATION DES MODES DE VIE

L'extraordinaire développement de la construction depuis la fin des années 70 a montré l'importance des mutations sociales et économiques qui affectent les foyers vivant en milieu rural et péri-urbain. L'hétérogénéité des types d'habitation et des moyens mis en œuvre pour construire celles-ci (de la maison paysanne en terre et toit de chaume du début du siècle à l'immeuble de plusieurs étages de type urbain) expriment la diversification accrue de la société rurale.

L'amélioration des conditions de vie au village ou au bourg et la décohabitation des jeunes ménages les plus urbanisés sont allées de pair avec une monétarisation de plus en plus poussée de l'économie villageoise. La scolarisation, la fonctionnarisation des diplômés et l'ouverture du marché du travail dans les pays du Golfe ont ainsi profondément bouleversé les structures familiales traditionnelles et changé les modes de consommation.

Les activités régulières, en dehors du secteur agricole, permettent l'épargne et l'investissement, en particulier pour l'amélioration de l'habitat ou de l'exploitation agricole. Les exploitants agricoles ne vivant que du travail de leurs terres se font de plus en plus rares dans les régions où la pression foncière est la plus forte. Sur des exploitations dont la plupart n'atteignent pas un hectare, voire un demi-hectare, les paysans ont entrepris un processus complexe d'adaptation. Plus d'un tiers de la paysannerie travaille à temps partiel dans l'agriculture, le reste du temps étant occupé à diverses activités salariées ou commerciales.

La pénétration de revenus monétaires extérieurs au village a accéléré le processus de différenciation sociale au sein de la paysannerie. De nouvelles catégories de la population, qui n'étaient pas considérées officiellement comme actives (femmes et jeunes), sont directement concernées par ces nouvelles possibilités de travail. L'enrichissement de certains contraste avec la paupérisation de la majorité, c'est-à-dire des plus pauvres.

La plupart des ruraux ou habitants des bourgs qui ne cultivent plus (exclusivement) la terre dépendent des marchés urbains de distribution des produits alimentaires (coopératives d'État, commerces privés) et des marchés locaux. La pénétration des modes de consommation de type

urbain¹, concomitante de l'émigration vers les pays du Golfe, du développement du salariat, et/ou encore du travail des femmes dans les services publics, n'a fait qu'accentuer la dépendance des villages et des bourgs envers les villes.

A - Le marché du travail non-agricole : particularités et ouverture aux ruraux

1 - La variété des ressources des ménages ruraux

L'étude des migrations alternantes de travail a montré l'importance du nombre de "ruraux" travaillant en ville, notamment dans les zones péri-urbaines. À proximité des villes, entre la moitié et les deux tiers des actifs recensés en 1986 travaillaient dans les activités tertiaires ou dans l'industrie. Par ailleurs, avec l'Ouverture Économique et l'injection des remises des émigrés dans les économies villageoises, nombre d'emplois ont été créés en milieu rural dans la construction, les transports et le commerce.

Plusieurs enquêtes effectuées à partir de la fin des années 70 ont montré la multiplicité et la variété des ressources des ménages agricoles et non agricoles. Ainsi, en 1977 déjà², seuls 48 % des chefs de ménage enquêtés dans 18 villages égyptiens pratiquaient l'agriculture comme activité principale.

Tableau 14
Distribution des revenus monétaires des familles rurales selon leur origine.

Origine des revenus	en %
• salaires gagnés dans le village	
— dans l'agriculture	12,3
— dans d'autres secteurs	9,3
• salaires gagnés hors du village	24,5
• travail familial sur l'exploitation	36,2
• rente foncière	1,4
• rente bétail et machines	1,0
• produits artisanaux	10,0
• remises de l'émigration	5,2
TOTAL	100,0

Source : Enquête effectuée auprès de 1 000 foyers dans 18 villages d'Égypte en février 1977 par RADWAN Samir et EDDY Lee : "Agrarian Changes in Egypt: an Anatomy of Rural Poverty", International Labour Office, WEP Study, Croom Helm, London, 1986, p. 30.

Dans les zones rurales et villages étudiés, 50 % des revenus provenaient toutefois de l'agriculture ; 10 % seulement étaient fournis par des établissements non agricoles situés dans les villages, ce qui montre la faiblesse, à l'époque tout au moins, des investissements effectués en milieu rural dans les autres secteurs économiques que l'agriculture ; enfin, plus de 30 % des enquêtés touchaient des salaires qui provenaient d'emplois exercés hors du village (18 % comme fonctionnaires et 16 % dans l'artisanat, le commerce ou l'industrie).

D'autres enquêtes ont confirmé l'importance du montant des ressources provenant de l'extérieur. Ainsi, selon l'enquête effectuée par le Cairo Demographic Center en 1977 dans un

1 BRISSEAU-LOIAZA Janine : Sous-emploi rural et emploi non-agricole dans les campagnes, in BATAILLON C. (coord.), *Interventions urbaines et encadrement étatique : mutations des campagnes du Tiers-Monde*, Éditions du CNRS, Toulouse, 1981, p. 9.

2 Enquête effectuée auprès de 1 000 foyers dans 18 villages d'Égypte en février 1977 par RADWAN Samir et EDDY Lee : *Agrarian Changes in Egypt: an Anatomy of Rural Poverty*, International Labour Office, WEP Study, London, Croom Helm, 1986, p. 30.

village de Mit Ghamer, Bechla, 34,1 % des actifs masculins étaient employés hors du village. Parmi ceux qui travaillaient dans le village, 31,9 % le faisaient en dehors du secteur agricole ; au total, 52 % des actifs n'étaient pas occupés principalement dans l'agriculture. Une autre enquête, réalisée par le CAPMAS en octobre 1988, a trouvé que 10 % environ des hommes actifs enquêtés en Égypte occupaient un second emploi ; et que cet emploi secondaire était surtout le fait des hommes âgés de 30 à 49 ans : 11 % de ceux qui habitaient en ville, mais 20 % des ruraux¹.

C'est dans les villages situés à la proximité des villes que la part des ressources provenant de l'extérieur est la plus élevée : entre 30 à 45 % du total.

Cette diversification des sources de revenus a favorisé une modification des hiérarchies sociales. À superficie d'exploitation égale, ceux qui ont pu accéder à ces sources de revenus "externes", presque toujours monétaires, ont des revenus supérieurs, un mode de vie différent de ceux qui sont demeurés simples exploitants agricoles.

2 - La pluri-activité des paysans, condition de la survie des petites exploitations agricoles

Le développement de la pluri-activité des actifs agricoles a été analysé par certains chercheurs comme un processus de semi-prolétarianisation de la paysannerie. Ainsi, Alain De Janvry expose la double contrainte causée, d'une part, par le morcellement d'exploitations dont la taille est insuffisante pour nourrir une famille et, d'autre part, par la faiblesse des opportunités d'emplois et de salaires qui ne permettent pas une "prolétarianisation" complète de ces travailleurs².

a) Un phénomène qui touche plus d'un tiers des exploitants agricoles

Si, dans le centre et le sud du delta, la part des actifs ruraux employés dans l'agriculture oscillait, en 1986, entre 35 et 50 %, cela n'impliquait pas que leur famille ne vécût que de l'agriculture. Avec des exploitations dont la superficie moyenne n'atteignait pas un demi-hectare, il est certain que les exploitants se trouvent obligés de diversifier leurs ressources. On observe alors deux grands types de stratégies familiales parmi les paysans : soit le père occupe deux emplois, par exemple dans la fonction publique et le commerce, notamment celui du bétail ou des légumes, en rapide développement depuis le début de la décennie 80 ; soit, dans le cas de familles élargies, les fils, plus rarement les filles, apportent des ressources monétaires (remises liées à leur expatriation temporaire dans les pays du Golfe ; salaires d'employés ou gains en tant que commerçants...). Le recensement de l'Agriculture de 1981 confirmait cette situation : entre 30 et 50 % des exploitants recensés dans le centre du delta avaient une autre occupation ; et cette proportion était beaucoup plus élevée dans le sud du delta (dans la Qalioubeyya par exemple, 48 % des exploitants étaient pluri-actifs) que dans la Ménoufeyya et la Charqeyya, où ce pourcentage oscillait autour de 31 %. Ces emplois sont principalement concentrés dans l'artisanat et l'industrie (13 à 16 %) ainsi que dans les services (13 à 19 %). Comparée aux régions périphériques du delta, la part des pluri-actifs dans le centre et le sud du delta est beaucoup plus élevée. En effet, dans les régions assez pauvres des marges deltaïques, les opportunités d'emplois sont rares et se trouvent uniquement dans le secteur agricole ou commercial.

En 1981, la pluri-activité concerne principalement les exploitants détenant soit moins de un feddan soit plus de 10 feddans. Les premiers exercent un second emploi dans 30 à 50 % des cas et c'est dans la Ménoufeyya que les micro-exploitants travaillent le plus souvent (50 %) en dehors de leur exploitation. Quant aux grands exploitants, ils exercent une seconde activité dans 30 à 50 % des cas. Les plus gros exploitants sont en fait souvent de grands propriétaires terriens

1 FERGANY Nader : *Overview and general features of employment in the domestic economy*. CAPMAS, Le Caire, avril 1991.

2 JANVRY (de) Alain : *The agrarian question and reformism in Latin America*. Baltimore, 1981, p. 112.

absentéistes, exerçant des professions libérales. C'est en définitive dans les exploitations de 1 à 5 feddans que les paysans travaillent le moins à l'extérieur de la ferme (de 20 à 30 % d'entre eux, seulement). Cependant, dans de nombreuses familles élargies, si le père n'est pas pluri-actif, ce sont, comme nous l'avons vu, les enfants qui apportent les ressources complémentaires à la reproduction de la famille.

Plusieurs enquêtes effectuées dans des gouvernorats du delta montrent l'importance de la part des revenus annexes dans les exploitations agricoles. Au début des années 70, Simon Commander révélait que, dans un village de la Gharbeyya, seuls 12 % des paysans enquêtés considéraient le travail agricole comme leur principale occupation. Les autres exploitants, qui étaient en général fonctionnaires ou étudiants, c'est-à-dire qui avaient des occupations dont la flexibilité des horaires permet la pluri-activité, considéraient l'agriculture comme leur seconde occupation¹.

La pluri-activité ne concerne pas, toutefois, que les exploitants agricoles et les actifs des secteurs secondaire et tertiaire du monde rural. Vers la fin des années 80, 9,7 % des hommes ayant une activité dans les villes du delta exerçaient une seconde, voire une troisième activité, tandis que, dans les zones rurales de cette même région, le pourcentage dépassait 16 %. Il apparaît que c'est bien dans les zones rurales du delta que la pluri-activité est la plus fréquente en Égypte, si l'on compare avec la moyenne nationale qui est de 9,85 %².

b) Les facteurs déterminant la pluri-activité

◆ La proximité des marchés urbains de travail

L'accès à des types de revenus autres qu'agricoles à l'extérieur des villages est favorisé par la proximité des marchés de travail urbains ou par la création d'emplois directement dans les zones rurales, mais aussi, depuis l'ouverture des frontières par le Président Sadate, par la possibilité d'aller travailler dans les pays du Golfe.

Dans les villages de la Gharbeyya qu'il a enquêtés, Simon Commander a montré combien la proximité de grands bassins de main-d'œuvre (bassins industriels de Mahallat el-Koubra et de Samanoud, bassin de main-d'œuvre du chef-lieu de province qu'est Tanta), la faible taille des exploitations et l'incapacité du secteur agricole à nourrir les familles paysannes, ont favorisé le développement de la pluri-activité. Ainsi, entre un tiers et la moitié des petits exploitants enquêtés avaient une double activité : ils sont en général fonctionnaires, ce qui leur permet de gérer leur temps relativement librement.

◆ Le niveau scolaire

Vers la fin des années 70, du fait de l'accès à l'école de fractions de plus en plus grandes de jeunes ruraux, le marché de la main-d'œuvre agricole s'est transformé. Les jeunes scolarisés ne participent que de façon temporaire aux travaux saisonniers et aux moissons. Dans certaines familles, notamment celles où le mari ou un fils est parti en migration, les femmes doivent travailler dans les champs pour remplacer les actifs absents.

Pour Simon Commander, la petitesse des exploitations explique qu'elles ne nécessitent pas beaucoup de main-d'œuvre salariée. Cependant, la diversification des opportunités d'emplois a accentué la demande en main-d'œuvre salariée agricole même sur les petites exploitations³.

D'après l'Enquête Main-d'Œuvre de 1984, les hommes et les étudiants travaillaient environ 88 jours par an dans l'agriculture en emploi secondaire, et les femmes 67 jours par an.

L'extension de la scolarisation aux populations rurales a permis à de nombreux jeunes

1 COMMANDER Simon : *The State and Agricultural Development in Egypt since 1973*. London, Ithaca Press, 1987, p. 144. L'auteur analyse les données obtenues à partir de 470 enquêtes approfondies menées auprès d'exploitants agricoles de trois villages du delta.

2 FERGANY Nader : *op. cit.*, 1991.

3 COMMANDER Simon : *op. cit.*, 1987, pp. 169-170.

ruraux d'accéder à des emplois dans la fonction publique. Toutefois, ces emplois étant faiblement rémunérés, les fonctionnaires d'origine paysanne continuent à exercer des travaux agricoles l'après-midi, une fois rentrés de leur travail au village. Les travailleurs pluri-actifs ayant des exploitations de plus d'un ou deux feddans sont obligés d'avoir recours à de la main-d'œuvre salariée, lorsque la main-d'œuvre familiale n'est pas disponible.

Ainsi, la pluri-activité, de plus en plus fréquente, des exploitants agricoles a-t-elle paradoxalement accentué la demande en main-d'œuvre agricole saisonnière sur les exploitations.

3 - Le développement des emplois non-agricoles dans les villages

a) Un développement surtout marqué dans les régions les plus urbanisées

Depuis la libéralisation économique dans les régions polarisées par Le Caire et les grandes villes, les bourgades et les villages ont enregistré un très sensible développement des activités de commerce et de services.

Dans les zones rurales du delta, la croissance du nombre d'emplois dans les établissements du secteur privé et du secteur public atteignait 6,7 % par an entre 1976 et 1986, ce qui a représenté la création de plus de 100 000 emplois en dix ans. Cet effectif s'explique par le fait que les entreprises sont généralement de faible taille, ne comptant en moyenne que 1,5 employé¹. Les entreprises installées dans le monde rural offrent cependant peu d'emplois aux ruraux, en nombre notoirement insuffisant pour enrayer le chômage et le sous-emploi ruraux : seuls 8,7 % des actifs industriels résidant dans ce milieu y travaillaient en 1986, alors que, dans les villes, les établissements de ce type (secteurs privé et public, emplois gouvernementaux exceptés) offraient des emplois à plus de 50 % des actifs.

Dans les zones péri-urbaines des grandes villes, 15 %, 20 % voire 40 % des actifs résidant dans les communes rurales travaillaient dans les établissements urbains des secteurs publics ou privés.

Toutefois, dans les districts ruraux localisés le long du Nil, ainsi que dans la périphérie du Grand Caire ou dans certaines zones nouvellement bonifiées, la population a manifesté plus d'initiatives pour créer des entreprises. Dans le Grand Caire, des districts comme Qalioub, El Qanater ou Khanka comptent respectivement 19,1 %, 14,6 % et 49,1 % de leur population active employée dans des entreprises non-agricoles en milieu rural. Dans ces mêmes districts, le nombre d'emplois s'est accru rapidement depuis la fin des années 70. À Khanka, vu le grand nombre d'entreprises implantées depuis les années 60, le nombre d'emplois créés à partir de 1976, à savoir 10 800, n'est cependant proportionnellement pas très élevé par rapport aux emplois déjà existants. D'une manière générale, le nombre d'emplois a plus augmenté dans la construction et les transports que dans l'industrie. Dans le district rural de Qalioub, la population active travaillant dans la construction a crû de 16 % par an, celle travaillant dans les transports de 10 % et dans l'industrie de 3,5 % seulement. À El Qanater, ces taux de croissance ont été respectivement, pour chacun des secteurs, de 6,8 %, 8,6 % et 6,7 %. Dans les districts ruraux localisés le long du Nil, comme Mit Ghamer, Zifta et Samanoud (le long de la branche de Damiette), ou ceux situés le long de la branche de Rosette, comme Kafr el-Zayat ou Foua, la part de la population employée dans des entreprises publiques ou privées installées en milieu rural varie entre 12 et 15 % du total des actifs ruraux.

Les activités commerciales et industrielles étaient traditionnellement implantées dans les villes et les grosses bourgades localisées le long du Nil, à l'abri de la crue. Avec le développement industriel qui s'est opéré à la fin du XIX^{ème} siècle grâce au boom du coton dans le gouvernorat de la Gharbeyya, de nombreux ateliers de filature ou de tissage avaient été

1 CAPMAS : *Recensement Général des Établissements 1976 et 1986*, Le Caire.

installés dans les grosses bourgades. Mais l'industrie n'est plus un secteur très créateur d'emplois — fermeture de plusieurs gros établissements publics, orientation des investissements privés vers des formes de moins en moins *labour intensive* —, même si entre 10 et 15 % des ruraux de ces districts de la Gharbeyya travaillent encore dans ce secteur en 1986. C'est surtout dans la construction, les transports et, dans une moindre mesure, le commerce que le nombre d'actifs a le plus augmenté, de 5 à 7 % selon les districts.

Dans les districts où des programmes de colonisation de terres désertiques ont été lancés, on remarque que de nombreuses entreprises ont été créées en milieu rural depuis 1976 et occupent une part beaucoup plus élevée de travailleurs qu'ailleurs. En effet, dans le cadre de programmes de développement — en général financés par les bailleurs occidentaux — implantés dans les terres nouvelles, beaucoup de capitaux ont été consacrés à la petite entreprise rurale. À Kom Hamada, à la lisière du désert occidental, et à Abou Hamad, à l'est du delta, 16 % et 15 % respectivement des actifs y étaient employés.

b) L'émigration dans le Golfe et l'Ouverture Économique : des atouts pour le développement économique des campagnes

L'émigration vers les pays du Golfe a favorisé le développement de la petite entreprise rurale, même si la majeure partie des remises a été destinée à la consommation des ménages et au mariage. D'après l'étude effectuée par le Conseil National de la Population, 25,2 % des émigrés rentrés au pays avant 1984 vivaient des bénéfices des petites entreprises privées qu'ils avaient créées, alors qu'avant de migrer, seuls 14,4 % d'entre eux en tiraient profit. Le retour de migration s'accompagne ainsi d'une nette progression des bénéficiaires de revenus issus des activités commerciales et de services : 25,6 % contre 20,7 % avant la migration. Le secteur de la construction est en outre celui qui a le plus bénéficié des investissements effectués à partir de l'épargne des émigrés : 25 % de celle-ci a servi à la construction ou à la réfection de logements¹, ce qui a stimulé l'activité des petites entreprises du bâtiment.

Toutefois, les emplois du secteur de la construction sont en général temporaires ou à temps partiel. Les travailleurs y sont souvent embauchés à la journée et connaissent des périodes d'inactivité qui, cumulées, peuvent représenter jusqu'au tiers du temps du travail annuel².

Dans le cadre de sa politique d'Ouverture Économique, le Président Sadate, dans les années 70, a favorisé l'émigration vers les pays du Golfe. Les émigrés devaient ainsi contribuer au détournement vers l'Égypte, par transfert, d'une partie de la manne pétrolière de cette région, afin d'en faire bénéficier l'économie de leur pays. Toutefois, l'analyse des résultats de l'enquête du Conseil National de la Population (1985) suggère que l'épargne des émigrés, si elle a servi au développement de certains secteurs comme les services, la construction ou le commerce, a eu peu d'effets sur l'essor des activités agricoles ou industrielles en milieu rural.

La petite entreprise rurale de transformation de produits agricoles n'a pas pu s'épanouir, malgré la croissance de la demande de produits frais (maraîchage, laitages...) formulée par les couches sociales urbaines ayant le plus bénéficié de l'Ouverture Économique, et ce du fait de la concurrence internationale, du manque de moyens financiers et techniques de la majorité des exploitants, des maigres surplus et de l'absence de volonté de l'État pour favoriser ce secteur. Les entreprises de transformation de produits agricoles (crèmerie, congélation, conserveries...) sont en fait concentrées entre les mains d'une poignée de grands industriels, souvent trusts étrangers, laissant peu de place à la petite production. Même les élevages avicoles sont détenus pour un tiers par la bourgeoisie agraire. Ces unités s'approvisionnent soit auprès de leurs propres exploitations (comme dans le cas des grandes exploitations installées sur les terres nouvelles), soit auprès des grands domaines privés, ou encore auprès des gros commerçants

1 ZIBANI Nadia et BOUCHEZ Denis : *art. cit.*, 1990, pp. 130-131.

2 BOUCHEZ Denis : *art. cit.*, 1989, n° 2306.

qui, comme dans le cas des fruits et légumes, contrôlent le marché, mais rarement auprès des micro-exploitants.

B - Les programmes de développement rural initiés par le gouvernement pour l'amélioration des conditions de vie dans les campagnes

1 - Les Unités Locales de Développement

Le gouvernement nassérien institua les Unités Locales (ou *wahda mahaleyya*) à l'échelle des villages et des villes, comme outil principal devant favoriser la mise en place des programmes de développement local. Théoriquement, ces structures administratives locales devaient à la fois contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et urbaines (installation de l'électricité, renforcement des structures socio-éducatives, aide à la création de coopératives de développement), à la démocratisation des instances de décision et à une plus active participation des populations au développement de leurs communes.

Pour encadrer la population rurale, des services sociaux et administratifs furent implantés dans des bourgades ou dans de gros villages choisis comme sièges des Unités Locales. En 1954, chaque district fut divisé en unités administratives comprenant 15 000 habitants environ. Compte tenu d'une population rurale de l'ordre de 13 millions d'habitants environ à l'époque, 868 unités furent créées pour l'ensemble de l'Égypte. Dans chaque unité, un village fut sélectionné pour accueillir les infrastructures sociales et administratives. Cette sélection s'opéra selon les critères suivants :

- localisation au sein d'un maillage routier permettant une bonne accessibilité du village,
- position centrale du village au sein de la division administrative nouvelle,
- approvisionnement en eau potable,
- présence de locaux adéquats pour l'installation des nouveaux services.

En théorie, ces Unités Locales devaient offrir aux ruraux de la zone sous contrôle les services sociaux, d'hygiène, sanitaires, culturels de base, grâce à la construction d'un centre de santé accueillant dix personnels soignants (un médecin et des infirmiers), d'infrastructures éducatives (à raison d'une école avec un minimum de 12 professeurs pour 500 élèves et d'un centre de formation pour adultes) et d'un centre culturel, avec salle des fêtes, bibliothèque...

Les Unités Locales devaient initier aussi des projets de développement industriels et agricoles¹. Des centres de vulgarisation agricole furent construits dans les bourgs et les villages sièges des Unités Locales pour former les paysans aux techniques agricoles modernes, les pousser à introduire dans les assolements des cultures plus rentables que les céréales et le coton, comme les cultures maraîchères, et leur apprendre à intensifier leur système d'élevage. Dans ces centres, on devait aussi construire des ateliers de réparation du matériel agricole.

Toutefois, la plupart des tentatives pour améliorer les conditions de production et les conditions de vie dans les campagnes furent vaines. De même, les efforts pour créer des institutions plus démocratiques devant amener les ruraux à participer à l'avenir de leur village n'atteignirent pas les buts escomptés. Dans un pays aussi bureaucratique que l'Égypte, dont une grande part de la population était alors analphabète et soumise au pouvoir des notables locaux, il était quasi impossible, dans les années 60, de créer des unités de développement dont la gestion soit démocratique. Ainsi, après avoir interviewé 250 personnes (paysans, techniciens, administratifs et villageois), James Mayfield a-t-il constaté que plus de 75 % de celles-ci considéraient n'avoir tiré que de faibles profits de ces infrastructures sociales².

1 MAYFIELD James : *Rural politics in Nasser's Egypt : a quest for legitimacy*. Austin, University of Texas Press, 1971, pp. 174-180.

2 *Ibid.*, p. 184.

2 - Le Conseil Municipal : un premier pas vers la décentralisation ?

Comme l'Unité Locale de Développement, le Conseil Municipal devait encadrer au moment de son instauration 15 000 habitants, soit le regroupement de 3 à 7 communes selon les situations locales. Cette institution était constituée de 20 personnes, réparties de la façon suivante :

- 12 personnes choisies parmi les membres de la cellule locale du parti nassérien,
- 2 personnalités politiques locales (en général membres actifs du parti nassérien),
- 6 "professionnels" de chaque village, appartenant à différents Ministères (Santé, Éducation, Agriculture, Affaires Sociales, Habitat et Utilité publique) et exerçant des responsabilités à l'échelle du regroupement de communes, soit un médecin, le directeur de l'école ou du collège, l'ingénieur responsable de la coopérative agricole, un travailleur social...

Le but de ce Conseil était principalement d'évaluer les besoins en services sociaux des villages constituant le regroupement de communes (écoles, dispensaires, installation d'infrastructures en eau potable, tout-à-l'égout et électricité, construction de routes...) et de formuler des demandes financières précises aux Ministères concernés pour satisfaire autant que faire se pouvait les besoins ainsi identifiés. Il devait contrôler le travail des institutions et contribuer à l'adapter en fonction des particularités locales. Le Conseil devait aussi favoriser le développement économique rural en aidant à la création d'industries rurales, en incitant à la transformation sur place de la production agricole, en aidant à la mise en place de structures commerciales chargées de la commercialisation de cette production et/ou de la distribution des produits fournis par les unités agro-alimentaires existantes ou créées, et, enfin, en jouant le rôle d'intermédiaire entre les programmes gouvernementaux et locaux¹.

Cependant, le rôle de ces Conseils fut restreint, et ce pour plusieurs raisons : les lourdeurs bureaucratiques et l'absence d'initiatives de Conseils très soumis aux hiérarchies politiques locale et régionale, le manque de formation de la plupart des élus, l'insuffisance des crédits à gérer et enfin, dans certains cas, la mainmise sur le Conseil des notables locaux jaloux de leur pouvoir et de leurs prérogatives face aux instances étatiques². C'est face à ce constat d'échec que de nouvelles lois furent édictées après l'avènement de Sadate.

3 - Les nouvelles tentatives pour démocratiser le développement rural sous la Présidence de Sadate

Avec la décentralisation administrative de 1975, les instances provinciales furent chargées, par le biais de l'ORDVE (Organisation pour la Réorganisation et le Développement des Villages Égyptiens), de stimuler l'investissement à l'échelle communale et le développement des activités productives. À la fin des années 70, cet organisme n'avait pas réussi à étendre ses activités à tous les Conseils Municipaux du pays, mais, là où il avait agi, on notait de sérieux écarts dans l'avancement des programmes de développement selon les communes concernées. La difficulté la plus grande résultait de la lenteur de l'attribution des crédits affectés par l'ORDVE aux Conseils Municipaux.

En 1976, une modification affecta les modalités de nomination des membres du Conseil Municipal : plutôt que de choisir des membres du Parti, la population fut conviée à élire des villageois. En outre, le rôle des membres élus fut désormais mieux distingué de celui des officiels locaux. À la tête des fonctionnaires du village, on institua en effet un "Président de

1 Les Unités Locales de Développement sont des divisions administratives regroupant plusieurs communes (rurales). Dans le village le plus important de chacune d'elles ont été (ou devaient être) localisés un certain nombre de services sociaux, destinés à la population des différentes communes constituant ces Unités Locales. Dans chacune de celles-ci était donc prévue la construction d'une structure opérationnelle chargée de mettre en œuvre la politique définie par le Conseil Municipal.

2 MAYFIELD James : *op. cit.*, 1971, pp. 172-200.

village", investi du même pouvoir à son échelon qu'un Gouverneur à celui de sa province, et capable ainsi de plus grandes libertés par rapport aux instances situées au-dessus de lui, d'autant qu'on allégea simultanément le système de contrôle bureaucratique régional sur les affaires municipales.

Pour asseoir l'assise économique des Conseils Municipaux, on leur attribua 75 % des taxes perçues au niveau local (taxes routières, par exemple), ce qui, ajouté aux crédits octroyés par l'ORDVE, représentait une réelle capacité d'investissement pour engager les programmes de développement. En outre, la suppression du pouvoir de contrôle des instances régionales sur les affaires municipales favorisa une plus grande liberté de gestion et une plus grande efficacité dans le déroulement des programmes.

Ces mesures concernèrent de nombreux villages qui purent ainsi monter des projets sociaux ou économiques : construction de centres pour les jeunes, d'écoles, d'entrepôts, de mosquées (selon les dires de James Mayfield, la plupart des projets consistaient cependant en la construction de mosquées¹), de coopératives, installation de l'électricité dans les habitations, construction de fontaines publiques, de centres de services, etc. Certains de ces projets se firent avec la participation financière des villageois, ce qui permit de pallier la mauvaise qualité des services sociaux octroyés par le gouvernement. D'autres furent plus ciblés et favorisèrent certaines catégories de population, notamment dans le cadre de projets économiques, comme la réalisation d'ateliers de confection ou de réparation, celle de petits élevages de volaille ou de projets d'apiculture, l'achat de tracteurs ou de véhicules, d'unités réfrigérantes pour les produits laitiers, etc. En effet, dans ces cas, les plus riches villageois furent favorisés, un petit paysan ne disposant que rarement de suffisamment de fonds pour investir ou garantir un prêt².

On constata cependant de profondes différences entre villages quant à la réussite des projets de développement, notamment entre ceux où était localisé le centre de l'Unité Locale et les autres.

En définitive, on peut tout de même affirmer que, de Nasser à Sadate, les modalités de la gestion locale se sont caractérisées par une plus grande décentralisation des lieux de décision et de la gestion des ressources. Le pouvoir des membres du parti nassérien a fait progressivement place à celui des fonctionnaires et techniciens travaillant au village, lesquels sont considérés comme plus habilités que les représentants élus (souvent analphabètes) à la gestion municipale.

Il est cependant difficile d'établir un bilan général des résultats de cette politique à partir des recherches entreprises par les différents spécialistes de la question, car elles concernent des situations très différentes et présentent des résultats parfois divergents — Ilya Harik exprimant, par exemple, un jugement nettement plus positif que James Mayfield — ; toutefois, les différents travaux publiés montrent tous que le poids de la hiérarchie bureaucratique reste encore très affirmé au niveau local, de même que le rôle politique des anciens grands propriétaires. Mais c'est surtout la faiblesse des ressources qui demeure le principal facteur de blocage du développement des campagnes.

Même si ces efforts n'ont pas été à la hauteur des besoins (les services éducatifs et sanitaires restant en particulier très insuffisants, car ils n'arrivent pas à suivre la croissance démographique), la création d'emplois publics au sein des villages n'a cessé de se renforcer. Dans chaque bourg siège d'une Unité Locale, on en compte au moins une centaine, et dans certains cas, comme au Batanoun par exemple, nous avons pu recenser plusieurs centaines de fonctionnaires.

1 Entretien avec James MAYFIELD, au Caire, en mai 1989.

2 HARIK Ilya : Continuity and change in local development policies in Egypt : from Nasser to Sadat. *International Journal of Middle Eastern Studies*, vol. 16, n° 1, 1984, pp. 54-57.

C - Le changement des modes de consommation des populations rurales et semi-urbaines

«La pratique urbaine s'appuie fréquemment sur des modèles de consommation. Elle facilite la mise en place d'un cadre physique urbain qui renforcera les comportements urbains, changera les rythmes de vie, les attitudes mentales et matérielles. Une sorte de cercle vicieux s'installe : dé-ruralisation ou urbanisation ? Le résultat est un nouveau type de civilisation où le système urbain semble bel et bien se renforcer et s'étendre»¹.

Depuis la Réforme Agraire de 1960, les changements intervenus dans la répartition des revenus agricoles au sein d'une grande partie de la population rurale ont constitué une condition nécessaire pour un élargissement du marché des produits manufacturés dans les zones rurales, donnant ainsi un nouveau dynamisme au procès de l'industrialisation en Égypte. Cela a contribué à accroître le pouvoir d'achat des nouveaux propriétaires, des locataires et autres petits paysans, ce qui, à son tour, a élargi le marché des produits manufacturés et des services². La libéralisation de l'économie a activé ce processus et favorisé le développement de nouvelles couches sociales, tels que les commerçants, les fonctionnaires, les gros paysans, les entrepreneurs. Ces couches, comme l'ensemble des urbains, aspirent à une amélioration et une augmentation de leur consommation alimentaire. Cette dynamique accélère la transformation des modèles de consommation qui s'opère donc parallèlement à l'urbanisation et à l'accroissement des revenus. On constate ainsi une tendance de plus en plus affirmée, au cours des années 70-80, à consommer plus de blé que de maïs, plus de fruits, de légumes et de produits animaux. L'accroissement naturel de la population ajoute ses effets aux transformations précédentes pour conduire à une augmentation très rapide de la consommation totale, ou à celle de certains produits comme le blé³.

1 - Le rôle de l'émigration dans l'évolution des modes de consommation

Les remises des émigrés, par exemple, n'ont fait qu'augmenter la part des revenus extérieurs à l'économie rurale dans les budgets familiaux des Égyptiens. Celle-ci, qui était de 2,2 % en 1970, puis de 9,1 % en 1975, est passée à 68,9 % en 1985⁴.

En effet, le principal poste d'affectation de la rente pétrolière a été l'entretien de la famille dans les ménages à faibles revenus. Les travailleurs non qualifiés, ainsi que les catégories à bas revenus, tendent ainsi à affecter une part plus élevée de leurs remises à des fins d'entretien des membres de leur ménage et à acheter des produits de consommation. De ce fait, les émigrés qui, avant leur départ, étaient de petits consommateurs, ont consacré à leur retour la majeure partie de leurs revenus à l'entretien de leur famille. Ils ont adapté leurs modes de consommation à celui des populations les plus urbanisées des bourgs et des villages⁵.

1 TROIN Jean-François : Évolution de la consommation et du cadre bâti en milieu rural, in BATAILLON C. (coord.), *Interventions urbaines et encadrement étatique : mutations des campagnes du Tiers-Monde*, Éditions du CNRS, Toulouse, 1981, p. 54.

2 ABDEL FADIL Mahmoud : *Development, income distribution and social change in rural Egypt (1952-1970)*, University of Cambridge, Department of Applied Economics, Occasional Paper, n° 45, Cambridge (Mass.), 1975, pp. 118-119.

3 TUBIANA Laurence : L'Égypte : agriculture, alimentation et géopolitique des échanges. *Maghreb-Machrek/Monde Arabe*, n° 91, janvier-mars 1981, La Documentation Française, Paris, p. 31.

4 KORAYEM Karima : L'impact économique de l'émigration de la main-d'œuvre sur le secteur rural égyptien. *L'Égypte Contemporaine*, n° 404, Société Égyptienne d'Économie Politique, de Statistiques et de Législation, Le Caire, avril 1986, pp. 181-198 (en arabe).

5 FERGANY Nader : *op. cit.*, 1987.



Photo 24 :
Vaisselle dans l'eau trouble
des canaux.



Photo 25 : L'eau courante aux bornes-fontaines.

Photo 26 : Les paysans du delta.



Photo 27 :
La confection du pain de blé
et de maïs, une des bases de
l'alimentation villageoise.



2 - La dépendance des ruraux envers les villes pour l'approvisionnement en produits agricoles : le renversement des rapports villes-campagnes

Depuis le milieu des années 70, la consommation de blé par habitant n'a fait que s'accroître : elle a augmenté au rythme de 2,5 % par an, soit une croissance en volume de 6 % au niveau national. La farine de blé a remplacé en partie celle de maïs, la céréale traditionnelle des campagnes égyptiennes qui servait à la confection des galettes de pain ; et, dans les villes, le pain *baladi*, à base de farine de blé, représente une part très élevée de la ration de alimentaire : 58 % de la portion calorique, 73 % des protéines végétales. Or, malgré l'augmentation des rendements, la production céréalière a baissé du fait de la diminution des superficies emblavées et ne peut plus faire face à la croissance très rapide de la consommation.

Le fossé grandissant entre une consommation de céréales en pleine croissance et la baisse de la production depuis les années 70 est comblé par les importations de blé. En 1984, le pays dépendait de l'extérieur pour les trois quarts de sa consommation de blé (50 % des importations venant des États-Unis). L'importance du volume de ces importations s'explique par la forte croissance de la population non-agricole et la faible valorisation de la production locale par l'industrie agro-alimentaire, largement concurrencée par l'octroi indirect de subventions étatiques aux importations céréalières. L'État contrôle en effet ces importations de même que la transformation du blé en farine et subventionne le pain ainsi produit pour qu'il soit accessible aux couches populaires.

Les familles les plus urbanisées des bourgs et des villages se sont mises à acheter du pain de blé, des fruits et des légumes, des laitages et de la viande et dépendent de plus en plus des marchés urbains pour leur approvisionnement. L'élévation du niveau de vie d'une partie de la société rurale et l'intensification des rapports entre les villes et les campagnes ont ainsi fait croître la demande en produits alimentaires à haute valeur ajoutée (les produits laitiers et les viandes) et en céréales.

La ville, par l'intermédiaire des produits alimentaires importés et subventionnés, intervient désormais dans une très large mesure dans l'approvisionnement de la population rurale. Ceci dit, une part notable de ces produits alimentaires est destinée à l'alimentation des couches rurales non-paysannes. En effet, du fait de l'exiguïté de leurs exploitations, les paysans n'arrivent pas toujours à faire face à leurs besoins alimentaires et sont obligés de s'approvisionner sur le marché local ou dans les coopératives d'approvisionnement qui s'ouvrent de plus en plus nombreuses dans les bourgs et les gros villages. Par contre, les fonctionnaires qui travaillent en ville se ravitaillent principalement, quant à eux, dans les coopératives urbaines.

Les paysans sont ainsi devenus incapables d'assurer la consommation en céréales des villageois, alors que, dans les années 70, ils réussissaient à approvisionner à la fois les marchés urbains et ruraux.

D - La scolarisation : un facteur efficace de l'ouverture des campagnes sur les villes

1 - L'évolution de la politique de scolarisation depuis l'époque de Nasser

Nasser reprit en main dès 1952 le système éducatif dans le but de supprimer l'analphabétisme en Égypte et fit construire de nombreuses écoles primaires. En 1952, un million d'élèves étaient scolarisés dans ces écoles. Dix ans plus tard, leur nombre s'élevait à trois millions, soit les trois quarts des enfants en âge d'être scolarisés. Une progression du même ordre de grandeur concerne les élèves du secondaire et les étudiants des Universités et des Grandes Écoles. C'est dans le secteur public et gouvernemental, et notamment dans l'Armée, que l'élite scolarisée fut principalement embauchée. Comme Mohamed Ali, Nasser avait besoin de techniciens et d'ingénieurs pour soutenir son programme de développement,

mais surtout pour remplacer les techniciens occidentaux mis à la porte à la suite de la nationalisation du Canal de Suez. L'instruction technique et scientifique fut favorisée ; elle devait être le fer de lance du développement économique.

Cependant, du fait du faible niveau de compétence des instituteurs et des professeurs — ceux ayant un bon niveau étant en général “exportés” vers les pays arabes “frères” —, du manque de locaux (les écoliers sont obligés d'utiliser par roulement les salles d'écoles, tandis que les Facultés sont surpeuplées) et d'instruments de travail, le niveau scolaire des enfants et adolescents laisse à désirer. De nombreux enfants inscrits à l'école ne suivent pas les cours et continuent de travailler avec leurs parents, tandis que l'illettrisme gagne une partie notable de tous ceux qui ont été trop brièvement scolarisés ou qui sont sortis du système scolaire (primaire) sans diplôme. Du fait de la forte croissance démographique, le taux d'analphabétisme ne recule pas, notamment dans les zones rurales.

Néanmoins, bien que de nombreux enfants scolarisés n'aient pas dépassé le niveau primaire, l'introduction généralisée de l'école dans les campagnes a transformé les aspirations de nombreux fils et filles de paysans, et a permis à de nombreux ruraux l'accès à la fonction publique.

2 - L'évolution du taux d'analphabétisme : une nette diminution dans les zones proches des villes

Le taux d'analphabétisme est le plus bas dans les régions densément peuplées et à la périphérie des grandes villes. C'est le cas, en 1976, des communes localisées dans le centre du delta, le long de la branche de Damiette et autour de la ville de Zagazig à l'est, comme le montre la figure 78, pp. 289-290.

Le meilleur encadrement scolaire dans ces zones de forte densité démographique et la proximité des collèges et des lycées implantés dans les chefs-lieux de province ont permis aux jeunes ruraux d'avoir accès plus facilement à l'enseignement. Dans les bourgs, le nombre d'établissements scolaires est élevé (au Batanoun, par exemple, on compte 3 lycées, 6 collèges et 13 écoles primaires) et ils sont fréquentés par les jeunes villageois des alentours qui, contrairement aux enfants de la périphérie du delta, où l'habitat est dispersé, n'ont pas besoin d'aller dans les villes pour accéder à l'enseignement secondaire.

Par ailleurs, l'amélioration du statut des femmes dans les zones péri-urbaines s'est traduite par une meilleure scolarisation des filles.

Au nord du Caire, dans les districts industriels de Khanka et de Chébine el-Qanater, l'analphabétisme est plus élevé que dans les autres zones du Grand Caire, alors que la population est mieux encadrée sur le plan scolaire que dans les régions de la périphérie du delta. Dans ces districts industriels, la présence d'un grand nombre de migrants analphabètes a pu freiner la baisse du taux d'analphabétisme.

On remarque aussi que dans certaines zones de colonisation la population possède un niveau d'éducation relativement satisfaisant. Cette situation s'explique par la politique de recrutement des colons. Qu'ils soient paysans ou employés, les colons devaient, dans certains programmes, savoir obligatoirement lire et écrire. La société nouvelle voulue par Nasser ne pouvait pas naître, en effet, dans un contexte d'inculture, comme c'était le cas, pensait-on, dans les régions traditionnelles.

En général toutefois, dans les communes de la périphérie du delta, exception faite de certains périmètres bonifiés, le taux d'analphabétisme est très élevé en 1976. Plus de 70 % de la population de plus de 6 ans ne sait ni lire ni écrire. D'une part, l'encadrement scolaire y est plus faible que dans le Haut Delta du fait de la dispersion de l'habitat, et, d'autre part, les enfants participent beaucoup aux travaux des champs.

Entre 1976 et 1986, le taux d'analphabétisme a baissé dans le delta et ceci principalement

chez les femmes et dans les zones rurales (tableau 15). Toutefois, 70 % des femmes rurales sont encore analphabètes en 1986, contre 43 % des hommes ruraux du delta.

Malgré ce taux d'analphabétisme encore élevé des femmes, celles-ci sont de plus en plus nombreuses à participer au marché du travail non-agricole. Les femmes ayant atteint le niveau secondaire sont principalement employées dans la fonction publique. Dans les villages ou les bourgs, nombreuses sont celles qui sont institutrices (un secteur qui embauche beaucoup les jeunes diplômées juste à la sortie de l'école). Avec l'urbanisation des modes de vie et la monétarisation accrue de ménages qui n'ont plus de rapports avec l'agriculture, le travail des femmes est devenu essentiel pour équilibrer les budgets familiaux.

Tableau 15
Taux d'analphabétisme chez les hommes et les femmes en 1976 et 1986
(en % de la population totale).

	1976		1986	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Le Caire	22,5	47,2	23,3	39,2
Alexandrie	26,2	50,1	25,6	41,8
Delta Urbain	26,5	56,0	27,8	47,0
Delta Rural	55,0	85,0	43,1	70,8

Source : CAPMAS, Recensement Général de la Population, 1976 et 1986.

III - TYPOLOGIE DES FAMILLES VIVANT DANS DES BOURGS EN PLEINE MUTATION

Le processus de transformation des modes de vie n'a pas affecté de la même manière toutes les couches sociales rurales des bourgs et des zones péri-urbaines. Selon les structures familiales, élargies ou nucléaires, des stratégies différentes ont été développées pour assurer la reproduction de l'unité familiale. Une étude approfondie des trajectoires familiales est donc nécessaire pour comprendre la complexité des stratégies de travail développées au sein des groupes domestiques.

A - La nécessité de l'analyse à base d'enquêtes

En Égypte, de nombreuses études socio-économiques ayant pour but d'analyser les transformations du monde rural ont été effectuées à partir d'enquêtes. Parfois menées auprès d'un ou de deux milliers de foyers (dans le cas de l'enquête du Conseil National de la Population de 1984 sur l'émigration dans le Golfe ou de celle de Samir Radwan pour le compte du BIT, en 1977, portant sur la société rurale¹), elles visent soit à extrapoler des résultats à l'échelle de l'Égypte entière pour en tirer des statistiques globales (dans le premier cas), soit à identifier les modalités précises de la transformation de la société rurale (dans le second cas). Si elles apportent de très riches matériaux pour l'analyse globale de la société égyptienne, elles ne permettent pas d'en discerner les nuances régionales. Vu la taille des échantillons choisis, les seules divisions régionales que l'on puisse établir à partir d'elles sont celles entre Haute et Basse Égypte ou encore entre villes et campagnes, ce qui est nettement insuffisant. Simon Commander, dans une étude effectuée à partir d'une large enquête menée auprès de 470 foyers ruraux dans trois villages du delta², a, quant à lui, mieux fait ressortir les spécificités

1 RADWAN Samir et HANSEN Bent : *op. cit.*, 1982.

2 COMMANDER Simon : *op. cit.*, 1987.

des villages les plus touchés par l'urbanisation des paysages et des modes de vie et celles des villages les plus éloignés des villes. Le but de son étude étant d'analyser les modalités de l'évolution du marché du travail agricole, il a pu aborder le thème de la pluri-activité des paysans parallèlement aux rapports villes-campagnes.

D'autres études, monographiques, ont privilégié l'étude d'un seul village ou d'une seule communauté rurale et se sont attachées à montrer leurs spécificités, avec parfois des velléités pour extrapoler leurs résultats à l'échelle de l'Égypte entière. Telle étude sur les migrations des habitants du village "X" ou sur la vie des femmes paysannes dans le village "Z", pourra s'intituler sans ambages "Les migrations en Égypte" ou "La femme égyptienne et la vie rurale"...

François Ireton a montré à quel point, dans leurs monographies villageoises, les économistes ruraux s'occupent trop souvent des rapports de l'homme à la terre sans prendre en compte le contexte régional. Ils analysent les rapports de production pour ensuite généraliser leurs résultats à l'échelle du pays, en postulant a priori l'uniformité de l'Égypte agricole ou rurale, mais sans presque jamais l'expliquer¹. Ceci étant dit, l'abondance des monographies villageoises permet de mieux cerner les transformations socio-économiques qu'ont connues ces villages (principalement les monographies effectuées dans le cadre de l'Université Américaine du Caire). Mais le choix même de ces villages ou bourgades reste trop dépendant des conditions générales d'enquête en Égypte (les autorisations étant difficiles à obtenir, la priorité est mise sur les villages dans lesquels des contacts préexistent à l'enquête...) et sous-estime largement leur place au sein des réseaux urbains et d'échanges ainsi que l'impact de la taille de l'agglomération choisie sur les processus de transformation socio-économiques.

1 - Méthodologie : le choix des villages et bourgades où enquêter les familles

L'analyse des cartes que j'ai dressées au maillage des communes et des districts a montré la très forte influence qu'exerce la proximité des grandes villes sur la croissance démographique des communes péri-urbaines et sur celle de nombreuses bourgades, ainsi que sur les caractéristiques socio-économiques des populations (baisse du taux d'analphabétisme et de la part de la population active travaillant dans l'agriculture, intensification des systèmes de culture et développement du maraîchage et de l'élevage, urbanisation de l'habitat, etc.).

Pour affiner la compréhension des modalités de telles transformations socio-économiques et démographiques, il m'est apparu nécessaire de mener des enquêtes auprès des familles rurales. De telles enquêtes ont pour objectif d'analyser les stratégies développées par ces familles, notamment les migrations internationales et les migrations pendulaires de travail vers les villes, pour s'adapter aux fortes pressions démographiques.

Toutefois, dans le cadre d'une Thèse, je n'avais pas les moyens de mener une enquête de grande envergure dans plusieurs villages et bourgs répartis entre les différentes sous-régions du delta. J'ai choisi de mener à bien ce travail dans trois bourgades, Le Batanoun, Tabloa et Qalama, que j'ai étudiées de façon approfondie et où j'ai enquêté 89 familles.

J'avais auparavant étudié dans plusieurs villages et bourgs du delta, El Aleqma, Bakatouch, Kom el-Nour, Chanaouane, ainsi que dans plusieurs villages de colonisation des périmètres bonifiés de l'ouest du delta, l'évolution des systèmes de cultures, sans toutefois appréhender de façon systématique les stratégies que les exploitants agricoles mettaient en œuvre pour s'adapter à la pression démographique. Néanmoins, ma connaissance de ces lieux m'a servi pour la présente analyse.

¹ IRETON François : Des agricultures égyptiennes. Irrigation et systèmes de cultures dans le Sa'id égyptien (1912-1940). *Peuples Méditerranéens*, n° 41-42, octobre 1987-mars 1988, pp. 211-255.

Les bourgades retenues pour mon enquête ont été choisies selon deux critères :

◆ La taille

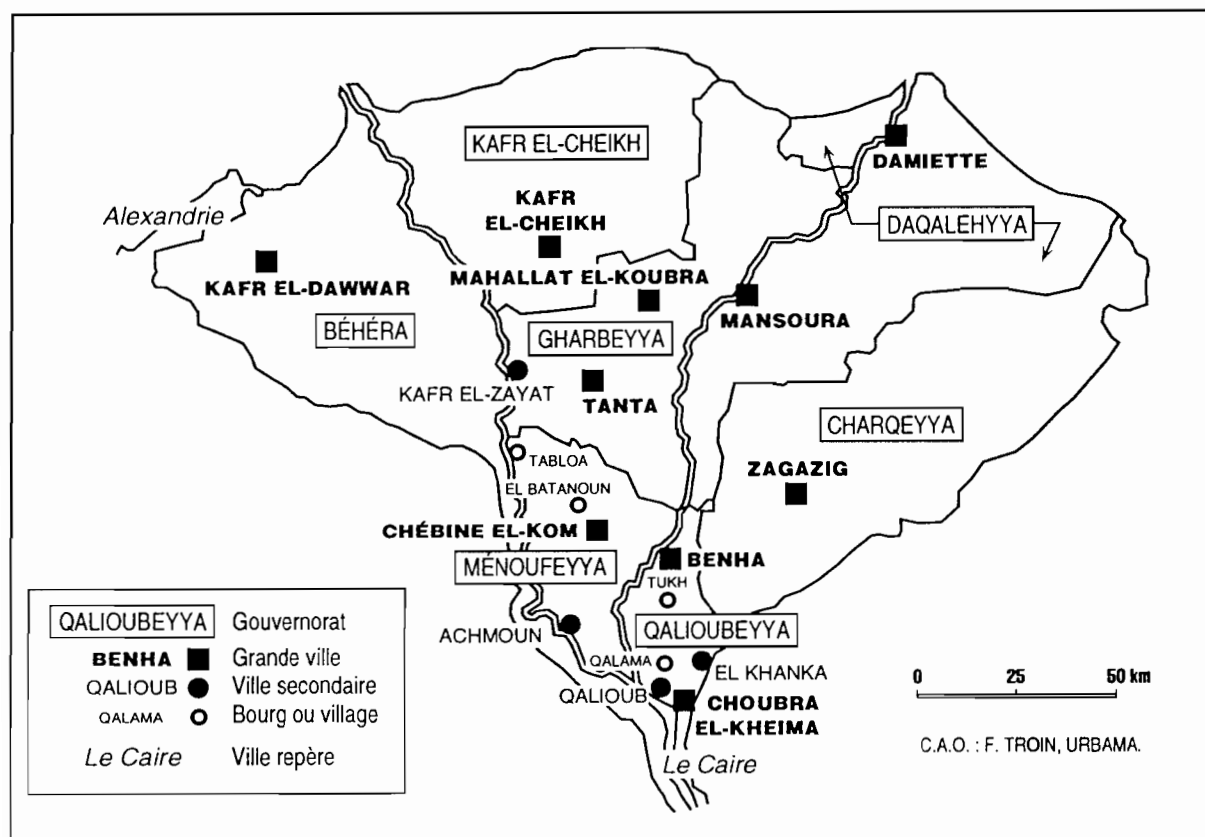
Elles sont toutes de taille notable — au moins 10 000 habitants —, critère essentiel pour analyser les effets du processus d'urbanisation et parce que, autour de ce seuil, la concentration de population favorise le développement d'activités économiques non agricoles, permet un meilleur encadrement par les services sociaux, donc un meilleur niveau d'instruction des jeunes générations, ce qui favorise l'émergence de nouvelles aspirations. Tabloa compte ainsi 9 840 habitants, Qalama 13 000 habitants et El Batanoun 30 800 habitants.

◆ La localisation dans le réseau urbain

La proximité d'une grande ou moyenne ville conditionne la forme et l'intensité des relations villes-campagnes. On a vu précédemment que cette proximité favorise la croissance démographique et les relations de travail entre la ville et la campagne. J'ai ainsi choisi Qalama, bourgade appartenant à la région du Grand Caire et localisée à une quinzaine de kilomètres de la capitale, car elle est devenue une véritable banlieue pour de nombreux Cairotes à la recherche d'un logement ; Le Batanoun, dans la Ménoufeyya, car cette grosse bourgade est polarisée par Chébine el-Kom, le chef-lieu de gouvernorat ; quant à Tabloa, c'est un village situé un peu en dehors du réseau des grandes villes dans le même gouvernorat (figure 79).

Figure 79

Localisation des bourgades et des villes dans lesquelles nous avons effectué nos enquêtes.



Au sein de ces bourgades, j'ai enquêté plusieurs types de familles en fonction de l'activité professionnelle du chef de famille et de celles des autres membres "actifs", de la trajectoire migratoire et de la structure familiale (élargie ou nucléaire).

2 - Méthodologie : le choix des familles enquêtées

Les catégories de familles enquêtées ont été les suivantes :

- celles dont les chefs de ménage sont des paysans travaillant à plein temps sur leurs exploitations et utilisant la main-d'œuvre familiale,
- celles de paysans travaillant à temps partiel et complétant leurs revenus par des ressources annexes à l'agriculture (doubles emplois ou travail des enfants à l'extérieur de l'exploitation),
- celles dont les chefs de ménage sont des artisans ou des commerçants travaillant au bourg ou dans toute autre localité rurale,
- celles de fonctionnaires, d'employés ou de techniciens travaillant en ville,
- celles de citadins immigrés dans des bourgades situées à la périphérie rurale des grandes villes.

Grâce à mes connaissances dans les deux villages de la Ménoufeyya, j'ai pu être introduite auprès de nombreuses familles ayant les caractéristiques requises. J'ai été aidée par un étudiant de Tabloa qui a effectué la moitié des enquêtes au Batanoun et dans son propre village. À Qalama, j'ai entrepris ces enquêtes seule, sans avoir au préalable de connaissances dans le village.

Pour chaque village, j'ai essayé d'interroger un tiers de paysans, un tiers d'actifs non agricoles mais travaillant au village et un tiers d'employés travaillant en ville. Dans le cas de Qalama, j'ai introduit une fraction importante de résidents originaires du Caire. Pour chaque type de ruraux, j'ai essayé de faire en sorte que l'échantillon comporte un certain nombre de familles vivant dans des appartements en location ou de familles dont un membre au moins a émigré dans le Golfe.

3 - Le questionnaire

Le questionnaire que nous avons fait passer comportait une trentaine de questions relatives à :

- la taille de la famille et l'occupation du chef de famille et des membres "actifs", le niveau d'instruction, le lieu de naissance, de dernière résidence, de travail et d'étude de chaque membre de la famille résidant sous le toit paternel ou ayant quitté la maison, qu'ils vivent à l'étranger, au bourg ou dans une autre région du pays ; une question portait sur la date de départ de la maison et les raisons de la migration,
- au parcours du chef de famille, notamment ses éventuels changements de résidence et d'emploi, ainsi qu'aux raisons de ces changements,
- l'habitation, ses caractéristiques, son mode de construction, le coût de la construction, sa localisation dans le village,
- aux ressources de la famille (terres, salaires, remises de l'émigration, etc.),
- aux relations avec la ville (travail, achats, démarches administratives, visites, etc.).

B - Caractéristiques des bourgs enquêtés

1 - Qalama : un bourg en pleine expansion démographique et polarisé par Le Caire

Qalama est situé à une quinzaine de kilomètres du Caire, dans le district de Qalioub, sur l'axe autoroutier Le Caire-Alexandrie.

a) Un bourg ayant connu une forte croissance de la population depuis le début des années 80

La population de cette bourgade était, en 1986, de 12 744 habitants, avec une densité de 1 931 habitants au km². Son taux d'accroissement annuel a été très faible entre 1960 et 1976 (1,60 %), mais, au cours de la décennie suivante, il a atteint 3,88 %. Les raisons de cette accélération sont multiples : fixation sur place des jeunes générations, retour des gens partis au Caire durant les années 60, immigration de jeunes couples originaires de tout le pays et qui cherchent à se rapprocher du Caire, installation de Caiotes poussés par la crise du logement et à la recherche d'un appartement bon marché.

Depuis 1982, le village a connu un boom de la construction sans précédent du fait de cette immigration. Tout un quartier est né au sud du village (notamment sur les 12 feddans qui appartenaient au maire), avec des immeubles de plusieurs étages dont certains ne sont habités que par des gens du Caire. Ce quartier se distingue du reste du village par sa population (Caiotes, jeunes couples de Qalama, "étrangers") qui a des modes de vie de type urbain. Les maisons y sont bien entretenues, les finitions terminées (peintures, carrelages...) ; les rues sont plus larges. Les loyers oscillent entre 60 et 75 £E par mois, souvent sans pas-de-porte (pratique pourtant très répandue au Caire et dans sa banlieue). Cette immigration a débuté dans le bourg en 1985, après que les localités situées plus près du Caire eurent commencé à être saturées et à pratiquer des loyers excessifs. Actuellement, les loyers y sont de 150 £E environ par mois (soit trois fois plus qu'à Qalama), avec des pas-de-porte de 7 000 à 10 000 £E, alors que les finitions sont à la charge du locataire et que les appartements sont bien plus petits que ceux que l'on trouve à Qalama.

Cette bourgade a donc connu une forte élévation du bâti en même temps qu'une augmentation du nombre de ses logements de type urbain (tels que les appartements) : dans le district rural de Qalioub, ceux-ci représentaient en 1986 46 % du total des logements.

b) La proximité du Caire : une manne d'emplois pour les habitants du bourg de Qalama

Qalama se trouve en plein cœur de la zone d'influence économique du Caire et a subi de profondes transformations quant à l'occupation de sa population active depuis le début des années 80. En 1986, 34 % seulement des actifs résidents travaillaient dans l'agriculture, tandis que 18 % étaient employés dans l'industrie, 19 % dans les services, 10 % dans le commerce et 7 % dans les transports. Grâce au développement des secteurs économiques les plus stimulés par l'*Infitah*, comme le commerce, la construction et les transports, une part de plus en plus importante des actifs ruraux a donc réussi à trouver des emplois dans les villes ou gros bourgs voisins. Ainsi, dans le district rural de Qalioub (le Recensement de 1986 ne fournit pas d'informations à l'échelle des communes), le nombre d'actifs employés dans les transports, la construction et les services sociaux a crû de respectivement 10 %, 16 %, et 6,2 % par an depuis 1976, pendant que le commerce et l'industrie ne croissaient que de 3 % et 3,5 % par an. La population active y a ainsi augmenté beaucoup plus rapidement que dans les autres secteurs ruraux du delta (à savoir 2,85 % par an contre une moyenne de 1,21 %). Vu le peu d'emplois dans le tertiaire et le secondaire disponibles dans le bourg même, on imagine sans mal l'ampleur des migrations pendulaires en direction du Caire et des villes industrielles du gouvernorat.

Ainsi, tous les jours, 28 voitures pouvant contenir 13 personnes chacune effectuent 11 à 12 aller-retour vers Le Caire, véhiculant environ 4 000 passagers (soit 2 000 passagers à l'aller et autant au retour). En outre, les habitants de Qalama trouvent sur l'autoroute, et utilisent, les nombreux taxis qui vont à Qalioub, Benha ou Toukh.

Simultanément, le secteur agricole a perdu d'année en année une partie de ses actifs : la part de ceux-ci dans l'agriculture est tombée de 47 % à 34 % entre 1976 et 1986. Cela a été causé par plusieurs facteurs. D'une part, les superficies cultivées sont passées de 1 732 à 1 519 feddans, soit une diminution de 92 hectares entre 1961 et 1986 du fait de la construction

sur terres agricoles. D'autre part, les exploitations étant minuscules (au niveau du district, plus de 70 % ont moins d'un feddan), il est impossible qu'une famille entière parvienne à vivre sur de telles superficies : l'agriculture ne constitue donc souvent plus qu'un revenu annexe ou sert simplement à l'alimentation familiale. Cela a favorisé le développement de la pluri-activité des paysans qui, dans le district de Qalioub, concernait en 1986 48 % des exploitants agricoles.

Cependant, la proximité du Caire, qui a, de tout temps, favorisé la pratique du maraîchage, n'a fait qu'accentuer la spécialisation agricole en ce domaine : en 1982, 42 % des terres cultivées de façon temporaire étaient destinés aux légumes et 9 % aux vergers. Cela a entraîné le développement d'emplois annexes, notamment dans le commerce (carottes, ail, oignons... ou engrais), mais aussi dans l'industrie de transformation de ces productions (il existe dans le district plusieurs usines de congélation de légumes qui emploient de nombreux ouvriers et font vivre plusieurs familles de paysans sans terre ou de microfundistes).

2 - Le Batanoun

a) Un bourg très peuplé et en pleine expansion démographique

Ce bourg de 30 800 habitants en 1986 a connu, comme Qalama, une reprise très forte de la croissance de sa population à partir de la fin des années 70. Alors qu'entre 1960 et 1976 son taux d'accroissement annuel n'était que de 0,89 % (preuve d'un exode massif), il a atteint 3,05 % entre 1976 et 1986. Une telle rupture de rythme ne peut s'expliquer sans faire intervenir une immigration massive, en provenance des villages ou des villes limitrophes. Cette immigration ne peut toutefois être mesurée à travers les Recensements de Population. Mais nous savons par nos enquêtes qu'il n'existe pas encore, en 1986, comme dans le cas de Qalama, d'arrivée massive d'urbains, même si de jeunes couples originaires de Chébine el-Kom viennent de plus en plus souvent y chercher des appartements à louer. Nous pouvons donc légitimement penser que le boom démographique récent du Batanoun est largement lié au retour, dans leur village d'origine, de nombreux émigrés d'abord partis en ville, puis dans le Golfe ; ce retour s'accompagne de la construction d'un logement. S'ajoute à cela le cas fréquent de jeunes gens diplômés, originaires de villages surpeuplés voisins du Batanoun, et affectés pour leur premier emploi de fonctionnaire dans les régions de la périphérie du delta où le manque de diplômés se fait sentir ; ces jeunes gens, souvent encore célibataires, partent ainsi quatre à cinq ans dans la Béhéra ou le Kafr el-Cheikh avant que d'être mutés dans leur gouvernorat de naissance ; à cette occasion, maintenant qu'il est assez facile de se loger au Batanoun, un certain nombre a décidé de s'y installer.

Le long de la route asphaltée qui mène à Chébine el-Kom et qui constitue l'axe principal du bourg depuis qu'elle a été dépassée par l'extension des constructions, plus de la moitié des bâtisses compte au moins 3 étages (R + 2), alors que, dans le centre, les maisons ne possèdent qu'un ou deux étages au maximum.

b) Une banlieue dynamique de la seconde couronne de Chébine el-Kom

La reprise de la croissance démographique du Batanoun paraît à première vue anormalement forte en l'absence d'activités économiques dynamiques. En 1986 pourtant, 38 % de la population active travaillait encore dans l'agriculture, mais 29 % dans les services sociaux, 13 % dans l'industrie et 9 % dans le commerce. La part élevée des actifs dans les services sociaux s'explique tout d'abord par le fait que Le Batanoun est siège de la *wahda mahaleyya* et qu'y sont donc concentrées les principales infrastructures (santé, éducation et administration). Le Batanoun bénéficie de ce fait de l'installation de plusieurs établissements scolaires (3 lycées, 6 collèges et 13 écoles primaires), d'une clinique et d'un centre de services agricoles et vétérinaires, offrant ainsi des emplois à plusieurs centaines de fonctionnaires. Par ailleurs, sa proximité du chef-lieu de Province, où 46 % des emplois sont concentrés dans les services sociaux, explique aussi que de nombreux actifs du bourg y travaillent et viennent gonfler la part

des fonctionnaires parmi les actifs résidents.

À l'échelle du district rural, les secteurs économiques dont l'essor est le plus net sont les services sociaux (+ 4,9 % par an), les transports (+ 5,9 % par an) et la construction (+ 8,2 % par an), qui offrent ensemble un tiers des emplois. Le secteur agricole perd en valeur absolue 1,1 % de ses actifs chaque année.

L'agriculture est encore soumise aux rotations obligatoires et, contrairement à ce qui se passe dans le district de Qalama, il n'est pas possible de pratiquer le maraîchage ou de produire des fruits en grande quantité en l'absence d'un accès permanent à l'eau d'irrigation. Les possibilités d'intensification de l'agriculture sont donc ici assez faibles, excepté dans l'élevage hors-sol de bovins. Seule subsiste de ce fait une petite agriculture traditionnelle sur des exploitations dont la superficie moyenne ne dépasse pas 1,3 feddan, soit un demi hectare en 1988 (56 % des exploitations ne dépassent pas à cette date un feddan)¹. Les exploitants s'adonnent principalement à l'élevage des bovins pour la consommation familiale du lait et cultivent des fourrages et des céréales. Seuls 17 % des exploitants du Batanoun, soit 400 familles, possèdent ou exploitent au moins 2 feddans, superficie en dessous de laquelle une famille peut difficilement vivre sans ressources externes.

3 - Tabloa : un bourg resté un peu à l'écart

Bourg de 9 850 habitants, Tabloa est situé dans la Ménoufeyya à 4 kilomètres du chef-lieu de district (Tala) et à une quinzaine de kilomètres de Tanta et de Chébine el-Kom. L'accès aux deux grandes villes n'est pas aussi facile que dans les deux cas précédents. Pour aller à Chébine el-Kom ou à Tanta, il n'y a pas de taxis directs et il faut passer par Tala. Ici, la population n'a pas augmenté très rapidement durant la dernière décennie : 2,13 % par an, contre 2,03 % par an entre 1960 et 1976.

En 1986, la population active travaillait encore majoritairement (58 %) dans l'agriculture, soit un recul peu marqué par rapport à 1976. L'agriculture, à Tabloa comme au Batanoun, demeure encadrée et contrôlée par l'État et toujours dominée par la petite exploitation. Les quelques exploitants qui essaient d'intensifier leur production pratiquent l'élevage pour la viande qui nécessite peu de terres mais des investissements élevés. Ce sont donc surtout les marchands de bétail qui réussissent à investir dans l'élevage. La pluri-activité des agriculteurs et la participation temporaire des enfants aux travaux des champs sont les seules solutions pour que perdure l'activité agricole chez les microfundistes.

Si 21,9 % des actifs du bourg travaillent dans les services, la plupart ne sont pas employés sur place, car Tabloa n'étant pas centre de *wahda mahaleyya* le nombre d'emplois dans la fonction publique y est limité, excepté dans l'enseignement.

Le fait que Tabloa soit proche (4 km) de Tala n'est pas, pour le bourg, un atout déterminant, car cette petite ville secondaire offre peu d'emplois administratifs à la population rurale et à celle du bourg. Les chefs de familles qui néanmoins travaillent en ville le font surtout dans les grandes villes comme Tanta ou Le Caire. Certains vont même dans des villes éloignées du delta ou en Moyenne Égypte (Alexandrie, Mansoura, El Fayoum). Ceux qui sont dans ces cas-là, et qui le peuvent, reviennent une fois par semaine ou tous les quinze jours dans leur famille. L'éloignement des grandes villes est donc ici un frein très efficace à la multiplication des migrations pendulaires.

La faible tertiarisation de l'emploi à Tabloa résulte aussi du faible niveau de vie de la majeure partie de la population. Le chef-lieu de district, Tala, offre la majeure partie des services commerciaux et sociaux dont a besoin la population rurale. Seuls 6,1 % des actifs de Tabloa sont employés dans l'industrie et 2,8 % dans les transports.

Toutefois, Tabloa, malgré son faible taux d'accroissement démographique, s'est beaucoup

¹ Ces chiffres nous ont été communiqués par les responsables de la Coopérative Agricole du Batanoun.

étendu du fait de la construction, par les émigrés du Golfe, de nouvelles demeures à la périphérie du bourg.

C - Typologie des familles vivant dans les bourgades selon l'origine de leurs revenus

1 - Les familles ayant une activité principale agricole

Ces familles sont souvent de type élargie, car les jeunes paysans peuvent difficilement décohabiter, en l'absence de terres et de revenus suffisants pour se construire une maison. Les chefs de famille ont de 6 à 8 enfants, ce qui fait que certaines maisonnées peuvent dépasser les vingt personnes. Les chefs des familles enquêtées sont en général assez âgés (50 à 70 ans).

a) Les familles paysannes ne vivant que de l'agriculture

On trouve très peu de familles paysannes ne vivant que de l'agriculture, vu l'exiguïté des exploitations. Il existe cependant deux types de familles qui n'ont pas d'autres ressources :

◆ les paysans sans terre, les ouvriers agricoles, les exploitants microfundistes analphabètes avec enfants en bas âge qui, malgré leur extrême pauvreté, ne sont pas partis de leurs villages, car émigrer à l'étranger est une entreprise difficile pour les plus démunis : le capital de départ nécessaire est élevé — il fallait en 1989 au moins 400 £E pour partir en Irak en autocar, et 700 £E pour y aller en avion, soit respectivement 4 et 7 mois du salaire d'un petit fonctionnaire — ; et, durant les premiers mois d'absence, la famille du migrant doit subvenir à ses propres besoins. La non-possession de terre ne permet pas d'obtenir un prêt, et il est ainsi quasiment impossible à un paysan de ce type qui serait candidat au départ d'accumuler les fonds nécessaires pour partir.

◆ Les familles paysannes possédant au moins 2 feddans : deux feddans, c'est la taille minimale pour qu'une famille puisse vivre de son exploitation agricole et employer toute la main-d'œuvre familiale. C'est pourquoi, dans une région comme le delta où plus de la moitié des exploitants ne possède pas un feddan, on ne rencontre que peu de familles de ce type. L'élevage de quelques têtes de bétail permet d'intensifier la production. Les enfants sont rarement scolarisés, surtout les aînés, car ils doivent aider le père très tôt dans les champs. N'ayant pu émigrer à l'étranger lorsqu'ils sont devenus jeunes hommes, ils n'ont pu se construire une maison moderne et continuent à résider dans des maisons en pisé. Dans les familles où les jeunes gens sont peu nombreux, la survie de ce type d'exploitations est aléatoire.

b) Les familles paysannes dont les ressources sont diversifiées

Les familles paysannes disposant de plusieurs sources de revenus sont souvent de type élargi. Dans certains cas, le père a un second emploi ; dans d'autres, les fils complètent les revenus tirés de l'agriculture par des salaires : ils sont élèves, étudiants ou diplômés au chômage en attente d'une éventuelle affectation dans la fonction publique et travaillent alors saisonnièrement ou occasionnellement ; ou bien ils sont fonctionnaires en ville mais sans les revenus nécessaires pour s'émanciper.

Dans la plupart des familles élargies de paysans, on trouve simultanément ces différents types d'occupation, car tous les fils n'ont pas été scolarisés. Les opportunités d'emplois, même temporaires, pour les jeunes chômeurs sont rares à Tabloa, car ce bourg est plus éloigné des grands centres urbains actifs que Le Batanoun ou Qalama. Certains diplômés de ce bourg se trouvent ainsi obligés de retourner à la terre et, même, de se faire embaucher comme ouvriers agricoles sur d'autres exploitations.

◆ La pluri-activité des paysans

Les paysans qui ont un double emploi travaillent dans le commerce du bétail ou des légumes

(à Qalama principalement) ou comme petits fonctionnaires villageois (garde-champêtre ou contrôleur de l'irrigation). Pour les paysans de Qalama, les opportunités d'emplois informels sont plus nombreuses, car la proximité de la capitale a pu dynamiser certains secteurs économiques (commerce d'engrais ou de fourrage). Les paysans-fonctionnaires sont généralement assez jeunes, leurs aînés n'ayant pas eu accès à la scolarisation comme eux.

◆ Les fils non scolarisés de paysans ayant un emploi en ville ou au bourg

Ils sont chauffeurs de taxi, ouvriers agricoles, manœuvres dans le bâtiment, commerçants de bétail ou de légumes ; à Qalama, la vente de carottes et d'ail occupe un grand nombre de paysans ou de fils de paysans, du petit revendeur local à celui qui va en carriole à Qalioub pour y effectuer des ventes ou aux mieux lotis qui possèdent ou louent des voitures pour se déplacer.

◆ Les fils de paysans, fonctionnaires en ville ou au bourg

Les jeunes salariés ont du mal à s'émanciper, du fait de la faiblesse de leurs salaires, mais aussi du coût de plus en plus élevé du mariage. Beaucoup de nos enquêtes ont trouvé des familles dans lesquelles deux, trois voire quatre salaires de fonctionnaires s'ajoutaient aux revenus agricoles. Les départs des jeunes de la maison paternelle sont en effet freinés par une série de facteurs qui agissent seuls ou en se combinant. Ainsi, quitter la famille élargie est difficile pour les jeunes couples, notamment s'ils n'ont pu réaliser d'économies en allant travailler dans le Golfe, si l'épouse ne travaille pas ou s'ils n'ont pas diversifié leurs activités. Avec un seul salaire dans la fonction publique, une famille n'étant pas propriétaire de son logement ne peut "s'en sortir". Certaines femmes de fonctionnaires, en général celles ayant déjà exercé une activité professionnelle (fonctionnaires, commerçantes, artisanes, ouvrières agricoles, etc.) ou l'exerçant encore, poussent cependant à cette décohabitation d'avec la famille de leur mari.

Une des familles que nous avons enquêtée à Qalama exploitait correctement 3 feddans de légumes et de céréales alors que ses membres avaient tous un emploi à "plein temps" au Caire. Le père étant mort, les fils, tous mariés, fréquentaient leur lieu de travail en fonction du calendrier agricole et prenaient leurs vacances durant les périodes de récolte.

Cependant, l'accès aux emplois du secteur privé urbain reste difficile pour les jeunes ruraux manquant de relations professionnelles. Les seuls jeunes ruraux diplômés que j'ai rencontrés et qui avaient trouvé un emploi dans le secteur privé travaillaient dans le Grand Caire. Les entreprises industrielles et les activités de services y sont nombreuses et variées et, pour les instituteurs ou professeurs, il y existe des possibilités pour travailler dans le privé. Les jeunes trouvent d'autant plus facilement un emploi dans ce type de secteur qu'ils ont un membre de leur famille qui y travaille.

◆ Les familles dont un membre au moins a émigré

Selon l'enquête du Conseil National de la Population de 1985, les paysans constitueraient 38 % des émigrés qui auraient quitté l'Égypte entre 1974 et 1984, soit un million d'hommes, représentant près d'1/13^{ème} de la population active agricole masculine. En effet, les paysans, s'ils sont moins pauvres que les journaliers, sont aussi moins libres de s'expatrier, même de façon temporaire. Tout dépend en effet de la structure de leur famille, de la taille de leur exploitation, mais aussi des rotations culturelles pratiquées. Le maintien de la famille paysanne élargie permet, en règle générale, que la terre soit cultivée en l'absence du chef de famille, que la famille soit encadrée socialement et financièrement. Mais l'absence de fils majeur(s) dans une famille nucléaire réduit sérieusement les possibilités qu'a le père d'émigrer. C'est pourquoi, par exemple, les chefs de famille ayant eu de nombreuses filles auront plutôt tendance à ne pas émigrer à l'étranger. Mohamed Mohieddin a ainsi montré que les familles de migrants à l'étranger sont en général de plus grande taille que celles des non-migrants : 5,6 personnes au

lieu de 3,7¹.

Cependant, les paysans qui, jusqu'en 1990, émigraient dans le "Golfe" ne pouvaient aller qu'en Irak et en Jordanie. Les emplois s'y obtenaient sans contrat et étaient donc aléatoires et mal payés. De ce fait, les paysans, en situation illégale, ne pouvaient y rester très longtemps. Rares sont ceux qui ont bénéficié d'un contrat, comme ouvrier agricole en Arabie Saoudite par exemple. Mais ceux qui ont réussi à rester plusieurs années à l'étranger ou qui sont parvenus à faire émigrer plusieurs de leurs fils ont acheté de la terre, construit une maison ou monté un commerce, et leurs conditions de vie se sont améliorées rapidement.

Les conflits entre les parents et les jeunes fils célibataires ayant des velléités d'émigrer sont nombreux. Par exemple, dans les familles manquant d'hommes valides, il est souvent difficile pour les fils aînés de quitter l'Égypte, personne ne pouvant seconder le père sur l'exploitation. Quand ces fils aînés sont diplômés, l'obligation dans laquelle ils se trouvent de rester au village ou au bourg et de retourner à leur terre est vécue par eux comme une frustration.

D'autres conflits sont en germe dans l'utilisation des revenus tirés de l'émigration. En effet, souvent, les jeunes partent dans les pays du Golfe pour se marier, construire un logement ou monter un petit atelier ou un commerce. Ils ne peuvent toutefois faire aboutir leurs projets personnels et s'émanciper tant que les conditions de vie de leurs parents ne se sont pas améliorées. Ainsi, leurs économies passent en priorité dans la construction d'un logement décent pour leur famille, l'alimentation quotidienne et la scolarisation des frères et sœurs cadets. Lorsqu'ils le peuvent, ils construisent un étage dans la maison familiale pour y résider avec leur future épouse, mais cela est loin d'être toujours le cas.

Contrairement aux fils de paysans analphabètes, les jeunes diplômés sont des émigrés en puissance. En effet, avec la réduction du nombre de créations d'emplois dans la fonction publique, l'État, malgré la garantie donnée à l'époque de Nasser d'offrir à tous les diplômés du secondaire un emploi, ne peut plus accéder à la demande croissante des jeunes. Les jeunes diplômés doivent désormais attendre six à huit ans pour obtenir un éventuel poste dans la fonction publique et nombreux sont ceux qui profitent de cette période pour tenter l'aventure dans les pays pétroliers ou en Europe.

Mais le rétrécissement du marché de l'emploi qualifié dans les pays importateurs de main-d'œuvre depuis le milieu des années 80 leur rend difficile l'obtention à l'étranger de contrats valorisant leurs diplômes. L'Irak et la Jordanie sont les seuls pays accessibles, bien que les emplois offerts y soient souvent d'un niveau bien inférieur à ce que leurs qualifications permettraient : ce sont des emplois dans l'hôtellerie, la restauration, les services ou le commerce urbain. La durée de leur séjour est souvent courte, un an ou deux, et nombreux sont ceux qui changent de pays au gré des opportunités d'emplois. Cependant, depuis la guerre du Golfe, l'accès des Égyptiens au marché du travail irakien a été sérieusement compromis.

2 - Les familles vivant d'emplois non-agricoles dans les bourgs ou les villages

Les actifs de ces familles sont artisans (tisserands, tailleurs, réparateurs de voitures ou de vélos...), commerçants, chauffeurs, manœuvres dans le bâtiment ou ouvriers.

Ils ont conservé un mode de vie encore très paysan. Leurs familles sont souvent de type élargie (elles regroupent plusieurs familles collatérales) et comptent beaucoup d'enfants ; les maisons sont mal entretenues et densément peuplées, les enfants pas toujours scolarisés, notamment les filles. Elles louent parfois des parcelles de terre pour produire leurs céréales et le fourrage pour nourrir une tête de bétail. Elles résident généralement dans le centre des bourgs ou villages et, quand elles ont réussi à construire, c'est avec de faibles moyens.

1 MOHIEDDIN Mohamed : Regular commuters from an egyptian village, in ESCALLIER R. et SIGNOLES P. (édit.), *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe*, tome II, Fascicule de Recherches, n° 28, co-édition URBAMA-Tours, CEDEJ-Le Caire, CMMC-Nice Sophia-Antipolis, 1995, pp. 341-351.

À Tabloa, le faible niveau de vie de la population n'a pas favorisé le développement du commerce ou de l'artisanat. En outre, contrairement au Batanoun, le nombre de petits établissements de réparation (couture, mécanique) ou de commerces d'engrais ou de fourrage reste très limité. Les actifs dans ces secteurs sont peu nombreux et ne peuvent vivre uniquement de cette occupation. En général, celle-ci fournit plutôt un revenu annexe à une petite exploitation agricole.

À Qalama aussi, hormis celles des grands commerçants, les familles dont les actifs travaillent au bourg connaissent une situation assez précaire. Malgré l'existence d'un marché de consommation de plus de 13 000 personnes, la proximité des villes y freine en effet le développement commercial. On n'y trouve que de petites échoppes. L'installation de familles cairotes possédant pourtant des revenus supérieurs à ceux des villageois n'a guère provoqué d'expansion sensible des activités commerciales et artisanales, la plupart des originaires de la capitale ayant des exigences de consommation qui ne peuvent trouver satisfaction sur place.

3 - Les familles vivant principalement de salaires urbains

a) Des emplois urbains surtout destinés aux couches sociales scolarisées

Les actifs qui travaillent en ville sont en moyenne d'un niveau scolaire supérieur et ont une meilleure pratique de la ville, pour y avoir fait leurs études, que ceux qui travaillent aux bourgs. Les emplois offerts dans la fonction publique ou les entreprises industrielles ne sont en effet accessibles qu'aux actifs ayant été scolarisés ou à ceux qui, au moins, savent lire et écrire (ceci est la condition minimale pour obtenir un emploi dans les usines du secteur public). Mohamed Mohieddin a ainsi montré que, dans le village de Moyenne Égypte dans lequel il avait enquêté, les migrants pendulaires étaient bien plus instruits que les autres villageois : 22 % seulement étaient analphabètes, contre 53 % pour les seconds¹ ! Ceux partis à l'étranger avec des contrats sont professeurs, comptables ou ingénieurs...

Pour les petits employés (chauffeurs, peintres en bâtiment, maçons, ouvriers...) ou les actifs plus qualifiés, les opportunités d'emplois sont faibles dans les villages éloignés des villes. Les migrants pendulaires vivant dans les bourgades péri-urbaines travaillent principalement dans les entreprises et les services des grandes villes. Ceux du Batanoun, par exemple, sont employés généralement à Chébine el-Kom, ville distante de 10 kilomètres. En revanche, les rares migrants pendulaires du bourg de Tabloa ont peu d'opportunités de travail dans leur district et cherchent des emplois dans les villes d'autres gouvernorats du delta ou de la Vallée. Ils partent pour toute la semaine et ne rentrent à Tabloa que le week-end, sans craindre de laisser leur famille seule car les voisins et les parents peuvent veiller sur elle.

b) Les familles vivant d'emplois salariés urbains

◆ Les familles nucléaires de petits notables

Ces familles constituent la fraction urbanisée du village, vivant souvent dans les quartiers récents. Ce sont celles de fonctionnaires d'un échelon élevé : directeurs d'école, responsables d'administration, inspecteurs, professeurs d'Université ou gradés de l'Armée. Tous ces chefs de ménage travaillent au bourg ou dans les villes voisines. Ceux qui vivent à Qalama ont des postes de responsabilité au Caire ou dans les usines limitrophes. Dans certains cas, les épouses sont elles aussi salariées et ce, principalement, dans l'Éducation Nationale. Mais les opportunités d'emploi dans l'enseignement sont beaucoup plus grandes au Batanoun, du fait de sa taille et de son bon niveau d'équipement, qu'à Tabloa ou à Qalama.

Ces fonctionnaires sont fils de propriétaires fonciers, mais ils n'ont pas eu l'opportunité de

¹ MOHIEDDIN Mohamed : *art. cit.*, 1995.

quitter le bourg pour la ville dans des conditions satisfaisantes pour eux. Bénéficiant d'un salaire correct et stable, ils y ont construit une maison, parfois en commun avec leurs frères, grâce à la vente de terrains ou de bijoux ou parce qu'ils ont bénéficié d'un héritage ; une telle construction après un séjour à l'étranger est par contre chose rare.

Leurs familles sont de plus petite taille que celles des paysans ; elles comptent de 3 à 5 enfants, tous scolarisés. Si ces familles ne sont pas parties vivre sur leur lieu de travail, c'est que l'existence au bourg paraît plus conforme à leurs aspirations, notamment pour l'éducation des enfants, la qualité de la vie et des relations sociales. Leur mode de vie est complètement urbain, mais elles préfèrent la respectabilité dont jouissent les petits notables ruraux à l'anonymat des grandes villes. Les vrais notables, à savoir les grands propriétaires fonciers, sont tous partis au Caire durant les années 60. Ils sont aujourd'hui médecins, avocats, éminents universitaires et le seul lien qui les rattache à leur village est la location de leurs terres, la construction d'appartements locatifs ou leur fonction politique (beaucoup de maires de villages vivent dans les grandes villes).

◆ Les familles nucléaires de petits fonctionnaires

Tout comme en ville, vivre au bourg avec un seul salaire devient impossible si l'on veut disposer d'un niveau de vie supérieur à celui des paysans. Même si la vie coûte beaucoup moins cher qu'en ville, la satisfaction des nouveaux modes de consommation, la scolarisation des enfants, et surtout, dans le cas des locataires, le montant des loyers — qui dépassent généralement 50 £E —, nécessitent au minimum un revenu de 200 £E par mois. L'émigration dans les pays du Golfe, la pluri-activité et le travail des femmes concernent de ce fait, l'un ou l'autre, la majeure partie de ces petits employés travaillant en ville ou au bourg.

Le niveau de vie de cette classe sociale a été sérieusement affecté par l'inflation qui a accompagné la libéralisation économique. Dans les années 60, ce niveau permettait de parler, à propos de cette catégorie sociale, de classe moyenne, du fait des salaires assez élevés que ses membres percevaient. Dans la périphérie du Caire, les nombreuses industries publiques situées à proximité des villages ou bourgs avaient permis à cette classe de se développer sans pour autant quitter ces villages ou bourgs. Pour certains, l'émigration à l'étranger a été un moyen d'améliorer leur statut. D'après l'enquête du Conseil National de la Population, 8 % des émigrés partis entre 1974 et 1984 étaient au moment de leur départ des ouvriers du bâtiment et 27 % travaillaient dans les services.

Les plus pauvres, ceux qui appartiennent à des familles dans lesquelles ne rentre qu'un seul salaire et qui ne sont pas partis à l'étranger, éprouvent beaucoup de difficultés à s'en sortir et ont les mêmes conditions de vie que les paysans pauvres : ils habitent dans des maisons paysannes en briques ou en terre, dans le centre des bourgs, et sont ouvriers à Chébine el-Kom ou à Qalioub. Leurs salaires sont très modestes (de 90 à 120 £E par mois).

◆ Les familles élargies d'employés : le cas de Qalama

Les chefs de familles de Qalama et leurs enfants travaillent généralement au Caire ou dans les villes du district ; ils ont presque tous fait des études secondaires ; mais avec leurs maigres salaires, les jeunes ne peuvent pas s'émanciper et sont obligés de rester dans la maison familiale. En mettant en commun les salaires des enfants mariés et non mariés, la famille élargie peut ainsi vivre. Détenant un emploi fixe, même s'il est mal rémunéré, les chefs des familles élargies d'employés résidant à Qalama partent rarement dans les pays pétroliers pour travailler. Lorsqu'ils construisent, c'est en général avec leurs économies, ou grâce à la vente d'un bout de terrain ou de bijoux.

c) Les familles vivant des salaires des émigrés

Ce sont surtout les enfants de notables ou de fonctionnaires qui, pour s'assurer un niveau de

vie "digne" de leur famille, ont choisi de travailler de façon permanente, ou tout au moins durant une longue période, dans le Golfe. Alors que leur diplôme universitaire n'aurait pas pu leur assurer plus de 150 £E par mois en Égypte, il leur garantit, dans le Golfe, des salaires quatre à cinq fois supérieurs. Tout en résidant à l'étranger, ils réalisent dans leur bourg d'origine des projets dans la construction à but locatif, le commerce et les transports, projets dont ils confient la gestion à leurs parents.

Pendant les années 60, ces familles avaient plutôt tendance à quitter le village ou le bourg pour vivre au Caire, à l'époque où un diplôme pouvait leur assurer respectabilité et revenus en ville.

Dans tous les cas enquêtés, les épouses travaillent — y compris dans les familles qui bénéficient mensuellement de versements des émigrés à l'étranger — comme institutrices, infirmières ou secrétaires.

d) Les familles d'ouvriers travaillant dans les usines des districts où sont localisés les bourgs

La proximité des usines explique le nombre important d'ouvriers à Qalama et au Batanoun. Ces ouvriers sont généralement d'origine paysanne ; leurs familles sont nombreuses ; même lorsque les chefs de ménage n'ont pas été scolarisés, tous leurs enfants le sont. Ils ont construit, soit en vendant leur héritage (terre, or, bijoux), soit en émigrant, soit, plus simplement encore grâce au système des "tontines". Les maisons peuvent ainsi attendre des années avant d'être terminées.

Certains ouvriers ont gardé un style de vie profondément paysan. Ils préfèrent résider dans la maison en terre familiale plutôt que de construire avec de faibles moyens une habitation en dur. Ils cultivent, une fois leur travail à l'usine terminé, les quelques *qirat* de terre légués par leur père pour assurer leur consommation quotidienne. Les femmes, parfois, font des travaux agricoles ou élèvent du petit bétail.

4 - Les habitants des villes installés dans les bourgs : une forte contribution au grossissement des flux de migrants pendulaires

Les habitants des villes qui les ont quittées pour s'installer dans les bourgs se rencontrent surtout dans la périphérie plus ou moins lointaine du Caire. À Qalama, on estime leur nombre à 300 familles environ. Ils proviennent principalement de Choubra (un des quartiers du Caire les plus densément peuplés) et de Choubra el-Kheima. La plupart forment de jeunes couples, avec peu d'enfants. Ils sont venus s'installer à Qalama à partir de 1985, car ils ne trouvaient pas de logement dans la capitale et ne pouvaient continuer à vivre sous le toit paternel ; d'autres habitaient un immeuble qui s'est écroulé dans l'un des faubourgs populeux du Caire ; ce phénomène est assez courant, du fait du surpeuplement et du manque d'entretien du parc de logements ; le tremblement de terre du 11 octobre 1992 a bien révélé l'ampleur de la dégradation du bâti. Ces jeunes actifs sont chauffeurs, professeurs, employés ou commerçants ; ils vivent uniquement de leur salaire, dont le montant mensuel, entre 300 et 400 £E, est bien supérieur aux salaires des fonctionnaires d'origine rurale travaillant dans les villages ou les bourgs, car ces derniers ont peu de diplômes et occupent la strate inférieure de la fonction publique. Ces urbains installés au bourg sont des gens qui ont l'habitude de changer de résidence : certains sont partis dans le Golfe, d'autres sont chauffeurs sur longue distance. Les femmes ne travaillent pas, même si elles sont diplômées, car elles ne veulent pas laisser les enfants seuls au bourg durant la journée. Leur intérieur possède les mêmes caractéristiques que ceux des appartements caiotes. Ce sont donc des gens qui s'intègrent très mal à la vie de Qalama. La seule famille bien intégrée que j'ai rencontrée est un couple venu du Caire, mais dont la femme est issue du Fayoum. En fait, le chef de famille est transporteur, il a une femme au Caire et il est allé chercher la seconde au Fayoum pour l'installer à Qalama. Celle-ci ne se sent pas trop dépaysée, son mari fait des allées et venues fréquentes et elle a constitué un solide

réseau d'amitiés avec toutes ses voisines. Les autres femmes qui viennent du Caire sont de petites bourgeoises, cloîtrées dans leurs appartements, qui ne parlent pas trop avec les voisines, afin de ne pas avoir à leur montrer leur intérieur et de risquer de donner cours aux commérages des voisines de palier de l'immeuble.

Les actifs vont tous les jours au Caire ou à Choubra el-Kheima, en se faisant accompagner de leurs enfants qui y sont scolarisés. Ils jugent en effet que l'enseignement dispensé à Qalama est de mauvaise qualité par rapport à celui qui est donné au Caire.

*
* *

Tout au long des développements précédents, j'ai essayé d'analyser les modalités de la densification de la population vivant dans les bourgs et les villages des régions les plus peuplées du delta depuis les années 70. L'agriculture, malgré les efforts déployés par l'État pour intensifier les systèmes de culture, fait de moins en moins vivre les populations rurales. Moins de 50 % de la population active des bourgs et des villages travaille dans l'agriculture, secteur qui n'arrive même plus à nourrir les familles paysannes. Toutefois, avec la libéralisation économique et l'investissement des économies des émigrés partis dans les pays pétroliers du Golfe, un certain développement économique s'est fait jour dans les bourgades les plus dynamiques, et principalement celles situées à la périphérie des grandes villes. Par ailleurs, dans ces zones, nombreuses sont les familles qui vivent des salaires distribués par l'Administration et les entreprises urbaines. Les migrations pendulaires de travail entre les bourgades et les grandes villes du delta se sont intensifiées depuis les années 70 et constituent autant de stratégies pour éviter la migration définitive vers la ville.

Par ailleurs, à la périphérie des grandes villes et dans un rayon de près de 50 kilomètres autour du Caire, l'agriculture s'est intensifiée, les exploitants agricoles profitant du grand marché cairote pour pratiquer l'élevage laitier et les cultures maraîchères, beaucoup plus rentables que le coton et les céréales. Près de la moitié d'entre eux possède un second emploi dans le commerce, les services ou comme ouvrier. C'est d'ailleurs grâce à ces multiples stratégies et à la résistance du modèle de la famille élargie que la petite exploitation du delta parvient à survivre. Les enquêtes effectuées dans trois bourgs du delta ont montré à quel point l'agriculture continue de jouer un rôle important dans l'alimentation des familles rurales. S'il n'existe plus beaucoup de foyers, dans les zones du delta les plus densément peuplées, qui ne vivent que de l'agriculture, il n'en demeure pas moins qu'une partie encore notable de leurs ressources alimentaires provient de la petite exploitation familiale.

**[II] — LES EXPLOITATIONS AGRICOLES
ET LA PRESSION DÉMOGRAPHIQUE :
UNE ÉVOLUTION COMPLEXE
DES RAPPORTS DE L'HOMME ET DE LA TERRE**

Sous l'effet de la pression démographique, l'utilisation du sol s'effectue d'une manière de plus en plus intensive dans le delta du Nil. Contrairement aux pays occidentaux où la modernisation de l'agriculture s'est traduite par une élévation de la productivité des agriculteurs, le secteur agricole doit en Égypte à la fois absorber une partie des surplus démographiques et augmenter ses capacités productives. Il s'agit donc de faire produire au maximum la terre arable tout en occupant une main-d'œuvre agricole la plus nombreuse possible.

Les rendements agricoles ont augmenté très sensiblement depuis les années 60 grâce aux investissements effectués par l'État. La construction du Grand Barrage d'Assouan a accru les volumes d'eau disponibles pour l'agriculture, ce qui a permis la mise en culture de nouvelles superficies et une irrigation plus efficace des terres. De nombreux efforts ont également été entrepris pour généraliser l'utilisation des variétés de céréales à haut rendement ainsi que pour amender les terres. L'Égypte fait partie des pays du Tiers-Monde qui utilisent le plus d'engrais et de produits chimiques dans l'agriculture¹. La mécanisation des travaux de labour et de préparation des sols a accéléré la rotation des cultures et élevé le nombre de récoltes par an à 2 ou 3 selon les régions.

Dans un contexte politique où l'État contrôle encore (en 1990) une part notable du secteur agricole (production et commercialisation du riz et du coton), comment les exploitants parviennent-ils à tirer le maximum de bénéfices de terres dont les superficies par actif sont de plus en plus réduites, qu'ils travaillent à temps partiel ou à plein temps sur leurs fermes ? Par ailleurs, si 30 % des agriculteurs ont une seconde activité et si d'autres ont réussi à s'expatrier temporairement dans les pays du Golfe, comment les familles sont-elles parvenues à pallier l'absence de leur chef sur l'exploitation ?

La complexité de l'évolution du marché du travail agricole, du fait de la mécanisation, de la pluri-activité des exploitants et de la scolarisation des jeunes ne peut cependant pas être appréhendée à l'échelle du pays entier voire même d'une grande région. En effet, d'une exploitation à l'autre, d'une région à l'autre, les paramètres à prendre en compte varient très fortement. Ainsi, la proximité des villes s'est traduite par une diminution en valeur absolue de la population employée dans l'agriculture, ainsi que par une baisse des superficies cultivées sous l'effet de l'urbanisation. La proximité des grandes villes implique cependant l'accès à de grands marchés de consommateurs, spécialement pour les produits frais (laitiers et maraîchers), produits qui, justement, nécessitent plus de travail (et de main-d'œuvre) et qui sont financièrement les plus rentables.

Quelles sont donc les stratégies mises en œuvre par les exploitants de différents types pour permettre la survie de leur ferme et occuper au maximum la main-d'œuvre familiale ?

¹ La consommation d'engrais azotés en Égypte a été multipliée par plus de 7 entre 1952 et 1988-89, passant de 0,65 million de tonnes en 1952 à 4,9 millions de tonnes en 1988-89. Rapportée au feddan, la consommation d'engrais azotés a atteint 0,71 tonne en 1988-89 (1,69 tonne par hectare). La consommation des engrais phosphatés a été multipliée par 13 au cours de la même période : elle est passée de 0,09 million de tonnes à 1,2 million de tonnes. Rapportée au feddan, elle représente en 1988-89 0,17 tonne, soit 0,41 tonne à l'hectare.

I - LE MORCELLEMENT DE LA TERRE AGRICOLE ET LES DIFFÉRENTS TYPES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

A - Le morcellement des exploitations agricoles

Entre 1961 et 1981, les superficies cultivées ont augmenté grâce à la bonification des terres désertiques ou marécageuses situées sur les marges du delta, alors que celles des terres de meilleure qualité, localisées à la périphérie des villes et des villages, ont diminué régulièrement sous l'effet des progrès de l'urbanisation.

Pendant ce temps, le nombre des exploitations a augmenté de 51 % (931 141 exploitations en 1961, 1 410 072 en 1981)¹, tandis que la superficie cultivée et la superficie récoltée² ne croissaient, respectivement, que de 2,5 % et de 5 %. La taille moyenne des exploitations du delta était ainsi tombée à 2,58 feddans en 1981.

Entre 1960 et 1986, si le nombre d'exploitations agricoles a augmenté, la part de la population recensée comme travaillant dans l'agriculture a diminué en valeur relative comme en valeur absolue. Elle est passée de 79,6 % de la population active rurale (de plus de 6 ans) en 1960 à 72 % en 1976 et à 60 % en 1986, soit une diminution en valeur absolue de 0,04 % par an dans le delta. Toutefois, entre 1960 et 1976, malgré une baisse relative, la population active travaillant dans l'agriculture a augmenté en valeur absolue de 0,54 % par an ; sa diminution est, par contre, engagée entre 1976 et 1986, de 0,96 % par an. Depuis 1976, cette baisse a été la plus forte dans les gouvernorats les plus densément peuplés, à savoir ceux de Daqahleyya, Qalioubeyya et Ménoufeyya (voir tableau 16).

Tableau 16
Taux de croissance annuel de la population active agricole entre 1960 et 1986
et part de la population active dans l'agriculture en 1986.

Gouvernorats	Taux de croissance de la population active agricole (en %)			Part de la population active agricole en 1986 (dans la population active rurale)
	1960-1976	1976-1986	1960-1986	
Damiette	+ 0,33	- 0,88	- 0,13	38,5
Daqahleyya	+ 0,47	- 1,36	- 0,24	60,7
Charqeyya	+ 0,96	- 0,79	+ 0,28	64,0
Qalioubeyya	- 0,33	- 0,86	- 0,53	40,7
Kafr el-Cheikh	+ 1,37	- 1,23	+ 0,37	73,4
Gharbeyya	- 0,14	- 0,93	- 0,44	55,3
Ménoufeyya	- 0,25	- 1,01	- 0,54	55,5
Béhéra	+ 1,01	- 0,70	+ 0,33	70,4
TOTAL Delta	+ 0,54	- 0,97	- 0,04	60,2

Source : CAPMAS, Recensement Général de la Population, 1960, 1976 et 1986.

Dans les gouvernorats très peuplés de la Ménoufeyya et ceux industrialisés de la Qalioubeyya et de la Gharbeyya, la population active dans l'agriculture avait déjà commencé à baisser dès les années 60, tandis que les gouvernorats de la périphérie du delta enregistraient à la même époque des taux de croissance positifs de leur population agricole.

1 D'après le Recensement de l'Agriculture, 1981.

2 La superficie récoltée tient compte de la possibilité d'effectuer plusieurs récoltes, la même année, sur une même parcelle. En 1979, le rapport surface récoltée/surface cultivée pour l'Égypte était de 1,93. Celui-ci est tombé en 1984 à 1,87, notamment du fait du grignotage des terres agricoles les plus intensivement cultivées aux alentours des villes (d'après F. IRETON, Introduction au chapitre "L'agriculture, problèmes et réalisations", *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 24-25, CEDEJ, Le Caire, 2^{ème} semestre 1986, p. 248).

Cependant, cela ne signifie pas que l'agriculture occupe moins de main-d'œuvre. En effet, les chiffres fournis par le Recensement de la Population pèchent par défaut, car ils ne prennent pas en compte le travail féminin et celui des enfants. De plus, les paysans pluri-actifs ont tendance à décliner aux enquêteurs leur activité de fonctionnaire ou de commerçant plutôt que celle d'agriculteur.

1 - La Réforme Agraire et le morcellement de la terre

La Réforme Agraire entreprise par Nasser a concerné en Égypte quelque 818 000 feddans, soit 13 % de la SAU, récupérés par expropriation des propriétaires terriens possédant plus de 50 feddans. Ces terres furent redistribuées en parcelles de 2,4 feddans en moyenne à 342 000 familles de métayers ou d'ouvriers agricoles qui travaillaient sur les grandes exploitations expropriées, soit 20 % des 1,6 million d'exploitations recensées en 1961¹. Ce processus de redistribution a légèrement amélioré le sort de ces derniers, sans toutefois affecter celui des travailleurs agricoles saisonniers, les *tarahils*, exclus du processus de distribution de la Réforme Agraire. C'est pourquoi la Réforme Agraire a eu surtout un impact dans les régions de grandes propriétés, en particulier à la périphérie du delta où la terre avait été attribuée au XIX^{ème} siècle à de grandes sociétés ou à des particuliers pour être bonifiée. Dans le centre et le sud du delta, où la petite exploitation dominait, elle n'a eu qu'un très faible impact.

La terre en Égypte est divisée à chaque génération entre les nombreux enfants des exploitants, ce qui se traduit par un morcellement rapide. Cependant, pour que ces fermes restent viables, de nombreux ruraux ont préféré ne pas diviser la terre de leur père, soit qu'ils la laissent en gestion à un seul membre de la famille qui dédommage financièrement les autres héritiers, soit qu'ils la cultivent en commun.

2 - Une terre très morcelée et inégalement répartie selon les régions

a) Les exploitations situées en dessous du seuil de reproduction : le type majoritaire d'exploitations

Du fait de l'intensification des systèmes de culture favorisée par l'État depuis Nasser (généralisation de la double culture annuelle, utilisation massive d'intrants, augmentation des volumes d'eau d'irrigation et sélection des semences à haut rendement), les exploitants du delta parviennent en moyenne à faire vivre leur famille avec deux feddans, soit moins d'un hectare. Ce chiffre est très faible comparé aux surfaces nécessaires dans la plupart des pays du Tiers Monde pour qu'une exploitation se reproduise. Ce seuil correspond à la taille moyenne des exploitations du delta, ce qui implique que dans les régions où la pression foncière est très élevée, dans la Ménoufeyya et la Qalioubeyya par exemple, la majeure partie des exploitations se situent en dessous de ce seuil. Elles restent donc difficilement viables si elles ne bénéficient pas de l'apport de ressources externes.

Dans le delta la terre est répartie comme suit en 1981 :

- 56 % des exploitations ont moins de 2 feddans et occupent 20 % de la superficie,
- 33 % sont comprises entre 2 et 5 feddans pour 36 % de la superficie,
- 9 % ont entre 5 à 20 feddans et occupent 24 % de la superficie,
- 2,5 % seulement des exploitations travaillent plus de 20 feddans et détiennent 20 % des terres².

Cependant, «*la politique agricole sélective mise en œuvre dans les années 70 n'a pas pour autant débouché sur une vaste recomposition de l'agriculture à laquelle devaient survivre les*

1 IRETON François : Introduction au chapitre "Vers une contre-réforme agraire ?", *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 23, CEDEJ, Le Caire, 1^{er} semestre 1986, pp. 108-113.

2 D'après le Recensement de l'Agriculture, 1981.

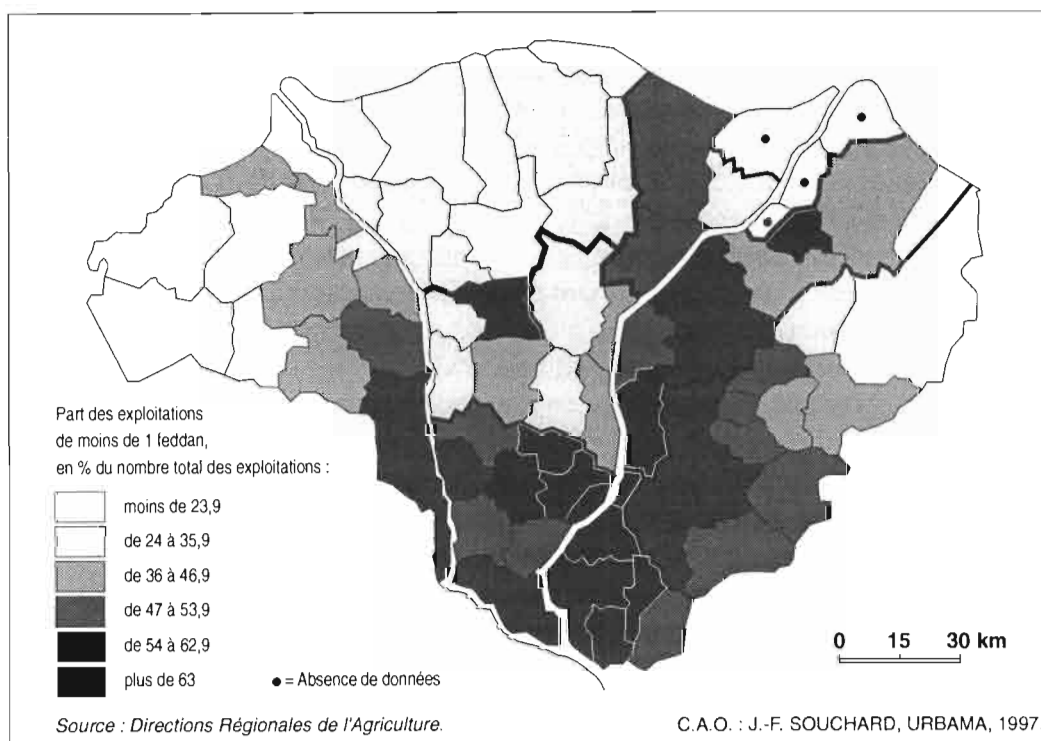
seules exploitations économiquement viables. Elle a débouché sur des situations économiques aberrantes qui voient des exploitations parmi les plus petites se maintenir, des exploitations non rentables capitaliser. Ces aberrations procèdent des jeux combinés des solidarités familiales et des revenus extérieurs qui viennent perturber les mécanismes de reproduction et d'accumulation des agricultures égyptiennes»¹.

b) Les variations régionales de la taille des exploitations : la micro-exploitation domine dans le centre et le sud du delta

Dans les régions densément peuplées, le morcellement en micro-exploitations est maximal. Dans la Qalioubeyya, la Ménoufeyya et la Daqahleyya, plus de 75 % des exploitations recensées en 1981 travaillaient moins de 1 feddan. La terre est particulièrement morcelée dans les districts localisés dans le Haut Delta, aux abords du Caire, des capitales de gouvernorat de Chébine el-Kom, de Benha et de Zagazig et le long de la branche de Damiette, où plus de 54 % des exploitations avaient moins de 1 feddan en 1984-85. Dans ces districts péri-urbains, l'intensification des systèmes de culture de plus en plus spécialisés dans le maraîchage, la production fruitière et l'élevage, mais surtout le développement de la pluri-activité des paysans, ont favorisé le maintien des micro-exploitations. Dans les districts du sud-est du delta, le morcellement de la terre paraît légèrement moins élevé que dans la zone précédente, sans doute du fait de la moindre qualité de ces terres localisées en marge du désert. Dans le centre du delta, c'est-à-dire dans les terroirs cotonniers de la Gharbeyya, exception faite du district de Qaline, la part des exploitations de moins de 1 feddan diminue. On peut émettre l'hypothèse que la présence plus fréquente du coton dans les assolements (plus de 15 % des superficies récoltées en 1981), culture peu rentable car contrôlée par l'État, ne permet pas aux exploitants de rentabiliser leurs micro-exploitations. Dans les gouvernorats de la périphérie, les micro-exploitations ne comptent que pour 30 à 40 % du total, mais les sols y sont de moins bonne qualité que dans le centre et le sud.

Figure 80

La part des exploitations de moins de 1 feddan dans le delta du Nil, en 1985-86.



1 SAINTE-MARIE (de) Christine : *art. cit.*, 1984, pp. 266-267.

Quant aux exploitations de moins de 2 feddans, leur nombre est passé de 360 874 en 1961 à 745 562 en 1981, c'est-à-dire qu'il a plus que doublé alors que le nombre total des exploitations durant la même période n'a augmenté que de 50 %.

Dans les gouvernorats de la Béhéra à l'ouest, de Kafr el-Cheikh au nord et de la Charqeyya à l'est, c'est-à-dire là où les grands périmètres ont été bonifiés sur les terres marécageuses ou désertiques, la grande exploitation a réapparue. En effet, ces terres ont été distribuées aussi bien à des petits colons qu'à de grandes sociétés égyptiennes ou étrangères qui y ont implanté de grands vergers ou des fermes à orientation laitière. La grande exploitation de plus de 100 feddans y occupe respectivement 21 %, 12 % et 11,70 % des terres cultivées (avec des pourcentages beaucoup plus élevés si l'on s'intéresse aux districts dans lesquels les terres nouvelles représentent l'essentiel des superficies cultivées). De plus, les grands propriétaires sont parvenus, en s'appuyant sur les lois promulguées sous Sadate — lois qui reviennent sur les acquis de la Réforme Agraire —, à contrôler une part encore plus importante des terres cultivées. Certains d'entre eux ont réussi à récupérer une partie de leurs terres expropriées, et l'on assiste depuis lors à une reconcentration de la terre entre leurs mains. En 1977, une enquête portant sur l'ensemble de l'Égypte rurale a révélé que sur les 20 % de terres acquises après leur mise en vente, la moitié l'avait été au détriment des petits exploitants et au profit des grands exploitants, favorisant ainsi une plus grande concentration des terres entre les mains de ces derniers¹.

3 - La politique agricole de l'État depuis les années 60 : un appui aux moyens et grands exploitants

La politique agricole de l'État égyptien a beaucoup évolué face aux tensions politiques et sociales qui se sont exacerbées sous l'effet de la pression démographique, et ce d'autant que l'Égypte se situe dans un rapport de dépendance économique et politique vis-à-vis des pays occidentaux.

La faiblesse des investissements consacrés au développement agricole n'a pas permis d'augmenter la production au même rythme que la croissance de la population. Du fait des pressions politiques internes — celles des couches aisées qui veulent profiter de l'*Infitah* pour développer sans contrainte les productions les plus rentables — et externes — celles des bailleurs de fonds occidentaux —, l'agriculture s'est orientée vers des productions de plus en plus spéculatives (c'est-à-dire dont les prix sont libres), les marchés visés étant les bourgeoisies urbaines et l'exportation.

Avec la libéralisation économique, l'État a choisi d'augmenter la production, en investissant dans la mécanisation et l'intensification de l'agriculture, et d'étendre les superficies cultivables en bonifiant les marges désertiques et marécageuses du delta sans pour autant donner aux paysans la possibilité d'améliorer leurs moyens de production et de transformer leurs produits agricoles. La majeure partie des exploitants n'a donc pas accès au crédit et ne peut moderniser ses exploitations. L'échec cuisant des coopératives de services a montré les limites de la volonté de l'État de développer l'agriculture.

La politique libérale de Sadate a ainsi créé une agriculture à trois vitesses :

- une agriculture traditionnelle correspondant aux exploitations de moins de deux feddans qui n'arrivent à survivre que grâce aux apports de ressources extérieures ;
- une agriculture pratiquée par de petits exploitants qui essayent d'intensifier leurs productions par l'association polyculture-élevage ou en diversifiant leur production (cultures maraîchères et fruitières). Ils ont pu investir les économies effectuées dans les pays pétroliers dans de petits projets avicoles ou dans l'embouche de bovins ;

¹ RADWAN Samir et EDDY Lee : *op. cit.*, 1986, pp. 74-75.

- une agriculture capitaliste et mécanisée entreprise par les moyens exploitants non concernés par la Réforme Agraire, qui ont su profiter des coopératives de services et des crédits attribués par l'État pour moderniser leurs moyens de production, et par les gros propriétaires urbains qui ont acheté de grands domaines dans les périmètres bonifiés. Ils se sont spécialisés dans les cultures fruitières, maraîchères et dans l'élevage laitier ou l'embouche dont les produits sont destinés aux élites urbaines et à l'exportation.

B - Les différents types d'exploitations

Les catégories d'exploitants se distinguent par la taille de leur exploitation et le nombre de travailleurs familiaux qui s'adonnent à l'agriculture, l'accès ou non à des ressources non agricoles (pluri-activité des chefs de famille, remises de l'émigration, salaires des enfants majeurs dans les familles élargies...) et les objectifs qu'ils se sont fixés ou qu'ils sont contraints de se fixer (autoconsommation, cultures de rente, élevage...).

La taille était, jusqu'aux années 60-70, le critère principal pour caractériser les exploitations agricoles, car les ressources de celles-ci ne provenaient que de la terre. Cependant, avec le développement de la pluri-activité des agriculteurs, l'émigration et la scolarisation des jeunes, les données ont changé. Pour la plupart des petites exploitations traditionnelles, l'agriculture n'est plus l'unique source de revenus de la famille et l'exploitation fournit essentiellement les céréales et les produits laitiers de base nécessaires à l'alimentation quotidienne.

À la périphérie du delta, par contre, ce sont la taille et les systèmes de cultures qui permettent d'établir une typologie des exploitations, car les apports financiers extérieurs à l'agriculture et à l'élevage y sont rares.

1 - Typologie des exploitations selon les options économiques adoptées par les exploitants

Les systèmes de cultures adoptés par les exploitants dépendent des objectifs vivriers ou financiers qu'ils se sont fixés (autoconsommation familiale ou recherche de gains monétaires), et qu'ils modulent en fonction de plusieurs paramètres tels que la taille de leur exploitation, leur situation par rapport au réseau d'irrigation, la disponibilité de la main-d'œuvre familiale ou le recours à la main-d'œuvre salariée, la politique des prix agricoles et, enfin, l'accès à d'autres types de ressources — accès qui dépend en général de la localisation de leur village ou bourg par rapport aux centres de consommation et aux marchés de travail.

Certains paysans, bien que ne détenant que des exploitations minuscules, continuent à cultiver leur petit lopin car il leur assure malgré tout une part non négligeable de leur alimentation de base (pain, lait, fromages, légumes et céréales). Les micro-exploitants cherchent en général à satisfaire leurs propres besoins alimentaires et à se procurer des liquidités par des salaires extérieurs, tandis que les exploitants de plus de 2 ou 3 feddans tendent à ne vivre que des revenus de leurs terres.

a) L'autoconsommation familiale

Les exploitants pratiquant la polyculture associée à l'élevage, avec un système de cultures associant des céréales (blé et maïs) destinées à l'alimentation humaine et animale et le bersim (trèfle d'Alexandrie), principal fourrage en Égypte, cherchent en priorité à assurer leur alimentation quotidienne. Bien que les rotations agricoles soient imposées par l'État, les paysans ont tendance à favoriser ces cultures au détriment du coton qu'ils doivent lui vendre. Du fait de la longueur de sa période végétative (il reste 8 à 9 mois en terre), le coton concurrence en effet la culture du maïs et celle du bersim de longue durée¹.

¹ Le bersim de longue durée reste huit mois en terre et concurrence les cultures d'été comme le coton. Le bersim de courte durée ne reste que trois mois en terre et peut précéder le coton sur les parcelles.

Ce sont les exploitants les plus petits qui ne cultivent que pour l'autoconsommation. Cependant, dans un pays comme l'Égypte, dans lequel la monétarisation de l'économie et de la vie sociale est largement engagée, la part des cultures réservées à l'autoconsommation ne peut dépasser un certain seuil. Selon les enquêtes, celui-ci varie. Pour Simon Commander, «seulement 27 % des produits agricoles de chaque exploitation sont autoconsommés. Cette moyenne est plus forte chez les petits exploitants que chez les gros, mais elle ne peut pas dépasser 30 à 40 % de la production à cause du haut niveau de commercialisation (obligatoire ou nécessaire) pour acheter les inputs qui sont largement utilisés dans tous les types d'exploitations»¹. Pour Christine de Sainte-Marie, «environ 60 % de ces productions sont autoconsommées, ce qui n'induit que des flux extrêmement réduits en direction du marché, où seuls les grands exploitants sont en mesure de dégager des surplus commercialisables»².

Par ailleurs, plus du tiers de la production céréalière sert aux exploitants pour rémunérer en nature les services rendus à l'occasion des travaux champêtres et des travaux de battage. Pour les paysans sans terre, c'est d'ailleurs le seul moyen d'être approvisionnés toute l'année en grains et en paille. Une autre partie de cette production est utilisée par ces mêmes exploitants pour remplir leurs obligations de clientèle envers les notables.

b) La commercialisation des productions spéculatives

Même si certains exploitants cherchent d'abord à assurer leur autoconsommation, une part notable de ceux qui vivent dans les zones polarisées par les grandes villes se sont lancés dans les cultures spéculatives pour répondre à la demande des gros marchés de consommation urbains. Pour les petits exploitants, cela consiste à sacrifier l'option vivrière de leur exploitation et à investir leurs ressources (même celles provenant d'autres secteurs économiques) dans des productions jugées plus rentables car leur marge brute est élevée. Mais une telle orientation fragilise les petites exploitations eu égard :

- à la grande fluctuation des prix de vente des légumes et fruits. Ainsi, les métayers ne peuvent ni ne souhaitent cultiver eux-mêmes tomates et pommes de terre, non pas "parce qu'ils ne savent pas", mais parce qu'ils ne disposent pas d'une trésorerie suffisante pour entreprendre des cultures très exigeantes en intrants, alors que leur rapport s'avère hautement aléatoire ; ainsi, la culture des tomates peut être un vrai pari : on peut y gagner beaucoup d'argent, on peut aussi en perdre beaucoup et c'est pour cela qu'on les surnomme les "folles"³ ;

- aux coûts de production élevés (intrants, main-d'œuvre, transport...). Un feddan de tomates ou de pommes de terre exige environ 1 000 à 1 500 £E d'investissements. Par ailleurs, il faut avoir accès au bon moment à la main-d'œuvre nécessaire aux travaux culturaux. Pour récolter trois feddans de tomates, un exploitant de Kom el-Nour était obligé d'embaucher durant tout un mois 10 jeunes filles à plein temps ;

- au monopole de la commercialisation par le secteur privé ;

- à la dépendance envers le marché extérieur pour les intrants. Pour pratiquer l'aviculture, par exemple, les exploitants ont besoin d'aliments concentrés fabriqués industriellement, de vaccins, d'équipements spéciaux (hangars préfabriqués, chauffage, aération, fours crématoires, incubateurs, machines de triage...). En 1985, lors de la grande crise dont a souffert l'aviculture, suite au manque d'aliments pour volailles, les éleveurs avaient été obligés d'exterminer leurs poussins⁴ ;

- au difficile accès des petits exploitants au crédit agricole, à la différence des gros et moyens exploitants ; cette situation accentue encore plus les inégalités de revenus au sein de la

1 COMMANDER Simon : *op. cit.*, 1987.

2 SAINTE-MARIE (de) Christine : Égypte : une céréaliculture en perte de vitesse. *Bulletin du CEDEJ*, n° 13, CEDEJ, Le Caire, 1981, p. 298.

3 SAINTE-MARIE (de) Christine : *art. cit.*, 1984, p. 147.

4 GALAL Dina : "Aide et autosuffisance", in *Al-Ahram al-Iqtisadi* du 5 octobre 1987 (H. n° 977). *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 29, CEDEJ, Le Caire, 4^{ème} trimestre 1987, p. 185.

paysannerie.

De plus, même si elles procurent un produit brut par unité de surface deux à trois fois supérieur à la moyenne, à savoir celui résultant des systèmes de cultures traditionnelles organisés par l'État, les cultures spéculatives à haute valeur marchande fragilisent les exploitations en les rendant dépendantes des aléas du marché pour leur approvisionnement en céréales ou en fourrage, ainsi que pour la vente de leurs productions.

2 - Typologie des systèmes de cultures selon la taille des exploitations

Les petits exploitants cherchent à intensifier leurs productions et ils atteignent des rendements qui sont, selon certains auteurs, beaucoup plus élevés que les autres types d'exploitants. *«Les rendements des cultures étaient (pendant les années 80) inversement proportionnels à la taille des exploitations, excepté pour le blé, car les petits agriculteurs préfèrent les variétés traditionnelles»*¹. Cependant, les différentes études effectuées sur l'agriculture égyptienne constatent une grande variabilité des rendements, selon les régions et l'importance de l'élevage associé à la culture, car les apports en fumier en dépendent. C'est l'importance de la charge en bétail, donc le niveau d'approvisionnement en engrais organiques, qui influe en effet le plus sur les rendements des terres d'égale qualité.

Les coûts de production augmentent aussi de façon inversement proportionnelle à la taille des exploitations. Cela s'explique par la plus grande utilisation de la main-d'œuvre familiale et de l'énergie animale par les petits exploitants, alors que les plus gros ont plutôt tendance à utiliser des machines.

a) Les micro-exploitations

Les exploitations de moins d'un feddan ne sont pas économiquement viables, même si elles pratiquent une économie intensive. Nombreux sont les exploitants de cette catégorie qui exercent donc une autre activité. Les revenus de la terre ne constituent dans ce cas qu'un complément pour la survie de la famille nucléaire, à côté du salaire du père ou des enfants majeurs. Sur l'exploitation, seule la main-d'œuvre familiale est utilisée et, principalement, la main-d'œuvre féminine.

Dans le cas des familles élargies, si le chef de famille n'est pas pluri-actif, ce sont les enfants mariés ou majeurs qui contribuent aux apports monétaires de la maisonnée, la terre rapportant juste de quoi assurer l'alimentation. Dans les exploitations de ce type de familles, il y a en général au moins une tête de bétail pour la fourniture du lait, ce qui assure la ration en protéine de la famille. Quand les superficies ne sont pas suffisantes pour l'alimentation de la famille et pour celle du bétail, il est pratiqué la location à l'année de quelques parcelles ou bien, alors, il est procédé à l'achat de fourrage grâce aux apports monétaires annexes de l'exploitation.

En dehors du marché foncier contrôlé par l'État, la location de ces parcelles s'effectue à des tarifs prohibitifs, conséquence de la forte pression foncière. Alors que les terres louées par contrat (à l'État) coûtent 60 £E le feddan par an, les prix du marché libre atteignent, dans certaines régions, 800 £E par an et, ce, à la fin des années 80.

b) Les systèmes de production des petites exploitations de 1 à 5 feddans

◆ Le cas des exploitations de 1 à 3 feddans

Il est estimé par des chercheurs ayant travaillé sur la question (T. Ruf, S. Radwan et E. Lee)² que 2 à 3 feddans sont la superficie minimale pour qu'une famille puisse vivre entièrement des revenus de la terre. Dans le delta, ces exploitations peuvent se caractériser ainsi :

- la main-d'œuvre en est essentiellement familiale ;

1 COMMANDER Simon : *op. cit.*, 1987, p. 174.

2 RUF Thierry : *op. cit.*, 1988 ; RADWAN Samir et LEE Eddy : *op. cit.*, 1986.

- l'élevage est l'activité privilégiée, intégrée dans un système polyculturel. Il permet d'occuper au mieux la main-d'œuvre familiale, surtout les femmes. Ainsi, dans les exploitations des familles nombreuses, la charge en bétail est beaucoup plus élevée que dans celles des familles où les aides familiaux sont peu nombreux. Avec une forte charge animale, ces exploitations disposent d'un bon potentiel d'engrais organique, mais c'est au prix d'une sévère contrainte fourragère ;

- les capacités d'accumulation sont très limitées. L'octroi d'un crédit agricole n'est possible, pour les petits paysans possédant moins de 5 feddans, que s'ils peuvent s'associer avec un autre fellah de telle sorte que la superficie de leurs deux exploitations dépasse ce seuil (5 feddans)¹.

◆ Le cas des exploitations de 3 à 5 feddans

Le bon fonctionnement de ces exploitations dépend de la taille de la famille : aux côtés du père, le travail de la terre y nécessite en effet un ou deux fils majeurs et à plein temps ; il dépend aussi de l'emplacement des parcelles sur les blocs de rotation. En général, avec 3 ou 5 feddans, un exploitant a relativement de chances que ses parcelles soient réparties entre plusieurs blocs, ce qui lui évite d'être soumis à l'imposition d'une seule culture².

On estime qu'une famille nucléaire de 5 personnes arrive par son seul travail à bien s'occuper de trois feddans et à vivre sur les seuls revenus de l'exploitation, sous réserve que la charge animale soit de 1,2 UGB par feddan³.

Outre la main-d'œuvre familiale, ces exploitations nécessitent l'embauche, durant les périodes de pointe, de salariés ; ou bien les exploitants doivent s'entraider ou ils doivent échanger de la main-d'œuvre. L'échange de main-d'œuvre se développe de plus en plus, car les exploitants n'ont pas les moyens de payer des salaires de 5 à 6 £E par jour à des ouvriers ; mais cet échange n'est possible qu'entre familles disposant de suffisamment de travailleurs familiaux.

L'élevage sert non seulement à l'autoconsommation familiale, mais il procure aussi des revenus monétaires grâce aux excédents laitiers qui sont la plupart du temps vendus sous forme de fromage.

c) Les systèmes de production des moyennes exploitations de 5 à 20 feddans

Le problème que rencontrent la plupart des exploitations moyennes est le manque de main-d'œuvre. Les enfants des exploitants moyens, qui sont des paysans aisés, ont généralement fait des études et même si l'un des fils reste avec son père, il n'en demeure pas moins que le chef de famille doit faire appel à de la main-d'œuvre salariée.

À partir de 5 feddans, les productions végétales et/ou animales peuvent devenir rémunératrices parce qu'il devient possible aux exploitants moyens, qui sont aussi des notables, de sortir partiellement de l'encadrement étatique (le plus souvent parce qu'ils ont les moyens de payer les amendes ou parce qu'ils pratiquent la corruption des petits fonctionnaires) ; ils peuvent alors s'orienter vers des cultures spéculatives. Par ailleurs, ces exploitants n'ont pas de réelle contrainte fourragère (ne respectant pas les rotations obligatoires, ils peuvent cultiver des superficies plus étendues de bersim), et ils peuvent développer l'élevage laitier et d'embouche. Les bénéfices obtenus permettent de réinvestir dans des cultures encore plus spéculatives ou dans l'achat de machines agricoles.

d) Les systèmes de production des grandes exploitations

Au-delà de 20 feddans, on trouve deux types d'exploitations qui se distinguent par leurs

1 PEUPLE R. et RICHARD G. : *op. cit.*, 1983, p. 148.

2 *Ibid.*, p. 148.

3 RUF Thierry : *op. cit.*, 1988, p. 211.

systèmes de cultures et leurs méthodes de production : la grande exploitation traditionnelle et les domaines modernes.

Après la suppression de la grande aristocratie terrienne par la Réforme Agraire, on a assisté à l'émergence d'une bourgeoisie agraire plus entreprenante, plus novatrice que l'ancienne oligarchie féodale. Ces grands propriétaires non expropriés, car détenant moins de 50 feddans, ont bénéficié du soutien d'un régime qu'ils ont aidé à mettre en place. Il a fallu cependant attendre l'arrivée au pouvoir de Sadate et l'instauration de la politique d'Ouverture Économique pour que ces exploitants puissent exercer un véritable pouvoir économique et investir dans les branches les plus dynamiques du secteur agricole. Un meilleur climat pour l'investissement, un relâchement du contrôle de l'État sur les produits agricoles, un meilleur accès au capital grâce aux revenus de l'émigration et l'expansion du marché de consommation alimentaire ont favorisé les investissements égyptiens et étrangers dans la production agricole, notamment maraîchère et fruitière, et dans l'élevage. Un lobby efficace s'est constitué pour la défense de cette classe de producteurs. Il a ainsi réussi à faire édicter des lois remettant en cause certains acquis de la Réforme Agraire, notamment à revenir sur les modes de fixation des loyers des terres agricoles et des prix relativement favorables aux productions telles que les produits maraîchers, la viande, la volaille... ; il a su remarquablement utiliser la politique de l'État en fonction de ses intérêts.

Il est difficile de déterminer précisément l'importance numérique de cette bourgeoisie agraire, la taille des exploitations n'étant pas un critère suffisant pour distinguer les domaines capitalistes employant des méthodes traditionnelles de production de ceux transformés en de véritables entreprises modernes¹.

Robert Springborg, dans son étude sur la bourgeoisie agraire égyptienne, considère que cette classe sociale se caractérise par :

- son niveau d'éducation, qui détermine en partie la faculté des exploitants à moderniser et investir dans l'agriculture. La majeure partie des moyens et grands propriétaires (traditionnels et modernes) n'a pas dépassé le niveau du certificat d'études : respectivement 90 %, 86 % et 66 % pour les exploitants de 5 à 10 feddans, de 10 à 20 et pour ceux qui en cultivent plus de 20. L'auteur en conclut que la plupart des moyens et gros exploitants sont plutôt du type traditionnel. La bourgeoisie agraire moderne, elle, a des connaissances techniques que les petits exploitants et les grands propriétaires traditionnels n'ont pas.

- le type de cultures pratiquées : la production fruitière et l'élevage avicole ont fortement attiré ces exploitants, car ils demandent en général un volume d'investissements et des connaissances techniques que les petits exploitants ne possèdent pas.

Robert Springborg en conclut que la bourgeoisie agraire ne dépasse pas 9 % des exploitants de plus de 5 feddans.

La nouvelle bourgeoisie agraire se rencontre principalement sur les périmètres bonifiés où une part très importante des terres a été vendue à de grands propriétaires privés ou à des sociétés égyptiennes ou étrangères, et ceci sans les limites de superficies imposées lors de la Réforme Agraire. Un tiers des grandes exploitations constituées sur ces terres bonifiées appartient à des particuliers, tandis que les deux tiers restants sont exploités par des entreprises privées ou publiques, ou encore par des *joint-ventures*, les uns et les autres en fait impliqués dans un système productif plus large de transformation et vente des productions agricoles.

e) Les paysans sans terre

Les paysans sans terre sont ouvriers agricoles et louent à l'année des parcelles pour subvenir à leurs besoins alimentaires.

¹ SPRINGBORG Robert : Agrarian bourgeoisie, semiproletarians and the Egyptian state : lessons for liberalization. *International Journal of Middle East Studies*, n° 22, 1990, pp. 447-472.

Durant les années 80, les paysans sans terre ont bénéficié d'une légère amélioration de leur sort du fait de l'augmentation des salaires agricoles, conséquence des effets inflationnistes du départ dans les pays pétroliers de dizaines de milliers d'ouvriers agricoles et de manœuvres et du manque relatif de travailleurs dans les campagnes. En plus, les familles possédant au moins un membre dans les pays du Golfe se sont élevées dans l'échelle des revenus grâce aux remises des émigrés. En définitive, ceux qui ont le plus souffert sont les microfundistes et les travailleurs agricoles qui ont été incapables de rejoindre les rangs des émigrés en l'absence de revenus suffisants pour partir. Il faut ajouter à ces groupes les familles nucléaires dont seul le père travaille (parce que les enfants sont en bas âge ou parce qu'il n'y a que des filles) : leurs conditions de vie sont très difficiles, notamment durant la morte-saison agricole.

Dans les régions périphériques du delta, là où la grande exploitation demeure, on trouve une catégorie particulière de paysans sans terre, les *tarahils*. Ces ouvriers agricoles saisonniers se font embaucher, le temps des récoltes, dans les grands domaines, et notamment ceux des périmètres bonifiés de la province de Tahrir à l'ouest du delta, où le manque de main-d'œuvre se fait cruellement sentir aux périodes de pointe du calendrier agricole.

Dans une étude portant sur un village de l'est du delta, El Suiwini, où les trois quarts des chefs de famille sont des *tarahils*, Susan El Messiri a montré comment ceux-ci essayent de combiner plusieurs sources de revenus pour vivre. Certains cultivent un petit lopin, qu'ils louent en général à de grands propriétaires fonciers absentéistes et partent une partie de l'année dans la province de Tahrir pour se faire embaucher temporairement, tandis que d'autres, un tiers des *tarahils* enquêtés, y travaillent toute l'année et n'ont que leurs maigres salaires pour vivre¹.

Mais les *tarahils* travaillent principalement à l'ouest du delta, dans la province de Tahrir. Un tiers y travaille à temps plein, toute l'année, les autres vont et viennent. Ceux qui travaillent la moitié de l'année là-bas vivent principalement de leurs salaires, les autres s'en servent comme d'un complément aux faibles ressources qu'ils arrivent à obtenir dans leur village de résidence.

II - LES STRATÉGIES PAYSANNES : CHOIX DES ASSOLEMENTS ET MODES D'INTENSIFICATION

L'envolée des coûts de production de la plupart des cultures, par suite de l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre, a eu pour conséquence, entre autres, de modifier les orientations culturales. Bien qu'enserrés dans un système de rotations obligatoires, dont les composantes culturales sont fixées par l'État (coton et riz), les exploitants agricoles ont pu — du moins certains d'entre eux —, grâce à l'émergence d'un marché de produits alimentaires dont les prix ne sont pas contrôlés (produits maraîchers et fruits, viandes et produits laitiers), diversifier leurs productions.

A - La politique de contrôle des assolements par l'État et l'augmentation des coûts de production

1 - Des rotations de moins en moins suivies par les exploitants des régions les plus densément peuplées

Les assolements et les rotations culturales sont contrôlés et organisés en Égypte par le Ministère de l'Agriculture, excepté dans le gouvernorat de la Qalioubeyya au nord du Caire (où l'on ne cultive pas le coton) et sur les terres nouvelles. Les rotations sont triennales et sont

¹ EL MESSIRI Susan : *Tarahil Laborers in Egypt*, in RICHARDS A. et MARTIN P.L. (édit.), *Migration, mechanization and agricultural labor markets in Egypt*, Boulder, Colorado, Westview Press, The American University in Cairo Press, p. 86.

organisées autour du coton. Les petits exploitants qui ne possèdent qu'une seule parcelle ont du mal à subvenir à leurs besoins en céréales ou en fourrage les années où leur terre doit être cultivée en coton. Certains sont obligés de louer pour une saison culturale des parcelles à des prix prohibitifs, tandis que d'autres utilisent les leurs de façon illégale pour des cultures vivrières.

Les producteurs cherchent à minimiser leur participation aux productions contrôlées et préfèrent payer les amendes qui leur sont imposées s'ils ne respectent pas les contraintes. Le coton est ainsi de moins en moins cultivé, car il demande beaucoup de travail et reste 9 mois en terre — ce qui gêne les cultures fourragères comme le bersim. Les paysans préfèrent en effet privilégier soit les cultures destinées à l'alimentation familiale et animale, comme le blé, le maïs et le bersim, soit les cultures de rente (légumes, fruits).

Des études ont pu mettre en évidence un écart de 15 % entre ce qui est planifié par l'État et ce qui est effectivement cultivé. Les surfaces plantées en coton et en riz sont inférieures aux prévisions, alors que c'est le contraire pour le blé et le maïs. Pour obtenir une dérogation, tout dépend des rapports que le paysan entretient avec les techniciens de la coopérative et de la "sensibilité" à la corruption de ceux-ci. Les grands propriétaires ont bien plus de poids que les petits exploitants vis-à-vis du système coopératif et ils obtiennent toujours leurs dérogations.

Dans une étude sur la région rizicole du delta, R. Peuple et G. Richard donnent l'exemple du maire d'un village du nord du delta qui, du fait de son statut, a pu corrompre les fonctionnaires de la coopérative et, bien que cultivant 40 feddans de riz, n'avait vendu à celle-ci que trois quarts de tonnes, alors que le quota est d'habitude d'une tonne et demie par feddan cultivé¹.

Tableau 17

Différence entre les superficies prévues selon les cultures et les superficies réellement cultivées.
Moyenne des années 1961-1978 (en feddans).

Cultures	Superficie réellement cultivée	Superficie planifiée	Écart (en %)
Coton	1 573,90	1 920,28	- 18,00
Maïs	1 650,78	1 620,28	+ 1,88
Riz	1 317,00	1 323,94	- 0,52
Bersim	1 456,39	1 402,39	+ 3,85

Source : MANSOURY M.E.L. et KRENZ R., "Cost and returns comparison for crops", *Égypte Contemporaine*, n° 399, janvier 1985, Le Caire (enquête effectuée auprès d'exploitations du gouvernorat de la Charqeyya), p. 27.

Dans ces conditions, l'État a du mal à contrôler les assolements qui sont destinés principalement à la production fourragère et à l'autoconsommation, les logiques villageoises étant fréquemment antagonistes des siennes.

2 - Les coûts de production et les revenus procurés par les différentes cultures

Entre 1970 et 1984, les coûts de production se sont accrus plus vite que les prix à la production et l'indice général des prix. Cela est particulièrement vrai pour le blé et le riz. Le maïs, dont le prix à la production s'est redressé en fin de période, constitue la seule exception. La concurrence internationale qui s'exerce sur les produits alimentaires, notamment par le biais des "aides" alimentaires en céréales, a créé une distorsion majeure au sein de tout le système agricole productif. Le facteur principal de la hausse des coûts est la main-d'œuvre dont la part dans les coûts de production n'a fait qu'augmenter.

¹ PEUPLE R. et RICHARD G. : *op. cit.*, 1983, p. 109.

Les revenus que les exploitants peuvent tirer des différents types de cultures sont les suivants :

- Le coton : 1 *qantar*¹ se vendait 130 £E en 1987 dans les coopératives et entre 135 et 145 £E selon la qualité en 1988. Pour un rendement moyen de 8 *qantar* au feddan, les recettes se montaient à 1 100 £E. Les coûts de production variaient entre 400 et 500 £E selon les régions (à Kom el-Nour, 200 £E d'engrais, 200 £E de main-d'œuvre pour la récolte et 100 £E de pesticide), soit une marge brute de 600 à 700 £E pour neuf mois de travail.

- Le blé : les rendements varient entre 9 et 12 *ardeb*² par feddan pour les variétés locales, entre 12 et 14 *ardeb* par feddan pour les blés sélectionnés cultivés sur des terres de qualité moyenne et entre 14 et 16 *ardeb* par feddan sur les riches terres de la Ménoufeyya. Un *ardeb* était vendu 30 £E en 1988 dans la Charqeyya. Un feddan fournit en plus entre 8 et 10 charges de pailles, dont le prix varie à l'unité de 20 à 25 £E en pleine saison à 30 £E en fin de saison. Avec un coût de production d'environ 125 £E par feddan, la marge brute d'un feddan de blé tournait autour de 375 à 475 £E en 1988³.

- Le maïs : les rendements varient de 12 à 15 *ardeb* par feddan. Un *ardeb* est vendu entre 40 et 60 £E dans le Kafr el-Cheikh et entre 35 et 40 £E dans la Charqeyya. La production d'un feddan de maïs rapporte entre 420 et 600 £E, dont il faut soustraire environ 100 £E pour les frais de production ; il reste une marge brute de 400 à 500 £E par *feddan*.

Ainsi, bien que les bénéfices les plus élevés soient fournis par le coton, cette culture n'est quand même pas intéressante pour le paysan, car elle occupe le sol pendant 9 mois, mobilise une grosse part de la main-d'œuvre familiale et concurrence sévèrement les cultures vivrières et fourragères.

L'élévation des coûts de production des principales cultures n'est que le résultat conjugué de l'inflation qui affecte les salaires agricoles et le prix des intrants. Depuis la libéralisation des prix, en effet, l'État subventionne de moins en moins les intrants, alors que ceux-ci constituent l'une des pièces maîtresses de la politique lancée par Nasser pour moderniser l'agriculture égyptienne. La main-d'œuvre est donc désormais devenue le principal déterminant des coûts de production et conditionne en grande partie les choix cultureux.

Le coût de la main-d'œuvre pour la culture du coton représente ainsi 75 % du total des coûts de production, tandis que des cultures comme le bersim sont beaucoup moins onéreuses en ce domaine (27 % des coûts de production)⁴.

La plupart des exploitants ne possèdent pas de tracteurs, de pompes ou de machines à vanner les céréales. Ce sont en général les exploitants moyens ou les anciens émigrés qui proposent en location leur matériel. Les détenteurs de telles machines économisent sur la main-d'œuvre et réalisent donc des bénéfices substantiels.

B - L'intensification des systèmes de culture par l'association de l'élevage

1 - L'association polyculture-élevage : la base de l'agriculture égyptienne

L'élevage a, depuis l'instauration de l'irrigation pérenne, joué un grand rôle dans l'intensification des systèmes cultivés. En effet, il remplit en ce domaine un double rôle : il favorise la fertilité des sols et il sert à la traction animale.

Jusqu'au XIX^{ème} siècle, élevage et agriculture n'étaient guère réellement associés, dans la mesure où la traction animale était exceptionnelle. Pour bonifier les terres périphériques et compenser le surcreusement des canaux, Mohamed Ali utilisa comme instrument de pompage

1 1 *qantar* = 157,5 kg.

2 1 *ardeb* = 150 kg.

3 Résultat d'enquêtes personnelles.

4 COMMANDER Simon : *op. cit.*, 1987, pp. 61-63.

la *saqia* pour élever l'eau. Il favorisa l'introduction de la traction animale pour faire fonctionner les 38 000 *saqia* qu'il fit installer partout dans le delta.

Par ailleurs, avec le développement de l'irrigation pérenne et la suppression de la jachère d'été, le labour des terres pour la culture du coton nécessitait la traction animale¹.

L'irrigation pérenne se traduisit cependant par l'arrêt de l'épandage du limon qui s'effectuait auparavant dans les bassins. Pour pallier cette perte, l'État importa des nitrates du Chili et les fellahs utilisèrent le fumier d'un cheptel en pleine croissance. On est ainsi passé d'une consommation moyenne de 1,5 tonne de fumier au feddan en 1880 à 12,5 tonnes en 1980.

L'élevage a permis aux paysans de sauvegarder la viabilité de leurs petites fermes ; il intéresse les petits exploitants pour plusieurs raisons :

- alimentaire : il assure une partie de la ration en protéines des familles paysannes ;
- financière : par la vente des surplus laitiers ou par celle du fumier, il apporte des rentrées d'argent non négligeables et régulières, et ce sans compter la vente annuelle des veaux. De plus, les animaux assurent une sécurité financière en cas de problèmes graves, en jouant le rôle d'épargne ;

- agricole : il contribue par l'engrais organique à améliorer la fertilité des terres ; il constitue une source d'énergie pour les travaux agricoles, en particulier pour l'irrigation et le transport ; il permet une meilleure utilisation de la main-d'œuvre familiale, notamment celle des femmes — l'élevage étant une activité essentiellement féminine —, ce qui leur évite d'aller se faire embaucher sur le marché du travail, pratique encore peu acceptée socialement ; enfin, il permet aux petits paysans sans terre, qui louent des parcelles à cet effet, et aux micro-exploitants, de rentabiliser leur exploitation et, ainsi, d'éviter de se transformer en migrants pendulaires.

2 - La main-d'œuvre familiale et l'élevage

Dans leur étude sur l'élevage et les productions agricoles, J.-B. Fitch et I. Soliman ont montré que les petits paysans (dont les exploitations sont inférieures à 1 feddan) consacraient plus de temps de travail à l'élevage (286 jours par an) que les autres exploitants agricoles (108 jours par an). La main-d'œuvre familiale est étroitement liée à l'élevage. En effet, 4 % seulement du temps de travail nécessaire pour les activités d'élevage est effectué par de la main-d'œuvre salariée, alors que, pour les cultures, ce pourcentage atteint 35 %².

L'élevage est, sur l'exploitation, l'activité productive principale des femmes. Elles soignent les animaux, mais surtout transforment le lait en fromage ou *samna* (beurre cuit), augmentant ainsi la valeur ajoutée de cette activité. Relativement à leurs superficies, ce sont les petites exploitations qui commercialisent le plus de produits transformés (fromage, beurre, *samna*), tandis que les exploitations plus grandes vendent tel quel le lait : dans les premières 85 % du lait est vendu sous forme de produits élaborés, contre 30 % dans les secondes³.

Ce sont ainsi les plus petites exploitations, celles dont la charge animale est proportionnellement la plus élevée, qui occupent le plus de travailleurs au feddan. Une enquête effectuée dans la Charqeyya auprès des différentes catégories d'exploitants, sur une superficie

1 Avant l'instauration de l'irrigation pérenne, la crue inondait chaque année les terres. Elle déposait du limon qui fertilisait les sols. À la décrue, le sol se craquelait et permettait ainsi une aération des sols, une remontée des sels minéraux, ce qui remplaçait le labour. On appelait la période post-récolte la jachère *charaqui*. Lorsque l'irrigation pérenne se généralisa, la jachère *charaqui* disparut (puisque la crue était canalisée et que l'on cultivait en été) ; quant au limon, son épandage durant 40 jours dans les casiers de culture cessa, l'eau et le limon qu'elle charriait ne faisant désormais que passer dans les canaux.

2 FITCH J.B. et SOLIMAN I. : *Livestock and crop production linkages implications for agricultural policy*. ADS EWP, n° 92, Ministry of Agriculture and University of California Davis, Le Caire, 1982.

3 WARD J.M. : *Livestock production on small farms as a contribution to economic development in BIGGS et TINNERMEIER (édit.), Small Farm Agricultural Development Problems*, Fort Collins, Colorado State University Press, 1975, p. 54.

de 300 feddans, a montré l'importance de l'élevage chez les micro-exploitants : «*Alors qu'ils occupent 4 % de la superficie étudiée, les micro-exploitants possèdent entre 40 et 50 % des différents types de bétail*».

Par ailleurs, selon les données du Recensement de l'Agriculture de 1981, la charge animale au feddan passe de 3 ou 4 Unités Gros Bovins chez les micro-exploitants, à 1,5 ou 2 UGB chez ceux détenant 1 à 2 feddans et à 1 ou 1,4 UGB chez ceux détenant plus de 2 feddans.

C'est ainsi que «*toutes ces productions confondues (produits laitiers, viandes, énergie, fumier et volailles...) rapportaient au feddan, dans les années 70, environ 210 £E. Les plus intensives restaient bien entendu les plus petites exploitations à qui l'élevage procurait 429 £E au feddan, soit des revenus presque deux fois plus élevés que ceux des exploitations de 1 à 3 feddans, trois fois plus que celles de 3 à 5 feddans...*»¹.

L'intérêt pour l'élevage est tellement partagé que même les paysans sans terre s'adonnent aussi bien à l'élevage pour la viande qu'à l'élevage laitier. Pour nourrir leur bétail, ils louent sur le marché libre des terres de culture à des prix souvent très élevés pour cultiver du bersim, achètent du fourrage aux producteurs ou encore des aliments concentrés.

3 - Les freins à l'extension de l'élevage

Si l'élevage a permis à de nombreux micro-exploitants d'intensifier leurs systèmes de cultures et d'accroître leur production, il n'est pas possible à tous ceux qui le désirent de le pratiquer. En effet, il existe un véritable déficit fourrager dans les zones densément peuplées du Haut Delta. C'est pourquoi, entre 1961 et 1981, le nombre d'exploitants s'adonnant à l'élevage a augmenté à un rythme plus faible que celui du total des exploitants agricoles, soit respectivement 44 % et 51 % ; cet écart entre les deux pourcentages est particulièrement grand dans les régions où la charge animale est la plus forte. Dans la Qalioubeyya, par exemple, un tiers des exploitants possédant moins de 2 feddans ne pratiquait pas en 1981 l'élevage, alors qu'ils n'étaient que 20 % en 1961. Dans la Ménoufeyya, considérée comme la Suisse du delta, la part des petits éleveurs a diminué de 10 % durant la même période.

La contrainte fourragère est élevée sur les petites exploitations, car il faut un minimum de 1,20 feddan à un exploitant pour nourrir une UGB². R. Peuple et G. Richard, dans une étude effectuée dans la région du Kafr el-Cheikh, ont montré que les petites et moyennes exploitations ayant une très forte charge de bétail présentent un fort déficit en bersim et en blé, mais disposent par contre d'un fort excédent en fumier. La vente de celui-ci permet à ces petits et moyens exploitants de faire face en partie à leurs besoins en bersim. Par contre, dans les grosses exploitations pratiquant l'élevage, la charge animale au feddan étant relativement plus faible que sur les petites exploitations, la culture du bersim peut alors être pratiquée comme une culture de rente³.

Des agronomes (A. Lapeyronie, R. Peuple) ont pourtant démontré qu'il serait possible d'augmenter la charge animale dans le delta en intensifiant la production fourragère. Les rendements du bersim pourraient en outre être améliorés, ce qui dégagerait des surplus transformables en foin pour l'alimentation estivale du bétail. Mais, en ce domaine, la vulgarisation touche en priorité les moyens et gros exploitants, plus sensibles à la modernisation que les petits paysans. Ces derniers, quant à eux, ne peuvent prendre le risque d'introduire de nouvelles variétés qu'ils maîtrisent mal, alors qu'ils n'arrivent même pas à produire suffisamment pour l'autoconsommation familiale et la consommation de leur propre bétail.

1 WARD J.M. : *op. cit.*, 1975, p. 73.

2 LAPEYRONIE A. : *op. cit.*, 1984.

3 PEUPLE R. et RICHARD G. : *op. cit.*, 1983, p. 104.

4 - La place des fourrages dans les systèmes de cultures de deux petites exploitations traditionnelles

a) Mahmoud, un paysan du Batanoun

Cet homme de plus de 60 ans exploite, avec l'aide de son plus jeune fils, 2 feddans qu'il loue depuis plus de 40 ans (avant la Réforme Agraire) à un propriétaire du village. Il lui paye 200 £E par an pour chaque feddan, alors que le prix normal serait de 80 £E. La raison en est que, malgré la non-promulgation des lois revenant sur les acquis de la Réforme Agraire, certains propriétaires se sont arrogés le droit, dans les régions à forte pression foncière comme la Ménoufeyya, d'augmenter illégalement les loyers bloqués. Il possède une *gamousse* (bufflesse), une vache et un âne. Il s'adonne à la fois aux productions de rente (soja et coton) pour payer son loyer et aux productions vivrières et fourragères. Durant l'été 1987, il a cultivé un feddan de maïs (dont 2 *qirat* de *darawa*¹), un demi-feddan de coton et un demi-feddan de soja (dont 2 *qirat* de *darawa*). À l'hiver 1987, il a semé trois quarts de feddan de blé et un feddan un quart de bersim. À la place du coton, à l'été 1988, il a cultivé un feddan de soja et un feddan de maïs. Cet exploitant privilégie l'élevage et les cultures pour l'autoconsommation familiale. Il nourrit ses animaux avec un demi-feddan de maïs, du fourrage concentré qu'il achète (25 £E le sac de 75 kg) à raison de 2 ou 3 sacs par an, et le bersim qui occupe les deux tiers de la sole d'hiver. Mais ses fils lui envoient de l'argent de l'étranger pour faire face aux grosses dépenses de la famille. Celle-ci ne vit donc pas que de l'exploitation.

b) Ali, un paysan fonctionnaire de Talil, gros village situé près d'Achmoun

Ali est fonctionnaire à la Direction de l'Agriculture d'Achmoun ; l'après-midi, sa journée de bureau terminée, il s'adonne à l'agriculture. Sa femme et ses six enfants l'aident. Sa maison est construite légèrement à l'extérieur du village de Talil, sur ses terres, et n'est pas reliée au réseau d'électricité. Avant, à l'emplacement de sa maison, il y avait une étable. C'est cela qui lui a permis d'obtenir un permis de construire délivré par le Ministère de l'Agriculture, puisque la parcelle destinée à la construction n'était pas cultivée. Il possède 1,5 feddan, deux *gamousses*, une vache, un veau, trois moutons et un âne, soit une charge en bétail très élevée au feddan. Mais, dans cette région très fertile de la Ménoufeyya (le district d'Achmoun est localisé entre les deux branches du Nil, à l'apex du delta), les rendements des différentes cultures sont très élevés. En hiver, il cultive trois quarts de feddan de blé, un quart de feddan de pommes de terre et un demi-feddan de bersim. Il cultive aussi des fèves, quelques légumes, salades et aubergines sur les bords de ses champs. Il estime qu'il lui faut consacrer 8 à 9 *qirat* (soit un tiers de feddan) au bersim pour assurer la nourriture de chaque animal, du moins quand le bersim est bien cultivé. En été, il donne à ses animaux des feuilles de maïs et de la paille. Il ne cultive jamais de coton et peut ainsi s'adonner à des cultures très lucratives comme les pommes de terre qu'il vend à des coopératives privées. Mis à part les pommes de terre, Ali vend chaque année un veau à 600 £E (le prix de vente monte à 1 000 £E pour une bête de 18 mois). Il pense que l'agriculture n'est pas assez rentable pour faire vivre sa famille sur une petite exploitation comme la sienne. D'après lui, seul l'élevage peut rapporter suffisamment d'argent et nourrir la famille.

C - L'option moderniste des exploitants entrepreneurs

Les exploitants plus entrepreneurs recherchent des spéculations végétales ou animales offrant une marge brute plus élevée que celle des cultures traditionnelles.

1 - Le maraîchage

Il n'est pas possible de pratiquer le maraîchage dans toutes les régions du delta, eu égard aux nombreuses contraintes qu'imposent ces cultures ou la commercialisation de leurs productions (quantités suffisantes d'eau, proximité d'un grand marché de consommateurs, disponibilité de main-d'œuvre...). «*Les terres situées le long du Nil ou des canaux principaux bénéficient d'une*

¹ *Darawa* = maïs récolté en vert pour servir de fourrage.

rente de situation qui leur permet de se soustraire au tour d'eau : le pompage direct laisse toute latitude (aux paysans dont les terres ont cette localisation) d'irriguer lorsqu'ils le veulent et autant qu'ils le veulent. Ces terres sont souvent affectées à la culture maraîchère ou fruitière»¹.

Dans le district d'Achmoun, localisé entre les deux branches du Nil à l'apex du delta, les terres légères des bords du fleuve permettent de cultiver des pommes de terre et de planter des bananeraies, deux spéculations très attractives. La proximité des deux branches du Nil et de la nappe phréatique rend en effet possible l'irrigation quotidienne de ces cultures : 24 000 feddans de pommes de terre sont cultivés dans ce district et, sur les 55 villages que celui-ci compte, 49 en cultivent².

La pomme de terre est aussi une culture très rentable, bien qu'elle demande beaucoup d'investissements. Les coûts de production au feddan se situent entre 1 000 et 1 500 £E.

Sur les terres nouvelles, les cultures maraîchères sont surtout pratiquées par les moyens et gros exploitants. Par exemple, dans le gouvernorat de la Béhéra, 74 % des superficies cultivées en légumes le sont par des exploitants de plus de 5 feddans (ce type d'exploitants possède 57 % des terres) ; par contre, dans le sud du delta, ce sont plutôt les petits exploitants qui produisent des légumes : dans la Qalioubeyya, les petits exploitants (de 1 à 3 feddans) réalisent 46 % d'une production maraîchère qui occupe en moyenne 18 % des superficies que cette catégorie d'exploitants cultive. Le rôle des petits exploitants dans la production maraîchère est encore plus marqué dans la Ménoufeyya, gouvernorat dans lequel les exploitants de moins de 5 feddans réalisent 70 % de la production³.

2 - La production fruitière

Contrairement aux légumes, les fruits sont, typiquement, une production de moyens et grands exploitants, car les vergers demandent beaucoup d'investissements de départ (les coûts d'installation sont élevés) et il faut attendre plusieurs années avant de récolter.

Les bénéfices nets de ces exploitations sont beaucoup plus élevés que ceux procurés par les autres types de culture : de 5 000 à 8 000 £E le feddan pour les bananiers et environ 3 000 £E pour les manguiers et goyaviers. Certains exploitants vendent sur pieds leurs productions et n'ont donc même pas à se soucier de la récolte et du conditionnement.

Dans la Qalioubeyya, les exploitants de plus de 10 feddans consacrent entre 50 et 70 % de leurs terres à cet effet. De même, sur les terres nouvelles, de grandes concessions ont été attribuées à des sociétés privées pour y installer des vergers (comme à Salheyya, périmètre bonifié de l'est du delta). Dans la Béhéra, 78 % des fruits sont produits par les exploitations de plus de 100 feddans.

◆ Une grande exploitation bananière au bord du Nil

Installée au bord du Nil sur des terres sableuses à proximité de Benha (gouvernorat de la Qalioubeyya), l'exploitation de Mahmoud occupe 15 feddans. Mahmoud habite au milieu de son exploitation pour mieux surveiller et entretenir ses bananiers. L'exploitation existe depuis 50 ans et a toujours produit des bananes. Un feddan rapporte, selon les années, entre 5 et 8 000 £E net. Les coûts de production sont toutefois très élevés et se montent environ à 1 500 £E par feddan. Mahmoud utilise 20 à 30 ouvriers de façon permanente pour l'entretien de la plantation et la récolte car les bananiers nécessitent beaucoup de soins et sont sujets à de nombreuses maladies. Les hommes sont payés entre 4 et 6 £E par jour. Pour l'irrigation, l'exploitant tire directement l'eau du Nil à l'aide d'une pompe qui appartient à la communauté d'irrigation dont il est membre. Il a percé, en outre, et à ses frais, un forage profond de 60 mètres. Tous les 10 ou 15 jours, il irrigue les plants. Actuellement, Mahmoud

1 SAINTE-MARIE (de) Christine : *op. cit.*, 1984, p. 164.

2 Statistiques non publiées, communiquées par la Division de l'Agriculture d'Achmoun.

3 D'après le Recensement de l'Agriculture, 1981.

plante de nouvelles variétés de bananiers, le *baladi* et le *maghrebi*, qui sont plus productives (700 régimes au feddan) et plus appréciées des consommateurs que les *balayka*, mais qui sont moins résistantes aux maladies. En 1990, la tonne de bananes *maghrebi* se vendait 1 200 £E, celle de *baladi* 1 000 £E, celle de *balayka* 500 £E.

3 - L'embouche du bétail

Face au renchérissement de la viande rouge provoqué par la croissance de la consommation urbaine, l'élevage de boucherie a connu un essor important depuis le début des années 80. Entre 1966-1967 et 1980-1981, le prix de la viande rouge a augmenté de 38 %.

En 1985, 510 000 t de viande rouge furent consommées en Égypte, dont 319 000 t produites dans le pays et 191 000 t importées¹.

L'augmentation du tonnage de viande consommée a dynamisé l'embouche du bétail et favorisé l'émergence d'un marché des fourrages dont les prix ne sont pas contrôlés par l'État. Le bersim n'est plus cultivé essentiellement par les éleveurs, mais par des cultivateurs qui le considèrent de plus en plus comme une culture de rente.

Thierry Ruf, au début des années 80, à l'occasion de son étude de 92 exploitations de Mit Amil, un village de la Daqahleyya, a montré que 45 % des petites exploitations de moins de 3 feddans ne possédaient pas de bétail, mais qu'elles cultivaient néanmoins, sur une part notable de leur superficie, du bersim².

L'embouche est surtout pratiquée par ceux qui détiennent suffisamment de capitaux pour investir, soit principalement les moyens exploitants. Les coûts de production sont élevés, car il faut acheter beaucoup de concentrés, de paille, de bersim pour l'alimentation du bétail. En outre, ce type d'élevage nécessite des soins constants et il faut donc faire appel fréquemment aux vétérinaires. L'embouche est souvent aussi pratiquée par les *semsar*, commerçants de bétail, et par des ruraux s'adonnant à des activités non-agricoles.

À Kom el-Nour, gros bourg de 25 000 habitants situé dans le centre du delta densément peuplé, l'embouche du bétail s'est développée rapidement à partir des années 80. En 1988, pour 1 800 vaches et *gamousses* femelles destinées à la production laitière, on comptait 1 600 bœufs et buffles destinés à la boucherie. Les veaux engraisés sont vendus à 8 ou 9 mois et les bufflons à un an. Dans certains cas, les producteurs attendent jusqu'à un an et demi pour vendre les bufflons. En hiver, le bétail consomme du bersim et de la paille et en été de la paille et du concentré. À l'achat, une *gamousse* d'un an coûte 700 £E ; c'est donc un investissement important, d'autant que le coût de l'alimentation du bétail est élevé :

- chaque veau nécessite tous les mois deux sacs de concentré,
- une vache mange du bersim pendant les sept mois d'hiver et du fourrage concentré durant les cinq mois suivants, à raison d'un sac et demi de 75 kg par mois, soit, en 1988, une dépense de 215 £E par bête, plus cinq charges de paille à 25 £E la botte, soit 125 £E ; au total, l'alimentation d'une vache revient à environ 350 £E pour une année.

Pour les exploitants qui ne cultivent pas de bersim, il est possible d'en acheter à 5 £E la coupe sur un *qirat* à Bakatouch, village situé près de Kafr el-Cheikh. À proximité de cette dernière ville, la coupe sur une superficie équivalente coûte le double, effet de la proximité de la grande ville. Le *darawa*, ou maïs vert, coûte 6 à 7 £E la coupe d'un *qirat*. Le sorgho fourrager, 10 £E la coupe d'un *qirat* et le *driss* (ou bersim sec), 5 £E les 100 kg.

4 - Les poulaillers industriels

L'aviculture industrielle a connu en Égypte, avec l'*lnfitah*, un essor rapide, et le nombre de poulaillers est passé de 3 000 à 12 000 entre 1980 et 1984 pour atteindre 18 000 à la fin des

1 MARIE Valérie et CABAN Jean : *Le marché de la viande en Égypte*. CEDEJ, Le Caire.

2 RUF Thierry : *op. cit.*, 1988, p. 207.

années 80. Cette spéculation a bénéficié de la politique favorable de l'État en matière de prêts et de prix subventionnés, mais surtout de la libéralisation du marché et de la croissance de la demande urbaine. En outre, du fait des revenus rapides et élevés qu'elle procure, elle a attiré nombre de bourgeois urbains, dont Robert Springborg évalue le nombre à 5 000¹.

Depuis que le gouvernement a supprimé au milieu des années 70 les subventions aux aliments concentrés fabriqués à base de maïs — et ce pour réduire les déficits publics —, beaucoup d'exploitants ont dû arrêter cette activité face à la concurrence des pays occidentaux. *«Sur 18 000 élevages de volailles, seuls 6 000 fonctionnent vraiment en 1987. Il est clair que, dans ce cas, nous sommes en face d'une mafia de l'importation dont les intérêts vont à l'encontre de la bonne marche de ces élevages. Seuls les "Infitahin" trouvent leur intérêt dans cette situation et font en sorte qu'elle dure le plus longtemps possible»*².

De nombreux exploitants ont dû continuer à faire fonctionner leurs élevages sans pouvoir réinvestir ailleurs, ayant tout misé sur cette production. Leur capital étant trop peu mobile, leur seul recours fut de continuer à produire avec très peu de profits. Cette crise de l'agriculture est d'autant plus ennuyeuse que la construction des poulaillers, qui nécessitent beaucoup d'espace, s'est opérée sur les terres agricoles, diminuant d'autant la superficie cultivable.

◆ Cas d'une famille diversifiant ses ressources à Aleqma (village de 5 000 habitants dans la province de la Charqeyya)

Cette famille élargie réunissant trois frères avait investi dans un poulailler, abritant 3 000 poules qui pondaient 1 500 œufs par jour. Les poussins étaient achetés auprès d'un couvoir à 250 £E les 1 000 poussins. En 1986, toute la production a été arrêtée à cause du renchérissement des tourteaux de maïs importés.

Les trois frères cultivent 2 feddans, dont 1 feddan et demi est exploité en métayage. Ils préfèrent ce système au fermage, car il permet d'approvisionner la maison en céréales. Ils possèdent deux *gamousses* et un élevage de 1 000 pigeons. Le couple de pigeons est vendu sur le marché 2 £E.

En 1988, un frère vivait depuis quatre ans en Arabie Saoudite, où il exerçait la profession de chauffeur. Il avait construit sa maison à côté de celle de ses frères. Un second frère est lui aussi chauffeur. Il possède un camion et transporte du sable et du gravier. Le troisième frère pratique le commerce des bestiaux à Hehya (chef-lieu du district, localisé à 5 km de Aleqma) et à Zagazig, trois fois par semaine.

Les activités maraîchères et fruitières, l'embouche du bétail et la production avicole industrielle sont des activités de plus en plus appréciées des paysans du delta, car elles rapportent beaucoup d'argent. Toutefois, ces activités nécessitent des investissements et un savoir-faire que les petits exploitants traditionnels ne possèdent pas toujours ; elles comportent aussi de réels risques financiers, car le volume de production qui en résulte est très fluctuant, tandis que les bénéfices que les exploitants peuvent en attendre dépendent des cours nationaux et internationaux.

III - LE MARCHÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE FACE À L'INTENSIFICATION DES SYSTÈMES DE CULTURE ET LA PLURI-ACTIVITÉ

A - Les nouvelles modalités de l'utilisation de la main-d'œuvre agricole

Après la terre, la main-d'œuvre est le moyen de production qui a le plus influencé les choix culturels des agriculteurs. Or, le marché de la main-d'œuvre agricole a beaucoup évolué depuis l'*Infitah*, pour plusieurs raisons.

1 SPRINGBORG Robert : *op. cit.*, 1990, p. 453.

2 EL GABALI Mustapha : *art. cit.*, 1986, p. 253.

Tout d'abord, la mécanisation des travaux de préparation des sols, de l'irrigation et du battage, qui a signifié le remplacement de l'énergie animale par l'énergie mécanique, a accentué les besoins en main-d'œuvre salariée ; en effet, le fellah qui loue un tracteur ou une machine, ou qui l'emprunte, doit utiliser les services d'un ou deux salariés alors qu'autrefois il effectuait ces tâches lui-même.

Ensuite, la généralisation de la pluri-activité, qui concerne aujourd'hui environ 30 % des exploitants agricoles du delta¹, a conduit à une nouvelle répartition du travail au sein des familles.

Enfin, le départ de nombreux ruraux vers les grands marchés du travail que représentent les pays pétroliers a provoqué un mouvement inflationniste sur les salaires et modifié les aspirations des jeunes ruraux.

La main-d'œuvre est de ce fait devenue le facteur qui pèse le plus sur les coûts de production. Cette situation exprime, pour l'Égypte en général et le delta en particulier, un changement fondamental par rapport aux périodes antérieures, en particulier la période nassérienne.

1 - Le nouveau contexte du marché du travail agricole

La structure du marché du travail agricole a changé. Dans les années 60, le nombre de micro-exploitations n'était pas aussi grand qu'à la fin des années 80 et la frange des paysans sans terre composait une part très élevée de la population rurale, notamment dans les régions de grandes exploitations. Par contre, les ouvriers permanents de ces régions étaient plus ou moins employés toute l'année. Bien que leurs salaires fussent bas, ils bénéficiaient de certains avantages dus aux relations paternalistes que leurs employeurs entretenaient avec eux. Les travailleurs saisonniers, en revanche, ne travaillaient que durant les périodes de pointe. Ils se concentraient à 38 % dans le Kafr el-Cheikh et la Béhéra. Avec la dissolution des grandes propriétés, conséquence de la Réforme Agraire, les ouvriers agricoles n'ont plus trouvé beaucoup de travail, les petites exploitations les embauchant rarement. Ils sont ainsi partis en majorité vers les villes et seuls les *tarahils* constituent les descendants de ces paysans sans terre².

«Les petits exploitants ne font plus partie du marché de la main-d'œuvre agricole salariée et ne vendent que rarement leurs bras. Face au renchérissement de la main-d'œuvre, les exploitants ont développé l'entraide ou font jouer les solidarités familiales au sens large qui demeurent toujours très fortes»³. Il y a ainsi concurrence entre les petites et les rares grandes exploitations pour l'accès à la main-d'œuvre : les grandes exploitations payent en argent, tandis que les petits échangent des services.

Cela explique que les crises de main-d'œuvre se manifestent différemment d'un village à l'autre, car elles dépendent des structures agraires, du fonctionnement interne du village et des relations familiales. Le manque de main-d'œuvre affecte principalement les grandes exploitations. Pour les exploitants n'utilisant que la main-d'œuvre salariée, on peut dire qu'il y a crise absolue. La solution, pour ce type d'exploitants, consiste à donner leurs terres en fermage.

2 - Mécanisation et croissance des besoins en main-d'œuvre agricole

Malgré la modernisation de l'agriculture, les systèmes de cultures reposent toujours sur un usage intensif du travail manuel : la plupart des travaux superficiels ainsi que les récoltes continuent en effet à être effectués manuellement. Par contre, la mécanisation a concerné

1 D'après le Recensement de l'Agriculture, 1981.

2 EL MESSIRI Susan : *Tarahil Laborers in Egypt*, in RICHARDS A. et MARTIN P.L. (édit.), *Migration, mechanization and agriculture labor markets in Egypt*, Boulder, Colorado, Westview Press ; The American University in Cairo Press, 1983, pp. 79-100.

3 SAINTE-MARIE (de) Christine : *art. cit.*, 1984, p. 261.

essentiellement le labour et la préparation des terres, les machines ayant été substituées à l'énergie animale surtout pour les labours, l'irrigation et le transport. La politique gouvernementale a d'ailleurs favorisé depuis longtemps l'utilisation des machines en subventionnant le fioul et non les produits fourragers. Il est donc plus rentable pour les exploitants d'utiliser les tracteurs que les animaux de trait.

En offrant une réponse plus adaptée aux périodes de pointe du travail agricole, la mécanisation a créé, d'une part, une plus forte demande en main-d'œuvre — certes, sur une période de temps raccourcie —, ce qui provoque des crises saisonnières de recrutement de travailleurs agricoles ; en effet, l'accélération des opérations nécessaires pour les récoltes, leur stockage et leur conservation, ainsi que pour la préparation des sols de la culture suivante, concentre les tâches sur des périodes encore plus brèves de l'année¹. D'autre part, la mécanisation a nécessité — et nécessite — l'embauche ou l'emploi saisonnier de techniciens et d'ouvriers capables de faire fonctionner les machines et d'en assurer la maintenance, de telle sorte que leur durée d'utilisation soit maximale ; la mécanisation ne signifie donc pas nécessairement suppression de la main-d'œuvre salariée : ainsi, les données disponibles indiquent que, pour la culture du blé par exemple, une heure de machine nécessite 3,5 heures de travail humain (en moyenne), alors que, dans le cas de la traction animale, le rapport n'est que de 1 à 1,8. Pour le labour, l'augmentation de la demande en main-d'œuvre salariée s'explique par le remplacement de la charrue à traction animale par le tracteur ; or, celui-ci demande toujours un ou deux ouvriers pour l'accompagner.

Il ressort aussi des Enquêtes Main-d'Œuvre effectuées par le CAPMAS que, entre 1978 et 1984, la part du travail familial dans le total des heures consacrées au travail agricole sur les exploitations est en baisse sensible (de 94 à 74 %), ce qui signifie que la part représentée par le travail de la main-d'œuvre salariée est en hausse².

Face à l'augmentation des besoins en main-d'œuvre agricole, certains spécialistes ont commencé à parler d'une crise de la main-d'œuvre. Pour Ibrahim Issawi, ce serait l'intensité accrue des périodes de pointe dans le calendrier agricole qui serait la cause principale du manque de main-d'œuvre salariée dans les zones rurales à ces périodes-là³. Cependant, ce déficit se manifeste localement plutôt qu'à l'échelle de l'Égypte toute entière, ce qui s'expliquerait par la structure duelle de l'agriculture égyptienne — de petites exploitations utilisent largement la main-d'œuvre familiale d'un côté et de grandes exploitations dépendant de la main-d'œuvre salariée, dont une grande part est fournie par les travailleurs des petites exploitations, de l'autre.

3 - Les différents besoins en main-d'œuvre des cultures et des opérations culturales

Les besoins en main-d'œuvre salariée varient d'une culture à l'autre. En 1984, le coton nécessitait l'équivalent de 658 heures de travail masculin au feddan, le maïs 341 heures, le riz 419, le blé 150, le bersim long 204 et le bersim court 94⁴. S'il est exact que la main-d'œuvre susceptible d'effectuer des travaux agricoles se raréfie, il est sûr que les exploitants choisiront de cultiver préférentiellement le bersim, le maïs ou le blé, qui nécessitent moins de main-d'œuvre salariée, plutôt que le riz ou le coton⁵.

Parallèlement à l'augmentation des besoins en main-d'œuvre salariée, les salaires agricoles ont connu une augmentation rapide ; ils ont en effet enregistré les contrecoups inflationnistes de l'essor, en milieu rural, d'un secteur économique comme la construction, mais aussi de la

1 SAINTE-MARIE (de) Christine : *op. cit.*, 1984, p. 254.

2 COMMANDER Simon : *op. cit.*, 1987, p. 75.

3 ISSAWI Ibrahim : *op. cit.*, 1980, pp. 46-47.

4 COMMANDER Simon : *op. cit.*, 1987.

5 ABU MANDUR M. : "Méthodologie, conséquences", in *Al-Ahram al-Iqtisadi* du 9 juin 1986 (H. n° 908). *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 23, CEDEJ, Le Caire, 2^{ème} semestre 1986, p. 139.

raréfaction de la main-d'œuvre potentielle par suite de l'émigration internationale.

Pour les petits exploitants, il convient de parler non pas tant d'un manque de main-d'œuvre que de l'impossibilité de payer des salariés agricoles dont le coût ne fait qu'augmenter. Cette impossibilité intervient largement dans les stratégies déployées par les exploitants pour intensifier au maximum les systèmes de cultures et ce d'autant que le prix de la main-d'œuvre varie selon les périodes culturales, le type de travaux, l'âge et le sexe des ouvriers : ainsi, comme le travail des femmes ou des enfants est bien moins rémunéré que celui des hommes, le coût de la main-d'œuvre masculine peut varier du simple au double selon que la période considérée de l'année nécessite ou non un appel intense au travail des premiers. En outre, les salaires masculins sont particulièrement élevés — toutes choses égales par ailleurs — pour les travaux agricoles que les femmes et les enfants ne peuvent assurer, et pendant les périodes de pointe. En dehors des saisons de pointe, le marché du travail agricole est déséquilibré du fait que les travailleurs adultes, qui n'acceptent pas des salaires inférieurs aux salaires moyens annuels, ne trouvent pas de travail¹.

Selon le type de travaux agricoles, la participation de la main-d'œuvre familiale ou salariée est différente, ainsi que le niveau de participation des hommes, des femmes et enfants. La récolte demande beaucoup de temps et de main-d'œuvre (23,6 % du temps de travail total) et nécessite principalement de la main-d'œuvre salariée (76,8 %), à la composition de laquelle les femmes et les enfants apportent une contribution essentielle (21 et 44 %). La lutte contre les insectes et parasites divers accapare par exemple 20,4 % du temps de travail total sur l'année et est effectuée pour 92,7 % par de la main-d'œuvre salariée ; les enfants représentent 90 % de celle-ci. Au total, les hommes exécutent sur leurs exploitations 65 % du temps de travail familial, les femmes 16 % et les enfants 19 %².

B - Les conséquences de la pluri-activité des exploitants agricoles sur la structure du marché du travail agricole

La pluri-activité des exploitants et des membres de leurs familles est plus fréquente sur les micro-exploitations et les grandes exploitations que sur les petites et moyennes, comprises entre 2 et 10 feddans. Ces dernières arrivent à mieux employer leur main-d'œuvre et à intensifier plus nettement leur production.

Le développement de la pluri-activité, qui touche environ 30 % des exploitants agricoles dans le delta³, et le départ de nombreux paysans dans les pays du Golfe ont sérieusement affecté l'organisation du travail entre les sexes et les classes d'âge, à l'intérieur des familles et au sein du marché du travail agricole. Deux points essentiels sont à souligner :

- la participation croissante des femmes et des enfants ; ces derniers, d'après l'enquête menée par Simon Commander, comptent pour 27 % et 37 % respectivement du total du temps de travail familial et, à eux deux, pour 32,2 % du temps de travail salarié⁴ ;

- l'augmentation des besoins en main-d'œuvre salariée qui tend à se substituer à la main-d'œuvre masculine lorsque les chefs de ménage exploitants tendent à travailler de plus en plus en dehors de l'exploitation. «*Le temps de travail masculin loué est positivement associé avec les revenus non agricoles des exploitations...*»⁵. Ce phénomène concerne toutes les exploitations, quelle que soit leur taille. La part des salariés parmi les actifs agricoles a doublé entre 1976 et 1984, dans les villages du delta enquêtés par Simon Commander⁶.

1 CAPMAS : *Projet des systèmes de développement agricole*. Le Caire.

2 COMMANDER Simon : *op. cit.*, 1987.

3 D'après le Recensement de l'Agriculture, 1981.

4 COMMANDER Simon : *op. cit.*, 1987, p. 73.

5 *Ibid.*, p. 75.

6 *Ibid.*, p. 74.

Le temps de travail familial attribué aux cultures a ainsi diminué. Les petits exploitants essaient de favoriser les cultures qui ne les rendent pas trop dépendants de la main-d'œuvre extérieure, à savoir le maïs et le bersim (trèfle d'Alexandrie)¹, et qui ne leur demande pas trop d'entretien.

*
* *

En réponse au morcellement croissant des terres du delta, les familles paysannes ont ainsi mis en œuvre de nombreuses stratégies devant leur permettre de continuer à exploiter leurs terres. Que ce soit par la pluri-activité, l'intensification des pratiques culturales (embouche du bétail, maraîchage, aviculture...) ou la pratique de l'élevage bovin traditionnel, les micro-exploitants ont tenté d'utiliser au maximum la main-d'œuvre familiale. L'agriculture traditionnelle sert principalement à produire les aliments nécessaires à l'alimentation de la famille paysanne, tandis que les emplois "annexes" (hors exploitation) permettent d'obtenir le numéraire nécessaire à la scolarisation des enfants et aux dépenses non alimentaires de la maisonnée. N'ayant pas accès aux produits alimentaires subventionnés par l'État, et ceci dans un contexte où les prix ne cessent d'augmenter, de nombreux villageois persistent à cultiver de minuscules parcelles de terres pour l'autoconsommation familiale. Si leurs exploitations existent encore, c'est aussi parce que la famille élargie se maintient en zone rurale. Pour les familles ne disposant que de peu de terres, la mise en commun des ressources des fils majeurs — lorsqu'il s'agit de familles élargies — et la possibilité pour certains de leurs membres d'émigrer dans le Golfe de façon temporaire assurent de quoi vivre. Ce sont les familles nucléaires sans enfant majeur qui ont le plus de mal à s'en sortir.

La part des exploitations agricoles dont les ressources ne proviennent que de l'agriculture s'érode d'année en année. N'ayant pas les moyens d'investir dans du matériel ou des cultures spéculatives, les petits exploitants de moins de 5 feddans dépendent de plus en plus, pour assurer la rentabilité de leurs exploitations, de la proximité des marchés de travail et de consommation urbains.

Dans un contexte politique qui veut que l'État ne soutienne vraiment que les grandes exploitations capitalistes, seules capables à ses yeux de produire des excédents agricoles, l'avenir de l'agriculture égyptienne paraît incertain : les grandes exploitations tendent à se spécialiser dans les productions les plus spéculatives, en particulier celles destinées à l'exportation, tandis que les petites arrivent tout juste à nourrir les familles paysannes.

Il convient de noter toutefois que la population paysanne de petits exploitants, qui se maintient, nombreuse encore, dans les campagnes du delta tout en continuant à pratiquer une polyculture de subsistance, n'y parvient que par une pratique de plus en plus généralisée de la pluri-activité — les villes et les bourgades étant les lieux privilégiés de l'emploi des fellahs eux-mêmes ou des membres de leurs familles — ou par l'émigration temporaire dans les pays du Golfe ou du Croissant Fertile, lorsque, du moins, les conditions politiques le permettent.

¹ TAYLOR Elizabeth : *art. cit.*, 1982, pp. 36-69.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette Thèse avait pour objectif d'analyser les modalités de l'accumulation d'extraordinaires surplus de population dans une région déjà très peuplée, le delta du Nil. Abandonnant les méthodes classiques de la géographie régionale, j'ai tenté d'étudier plutôt les mécanismes produisant de fortes densités humaines. Devant l'ampleur du phénomène, dans cette région dont la moyenne des densités de population dépasse les 1 000 habitants au km², la question lancinante qui m'a hantée durant ma longue course dans le delta a été la suivante : quelles réponses sont trouvées par la population du delta du Nil et par l'État à l'accumulation sur place de continuel excédents démographiques, alors que l'espace est déjà très peuplé ?

Dans la première partie, intitulée *Espace deltaïque et pouvoir d'État*, j'ai tenté d'analyser les modalités de la formation d'un espace deltaïque, produit historique d'une société hydraulique, et étudié les capacités d'aménagement des pouvoirs étatiques.

Cet espace, dont l'occupation humaine et l'utilisation des ressources agricoles dépendent en grande partie de la maîtrise de l'hydraulique, est le produit d'une action volontariste planifiée émanant du pouvoir d'État, même si, à certaines périodes, celle-ci s'est relâchée. Artificialisation du milieu, aménagement du territoire, contrôle des crues du Nil, expansion horizontale de l'espace cultivable, intensification et diversification de l'agriculture, autant d'initiatives étatiques pour augmenter le potentiel productif du delta qui ont favorisé son occupation humaine dense. L'État a créé, dans sa lancée, tout un réseau de villes, sièges de l'encadrement politique et économique des campagnes et de la production agricole, et lieux de contrôle des grandes routes commerciales internationales qui traversent son territoire. Ce processus a connu un déploiement massif à partir du début du XIX^{ème} siècle, à l'initiative de Mohamed Ali, notamment avec le passage à l'irrigation pérenne dans le delta, opération indispensable pour introduire le coton, et l'extension des terres cultivées. Nasser continuera cette "œuvre" avec d'autant plus d'ardeur que les données démographiques avaient, depuis l'époque de Mohamed Ali, fondamentalement changé.

Toutefois, malgré cette volonté d'aménager l'espace, il existe de forts déséquilibres spatiaux liés aux caractéristiques géographiques du delta (dénivelés, déséquilibres entre les branches du Nil, alluvionnement inégal à proximité des marges deltaïques par rapport aux zones proches du fleuve), mais aussi à l'attention inégale apportée par les différents États qui ont gouverné l'Égypte à l'entretien hydraulique des zones écologiquement fragiles du Bas Delta. Et c'est là que l'on se rend compte de la fragilité du système : dès que l'État a perdu de sa puissance et s'est désintéressé de l'aménagement et du contrôle de l'hydraulique, qu'il a laissé plus de liberté aux fermiers généraux et petits seigneurs locaux, les zones les plus basses du delta sont retournées à l'état de marécage, des villages entiers ont été inondés et abandonnés et les épidémies ont ravagé la population.

Les cartes de la population et des systèmes cultivés que j'ai établies ont montré combien la transcription spatiale des politiques économiques de l'État a eu des effets inégaux selon les régions du delta, en étant plutôt favorables au Haut Delta, plus riche sur le plan pédologique et plus facilement gérable en matière hydraulique. Cette région a été de tout temps la plus densément peuplée et la plus productive du delta et elle est de nos jours le théâtre des transformations socio-économiques les plus rapides et les plus profondes. Dans le domaine de

l'agriculture, elle a connu les processus d'intensification et de diversification des systèmes de cultures les plus avancés.

Malgré son pouvoir d'organisation du territoire et de contrôle des populations, l'État n'a pas été le seul acteur des transformations du territoire, le seul organisateur de la production agricole — et c'est là qu'il nous a fallu changer d'échelle d'analyse —, mais a été “remplacé” par les populations paysannes, les lobbies de grands propriétaires, les grands fermiers généraux qui levaient l'impôt, les commerçants qui, en tant qu'acteurs sociaux privilégiés, ont joué un grand rôle dans la gestion des terres et des ressources agricoles. Les grands propriétaires ont toujours cherché à détourner les directives de l'État, à corrompre les techniciens de l'hydraulique à leur avantage, à ne pas suivre les assolements obligatoires. Par ailleurs, à certaines époques, notamment au siècle dernier sous Mohamed Ali, des villages entiers ont fui les réquisitions obligatoires pour les travaux d'entretien des canaux d'irrigation ou pour ne pas payer les lourds impôts. De nos jours, les paysans, dans les zones non soumises aux assolements obligatoires, se sont mis à diversifier leur production et ont choisi des cultures plus rentables que le coton et les céréales. Ils cultivent des fruits et des légumes, font de l'élevage avicole et laitier dont ils vendent les produits aux populations des grandes villes. Autant de pratiques individuelles qui entravent la bonne gestion de l'espace agricole telle que voulue par l'État et rendent plus supportable par les paysans une gestion inégalitaire des ressources. Car, il faut le rappeler, le développement agricole et industriel de l'Égypte s'est fait “sur le dos” des paysans et a été financé grâce à l'énorme plus-value que l'État a extorquée sur la culture du coton. De nombreuses monographies villageoises ont montré la distorsion entre les pratiques villageoises et les directives de l'État.

Depuis Nasser, malgré les efforts déployés pour augmenter le potentiel productif de l'Égypte, et plus particulièrement du delta, et améliorer les conditions de vie dans les campagnes, dans un contexte de forte croissance démographique (2,8 % par an entre 1976 et 1986), l'État n'a pas réussi à relever le défi démographique, comme il se l'était proposé, et n'est pas parvenu à nourrir une population en forte expansion et de plus en plus urbaine, ni à occuper une population agricole en croissance rapide.

Dans la deuxième partie de ma Thèse, *L'urbanisation des campagnes, une réponse à la pression démographique*, l'étude cartographique des mouvements de population a révélé que les facteurs de répartition de la population, en œuvre depuis les années 70 dans cet espace extrêmement peuplé, ont beaucoup changé. Si, depuis les années 30, l'exode vers les grandes villes paraissait être la seule réponse des ruraux à la surpopulation agricole relative de l'époque, et ceci en l'absence d'autres secteurs économiques capables d'absorber les actifs que l'agriculture ne pouvait pas faire vivre, depuis les années 70, cet exode s'est considérablement ralenti. Lorsqu'il subsiste, il conduit aux périphéries anciennement rurales des grandes villes et non à leur cœur, que certains habitants quittent d'ailleurs, opérant ainsi des migrations résidentielles de “déconcentration”.

On assiste de ce fait à un mouvement de plus en plus marqué d'agglomération de la population dans de grosses bourgades ou dans la périphérie des grandes villes, alors que les régions de la périphérie du delta, exception faite des périmètres bonifiés, stagnent et continuent à être marquées par l'exode rural. L'étude des mouvements démographiques a, en effet, montré que les principales dynamiques à l'œuvre sont désormais celles impulsées par les grandes villes du delta et surtout Le Caire. Là, la population active travaille principalement dans des secteurs non-agricoles, est plus alphabétisée que dans les autres régions du delta et enregistre des taux de croissance élevés. Dans le Haut Delta, zone que j'ai appelée “le losange des fortes densités” et qui regroupe 70 % de la population du delta, 70 % de la population vit dans des agglomérations de plus de 10 000 habitants et les densités de population rurales et semi-urbaines dépassent 1 400 habitants au km². Les bourgades qui y sont localisées, non qualifiées

de villes par les recensements de la population et non considérées comme telles par l'Administration, sont les lieux les plus actifs des transformations socio-économiques engagées dans le delta depuis les années 70 ; elles sont devenues, dans certains cas, de petits pôles migratoires à l'échelle locale.

La densification du réseau urbain, avec l'agglomération de plus en plus nette de la population dans ces bourgades de plus de 10 000 habitants, a activé l'urbanisation des campagnes. Ces bourgades, sans jouer véritablement un rôle de ville, dans le sens où elles ne sont pas pourvues de prérogatives administratives d'encadrement des campagnes, injectent dans leur périphérie rurale les ferments d'une urbanisation de plus en plus dynamique des modes de vie et des modes de production. Elles offrent, même s'ils ne sont pas très nombreux, des emplois non-agricoles, des logements en location et scolarisent les ruraux des villages limitrophes, mais surtout véhiculent une image urbaine des modes de vie auprès de ces ruraux en rupture de plus en plus nette avec le monde agricole.

Toutefois, toutes les bourgades n'ont pas la même dynamique et les relations qu'elles tissent avec les villages et les villes varient d'une zone à l'autre du delta. Il faudrait dresser une typologie beaucoup plus fine que celle que j'ai effectuée pour mieux cerner les mutations qu'ont enregistrées les zones rurales et péri-urbaines du Haut Delta du Nil. Dans le cadre d'une Thèse, il était difficile d'appréhender dans leur extrême diversité et dans tous ses détails les modalités de ces évolutions.

Pour comprendre les fondements de l'évolution des mouvements de population dans le delta, je suis partie de l'hypothèse selon laquelle l'urbanisation des campagnes était une réponse apportée à la pression démographique. Dans ce cadre, j'ai analysé le processus d'urbanisation des agglomérations rurales et les transformations sociales qui en ont été à l'origine.

On remarque tout d'abord que de nouveaux modèles de mobilité ont émergé, freinant ainsi l'exode rural, qui sont à l'origine de nouvelles logiques résidentielles. En effet, les migrations pendulaires de travail vers les grandes villes se sont amplifiées, notamment dans un rayon de 10 à 20 km autour des grandes villes de province, et ce jusqu'à 50 km dans le cas du Caire. La population des villages et des bourgs s'est tertiariée autour des grandes villes pourvoyeuses d'emplois administratifs, après s'être "secondarisée" dans les bassins industriels de Mahallat el-Koubra et du Grand Caire. À l'inverse, des jeunes couples d'origine urbaine sont allés s'installer dans les bourgs et les villages de la très grande périphérie des villes où les logements sont meilleur marché que dans ces villes elles-mêmes.

Par ailleurs, avec l'ouverture des frontières, plusieurs millions d'Égyptiens sont partis travailler dans les pays pétroliers. Là-bas, ils ont appris de nouveaux métiers ou, tout au moins, ont eu un plus grand contact avec la ville. Ils ont investi leurs économies dans l'amélioration de l'habitat, dans les équipements domestiques et ménagers et dans de petits projets économiques qui concourent eux aussi à l'introduction à la campagne de modes de vie urbains. Le boom de la construction qui s'est opéré dans les zones rurales a dynamisé l'économie locale et consolidé l'implantation de nombreux jeunes qui, sinon, auraient pu partir en ville. L'amélioration des conditions de vie dans les campagnes et les zones péri-urbaines a limité le désir de ces jeunes de partir vers la ville, et ce d'autant que les villes en général, et Le Caire en particulier, présentent un contexte de crise urbaine grave faisant en sorte, par exemple, que les logements y sont devenus difficilement accessibles. Cette crise a favorisé, de ce fait, la dynamique résidentielle en milieu rural et péri-urbain et l'intensification des relations villes-campagnes.

La population des villages et des bourgades a ainsi de plus en plus recours aux villes où sont concentrés les services et les emplois. Les couches sociales les plus urbanisées des bourgs et des villages ont commencé à transformer leurs modes de vie et d'habiter.

De nombreuses agglomérations rurales se sont ainsi transformées et leurs quartiers périphériques urbanisés et densifiés, et ce bien que l'État ne participe pas à l'aménagement

CONCLUSION GÉNÉRALE.

d'infrastructures urbaines (eau courante, tout-à-l'égout, routes goudronnées) car ces investissements sont réservés aux seules villes "officielles". Dans les bourgs les plus actifs, on assiste même à l'émergence de nouvelles entreprises et au développement de services auxquels ont accès les couches sociales les plus urbanisées de ces agglomérations. Si l'État a peu participé à toutes ces transformations en zone rurale ou péri-urbaine, il reste toutefois l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois non-agricoles. Écoles, dispensaires et autres services publics emploient une main-d'œuvre non négligeable dans les plus grosses bourgades.

Parallèlement, les systèmes d'exploitation agricole dans les campagnes les plus urbanisées se sont intensifiés et diversifiés au profit des productions les plus rentables. Avec l'Ouverture Économique et les migrations vers les pays pétroliers, le niveau de vie de certaines couches sociales urbaines et semi-urbaines s'est élevé, ce qui s'est traduit par une formidable augmentation de la consommation de produits frais (légumes, fruits, laitages et viandes). Dans un rayon de plus de 50 km au nord du Caire, zone que l'on appelle "le triangle maraîcher", la culture du coton a fait place aux cultures maraîchères et fruitières (là où l'accès à l'eau est permanent) et au bersim, principale culture fourragère du pays. Des poulaillers "industriels" ont émergé en plein champ et l'embouche de bovins s'est développée. Ces productions, dont les prix ne sont pas contrôlés par l'État, ont permis à de nombreux exploitants de rentabiliser leurs micro-exploitations. Celles-ci ont réussi à se maintenir grâce à la pratique de plus en plus généralisée de la pluri-activité des chefs de famille, du travail en ville ou de celui des fils des exploitants agricoles dans les pays pétroliers. La famille élargie a résisté à toutes ces mutations sociales et est d'ailleurs devenue la garante de la survie de nombreuses exploitations du fait de la diversité des revenus qui la font vivre.

Tout au long de ce travail de recherche, je me suis heurtée à de nombreuses difficultés qui ont sérieusement handicapé ma réflexion. Tout d'abord, les critères de définition de l'urbain par les statistiques officielles sont inappropriés pour rendre compte des transformations qui se sont opérées dans les campagnes, notamment du processus d'urbanisation des campagnes.

En effet, l'Administration persiste à qualifier de "rurales" des agglomérations de plus de 10 000 habitants non dotées de pouvoir administratif et les communes de la banlieue du Caire, en profonde mutation. Il m'a fallu, pour analyser le processus d'urbanisation des campagnes, recomposer une strate intermédiaire entre le rural et l'urbain, que j'ai appelée "bourg", terme cependant impropre dans certains cas, et que j'ai attribué aux agglomérations de plus de 10 000 habitants dont plus de la moitié de la population active travaille dans des secteurs économiques non-agricoles, dont la population est alphabétisée et qui enregistrent des taux de croissance démographique entre 1976 et 1986 au moins égaux à la moyenne du delta (soit 2,8 %). On pourrait discuter ces critères, mais en l'absence de données plus précises sur les emplois dans les communes officiellement rurales, sur les infrastructures et les investissements publics, il ne m'a pas été possible d'aller plus loin. C'est aussi pour ces raisons que je n'ai pas pu me permettre d'insérer véritablement ces bourgades dans le réseau urbain.

De plus, les communes péri-urbaines, notamment autour de la capitale, même celles de moins de 10 000 habitants, ont connu de profondes mutations depuis 1976, et sont, dans certains cas, devenues de véritables banlieues-dortoirs ou banlieues industrielles, et nécessiteraient d'être considérées comme urbaines. Il aurait fallu que je recompose toutes les villes avec leurs banlieues pour mieux appréhender les mouvements migratoires entre villes et campagnes, ce qui a été impossible, vu l'énormité du travail que cela aurait nécessité. Ces problèmes de définition ont lourdement handicapé ma recherche et rendu difficile l'analyse de certains processus démographiques et sociaux.

Enfin, une autre limite de cette étude, globalisante par sa thématique et l'étendue de l'espace appréhendé, repose sur la nécessité de limiter les zones d'enquête. Dans le cadre d'une Thèse, il était difficile de mener des enquêtes approfondies sur un échantillon large de villages et de

bourgs, choisis de telle sorte que cet échantillon soit représentatif des différentes situations repérées dans le delta. J'ai donc travaillé principalement dans une dizaine de villages et de bourgs, dont trois que j'ai étudiés de façon approfondie, à partir du moment où j'ai enfin pu obtenir une autorisation officielle de recherche sur le terrain. Il aurait été nécessaire d'enquêter avec plus d'attention et de précision les zones restées encore très rurales des marges anciennes du delta ou celles, plus dynamiques, des zones piscicoles. J'ai été contrainte de lancer des pistes de réflexion sans pouvoir toujours les mener à terme.

Par ailleurs, la bibliographie existante étant très éparse, ses thématiques souvent très cloisonnées entre les systèmes de cultures, les migrations internationales, les transformations socio-économiques des campagnes, il m'a été difficile d'en intégrer tous les apports dans ma réflexion, d'autant que les études en question ne prennent que rarement en compte l'évolution démographique des localités étudiées et des régions concernées. Quant aux études proprement géographiques relatives aux transformations socio-économiques récentes des régions égyptiennes, elles sont extrêmement rares ; et celles qui se préoccupent des conséquences spatiales, à différentes échelles, de ces transformations, sont quasi inexistantes.

L'ouverture des campagnes égyptiennes sur l'extérieur s'est traduite par des bouleversements très rapides des modes de production et de vie, et ceci notamment dans les zones les plus peuplées où les rapports des hommes à la terre et des hommes entre eux sont exacerbés. L'Égypte constitue un remarquable laboratoire pour étudier ces processus de densification de la population auxquels un nombre de plus en plus grand de pays du Tiers-Monde commence à être confrontés. Une histoire à suivre de très près...

**BIBLIOGRAPHIE,
INDEX
ET TABLES.**

BIBLIOGRAPHIE*

- ABAZA (M.), 1983 - *The changing image of women in rural Egypt*. Cairo Papers in Social Sciences, vol. 10, monograph 3, The American University in Cairo, 120 p.
- 'ABD AL-HAMID (M.), 1987 - "La sagesse de Joseph", in *Akhir Sa'a* du 9 décembre 1987 (H. n° 2772). *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 29, CEDEJ, Le Caire, 4^{ème} trimestre, pp. 210-217.
- ABDEL DAYEM (M.A.), 1979 - Characteristics of migrants to Cairo. *Dirassat es-Sukaneyya*, n° 19, Conseil Supérieur de Planification Familiale et de Démographie, Le Caire, pp. 4-8.
- ABDEL FADIL (M.), 1975 - *Development, income distribution and social change in rural Egypt (1952-1970)*. University of Cambridge, Department of Applied Economics, Occasional Paper, n° 45, Cambridge (Mass.).
- ABDEL FADIL (M.), 1978 - *Al Tahawoulat Al Iktisidyah wal Igtimaiar Fil rif Al Masri (Les transformations socio-économiques de la campagne égyptienne [1952-1970]. Une étude de la question agraire en Égypte)*. Édit. Al Hayaa Al Hamma lil Kitab, Le Caire.
- ABDEL FADIL (M.), 1980 - *The political economy of nasserism : a study of employment and income distribution in urban Egypt (1952-1972)*. Cambridge University Press, Cambridge (Mass.), 140 p.
- ABDEL FADIL (M.), 1983 - *Informal sector employment in Egypt, Employment Opportunities and Equity in Egypt*. The technical paper of the ILO/UNDP comprehensive employment strategy mission to Egypt, 1980, n° 3, International Labour Office, Genève, 39 p.
- ABDEL FADIL (M.), 1984 - Major development in the agrarian structure and agrarian relations in Egypt during the 1970, pp. 67-115, in "The transition of the egyptian economy under the new open door policy : 1973-1983", *Middle East Studies Series*, n° 13, Institut of Developing Economics, Tokyo.
- ABD EL FATAH (F.), 1975 - *The contemporary village : between reform and revolution, 1952-1970*. Le Caire.
- ABD EL GHAFAR HILAL (I.M.), 1974 - Internal migration as a factor in population growth of Alexandria in the intercensals 1947-1960-1966. *Population Research and Studies*, n° 9, pp. 46-49.
- ABD EL GHANI WAHBA (M.), 1983 - *Educational aspects of the labour force in Egypt*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 12.
- ABD EL HAKIM (M.S.), 1975 - Internal Migrations in Egypt. *Dirassat es-Sukaneyya*, n° 17, Conseil Supérieur de Planification Familiale et de Démographie, Le Caire, pp. 1-13 (en arabe).
- ABD EL HAKIM (M.S.), 1975 - Population growth in Greater Cairo and the role of the migrations in it. *Dirassat es-Sukaneyya*, n° 19, Conseil Supérieur de Planification Familiale et de Démographie, Le Caire, pp. 1-15.
- ABD EL HAKIM (M.S.) et ABDEL HAMID (W.), 1982 - *Some aspects of urbanisation in Egypt*. Center for Middle Eastern and Islamic Studies, University of Durham, Occasional Paper Series, n° 15, 45 p.

* Cette bibliographie a été établie avec l'aide de Galila EL KADI (ORSTOM), François IRETON (CEDEJ), Olivier SANMARTIN (CEDEJ et URBAMA) et Florence TROIN (URBAMA). Qu'ils en soient remerciés.

- ABD EL KHALEK (A.R.Z.), 1981 - *Production and distribution of milk and dairy products in Egypt : towards a crop system*. University of Stockholm.
- ABD EL KHALEK (G.) et TIGNOR (R.), 1982 - *The political economy of income distribution in Egypt*. New-York, Holmes and Meier.
- ABD EL MO'TY (A. el-B.), 1978 - Research on internal migration in Egypt : a critical review. *Dirassat es-Sukaneyya*, n° 44, Conseil Supérieur de Planification Familiale et de Démographie, Le Caire, pp. 1-97 (en arabe).
- ABD EL MO'TY (A. el-B.), 1986 - L'émigration et l'avenir de la question sociale en Égypte. *Maghreb-Machrek/Monde Arabe*, n° 112, La Documentation Française, Paris, pp. 43-55.
- ABOUKHALED (A.), 1975 - *Research on crop water use, salt affected soils and drainage in Arab Republic of Egypt, a review with recommandation*. 92 p.
- ABOUKHALED (A.), 1986 - Augmenter l'efficacité de l'utilisation des eaux du Nil : le grand défi que nous avons devant nous. *Bulletin du CEDEJ*, n° 19, CEDEJ, Le Caire, pp. 67-70.
- ABOU ZEID, 1959 - La sédentarisation des nomades dans le désert occidental d'Égypte. *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n° XI-4, UNESCO, Paris, pp. 573-581.
- ABU AL IZZ (M.S.), 1971 - *Landforms of Egypt*. The American University in Cairo Press, Le Caire, 281 p.
- ABU MANDUR AL DIN (M.), 1986 - "Méthodologie, conséquences", in *Al-Ahram al-Iqtisadi* du 9 juin 1986. *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 23, CEDEJ, Le Caire, 2^{ème} trimestre, p. 138-144.
- ABU MANDUR AL DIN (M.) et ISMAIL (S.M.), 1984 - Quelques raisons et effets économiques de l'émigration de la main-d'œuvre agricole d'un village égyptien. *Dirassat es-Sukaneyya*, vol. 11, n° 68, Conseil Supérieur de Planification Familiale et de Démographie, Le Caire, pp. 27-46 (en arabe).
- ADAMS (R.A.), 1985 - Development and structural change in rural Egypt. *World Development*, vol. 13, n° 6, pp. 705-723.
- ADAMS (R.A.), 1986 - Bureaucrates, peasants and the dominant coalition : an Egyptian case study. *Journal of Development Studies*, n° 22 (2), International Food Policy Research Institute, Washington, pp. 336-354.
- AKL (M.A.D.), 1975 - Caractéristiques des immigrés du Caire. *Dirassat es-Sukaneyya*, n° 19, Conseil Supérieur de Planification Familiale et de Démographie, Le Caire, pp. 17-29 (en arabe).
- AL BASSAM (A.), 1977 - *Changing economy of semi-settled Bedouins : case study of a community in the governorate of Giza, Egypt*. M.A. Thesis Sociology-Anthropology, The American University in Cairo.
- AL CHARQAWI (G.), 1987 - "Cherté de la goutte d'eau", in *Al Akhbar* du 15 janvier 1987. *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 27, CEDEJ, Le Caire, 2^{ème} trimestre, pp. 115-117.
- AL DESSOUKI (A.), 1984 - Land tenure policy in Egypt (1952-1969) and its effects on the reformation of peasantry, in KHALIDI (T.) édit., *Land tenure and social transformation in the Middle East*, American University of Beyrouth.
- AL HITTA (A.A.), 1950 - *Tarih al-zira'a fi misr fi ahd muhammad ali al-kabir (L'histoire de l'agriculture égyptienne à l'époque de Mohammed Ali)*. Le Caire.
- AL SHAFIE (M.), 1951 - *Population pressure on the land and the problem of capital accumulation in Egypt*. Unpublished Ph. D. Thesis, University of Winsconsin, Madison.
- AL THAKEB (F.), 1981 - Size and composition of the arab family : census and survey data. *International Journal of Sociology of the Family*, vol. 11, n° 2, pp. 171-178.
- ALLAM (O.M.H.), 1970 - *Measurement of social changes in newly resettled communities : a study of Behera governorate, the village of Ibis and Mons'at Pauline*. Thèse, Institute of Social Sciences, Alexandria University, 335 p. (en arabe).

- ALLAN (M.N.), 1982 - *Agricultural expansion planning : incorporating water reuse* . Cambridge Technology Adaptation Program, Report n° 269, 232 p.
- ALLAN (S.A.), 1980 - *Some phases in extending the cultivated area in the XIXth and XXth century in Egypt* . Paper presented to the annual meeting of the Middle East Studies Association, Washington DC.
- AMMAR (A.), 1944 - *A demographic study of an Egyptian Province : Sharqiyya* . Lund Humphries, London.
- AMMAR (A.), 1944 - *The people of Sharqiyya* . Publications de la Société Royale de Géographie d'Égypte, Le Caire (vol. 1 : 448 p. ; vol. 2 : cartes et planches).
- ANDREOSSY (Général A.F.), 1800 - Mémoire sur le lac Menzaleh d'après la reconnaissance faite en vendémiaire, an VII, pp. 519-554, in *La Description de l'Égypte. Tome XI : Antiquités et Mémoires*, Imprimerie Nationale, Paris.
- ANKER (R.) et ANKER (M.), 1989 - La main-d'œuvre féminine en Égypte : comment la mesurer ? *Revue Internationale du Travail*, vol. 128, n° 4, pp. 561-571.
- ANTLE (J.) et AITAH (A.), 1983 - Egypt's multi-product agricultural technology and agricultural policy. *The Journal of Development Studies*, n° 22 (4), pp. 667-674.
- ANTLE (J.) et AITAH (A.), 1983 - Rice technology, farmer rationality and agricultural policy in Egypt. *American Journal of Agricultural Economics*, n° 56 (4), pp. 667-674.
- ANTLE (J.) et CRISSMAN (C.), 1988 - The market of innovations and short run technological change : evidence from Egypt. *Economic Development and Cultural Change*, n° 36 (4), pp. 667-690.
- ANTOUN (R.) et HARIK (I.), 1972 - *Rural politics and political change in the Middle East*.
- ARAB REPUBLIC OF EGYPT MINISTRY OF AGRICULTURE, 1984 - *Water master plan detailed examination of existing land reclamation projects* . Le Caire, 317 p.
- ARMAN (I.M.I.), 1983 - *Labour migration and its impact on the egyptian labour markets* . Institute of National Planning, memo 1385, Le Caire.
- ATTIA (M.I.), 1954 - *Deposits in the Nile Valley and the Delta, Egypt* . Geological Survey, Government Press, Le Caire, 356 p.
- ATTIA (S.S.), 1985 - *Projection of the urban-rural population of Egypt 1980-2000* . Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Series, n° 13, pp. 213-240.
- ATTIYA MOHAMED GHAREB (A.K.), 1972 - *Migrants from Sinai in the camps of Mudiriyat El Tahrir and Samalout after the June 5th war 1967 : a field study of the characteristics of this community of migrants* . Master's Thesis in Sociology, Faculty of Arts, Ain Shams University, 514 p. (en arabe).
- AUDEBEAU BEY (C.) - La perméabilité des terres de l'Égypte. *Bulletin de l'Institut Royal de Géographie du Caire* .
- AUDEBEAU BEY (C.), 1909 - Étude hydrographique et agricole sur la région des Bararis. *Bulletin de l'Institut Royal de Géographie du Caire*, 5^{ème} série, tome III, pp. 42-50.
- AUDEBEAU BEY (C.), 1918-1919 - Note sur l'affaissement du nord du delta égyptien depuis l'Empire romain. *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, Le Caire, pp. 117-134.
- AUDEBEAU BEY (C.), 1923 - Les irrigations en Égypte. *Mémoire et Travaux de la Société des Ingénieurs Civils de France*, pp. 375-420.
- AUDEBEAU BEY (C.), 1926 - Terres du Bas Delta restées fertiles à la suite de l'abandon de la culture pendant la période médiévale. *Bulletin de l'Institut Royal de Géographie du Caire*, tome VIII, pp. 205-220.
- AUDEBEAU BEY (C.), 1927-1928 - La région de Rosette et l'irrigation pérenne avant le XIX^{ème} siècle. *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, Le Caire, tome V, pp. 97-103.

- AUDEBEAU BEY (C.), 1928 - Les terres du Nord du delta égyptien. *Bulletin de l'Institut Royal de Géographie du Caire*, pp. 777-804.
- AUDEBEAU BEY (C.) et MOSSERI (V.), 1921 - Quelques mots sur l'histoire de l'*ezbah* égyptienne. *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, tome III, Le Caire, pp. 27-48.
- AWAD (H.), 1982 - *Volume and patterns of internal migration in Alexandria governorate*. A General Diploma Paper. Cairo Demographic Center, Le Caire.
- AWAD (M.), 1954 - The assimilation of nomads in Egypt. *The Geographical Review*, vol. 44, New-York, pp. 240-252.
- AYAD (G.), 1982 - *Village bank loans to egyptian farmers*. Technical Report, Egypt Water Use and Management Project, Colorado State University, n° 15, 23 p.
- AYEB (H.), 1987 - Introduction au chapitre "La gestion de l'eau en Égypte". *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 27, CEDEJ, Le Caire, 2^{ème} trimestre, pp. 103-111.
- AYEB (H.), 1990 - La nécessaire révolution hydraulique en Égypte. *Revue Tiers-Monde*, tome XXXI, n° 121, pp. 73-90.
- AYEB (H.), 1991 - *Géopolitique d'un grand axe fluvial : le Nil. Géopolitique des grands travaux d'aménagement de la Vallée du Nil : Égypte, Soudan*. Thèse de Doctorat, Géographie, Université Paris VIII, 520 p.
- AYROUT (H.C.), 1952 - *Fellahs d'Égypte*. Éd. Le Sphinx, Le Caire, 2^{ème} édition, 260 p.
- BACH HAUGAARD (K.), 1984 - *Agrarian transformation, socio-economic conditions and external labor migrations in an Egyptian village*. Center for Development Research, Copenhagen, CDR project paper D 84, 221 p.
- BAER (G.), 1962 - *A History of Landownership in Modern Egypt. 1800-1950*. Oxford University Press, 252 p.
- BAER (G.), 1969 - The settlement of the Bedouins. *Studies in the social History of Modern Egypt*, Publication of the Center for Middle Eastern Studies, Chicago and London, pp. 3-16.
- BAER (G.), 1982 - *Fellah and Townsman in the Middle East : Studies in Social History*. Frank Cass, London, 338 p.
- BAER (G.), 1982 - Village and City in Egypt and in Syria (1500-1914). In *Fellah and Townsman in the Middle East. Studies in Social History*, Frank Cass, London.
- BAKRE (M.), BÉTHEMONT (J.), COMMÈRE (R.) et VANT (A.), 1980 - *L'Égypte et le Haut Barrage d'Assouan. De l'impact à la valorisation*. Presses de l'Université de Saint-Étienne, 191 p.
- BALL (J.), 1939 - *Contribution to the Geography of Egypt*. Survey and Mines, Le Caire, 308 p.
- BANQUE MONDIALE, 1986 - *Rapport sur le développement dans le monde*. Washington.
- BAROIS (J.), 1887 - *L'irrigation en Égypte*. Bulletin du Département, Ministère de l'Agriculture, Fasc. H, Imprimerie Nationale, Paris, 1^{ère} édition (2^{ème} édition, 1911, Béranger, Paris).
- BARTH (H.K.), 1981 - *Egypt geographical bibliography*. Universität Bremen, FB1 Geography, 210 p.
- BATAILLON (C.) coord., 1981 - *Interventions urbaines et encadrement étatique : mutations des campagnes du Tiers-Monde*, Éditions du CNRS, Toulouse.
- BEAUGÉ (G.) et BUTTNER (F.), 1991 - *Les migrations dans le Monde Arabe*. Éditions du CNRS, Paris, 327 p.
- BÉCARD (L.), 1984 - *New-settlements : a new approach to solving existing housing and urban problems*. Seminar 11-15 november 1984 : "The expanding metropolises coping with the urban growth of Cairo", Aga Khan Award for Architecture.
- BENDER (E.F.) et WALY (M.N.), 1984 - The impact of mechanization in multiple cropping systems. *L'Égypte Contemporaine*, n° 397, Société Égyptienne d'Économie Politique, de Statistiques et de Législation, Le Caire, pp. 45-72.

- BERNARD (A.), 1970 - *Le delta égyptien d'après les textes grecs*. Le Caire, tomes I, II et III.
- BERQUE (J.), 1955 - Dans le delta du Nil. *Annales de Géographie*, tome LXIV, n° 344, Paris, pp. 277-290.
- BERQUE (J.), 1957 - *Histoire sociale d'un village égyptien au XX^{ème} siècle*. Paris, Mouton, 87 p.
- BESANÇON (J.), 1955 - Du nouveau à propos du Nil en Égypte : le plus grand réservoir du monde. *Annales de Géographie*, tome LXIV, n° 343, Paris, pp. 212-216.
- BESANÇON (J.), 1957 - *L'Homme et le Nil*. Gallimard, Coll. Géographie Humaine, n° 28, Paris, 385 p.
- BESANÇON (J.), 1977 - Portrait de l'Égypte rurale au milieu du XX^{ème} siècle, pp. 179-212, in GREPO, *L'Égypte d'aujourd'hui. Permanence et changements (1805-1976)*, Paris, Éditions du CNRS.
- BÉTHEMONT (J.), 1988 - Les deltas méditerranéens : éléments pour une politique de l'espace, pp. 15-58, in BÉTHEMONT (J.) et VILLAIN-GANDOSSI (C.) édit., *Les Deltas Méditerranéens*, Centre Européen de Coopération, de Recherche et de Documentation en Sciences Sociales, CEUCORS, Vienne.
- BÉTHEMONT (J.) et VILLAIN-GANDOSSI (C.) édit., 1988 - *Les Deltas Méditerranéens*. Centre Européen de Coopération, de Recherche et de Documentation en Sciences Sociales, CEUCORS, Vienne.
- BIGGS et TINNERMEIER, 1975 - *Small Farms Agricultural Development Problems*. Fort Collins, Colorado State University Press.
- BIKRY (N.), 1988 - *Analyse économique comparée des problèmes socio-économiques rencontrés par les diplômés dans les terres bonifiées*. Magistère (non publié).
- BINDER (L.), 1978 - *In a moment of enthusiasm : political power and the second stratum in Egypt*. University of Chicago Press, Chicago, 437 p.
- BIRKS (J.S.) et SINCLAIR (C.A.), 1980 - *International Migration and Development in the Arab Region*. International Labour Office, Genève.
- BIRKS (J.S.) et SOCKNAT (J.A.), 1983 - The demand for egyptian labour abroad, pp. 117-134, in RICHARDS (A.) et MARTIN (P.L.) édit., *Migration, Mechanization and Agriculture Labour markets in Egypt*, Boulder, Colorado, Westview Press ; The American University in Cairo Press.
- BONOLA BEY (F.), 1893 - *La question des noms géographiques en Égypte*. Bulletin de la Société de Géographie d'Égypte, Le Caire, tome 3, pp. 685-701.
- BOUCHEZ (D.), 1989 - Les tendances du chômage en Égypte : croissance du sous-emploi ? *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, n° 2306, 17 novembre, pp. 3305-3307.
- BOUCHEZ (D.), 1990 - Le choix libéral égyptien bloqué par des traditions nassériennes. *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, n° 2314, 16 mars, pp. 762-764.
- BRECKE (P.), 1980 - *A look at the factors underlying internal migrations in Egypt. The labor migration project*. Cairo University and University of Massachusset, Institute of Technology, Technical Planning Program.
- BRISSEAU-LOIAZA (J.), 1981 - Sous-emploi rural et emploi non-agricole dans les campagnes, p. 9, in BATAILLON (C.) coord., *Interventions urbaines et encadrement étatique : mutations des campagnes du Tiers-Monde*, Éditions du CNRS, Toulouse.
- BUDEL (J.), 1966 - Deltas, a basis of culture and civilization, pp. 295-300., in Actes du Colloque de Dacca (du 24 février au 2 mars 1964) sur *Les problèmes scientifiques des deltas de la zone tropicale humide et leurs implications*, UNESCO, Paris.
- BURDEN (S.) - Population movements and distribution over time and space in Egypt., pp. 30-115, in OMRAN (A.R.) édit., *Egypt : population problems and prospect*, North Carolina Population Center, University of North Carolina and Chapel Hill.

- BUTLER (M.), 1986 - *Theoretical perspectives on women's rural informal activities in Egypt*. Paper presented for "The Middle East Informal Sector Network Conference", Academy of Political Education in Tutzing, West Germany, 36 p. (ronéo).
- CADRI (M.), 1870 - *Notions géographiques et notices historiques sur les principales villes de l'Égypte*. Vienne, 2^{ème} édition, 258 p.
- CAPMAS, 1971 - *Internal migration in the Arab Republic of Egypt*. Le Caire, (en arabe).
- CAPMAS, 1973 - International migrations and its impact on the structure of labor in the UAR. *Public Mobilization and Statistics*, n° 93, Le Caire, pp. 32-58 (en arabe).
- CAPMAS, 1976 - *Recensement Général des Établissements de l'Égypte*. Le Caire.
- CAPMAS, 1977 - Exporting net migration in Cairo governorate. *Public Mobilization and Statistics*, n° 56, Le Caire, pp. 8-20 (en arabe).
- CAPMAS, 1984 - *Enquête Main-d'Œuvre*. Le Caire.
- CAPMAS, 1985 - *Étude du marché du travail égyptien : le secteur industriel*. Le Caire.
- CAPMAS, 1987 - *Les ressources hydrauliques et les possibilités d'expansion agricole en Égypte à l'aube du XXI^{ème} siècle*. Le Caire.
- CAPMAS, 1987 - *Enquête par échantillon sur la main-d'œuvre*. Le Caire.
- CAPMAS - *Projet des systèmes de développement agricole*. Le Caire.
- CATZEFLIS (E.), 1916 - Le drainage des terres humides et salées du Delta égyptien. *L'Égypte Contemporaine*, tome VII, Société Égyptienne d'Économie Politique, de Statistiques et de Législation, Le Caire, pp. 324-354.
- CEDEJ, 1986 - Chapitre "Vers une contre-réforme agraire". *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 23, 2^{ème} trimestre, CEDEJ, Le Caire, pp. 107-156.
- CEDEJ, 1987 - *Les villes nouvelles en Égypte*. Choix de communications présentées au Colloque du CNRSC sur "Le développement socio-économique des villes nouvelles en Égypte" (7-10 avril 1986), *Bulletin du CEDEJ*, tome XVIII, 254 p.
- CERNEA (M.M.) édit., 1985 - *Putting People at first : sociological variables in rural development*, New-York and Oxford, Oxford University Press for the World Bank.
- CHABROL et LANCRET, 1800 - Notice topographique sur la partie de l'Égypte comprise entre Rahmanyeh et Alexandrie et sur les environs du lac Maréotis, pp. 1-16, in *La Description de l'Égypte. Tome XVIII : État Moderne*, Imprimerie Nationale, Paris.
- CHAICHAN (M.A.), 1988 - The effects of world capitalist economy on urbanization in Egypt 1800-1970. *International Journal of Middle East Studies*, n° 20, pp. 23-43.
- CHAPUIS (R.), 1973 - De l'espace rural à l'espace urbain. Problème de typologie. *Études Rurales*, n° 49-50.
- CHEVALLIER (A.) et KESSLER (V.), 1989 - Économies en développement et défis démographiques : Algérie, Maroc, Égypte, Tunisie. *Notes et Études Documentaires*, n° 4878, 1989-3, La Documentation Française, Paris, 148 p.
- CHOUKRI (N.), ECKAUS (R.) et MOHIEDDIN (M.), 1978 - *Migration and employment in the construction sector : critical factors in Egyptian Development*. Cairo University, MIT Technology Adaptation Program.
- CHUKRI (C.), 1987 - "Les résultats du Recensement de 1986", in *Rose al-Yusuf* du 16 novembre 1987 (H. n° 3101). *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 29, CEDEJ, Le Caire, 4^{ème} trimestre, pp. 91-93.
- CLÉMENT (F.), 1987 - *Conséquences de l'émigration des travailleurs égyptiens dans les pays arabes du Golfe sur la structure de la main-d'œuvre en Égypte en 1974 et 1984*. Mémoire de Maîtrise, Aix-en-Provence.
- CLERGET (M.), 1934 - *Le Caire, étude de géographie urbaine et d'histoire économique*. Le Caire,

2 volumes, 416 p. + appendices.

- COMMANDER (S.), 1987 - *The State and Agricultural Development in Egypt since 1973*. Ithaca Press, London, 320 p.
- COMMANDER (S.) et HADHOUD (A.A.), 1986 - From labour surplus to labour scarcity ? The agricultural labour market in Egypt. *Development Policy Review*, n° 4 (2), pp. 161-180.
- COOPER (M.N.), 1983 - State capitalism, class structure and social transformation in the Third World : the case of Egypt. *International Journal of Middle East Studies*, vol. 15, n° 4, pp. 451-469.
- COSTA (P.), 1991 - *Boustan II, quels résultats après trois ans de culture dans le désert ? Rapport AFDI*.
- CUDDIHY (W.), 1980 - *Agricultural price management in Egypt*. World Bank Staff Working Paper, n° 338, Washington DC, 164 p.
- CUDDIHY (W.), 1983 - Agriculture process, farm mechanization, and the demand for labor, pp. 225 - 236, in RICHARDS (A.) et MARTIN (P.L.) édit., *Migration, mechanization and agriculture labor markets in Egypt*, Boulder, Colorado, Westview Press ; The American University in Cairo Press.
- CUNO (K.M.), 1980 - The Origins of Private Ownership of Land in Egypt : a Reappraisal. *International Journal of Middle East Studies*, n° 12, pp. 245-275.
- DAL HORNE (A.) et EL KHORAZATY (M.N.), 1985 - *Trends and regional differential in the completion of childbearing in Egypt : 1930-1980*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monograph Serie, n° 15, p. 116.
- DAMES & MOORE, 1981 - Cairo Metropolitan Area Land Use, in *Infrastructure Development Study*. Appendix 3, Le Caire.
- DE ROUGE (J.), 1891 - *Géographie ancienne de la Basse Égypte*. Le Caire.
- DEBOULET (A.), 1984 - *Stratification sociale et villes nouvelles autour du Caire : perspectives d'une politique d'urbanisme*. Maîtrise de Sociologie, Université Paris X-Nanterre, 100 p.
- DEBOULET (A.), 1995 - Des quartiers centraux vers les périphéries spontanées : éléments sur la mobilité résidentielle dans la Région du Grand Caire, pp. 433-462, in ESCALLIER (R.) et SIGNOLES (P.) édit., *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe*, tome II, Fascicule de Recherches, n° 28, co-édition URBAMA-Tours, CEDEJ-Le Caire, CMMC-Nice Sophia-Antipolis, Tours, 475 p.
- DEBOULET (A.) et FANCHETTE (S.), 1991 - *Les migrations en Égypte : étude statistique*, Actes du Colloque "Changements économiques et sociaux et modification des champs migratoires dans le Monde Arabe", URBAMA-CEDEJ-CMMC, Grasse, 50 p. (à paraître, 1998, Fascicule de Recherches, n° 27, URBAMA, Tours).
- DELANOUE (G.), 1977 - Le nationalisme égyptien, pp. 128-156, in GREPO, *L'Égypte d'aujourd'hui. Permanence et changements (1805-1976)*, Éditions du CNRS, Paris.
- DETHIER (J.J.), 1981 - *Food supply and agricultural policy in Egypt*. ADS EWP, n° 13, Ministry of Agriculture and University of California Davis, Le Caire.
- DOWIDAR (M.), 1979 - The agrarian reform in Egypt. *L'Égypte Contemporaine*, vol. 70, n° 378, Société Égyptienne d'Économie Politique, de Statistiques et de Législation, Le Caire, pp. 341-362.
- DU BOIS AIMÉ, 1800 - Les anciennes branches du Nil et ses embouchures dans la mer. In *La Description de l'Égypte. Tome VIII : Antiquités et Mémoires*, Imprimerie Nationale, Paris, pp. 49-75.
- DU BOIS AIMÉ et JOLLOIS, 1800 - Voyage dans l'intérieur du Delta, pp. 169-230, in *La Description de l'Égypte. Tome XV : État Moderne*, Imprimerie Nationale, Paris.
- DYER (W.N.) et GOTSCH (C.), 1983 - Public policy and demand for mechanization in Egyptian agriculture, pp. 199-224, in RICHARDS (A.) et MARTIN (P.L.) édit., *Migration*,

- mechanization and agriculture labor markets in Egypt*, Boulder, Colorado, Westview Press, The American University in Cairo Press.
- DYER (W.N.) et IMAM (S.), 1983 - Mechanization decisions in Egyptian agriculture, pp. 159-180, in RICHARDS (A.) et MARTIN (P.L.) édit., *Migration, mechanization and agriculture labor markets in Egypt*, Boulder, Colorado, Westview Press ; The American University in Cairo Press.
- EGYPT WATER USE AND MANAGEMENT PROJECT, 1984 - *Improving Egypt irrigation system in the old land : findings of the Egypt*. WUMP Final Report, Ministry of Agriculture, Le Caire, 68 p.
- EGYPT WATER USE AND MANAGEMENT PROJECT, 1984 - *Influence of soils properties on irrigation managment in Egypt*. Ministry of Agriculture, Le Caire, 1984, 74 p.
- EL ABD (S.), 1979 - *Land reclamation and resettlement in Egypt*, in *Human studies on new lands : their design and development*, pp. 91-114, in EL HAMAMSY (L.) et GARRISON (J.) édit., The American University in Cairo Press.
- EL BORAI (A.H.), 1986 - *Internal migration differentials in Upper-Egypt economic region*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 15, pp. 241-255.
- EL DIB (M.), ISMAIL (S.) et GAD (O.), 1984 - Economic motivation and the impact of external migration of agricultural workers in an egyptian village. *Population Studies*, n° 11 (68), pp. 27-46.
- EL DIN (A.M.), 1982 - The development of the share of agricultural wage labor in the national income of Egypt, pp. 236-267, in ABD EL KHALEK (G.) and TIGNOR (R.) édit., *The political economy of income distribution in Egypt*, Holmes and Meier, New-York.
- EL GABALI (M.), 1985 - *Les terres nouvelles : objectifs et réalités*. Dossier in *Al-Ahram al-Iqtisadi*, n° 860 du 8 juillet 1985.
- EL GABALI (M.), 1995 - Évaluation de l'expérience égyptienne de bonification des terres. *L'Égypte Contemporaine*, n° 400, Société Égyptienne d'Économie Politique, de Statistiques et de Législation, Le Caire, pp. 41-69 (en arabe).
- EL GHANAM (A.R.M.) - *Les moyens de réussite des diplômés sur les terres nouvelles de Noubareyya*. Magister, Université d'Alexandrie, Département des Sciences Agronomiques.
- EL GOWHARY (Y.), 1966 - Rise of urbanization in Lower Egypt. *Geography Casopis*, vol. 18, pp. 201-215.
- EL HAMAMSY (L.) et GARRISON (J.) édit., 1979 - *Human Settlements in New Lands : their Design and Development*. The American University in Cairo Press, 213 p.
- EL HOSSEINY (S.M.H.), 1971 - "Différences rural/urbain de quelques variables démographiques", Colloque de Sociologie Rurale Égyptienne, CNRSC, Le Caire (en arabe).
- EL ISSAWI (I.H.), 1983 - *Employment inadequacy in Egypt, Employment Opportunities and Equity in Egypt*. The technical paper of the ILO/UNDP comprehensive employment strategy mission to Egypt, 1980, n° 3, International Labour Office, Genève, 39 p.
- EL ISSAWI (I.H.), 1983 - *Labor force employment and unemployment, Employment Opportunities and Equity in Egypt*. The technical paper of the ILO/UNDP comprehensive employment strategy mission to Egypt, 1980, n° 4, International Labour Office, Genève, 80 p.
- EL KADI (G.), 1987 - *L'habitat spontané au Caire*. Fascicule de Recherches, n° 18, URBAMA et ORSTOM, Tours, 375 p.
- EL KADI (G.), 1990 - Nouvelles tendances de l'urbanisation en Égypte : ruptures ou continuités ? *Égypte/Monde Arabe*, n° 1, 1^{er} trimestre, CEDEJ, Le Caire, pp. 25-45.
- EL KADI (G.) et DEPAULE (J.-C.), 1990 - New-settlements : une réponse à la surpopulation. *Égypte/Monde Arabe*, n° 1, dossier de presse, pp. 187-197.

- EL KADI (G.) et EL SEDIK (T.), 1989 - *Les échanges entre les villes du Delta*. ORSTOM et FURP (Université du Caire), Éditions de l'Université du Caire, 145 p. (en arabe).
- EL KATSHA (S.), 1989 - *Women, water and sanitation : household water use in two egyptian villages*. Cairo Papers in Social Sciences, vol. 12, monograph 2, The American University in Cairo Press, 96 p.
- EL KHAWAGA (L.), 1984 - *La détermination du niveau de l'emploi dans une économie en développement : le cas égyptien*. Thèse de Doctorat d'État, Université de Paris II.
- EL KHAWAGA (L.), 1990 - Le chômage apparent et la structure du travail en Égypte. *Revue Tiers-Monde*, tome XXXI, n° 21, pp. 91-118.
- EL MANSOURY (M.) et KRENZ (R.), 1985 - Cost and return comparison for the main crops in Egypt. *L'Égypte Contemporaine*, n° 399, Société Égyptienne d'Économie Politique, de Statistiques et de Législation, Le Caire, pp. 79-107.
- EL MENUFI (K.), 1981 - Popular participation and development in the villages of Egypt. *Majallah al Ijtima'iyah al qawmiyyah*, vol. 18, n° 2, janvier-mai, pp. 3-27.
- EL MESSIRI (S.), 1983 - Tarahil Laborers in Egypt, pp. 79-100, in RICHARDS (A.) et MARTIN (P.L.) édit., *Migration, mechanization and agricultural labor markets in Egypt*, Boulder, Colorado, Westview Press, The American University in Cairo Press.
- EL NASR (A.S.), 1983 - The outflow of labour from agriculture. A framework for analysing migration from rural areas. *L'Égypte Contemporaine*, n° 393, Société Égyptienne d'Économie Politique, de Statistiques et de Législation, Le Caire, pp. 187-224.
- EL SINGABY (T.), 1985 - Migrations et capitalisation de la campagne en Égypte : la reconversion de la famille paysanne. *Revue Tiers-Monde*, tome XXVI, n° 103, pp. 523-532.
- ESCALLIER (R.), 1986 - Petites et moyennes villes dans le mouvement d'urbanisation du Maghreb : essai de bilan statistique et cartographique, pp. 3-32, in SIGNOLES (P.) édit., *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*, Fascicule de Recherches, n° 16, URBAMA, Tours.
- ESCALLIER (R.) et SIGNOLES (P.) édit., 1995 - *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe*. Fascicule de Recherches, n° 28, co-édition URBAMA-Tours, CEDEJ-Le Caire et CMMC-Nice Sophia-Antipolis, Tours, 475 p.
- ESFAHANI (H.S.), 1987 - Growth, employment and income distribution in egyptian agriculture 1964-1979. *World Development*, vol. 15, n° 9, pp. 1201-1217.
- ESFAHANI (H.S.), 1988 - Aggregate trends in four main agricultural regions in Egypt, 1964-1979. *International Journal of Middle East Studies*, n° 20, pp. 135-164.
- FAKHOURI (H.), 1972 - *Kafr el-Elow : An Egyptian Village in Transition*. Holt, Rinhart and Winston, New-York.
- FANCHETTE (S.), 1990 - Densités de population et urbanisation de l'espace rural : le cas du Delta du Nil. *Revue Tiers-Monde*, tome XXI, n° 121, pp. 29-56.
- FANCHETTE (S.), 1990 - Le rural et l'urbain : cartographie de la densification. *Égypte/Monde Arabe*, n° 1, CEDEJ, Le Caire, pp. 55-67.
- FANCHETTE (S.), 1991 - La carte agricole du delta du Nil : représentation des contradictions entre la politique agricole de l'État et les aspirations des agriculteurs. *Les Cahiers du CERMOC*, n° 1, Amman-Beyrouth, pp. 127-172.
- FANCHETTE (S.), 1991 - *Les Migrations Internes dans le Monde Arabe. Étude Bibliographique*. In Actes du Colloque "Changements économiques et sociaux et modification des champs migratoires dans le Monde Arabe", URBAMA-CEDEJ-CERMOC, Grasse, 89 p. (non publié).
- FANCHETTE (S.), 1992 - Stratégies migratoires dans l'espace surpeuplé du delta du Nil. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 8, n° 2, Poitiers, pp. 147-170.

- FANCHETTE (S.), 1994 - La structuration d'un espace hydraulique par les petites et moyennes villes : le cas du delta du Nil, pp. 74-98. *Annales de Géographie*, tome 103, n° 575, Armand Colin, Paris.
- FANCHETTE (S.), 1995 - Les migrations pendulaires dans le centre et le sud du delta du Nil, pp. 353-379, in ESCALLIER (R.) et SIGNOLES (P.) édit., *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe*, tome II, Fascicule de Recherches, n° 28, co-édition URBAMA-Tours, CEDEJ-Le Caire, CMMC-Nice Sophia-Antipolis, Tours, 475 p.
- FARGUES (P.), 1985 - Du Nil au Golfe : problèmes de l'émigration égyptienne. *Population*, tome 40, n° 1, pp. 71-101.
- FARGUES (P.), 1986 - Les petites villes au Machrek : une catégorie inclassable, pp. 33-46, in SIGNOLES (P.) édit., *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*, Fascicule de Recherches, n° 16, URBAMA, Tours.
- FARGUES (P.), 1986 - Un siècle de transition démographique en Afrique méditerranéenne (1885-1985). *Population*, n° 2, pp. 205-232.
- FARGUES (P.), 1988 - La baisse de la fécondité arabe. *Population*, n° 6, pp. 975-1004.
- FAWZY (S.), 1989 - Analytical study of the industrial localization in Greater Cairo. *L'Égypte Contemporaine*, n° 4, Société Égyptienne d'Économie Politique, de Statistiques et de Législation, Le Caire, p. 113.
- FERGANY (N.), 1975 - *Population characteristics and change in a rural egyptian community over a year*. Social Research Center, The American University in Cairo (mimeo).
- FERGANY (N.), 1975 - A quantitative analysis of some aspects of the urbanization process in Egypt in the 20th century. *EPFPR*, vol. 8, pp. 31-44.
- FERGANY (N.), 1987 - *Differentials in Labour Migration in Egypt : 1974-1984*. Cairo Demographic Center, Occasional Paper, n° IV, 74 p.
- FERGANY (N.), 1990 - *Employment and non-employment in a domestic economy*. CAPMAS, Le Caire, Table A-26, p. 3.
- FERGANY (N.), 1991 - *Overview and general features of employment in the domestic economy*. CAPMAS, Le Caire.
- FIELDS (J.O.) et ROPES (G.), 1978 - Development in Egyptian Governorates. A modified Physical Quality of Life Index. *L'Égypte Contemporaine*, n° 372, Société Égyptienne d'Économie Politique, de Statistiques et de Législation, Le Caire, pp. 41-54.
- FITCH (J.B.) et ABD EL AZIZ, 1980 - Multiple cropping intensity in egyptian agriculture : a study of its determinants, micro-economic study of egyptian farm systems. *Paper*, n° 6, Le Caire.
- FITCH (J.B.) et ALY (S.), 1980 - *Agricultural wages in Egypt*. Ford Foundation, mimeo, Le Caire.
- FITCH (J.B.) et SOLIMAN (I.), 1981 - *The livestock economy in Egypt*. Ministry of Agriculture and University of California, Economic Paper n° 29, Le Caire, 31 p. (roneo).
- FITCH (J.B.) et SOLIMAN (I.), 1982 - *Livestock and crop production linkages implications for agricultural policy*. ADS EWP, n° 92, Ministry of Agriculture and University of California Davis, Le Caire.
- FITCH (J.B.) et SOLIMAN (I.A.), 1983 - Livestock and small farmer labor supply, pp. 45-78, in RICHARDS (A.) et MARTIN (P.L.) édit., *Migration, mechanization and agriculture labor markets in Egypt*, Boulder, Colorado, Westview Press ; The American University in Cairo Press.
- FOURTAU (R.), 1910 - Les lacs littoraux et le drainage de la Basse Égypte. *Bulletin de l'Union des Agriculteurs Égyptiens*, tome VIII, pp. 181-187.
- FOWLER (C.L.) - Development of City size distribution for the Egyptian urban system 1887-1960. *Professional Geographer*, n° 24 (4), pp. 317-320.
- GALAL (D.), 1987 - "Aide et autosuffisance" in *Al-Ahram al-Iqtisadi* du 5 octobre 1987 (H. n° 977).

- Revue de la Presse Égyptienne*, n° 29, CEDEJ, Le Caire, 4^{ème} trimestre, pp. 183-186.
- GAMI' (M.N.), 1982 - The relatively stagnant trend of egyptian rural development as compared with urban development. *El kitab al sanawi li'ilm al ijtima'*, vol. 3, pp. 569-520 (pagination des articles en arabe).
- GARCIN (J.-C.), 1977 - De l'Égypte ancienne à l'Égypte moderne, pp. 11-26, in GREPO, *L'Égypte d'aujourd'hui. Permanence et changements (1805-1976)*, Éditions du CNRS, Paris.
- GARCIN (J.-C.), 1987 - Note sur les rapports entre Bédouins et Fellahs à l'époque mamelouk. In *Espaces, pouvoirs et idéologie de l'Égypte médiévale*, Variorum Reprints, London.
- GELLNER (E.) et MILAUD (C.), 1972 - *Arabs Berbers, from tribes to nation in North Africa*. London, 448 p.
- GEMMEL (N.), 1982 - The role of the non-market sector in Egypt's economic growth, 1960-1976. *Oxford Economic Paper*, n° 34, vol. 1, pp. 207-223.
- GEMMEL (N.), 1985 - The growth of employment in services : Egypt 1960-1975. *The Developing Economics*, n° 23 (1), pp. 53-68.
- GHALI (M.), 1987 - "Protéger chaque goutte d'eau", in *Al-Musawar* du 18 décembre 1987 (H. n° 3298). *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 29, CEDEJ, Le Caire, 4^{ème} trimestre, pp. 203-209.
- GHANIM (A.), 1981 - Le système des migrations intérieures et le processus d'urbanisation. *El Kitab el-Sanawi el'ilm al Ijtima'*, vol. 2, pp. 103-118 (en arabe).
- GLAVANIS (C.) et GLAVANIS (P.), 1983 - The sociology of agrarian relations in the Middle East : the persistence of household production. *Current Sociology*, n° 2, vol. 13, pp. 1-109.
- GOLEBIEWSKI (R.) - Social and economic changes in a Delta village in the period 1952-1966. *Africana Bulletin*, n° 14, Varsovie, pp. 69-93.
- GOMAA (H.H.), 1989 - Étude critique du dispositif mis en place pour la protection des terres agricoles. *Bulletin du CEDEJ*, n° 26, 2^{ème} semestre, CEDEJ, Le Caire, pp. 61-62.
- GOUROU (P.), 1936 - *Les paysans du delta tonkinois*. Paris, École Française d'Extrême-Orient, 666 p. (réédition 1965, 600 pages).
- GOUROU (P.), 1969 - *Les pays tropicaux. Principes d'une géographie humaine et économique*. PUF, Paris, 3^{ème} édition, 271 p. (1^{ère} édition 1947, Paris, PUF, 199 p.).
- GOUROU (P.), 1982 - *Terres de bonne espérance : le monde tropical*. Plon, Paris, 456 p.
- GREENWOOD (M.), 1969 - The determinants of labour migration in Egypt. *Journal of Regional Sciences*, vol. 9, pp. 283-290.
- GREPO, 1977 - *L'Égypte d'aujourd'hui. Permanence et changements (1805-1976)*. Éditions du CNRS, Paris, 388 p.
- GREPO, 1982 - *L'Égypte au XIX^{ème} siècle*. Éditions du CNRS, Paris, 338 p.
- GROSSMAN (J.), 1987 - Economic performance of egyptian agricultural cooperatives, pp. 5-27, in *Peasant cooperatives and government controls in Egypt*, ROCHIN (R.) et GROSSMAN (J.) édit., Journal of Rural Cooperation, vol. XV, n° 1.
- HAIDER (M.I.), 1983 - *The impact of Egyptian agricultural policies on farm income and resource use*. Ann Harbor, Michigan University Microfilm International, 198 p.
- HAMDAN (G.), 1961 - L'évolution de l'agriculture irriguée en Égypte, pp. 133-161, in STAMP (L.D.) édit., *An history of land use in the arides region*, UNESCO, Paris.
- HAMDAN (G.), 1980-1984 - *Chakhsseyet Masr, Dirasat fi'abqaréyét al-makan (La personnalité de l'Égypte. Une étude du génie du site)*. Le Caire, 'Alam Al Kutub édit., 4 volumes (vol. 1, 1980, 841 p. ; vol. 2, 1981, 1018 p. ; vol. 3, 1984, 973 p. ; vol. 4, 1984, 665 p.).
- HAMILTON (C.), 1975 - Increased child labour ; an external diseconomy of rural employment for adults. *Asian Economics*, n° 15.

- HANDOUSSA (H.A.), 1983 - *Public sector employment and productivity in the Egyptian economy, Employment Opportunities and Equity in Egypt*. The technical paper of the ILO/UNDP comprehensive employment strategy mission to Egypt, 1980, n° 3, International Labour Office, Genève, 39 p.
- HANNA (M.), 1987 - "Les sans-abri", in *Al-Akhbar* du 29 août 1987. *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 29, CEDEJ, Le Caire, 4^{ème} trimestre, pp. 94-97.
- HANSEN (B.) et RADWAN (S.), 1982 - *Employment opportunities and equity in Egypt*. International Labour Office, Genève, p. 5.
- HARIK (I.), 1972 - Mobilization policy and political change in rural Egypt., in ANTOUN (R.) et HARIK (I.) édit., *Rural politics and political change in the Middle East*.
- HARIK (I.), 1974 - *The political mobilization of peasants, a study of an egyptian community*. Indiana University Press, Bloomington, Ontario, 309 p.
- HARIK (I.), 1979 - *Distribution of land, employment and income in rural Egypt*. Cornell Series on Landlessness and Near Landlessness, n° 5, Ithaca Press, 173 p.
- HARIK (I.), 1984 - Continuity and change in local development policies in Egypt : from Nasser to Sadate. *International Journal of Middle Eastern Studies*, vol. 16, n° 1, pp. 43-66.
- HASSAN (A. el-K.), 1977 - *Social effects of military service on the culture of egyptian peasants*. M.A. Thesis, Faculty of Arts, Cairo University.
- HASSAN (E.S.), 1969 - *Industrialization in Alexandria. Some ecological and social aspects*. Social Research Center, The American University in Cairo, 197 p.
- HASSAN (M.S.), 1953 - Physical elements of agricultural land use in the Nile Delta. *Bulletin de la Société de Géographie d'Égypte*, n° 26, pp. 227-241.
- HASSAN (S.S.), 1973 - Characteristics of migrants families in Cairo. *Urbanization and migration in some Arab and African countries*, Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 4, pp. 225-249.
- HASSAN (S.S.) et EL DAYEM (M.A.), 1973 - Characteristics of recent migrants and non migrants in Cairo. *Urbanization and migration in some Arab and African countries*, Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 4, pp. 205-224.
- HASSAN (S.S.) et SAAD (M.), 1977 - *Changes in characteristics of rural population in Beshla village (lower Egypt)*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 7, pp. 57-72.
- HEFNY (K.), 1982 - Land-use and management problems in the Nile Delta. *Nature and Resources*, vol. XVIII, n° 2, UNESCO, Paris, pp. 22-27.
- HENLEY (J.S.) et EREISHA (M.M.), 1987 - State control and the labor productivity crisis : the egyptian textile at work. *Economic Development and Cultural Change*, n° 35 (3), pp. 491-521.
- HIGAZI (A.M.), 1983 - Peasantry movements in Egypt (three case studies to analyse the participation of the egyptian peasants in the national and social movements). *El kitab al sanawi li'ilm al ijtimà'*, vol. 5, pp. 598-587.
- HILLAL DESSOUKI (A.), 1982 - The shift in Egypt's migrations policy : 1952-1978. *Middle Eastern Studies*, n° 8 (1), pp. 53-68.
- HOFMANN (M.), 1986 - The informal sector in an intermediate city : a case in Egypt. *Economic Development and Cultural Change*, n° 34 (2), pp. 263-277.
- HOLDSWORTH (I.), 1980 - La coopérative agricole en Égypte. *Revue de la Coopération Internationale*, 73 (3), pp. 222-243.
- HOLZ (R.K.), 1969 - Man-made landforms in the Nile Delta. *Geographical Review*, tome LIX, n° 2, pp. 253-269.
- HOPKINS (N.S.), 1980 - *Animal husbandry and the household economy in two egyptian villages*.

Report presented to the Catholic Relief Services, US-AID, Le Caire, 20 p. (ronéo).

- HOPKINS (N.S.), 1981 - *Mechanization, migration and labour in an Egyptian village*. ADS EWP, n° 47, Ministry of Agriculture and University of California Davis, Le Caire.
- HOPKINS (N.S.), 1983 - The social impact of mechanization, pp. 181-198, in RICHARDS (A.) et MARTIN (P.L.) édit., *Migration, mechanization and agriculture labor markets in Egypt*, Boulder, Colorado, Westview Press ; The American University in Cairo Press.
- HOPKINS (N.S.), 1988 - *Agrarian transformation in Egypt*. The American University in Cairo Press, Le Caire, 215 p.
- HOPKINS (N.S.) et alii, 1988 - *Participation and community in the Egyptian new lands : the case of South Tahrir*. Cairo Papers in Social Sciences, vol. 11, monograph 1, The American University in Cairo Press, 128 p.
- HOPKINS (N.S.) et MEHANNA (S.), 1981 - *Egyptian village studies*. ADS EWP, n° 42, Ministry of Agriculture and University of California Davis, Le Caire, 64 p.
- HOPKINS (T.K.) et WALLERSTEIN (E.) édit., 1980 - *Process of the world system*. Sage Publication, Beverley Hill and London.
- HOPKINS (N.S.), MEHANNA (S.) et ABD EL MAKSOUD (B.), 1982 - *The state of agricultural mechanization in Egypt : results of a survey*. Ministry of Agriculture, Le Caire, 665 p.
- HUISMAN (L.), 1966 - Ground water in deltas, pp. 157-168, in Actes du Colloque de Dacca (24 février 1964 au 2 mars 1964) sur *Les problèmes scientifiques des deltas de la zone tropicale humide et leurs implications*, UNESCO, Paris.
- HUNT (R.) et HUNT (E.) - Canal irrigation and local social organisation. *Current Anthropology*, n° 17, pp. 405-411.
- HURST (H.E.), 1954 - *Le Nil, description générale du fleuve et utilisation de ses eaux*. Payot, Paris, 302 p.
- HUSSEIN (H.M.) et SARAN (A.E.), 1970 - Effect of urbanization on population structures in UAR. *Egyptian Population and Family Planning Review*, vol. 3, n° 2, pp. 41-48.
- HUSSEIN (S.), 1984 - *The impact of development on internal migration streams among egyptian governorates*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 16, pp. 152-182.
- HUSSEIN (S.), 1987 - *Socio-economic disparities and internal migration among egyptian governorates*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 17, pp. 199-248.
- IBRAHIM (A.), 1982 - Impact of agricultural policies on income distribution, pp. 198-247, in ABD EL KHALEK (G.) and TIGNOR (R.) édit., *The political economy of income distribution in Egypt*, Holmes and Meier, New-York.
- IBRAHIM (F.N.), 1988 - Recent impact of irrigated cultivation on the Nile Delta, pp. 347-362, in BÉTHEMONT (J.) et VILLAIN-GANDOSSI (C.) édit., *Les Deltas Méditerranéens*, Centre Européen de Coordination de Recherche et de Documentation en Sciences Sociales, CEUCORS, Vienne.
- IBRAHIM (F.S.), 1980 - *Internal migration to Cairo governorate*. A General Diploma Paper. Cairo Demographic Center.
- IBRAHIM (M.F.M.), 1984 - *Migration differential in Cairo economic region*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 13, pp. 217-237.
- IBRAHIM (M.F.M.), 1985 - *Volume and patterns of internal migrations in Cairo Economic Regions*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 15, pp. 257-282.
- IBRAHIM (S.D.), 1982 - *Internal migration in Egypt : a critical view*. Population and Family Planning Board, Research Monographic Serie, n° 5, Cairo Research Office, 94 p.

- IBRAHIM (S.E.), 1979 - *Population pressure and desert development in Egypt : a sociological overview, Advances in Desert and Arid Lands Technologies and Development*. The American University in Cairo Press, pp. 547-574.
- IEDES, 1960 - Pression démographique et stratification sociale dans les campagnes égyptiennes. *Revue Tiers-Monde*, n° 3, pp. 313-340.
- IMAM (S.) et KHALIL (M.), 1983 - *Supply of agriculture machines in Egypt*. ADS EWP, n° 128, Ministry of Agriculture and University of California Davis, Le Caire.
- INGRAM (J.C.), 1981 - *The basic economics of egyptian agriculture price policies*. ADS EWP, n° 17, Ministry of Agriculture and University of California Davis, Le Caire.
- INGRAM (J.C.) et MOURCI (T.), 1981 - *Treating bersim as a traded good in the calculation of social return*. ADS EWP, n° 18, Ministry of Agriculture and University of California Davis, Le Caire.
- IRETON (F.), 1986 - Agriculture et société rurale égyptienne : essai de bibliographie 1980-1986. 1^{ère} partie, *Bulletin du CEDEJ*, n° 19, CEDEJ, Le Caire, pp. 213-260.
- IRETON (F.), 1986 - Introduction au chapitre "Vers une contre-réforme agraire ?". *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 23, CEDEJ, Le Caire, 2^{ème} trimestre, pp. 107-155.
- IRETON (F.), 1986 : Introduction au Chapitre "L'agriculture, problèmes et réalisations". *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 24-25, CEDEJ, Le Caire, 2^{ème} semestre, pp. 246-251.
- IRETON (F.), 1988 - Des agricultures égyptiennes. Irrigation et systèmes de culture dans le Sa'id égyptien (1912-1940). *Peuples Méditerranéens*, n° 41-42, pp. 211-255.
- IRETON (F.), 1991 - *Notes sur les trajectoires migratoires internes en Égypte et leur évolution récente, d'après les données des recensements généraux de population de 1976 et 1986*. In Actes du Colloque "Changements économiques et sociaux et modification des champs migratoires dans le Monde Arabe", URBAMA-CEDEJ-CERMOC, Grasse, 83 p. (à paraître, 1998, Fascicule de Recherches, n° 27, URBAMA, Tours).
- ISSAWI (C.), 1969 - *Economic change and urbanization in the Middle East*. Middle East Cities, Berkeley California.
- JANVRY (A. de), 1981 - *The agrarian question and reformism in Latin America*. Baltimore, p. 112.
- JANVRY (A. de) et SUBBARAO (K.), 1983 - Wages, prices and farm mechanization in Egypt : the need for an integrated policy, pp. 239-264, in RICHARDS (A.) et MARTIN (P.L.) édit., *Migration, mechanization and agriculture labor markets in Egypt*, Boulder Colorado, Westview Press ; The American University in Cairo Press.
- JOMARD (É.), 1800 - Mémoire sur la population comparée de l'Égypte ancienne et moderne, pp. 103-211, in *La Description de l'Égypte. Tome IX : Antiquités et Mémoires*, Imprimerie Nationale, Paris.
- KADHIM (M.), 1984 - Labor export and economic development in Egypt. *Journal of South and Middle East Studies*, vol. 7, n° 4, pp. 21-53.
- KASSAS (M.), 1971 - *The river Nile ecological system : a study toward an international program*. Biological Conservation, pp. 19-25.
- KEDOURI édit., 1976 - *The Middle Eastern Economy. Studies in Economics and Economic History*. London.
- KELLEY (A.C.) et SCHMIDT (R.M.), 1988 - The demographic transition and population policy in Egypt. *Research in Population Economics*, n° 6, pp. 69-110.
- KELLEY (A.C.), KHALIFA (A.M.) et EL KHORAZATY (N.), 1982 - *Population and development in Rural Egypt*. Duke University Press, Durham, North Carolina, 278 p.
- KHAFAGY (F.A.), 1983 - Socio-economic impact of emigration from a Giza village. In *Migration, mechanization and agriculture labor markets in Egypt*, pp. 135-158, in RICHARDS (A.) et MARTIN (P.L.) édit., Boulder, Colorado, Westview Press ; The American University in

Cairo Press.

- KHAFAGY (F.A.) et MANOHAR (M.), 1979 - Protection du littoral du delta du Nil. *Nature and Resources*, vol. 15, n° 1, UNESCO, Paris, pp. 8-15.
- KHALIDI (T.) édit., 1984 - *Land Tenure and Social Transformation in the Near East*. American University of Beyrouth, Beyrouth.
- KHALIF (A.A.M.), 1975 - The population in ARE : population distribution and internal migrations. *The Egyptian Population and Family Planning Review*, n° 8 (1), pp. 1-29.
- KHALIFA (A.A.F.), 1980 - Alternative crop pattern of Egyptian agriculture and its development. *L'Égypte Contemporaine*, n° 382, Société Égyptienne d'Économie Politique, de Statistiques et de Législation, Le Caire, pp. 345-367.
- KHALIL (R.), 1984 - *Trends and prospects of urbanization*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 15, p. 258.
- KHATTAB (H.A.S.) et GREISS (A.D.), 1982 - *Impact of rural labour migration on the structure of the family and the role of women*. Population Council, Regional Paper, 72 p.
- KILANY (E.M.) et MARSOUD (A.), 1982 - *Regional disparities in Egypt and their methods of measurement*. Institut National de Planification, Le Caire (en arabe).
- KNOP (E.C.) et SALAH (N.S.), 1982 - Migration inclinations and plan of rural Egyptian population. *Studies*, n° 60, 1982, pp. 9-34.
- KNOP (E.C.), 1980 - Population and development in Egypt : farmers and rural development official perspectives. *Dirassat es-sukaneyya*, vol. 7, n° 54, juillet-septembre, pp. 39-61.
- KORAYEM (K.), 1981 - The rural-urban income gap in Egypt and biased agricultural pricing policy. *Social Problems*, vol. 28, n° 4, pp. 415-429.
- KORAYEM (K.), 1982 - The agricultural out-put pricing policy and the implicit taxation of agriculture income, in ABD EL KHALEK (G.) et TIGNOR (R.) édit., *The political economy of income distribution in Egypt*, Holmes and Meier, New-York.
- KORAYEM (K.), 1986 - L'impact économique de l'émigration de la main-d'œuvre sur le secteur rural égyptien. *L'Égypte Contemporaine*, n° 404, Société Égyptienne d'Économie Politique, de Statistiques et de Législation, Le Caire, pp. 181-198 (en arabe).
- LAMBERT (A.), 1953 - Divers modes de faire-valoir des terres en Égypte. *L'Égypte Contemporaine*, n° 29, Société Égyptienne d'Économie Politique, de Statistiques et de Législation, Le Caire, pp. 181-200.
- LANE (S.) et BERNINSONE (R.M.), 1981 - *Food policy and nutrition among the fellahin*. EWP, n° 16, Ministry of Agriculture and University of California Davis, Le Caire.
- LAPEYRONIE (A.), 1984 - *Les productions fourragères en Égypte*. Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux, Mission "Fourrages, alimentation animale", Maisons-Alfort.
- LARSON (B.), 1982 - The structure and function of village markets in contemporary Egypt. *Journal of American Research Center in Egypt*, n° 19.
- LARSON (B.L.), 1985 - The Rural Marketing System of Egypt over the Last Three Hundred Years. In *Comparative Studies in Society and History : an International Quarterly*, vol. 27, n° 3, Cambridge University Press, pp. 494-530.
- LAVERGNE (M.), 1980 - *L'agriculture égyptienne, dix ans après l'achèvement du Haut Barrage d'Assouan*. Thèse de 3^{ème} Cycle, Géographie, Université Paris VII, 448 p.
- LE PÈRE (G.), 1800 - Extrait d'un mémoire sur les lacs et les déserts de la Basse Égypte, pp. 199-227, in *La Description de l'Égypte. Tome XVI : État Moderne*, Imprimerie Nationale, Paris.
- LE PÈRE (G.), 1800 - Mémoire sur la partie occidentale de la province de Bahyreh, pp. 29-57, in *La Description de l'Égypte. Tome XVIII : État Moderne*, Imprimerie Nationale, Paris.

- LÉVY (V.), 1983 - The welfare and transfer effects of cotton price policies in Egypt : 1965-1978. *American Journal of Agriculture Economics*.
- LÉVY (V.), 1985 - Cropping patterns, mechanization, child labour and fertility behaviour in a farming economy : rural Egypt. *Economic Development and Cultural Change*, n° 33 (4), pp. 777-792.
- LOUCA (A.), 1982 - Une vision européenne de l'Égypte agricole au XIX^{ème} siècle : John Ninet (1815-1895), in GREPO, *L'Égypte au XIX^{ème} siècle*, Éditions du CNRS, Paris, pp. 283-298.
- LOZACH (J.), 1935 - *Le Delta du Nil. Étude de géographie humaine*. Mémoires de la Société Royale de Géographie d'Égypte, Le Caire, 303 p.
- LOZACH (J.) et HUG (G.), 1930 - *L'habitat rural en Égypte*. Imprimerie de l'IFAO, Le Caire, 207 p.
- MADLAIN (M.I.), 1982 - *Regional differences in infant mortality in Egypt*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 11.
- MAKARY (S.R.) et REES (H.), 1981 - An index of management efficiency for Egyptian agriculture : a case study of large farms. *Journal of Agricultural Economics*, n° 32 (2), pp. 189-196.
- MALUS (É.-L.), 1800 - Extrait d'un mémoire sur l'état ancien et moderne des provinces orientales de la Basse Égypte, pp. 17-28, in *La Description de l'Égypte. Tome XVIII : État Moderne*, Imprimerie Nationale, Paris.
- MANSOURY (M.E.L.) et KRENZ (R.), 1985 - Cost and returns comparison for crops, *Égypte Contemporaine*, n° 399, janvier, Le Caire (enquête effectuée auprès d'exploitations du gouvernorat de la Charqeyya), p. 27.
- MARIE (V.) et CABAN (J.) - *Le marché de la viande en Égypte*. CEDEJ, Le Caire.
- MAYFIELD (J.), 1971 - *Rural politics in Nasser's Egypt : a quest for legitimacy*. Austin, University of Texas Press, pp. 174-180.
- MAYFIELD (J.), 1974 - *Local institution and Egypt rural development*. Ithaca, Londres, Cornell University, New-York, 144 p.
- MAYFIELD (J.) et NAGUIB (M.), 1984 - *The administrative and social environment of the farmers in an Egyptian village*. Technical Report, EWUMP, Colorado State University, n° 69, 46 p.
- McCARTHY (J.A.), 1976 - Nineteenth century egyptian population, in KEDOURI (prénom ?) édit., *The Middle Eastern Economy. Studies in Economics and Economics History*, London.
- McDIVITT (T.) et GADALLA (S.), 1984 - *Use of intentional data in refining the functional specification of models of family migration decision making and analysis of egyptian serial data*. Chapel Hill, University of North California, n° 35, 41 p.
- MEHANNA (S.), 1983 - *Water allocation among farmers, irrigation technology and social organization*. The American University in Cairo, 115 p.
- MEHANNA (S.), HUNTINGTON (R.) et ANTONIUS (R.) - *Irrigation and society in rural Egypt*. Cairo Papers in Social Sciences, vol. 7, monograph 4, The American University in Cairo Press, 146 p.
- MEHANNA (S.), MOBAREK (S.) et HOPKINS (N.S.), 1981 - *Egyptian villages studies : an annotated bibliography*. EWP, n° 44.
- MÉTRAL (J.) et MÉTRAL (F.), 1986 - Du village à la ville : urbanisation et citadinité en Syrie Centrale. Une étude de cas : Méharde, pp. 451-469, in SIGNOLES (P.) édit., *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*, Fascicule de Recherches, n° 17, URBAMA, Tours.
- MEYER (G.), 1989 - Problems of Industrial Development in the New Desert Cities of Egypt. *Applied Geography and Development*, vol. 34, Institut für Wissenschaftliche Zusammenarbeit, pp. 90-105.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA BONIFICATION, 1989 - *La nécessité de former*

les diplômés pour cultiver les nouvelles terres. Mariout.

- MIQUEL (A.), 1988 - *La géographie humaine du Monde Musulman jusqu'au milieu du XI^{ème} siècle : les travaux et les jours.* EHESS, Paris, 387 p.
- MIREL (P.), 1982 - *L'Égypte des ruptures.* Sindbad, Paris.
- MITCHELL (T.), 1990 - The invention and reinvention of the egyptian peasant. *International Journal of Middle East Studies*, n° 22, pp. 129-150.
- MOBAREK (S.A.G.) et HASSAN (S.S.), 1980 - *Implications of international migration for development in Egypt.* Cairo Demographic Center, Annual Seminar 78-80, Research Monographic Serie, n° 9, pp. 319-346.
- MOHIEDDIN (M.), 1987 - *Peasant migration from an egyptian village to the oil producing countries : its cause and consequences.* Ph. D., Chapel Hill, University of North Carolina.
- MOHIEDDIN (M.), 1995 - Regular commuters from an egyptian village, pp. 341-351, in ESCALLIER (R.) et SIGNOLES (P.) édit., *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe*, tome II, Fascicule de Recherches, n° 28, co-édition URBAMA-Tours, CEDEJ-Le Caire, CMMC-Nice Sophia-Antipolis, Tours, 475 p.
- MOKHTAR (A.A.), 1980 - "Les migrations et leurs relations avec le développement urbain en Egypte" - *5^{ème} Congrès International pour la Statistique, la Comptabilité et la Recherche Sociale en Démographie*, Le Caire, 29 mars-3 avril 1980.
- MORCOSS (W.S.), 1995 - L'émigration vers l'espace désertique : le cas des diplômés de Noubareyya (Égypte), pp. 325-339, in ESCALLIER (R.) et SIGNOLES (P.) édit., *Les nouvelles formes de la mobilité dans le Monde Arabe*, tome II, Fascicule de Recherches, n° 28, co-édition URBAMA-Tours, CEDEJ-Le Caire, CMMC-Nice Sophia-Antipolis, Tours, 475 p.
- MORET (A.), 1926 - *Le Nil et la civilisation égyptienne.* Édit. La Renaissance du Livre, Paris, 573 p.
- MORSY (S.A.), 1982 - Agrarian transformation and male-female power relation in the egyptian Delta. *Newsletter*, n° 117, American Research Center in Egypt, pp. 49-56.
- MOSSÉRI (V.M.), 1909 - Le drainage en Égypte. *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, tome III, pp. 101-119.
- MOSSÉRI (V.M.), 1918-1919 - L'affaiblissement du sol du Nord de l'Égypte. *Bulletin de l'Institut Royal de Géographie du Caire*, tome I, pp. 202-205.
- MOUBARAK (A.P.), 1305H/1875 - *Al Khitat al Tawliqeya al Gadida (Description de l'Égypte sous le règne de Tewfiq).* Imprimerie Nationale, Le Caire, 1^{ère} édition (2^{ème} édition, 1969, Le Caire, Al Hayaa al' Hamma lil Kitab édit., 20 volumes).
- NAGI (A.S.M.), 1986 - *Urbanization trends and patterns in the Delta Economic Region of Egypt : 1960-1976.* Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 16, pp. 183-206.
- NAGI (M.), 1972 - Child labour in rural Egypt. *Rural Sociology*, n° 37, pp. 623-628.
- NAGI (M.), 1974 - Internal migration and structural changes in Egypt. *Middle East Journal*, n° 28 (3), pp. 261-282.
- NASR (N. el-S.), 1967 - Markaz Qalioub and Qanater el-Khairiya. A contribution to the study of land use in the Nile Delta. *Bulletin de la Société de Géographie d'Égypte*, tome 40, Le Caire, pp. 187-211.
- NASSAR (S.) et IMAN (S.), 1985 - Agricultural price policy implications in Egypt. *L'Égypte Contemporaine*, n° 399, Société Égyptienne d'Économie Politique, de Statistiques et de Législation, Le Caire, pp. 13-37.
- NASSEF (A.F.) et TOLBA, 1971 - *Dimensions and structure of labour force by type of localities,* Cairo Demographic Center, Seminar on "Demographic Factors in Manpower Planning in Arab Countries", Le Caire.
- NASSEF (A.F.), 1973 - *Internal migration and urbanization in Egypt.* Cairo Demographic Center,

- Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 4, pp. 171-204.
- NASSEF (A.F.), 1973 - *Internal migrations in Egypt, in Population dynamics research*. In "Afrika, Proceeding of Workshop", Seminar n° 4, 30 juillet-3 août 1973, Lomé, pp. 235-252.
- NASSEF (A.F.), 1983 - *Urbanization and internal migration in Egypt*. International Labour Office, Projet : Labour Force implication of population change and educational development in Egypt.
- NASSEF (A.F.), 1984 - *Some aspects of rural/urban migration in Egypt*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 13, pp. 117-145.
- NASSEF (A.F.), 1985 - *Trends and prospects of urbanization in Egypt*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 13, pp. 177-212.
- NASSER (S.), AL AMIR (M.) et alii, 1981 - Determinants of agriculture price policy in Egypt. *L'Égypte Contemporaine*, vol. 72, n° 395, Société Égyptienne d'Économie Politique, de Statistiques et de Législation, Le Caire, pp. 83-111.
- NASSIF (E.), 1942 - L'Égypte est-elle surpeuplée ? *L'Égypte Contemporaine*, vol. 33, n° 208, Société Égyptienne d'Économie Politique, de Statistiques et de Législation, Le Caire, pp. 614-789.
- NASSRAT (M.M. el-D.) et SALAH (M.S.), 1970 - An analytical study of population movements and migration in the rural areas of Egypt, as well as internal migration in UAR. *Arab Statistitian*, n° 2, pp. 58-74 (en arabe).
- NASSRAT (M.M.el-D.) et AREF (M.A.R.), 1970 - *Rural migration in the UAR in theory and in practice : an empirical study on a sample of the villages of Lower Egypt*. "6^{ème} Conference des Études et de la Recherche Statistique", 18-21 avril 1970, Le Caire, Institut des Études et de la Recherche Statistique, pp. 152-178.
- NIELSEN (E.), 1973 - Coastal erosion in the Nile Delta. *Nature and Resources*, vol. 9, UNESCO, Paris, pp. 14-18.
- OMRAN (A.R.) édit. - *Egypt : population problems and prospect*. North Carolina Population Center, University of North Carolina and Chapell Hill.
- ORSTOM et IURP du Caire, 1988 - *Les villes égyptiennes et les échanges urbains. Le cas des villes du delta*. ORSTOM, Paris ; IURP, University of Cairo, Le Caire (en arabe).
- OSHEBA (I.K.T.), 1990 - *Fertility behaviour in rural upper Egypt, versus rural Egypt*. Working Paper, n° 17, Cairo Demographic Center, Le Caire.
- OWEN (R.), 1986 - Large landowners, agricultural progress and the state in Egypt, 1800-1970 : an overview of many questions. In RICHARDS (A.) édit., *Food, states and peasant*, Boulder, Colorado and London Westview Press.
- PALMER (M.), LEILA (A.) et YASSIN (E.S.), 1989 - *The egyptian Bureaucracy*. The American University in Cairo Press, 198 p.
- PEUPLE (R.) et RICHARD (G.), 1983 - *L'agriculture dans la zone rizicole du delta du Nil*. Mémoire de DAA de l'INAPG, Section Développement Agricole, Paris, 213 p.
- PLANCK (V.), 1971 - *Community development and rural industrialization in Egypt, The role of group action in the industrialization in rural areas*. New-York, pp. 246-262.
- POOLE (R.S.), 1982 - *The cities of Egypt*. London, 228 p.
- PROUZET (M.), 1982 - L'expérience égyptienne d'aménagement urbain. *Le Mois en Afrique*, tome XVII, n° 198-199 (pp. 41-60) et 200 (pp. 77-92), Paris.
- PROUZET (M.), 1983 - Stratégie de localisation des industries dans le Grand Caire. *Hommes et Terres du Nord*, n° 1, pp. 23-30.
- RADWAN (S.), 1974 - *Capital formation in Egyptian industry and agriculture : 1882-1967*. London, 314 p.
- RADWAN (S.), 1978 - Agrarian reform and rural poverty in Egypt (1952-1975). *Mediterranean*

Studies, tome VI, vol. I, n° 1, pp. 71-109.

- RADWAN (S.), 1982 - Employment planning in Egypt, an insurance policy for the future. *International Labour Review*, vol. 121, n° 5, Genève, pp. 535-551.
- RADWAN (S.) et HANSEN (B.), 1982 - *Employment Opportunity and Equity in a Changing Economy*. Egypt, International Labour Office, Genève, 292 p.
- RADWAN (S.) et LEE (E.), 1986 - *Agrarian Changes in Egypt : an Anatomy of Rural Poverty*. An International Labour Office WEP Study, Croom Helm, London, 167 p.
- RAFIK KHALIL (F.), 1978 - *Temporal analysis of settlement size distribution and economic development : Egypt 1882-1966*. Graduate field of city and regional Planning, Ithaca, Londres, Cornell University, New-York.
- RAGHIB (H.), 1983 - Study of the agricultural cooperatives in the newly reclaimed areas of the north western Delta. *Al kitab el sanawi li'ilm al ijtimaa*, vol. 4, pp. 612-561.
- RAHIM (I.), 1981 - *Démographie et exode rural en Égypte*. Thèse de Doctorat d'État, Urbanisme et Aménagement, Université Paris Val-de-Marne.
- RASHAD (H.), 1974 - *Implication of alternatives patterns of population growth to economic development in Egypt (preliminary results)*. The American University in Cairo, Computer Center.
- RAYMOND (A.), 1985 - *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*. Éditions Sindbad, Paris.
- RECLUS (É.), 1885 - *La nouvelle géographie universelle, la Terre et les Hommes. L'Afrique Septentrionale, le bassin du Nil*. Tome X, Hachette, Paris, 638 p.
- REICHERT (C.), 1991 - Migrations de main-d'œuvre et diversification institutionnelle dans deux villages égyptiens, pp. 247-267, in BEAUGÉ (G.) et BUTTNER (F.) édit., *Les Migrations dans le Monde Arabe*, Éditions du CNRS, Paris.
- REID (T.) et ROWNTREE (J.), 1982 - *The northern Nile Delta lakes and their fisheries*. ADS EWP, n° 90, Ministry of Agriculture and University of California Davis, Le Caire.
- RÉMY (J.) et VOYÉ (L.), 1992 - *La Ville : vers une nouvelle définition ?* L'Harmattan, Coll. Villes et Entreprises, Paris, 174 p.
- RICARD (P.), 1987 - *Égypte : vers une nouvelle politique de la filière du blé*. Diplôme d'Études Approfondies en Agronomie, ENSA, Montpellier.
- RICHARDS (A.), 1980 - The agricultural crisis in Egypt. *The Journal of Development Studies*, vol. 16, n° 3, pp. 303-321.
- RICHARDS (A.), 1981 - Agricultural mechanization in Egypt : hopes and fears. *International Journal of Middle East Studies*, n° 13 (4), pp. 409-425.
- RICHARDS (A.), 1982 - *Egypt's Agricultural Development, 1800-1980. Technical and Social Change*. Boulder, Colorado, Westview Press, 296 p.
- RICHARDS (A.), 1982 - Peasant differentiation and politics in contemporary Egypt. *Peasant Studies*, vol. 9, n° 3.
- RICHARDS (A.), 1984 - Ten years of *Infitah* : class, rent, and policy state in Egypt. *The Journal of Development Studies*, vol. 20, n° 4, pp. 323-338.
- RICHARDS (A.) édit., 1986 - *Food, states and peasant*. Boulder, Colorado and London Westview Press.
- RICHARDS (A.) et MARTIN (P.L.), 1981 - *Rural social structure and the agricultural labor market : Sharqiyya evidence and policy implication*. ADS EWP, n° 9, Ministry of Agriculture and University of California Davis, Le Caire.
- RICHARDS (A.) et MARTIN (P.L.) édit., 1983 - *Migration, mechanization and agriculture labor markets in Egypt*. Boulder, Colorado, Westview Press ; The American University in Cairo Press.

- RICHARDS (A.) et MARTIN (P.L.), 1985 - Rural wages and agricultural policy. The case of Egypt. *Third World Planning Review*, n° 7 (1), pp. 45-59.
- RICHARDS (A.), MARTIN (P.L.) et NAGAAR (R.), 1983 - Labor shortages in Egyptian agriculture, pp. 21-44, in RICHARDS (A.) et MARTIN (P.L.) édit., *Migration, mechanization and agriculture labor markets in Egypt*, Boulder, Colorado, Westview Press ; The American University in Cairo Press, Le Caire.
- RICHARDS (A.), MARTIN (P.L.) et NAGGAR (R.), 1983 - *The structure of the egyptian farm labor market*. ADS EWP, n° 108, Ministry of Agriculture and University of California Davis, Le Caire.
- RIMALY (A.H.), 1967 - *The rural settlement as a basis element in the regional pattern of Egypt*. Zürich, 300 p.
- RIVIER (F.), 1979 - *Industries et politiques industrielles en Égypte*. CERMOC, Beyrouth, 176 p.
- RIVIER (F.), 1981 - Politiques industrielles en Égypte de Nasser à Sadate. *Maghreb-Machrek/Monde Arabe*, n° 92, La Documentation Française, Paris, pp. 42-62.
- RIVIER (F.), 1982 - Rente pétrolière et politiques des États non-pétroliers : Égypte, Jordanie, Liban, Syrie. In *Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient Arabe*, CERMOC, Beyrouth, pp. 69-142.
- RIVLIN (H.), 1961 - *The Agricultural Policy of Mohamed Ali in Egypt*. Cambridge (Mass.), 1961, 393 p.
- ROCHIN (R.) et GROSSMAN (J.) édit., 1987 - *Peasant cooperatives and government controls in Egypt*. Journal of Rural Cooperation, vol. XV, n° 1.
- RONCAYOLO (M.), 1990 - *La Ville et ses territoires*. Gallimard, Folio/Essais, Paris, 278 p.
- ROSCISZEWSKI (M.), 1966 - Agricultural Geography of Egypt. *Africana Bulletin*, vol. 5, Varsovie, pp. 33-52.
- ROUSSILLON (A.), 1984 - Développement et justice sociale dans une économie sous perfusion : les enjeux des subventions en Égypte. In *Annuaire de l'Afrique du Nord*, vol. XXIII, IREMAM, Éditions du CNRS, Aix-en-Provence.
- RUF (T.), 1980 - *L'agriculture égyptienne, essai d'analyse du développement depuis la fin du XVIII^{ème} siècle*. Mémoire de DEA "Développement Agricole", IEDES, Paris, 180 p. + annexes (ronéo).
- RUF (T.), 1988 - *Histoire contemporaine de l'agriculture égyptienne. Essai de synthèse*. Éditions de l'ORSTOM, Paris, 289 p.
- SAAD (R.), 1988 - *Social history of an agrarian community in Egypt*. Cairo Papers in Social Sciences, vol. 11, monograph 4, The American University in Cairo Press, 116 p.
- SABBAGH (G.) 1982 - Migration and social mobility in Egypt, pp. 71-95, in KERN (M.) et YASSIN (S.) édit., *Rich and poor states in the Middle East*.
- SABBAGH (G.) et LATOWSKY (R.J.), 1983 - Internal migration and socio-economic achievement and mobility in Egypt. *Dirassat es-Sukaneyya*, n° 64, Conseil Supérieur de Planification Familiale et de Démographie, Le Caire, pp. 3-26.
- SABEA (H.H.), 1987 - *Path of rural transformation : stratification and differenciation processes in a new lands village*. M.A. Thesis in Socio-Anthropology, The American University in Cairo.
- SADEK (D.A.), 1961 - Medium size towns in the urban pattern of modern Egypt. *Bulletin de la Société de Géographie d'Égypte*, vol. 34, pp. 111-124.
- SAINTE-MARIE (C. de), 1981 - Égypte : une céréaliculture en perte de vitesse. *Bulletin du CEDEJ*, n° 13, CEDEJ, Le Caire, pp. 287-303.
- SAINTE-MARIE (C. de), 1984 - Modernisation de l'agriculture et reproduction des inégalités de développement en Égypte, pp. 247-269, in CANNON (B.) édit., *Territoires et sociétés au Maghreb et au Moyen-Orient*, Études sur le Monde Arabe, n° 2, Maison de l'Orient, Lyon

(diffusion Sindbad, Paris)

- SAINTE-MARIE (C. de), 1987 - *Les transformations du système agraire de la Vallée du Nil dans l'Égypte indépendante*. Thèse de 3^{ème} Cycle, Université Paris I, IEDES, 2 volumes.
- SALEH (M.), 1982 - *Study of the possible agricultural factors affecting the population on the growth rate in Egypt (1960-1980)*. US-AID, Le Caire, 55 p.
- SALLAM (M.), 1984 - *Experience with water users' associations, Technical report, Egypt Water Use and Management Project*. Colorado State University, n° 65.
- SAUDERS (L.W.) et MEHANNA (S.), 1986 - Village entrepreneurs : an Egyptian case. *Ethnology*, n° 25 (1), pp. 75-88.
- SAYED (H.A.) et ZAKI (H.H.A.), 1984 - *Rural-urban migration process in Egypt*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 13, pp. 165-192.
- SCHUTJER (W.S.A.) et SCHANNO (C.), 1983 - Farm size, land ownership and fertility in rural Egypt. *Land Economics*, vol. 59, n° 4, pp. 393-403.
- SCUDDER (T.), 1985 - A sociological framework for the analysis of new settlements, pp. 148-149, in CERNEA (M.M.) édit., *Putting People at first : sociological variables in rural development*, New-York et Oxford, Oxford University Press for the World Bank.
- SEIFELNASR (A.), 1983 - *Life-time migration to the more developed areas in Egypt : a regression analyses of 1976 census data*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 12.
- SEIFELNASR (A.), 1983 - The out-flow of labour from agriculture. A framework for analysing migration from rural areas. *L'Égypte Contemporaine*, n° 393-394, Société Égyptienne d'Économie Politique, de Statistiques et de Législation, Le Caire, pp. 187-224.
- SEIFELNASR (A.), 1984 - *The effect of origine level of development on determinants of migration : a statistical analysis of egyptian data*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 13, pp. 147-164.
- SEIFELNASR (A.), 1986 - *Regional development and determinants of internal migrations in Egypt : an empirical investigation*. Population Council, Regional Paper, 58 p.
- SEIFELNASR (A.) et EL SAADANY (S.), 1985 - Development patterns and international migrations in Egypt. A factor analytic study. *The Egyptian Statistical Journal*.
- SEURAT (M.), 1982 - État et Industrialisation dans l'Orient Arabe ; ses fondements socio-historiques, pp. 27-67, in *Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient arabe*, CERMOC, Beyrouth.
- SHAABAN (S.), 1974 - *Factors affecting fertility in rural areas of lower Egypt*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 5.
- SHAABAN (S.), 1974 - *Impact of agriculture labour supply on per capita income in Egypt*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 5.
- SIGNOLES (P.) édit., 1986 - *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*. Fascicules de Recherches, n° 16-17, URBAMA, Tours, 838 p.
- SKOLD (M.) et alii, 1984 - Irrigation water distribution among the branch canal in Egypt : economic effects. *Economic Development and Cultural Change*, vol. 32, n° 3.
- SOLIMAN (I.), 1982 - *An economic study of livestock on traditional farms in some egyptian villages*. ADS EWP, n° 126, Ministry of Agriculture and University of California Davis, Le Caire.
- SOLIMAN (I.), 1982 - *Socio-economic factors affecting decision of traditional farmers investment in livestock in the Sharqia governorate*. ADS EWP, n° 65, Ministry of Agriculture and University of California Davis, Le Caire.
- SOLIMAN (I.), 1982 - *Study of the application of current livestock policies among producers in village of Sharqia governorate*. ADS EWP, n° 77, Ministry of Agriculture and University of California Davis, Le Caire, 24 p.

- SOLIMAN (I.), 1983 - *Livestock working power in Egyptian agriculture*. ADS EWP, n° 123, Ministry of Agriculture and University of California Davis, Le Caire.
- SOLIMAN (I.) et AL NAGGAR (R.), 1981 - *Finance policies concerning the livestock sector in Egypt, with special reference to Sharqiyya governorate*. Research Bulletin, n° 221, Zagazig University.
- SOLIMAN (I.), FITCH (J.B.) et ABD EL ZAHER (T.), 1983 - *Milk production systems in Egypt and the impact of government policies*. ADS EWP, n° 121, Ministry of Agriculture and University of California Davis, Le Caire.
- SPRINGBORG (R.), 1982 - *Family Power and Politics in Egypt*. Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- SPRINGBORG (R.), 1990 - Agrarian bourgeoisie, semi-proletarians and the Egyptian state : lessons for liberalization. *International Journal of Middle East Studies*, n° 22, pp. 447-472.
- SPRINGBORG (R.), 1991 - State-society relations in Egypt : the debate over owner-tenant relations. *The Middle East Journal*, Middle East Institute, vol. 45, n° 2, pp. 232-249.
- STAUTH (G.), 1982 - *Patterns of small peasant reproduction and its destruction : the case of the fellahin of the Nile Delta*. Arbeitspapiere, n° 20, Universität de Bielefeld.
- STAUTH (G.), 1983 - Capitalism, farming and small peasant household in Egypt. *Review*, vol. 7, n° 2, pp. 285-313.
- STAUTH (G.), 1983 - *Die Fellachen im Nildelta. Zur Stuktur des Konflikts zwischen Subsistenz und Warenproduktion im ländlichen Ägypten*. Wiesbaden.
- SUKKARY (S.S.), 1985 - Changing roles of women in Egypt's newly reclaimed lands. *Anthropological Quarterly*, n° 58 (4), pp. 182-198.
- TADROS (H.R.), 1978 - *Rural settlement in Egypt reclaimed lands*. Cairo Papers in Social Sciences, vol. 1, monograph 4, The American University in Cairo Press, 67 p.
- TAPLIN (R.), 1987 - Women at work in Egypt : a social historical perspective. *International Sociology*, n° 2 (1), pp. 61-76.
- TAYLOR (E.), 1982 - Le marché de la main-d'œuvre agricole en Égypte. *Al Ahram Al Iqtisadi*, n° 703 du 5 juillet, pp. 36-39.
- TAYLOR (E.), 1984 - Egyptian migration and peasant wives. *Merip Report*, vol. 14, n° 5, pp. 3-10.
- TOBGY (H.A.), 1976 - *Contemporary Egyptian agriculture*. Le Caire, 228 p.
- TOMBARY (A.A.) et GONELI (A.A.), 1973 - Some aspects of rural employment : the ARE. *Agricultural Economic Bulletin for Africa*, pp. 29-40.
- TOMICH (T.P.), 1984 - Private land reclamation in Egypt : studies of feasibility and adaptation behaviour. *Dissertation abstracts International Humanity and Social Sciences*, Stanford University, vol. I, 45 (10), pp. 31-81.
- TOMICH (T.P.), 1985 - *Adaptive behavior at the ricardian fringe : insight from land reclamation in Egypt*. Development discussion Paper, Harvard Institute for International Development, Harvard University, n° 193, 73 p.
- TORKI (F.), 1984 - *Occupational mobility of primary male migrants to urban areas in Egypt*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 13, pp. 309-332.
- TORKI (F.), 1986 - Impact of internal migrations on the employment states of primary migrants in Egypt. *Population Bulletin of ESCWA*, n° 29, pp. 21-46.
- TOTH (J.E.), 1980 - Class development in rural Egypt, pp. 127-147, in HOPKINS (T.K.) et WALLERSTEIN (E.) édit., *Process of the world system*, Sage Publication, Beverley Hill and London.
- TOUSSOUN (Prince O.), 1922 - *Mémoire sur les anciennes branches du Nil. Époque ancienne et arabe*. Institut d'Égypte, Le Caire.

- TOUSSOUN (Prince O.), 1936 - *La géographie de l'Égypte à l'époque Arabe*. Mémoires de la Société Royale de Géographie d'Égypte, tome VIII, Imprimerie de l'IFAO, Le Caire.
- TRÉVILLE (de), 1983 - *Food processing and distribution systems in rural Egypt : grain, bread and dairy products*. Institut of Development Studies, University of Sussex, 103 p.
- TROIN (J.-F.), 1981 - Évolution de la consommation et du cadre bâti en milieu rural, p. 54, in BATAILLON (C.) coord., *Interventions urbaines et encadrement étatique : mutations des campagnes du Tiers-Monde*, Éditions du CNRS, Toulouse.
- TROLLIER (P.), 1984 - *Huanghe*. Encyclopædia Universalis, Paris.
- TUBIANA (L.), 1981 - L'Égypte : agriculture, alimentation et géopolitique des échanges. *Maghreb-Machrek/Monde Arabe*, n° 91, janvier-mars, La Documentation Française, Paris, pp. 7-31.
- TUBIANA (L.), 1989 - *Étude des politiques céréalières et des politiques d'approvisionnement en céréales dans quatre pays méditerranéens : Maroc, Algérie, Tunisie et Égypte*. INRA, Montpellier.
- UNIVERSITY OF CALIFORNIA DAVIS, 1981 - *Economic efficiency of the egyptian farm : a review of the litterature*. ADS EWP, n° 14, Ministry of Agriculture and University of California, Davis, Le Caire, 71 p.
- US-AID - *Soil Survey Project*. United Arab Republic, General Report, vol. 1, Agricultural Productivity.
- VERGER (F.), 1991 - Les deltas et leurs aménagements, pp. 730-769. *Annales de Géographie*, n° 561-562, Armand Colin, Paris.
- VOLAIT (M.), 1988 - Le Caire : les problèmes de la croissance à la lumière du Recensement de la Population de 1986. *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2, pp. 213-225.
- VOLKER (A.), 1964 - Les deltas fertiles : un combat sur deux fronts. *Le Courrier de l'UNESCO*, numéro spécial : "L'Eau et la Vie", juillet-août, Paris.
- VOLL (S.), 1980 - Egyptian land reclamation since the revolution. *The Middle East Journal*, n° 34 (2), pp. 127-148.
- VON BRAUN (J.) et DE HAEN (H.), 1983 - *The effects of food price and subsidy policy on egyptian agriculture*. International Food Policy Research Institute, Research Report, n° 42, Washington DC, 93 p.
- WAHAB (A.I.), 1982 - Class structure and obstacles to development in two egyptian villages. *Dirasat es-Sukaneyya*, vol. 9, n° 60, Conseil Supérieur de Planification Familiale et de Démographie, Le Caire, pp. 53-57.
- WALTARI (M.), 1977 - *Sinouhé l'Égyptien*. Gallimard, Folio, Paris.
- WARD (J.M.), 1975 - Livestock production on small farms as a contribution to economic development. In BIGGS et TINNERMEIER édit., *Small farms Agricultural Development Problems*, Fort Collins, Colorado State University Press.
- WATERBURY (J.), 1973 - *The balance of people, land and water in modern Egypt*. The American University in Cairo, Field Staff, vol. 19, n° 1, Hanover, New Hampshire, 27 p.
- WATERBURY (J.), 1979 - *Hydropolitics of the Nile Valley*. Syracuse University Press, New-York, 301 p.
- WATERBURY (J.), 1982 - Patterns of urban growth and income distribution in Egypt, pp. 307-350, in ABD EL KHALEK (G.) et TIGNOR (R.) édit., *The political economy of income distribution in Egypt*, Holmes and Meier, New-York.
- WATERBURY (J.), 1983 - *Egypt of Nasser and Sadate : the political economy of two regimes*. Princeton University Press, Princeton, 476 p.
- WATERBURY (J.), 1983 - Régime foncier et classe rurale en Égypte (contribution à l'étude de la nature de classe du régime nassérien). *Maghreb-Machrek/Monde Arabe*, n° 102, La Documentation Française, Paris, pp. 25-44.

- WAYNE (M.D.), 1981 - *The opportunity cost of animal labour in Egyptian agriculture*. ADS EWP, n° 3, Ministry of Agriculture and University of California Davis, Le Caire.
- WEINBAUM (M.G.), 1986 - Dependant development and US economic aid to Egypt. *International Journal of Middle East Studies*, vol. 18, n° 2, pp. 119-134.
- WEINBAUM (M.G.), 1986 - Dependant development and US economy aid to Egypt. *International Journal of Middle East Studies*, vol. 18, n° 2, pp. 119-134.
- WILLCOCKS (W.), 1889 - *Egyptian irrigation*. EXFN SPON, London and New-York (2^{ème} édition, 1913, London).
- WILLCOCKS (W.), 1917 - "Les terres incultes en Égypte d'ici 20 ans", Conférence faite à la Société de Géographie d'Égypte le 21 avril 1917, *Bulletin de la Société de Géographie d'Égypte*, tome VIII, Le Caire, pp. 145-166.
- WITTFOGEL (K.), 1964 - *Le despotisme oriental*. Éd. de Minuit, Paris, 1^{ère} édition (2^{ème} édition, 1977), 651 p.
- YOUSSEF (I.A.), 1983 - *Estimation of employment in the agricultural economy of Sharkia governorate*. Master of Sciences, Zagazig University.
- ZAGHLOUL (S.) et IBRAHIM (M.), 1977 - *Demographic and socio-economic characteristics of newly settled community : Ibis*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 7, pp. 97-107.
- ZAGHLOUL (S.), ABDEL GHANI (S.) et BAOULI (A.), 1973 - *Some demographic, social and economic aspects of settlers in Tahrir Province*. Cairo Demographic Center, Annual Seminar, Research Monographic Serie, n° 4, pp. 251-264.
- ZAYIDA (G.), 1986 - "L'auto-suffisance alimentaire est-elle possible ?" in *Al-Ahram al-Iqtisadi* du 9 février 1987 (H. n° 943). *Revue de la Presse Égyptienne*, n° 24-25, CEDEJ, Le Caire, 2^{ème} semestre (paru en 1987), pp. 253-260.
- ZAYTOUN (M.A.), 1982 - Income distribution in Egyptian agriculture and its main determinants, pp. 268-306, in ABD EL KHALEK (G.) et TIGNOR (R.) édit., *The political economy of income distribution in Egypt*, New-York, Holmes and Meier.
- ZIBANI (N.), 1995 - Migrations internationales et crises : le cas de l'Égypte, pp. 187-195, in ESCALLIER (R.) et SIGNOLES (P.) édit., *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe*, tome II, Fascicule de Recherches, n° 28, co-édition URBAMA-Tours, CEDEJ-Le Caire, CMMC-Nice Sophia-Antipolis, Tours, 475 p.
- ZIBANI (N.) et BOUCHEZ (D.), 1990 - Les migrations égyptiennes de main-d'œuvre et leurs enjeux du point de vue de l'*Infitah* : bilan de deux enquêtes nationales. *Tiers-Monde*, tome XXXI, n° 121, pp. 119-143.
- ZIMMERMAN (S.D.), 1980 - *The role of egyptian women in dairy production*. Actes du Séminaire International sur "Rural Women and Development", 1-4 december 1980, Cairo Middle East Research Center, Ain Shams University, WAHBA (M.) édit.
- ZIMMERMAN (S.D.), 1982 - *The women in Kafr el-Bahr (Menufiya). A research into the working condition of women in an egyptian village*. Women and Development Series, Leiden University.
- ZIMMERMANN (S.D.) - *The cheese-makers in Kafr el-Bahr : the role of the egyptian women in animal husbandry and dairy production*. Leiden, Research Center Women and Development, Leiden University.

INDEX DES NOMS DE LIEUX

- Les chiffres en gras correspondent à des développements particuliers sur le lieu indexé.
- Les références aux toponymes Nil, delta du Nil et Égypte ne sont pas répertoriées dans cet Index.

Abis	110, 115, 116, 129 , 132, 137, 141, 148, 149, 150, 185
Abou el-Matamir	140, 155
Abou Hamad	280
Abou Menegeh [canal]	27
Abou Taleb	136
Abyssinie	20
Achmoun [district d']	100, 214, 217, 218 , 228, 234, 262, 320, 321
Achmoun	217, 218, 246, 320
Aden	43
Adkou	45, 116, 138, 150
Afrique	2, 5, 35, 47
Afrique occidentale	20
Afrique orientale	20
Afrique subsaharienne	43
Afrique tropicale	43, 73
Aga [district d']	100
Ahmed Rami [village d']	136
Alep	53
Aleqma (El)	292, 323
Alexandrie	3, 24, 27, 37, 41, 43, 45, 47, 49, 50, 52, 53, 100, 110, 115, 127, 129, 135, 137, 141, 146, 147, 148, 155, 160, 161, 162, 174, 175, 185, 189, 194, 205, 219, 224, 232, 246, 248 , 249, 250, 251, 255, 291, 295, 297
Alexandrie [canal]	24, 27, 37, 52, 53, 173
Algérie	200
Amazone	14, 20
Amers [lacs]	43, 52
Amnis Trajanous [canal]	43, 52, 53
Arabie	50, 52
Arabie [désert]	43
Arabie Saoudite	84, 140, 147, 255, 256, 274, 300, 323
Asie	42, 47
Asie [des moussons]	1, 2, 7, 14, 17, 18
Asie [du Sud-Est]	16, 18
Assouan	20, 52, 65
Awlad Saqr	237
Bacharad (El)	47
Badr (El)	125, 127
Bagdad [Irak]	37, 40
Baghdad [Égypte]	125, 142, 148, 149
Bahareyya [canal]	57
Baharis	36, 265
Bahariya	112

Bahr Chébine	216
Bahr el-Mouise	<i>voir Mouise [canal el-]</i>
Bahr el-Saft	151
Bahr el-Saghir	<i>voir Mendésienne [branche]</i>
Bakatouch	292, 322
Baltim	70, 155
Bana Abou Sir	233
Bangar el-Suker	136, 144
Barrage d'Assouan	14, 22, 55, 59-70 , 86, 96, 105, 108, 109, 110, 130, 305
Bassous	214
Batanoun (El)	163, 212-213 , 234, 270, 272, 288, 292, 293, 294, 296-297 , 298, 301, 303, 320
Bechla	277
Béhéra	27, 41, 49, 79, 95, 98, 129, 137, 148, 170, 173, 176, 185, 189, 195, 240, 253, 264, 265, 269, 296, 306, 309, 321, 324
Béhéra [canal el-]	173
Belqas	140, 150
Benha	91, 162, 195, 205, 212, 217, 219, 225, 227, 243, 245, 308, 321
Benha [district de]	209, 212 , 235, 250
Bilbeis	45, 264
Birket el-Sabaa	237
Birket el-Sabaa [district de]	218
Birmanie	17
Bocelli (El)	116, 137, 138 , 150
Bolbitique [branche]	23
Bonne Espérance [Cap de]	43, 52, 53
Borg el-Arab	137
Bornéo	5
Borollos	47, 69, 116, 138
Borollos [lac]	71, 137, 138, 150, 170, 173
Boulaq	50
Boulaq Dakroul	225
Boura	21
Boustan	135, 136, 137, 144,
Bucolique [branche]	23
Caire (Grand)	<i>voir Grand Caire</i>
Caire (Le)	3, 5, 24, 43, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 63, 64, 79, 90, 91, 92, 93, 100, 102, 110, 114, 127, 130, 135, 136, 137, 144, 145, 146, 155, 160, 162, 164, 169 , 173, 174, 175, 176, 181, 188, 189, 190, 191, 193, 194, 195, 196, 205, 207, 209, 212, 213, 214 , 217, 218, 219, 221, 222, 224, 225, 226, 227, 232, 238, 239, 245, 246 , 247, 249, 250, 251, 252, 254, 255, 256, 258, 262, 264, 268, 270, 273, 274, 275, 279, 288, 291, 294, 295, 296, 297, 299, 301, 302, 303, 304, 308, 315, 330, 331, 332
Caire (Le) [gouvernorat]	161, 191, 193, 248
Calcutta	5
Camp David [accords de]	84
Canopique [branche]	23, 24, 27, 43, 52
Chabeyya el-Nakareyya	213
Chafir Chehab el-Din	138
Chalqan	214
Chanaouane	213 , 264, 270 , 273-274 , 292
Chao Phraya	17
Charqeyya	27, 34, 43, 44, 49, 98, 102, 121, 148, 151, 164, 165, 169, 171, 175, 181, 189, 193, 195, 206 , 213, 218, 237, 245, 262, 264, 277, 306, 309, 317, 318, 323

Charqeyya [canal de]	57
Chat Ezs el-Lahoum	215
Chat Gheit el-Nasary	210-211
Chébine [canal]	210
Chébine el-Kom	50, 91, 162, 165, 175, 176, 181, 193, 195, 205, 213, 219, 226, 243, 245, 249, 250, 264, 270, 273, 274, 275, 293, 296, 297, 301, 302, 308
Chébine el-Kom [district de]	210, 212-213 , 234, 245
Chébine el-Qanater	205, 214 , 225, 288
Cheikh Hamam	138
Chili	76, 318
Chine	14, 16, 52
Chine [du Nord]	17
Choubak Basata	213
Choubra [quartier de]	238, 303
Choubra el-Kheima	160, 161, 162, 165, 176, 191, 193, 214, 226, 238, 239, 249, 250, 254, 303, 304
Choubra Kheit	45
Chouhada	213
Chouhada [district de]	262
Congo [fleuve]	14
Constantinople	40, 41, 43
Corée du Sud	79
Croissant Fertile	327
Dachla	112
Damanhour	27, 45, 49, 50, 91, 155, 162, 172, 173, 239, 243
Damas [Égypte]	219
Damas [Syrie]	37
Damiette	21, 27, 45, 53, 69, 138, 162, 173, 181, 189, 195, 211, 215, 227, 237, 243, 245, 248, 249, 262
Damiette [branche]	22, 23, 24, 27, 38, 49, 57, 64, 102, 129, 148, 150, 164, 165, 173, 174, 202, 224, 279, 288, 308
Damiette [district de]	210, 215 , 227, 249, 268
Damiette [province de]	215, 268, 306
Daqahleyya	27, 95, 189, 195, 206 , 219, 224, 229 , 236, 237, 240, 272, 306, 308, 322
Darfour	20
Dilingat	136
Dissa	47
Dix de Ramadan	251
Djeddah	43
Edfina	138
Émirats Arabes Unis	255
États-Unis	75, 84, 88, 287
Éthiopie	16, 19, 62, 64, 322
Euphrate	14
Europe	2, 52, 53, 75, 169
Extrême-Orient	52
Ezb el-Aleiqat	212
Faqous	45, 170
Farafra	112
Farma (El)	47
Fayoum (El)	297, 303
Fleuve Jaune	<i>voir Huanghe</i>
Fleuve Rouge	<i>voir Sông Hồng</i>
Foua	45, 50, 279

France	75
Gamaleyya (El)	237
Gange	2
Ganzour	219
Gharbeyya	24, 93, 156, 165 , 175, 176, 188, 189, 205-206 , 212, 215-216 , 224, 226, 228, 233 , 240, 248, 249, 253, 278, 279, 280, 306, 308
Ghazzali (El)	136, 137, 139, 143, 145
Golfe [pays du]	9, 84, 88, 124, 127, 140, 143, 173, 174, 213, 219, 221, 228, 238, 246, 247, 250, 254, 255-258 , 261, 262, 264, 266, 269, 270-274 , 275, 276, 277, 278, 280, 291, 294, 296, 298, 299, 300, 302, 303, 304, 305, 315, 326, 327
Golfe Persique	43, 52
Grand Caire	160, 165, 174, 181, 185, 188, 189, 191, 193, 207, 212 , 214, 223 , 224, 225 , 247, 248 , 251, 279, 288, 293, 299, 331
Grande-Bretagne	63
Gueris	218
Guiza	191, 193
Guiza [gouvernorat de]	160, 191, 193, 225, 246, 248, 256
Hafir Chehab el-Din	150
Hamoul (El)	138, 148, 149, 150, 185
Hehya	323
Helwan	79
Hourein	219
Houssein (El)	136
Housseineyya	130, 170, 185
Howeyya	213
Huanghe	14, 16, 17, 20
Ibnas	219
Ibrahimeyya	237
Inde(s)	5, 16, 43, 52, 53, 166
Indien [océan]	52
Indonésie	5
Indus [vallée de l']	14
Irak	255, 256, 298, 300
Iran	255
Irraouaddi	17
Ismaïleyya	111, 115, 117, 155, 195
Ismaïleyya [canal de]	57
Israël	81, 188
Italie	35, 52
Japon	18, 79
Java	4
Jongleï [canal du]	71
Jordanie	140, 255, 256, 300
Kafr Chahid	234
Kafr el-Cheikh	91, 95, 100, 150, 162, 170, 172, 176, 185, 189, 195, 226, 237, 239, 240, 253, 264, 265, 267 , 269, 296, 306, 309, 317, 319, 322, 324
Kafr el-Dawwar	50, 162, 172, 240, 243, 248, 249, 250, 253
Kafr el-Gazar	212
Kafr el-Hegazi	216
Kafr el-Saqr	170, 237
Kafr el-Zayat	50, 212, 225, 226, 254, 279
Kafr Taha	214
Kafr Tambadi	213
Kenya	19, 63

Khanka (El)	191, 205, 224, 227, 249, 279
Khanka [district de]	212, 214, 254, 268, 279, 288
Kharga	112
Kharoufish	50
Khartoum	20
Kima	62
Kom el-Nour	224, 236, 264, 272, 292, 311, 317, 322
Kom Hachfein	214
Kom Hamada	27, 127, 150, 173, 185, 280
Kordofan	20
Kous	52
Kous [pays de]	42
Koweït	255, 256
Levant [pays du]	8, 43, 52
Libye	36, 255, 256, 270
Maadeyya	34, 69
Machtoul el-Souq	237
Maghreb	200
Magoul	233
Mahallat Ali el-Qanater	216
Mahallat el-Koubra	49, 50, 94, 162, 164, 165, 209, 215, 216, 224, 225, 226, 240, 243, 245, 248, 249, 253, 254, 278, 331
Mahallat el-Koubra [district de]	253
Mahallat Marhum	212 , 227
Mahallat Ménouf	227, 233
Mahallat Ziyad	216 , 227, 233
Mahmoudeyya	50
Mahmoudeyya [canal de]	53
Malig	210
Mansoura	27, 42, 49, 91, 146, 149, 155, 162, 173, 206, 226, 243, 245, 297
Manzala	27, 173
Manzala [lac]	21, 23, 24, 27, 31, 47, 65, 71, 115, 129, 137, 138, 150, 151
Mariout	113, 115, 116, 117, 126, 129 , 131, 137, 141 , 142, 144, 148, 149, 150, 153
Mariout [lac]	110, 115, 150
Maroc	200
Matareyya [presqu'île de]	23, 31
May (El)	234
Mecque (La)	40, 270
Médine	37, 40
Medinet Nasr	225
Medinet Sadate	137, 251, 252
Méditerranée [mer]	14, 21, 38, 43, 52, 61, 62
Mékong	14, 16, 20
Mendésienne [branche]	<i>également Bahr el-Saghir</i> : 23, 27, 32, 173
Ménouf [district de]	45, 155, 218 , 228, 262
Ménoufeyya	27, 48, 100, 129, 141, 145, 148, 156, 162, 165 , 166, 175, 176, 181, 185, 189, 193, 195, 203, 205 , 210, 212, 214, 219, 220, 224, 226, 228, 231 , 232, 234 , 237, 240, 246, 262, 264, 266, 269, 270, 271, 272, 277, 293, 294, 297, 306, 307, 308, 317, 319, 320, 321
Ménoufeyya [canal de]	57, 217
Mésopotamie	14, 16
Mexico	5
Minchat Abbas	150
Minchat Dabouno	150

Miniet el-Nasr	237
Mississippi [fleuve, delta du]	14
Mit Achas	216
Mit Amil	322
Mit Bara	219, 234
Mit Ghamer	50, 148, 219, 236
Mit Ghamer [district de]	219 , 224, 236, 264, 277, 279
Mit Halfa	212
Moboutou [lac]	19
Mohamed Ali [barrage]	22, 57
Mohamed Rifat [village de]	136
Monde Arabe	77, 255
Moqattam [cité du]	225
Mossoul	53
Mouchtahir	235
Mouise [canal el-]	23, 27
Moutabis	237
Nahda (El)	109, 116, 122, 141, 149, 150
Nakisa	47
Nasr [canal]	135
Nasser [lac]	61, 62, 63, 65, 72, 95
Nastraweyya	47
Naucratis	47, 52
Nil Blanc	19
Nil Bleu	19, 20
Nouā	214
Noubareyya	112, 115, 116, 117, 121, 122, 123, 124, 127, 128, 133-137 , 139, 140-141 , 143, 144, 145, 146, 148, 150, 185
Noubareyya [canal]	112, 129, 135
Nouvelle Vallée	112
Occident	35
Omar Makram	128
Orient	35
Ottoman [Empire]	73
Ouganda	63
Pays-Bas	18, 35
Péluse	47, 52
Péluse [canal de]	37
Pélusiaque [branche]	<i>voir Pélusienne</i>
Pélusienne [branche]	23, 27
Pharaoneyya [canal]	22
Pô [delta du]	35
Port-Saïd	53, 69, 155, 248, 250
Proche-Orient	254
Punjab	14
Qaha	162, 232, 237
Qalama	214, 235, 238-239 , 264, 270, 292, 293, 294-296 , 298, 299, 301, 302, 303, 304
Qalama [district de]	297
Qaline	100
Qaline [district de]	308
Qalioub	45, 181, 191, 209, 254, 299, 302
Qalioub [district de]	212, 214 , 224, 235, 238, 249, 268, 279, 294, 295, 296

Qalioubeyya	100, 156, 160, 162, 164-165 , 169, 181, 188, 189, 191, 193, 195, 205 , 212, 217, 224, 226, 227, 230 , 232, 235 , 237, 238, 240, 245, 246, 253, 254, 268, 277, 306, 307, 308, 315, 319, 321
Qanater (El)	205, 214, 217, 279
Qanater [district de]	279
Qanater el-Khareyya	209, 214, 237, 249, 273
Qanayat (El)	237
Qarein (El)	237
Qena	141
Qwesna [district de]	45, 145, 219, 224, 234
Rachideyya [canal el-]	138
Rahbin (El)	216
Raml (El)	235
Ras el-Bar	64, 162, 237
Rhin	20
Rome	43, 115
Rosette	21, 27, 49, 50, 53, 173
Rosette [branche]	22, 24, 27, 38, 45, 52, 53, 57, 64, 129, 169, 173, 175, 202, 218, 220, 179
Rouge [mer]	43, 52, 53
Ryad (El)	162, 237
Sadate City	<i>voir Medinet Sadate</i>
Salheyya	100, 115, 116, 135, 150, 151, 321
Samanoud	45, 215, 218, 234, 278, 279
Samanoud [district de]	216, 233
San el-Hagar	115, 116, 121, 122, 129, 130, 149, 150, 151, 153, 185
San el-Hagar el-Bahari	151
San el-Hagar el-Qibli	151
Sandioun	214
Satamony	150
Sébennitique [branche]	23, 210
Sentris	217
Sibirbaï	212, 227, 233
Sidi Sallem	150
Sinaï	43, 52
Sind	14
Sirs el-Layan	162, 232, 237
Six Octobre	252
Sông Hông	7, 16, 17
Soudan	19, 20, 42, 60, 63, 70, 71
Sudd	19, 20
Suez	52, 53, 129, 141, 248
Suez [canal de]	53, 57, 60, 63, 141, 148, 149, 252, 255, 288
Suisse	319
Suiwini (El)	315
Sumatra	5
Syrie	36, 42, 52, 262
Tabloa	271 , 292, 294, 297 , 298, 301
Tahrir	100, 110, 113, 115, 117, 119, 121, 122, 124, 125, 126, 127, 135, 137, 142, 146, 148, 150, 153, 185
Tahrir [province de]	218, 315
Tahrir Nord	116, 122, 142, 146, 148, 150
Tahrir Sud	113, 116, 121, 124, 125, 128, 130, 141, 142, 148, 150
Tala	297
Talil	218, 320

Tana [lac]	19
Tanan	214
Tanis	47, 52, 115, 121
Tanitique [branche]	23, 27
Tant el-Guezira	217
Tanta	45, 49, 50, 91, 94, 155, 162, 164, 165, 175, 176, 181, 212, 214, 226, 227, 239, 243, 248, 253, 278
Tanta [district de]	181, 209, 212 , 233, 250, 253, 297
Tanzanie	19
Taoufik el-Hakim	140
Taoufiqeyya [canal]	57
Thaïlande	17
Tigre	14
Tinnis	47
Tonkin [delta du]	1, 3-4
Toukh	205, 235, 295
Toukh [district de]	217, 235, 254
Toumalay	218
Tounah	21
Tunisie	200
Turkestan	16
URSS	60, 77
USA	<i>voir États-Unis</i>
Victoria [lac]	14, 16, 19
Vietnam	3
Yangzigiang	7
Yémen	255
Zagazig	49, 91, 162, 164, 165, 181, 206, 213 , 218, 225, 243, 245, 288, 308, 323
Zagazig [district de]	181, 209, 217-218, 250
Zanakloun (El)	213, 217-218
Zarqa	237
Zawiya Ouzein	218
Zawouiya (El)	150
Zifta	57, 279

TABLE DES TABLEAUX

Introduction

— PREMIÈRE PARTIE —

Chapitre 1

Chapitre 2

Tableau 1

Les quantités d'eau d'irrigation utilisées par types de cultures, dans le delta, en 1983.....72

Chapitre 3

Tableau 2

Rendements en blé par catégories de producteurs en 1973.....113

Tableau 3

Répartition et utilisation des terres bonifiées aux marges du delta en 1991.....116

Tableau 4

Évolution des surfaces bonifiées (en feddans) selon les secteurs et par périodes.....116

Tableau 5

Répartition des terres selon les types de colons dans le périmètre de San el-Hagar.149

— DEUXIÈME PARTIE —

Chapitre 1

Tableau 6

Structure par taille de la population urbaine du delta en 1986.....161

Tableau 7

Structure par taille des agglomérations (officiellement) rurales dans le delta du Nil en 1976.163

Tableau 8

Part des immigrants installés en ville en 1976 ou 1986 et venus s'installer après 1966 pour 1976 ou après 1976 pour 1986.....189

Tableau 9

Composantes du taux annuel de croissance de la population des villes du delta entre 1976 et 1986.....190

Chapitre 2

Tableau 10

Évolution de la surface bâtie sur les terres agricoles et désertiques de la Région du Grand Caire de 1945 à 1982.225

Tableau 11	
Les migrations pendulaires des actifs selon leur destination (en 1976).....	240
Tableau 12	
Structure de la population active des communes rurales polarisées par les grandes villes du delta, en 1986 (en % du nombre total d'actifs résidents).....	243
Tableau 13	
Évolution du nombre des établissements et des emplois dans les villes du delta, selon leur taille, entre 1976 et 1986.....	250

Chapitre 3

Tableau 14	
Distribution des revenus monétaires des familles rurales selon leur origine.....	276
Tableau 15	
Taux d'analphabétisme chez les hommes et les femmes en 1976 et 1986 (en % de la population totale).....	291
Tableau 16	
Taux de croissance annuel de la population active agricole entre 1960 et 1986 et part de la population active dans l'agriculture en 1986.....	306
Tableau 17	
Différence entre les superficies prévues selon les cultures et les superficies réellement cultivées. Moyenne des années 1961-1978 (en feddans).....	316

Conclusion Générale

TABLE DES FIGURES

Introduction

Figure 1

Gouvernorats et localisation des chefs-lieux administratifs dans le delta du Nil..... 11

— PREMIÈRE PARTIE —

Chapitre 1

Figure 2

Profil du Nil Blanc, du Nil Bleu et du Nil principal. 19

Figure 3

Localisation des anciennes branches du Nil à l'époque pharaonique..... 22

Figure 4

Principaux canaux du delta du Nil en 1952..... 23

Figure 5

Carte couleurs en format A3

Les densités de population dans le delta du Nil en 1986..... 25-26

Figure 6

Fertilité des sols du delta du Nil. 28

Figure 7

Carte topographique du delta du Nil..... 29

Figure 8

Typologie des sols du delta du Nil. 30

Figure 9

Les densités de population le long des bourrelets du Nil et du Bahr el-Saghir en 1986..... 31

Figure 10

Les gros villages installés le long du Bahr el-Saghir..... 32

Figure 11

Les villages du delta du Nil disparus entre le XIV^{ème} et le XIX^{ème} siècle..... 39

Figure 12

Les capitales de *Kourah* après l'occupation arabe (46 *Kourah*). 46

Figure 13

Les capitales des petites provinces au XI^{ème} siècle (22 provinces)..... 46

Figure 14

L'industrie textile et les villes dans le delta du Nil au début du XX^{ème} siècle..... 51

Chapitre 2

Figure 15

Extension des terres d'agriculture irriguée dans le delta (1800-1870)..... 58

Figure 16

Le système d'irrigation dans le delta avant le Haut Barrage d'Assouan..... 59

Figure 17

Schéma directeur de la protection des côtes du delta du Nil. 70

Figure 18

Évolution des superficies cultivées entre 1961 et 1981, dans le delta du Nil. 87

Figure 19	Évolution des superficies cultivées en coton entre 1961 et 1981.....	93
Figure 20	Évolution des superficies cultivées en riz entre 1961 et 1981.....	95
Figure 21	Évolution des superficies cultivées en maïs entre 1961 et 1981.....	96
Figure 22	Évolution des superficies cultivées en blé entre 1961 et 1981.....	97
Figure 23	Évolution des superficies cultivées en bersim entre 1961 et 1981.....	98
Figure 24	Évolution des superficies cultivées pour la production des fruits entre 1961 et 1981.....	101
Figure 25	Évolution des superficies cultivées en légumes entre 1961 et 1981.....	101
Figure 26	Nombre d'Unités de Gros Bétail (UGB) par feddan cultivé, en 1981, dans le delta du Nil.....	103
Figure 27	L'évolution du nombre de bovins entre 1961 et 1981.....	103
Figure 28	Nombre de travailleurs agricoles permanents (familiaux et non-familiaux) et temporaires (familiaux), par feddan cultivé, en 1981, dans le delta du Nil.....	104
Figure 29	Taux de croissance annuel des effectifs de main-d'œuvre permanente occupée dans l'agriculture, entre 1961 et 1981, dans le delta du Nil.....	104

Chapitre 3

Figure 30	Localisation des différents périmètres bonifiés dans le delta du Nil depuis 1950.....	111
Figure 31	Extension des terres nouvelles à la périphérie du delta : les régions septentrionales.....	117
Figure 32	Extension des terres nouvelles à la périphérie du delta : les régions occidentales.....	118
Figure 33	Extension des terres nouvelles à la périphérie du delta : la zone de Tahrir.....	119
Figure 34	Extension des terres nouvelles à la périphérie du delta : les régions orientales.....	120
Figure 35	Organisation de l'espace de l'ensemble Mariout-Tahrir.....	126

— DEUXIÈME PARTIE —

Chapitre 1

Figure 36	L'armature urbaine (officielle) du delta en 1986.....	161
Figure 37	Les trois grandes régions géographiques du delta, en fonction des densités de population.....	164
Figure 38	<i>Carte couleurs en format A3</i> Dispersion de la population dans le delta du Nil en 1976 (d'après l'indice de Demangeon).....	167-168

Figure 39 <i>Carte couleurs en format A3</i> Taux d'accroissement annuel de la population dans le delta du Nil entre 1960 et 1976.	177-178
Figure 40 <i>Carte couleurs en format A3</i> Taux d'accroissement annuel de la population dans le delta du Nil entre 1976 et 1986.	179-180
Figure 41 Taux annuel moyen d'accroissement naturel de la population des villes du delta du Nil entre 1966 et 1976.....	182
Figure 42 Taux annuel moyen d'accroissement naturel de la population des districts ruraux du delta du Nil entre 1966 et 1976.....	182
Figure 43 Taux annuel moyen d'accroissement naturel de la population des villes du delta du Nil entre 1976 et 1986.....	183
Figure 44 Taux annuel moyen d'accroissement naturel de la population des districts ruraux du delta du Nil entre 1976 et 1986.....	183
Figure 45 Taux d'analphabétisme féminin dans les villes du delta du Nil en 1986.....	184
Figure 46 Taux d'analphabétisme féminin dans les districts ruraux du delta du Nil en 1986.....	184
Figure 47 Soldes migratoires (rapportés à la population) des villes du delta du Nil entre 1966 et 1976.....	186
Figure 48 Soldes migratoires (rapportés à la population) des districts ruraux du delta du Nil entre 1966 et 1976.	186
Figure 49 Soldes migratoires (rapportés à la population) des villes du delta du Nil entre 1976 et 1986.....	187
Figure 50 Soldes migratoires (rapportés à la population) des districts ruraux du delta du Nil entre 1976 et 1986.	187
Figure 51 Taux annuel moyen d'accroissement de la population urbaine, par districts, du delta du Nil, entre 1966 et 1976.....	192
Figure 52 Taux annuel moyen d'accroissement de la population urbaine, par districts, du delta du Nil, entre 1976 et 1986.....	192

Chapitre 2

Figure 53 Les capitales de <i>Kourah</i> et de provinces devenues des villages à la fin de la période mamelouke.	204
Figure 54 Le degré d'urbanisation des bourgades du delta du Nil en 1986.....	210
Figure 55 Carte de localisation des bourgades étudiées.	211
Figure 56 Extension des surfaces bâties autour des villes, bourgs et villages des provinces de la Gharbeyya et de la Daqahleyya.....	229
Figure 57 Extension des surfaces bâties autour des villes, bourgs et villages de la province de la Qalioubeyya.....	230

Figure 58	Extension des surfaces bâties autour des villes, bourgs et villages de la province de la Ménoufeyya.....	231
Figures 59 à 62	Extension spatiale (1940-1985) de quelques bourgades de la province de la Gharbeyya :.....	233
	59 — village de Bana Abou Sir, district de Samanoud	
	60 — village de Mahallat Ménouf, district de Tanta	
	61 — village de Sibirbaï, district de Tanta	
	62 — bourg de Mahallat Ziyad et village de Magoul, district de Samanoud.	
Figures 63 à 66	Extension spatiale (1940-1985) de quelques bourgades de la province de la Ménoufeyya :.....	234
	63 — village de El May, district de Chébine el-Kom	
	64 — bourg de Samanoud, district d'Achmoun	
	65 — bourg du Batanoun, district de Chébine el-Kom	
	66 — villages de Mit-Bara et de Kafr Chahid, district de Qwesna.	
Figures 67 à 69	Extension spatiale (1940-1985) de quelques bourgades de la province de la Qalioubeyya :.....	235
	67 — bourg de El-Ralm, district de Benha	
	68 — bourg de Qalama, district de Qalioub	
	69 — bourg de Mouchtahir, district de Toukh.	
Figure 70	Les villes créées par l'Administration dans le delta du Nil depuis 1960.....	237
Figure 71	<i>Carte couleurs en format A3</i>	
	La population active employée dans le secteur primaire en 1986 (par communes).....	241-242
Figures 72 et 73	Relations entre actifs travaillant et actifs résidents dans les villes et les districts ruraux du delta du Nil en 1976.....	244
 Chapitre 3		
Figure 74	Part des habitations rurales construites après 1975, par districts, dans le delta du Nil.....	263
Figure 75	Taux d'accroissement annuel de la population rurale, par districts, dans le delta du Nil, de 1976 à 1986.	263
Figure 76	Part des habitations en pisé et en briques crues, en milieu rural, par districts, dans le delta du Nil, en 1986.....	265
Figure 77	Part des unités d'habitation vacantes en 1986, en milieu rural, par districts, dans le delta du Nil, en 1986.....	268
Figure 78	<i>Carte couleurs en format A3</i>	
	La population analphabète dans le delta du Nil en 1986 (à l'échelle des communes).	289-290
Figure 79	Localisation des bourgades et des villes dans lesquelles nous avons effectué nos enquêtes.....	293
Figure 80	La part des exploitations de moins de 1 feddan dans le delta du Nil, en 1985-86.	308

Conclusion Générale

TABLE DES PHOTOGRAPHIES

Introduction

— PREMIÈRE PARTIE —

Plaine du delta en hiver dans la Province de la Charqeyya..... 13

Chapitre 1

Photographie 1

Le lac Mariout au nord-ouest du delta..... 33

Photographie 2

Habitations de pêcheurs en bordure de la lagune du lac Mariout..... 33

Photographie 3

Le port de Maadeyya entre le lac Adkou et la Méditerranée..... 34

Photographie 4

Canal principal dans la province de la Charqeyya..... 34

Chapitre 2

Photographie 5

Installation d'une pompe au bord d'une *mesqa*..... 67

Photographie 6

La pompe remplace la *tamboucha*..... 67

Photographie 7

Bœuf faisant tourner une *saqia*..... 68

Photographie 8

Canal infesté de jacinthes d'eau..... 68

Chapitre 3

Photographie 9

Un paysage agricole qui s'est humanisé..... 131

Photographie 10

Un habitat sommaire qui ressemble à celui des régions septentrionales..... 131

Photographie 11 — Périmètre d'Abis

La récolte du riz..... 132

Photographie 12 — Périmètre d'Abis

Efflorescences de sel dans les champs de riz récoltés..... 132

Photographie 13 — Périmètre de Noubareyya

Bédouins transhumant sur les anciennes terres nouvelles..... 133

Photographie 14 — Périmètre de Noubareyya

Un paysage agraire ouvert et peu humanisé..... 133

Photographie 15 — <i>Périmètre de Noubareyya</i>	
Noubareyya : une ville fantôme perdue au milieu du désert.....	134
Photographie 16 — <i>Périmètre de Noubareyya</i>	
Noubareyya : du goudron, des canaux et du sable.....	134

— DEUXIÈME PARTIE —

Le Batanoun.....	157
------------------	-----

Chapitre 1

Photographie 17	
Formes d'agglomération et de dispersion de l'habitat dans le centre du delta (ouest de la Daqahleyya et est de la Gharbeyya). Image SPOT d'avril 1986.....	171

Chapitre 2

Chapitre 3

Photographie 18	
Maisons paysannes en briques dans le Kafr el-Cheikh.....	267
Photographie 19	
Ancienne maison en pisé dans le Kafr el-Cheikh.....	267
Photographie 20	
Habitation de notables en pisé à Tabloa (Ménoufeyya).....	271
Photographie 21	
Petite rue bordée d'habitations modestes en pisé dans le centre de Tabloa (Ménoufeyya).....	271
Photographie 22	
Rue principale bordée d'immeubles au Batanoun (Ménoufeyya).....	272
Photographie 23	
Vue d'ensemble de Kom el-Nour (Daqahleyya) : des constructions à plusieurs étages en pleine palmeraie.....	272
Photographie 24	
Vaisselle dans l'eau trouble des canaux.....	285
Photographie 25	
L'eau courante aux bornes-fontaines.....	285
Photographie 26	
Les paysans du delta.....	286
Photographie 27	
La confection du pain de blé et de maïs, une des bases de l'alimentation villageoise.....	286

Conclusion Générale

TABLE DES MATIÈRES

Préface..... I à III

INTRODUCTION 1

PREMIÈRE PARTIE
Espace deltaïque et pouvoir d'État. 13

Chapitre 1..... 15
SOCIÉTÉS HYDRAULIQUES ET PEUPLEMENT DES DELTAS.

I - LES DELTAS : DES MILIEUX POTENTIELLEMENT RICHES
MAIS DIFFICILES À AMÉNAGER..... 15

A - Les problèmes hydrauliques des deltas.....	16
1 - Les inondations.....	16
a) Les inondations provoquées par la violence de la crue.....	16
◆ L'importance du débit et sa violence.....	16
◆ Le pouvoir d'alluvionnement du fleuve.....	16
◆ La saison de la crue.....	16
b) Les inondations provoquées par une remontée des eaux de mer.....	17
2 - Les risques de sécheresse.....	17
3 - Le problème de la salinisation des marges.....	18
B - Les caractéristiques physiques du delta du Nil : atouts et inconvénients pour un aménagement de l'espace.....	18
1 - Le niveau de la crue et l'irrégularité des eaux.....	19
2 - Le limon : une richesse à bien gérer.....	20
3 - La salinisation des sols.....	21
4 - Le travail des mers.....	21
5 - L'inégale répartition de l'eau entre les deux branches du Nil.....	22
C - La carte des densités de population : du déterminisme géographique à la capacité d'aménagement de l'espace par l'homme.....	23
1 - Les fortes densités démographiques du Haut Delta.....	24
2 - Les fortes densités de population sur les bourrelets des branches du Nil.....	27
3 - Les basses terres marécageuses : des zones peu attractives pour l'homme.....	31

II - LA NÉCESSAIRE CONSTITUTION D'ÉTATS FORTS ET CENTRALISÉS
POUR AMÉNAGER L'ESPACE HYDRAULIQUE DES DELTAS..... 32

A - Le contrôle des moyens de production agricole par l'État en Égypte.....	32
1 - Contenir l'inondation et limiter la sécheresse pour éviter les crises hydrauliques.....	35
2 - Un pouvoir centralisé pour un meilleur aménagement de l'espace hydraulique.....	36
a) Heurs et malheurs de la gestion hydraulique du delta du Nil.....	36
b) Les crises hydrauliques et la diminution des surfaces cultivées dans le delta.....	37
◆ Les causes naturelles.....	37

◆ Les causes artificielles.....	38
c) La reprise de l'aménagement du delta par Mohamed Ali.....	38
3 - Crises politiques et pouvoir foncier.....	40
a) Affaiblissement du pouvoir d'État et contrôle du foncier.....	40
b) L'émergence d'un pouvoir moderne et l'instauration de la propriété privée.....	40
4 - Les aléas du monopole de l'État et l'organisation de la production agricole.....	41
B - Le contrôle de la production et du commerce : le maintien de la sécurité aux frontières et à l'intérieur du pays.....	42
1 - Les rapports avec les États voisins : protéger les sources du Nil et les routes commerciales.....	42
2 - La sécurité intérieure du pays : la longue lutte contre les Bédouins du désert.....	43

III - LA STRUCTURATION DE L'ESPACE AGRICOLE PAR UNE ARMATURE URBAINE FORTEMENT HIÉRARCHISÉE.....

A - Pouvoir politique et armature urbaine.....	44
1 - Le contrôle du territoire par les villes.....	45
2 - La fonction administrative des cités fragilise leur avenir.....	45
B - Le changement des routes commerciales et l'émergence de villes- entrepôts : l'évolution de la carte des villes de négoce et le rôle de l'État.....	47
1 - Le commerce intérieur et la mainmise de l'État : les fluctuations de la structuration du territoire agricole par les villes commerciales.....	47
a) Affaiblissement du pouvoir d'État et renforcement du rôle des petites villes commerciales et artisanales.....	47
b) Le développement de la culture du coton et le renforcement du contrôle de l'État sur la commercialisation des produits agricoles.....	48
2 - L'émergence des villes commerciales avec le boom du coton.....	49
3 - L'émergence des villes industrielles.....	50
a) La politique de Mohamed Ali : la naissance de l'industrie moderne.....	50
b) Le contrôle de l'industrie traditionnelle.....	50
4 - Les villes et le changement des routes du commerce international.....	52
a) Le delta du Nil, une zone de passage privilégiée entre l'Orient, l'Afrique et la Méditerranée.....	52
b) Le delta : un espace du commerce international au réseau de communication instable.....	53

Chapitre 2..... 55

LA RÉPONSE DE L'ÉTAT NASSÉRIEN ET DE SES SUCCESSEURS AU DÉFI DÉMOGRAPHIQUE ; L'AUGMENTATION DU POTENTIEL AGRICOLE DE L'ÉGYPTE.

I - LE LONG PROCESSUS D'AMÉLIORATION DU SYSTÈME HYDRAULIQUE PAR L'ÉTAT 55

A - Les grands travaux hydrauliques : du système d'irrigation de décrue au barrage d'Assouan.....	56
1 - Du système des bassins à l'irrigation pérenne.....	56
a) Les caractéristiques de l'irrigation par bassins.....	56
b) L'avènement de Mohamed Ali : le passage à l'irrigation pérenne dans le delta et la bonification des marges marécageuses.....	57
c) La construction du premier barrage d'Assouan.....	59
2 - Le Haut Barrage d'Assouan : la controverse.....	60
a) Les buts économiques de la construction du Haut Barrage.....	60
◆ Augmenter la production agricole.....	60
◆ Protéger le pays contre les risques de fortes crues et créer une réserve d'eau pour les années de sécheresse.....	61
◆ Développer l'industrie lourde grâce au potentiel hydroélectrique.....	62
b) Les buts politiques de la construction du barrage.....	63

B - L'artificialisation du milieu et les problèmes écologiques.....	63
1 - Le coût écologique très élevé du Haut Barrage d'Assouan.....	64
a) L'arrêt de l'épandage des alluvions provenant des massifs éthiopiens.....	64
b) L'élévation de la nappe phréatique et la salinisation des sols : les effets d'une irrigation excessive.....	65
c) La difficile gestion de l'eau par les paysans.....	65
d) Les conséquences de la suppression de la crue.....	66
2 - Les mesures prises pour lutter contre les conséquences néfastes du Haut Barrage.....	69
a) L'installation d'un système de drainage souterrain dans tout le delta.....	69
b) La mise en place d'un ambitieux dispositif de protection du littoral.....	69
3 - Le défi démographique et l'hydraulique : la gestion de la sécheresse.....	70
a) Les projets pour augmenter le volume d'eau d'irrigation de l'Égypte.....	71
b) L'amélioration du système d'exhaure et la réglementation de l'utilisation de l'eau.....	71
c) La limitation de l'irrigation aux cultures les moins exigeantes en eau.....	72
II - LE LONG PROCESSUS D'INTENSIFICATION DE L'AGRICULTURE.....	73
A - Première étape : généralisation de l'irrigation pérenne et intensification progressive de l'agriculture.....	73
1 - L'introduction du coton.....	73
2 - L'État, les grands propriétaires et la culture du coton.....	75
3 - Le passage de l'agriculture de décrue à l'irrigation pérenne : une œuvre de longue haleine.....	76
a) La reproduction de la fertilité.....	76
b) L'organisation étatique de la lutte contre les parasites.....	76
B - Deuxième étape : la politique nassérienne de modernisation de l'agriculture.....	76
1 - Les buts initiaux de la politique économique menée par Nasser.....	77
a) Financer, grâce aux bénéfices tirés de l'agriculture, le développement de l'industrie.....	77
b) Alimenter à bas prix une population urbaine en pleine expansion.....	78
2 - Les moyens mis en place par l'État pour augmenter la production agricole.....	78
a) Le démantèlement des grandes exploitations extensives par la Réforme Agraire.....	78
b) La modernisation des techniques de production.....	79
c) Les coopératives agricoles de villages et le contrôle de la production.....	80
d) L'organisation des rotations agricoles et des dotations en eau.....	81
C - La libéralisation de l'économie et de l'agriculture : l' <i>Infitah</i>	81
1 - Les caractéristiques de la politique d'Ouverture Économique.....	81
a) La diminution progressive de la mainmise de l'État sur l'agriculture.....	81
◆ Une priorité apportée à l'agriculture capitaliste et aux exploitants les plus aptes au changement.....	81
◆ Une plus grande liberté dans le choix des cultures.....	82
◆ Une plus grande souplesse de la politique des prix et de la commercialisation des productions.....	83
◆ Les améliorations techniques : vers la mécanisation totale de l'agriculture.....	83
b) Les différentes options proposées pour libéraliser l'agriculture égyptienne.....	84
c) Le retour sur les acquis de la Réforme Agraire : les faveurs accordées aux grands et moyens propriétaires.....	85
2 - Les résultats économiques de la libéralisation de l'agriculture.....	85
a) Des rendements parmi les plus élevés du Tiers-Monde.....	85
b) Les limites de l'augmentation de la production.....	86
c) L'accroissement de la dépendance alimentaire de l'Égypte.....	87
◆ Une augmentation très rapide de la consommation depuis l' <i>Infitah</i>	87
◆ Le gouffre céréalier.....	87
d) La concurrence entre l'alimentation humaine et l'alimentation animale : le dilemme de l'agriculture égyptienne.....	89
e) La préférence accordée aux productions fruitières et maraîchères pour l'exportation : un marché complètement saturé.....	89
D - Politiques agraires et différenciations régionales : la géographie des systèmes de culture dans le delta du Nil.....	90
<i>Pression démographique et utilisation des sols</i>	91

<i>Dotation en eau et assolements</i>	92
<i>Polarisation des grands centres urbains et développement des cultures spéculatives</i>	92
1 - Les cultures d'été : la concurrence du coton par les cultures vivrières et semi-fourragères (maïs et riz).....	92
a) Le coton : la culture ayant le plus souffert de la concurrence des autres cultures.....	92
◆ La concurrence du bersim et des céréales.....	92
◆ Concurrence dans le calendrier agricole.....	94
◆ Une culture au coût de production très élevé.....	94
b) Le riz.....	94
◆ La culture-type des marges du delta.....	94
◆ Une culture à la fois vivrière et de rente.....	95
◆ La concurrence pour l'eau d'irrigation.....	95
c) Le maïs.....	96
◆ Densités de population et culture du maïs.....	96
◆ Une culture vivrière traditionnelle devenue fourragère.....	96
2 - Les cultures d'hiver : la concurrence entre les cultures fourragères, le blé et le bersim.....	97
a) Le blé.....	97
◆ Une plante surtout cultivée dans le cœur du delta.....	98
b) L'expansion du bersim (trèfle d'Alexandrie) et le développement de l'élevage.....	98
◆ Le bersim.....	98
◆ L'essor de l'élevage bovin et ses effets sur l'évolution des cultures fourragères.....	99
3 - Les cultures ne pouvant se soumettre aux tours d'eau traditionnels d'irrigation.....	100
a) Les cultures maraîchères.....	100
b) Les fruits.....	100
4 - Densités de population et intensité de l'utilisation de la main-d'œuvre : le rôle déterminant de l'élevage.....	102

Chapitre 3..... 107

LA BONIFICATION DES TERRES : L'EXTENSION DE LA CARTE AGRICOLE DU DELTA OU L'ILLUSION SPATIALE.

I - UN PROJET QUE SEUL L'ÉTAT POUVAIT ENTREPRENDRE.....	107
A - Un potentiel de terres à bonifier aux marges du delta.....	108
1 - Les terres marécageuses et les lacs.....	108
2 - Les terres désertiques.....	109
B - La gestion collectiviste des terres sous Nasser.....	109
1 - Une gestion exclusivement étatique.....	110
2 - La mise en place du projet.....	110
◆ 1952-1959 : "les années d'enthousiasme".....	110
◆ Les années 60 : "les années d'investissement".....	111
◆ 1965-1970 : "les années de réévaluation".....	111
3 - Bilan de la politique nassérienne en matière de bonification des terres.....	112
a) Les problèmes politiques et administratifs.....	112
b) L'échec des fermes d'État.....	113
C - De Sadate à Moubarak, l'option capitaliste.....	114
1 - La décollectivisation de la majeure partie des terres.....	114
2 - Le désengagement de l'État de l'organisation de la production.....	114
II - LA LONGUE ET DIFFICILE MISE EN PLACE DES DIFFÉRENTS PROGRAMMES.....	115
A - L'extension des terres cultivées.....	115
B - Les aléas de l'aménagement des terres nouvelles.....	121
1 - L'irrigation.....	121
2 - Le coût très élevé de la mise en valeur des terres.....	122
3 - L'encadrement technique.....	123

C - Les difficultés pour créer une société nouvelle dans le désert.....	124
1 - Les aspirations socialistes et sociales des premiers initiateurs de la bonification des terres.....	124
2 - Espace et aménagement des terres nouvelles.....	125
a) La structuration de l'espace.....	125
b) Une faible structuration spatiale.....	127
3 - L'encadrement de la nouvelle société.....	127
a) Les infrastructures sociales.....	127
b) La nouvelle société et la démocratie locale.....	128
D - Typologie des périmètres de bonification.....	129
1 - Les projets les plus anciens.....	129
a) Mariout.....	129
b) Abis.....	129
c) San el-Hagar.....	130
d) Tahrir-Sud.....	130
2 - Un projet récent sur terres désertiques : Noubareyya.....	135
a) Des terres de mauvaise qualité et mal irriguées qui limitent le choix des assolements.....	135
b) Une population jeune et peu expérimentée dans le domaine agricole.....	135
c) Un habitat dispersé rendant difficile tout développement rural.....	136
d) Un périmètre ayant souffert du désengagement de l'État pour son aménagement.....	136
e) Noubareyya : un périmètre "périphérique".....	137
3 - Les terres bonifiées autour des lacs.....	137
a) Des projets dont la mise en place est complexe, car concernant des zones déjà habitées.....	137
b) Quelques expériences.....	138
◆ El Bocelli.....	138
◆ Les programmes de bonification autour du lac Borollos.....	138

III - LES DIFFÉRENTS TYPES DE COLONS ET LEURS CAPACITÉS À S'ADAPTER

AUX NOUVELLES TERRES..... 139

A - Les petites et moyennes exploitations.....	139
1 - Les paysans : les colons les plus aptes à produire.....	139
a) Les petits exploitants de Noubareyya.....	140
◆ Dessouki.....	140
◆ Abdel Hamid.....	140
b) Les exploitants de Mariout.....	141
◆ Mohamed.....	141
◆ El Charqawi.....	141
c) Un exploitant d'Abis.....	141
2 - Les techniciens et spécialistes de l'agriculture : les plus aptes à moderniser l'agriculture.....	141
3 - La nouvelle vague de colons : les diplômés.....	142
a) Une expérience pour réduire le chômage des jeunes diplômés.....	142
b) Les problèmes d'adaptation.....	142
c) La fragilité financière des exploitations.....	143
d) Le manque d'expérience dans la gestion des domaines agricoles.....	144
e) Expérience de deux jeunes diplômés.....	144
◆ Saïd.....	144
◆ Mohamed.....	145
f) Expérience d'un ancien fonctionnaire : Allam (45 ans).....	145
B - Les grandes exploitations.....	145
1 - Les grandes exploitations capitalistes : des expériences non rentables.....	145
2 - Les grands exploitants absentéistes.....	146
3 - Les fermes d'État.....	147

IV - L'IMPACT DÉMOGRAPHIQUE DES PROJETS DE BONIFICATION 147

A - Les types de familles concernées selon les buts initiaux de la colonisation.....	148
1 - La priorité aux paysans des zones surpeuplées.....	148
2 - Les populations réfugiées à la suite des guerres de 1967 et 1973 dans la région du Canal de Suez.....	148

B - Les types de colons concernés.....	149
C - Estimation de la population vivant sur les terres nouvelles.....	149
1 - La population des terres marécageuses.....	149
2 - La population vivant sur les périmètres gagnés sur les terres désertiques.....	150

Conclusion..... 152

**BILAN DE 40 ANS DE BONIFICATION DES TERRES DANS
LE DELTA DU NIL ET SUR SES MARGES.**

1 - Un bilan très négatif.....	152
2 - L'avenir de la colonisation des terres en Égypte.....	152

Annexe 1 155

Mode d'élaboration de la carte du delta du Nil,
figurant le découpage en communes (1986).

DEUXIÈME PARTIE
L'urbanisation des campagnes :
une réponse à la pression démographique. 157

Chapitre 1..... 159

**LA REDISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION :
LA RÉACTIVATION DU RÔLE DES CAMPAGNES.**

**I - DENSITÉS DE POPULATION ET STRUCTURE PAR TAILLE DES AGGLOMÉRATIONS :
UNE TENDANCE À LA CONCENTRATION DE L'HABITAT..... 160**

A - La concentration de la population en des agglomérations de taille élevée.....	160
1 - L'armature urbaine.....	160
2 - La concentration de la population rurale en de grosses bourgades.....	163
B - Des densités de population inégalement réparties sur le territoire.....	164
1 - Le sud et le centre : les régions denses du delta.....	164
a) Densités et types d'agglomérations.....	164
◆ Au sud : la Qalioubeyya.....	164
◆ À l'ouest : la majeure partie du gouvernorat de la Ménoufeyya.....	165
◆ Au nord : la partie orientale du gouvernorat industriel de la Gharbeyya.....	165
◆ À l'est : la partie sud du gouvernorat de la Daqahleyya et l'ouest de la Charqeyya.....	165
b) Concentration et dispersion de la population rurale.....	165
◆ Le premier type de distribution de la population "rurale" se trouve surtout dans la Mé- noufeyya et le long des branches du Nil.....	166
◆ Le deuxième type de distribution de l'habitat rural se trouve surtout aux abords du Caire, dans la Qalioubeyya et à l'ouest de la Charqeyya.....	169
2 - Les marges du delta : un habitat dispersé.....	169
a) Une région où domine l'habitat dispersé.....	170

◆ À l'ouest du delta.....	170
◆ Dans le Kafr el-Cheikh.....	170
◆ À l'est du delta.....	170
b) Des types de hameaux et petits villages aux origines fort différentes.....	170
◆ Les hameaux de colonisation ancienne et spontanée.....	170
◆ Les hameaux construits au début du siècle.....	170
c) Les agglomérations urbaines : les têtes de pont de la colonisation des marges deltaïques.....	172
3 - Les régions intermédiaires : concentration et dispersion de la population.....	172

II - LE REGAIN DÉMOGRAPHIQUE DES AGGLOMÉRATIONS URBAINES ET RURALES POLARISÉES PAR LES GRANDES VILLES DU DELTA..... 174

A - Les nouvelles tendances régionales de la croissance démographique.....	174
1 - L'accélération du rythme de la croissance des campagnes et des villes secondaires.....	174
2 - La reprise démographique des régions surpeuplées du sud du delta.....	174
B - Mouvements migratoires et mouvement naturel.....	175
1 - L'accélération régionalement inégale des rythmes de l'accroissement naturel.....	175
a) Un taux d'accroissement naturel plus faible dans les villes que dans les campagnes.....	176
b) De fortes variations régionales du taux d'accroissement naturel entre districts ruraux.....	176
2 - Le ralentissement de l'exode rural et l'attraction accrue des zones péri-urbaines.....	181
a) Les districts polarisés par Le Caire et les grandes villes sont devenus des lieux d'immigration.....	181
b) Les terres nouvelles de la périphérie du delta : des zones de colonisation saturées en une génération.....	185
c) Les zones rurales non polarisées par les villes : de faibles taux de croissance.....	185
d) Les districts périphériques n'ayant pas bénéficié de programmes de bonification.....	185
C - Les nouvelles orientations des mouvements migratoires.....	188
1 - Un ralentissement des migrations en direction des villes, variable selon les agglomérations.....	188
a) La baisse globale de l'intensité migratoire vers les villes.....	188
b) Les petites et moyennes villes : une croissance plus rapide au cours de la dernière période intercensitaire, mais des dynamiques régionales inégales.....	190
◆ La taille.....	190
◆ L'influence du Caire.....	191
◆ Les villes situées dans les zones de colonisation agricole.....	191
2 - L'extension de l'aire métropolitaine des grandes villes.....	191
a) Le développement des "banlieues" autour du Caire : le redéploiement des surplus démographiques du centre-ville vers les périphéries de la capitale.....	191
◆ La réduction du pouvoir d'attraction du Caire.....	191
◆ Une redistribution de la population cairote vers la grande périphérie.....	193
◆ L'exode rural vers la périphérie du Caire.....	193
b) L'extension des zones métropolitaines des chefs-lieux de province comme conséquence des migrations résidentielles des populations originaires de leurs quartiers centraux.....	193
3 - Une intense mobilité locale au sein des zones dites "rurales" : le nouveau dynamisme des bourgs semi-urbains.....	194
a) Une forte mobilité dans les campagnes : des migrations de plus en plus locales et à courte distance.....	194
b) Les bourgs semi-urbains : de nouveaux pôles migratoires.....	195
4 - Les migrations en direction des terres nouvelles.....	195
◆ Les migrations de paysans originaires des gouvernorats surpeuplés.....	195
◆ L'émigration des populations urbaines originaires des gouvernorats de la périphérie vers les terres nouvelles.....	195

Annexe 2 197

Recensements Généraux de la Population (1976 et 1986)
et analyse des migrations internes en Égypte.

Chapitre 2.....	199
AGGLOMÉRATION DES POPULATIONS, EXTENSION DES ZONES MÉTROPOLITAINES : UN DOUBLE PROCESSUS DE DIFFUSION DE L'URBANISATION.	
L'ANALYSE DES NOUVEAUX PROCESSUS D'URBANISATION DANS LES ZONES RURALES ET LES ZONES PÉRI-URBAINES	
[I].....	201
L'agglomération de la population rurale en de grosses bourgades : un premier pas vers la diffusion de l'urbanisation.	
I - LE BOURG ET LE GROS VILLAGE : DES TYPES D'AGGLOMÉRATIONS CARACTÉRISTIQUES DES ZONES RURALES DU CENTRE ET DU SUD DU DELTA.....	
	202
A - Les bourgs et les gros villages installés le long des grands axes fluviaux.....	202
B - La spécificité économique des bourgades.....	202
C - Les bourgs et les gros villages, des agglomérations dont la vitalité a toujours dépendu des rap- ports qu'elles entretenaient avec les villes.....	203
II - AGGLOMÉRATION DE POPULATION ET URBANISATION	
	204
A - Dans la région fortement peuplée de la Ménéoufeyya, Le Caire polarise bourgades et villages à des degrés différents selon leur localisation.....	205
B - Une région très industrialisée et fortement polarisée par Le Caire : la Qalioubeyya.....	205
C - Le cœur de la région textile : la Gharbeyya.....	205
D - Une région moyennement urbanisée : la Charqeyya et le sud de la Daqahleyya.....	206
III - LES DIFFÉRENTS TYPES DE BOURGS EN FONCTION DE LEUR DEGRÉ D'URBANISATION.....	
	206
A - Les bourgs très urbanisés.....	209
1 - Exemples de communes urbanisées en perte de vitesse.....	210
a) Dans le district de Chébine el-Kom, chef-lieu de province de la Ménéoufeyya.....	210
◆ MALIG.....	210
b) Dans le district de Damiette.....	210
◆ CHAT GHEITEL-NASARY.....	210
c) Dans le district de Tanta, chef-lieu de province de la Gharbeyya.....	212
◆ SIBIRBAÏ.....	212
◆ MAHALLAT MARHUM.....	212
d) Dans le district de Benha, chef-lieu de province de la Qalioubeyya.....	212
◆ KAFR EL-GAZAR.....	212
e) Dans les districts très industriels du Grand Caire.....	212
◆ EZB EL-ALEIQAT.....	212
◆ MIT HALFA.....	212
2 - Les bourgs ayant profité de la proximité des grandes villes pour s'urbaniser durant les années 1970-1980.....	212
a) Les bourgs du district de Chébine el-Kom, chef-lieu de gouvernorat de la Ménéoufeyya.....	212
◆ ELBATANOUN.....	212
◆ CHANAOUANE.....	213
◆ KAFR TAMBADI.....	213
b) Les bourgs de la périphérie de Zagazig, chef-lieu de province de la Charqeyya.....	213
◆ CHOUBAK BASATA, CHABEYVA EL-NAKAREYVA et HOWEYVA.....	213
3 - Les bourgs polarisés par Le Caire.....	214
a) Les bourgs du district de Qalioub.....	214

◆ QALAMA, TANAN, SANDIOUN et KOM ACHFEIN.....	214
b) Les bourgs du district de Qanater el-Khareyya.....	214
◆ BASSOUS.....	214
◆ CHALQAN.....	214
c) Les bourgs du district de Chébine el-Qanater.....	214
4 - Les bourgs polarisés par les grandes villes industrielles.....	214
a) Les bourgs industriels du district de Damiette.....	215
b) Les bourgs de la région textile de la Gharbeyya.....	215
◆ Les bourgs à prédominance industrielle.....	215
• Les bourgs de la périphérie de Mahallat el-Koubra.....	216
• Un bourg de la périphérie de Samanoud.....	216
◆ Les bourgs moins industriels.....	216
• MIT ACHAS.....	216
• MAHALLAT ZIYAD.....	216
B - Les gros villages de plus de 10 000 habitants bénéficiant de la proximité des villes.....	216
1 - Les gros villages dont la population pratique une agriculture intensive tout en ayant accès aux emplois urbains.....	217
a) Les gros villages du district de Toukh.....	217
◆ Les gros villages du district.....	217
◆ TANT EL-GUEZIRA.....	217
b) Un gros village du district d'Achmoun, à l'apex du delta.....	217
◆ SENTRIS.....	217
c) Dans le district de Zagazig.....	217
◆ EL ZANAKLOUN.....	217
2 - Les gros villages spécialisés dans l'agriculture intensive et dont les productions sont destinées aux marchés urbains.....	218
a) Les gros villages du district d'Achmoun.....	218
◆ Le district d'Achmoun.....	218
◆ GUERIS, SAMANOUD et TALIL.....	218
b) Les gros villages du district de Ménouf.....	218
◆ ZAWIYA OUZEIN et TOUMALAY.....	218
3 - Les gros villages faiblement agricoles mais qui profitent de la proximité des villes secondaires.....	219
a) La zone très urbanisée de la Ménoufeyya, le long de l'autoroute Le Caire-Alexandrie.....	219
◆ Les gros villages du district de Birket el-Sabaa.....	219
◆ Les gros villages du district de Qwesna.....	219
b) Les gros villages polarisés par des villes secondaires économiquement actives : le cas du district de Mit Ghamer dans la Daqahleyya.....	219
C - Les gros villages en perte de vitesse.....	219
1 - Le cas des bourgades agricoles.....	220
2 - Les gros villages dont les activités commencent à se diversifier.....	220

[II] 221

L'urbanisation des campagnes : un processus impulsé par les villes.

I - L'EXTENSION DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE DU CAIRE ET DES PÉRIPHÉRIES DES GRANDES VILLES DU DELTA.....	223
A - L'urbanisation de l'espace rural par l'étalement de l'espace occupé par les villes et les gros bourgs.....	223
1 - La destruction des terres agricoles sous l'emprise de l'urbanisation.....	223
2 - Les villes : des agglomérations destructrices de terres agricoles.....	224
a) Le débordement de la capitale sur sa périphérie rurale.....	225
b) Les grandes villes et leur environnement rural.....	225
3 - L'industrie, une grande consommatrice d'espace.....	226
a) L'extension des villes industrielles.....	226
b) La délocalisation des usines en milieu rural.....	226

◆ Le cas des ateliers de fabrication du meuble à Damiette.....	227
◆ Le cas des usines localisées autour de Tanta.....	227
◆ Le cas des usines de El Khanka, dans la banlieue nord du Caire.....	227
4 - Les bourgs et les gros villages : une croissance des surfaces bâties en moyenne plus rapide que celle de la population, mais avec des différences sensibles selon les régions.....	227
5 - Le développement des activités de construction et la spéculation foncière.....	228
B - Une attribution très limitée du statut urbain aux communes périurbaines et aux bourgs	232
1 - L'augmentation du nombre de villes : une décision étatique.....	232
2 - L'attribution du statut de l'urbain dans les districts très densément peuplés.....	237
C - L'installation de citadins à la périphérie des grandes villes : une réponse à la crise du logement urbain.....	238
1 - La crise du logement urbain.....	238
2 - Qalama, un bourg ayant accueilli de nombreux Caiotes.....	238
3 - Les citadins déracinés : une population dont l'intégration aux bourgs est difficile.....	238

II - L'EXTENSION DE LA ZONE DE RECRUTEMENT DES VILLES : LE DÉVELOPPEMENT DES MIGRATIONS PENDULAIRES DE TRAVAIL..... 239

A - Le rapprochement des villes et des campagnes : le développement des migrations pendulaires.....	240
1 - Des flux très importants.....	240
2 - La forte attraction des chefs-lieux de gouvernorat sur leur district rural.....	243
3 - L'attraction du Caire.....	246
4 - Les migrations quotidiennes en direction des villes secondaires.....	246
B - L'inégale répartition des activités non-agricoles entre villes et agglomérations rurales : le moteur des mouvements migratoires pendulaires de travail	246
1 - Le rôle décisif de la fonction publique dans la création d'emplois.....	247
2 - La concentration de l'industrie dans le Grand Caire et à Alexandrie.....	248
3 - Les nouvelles tendances de la création d'emplois dans les villes et à leurs périphéries.....	249
4 - Une politique d'aménagement qui accentue le déséquilibre économique du pays.....	251
C - Les activités urbaines et leur attraction sur les travailleurs ruraux.....	252
1 - Les chefs-lieux de province : emplois administratifs et migrations pendulaires.....	252
2 - L'attraction des villes industrielles sur leur environnement rural : le cas des villes de la Gharbeyya et de la Qalioubeyya.....	253

III - L'OUVERTURE DES MARCHÉS DE MAIN-D'ŒUVRE DANS LES PAYS DU GOLFE : L'EXTENSION D'UN MARCHÉ DE TRAVAIL EXTRA-URBAIN 254

A - Un marché en pleine évolution	254
B - Le marché du travail dans les pays du Golfe et l'offre de main-d'œuvre dans les zones rurales	255
1 - Les besoins en main-d'œuvre des pays d'accueil et les fluctuations de la demande.....	255
2 - Les caractéristiques des marchés villageois de la main-d'œuvre : des situations contrastées d'accès à l'emploi à l'étranger.....	256
C - Les caractéristiques des migrants égyptiens à l'étranger.....	257
1 - Une émigration dont l'origine géographique est diffuse.....	257
2 - Les stratégies familiales et les différentes motivations des migrants.....	257
3 - Les migrations à l'étranger ont activé les migrations de travail entre villes et campagnes.....	258

Chapitre 3..... 261

L'ÉVOLUTION DU MONDE RURAL FACE À LA PRESSION DÉMOGRAPHIQUE : L'URBANISATION DES MODES DE VIE ET LES TRANSFORMATIONS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES.

[I]..... 261

L'urbanisation des villages et des bourgs et la transformation des modes de vie villageois.

I - LA CONSTRUCTION : LE PRINCIPAL SYMBOLE DE L'OUVERTURE DES AGGLOMÉRATIONS RURALES SUR LE MONDE EXTÉRIEUR.....	262
A - L'expansion généralisée de la construction dans les campagnes	262
1 - Croissance démographique et boom de la construction.....	262
2 - Le coût du foncier.....	264
3 - L'état précaire de l'habitat et les conditions du milieu écologique.....	264
B - Les nouveaux besoins en logement.....	266
1 - Les transformations des modes de vie des familles rurales et semi-urbaines.....	266
2 - Les nouveaux types de logements.....	268
C - Le nouveau visage des grosses bourgades.....	269
1 - Des centres surpeuplés aux habitations traditionnelles.....	269
2 - La naissance de nouveaux quartiers périphériques aux habitations de type urbain.....	270
3 - L'émigration dans le Golfe et le boom de la construction : le cas de Chanaouane.....	270
a) Les conditions socio-économiques.....	270
b) Caractéristiques des différents quartiers.....	273
◆ Les quartiers neufs de la périphérie.....	273
◆ Le vieux centre.....	274
II - MUTATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DANS LES CAMPAGNES : UN GRAND PAS VERS L'URBANISATION DES MODES DE VIE	275
A - Le marché du travail non-agricole : particularités et ouverture aux ruraux.....	276
1 - La variété des ressources des ménages ruraux.....	276
2 - La pluri-activité des paysans, condition de la survie des petites exploitations agricoles.....	277
a) Un phénomène qui touche plus d'un tiers des exploitants agricoles.....	277
b) Les facteurs déterminant la pluri-activité.....	278
◆ La proximité des marchés urbains de travail.....	278
◆ Le niveau scolaire.....	278
3 - Le développement des emplois non-agricoles dans les villages.....	279
a) Un développement surtout marqué dans les régions les plus urbanisées.....	279
b) L'émigration dans le Golfe et l'Ouverture Économique : des atouts pour le développement économique des campagnes.....	280
B - Les programmes de développement rural initiés par le gouvernement pour l'amélioration des conditions de vie dans les campagnes	281
1 - Les Unités Locales de Développement.....	281
2 - Le Conseil Municipal : un premier pas vers la décentralisation ?.....	282
3 - Les nouvelles tentatives pour démocratiser le développement rural sous la Présidence de Sadate	282
C - Le changement des modes de consommation des populations rurales et semi-urbaines.....	284
1 - Le rôle de l'émigration dans l'évolution des modes de consommation.....	284
2 - La dépendance des ruraux envers les villes pour l'approvisionnement en produits agricoles : le renversement des rapports villes-campagnes.....	287
D - La scolarisation : un facteur efficace de l'ouverture des campagnes sur les villes.....	287
1 - L'évolution de la politique de scolarisation depuis l'époque de Nasser.....	287
2 - L'évolution du taux d'analphabétisme : une nette diminution dans les zones proches des villes.....	288
III - TYPOLOGIE DES FAMILLES VIVANT DANS DES BOURGS EN PLEINE MUTATION ...	291
A - La nécessité de l'analyse à base d'enquêtes	291
1 - Méthodologie : le choix des villages et bourgades où enquêter les familles.....	292
◆ La taille.....	293
◆ La localisation dans le réseau urbain.....	293
2 - Méthodologie : le choix des familles enquêtées.....	294
3 - Le questionnaire.....	294
B - Caractéristiques des bourgs enquêtés.....	294
1 - Qalama : un bourg en pleine expansion démographique et polarisé par Le Caire.....	294
a) Un bourg ayant connu une forte croissance de la population depuis le début des années 80.....	295

b) La proximité du Caire : une manne d'emplois pour les habitants du bourg de Qalama.....	295
2 - Le Batanoun.....	296
a) Un bourg très peuplé et en pleine expansion démographique.....	296
b) Une banlieue dynamique de la seconde couronne de Chébine el-Kom.....	296
3 - Tabloa : un bourg resté un peu à l'écart.....	297
C - Typologie des familles vivant dans les bourgades selon l'origine de leurs revenus.....	298
1 - Les familles ayant une activité principale agricole.....	298
a) Les familles paysannes ne vivant que de l'agriculture.....	298
◆ Les paysans sans terre.....	298
◆ Les familles paysannes possédant au moins 2 feddans.....	298
b) Les familles paysannes dont les ressources sont diversifiées.....	298
◆ La pluri-activité des paysans.....	298
◆ Les fils non scolarisés de paysans ayant un emploi en ville ou au bourg.....	299
◆ Les fils de paysans, fonctionnaires en ville ou au bourg.....	299
◆ Les familles dont un membre au moins a émigré.....	299
2 - Les familles vivant d'emplois non-agricoles dans les bourgs ou les villages.....	300
3 - Les familles vivant principalement de salaires urbains.....	301
a) Des emplois urbains surtout destinés aux couches sociales scolarisées.....	301
b) Les familles vivant d'emplois salariés urbains.....	301
◆ Les familles nucléaires de petits notables.....	301
◆ Les familles nucléaires de petits fonctionnaires.....	302
◆ Les familles élargies d'employés : le cas de Qalama.....	302
c) Les familles vivant des salaires des émigrés.....	302
d) Les familles d'ouvriers travaillant dans les usines des districts où sont localisés les bourgs.....	303
4 - Les habitants des villes installés dans les bourgs : une forte contribution au grossissement des flux de migrants pendulaires.....	303

[II] 305

**Les exploitations agricoles et la pression démographique :
une évolution complexe des rapports de l'homme et de la terre.**

I - LE MORCELLEMENT DE LA TERRE AGRICOLE ET LES DIFFÉRENTS TYPES

D'EXPLOITATIONS AGRICOLES	306
A - Le morcellement des exploitations agricoles.....	306
1 - La Réforme Agraire et le morcellement de la terre.....	307
2 - Une terre très morcelée et inégalement répartie selon les régions.....	307
a) Les exploitations situées en dessous du seuil de reproduction : le type majoritaire d'exploitations.....	307
b) Les variations régionales de la taille des exploitations : la micro-exploitation domine dans le centre et le sud du delta.....	308
3 - La politique agricole de l'État depuis les années 60 : un appui aux moyens et grands exploitants.....	309
B - Les différents types d'exploitations.....	310
1 - Typologie des exploitations selon les options économiques adoptées par les exploitants.....	310
a) L'autoconsommation familiale.....	310
b) La commercialisation des productions spéculatives.....	311
2 - Typologie des systèmes de cultures selon la taille des exploitations.....	312
a) Les micro-exploitations.....	312
b) Les systèmes de production des petites exploitations de 1 à 5 feddans.....	312
◆ Le cas des exploitations de 1 à 3 feddans.....	312
◆ Le cas des exploitations de 3 à 5 feddans.....	313
c) Les systèmes de production des moyennes exploitations de 5 à 20 feddans.....	313
d) Les systèmes de production des grandes exploitations.....	313
e) Les paysans sans terre.....	314

II - LES STRATÉGIES PAYSANNES : CHOIX DES ASSOLEMENTS ET MODES D'INTENSIFICATION.....	315
A - La politique de contrôle des assolements par l'État et l'augmentation des coûts de production.....	315
1 - Des rotations de moins en moins suivies par les exploitants des régions les plus densément peuplées.....	315
2 - Les coûts de production et les revenus procurés par les différentes cultures.....	316
B - L'intensification des systèmes de culture par l'association de l'élevage.....	317
1 - L'association polyculture-élevage : la base de l'agriculture égyptienne.....	317
2 - La main-d'œuvre familiale et l'élevage.....	318
3 - Les freins à l'extension de l'élevage.....	319
4 - La place des fourrages dans les systèmes de cultures de deux petites exploitations tradition- nelles.....	320
a) Mahmoud, un paysan du Batanoun.....	320
b) Ali, un paysan fonctionnaire de Talil, gros village situé près d'Achmoun.....	320
C - L'option moderniste des exploitants entrepreneurs.....	320
1 - Le maraîchage.....	320
2 - La production fruitière.....	321
◆ Une grande exploitation bananière au bord du Nil.....	321
3 - L'embouche du bétail.....	322
4 - Les poulaillers industriels.....	322
◆ Cas d'une famille diversifiant ses ressources à Aleqma (village de 5 000 habitants dans la province de la Charqeyya).....	323

III - LE MARCHÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE FACE À L'INTENSIFICATION DES SYSTÈMES DE CULTURE ET LA PLURI-ACTIVITÉ.....	323
A - Les nouvelles modalités de l'utilisation de la main-d'œuvre agricole.....	323
1 - Le nouveau contexte du marché du travail agricole.....	324
2 - Mécanisation et croissance des besoins en main-d'œuvre agricole.....	324
3 - Les différents besoins en main-d'œuvre des cultures et des opérations culturales.....	325
B - Les conséquences de la pluri-activité des exploitants agricoles sur la structure du marché du travail agricole.....	326

CONCLUSION GÉNÉRALE	329
----------------------------	------------

Bibliographie.....	335
Index des noms de lieux.....	361
Table des Tableaux.....	369
Table des Figures.....	371
Table des Photographies.....	375
Table des Matières.....	377

Imprimé en France par INSTAPRINT S.A.
1-2-3, levée de la Loire – LA RICHE – B.P. 5927 – 37059 TOURS Cedex 1
Tél. 02 47 38 16 04

Dépôt légal 2^{ème} trimestre 1997

Rappel des titres des Collections d'URBAMA

Collection "Fascicules de Recherches"

Volumes disponibles

- **Fascicules 14 - 15** « L'espace tunisien : Capitale et État-Région »
(P. SIGNOLES, 1985, 2 volumes, 1041 pages)
- **Fascicules 16 - 17** « Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe »
(Ouvrage collectif, 1986, 2 volumes, nombreuses illustrations, 838 pages)
- **Fascicule 20** « Le nomade, l'oasis, la ville »
(Ouvrage collectif, 1989, 280 pages)
- **Fascicule 22** « L'eau et la ville dans les pays du Bassin méditerranéen et de la Mer Noire »
(Ouvrage collectif, 1991, Actes du Colloque de Rabat, 313 pages)
- **Fascicule 23** « Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc »
(D. PINSON, 1992, 230 pages)
- **Fascicule 24** « Recherches urbaines dans le monde arabo-musulman/*Urban Research on the Middle East* »
(Ouvrage collectif, 1993, 212 pages)
- **Fascicule 25** « Fès... ou l'obsession du foncier »
(M. AMEUR, 1993, 428 pages)
- **Fascicule 26** « Les régions de piémont au Maghreb : ressources et aménagement »
(Actes du Colloque de Sefrou [avril 1992], co-édition URBAMA-Tours/CIEM-Poitiers
Ouvrage collectif, 1995, 176 pages)
- **Fascicule 28** « Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le Monde Arabe » - Tome II
(Actes du Colloque de Grasse [1992], co-édition URBAMA-Tours/CMMC-Nice-Sophia Antipolis/
CEDEJ-Le Caire, 1996, 476 pages)
- **Fascicule 29** « La citoyenneté en questions »
(Table-Ronde de Tours [1992], co-édition URBAMA-Tours/MSV Maison des Sciences de la Ville-Tours,
Ouvrage collectif, 1996, 158 pages)
- **Fascicules 30 - 31** « Casablanca : l'industrie et la ville »
(A. KAILOUA, co-édition URBAMA-Tours/CUC Communauté Urbaine de Casablanca-Casablanca, 1996,
Tome I : 604 pages ; Tome II : 172 pages et 12 planches hors-texte dont 4 couleurs)

Les Cahiers d'URBAMA

Série de « **papiers scientifiques** » non périodique. 13 cahiers parus entre 1988 et 1997.

Collection "Villes du Monde Arabe"

- **n° 1** « **Sanaa hors les murs** »
sous la direction de G. GRANDGUILLAUME, F. MERMIER et J.-F. TROIN, 1995, 248 pages
- **n° 2** « **Beyrouth, regards croisés** »
sous la direction de M.F. DAVIE, 1997, 364 pages
- **n° 3** « **Aden, un destin interrompu** »
sous la direction de F. MERMIER et J.-F. TROIN, 1997, 164 pages

Atlas de la Wilaya de Casablanca

3 feuilles « Le Centre d'affaires » (1986), 2 feuilles « Découpage administratif » (1988), 8 feuilles « Industries » (1989),
3 feuilles « Population 1982 » (1990), 3 feuilles « Espaces verts » (1992), 5 feuilles « Occupation et utilisation du sol » (1994).
Cartes et notices 45 x 65 cm. Co-production GREC- Casablanca/URBAMA-Tours